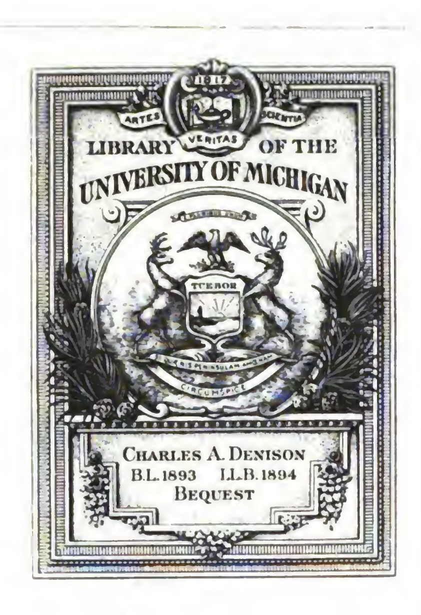
image
not
available



1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST

45

DIX ANNÉES

DE

# GUERRE INTESTINE.

IMPRIMERIE DE COSSE ET G.-LAGUIONIE,
rue Christine, 2.

# DIX ANNÉES

DE

# GUERRE INTESTINE

présentant le tableau et l'examen raisonné

DES OPÉRATIONS DES ARMÉES ROYALISTES ET RÉPUBLICAINES

DANS LES DÉPARTEMENTS DE L'OUEST, DEPUIS LE MOIS DE MARS 1793 jusqu'au 1er août 1802;

PAR

**F.-L. PATU DESHAUTSCHAMPS,**

LIEUTENANT-COLONEL
du Corps royal d'État-Major, Chevalier de Saint-Louis,
Officier de la Légion-d'Honneur.

*Publié avec approbation du Ministre de la Guerre.*

Mihi Galba,
Vitellius, Otho, nec injuriâ, nec beneficio cogniti.

**PARIS**

Imprimerie et Librairie Militaire de G.-Laguionie,
(MAISON ANSELIN)
36, rue et Passage Dauphine.

1840.

# TABLE DES CHAPITRES.

## LIVRE PREMIER.

CHAPITRE Ier.—Causes politiques, morales et religieuses de la guerre de la Vendée. Caractère, mœurs et habitudes des Vendéens. Coup d'œil topographique sur le pays. De la page 1re à la page 18.

CHAP. II.—Plan de contre-révolution organisé par le marquis Taffin de la Rouarie : pourquoi il échoua. De 18 à 21.

CHAP. III.—Cathelineau se met à la tête des révoltés. Stofflet et plusieurs nobles se joignent à lui. Motifs de ces derniers. Charette; ses antécédents. De 21 à 26.

CHAP. IV.—État des troupes stationnées dans les 12e et 13e divisions territoriales, au mois de mars 1793. Formation d'une armée destinée à combattre les révoltés. Dispositions du général Berruyer contre eux. Succès balancés des insurgés. De 26 à 36.

CHAP. V.—Les insurgés prennent les villes de Bressuire et de Thouars, et marchent sur Fontenay, dont ils s'emparent après deux combats. De 37 à 48.

CHAP. VI.—Manière dont se formaient les rassemblements des insurgés. Création d'un papier-monnaie. Organisation de l'armée vendéenne. Portraits des principaux chefs; leur tactique. Ordre de marche de l'armée. De 48 à 63.

CHAP. VII.—Le comité de salut public ordonne la formation de trois armées dans l'Ouest; leur circonscription. De 63 à 74.

CHAP. VIII.—L'armée vendéenne prend la ville et le château de Saumur, et la ville d'Angers. Charette s'empare de Machecoul. Les Vendéens attaquent Nantes : défense de la garnison. Le généralissime vendéen, Cathelineau, blessé à mort, est remplacé par d'Elbée; les Vendéens se retirent sur la rive gauche de la Loire. De 74 à 98.

CHAP. IX.—Mécontentement du général Biron de voir ses dispositions contrariées par les agents du conseil exécutif. Il concerte avec le général Westermann une expédition sur Chollet : elle échoue par la négligence de Westermann. Plan d'opérations arrêté entre Biron et Canclaux. Les Républicains battus à Vihiers. Les Vendéens attaquent Luçon : ils sont repoussés. Biron, mandé à Paris, est condamné à mort ; Westermann est acquitté. Réflexions à ce sujet. De 98 à 115.

CHAP. X.—Mesures prises par le comité de salut public pour étouffer l'insurrection. Envoi dans la Vendée des garnisons capitulées de Mayence et de Valenciennes. Incapacité du général en chef Rossignol. Nouvelle attaque de Luçon par les Vendéens, qui sont repoussés. Nouveau plan d'opérations pour les armées des côtes de la Rochelle et de Brest. Les chefs royalistes réorganisent leur armée et projettent un vaste plan de campagne. Un incident imprévu dérange les combinaisons des deux partis ennemis. De 115 à 132.

CHAP. XI.—Le mouvement en avant de l'armée des côtes de Brest détermine Rossignol à changer les dispositions du plan de campagne convenu. Les Vendéens concentrent leurs forces pour une attaque générale. Défaite de la division Santerre, à Coron. Kléber, battu d'abord à Torfou, bat à son tour les Vendéens. Destitution des généraux Canclaux, Aubert-Dubayet et Grouchy, comme nobles. Le général Lechelle remplace Rossignol à l'armée des côtes de la Rochelle, qui reçoit la dénomination d'armée de l'Ouest. De 132 à 148.

CHAP. XII.—Les Républicains attaquent la ville de Châtillon, la pillent et l'incendient. Jonction à Chollet des armées de l'Ouest et des côtes de Brest. Les Vendéens se portent en force sur Chollet, à l'exception de Charette, qui s'empare de l'île de Noirmoutiers. Bataille sanglante à Chollet entre les armées républicaine et royaliste. Les chefs vendéens d'Elbée, Bonchamp et Lescure sont grièvement blessés. Défaite de l'armée royaliste. De 148 à 163.

CHAP. XIII.—Les chefs vendéens nomment généralissime Henri de Larochejacquelein ; ils portent le théâtre de la guerre sur la rive droite de la Loire, où ils espèrent être appuyés par les Chouans. La chouannerie ; comment elle se forma. Les Vendéens marchent sur Laval ; combat en avant de cette ville, où les Républicains sont battus. Mort du général Lechelle. Les Vendéens, renforcés par les insurgés Bretons prennent les villes de Mayenne,

de Craon, d'Antrain, de Pontorson et de Dol; ils s'approchent de Granville, pour se mettre en communication avec les Anglais et les émigrés rassemblés aux îles de Jersey et de Guernesey. De 163 à 175.

CHAP. XIV.—Le général Rossignol prend le commandement des armées de l'Ouest et des côtes de Brest réunies. Le comité de salut public fait appuyer l'armée de l'Ouest par celle des côtes de Cherbourg. Hésitation du général en chef de cette armée, sa destitution. Siége de Granville par les Vendéens; ils sont repoussés et se retirent sur Avranches et Villedieu ; ils battent à Dol une division de l'armée des côtes de Cherbourg. Nouvelles preuves de l'incapacité de Rossignol ; il est remplacé à l'armée de l'Ouest par Turreau. L'armée vendéenne assiége Angers, sa retraite sur le Mans. Combat acharné dans cette ville entre les Vendéens et les Républicains. Défaite complète des Vendéens, leur fuite vers Savenay, où le général Marceau achève leur dispersion. Larochejacquelein et Stofflet, avec quelques débris, repassent la Loire. Le prince de Talmont réunit d'autres débris aux insurgés de la rive droite. De 176 à 213.

CHAP. XV. — Le comité de salut public ordonne au général Beaufort d'exterminer la chouannerie. Le général fait cerner la forêt du Pertre, refuge des Chouans, et détruit leur camp. Prise du prince de Talmont, son interrogatoire, sa condamnation et sa mort. De 214 à 224.

CHAP. XVI.—Diversion tardive de Charette en faveur de la grande armée vendéenne. Le général Haxo reprend l'île de Noirmoutiers, où s'étaient réfugiés un grand nombre de Vendéens. Exécution de l'ex-généralissime d'Elbée et de beaucoup de Royalistes. Entrevue de Charette et de Larochejacquelein ; ces deux chefs, reconnaissant l'insuffisance de leurs forces, congédient leurs bandes. Réflexions sur la conduite des opérations des deux armées ennemies. De 225 à 245.

CHAP. XVII.—Le fédéralisme. Mouvements insurrectionnels à Nantes, Caen, Lisieux et Evreux, excités par plusieurs membres de la Convention, qui veulent établir le système fédératif. Le général Félix Wimpfen se met à la tête de l'insurrection. Mesures du comité de salut public pour apaiser les révoltes. Formation d'une armée, dite de pacification. L'ordre se rétablit. Fuite de Wimpfen et de son chef d'état-major Puisaye. De 246 à 252.

# LIVRE II.

CHAPITRE Ier. — Etat de la Vendée au commencement de l'année 1794, avant la reprise des hostilités. Campagne d'hiver. Plan d'opérations tracé par le général Turreau. Marche de douze colonnes incendiaires à travers le pays insurgé; leurs funestes résultats. Larochejacquelein et Charette reprennent les armes. Charette s'établit sur les derrières de l'armée de l'Ouest, et livre plusieurs combats. Larochejacquelein surprend la garnison de Chollet, commandée par le général Moulin jeune; celui-ci est blessé et se tue. Le général Duquesnoy marche au secours de la garnison de Chollet, et force Larochejacquelein à se retirer; ce dernier reprend la ville quelques jours après, et est tué en poursuivant les Républicains. De 254 à 269.

CHAP. II. — Charette, Stofflet et Sapinaud se réunissent pour concerter leurs opérations, et répartissent le terrain que chacun doit défendre. Charette, poursuivi vivement par Haxo, est atteint par lui. Terreur panique de l'escorte du général, il est blessé et se donne la mort. Manœuvres habiles de Stofflet; il prend les villes de Mortagne et de Chollet, incendie la dernière, et remporte divers avantages. De 269 à 277.

CHAP. III. — Le général Vialle prend le commandement de l'armée des côtes de Cherbourg. Elle reçoit une division de l'armée des côtes de Brest, pour concourir à la dispersion de plusieurs rassemblements sur la rive droite de la Loire. Mort de François Cottereau, premier chef de la chouannerie. Rossignol envoie Kléber contre les Chouans; dispositions de Kléber, leur résultat. Le général Vachot, qui lui succède, opère dans un autre sens; il est battu. De 277 à 280.

CHAP. IV. — Le général Turreau propose un nouveau plan d'opérations au comité de salut public, qui l'approuve. Etat d'exaspération des habitants de la Vendée; plaintes nombreuses contre Turreau; il est suspendu de ses fonctions, ainsi que plusieurs autres généraux. Le général Vimeux le remplace. Instructions qu'il reçoit du comité de salut public. Ses efforts pour rétablir la discipline. Départ secret de quinze mille hommes de l'armée de l'Ouest pour l'armée de la Moselle. Le général Moulin aîné remplace Rossignol à l'armée des côtes de Brest. De 281 à 288.

CHAP. V. — Les Chouans entrent en communication avec les Vendéens. Puisaye donne à la chouannerie une organisation plus régulière. Antécédents de ce chef; il tente sur la ville de Rennes un coup de main, qui échoue; il intrigue auprès du ministère anglais, qui lui donne un million de faux assignats pour frais de guerre dans l'Ouest. Fabrique de faux assignats à Londres. Proclamation des chefs de la chouannerie aux Français et aux troupes républicaines, leur peu d'effet. De 289 à 299.

CHAP. VI.—Le comité de salut public, dans la vue de rétablir l'ordre dans les pays insurgés, ordonne la formation d'une commission d'agriculture et des arts. Attributions de cette commission; dispositions militaires pour appuyer ses opérations. Sa proclamation aux insurgés; contre-proclamation des chefs royalistes. De 299 à 305.

CHAP. VII. — Charette et Stofflet s'emparent conjointement des villes de Mortagne et de Saint-Florent. Le général Cambrai le met en déroute à Chemillé et le sépare de Charette. Stofflet attribue cet échec à la mauvaise volonté de Bernard de Marigny; il le fait juger et condamner à mort. Abus d'autorité de Charette et de Stofflet; réunis de nouveau, ils attaquent Challans, et sont repoussés. De 306 à 311.

CHAP. VIII.—Dispositions du général Vimeux, d'après les ordres du comité de salut public. Négligence du général Huché, les Vendéens en profitent pour attaquer le camp de la Chataigneraie. Huché débusque une division de Charette de la position de Legé, dont il s'empare. Plaintes contre les troupes de Huché; il est destitué. De 311 à 317.

CHAP. IX.—Force des armées de l'Ouest, des côtes de Brest et de Cherbourg au 1er août 1794. Le général Vimeux reprend l'offensive, et bat les Vendéens à Noirlieu; il demande son remplacement; ses motifs. Le général Dumas lui succède. Changement de système du comité de salut public, après l'événement du 9 thermidor an II (27 juillet 1794). Epuration des états-majors des armées de l'Ouest et des côtes de Cherbourg. Instructions du comité de salut public au général Vialle. Etablissement de plusieurs camps. Le général Hoche remplace Vialle. Aperçu sur les antécédents et les talents de Hoche. Sa proclamation aux habitants de la rive droite de la Loire. De 317 à 331.

CHAP. X. – La rentrée des récoltes ayant donné à Charette et à Stofflet la faculté de rassembler des forces, le premier surprend le

camp de la Roulière, ceux de Chiché et de Frélignė : mais au lieu d'appuyer Stofflet, il le laisse agir de son côté, et celui-ci est battu. Entrevue à Pontorson des généraux Hoche et Moulin ; plan d'opérations arrêté entre eux. Moulin est remplacé à l'armée des côtes de Brest par le général Dumas, auquel succède le général Canclaux dans le commandement de l'armée de l'Ouest ; premières dispositions de Canclaux. Réunion des armées des côtes de Brest et de Cherbourg sous les ordres de Hoche : mesures prises par celui-ci. Son expédition dans le Morbihan. De 331 à 343.

CHAP. XI.—Les représentants du peuple des départements des Deux-Sèvres et de la Vendée obtiennent de la Convention une amnistie pour les insurgés de l'Ouest. Conditions de cette amnistie. Faibles résultats de cette mesure. Epuisement des ressources des Vendéens. Stofflet propose de créer un papier-monnaie ; refus de Charette et de Sapinaud. Etranges procédés de Charette envers Stofflet, auquel il cherche à enlever plusieurs divisions de son armée. Origine de leur mésintelligence. De 343 à 349.

CHAP. XII.—Décret de la Convention en faveur des personnes condamnées précédemment pour cause de révolte dans les pays insurgés. Négociations pour amener la pacification de l'Ouest. Entrevue du général Humbert avec Cormatin, se disant major général des Chouans. Entretien de ce dernier avec le général Hoche sur la suspension des hostilités. Adresse de Cormatin aux Royalistes de Bretagne. Il se rend à Nantes pour traiter au nom des Chouans avec les commissaires de la Convention. Entrevue de ceux-ci avec les chefs royalistes au château de La Jaunais. Motifs des commissaires pour adhérer aux demandes des Royalistes. Cormatin et Charette signent le traité, Stofflet hésite. Plusieurs chefs de Chouans déclinent l'autorité de Cormatin, et refusent de se soumettre. Hoche fait marcher contre eux vingt colonnes mobiles ; les bandes se dispersent. De 349 à 363.

CHAP. XIII.—Observations sur les principales dispositions du traité de pacification et la difficulté de leur exécution. Motifs secrets et démarches de Stofflet pour l'empêcher : il attaque les troupes républicaines, est battu et demande à signer le traité. Dernière conférence à La Mabilais des chefs royalistes avec les commissaires de la Convention. Le traité est signé par tous. Entrée triomphale de Charette à Nantes ; son effet sur les deux partis. Hoche attaqué par les Royalistes et les terroristes ; sa défense. Séparation du commandement des armées des côtes de Brest et de

Cherbourg. Aubert-Dubayet nommé général en chef de la dernière. De 363 à 379.

---

## LIVRE III.

CHAPITRE Ier.—L'exécution du traité de pacification éprouve des obstacles de la part des Royalistes. Dispositions militaires de Hoche pour en faire exécuter les dispositions. Mesures des commissaires de la Convention pour le maintien de la paix. Nouvelle conférence à La Jaunais; son résultat. Déclaration des chefs royalistes, qui se mettent en communication avec le ministère anglais. Manifeste de Charette; réponse du représentant du peuple Dornier. Reprise des hostilités. De 381 à 398.

CHAP. II.—L'arrestation de Cormatin et de plusieurs chefs de Chouans excite le mouvement général de leurs partisans. Reprise des hostilités. Dispositions du général Aubert-Dubayet pour les réprimer. Puisaye détermine le ministère anglais à faire une expédition dans l'Ouest. Description de la baie de Quiberon, désignée pour point de débarquement. Organisation des régiments qui doivent composer l'expédition. Défaut d'ensemble dans le plan. Immenses préparatifs faits par l'Angleterre. Rencontre des escadres anglaise et française. L'armée royaliste débarque à Carnac et s'empare du fort Penthièvre. Dispositions de Hoche pour résister à l'ennemi; il surprend le fort Penthièvre, attaque et défait l'armée royaliste. Résultats de sa victoire. Réflexions sur l'expédition de Quiberon et sur la conduite du ministère anglais. Accusation portée contre Hoche; sa déclaration à ce sujet. Débarquement à Saint-Jean-de-Monts de munitions de guerre, protégé par Charette et Sapinaud. Inaction forcée de Stofflet. Les chefs de Chouans déclarent reprendre les armes, et combinent leurs mouvements avec Charette et Sapinaud. Hoche reçoit le commandement de l'armée de l'Ouest. Le général Rey le remplace à celle des Côtes de Brest. De 399 à 451.

CHAP. III.—Puisaye détermine le ministère anglais à faire une seconde expédition. Le comte d'Artois désigné pour la commander. Départ d'Angleterre d'une escadre portant cinq à six mille hommes de débarquement. Diversion tentée par Charette en faveur de la descente présumée. Débarquement à l'île Dieu du

comte d'Artois, des troupes, etc. Inaction de ce prince. Hardi projet de Hoche. Départ inattendu du comte d'Artois pour l'Angleterre. Mécontentement des Royalistes de l'Ouest. Nouvelle organisation de la chouannerie par Puisaye. Dispositions de Hoche contre les insurgés des deux rives de la Loire. Charette et Sapinaud congédient leurs bandes. Détails de l'entrevue de Stofflet avec le général Hoche; conditions imposées par celui-ci. Départ de Hoche pour Paris; ses instructions au général Willot. Il soumet au Directoire un plan d'opérations; arrêté du Directoire à ce sujet. Il donne au général Hoche le commandement des trois armées de l'Ouest réunies sous la dénomination d'armée des côtes de l'Océan. De 452 à 484.

CHAP. IV. Causes principales de la continuation de la guerre dans l'Ouest. Conduite équivoque du général Willot à l'égard de Hoche, qui lui en témoigne son mécontentement. Ses mesures pour rétablir la discipline. Stofflet lève le masque; ses proclamations aux Vendéens et aux soldats républicains. Manifeste de Hoche; ses dispositions militaires contre Stofflet. Libelle du général Josnet contre Hoche. Lettre remarquable de ce dernier au Directoire. Stofflet et Charette sont vivement poursuivis; prise, jugement et exécution du premier; lettres trouvées sur lui, qui compromettent Charette. De 485 à 500.

CHAP. V.—Découragement des Vendéens causé par la mort de Stofflet; plusieurs de ses officiers font leur soumission. Mesures du général Hoche pour gagner la confiance des habitants. Colonnes mobiles lancées contre Charette; sa détresse; ses propositions au général Hoche; conditions imposées par ce dernier. Moyens extrêmes employés par Charette pour échapper aux poursuites; il est blessé. et se rend à l'adjudant général Travot; sa translation à Nantes; son jugement et son exécution. Opinions de Hoche et de Napoléon sur Charette. De 500 à 516.

CHAP. VI.—Dispositions du général Hoche contre les insurgés de la rive droite de la Loire; leurs bons effets. Soulèvements dans les départements du Cher et de l'Indre excités par les Royalistes; ils sont promptement réprimés. Départ de douze bataillons de l'armée des côtes de l'Océan pour l'armée d'Italie. Duplicité du curé Bernier. Noyau d'insurrection royaliste en Normandie. Complot du comte de Frotté contre le gouvernement républicain. Levée de l'état de siége des départements de la rive gauche de la Loire. Tentatives de séduction du parti royaliste auprès de Hoche.

Arrestation du vicomte de Scépeaux. Moyens proposés au Directoire par Hoche pour débarrasser la France des malfaiteurs qui la désolent. Une expédition en Irlande est résolue, détails. Instruction de Hoche aux généraux qui restent dans la Vendée. Le général Hédouville achève la pacification. De 517 à 545.

---

## LIVRE IV.

CHAP. Ier. Situation des départements de l'Ouest et de la République sous le Directoire. Nouveaux efforts du cabinet de Londres pour rallumer la guerre dans l'Ouest. Soulèvement général dans la Bretagne et la Normandie. Proclamation du comte de Bourmont aux habitants du Maine, pour les exciter à reprendre les armes; les bandes de Chouans se répandent au loin; leur tactique. Battue générale ordonnée par le général Moulin; colonnes mobiles de la garde nationale mises en activité. Nouvelle organisation des Chouans; leur système de guerre. Loi des otages; ses funestes résultats La guerre civile se rallume dans l'Ouest. De 547 à 574.

CHAP. II. Mouvements combinés des Royalistes sur les deux rives de la Loire. Tentative nocturne des Chouans sur la ville de Nantes, la garde nationale les repousse. Attaque simultanée des insurgés sur le Mans, Saint Brieuc, et Vannes. Plan général de l'insurrection. Nouvelle proclamation du comte de Bourmont. Le général Hédouville commande l'armée d'Angleterre. Ses premières démarches; négociations avec les chefs royalistes par l'entremise de Mme Turpin de Crissé; sa conférence avec cette dame. De 574 à 588.

CHAP. III.—Les négociations prennent une tournure favorable. Suspension d'armes des deux côtés. La loi des otages est rapportée. L'exécution des conditions de la suspension d'armes éprouve des obstacles. Les Anglais débarquent des armes et des munitions de guerre dans le Morbihan. Bases du traité d'armistice entre le général Hédouville et les chefs royalistes. Lettre du premier consul Bonaparte au général Hédouville sur l'état des négociations entamées avec les chefs des insurgés. Marche sur l'Ouest d'un corps nombreux de troupes. Le général Brune nommé au commandement de l'armée de l'Ouest, précédemment dite d'An-

gleterre. Proclamation du premier consul aux habitants de l'Ouest. Soumission des principaux chefs royalistes. Georges Cadoudal rend les armes, se rend à Paris où il obtient une audience du premier consul; ce qui s'y passa. Le comte de Frotté offre de se soumettre; il est arrêté, jugé et condamné à mort; pour quels motifs. Formation de quatre bataillons francs dans les quatre divisions militaires de l'Ouest; dans quel but. De 589 à 609.

CHAP. IV. — Obstacles qu'éprouvent sur différents points le désarmement et le licenciement des bandes de Chouans. Proclamation des consuls annonçant aux habitants de plusieurs départements de l'Ouest que la constitution cesse d'être suspendue. Soupçons du général Brune sur la bonne foi des chefs royalistes; ses motifs. Le général Bernadotte remplace le général Brune; il demande le licenciement des compagnies franches, et expose la faiblesse des moyens mis à sa disposition. Tentative de Georges Cadoudal pour exciter un nouveau soulèvement dans le Morbihan, et seconder un débarquement d'Anglais et d'émigrés; résistance des troupes républicaines. Georges Cadoudal forme le projet de livrer Belle-Isle aux Anglais; le général Bernadotte déjoue ses projets. Formation de colonnes d'éclaireurs dans les départements de l'Ouest; leur destination. Le cabinet de Londres fait tenir à Cadoudal de fortes sommes pour exciter des soulèvements; les efforts de ce chef ont peu de résultats. La paix générale porte le dernier coup à la chouannerie; Cadoudal passe en Angleterre. Arrêtés des consuls qui suppriment l'armée de l'Ouest, et font rentrer les départements compris dans la circonscription sous le régime des lois communes à la France. De 609 à 635.

# ERRATA.

| Pages. | Lignes. | |
|---|---|---|
| 9, | 27, | au lieu de Niortaise, *lisez* Nantaise. |
| 9, | 28, | au lieu de est, *lisez* et. |
| 19, | 27, | au lieu de révolutions, *lisez* résolutions. |
| 33, | 17, | après se mettant, *lisez* à. |
| 37, | 21, | au lieu de Lescure, *lisez* Royrand. |
| 102, | 1, | au lieu de des, *lisez* les. |
| 180, | 17, | au lieu de Choze, *lisez* Chozé. |
| 240, | 20, | après car il paraît juste de, *ajoutez* leur. |
| 248, | 10, | au lieu de l'assignation, *lisez* l'instigation. |
| 284, | 18, | au lieu de détruite, *lisez* détruit. |
| 291, | 2, | au lieu de Cressé, *lisez* Crissé. |
| 304, | 23, | *Supprimez* le trait d'union entre Saint-Philbert et du Couëtus. |
| 321, | 9, | au lieu de Cerziay, *lisez* Cerizay. |
| 349, | | Chapitre VIII. Ce chiffre doit être remplacé par XII. |
| 363, | | Chapitre IX. Ce chiffre doit être remplacé par XIII. |
| 376, | 26, | *Remplacez* la virgule par deux points, après le mot partout, et *supprimez* le point après bon ton. |
| 378, | 5, | *Supprimez* le mot de. |
| 387, | 11, | *Supprimez* et. |
| 392, | 13, | au lieu de Duclondy, *lisez* Ducloudy. |
| 413, | 6, | *ajoutez* à devant le mot Carnac. |
| 473, | 6, | virgule au lieu du point. |
| 500, | 16, | au lieu de la mort et la prise de Stofflet, *lisez* la prise et la mort de Stofflet. |
| 500, | 20, | après moyens extrêmes, *lisez* employés. |
| 521, | 11, | au lieu de deux cent vingt mille, *lisez* vingt-deux mille. |
| 560, | 10, | après dans le Perche, *lisez* une virgule, et supprimez celle qui est après Vendée. |
| 580, | 13, | *supprimez* le mot que. |
| 581, | 24, | supprimer le mot un, et *lisez* affût au pluriel. |
| 581, | 2, | au lieu de attaqua, *lisez* attaquèrent. |
| 597, | 9, | *supprimez* le point avant « il avait peu de motifs, etc. » |

Nota. Sur la carte, au lieu de Bourbon-Vendée, *lisez* La Roche-sur-Yon.

---

# DIX ANNÉES

DE

# GUERRE INTESTINE,

## DANS LES DÉPARTEMENTS DE L'OUEST.

---

## LIVRE PREMIER.

**Du mois d'aout 1792 au mois de janvier 1794. Dix-sept mois.**

---

### ARGUMENT.

Aperçu topographique et statistique du théâtre de la guerre. Mœurs et habitudes des Vendéens. Plan de contre-révolution du marquis de la Rouarie. Origine, motifs et but de l'insurrection royaliste. Cathelineau, chef de la révolte, ses premiers succès déterminent Charette et plusieurs nobles influents du pays à se joindre à lui. Mesures tardives du gouvernement pour réprimer l'insurrection. État de situation des troupes dans les 12ᵉ et 13ᵉ divisions militaires.

Les Vendéens se portent sur Fontenay ; combats en avant de cette ville : les Vendéens victorieux la prennent ; leur armée s'organise, tactique des chefs.

La convention nationale décrète qu'il sera formé trois armées pour combattre les rebelles de l'Ouest : formation à Orléans de quinze bataillons de nouvelle levée.

Prise des villes de Saumur et d'Angers par les Vendéens; ils attaquent Nantes sans succès. Mort de leur généralissime Cathelineau ; d'Elbée lui succède.

Arrivée à Niort du général Biron ; ses efforts pour rétablir la discipline dans son armée; ses dispositions sont contrariées par la commission centrale; il demande son remplacement. Intrigues qui provoquent son rappel et sa condamnation.

Nouvelles mesures du Comité de salut public contre les rebelles. Rossignol remplace Biron ; son incapacité. Levée en masse contre les Vendeens sans résultat. Envoi dans l'Ouest des garnisons capitulées de Mayence et de Valenciennes.

Destitution des généraux Canclaux, Aubert-Dubayet et Grouchy. Le général Lechelle remplace à l'armée de l'Ouest Rossignol, qui passe à celle des côtes de Brest. Jonction à Chollet de ces deux armées.

Prise et incendie de la ville de Châtillon par les républicains. L'armée vendéenne marche sur Chollet. Bataille sanglante, où les Vendéens défaits perdent plusieurs de leurs principaux chefs. Larochejacquelein nommé généralissime. Les royalistes passent sur la rive droite de la Loire; ils sont renforcés par de nombreuses bandes de Chouans. La chouannerie, son origine. Coup de main de Charette sur l'île de Noirmoutiers.

Les Vendéens se rapprochent de la mer pour communiquer avec les Anglais. Rossignol nommé général en chef des armées de l'Ouest et des côtes de Brest réunies. Destitution du général Sepher, commandant celle des côtes de Cherbourg. Le Comité de salut public ôte à Rossignol le commandement de l'armée de l'Ouest, et le donne au général Turreau.

Siège de Granville par les Vendéens; ils sont repoussés, et reviennent sur Angers qu'ils attaquent sans succès: leur retraite sur le Mans, où ils sont défaits complétement. Le prince de Talmont en recueille quelques débris, et les réunit aux bandes de chouans dans la forêt du Pertre. Expédition du général Beaufort, commandant par intérim l'armée des côtes de Cherbourg contre les Chouans. Prise et exécution du prince de Talmont après avoir subi un interrogatoire du général Rossignol.

Diversion de Charette en faveur de la grande armée vendéenne. Les républicains s'emparent de l'île de Noirmoutiers; prise et condamnation de l'ex-généralissime vendéen d'Elbée et d'un grand nombre de sous-chefs: leur mise à mort.

Combat de Torfou; déroute de la division du général Kléber; il est blessé; il bat à son tour les Vendéens. Charette et Larochejacquelein congédient leurs bandes.

Réflexions sur les fautes des généraux républicains et des chefs royalistes. Le fédéralisme; plusieurs villes de l'Ouest s'insurgent contre la Convention; le général Félix Wimpfen se met à la tête des insurgés. Formation et opérations de l'armée, dite de Pacification. Soumission des villes révoltées.

---

## CHAPITRE PREMIER.

Causes politiques, morales et religieuses de la guerre de la Vendée. Caractères des habitants qui y prirent part; leurs mœurs, leurs habitudes; coupd'œil topographique sur le pays.

Le temps et l'expérience ont constaté l'heureux effet des changements opérés en France par la révolu-

tion de 1789; mais s'ils reçurent alors l'assentiment de la grande majorité de la nation, ils rencontrèrent une forte opposition de la part de beaucoup de membres des deux premiers ordres du royaume : le clergé, des biens duquel on disposa pour être appliqués aux besoins de l'Etat, et la noblesse, mécontente de la perte de ses priviléges et de ses titres.

Dans les campagnes de l'Ouest, où les idées nouvelles avaient peu pénétré, les nobles, imbus des préjugés féodaux, éprouvèrent un grand éloignement pour le nouvel ordre de choses, et profitèrent de l'ascendant que leur donnaient la naissance et la fortune sur les paysans qui tenaient d'eux à ferme presque toutes les métairies, pour leur faire adopter leurs opinions. Les prêtres de leur côté, dont les dispositions de la constitution civile du clergé sapaient l'influence, en les soumettant au serment de fidélité envers le gouvernement, surent intéresser la conscience timorée de leurs crédules paroissiens, à la défense d'une cause qu'ils disaient être celle de Dieu. Ainsi, avant que la guerre civile éclatât formellement, déjà se faisait sentir une fermentation du plus sinistre présage dans les districts situés à gauche de la Loire. La constitution civile du clergé, le serment exigé des prêtres, l'émigration de la noblesse, portaient leurs fruits dans ces contrées, où les nobles et les prêtres surtout avaient un ascendant souverain. Les ecclésiastiques obligés de renoncer à leurs fonctions ostensibles, et d'abandonner leurs siéges à des prêtres assermentés qu'ils traitaient d'intrus, n'en pratiquaient pas moins, mais en secret, leur ministère; il n'y avait pas de distances, pas de fati-

gues, pas de dangers qui retinssent les paysans et les empêchassent d'y avoir recours. L'administration s'en alarma : un arrêté du directoire du département de Maine-et-Loire, du 4 novembre 1792, porte qu'il se fait des attroupements, des pèlerinages nocturnes dans les districts de Vihiers, de Chollet et de Saint-Florent; que ce sont des avant-coureurs de troubles sérieux auxquels il est indispensable d'opposer la persuasion d'abord, puis la force. Tout annonçait que les esprits étaient peu favorables au nouvel ordre de choses, et que les paysans n'attendaient pour lever l'étendart de la révolte que le signal qu'en donnèrent bientôt les prêtres et les nobles.

Les poursuites exercées contre les membres du clergé qui refusaient de prêter le serment exigé par la loi, et leur remplacement par des ecclésiastiques appelés injurieusement *jureurs* par ceux de l'opinion contraire, avaient déterminé plusieurs curés du département de Maine-et-Loire à se retirer à Châtillon, petite ville des Deux-Sèvres, afin de se soustraire à la loi du serment. De concert avec les curés du pays, ils travaillèrent sourdement les habitants des campagnes voisines qui les regardaient comme des martyrs de leur foi, et dans les premiers jours du mois d'août 1792, on vit éclater un mouvement séditieux. Ce ne fut d'abord qu'un rassemblement tumultueux dans le village de Moncoutant; mais bientôt il se grossit d'une foule d'hommes, de femmes et d'enfants, qui marchèrent au nombre de près de six mille vers Châtillon, criant qu'ils ne souffriraient pas qu'on leur enlevât leurs bons prêtres et leurs bons seigneurs. Ces dernières cla-

meurs auraient seules suffi pour indiquer les instigateurs des troubles, si quelques nobles, parents d'émigrés, n'eussent clairement montré, en se mettant à la tête de l'attroupement, quels en étaient les auteurs.

Etant entrés dans la ville de Châtillon, ils pillèrent plusieurs maisons, entre autres celle où le directoire du district tenait ses assemblées, et ils en déchirèrent tous les papiers; ayant appris cependant que la force armée arrivait, ils évacuèrent la ville et se portèrent sur Bressuire, dont les habitants les repoussèrent; ils se dispersèrent alors, laissant une trentaine des plus mutins au pouvoir de la gendarmerie.

Lorsque l'excès de la misère ou de l'oppression pousse une population à la révolte, un gouvernement habile peut promptement l'apaiser par un mélange adroit de fermeté et de modération; car c'est pour ne pas savoir distinguer une sédition d'avec une rébellion qu'on fait naître la guerre civile, et que les gouvernements compromettent leur sûreté et leur existence : c'était l'opinion du général Bonaparte, écrivant au directoire exécutif au sujet d'un soulèvement causé à Caen par la cherté des grains.

Mais ici, les circonstances n'étaient plus les mêmes : il ne s'agissait pas de secouer un joug tyrannique, ni de soulager une détresse momentanée : le fanatisme religieux poussait le Vendéen à la rébellion, il voyait sa croyance opprimée, il crut le salut de son âme en péril. il courut aux armes, et son exaltation devint d'autant plus opiniâtre qu'il espérait, même en succombant, mériter la palme du martyre.

Un autre motif, presque aussi puissant que le pre-

mier ajouta à l'énergie du Vendéen : il combattait pour la défense de son foyer sur un terrain dont la connaissance parfaite lui donnait les moyens d'attendre son ennemi en sûreté et de l'attaquer avec avantage. Un coup d'œil sur le pays fera voir toutes les ressources que présentaient à la défense les localités où la lutte allait s'engager.

On distingue sous la dénomination de *Bocage* et de *Marais* la plus grande partie des départements des Deux-Sèvres, de la Vendée, et des portions de ceux de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire, situées sur la rive gauche de ce fleuve.

Le Bocage, qui tire son nom de la grande quantité de bois qui le couvrent, comprend au nord l'espace limité par la rive gauche de la Loire depuis Nantes jusqu'à Brissac; à l'est, celui que borde la route d'Angers à Parthenay, et enfin celui qui aboutit près des villes de Niort, Fontenay et Luçon. Le pays de l'insurrection royaliste se renferme dans cet espace, dont l'étendue est de trente lieues de longueur sur vingt de largeur. Ce pays était alors traversé sur une longueur d'environ vingt-cinq lieues par la grande route de Nantes à la Rochelle, passant par Montaigu, Saint-Fulgent, Sainte-Hermine, Luçon et Marans. Cette route et celle qui conduit de Tours à Bordeaux par Poitiers, Saint-Maixent et Niort, laissaient entre elles un intervalle de plus de trente lieues où l'on ne trouvait que quelques routes secondaires, telles que celle de Saumur à la Rochelle par Montreuil, Thouars, Parthenay et Niort, celle qui de Saumur va à Chollet par Douë et Vihiers; celle d'Angers à Chollet par

Saint-Lambert et Chemillé, et enfin, celle de Niort aux Sables-d'Olonne par Fontenay, Luçon et Talmont.

A l'exception de ces routes secondaires, assez mal entretenues, des chemins de traverse étroits, creusés entre deux haies, raboteux en été et fangeux en hyver, étaient les seuls moyens de communication dans l'intérieur du pays. Souvent, quand ces chemins côtoient une colline, ils servent de lit à un ruisseau; ailleurs, ils sont taillés dans le roc et gravissent sur les hauteurs par des degrés irréguliers. Au bout de chaque champ, on trouve un carrefour qui laisse le voyageur dans l'embarras sur la direction qu'il doit prendre et que rien ne peut lui indiquer : les habitants eux-mêmes se trompent fréquemment, quand ils s'éloignent à deux ou trois lieues de leur demeure. Cette contrée, dont les habitants forment un peuple à part, était donc favorable à la guerre de surprise et d'embuscade, parce qu'elle est très boisée et formée de collines peu susceptibles de servir de points d'observations et de commander le pays. Mais les Vendéens trouvèrent moyen de correspondre entre eux au milieu des armées ennemies en plaçant de distance en distance, sur les plus grands arbres, des échelles attachées aux branches élevées : assis sur une planche en guise de siége, ils découvraient au loin, et avertissaient en sonnant une corne : d'autres fois, ils correspondaient par les signaux des ailes de moulins à vent; ainsi, le plateau du Mont-des-Alouettes, près des Herbiers, d'où la vue s'étend sur les deux bassins de la Loire et de la Sèvre-Nantaise, et où sont bâtis plusieurs de ces moulins, servit sou-

vent à découvrir les mouvements des troupes républicaines et à les déjouer.

On voit par cet exposé que cette contrée est peu propre à de grands développements de troupes : il est cependant quelques positions assez importantes pour la guerre, telles que la plaine de Doué, qui couvre Saumur; le Layon, dessinant avec le Thouet et l'Argenton une grande tête de pont, dont Pont-Barré, Concourson et Verchés sont les principaux débouchés. Aussi les généraux, qui avaient reconnu l'utilité de cette position, eurent presque toujours soin d'occuper la rive droite du Layon.

Les hauteurs en avant de Luçon, entre le Lay et le Marais, les ravins et les villages de Corp et de Sainte-Gemme, présentent une position d'une lieue d'étendue, avantageuse pour la défense des passages de Mareuil et de Sainte-Hermine sur la Smagne, ou pour combattre devant Luçon une armée venant du centre du Bocage : ce qui le prouve, c'est que les Vendéens, quoique de beaucoup supérieurs en nombre aux républicains, échouèrent dans les deux attaques qu'ils firent contre Luçon.

Le port de la Claye est un défilé important et facile à tenir, quoique dominé par les deux rives du Lay : au delà, près du Givre, est le Pont-Rouge, espèce de coupe-gorge, où vient maintenant aboutir la nouvelle route de Maurirq sur le Lay; la position de Saint-Cyr est du côté des Sables la véritable tête de pont de cette rivière, lorsqu'on a assez de troupes pour s'étendre

Les Herbiers, les Quatre-Chemins et Bourbon-

Vendée, ci-devant la Roche-sur-Yon, ont action sur tout le pays entre la Maine, la Loire, la mer et le Lay : mais de ces trois positions, Bourbon-Vendée est la plus importante, parce que cette ville, située sur une hauteur rocheuse dans une partie très élevée du Bocage, touche aux marais, aux côtes, est voisine de la place des Sables, sa porte de secours; qu'elle commande les passages de l'Auzance, du Jaunay et de la Vie, qui prennent en travers toute la partie de côtes abordables; qu'elle facilite l'entrée dans le Bocage à travers la ligne du Lay, et assure la communication de Nantes avec la Rochelle. Malgré ces avantages, les généraux vendéens, à l'exception de Charette, négligèrent la position de Bourbon-Vendée comme trop éloignée du centre du Bocage, où ils avaient plus de facilité pour assembler leurs bandes et dérober leurs mouvements à l'ennemi.

Plusieurs des principales rivières qui arrosent les départements des Deux-Sèvres et de la Vendée, descendent du plateau de Gatine : ce sont 1° la Vendée qui a sa source près du bourg de la Châtaigneraie, coule au sud, passe à Vouvant, au-dessous duquel elle reçoit la Mère à Fontenay, traverse les marais de Veluire, du Gué, de l'île d'Elle, et se jette au-dessus de Marans dans la Sèvre-Nantaise qu'elle va grossir après un cours de seize à dix-huit lieues, elle est peu navigable; 2° la Sèvre-Niortaise, dont la source à l'ouest est près de Parthenay, remonte au nord, passe à Moncoutant, Saint-Laurent-sur-Sèvre, Mallièvre, Mortagne, Tiffauges, Clisson et Vertou, reçoit dans un cours d'environ trente lieues, à droite, la Louine, le

Louin, le Moine, à gauche, les deux Maines, et se jette dans la Loire à Nantes. Cette rivière traverse le pays le plus confus et le plus sauvage de la Vendée : en approchant de Nantes, elle devient rapide, s'encaisse profondément, et roule à travers des masses de rochers dans des vallons très resserrés : presque tous les ponts construits sur la Sèvre-Nantaise sont en bois, celui de Clisson est en pierre; 3° la Sèvre-Niortaise, qui commence au sud et non loin de Saint-Maixent où elle a un pont, ainsi qu'à Niort, est d'une navigation facile pour de grosses barques jusqu'à la mer, et se réunit à la Vendée au-dessus de Marans, après avoir parcouru un espace de vingt lieues; 4° et enfin le Grand-Lay, qui prend sa source aux environs de Saint-Pierre-du-Chemin, reçoit au-dessus du village de Saint-Vincent-du-Fort-de-Lay, le Petit-Lay, qui sort des montagnes de Saint-Michel de Mont-Mercure, laisse Luçon à gauche, reçoit sur sa droite le Graou et l'Yon, sur sa gauche la Smagne, le Loing et va se jeter, après un cours de vingt et une lieues, dans la mer, au pertuis Breton.

On rencontre encore une infinité de petites rivières ou ruisseaux, tels que le Thouet, qui prend sa source vers Secondigny, et se grossit sur sa gauche du Cébron, du Thouarel, de la Vrine et de l'Argenton. L'Aubeney, le Layon qui reçoit l'Hyrôme sur sa droite, l'Evre et la Dive, sont cinq affluents de gauche de la Loire, qui ont leur confluent à Saumur, vis-à-vis Chavenière, à Chalonnes, au-dessous de Saint-Florent et vis-à-vis le Cellier.

L'Ognon, la Boulogne, la Logne et le Tenu versent

dans le lac de Grand-Lieu, et l'Achérau qui en débouche, se jette dans la Loire au-dessus de Nantes. A trois lieues de cette ville, entre les routes conduisant de cette cité à Legé et Pornic, se trouve le lac de Grand-Lieu, vaste réservoir de quinze cents arpents de superficie, alimenté par les quatre ruisseaux dont nous avons parlé. L'occupation des deux principaux villages qui bordent ce lac, le Port-Saint-Père, situé à l'extrémité occidentale, et Saint-Philbert à l'extrémité opposée, est d'une importance majeure, en ce que la position du premier sur le chenal du lac assure la communica-cation de Nantes avec la côte et Pornic, et parce que le second coupe le chemin de Nantes à Machecoul, ainsi que la route de la première de ces villes avec celle des Sables-d'Olonne. Aussi les deux parties ennemies se disputèrent souvent la possession de ces deux points et principalement du dernier. Le Falleron, le Dain, les canaux d'Etier et du Perrier, le Ligneron, la Vie, le Jaunay, l'Auzance, le Peray, le Gui-Châtenay, sont des cours d'eaux tributaires directs de l'Océan qu'on rencontre depuis la baie de Bourgneuf jusqu'à la Rochelle; ces cours sont peu considérables, mais ils ne laissent pas que d'apporter beaucoup d'obstacles aux mouvements des troupes, parce que dans l'hiver et par des temps de pluie, ils se débordent et inondent les terrains environnants.

Les forêts, auxquelles on donne ce nom dans le Bocage, sont des bois assez étendus qui se touchent d'assez près pour donner aux gens du pays des moyens d'évasion et une retraite facile. C'est la proximité des forêts de Grande-Lande, de Touvois et de Roche-

Servière aux alentours de Legé, qui rendaient la possession de cette commune située sur une hauteur par laquelle se trouve dominée la plaine, si importante pour Charette. A l'exception de ces forêts, de celles de Machecoul, de Princé, de Leppo et de Torfou, les bois se composent d'épais taillis; le chêne, le hêtre, l'orme, le bouleau, sont les arbres qui dominent.

On ne trouve point dans le Bocage de grandes villes: les plus considérables à l'époque de l'insurrection, telles qu'Argenton-le-Château, Châtillon, Beaupréau, Clisson, Chollet, Machecoul, Montaigu, Mortagne, la Roche-sur-Yon, ne pouvaient être considérées que comme de gros bourgs : les châteaux qui dominaient quelques-unes servaient moins à les protéger qu'à rappeler aux habitants l'obéissance que le système féodal leur avait jadis imposée. Ces bourgs ainsi que les villages étaient peu nombreux et fort distants les uns des autres.

On ne voit pas dans ce pays demi sauvage de grands corps de ferme, le territoire étant partagé en métairies exploitées par la famille du fermier et quelques valets; ces métairies, dont la plupart ne rapportent au propriétaire qu'un revenu de quelques centaines de francs, étaient rarement affermées: les produits se partageaient par moitié, ce qui établissait entre le propriétaire et le métayer une communauté d'intérêts et de relations habituelles. Le paysan se trouvait ainsi, par intérêt autant que par devoir, dévoué au seigneur dont il dépendait, mais qui le traitait avec bienveillance et affabilité.

On rencontrait assez de châteaux, mais ils étaient

bâtis avec plus de solidité que d'élégance, et meublés sans luxe : on n'y voyait en général ni grands parcs, ni beaux jardins. Les nobles y vivaient sans faste et même avec une grande simplicité. Leur plus grand luxe était dans la bonne chère, et leur principal amusement dans la chasse pour laquelle ils étaient passionnés; rarement ils allaient à la cour, et préféraient une vie indépendante aux usages gênants et à l'étiquette minutieuse des palais.

Le terrain peu fertile est très morcelé : souvent des champs assez étendus restent longtemps incultes et se couvrent alors de grands genêts ou d'ajoncs épineux derrière lesquels on peut aisément se cacher. Ceux en culture sont divisés en pièces de plusieurs arpents, entourés de haies vives, très serrées et soutenues par des yeuses ou arbres noueux, irrégulièrement plantés et rapprochés les uns des autres. C'est dans le creux de ces arbres que le paysan dépose habituellement son fusil qu'il ne quitte presque jamais, même pour aller entendre la messe. Ce rustre, qui tout à l'heure labourait son champ, ou fauchait son pré, se transforme l'instant d'après en chasseur aussi rusé que patient : a-t-il aperçu une pièce de gibier qui pourra l'indemniser de sa poudre et de son plomb, il saisit subtilement son arme, se tapit derrière un arbre, d'où suivant sa proie d'un œil attentif, il l'ajuste au moment opportun, et ne lâche la détente que pour la faire tomber.

On ne saurait dire si c'est au besoin d'éviter les contestations, ou à l'usage favorable à la paresse d'enfermer les bestiaux sans les garder, que sont dues les



clôtures de chaque pièce de terre, si difficiles à forcer: mais les permanents obstacles qu'elles forment rendent le pay imprenable, la guerre des masses impossible, et alors on conçoit que la lutte entre des troupes régulières et des partisans devienne interminable.

Le Marais, qui comprend toute la partie des côtes occidentale et méridionale du département de la Vendée, ainsi que celle des côtes de celui de la Loire-Inférieure située sur la rive gauche de ce fleuve, autrefois couvertes par la mer qui ne l'a abandonnée que depuis quelques siècles, s'étend depuis la ville des Sables-d'Olonne jusqu'à Port-Saint-Père, près de Paimbœuf. C'est un terrain marécageux, submergé jadis par l'Océan, mais que la persévérance et l'industrie de l'homme lui ont arraché. Parmi les canaux qui traversent le marais et conduisent à la mer, celui de Luçon mérite une attention particulière; ce canal, ébauché par la nature, fut terminé par la main de l'homme longtemps avant le desséchement des marais. Sa direction est nord et sud; il sépare les marais de Triaize et de Champagnié, auxquels il causerait un préjudice incalculable, si ses levées venaient à être emportées.

On rencontre dans le Marais peu de villages ou hameaux, mais nombre de petites habitations et de chaumières éparses. Les propriétés y sont divisées en carrés irréguliers, de l'étendue d'une journée de travail et séparés par des fossés larges de neuf pieds et profond de sept à huit. Les habitations sont construites sur un des quatre angles du carré, très près du fossé dont les bords sont relevés, et sur lesquels on cultive à la bêche les plantes céréales. Le fossé de chaque rec-

tangle a son écluse, et au milieu est un gras pâturage où l'on élève une grande quantité de chevaux et de bêtes à cornes, richesse du pays. Ainsi isolés, les habitants communiquent entre eux de deux manières, soit en franchissant les fossés avec leurs *trimples* ou perches longues de dix à douze pieds, soit en les traversant avec des yoles ou canots faits de troncs d'arbres du pays. Rien n'égale leur adresse et leur célérité dans ces deux moyens de communications. Les eaux des fossés sont fournies par la mer : elles sont reçues d'abord dans un grand et large canal, dont l'entrée s'ouvre et se ferme au moyen d'une écluse construite sur le bord de la mer : à cette extrémité sont les marais salants.

On désigne sous ce nom une étendue de terres situées le long des côtes du département de la Vendée et touchant celles du département de la Charente-Inférieure, que la mer recouvre à la marée montante de ses eaux qui déposent en s'évaporant un [illegible] grossier dans des rigoles disposées en carré à cet effet. Ce terrain comprend en longueur un espace de cinq à six lieues, depuis le corps-de-garde de Gronin jusqu'à la pointe de Laiguillon, en suivant les contours de la côte depuis cette pointe jusqu'au corps-de-garde d'Enandre : sa largeur est de trois à quatre lieues du bord de la mer jusqu'auprès de la ville de Luçon. Les marais sont coupés par un infinité de canaux dont les principaux aboutissent à un long et large canal dit *Ceinture-des-Hollandais*, bordé d'une digue pour préserver l'intérieur du pays des inondations que pourraient causer les hautes marées. Une route venant de

Marans traverse une bonne partie de ces marais, passe sur la Ceinture-des-Hollandais et va rejoindre la grande route de Luçon à Fontenay. On y voit peu d'habitations, quelques chaumières et huttes seulement servent de retraite aux ouvriers employés à l'exploitation du sel, dont le produit revenait en partie au Chapitre de Luçon.

A peu de distance du Marais dont elles font pour ainsi dire partie à cause de leur proximité du continent, sont les îles de Bouin et de Noirmoutiers. La première qui a environ quinze kilomètres ou trois lieues de superficie, n'est séparée de la terre ferme que par la petite rivière du Dain; elle est traversée dans sa largeur par le canal de Grand-Champ et par les Tiers-du-Gué, de la Louippe et de Cloudys, qui conduisent l'eau de la mer dans les marais salants exploités par les habitants de quelques hameaux répandus dans cette île. Une ligne de retranchements depuis la pointe des Potou jusqu'au corps-de-garde des Crilles et appuyée par une batterie établie à la pointe du Paracau, défend cette partie de l'île du côté de la baie de Bourgneuf par lequel on pourrait l'attaquer.

L'île de Noirmoutiers, située à la pointe nord-ouest du département de la Vendée ferme au sud la baie de Bourgneuf, elle a quinze kilomètres environ ou trois lieues de superficie. Séparée du continent dans sa partie inférieure par un étroit canal de mille mètres, elle renferme dans une longueur irrégulière de dix-neuf mille mètres, très rétrécie dans sa moitié, et sur une largeur de neuf mille, la ville de Noirmoutiers, les villages de Barbatre, de la Fosse et quelques hameaux.

A la pointe de la Fosse, est établie une batterie défendant la rade et l'embouchure du goulet de Fromentine. Le principal produit de cette île, dont le sol peu fertile est formé en partie du sable mouvant que la mer y amoncèle tous les jours, consiste en sel et un peu de petit bétail : elle a un port qui peut recevoir des barques de cinquante à soixante tonneaux : la rade du bois de la Chaise, défendue par le petit fort Saint-Pierre, située près de cette île, est excellente et peut recevoir de grands navires en relâche ou en chargement.

Comme dans tous les temps, et surtout en hiver, ces marais sont couverts d'une grande quantité d'oiseaux aquatiques, les habitants sont pourvus d'armes à feu, et particulièrement de celles dites canardières avec lesquelles ils s'exercent au tir : ils y sont très adroits. Dans l'été, les chemins sont mauvais, dans l'hyver, ils sont noyés et impraticables.

La nature de ces contrées n'offrant au paysan vendéen que de rares occasions de fréquenter les habitants des grandes villes, il avait peu de moyens de s'instruire et de se civiliser : il bornait son ambition au produit de son champ et à la vente de son bétail. Quant à ses relations ordinaires, à l'exception du curé de sa paroisse qui possédait toute sa confiance et du seigneur du lieu, pour lequel son respect tenait de la familiarité, elles ne s'étendaient pas au delà de son voisinage. Ainsi, l'on ne doit pas s'étonner si l'empire que les nobles et les prêtres exerçaient sur l'esprit d'hommes aussi crédules qu'ignorants, en fit tout d'abord des soldats pleins de courage et de dévouement à leur cause.

Ce fut avec de tels hommes et sur un théâtre pareil que s'engagea une lutte de plusieurs années, lutte de sang et de carnage, où les troupes républicaines eurent à combattre des paysans accoutumés au travail, endurcis aux privations et à la fatigue, vivant de peu, et pardessus tout, animés du fanatisme religieux.

---

## CHAPITRE II.

Plan de contre-révolution organisé en Bretagne par le marquis Taffin de la Rouarie, et pourquoi il échoua.

Dans le mois de mars 1792, il se forma en Bretagne une coalition royaliste, sous la direction du marquis Taffin de la Rouarie, homme d'esprit et de courage, connaissant les intérêts de sa province et leur étant attaché avec toute la ténacité d'une tête bretonne. Il avait servi avec distinction dans les guerres d'Amérique, et faisait partie des douze députés des Etats de Bretagne qui, sous le ministère et par les ordres du cardinal de Brienne, furent incarcérés à la Bastille, pour avoir porté au pied du trône le vœu unanime des Etats de la province, relatif au maintien de l'ancienne constitution.

Ce ne fut donc point pour ramener les abus de l'ancien régime dont il avait été victime, que la Rouarie forma le projet gigantesque d'expulser les jacobins de son pays et de s'y maintenir contre toutes les forces du nouveau gouvernement. Sa pensée exclusive était le rétablissement des Etats de Bretagne que le nouveau

système avait aboli. Par son influence et celle des nobles mécontents du nouvel ordre de choses, il parvint à former un parti qui s'étendit non-seulement dans les campagnes, mais encore dans beaucoup de villes où il avait des intelligences et des coopérateurs parmi les gardes nationales et les membres des administrations. Une contribution volontaire des royalistes qui jouissaient encore du revenu de leurs biens produisit des sommes considérables : on enrôla presque toute la jeunesse des campagnes et une partie de celle des villes ; on forma secrètement des magasins d'armes et de munitions, et les coalisés s'exercèrent journellement aux manœuvres militaires et même à l'exercice du canon.

Le plan de la Rouarie, qui reçut des princes français émigrés à Coblentz une commission pour commander en Bretagne au nom du roi, était d'opérer une contre-révolution générale ; c'etait entreprendre beaucoup. Son plan fut adopté à Coblentz, mais on n'y comprit les mouvements de l'intérieur que comme moyens secondaires et entièrement subordonnés aux efforts qu'on se promettait du dehors ; ainsi, les opérations de la coalition de la Rouarie devaient coïncider avec celles des puissances étrangères ; mais la décision du conseil des princes français étant soumise aux changements subits et imprévus des circonstances de l'intérieur, ainsi qu'aux lentes révolutions des cabinets étrangers, l'entreprise méditée par la Rouarie, qu'il fallait mener rapidement, éprouva des retards. On perdit un temps précieux en explications avec le dehors, on laissa échapper les occasions favorables. Cepen-

2.

dant, à force de solliciter une décision, la Rouarie parvint à l'obtenir : mais au moment d'agir, et quand tout fut prêt pour une explosion générale, la Rouarie reçut contre-ordre: comme il ne peut le faire parvenir partout assez à temps, les attaques partielles qui eurent lieu, et qu'on n'avait pas eu le temps de contremander furent aussitôt comprimées par les forces militaires dirigées par le commandant de la division territoriale. Des mesures aussi mal prises inspirèrent la méfiance, les soupçons amenèrent la trahison, tout fut découvert par le médecin de la Rouarie, Cheftel, et son confident intime, lequel donna le secret de la coalition. La Rouarie obligé de se cacher, et poursuivi d'asile en asile, mourut de fatigue et de chagrin dans une campagne où il s'était réfugié: Eliot, son coopérateur principal et son ami, fut arrêté et condamné à mort. La plupart des listes générales et particulières sur lesquelles se trouvaient portés les agents principaux de la coalition, et qui indiquaient les bureaux de correspondance et d'enrôlement, firent connaître les complices sur lesquels la justice mit la main, et qu'elle condamna ensuite sans ménagement.

Cependant, la fermentation prolongée qui avait agité toutes les têtes jointe aux recherches plus que rigoureuses prises par la Convention pour atteindre les contumaces, détermina ceux-ci à sortir enfin de leurs retraites les armes à la main. On vit se former en même temps sur plusieurs points des rassemblements tumultueux de paysans; mais, comme ils n'avaient point d'organisation, et qu'ils agissaient sans accord ni plan déterminé ,les bandes se dispersèrent d'elles-mêmes.

Les esprits néanmoins restèrent disposés à se soulever contre la Convention, dès qu'il se présenterait un chef pour leur donner une direction; mais ces dispositions furent neutralisées par les renforts de troupes qu'on envoya dans les départements de l'Ouest, et par le parti qu'on prit d'en mettre en cantonnement dans la plupart des villes et des bourgs, qui n'avaient jamais eu de garnison auparavant.

---

## CHAPITRE III.

Cathelineau. Il se met à la tête des révoltés; ses premiers succès. Stofflet et plusieurs nobles se joignent à lui, motifs de ces derniers. Avantage remporté par un parti d'insurgés, commandés par le chevalier Charette de la Contrie. Détails sur ce chef.

Sur la fin de l'année 1792, les germes de mécontentement qui couvaient dans les contrées de l'Ouest, contre le gouvernement républicain récemment établi, se développèrent rapidement, lorsqu'on y apprit la condamnation et le supplice de Louis XVI; la loi du recrutement de 300,000 hommes fut le prétexte et le signal de l'explosion. Le 10 mars 1793, jour fixé pour le tirage au sort des hommes à fournir pour le canton de Saint-Florent-le-Vieil, département de la Loire-Inférieure, les jeunes gens, déjà mal disposés, se mutinent, dispersent la force armée appelée pour protéger l'opération du tirage au sort, et pillent l'hôtel-de-ville.

Quand la première ivresse du succès fut passée, ils ne pensèrent pas sans effroi aux suites de leur révolte,

et sentant le besoin d'un chef expérimenté, qui pût les tirer d'embarras, ils jetèrent les yeux sur le marquis de Bonchamp, issu d'une ancienne famille du Poitou, et jouissant d'une grande considération dans le pays. Ce gentilhomme, alors âgé de trente-trois ans, avait fait, en 1782, la campagne de l'Inde, comme lieutenant, et ensuite comme capitaine de grenadiers dans le régiment d'Aquitaine, et y avait acquis la réputation d'un bon officier. Démissionnaire en 1790, il s'était retiré dans sa terre de la Baronnière, près de Saint-Florent. Ce fut là que les insurgents lui envoyèrent une députation pour le prier de se mettre à leur tête. Bien qu'attaché de cœur et par principes à l'ancien régime, il hésitait; mais pressé par leurs vives instances, il partit avec eux pour Saint-Florent, dans l'intention de se porter pour médiateur plutôt que comme chef des révoltés.

Le bruit de l'événement du 10 mars parvint bientôt au village de Pin-en-Mauge, près Beaupréau, où demeurait Cathelineau, voiturier de profession, et de plus, sacristain de la paroisse de ce bourg. Cet homme, alors âgé de trente-quatre ans, père de plusieurs enfants, d'un caractère simple, était fort considéré, à cause de sa grande dévotion qui lui valut, par la suite, le surnom de *Saint d'Anjou* de la part de ceux qu'il conduisait au combat. Il était occupé chez lui à pétrir du pain, lorsqu'il apprit le soulèvement de Saint-Florent. Il sort aussitôt dans la rue, harangue les habitants, et leur persuade de s'armer pour se soustraire au châtiment qui menace le canton au sujet de la révolte. Le 12, il fait sonner le tocsin, réunit quelques

centaines d'hommes des villages voisins, et les mène à Jallais, où il enlève et désarme un poste de quatre-vingts soldats du 84e régiment, défendu par une pièce de campagne, la première que possédèrent les Vendéens, et qu'ils nommèrent le Missionnaire; de là, il marche à Chemillé, y attaque et met en déroute trois compagnies du même régiment, qui lui abandonnent trois pièces de canon.

Le 14, Cathelineau fut rejoint par le nommé Stofflet, ex-caporal au régiment de Lyonnais, infanterie, où quinze années de service lui avaient donné quelque instruction militaire. Les fonctions de garde-chasse du comte Colbert de Maulevrier, son ancien colonel, l'ayant mis en relations fréquentes avec les métayers et les artisans qui le regardaient comme un homme bien supérieur à eux, il en détermina une centaine à le suivre et à prendre part à la révolte. Le 15, les insurgents se portèrent sur la ville de Chollet, chef-lieu de district, et renommée par ses fabriques de toiles; ils l'attaquent et s'en emparent, malgré la résistance de quatre cents hommes du 60e régiment d'infanterie, qui avaient du canon : ils y trouvèrent des armes, des munitions et de l'argent. Le marquis de Beauveau, procureur syndic, périt en voulant ramener les révoltés à la raison.

L'insurrection gagna rapidement les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Loire-Inférieure, et de Mayenne-et-Loire, dans lesquels il n'y avait presque pas de troupes. Dans les premiers moments, beaucoup de nobles restèrent indécis dans leurs manoirs, attendant la suite des événements pour se

déclarer : lorsqu'ils virent que les têtes s'exaltaient, et qu'ils apprirent que les succès de Cathelineau avaient donné de l'extension à la révolte et grossi les rassemblements, ils rougirent de leur inaction. Dans la crainte d'être signalés comme déserteurs de la religion et de la royauté, et surtout de perdre leur influence sur les paysans, s'ils demeuraient neutres dans la lutte qui se préparait en leur faveur, ils se joignirent aux insurgents, et en réglèrent les mouvements.

Leurs premiers efforts se dirigèrent contre les receveurs des domaines nationaux, chargés de la vente des biens du clergé et des émigrés. La plupart de ces fonctionnaires se réfugièrent alors dans les grandes villes, abandonnant caisses, papiers et registres : ceux qui ne purent se sauver furent maltraités, quelques-uns même massacrés.

A cette même époque les nommés Savin et Jolly, ce dernier ancien militaire, formèrent des rassemblements dans les cantons de la Roche-sur-Yon et de Palluau, et s'étant réunis à celui du canton de Legé, à la tête duquel les paysans avaient mis le chevalier Charette de la Contrie, ils obtinrent un avantage marqué à Pornic, près Paimbœuf, qu'occupait un détachement de la garde nationale de cette dernière ville, et qu'ils désarmèrent.

Ce fut le début de ce chef dont l'opiniâtre résistance rendit le nom célèbre dans cette guerre : il avait alors trente ans. Né le 21 avril 1763 à Couffé, près d'Ancenis, d'une famille noble et considérée, François-Athanase Charette de la Contrie était alors ex-lieute-

nant de vaisseau de la marine royale qu'il avait quittée pour se rendre à Coblentz, lorsque la manie de l'émigration saisit presque tous les nobles, mais ayant joué gros jeu, Charette était revenu en France en février 1792, léger d'argent, après avoir acquis la conviction du peu de fonds à faire sur le rassemblement de tant d'individus divisés d'opinions et d'intérêts, les uns voulant le rétablissement de l'ancien régime, d'autres un gouvernement monarchique mitigé, etc., mais tous plus disposés à commander qu'à obéir.

Lors de la journée du 10 août 1792, Charette se trouvait à Paris : on ignore s'il y prit part, mais quand l'insurrection éclata dans la Vendée, il vivait retiré dans le petit château de Fonteclause en Poitou, ayant pris les habitudes et le genre de vie insouciante des gentilshommes campagnards. Il évita d'abord de prendre part au mouvement, mais les insurgents l'ayant menacé s'il restait plus longtemps inactif, il se mit à leur tête, et le 23 mars il marcha sur Pornic, qu'il emporta comme nous venons de dire. Après avoir pillé et incendié cette ville, il revint avec quatre mille hommes sur celle des Sables-d'Olonne. Cette place située sur l'océan Atlantique, entre la Rochelle et l'île de Noirmoutiers, susceptible d'une défense facile contre des forces supérieures, à cause des nombreux défilés qui la précèdent et des marais salants qui la couvrent, n'avait alors que quelques fortifications en mauvais état : aussi Charette espérait en faire une place de sûreté qui lui faciliterait les moyens de communiquer avec les émigrés réfugiés aux iles anglaises de Gersey et de Guernesey. Il tint cette ville bloquée

pendant plusieurs jours et essaya de l'emporter. Mais la garnison, composée d'un bataillon du 32e régiment d'infanterie et du 1er bataillon de volontaires de la Loire-Inférieure, sous les ordres du général de brigade Boulard, résista aux diverses attaques de Charette, que l'arrivée de deux bataillons bordelais obligea de renoncer à son entreprise ; mais il réussit dans celle qu'il dirigea contre l'île de Noirmoutiers, dont une bande dite troupe des marais, sous ses ordres du chevalier Guerry de la Fortunière, s'empara le 29 mars 1793.

---

## CHAPITRE IV.

État des troupes stationnées dans les 12e et 13e divisions territoriales au mois de mars 1793. Mesures du gouvernement pour étouffer les étincelles de la guerre civile. Formation d'une armée spécialement destinée à combattre les insurgents, Envoi à Niort du général Berruyer et de l'état-major de l'armée de réserve ; ses premières dispositions; son peu de confiance dans ses troupes; elles lâchent pied. Conduite des officiers généraux et de la 35e légion de gendarmerie à pied. Succès balancés des insurgents.

Lorsque les premiers soulèvements éclatèrent, quoique le gouvernement eût été prévenu des mauvaises dispositions des populations des départements de l'Ouest, ses agents avaient de très faibles moyens pour les comprimer. Il y avait peu de troupes disponibles sur la côte, la majeure partie des régiments de ligne qui formaient les garnisons habituelles des grandes villes et des places maritimes des 12e et 13e divisions territoriales ayant été dirigée depuis un an vers les frontières du nord et de l'est, où le danger paraissait bien plus pressant.

On ne les avait remplacées que par un petit nombre de bataillons de nouvelle levée, peu habitués au service et à la discipline militaire. Ainsi, dans la 12e division, le nombre de troupes en état de combattre se réduisait à quatre bataillons des 4e, 60e, 84e et 110e régiments de ligne, lesquels avec quelques détachements de canonniers volontaires formaient une force d'environ dix-huit cents hommes, répartis dans les communes de Paimbœuf, Pornic, Sainte-Pazanne, Bourgneuf, Machecoul, Challans, Saint-Gilles et Talmont.

La ville des Sables-d'Olonne avait pour garnison le 1er bataillon du 32e régiment d'infanterie, le 1er bataillon de la Loire-Inférieure, et environ quatre cents hommes de troupes de la marine. Les villes de Niort, Fontenay, Saint-Maixent, Luçon, Marans, étaient gardées par des bataillons de gardes nationales, donnant un ensemble de douze à quinze mille hommes.

Dans la 13e division dont l'immense étendue de côtes nécessitait un plus grand nombre de troupes, elles étaient cantonnées ainsi qu'il suit : le 1er bataillon de la Seine-Inférieure occupait Guerande; le 3e de Mayenne-et-Loire, Vannes; le 1er du 109e régiment d'infanterie, Port-Louis; le 1er du 41e régiment et le 1er du Morbihan, Lorient; et le 1er du 44e régiment, Quimper.

Le 77e régiment, le 1er bataillon du Finistère, le 3e d'Ille-et-Vilaine, les 3e et 4e des Côtes-du-Nord, et le 11e de Paris, étaient en garnison à Brest et aux forts qui en dépendent.

Un détachement du 77e régiment était à Saint-Pol-de-Léon.

Le 1er bataillon du 92e régiment à Saint-Brieux, et le 1er du 36e à Saint-Malo.

Le 39e régiment et un détachement de la garde nationale de Nantes, avec deux escadrons du 19e régiment de dragons, formaient la garnison de Rennes.

Le 5e bataillon de la Manche et trois compagnies de canonniers volontaires gardaient Nantes.

Le 4e bataillon de la Charente était à Savenay, et le 12e de la république au château d'Aux, près de Nantes.

La garnison de Belle-Ile-en-Mer se composait du 9e régiment d'infanterie, du 2e bataillon de l'Indre et d'une compagnie d'artillerie.

Dans cette division, sur 12,504 hommes de garnison, on ne pouvait en compter qu'un peu plus de cinq mille de troupes de ligne. Dans les villes de Nantes, d'Angers et de Saumur, dont la population avait embrassé chaudement les principes de la révolution, la garde nationale faisait le service conjointement avec la gendarmerie et quelques compagnies d'invalides.

La force totale des troupes de ces deux divisions s'élevait donc à trente-deux mille hommes, y compris tous les bataillons de nouvelle levée, quelques détachements de canonniers, de gendarmes et de dragons. C'eût été sans doute suffisant pour comprimer l'insurrection, si elles eussent été en état d'entrer en campagne, et qu'elles eussent été maniées par un général habile; mais, disséminées comme elles l'étaient, elles

manquaient l'objet qu'on s'était proposé de remplir, en les faisant cantonner dans le pays.

La 12e division était sous les ordres du lieutenant général Verteuil, trop âgé pour déployer l'activité nécessaire dans des circonstances difficiles, et la 13e commandée par le général Canclaux, ancien major de cavalerie, nommé récemment au grade de lieutenant général, officier capable, patriote éclairé, mais n'ayant jamais eu de grand commandement.

Un décret de la Convention, du 1er octobre 1792, avait nommé le lieutenant général la Bourdonnaye, général en chef de l'armée des côtes; mais cette armée était tellement faible, que le général, qui savait qu'un mécontentement sourd couvait en Bretagne, avait, dès le 6 février 1793, insisté auprès du ministre de la guerre et du conseil exécutif sur la nécessité de lui envoyer promptement des renforts, attendu le peu de moyens qu'il avait à sa disposition : mais le ministre ne croyant pas le danger aussi imminent que le général l'annonçait, lui répondit que les mesures nécessitées par la trahison de Dumouriez s'opposaient à l'envoi des secours annoncés à l'armée de l'Ouest, et se borna à envoyer pour renfort quelques bataillons de volontaires, tandis qu'il aurait fallu avoir une forte masse de bonnes troupes. Ce ne fut qu'après les succès obtenus par les insurgés, que la Convention décréta qu'une partie de l'armée de *réserve* commandée par le général Berruyer, et destinée à couvrir Paris, serait dirigée dans les départements de l'Ouest, pour opérer la réduction des rebelles.

En attendant que cette armée, formée de bataillons

de nouvelle levée, assez mal équipés, peu instruits, et indisciplinés, pût arriver sur le théâtre des opérations, le général la Bourdonnaye reçut l'ordre de dissiper sur la rive droite de la Loire plusieurs rassemblements séditieux. D'après les instructions de la Bourdonnaye, Canclaux marcha avec le 3e bataillon de Mayenne-et-Loire, deux cents hommes du 109e régt., quarante gendarmes et quatre pièces de canon à la rencontre d'un rassemblement de plus de quatre mille paysans qui se portait sur Vannes, aux cris de : Vive le Roi! point de recrutement! Il les attaqua et les mit en déroute; plusieurs jours après, il enleva le château de Rochefort, point central de l'insurrection, situé près de Redon, à un fort parti de révoltés commandés par le chevalier Guérin de la Rivière, qui perdirent cent des leurs dans le combat.

Le général Berruyer s'étant enfin rendu à son nouveau poste avec les généraux de brigade Duhoux et Alexandre Berthier, disposa son corps, composé de douze bataillons de gardes nationaux, auxquels s'étaient joints plusieurs autres des gardes nationales des départements voisins du théâtre de l'insurrection. La gauche, forte de sept à huit mille h., formant la brigade du général Beaufranchet d'Ayat, fut répartie sur la route de Niort à Parthenay : le centre, de six à sept mille hommes, commandés par le général Leygonier, ex-colonel du régiment Royal-Roussillon cavalerie, fut cantonné à Bressuire, Doué et Vihiers. La droite de trois à quatre mille h., sous les ordres du général Duhoux, fut placée à St.-Lambert, à trois lieues d'Angers, et la 35e légion de gendarmerie à pied, forte d'environ

neuf cents hommes, qui avait pour chef le lieutenant-colonel Rossignol, forma la réserve et s'établit sur les hauteurs d'Erigné, qui couvrent les Ponts-de-Cé, le bourg qui en dépend, et en font une position importante, parce que ces ponts joignent les deux rives de la Loire par une suite de chaussées, où passe la route d'Angers à Fontenay-le-Comte et Poitiers.

On arrêta dans un conseil de guerre que ces corps agiraient en même temps et se porteraient, la gauche sur Fontenay et Chantonnay, le centre sur Mortagne et Tiffauges, et la droite sur Chollet et Saint-Florent. Ces troupes se portant alors simultanément en avant, et se resserrant les unes sur les autres pour arriver aux extrémités du département de la Vendée et de la Loire-Inférieure, avoisinant l'embouchure de la Loire, devaient chasser devant elles les insurgents, les détruire successivement et les précipiter dans le fleuve ou dans la mer, pendant que le général la Bourdonnaye, dont l'armée fut presque confondue avec celle de réserve pour opérer conjointement contre les insurgés de l'Ouest, garderait de son côté la rive droite de la Loire dont il interdirait le passage aux révoltés.

Ce plan, proposé par Berruyer, n'était pas mal conçu, mais pour l'exécuter fructueusement il fallait d'autres soldats que ceux de l'armée improvisée de ce général; la plus grande partie se composait de gardes nationales mises en réquisition dans les départements voisins de la révolte, et qui marchaient à contre-cœur. La plupart, pères de famille, mal armés, manquant des effets les plus indispensables, n'étaient venus,

disaient-ils, que pour donner un coup de main, et demandèrent au bout de quinze jours à retourner chez eux, où leur présence était nécessaire. Aussi Berruyer, militaire expérimenté, ne jugea pas convenable de rien entreprendre sans le renfort de bonnes troupes qu'il attendait de Paris, dans l'espoir que leur exemple électriserait ces soldats de fraîche date, et leur donnerait quelque énergie; il se borna à la défensive, et établit son quartier général au Pont-de-Cé, auprès d'Angers, d'où son armée tirait ses subsistances.

Cette détermination était fondée sur la raison, mais les commissaires de la Convention Auguis et Carra, voulant se faire auprès d'elle un mérite de leur zèle, ordonnèrent à Berruyer d'agir.

En conséquence, le 10 avril, le général ordonna les dispositions suivantes :

Le corps d'armée de Saint-Lambert eut l'ordre de se mettre en marche le 11 pour attaquer les insurgents à la Jumelière et à Chemillé, distant de deux lieues et demie de Saint-Lambert; les généraux Leygonier et d'Ayat devaient de leur côté se porter sur Vézin et Coron, afin de seconder l'entreprise principale sur Chemillé, pendant qu'une brigade de la division du centre, commandée par le colonel Quetineau, s'emparerait du village des Aubiers.

Au jour dit, Berruyer ayant partagé le corps de Saint-Lambert en deux colonnes d'environ deux mille hommes chacune, donna le commandement de celle de droite au général de brigade Duhoux pour se porter sur la Jumelière, et se réserva avec le général Menou, son chef d'état-major, la conduite de celle de gauche

destinée à l'attaque de Chemillé, Duboux eut peu de peine à s'emparer de la Jumelière, pendant que Berruyer, qui avait divisé sa colonne en deux, se présentait par la droite et par la gauche devant le bourg de Chemillé, à l'entrée duquel les Vendéens, commandés par Cathelineau, Stofflet et d'Elbée, s'étaient retranchés.

Aux premiers coups de la mousqueterie de l'ennemi, une grande partie des gardes nationales requises saisie de frayeur lâcha pied; d'autres se couchèrent par terre, sans que les exhortations ni les menaces des officiers généraux et des représentants du peuple eussent le pouvoir de les faire relever et de se porter en avant, ce qui obligea Berruyer à se retirer en arrière en attendant que la colonne de Duhoux fût arrivée : il fit alors avancer la 35ᵉ légion de gendarmerie à pied, et se mettant leer tête, il la conduisit l'épée à la main contre les retranchements des Vendéens. Animée par ce noble exemple et celui des généraux Duhoux et Menou, cette légion, formée des ci-devant Gardes-Françaises et des vainqueurs de la Bastille, s'élance vers les retranchements, les enlève à la baïonnette, et pénètre dans le bourg malgré le feu très vif de mousqueterie partant des maisons et de l'église, s'empare de cinq pièces de canon, dont une de huit, et délivre cent trente-trois prisonniers. Les républicains eurent dans ce combat treize hommes et deux officiers supérieurs tués et soixante blessés : la perte des Vendéens fut de deux à trois cents. La nuit étant survenue, Berruyer, qui ignorait à combien d'ennemis il avait affaire, se retira à Saint-Lambert.

Le général Leygonier, qui était parvenu à s'emparer de Coron et de Vezin, n'arriva pas assez à temps pour appuyer l'attaque de Chemillé : le colonel Gauvillier, ex-inspecteur des domaines et commandant de la garde nationale d'Angers déposta l'ennemi de Saint-Florent et poussa même jusqu'à Beaupréau; mais le colonel Quetineau, repoussé du village des Aubiers par un parti nombreux d'insurgés accourus de Jallais avec Bonchamp et Larochejacquelein, se retira sur Bressuire. Le 19, les Vendéens, encouragés par ce premier avantage, se rassemblèrent à Chollet au nombre de dix à douze mille sous la conduite de Bonchamp et de Stofflet, attaquèrent la division Leygonier, qui occupait Coron, Vezins et Trémentines, et emportèrent, sans presque éprouver de résistance, les retranchements des républicains, qui s'enfuirent en désordre malgré tous les efforts du général pour les rallier; ce ne fut qu'à la ferme contenance d'un bataillon du Finistère qu'il dut la conservation de son artillerie; il se replia sur Doué, à deux lieues de Saumur, où la nouvelle de la prise de deux compagnies de la garde nationale de cette ville jeta la consternation; les insurgents les renvoyèrent quelques jours après, dans l'espoir que cet acte de clémence disposerait la population en leur faveur.

La déroute de la division Leygonier entraîna la retraite du détachement qui occupait Saint-Florent; les Vendéens conduits par Cathelineau et Stofflet l'ayant attaqué le 23 et l'ayant forcé, après une faible résistance, à évacuer ce poste, où ils trouvèrent cinq pièces de canon et quantité de fusils jetés par les

fuyards : les détachements placés à la Jumelière et à Montrevault s'étaient repliés dès le 19 sur Saint-Lambert. Berruyer voyant alors sa gauche découverte par la déroute de Leygonier et sa droite par la retraite de Gauvillier, craignit de voir ses communications coupées, et se retira au Pont-de-Cé pour couvrir Angers et attendre les renforts qu'il ne cessait de réclamer, après avoir reconnu par sa propre expérience l'impossibilité de faire la guerre avec d'aussi mauvaises troupes que la plupart de celles qui composaient son armée, contre des hommes exaltés par le fanatisme religieux, se précipitant comme des furieux sur leurs adversaires avec la persuasion que périr pour leur croyance était le commencement d'un bonheur éternel.

L'inaction forcée de Berruyer n'empêcha pas le général Canclaux d'agir de son côté. Après avoir rétabli la tranquillité dans le département du Finistère, où quelques troubles s'étaient élevés, il revint à Nantes qu'il mit dans un état respectable de défense, et s'occupa des moyens de combattre les insurgés de la rive gauche. Le 20 avril, le général de brigade Beysser partit d'après ses ordres avec le 5e bataillon de la Manche, le 12e de la République, et une partie de la garde nationale de Nantes, formant environ trois mille hommes, et reprit sur les insurgés, commandés par Pajot, les postes de Port Saint-Père, de Bourgneuf et de Machecoul : il fut même au moment de faire jonction avec le corps du général Boulard, commandant l'arrondissement des Sables-d'Olonne, qui s'était avancé avec trois mille hommes jusqu'à Palluau, et

dont la réunion eût rétabli la communication entre Nantes, les Sables et la Rochelle, et coupé aux rebelles celle de la mer; mais Boulard sentant l'importance de ne pas laisser les insurgés s'établir dans l'île de Noirmoutiers, d'où ils pouvaient communiquer par la mer avec les Anglais et inquiéter la ville des Sables, forma le projet de reprendre cette île. Le 25, il se mit à la tête d'une colonne de seize cents hommes, composée de détachements des 32e et 110e régiments, faisant l'avant-garde, des 1er et 2e bataillons de la Gironde, et de cent vingt gendarmes à cheval avec quatre pièces de campagne, attaqua les insurgés dans leurs postes de Saint-Gilles, de la Motte-Achard, Challans et Palluau, et les en délogea successivement. Il revint ensuite aux Sables, en repartit le 27 pour passer dans l'île de Noirmoutiers avec cinq cents hommes, dont trois cents d'infanterie de marine et deux cents du 110e régiment. Il s'en empara, le 28, sans rencontrer de résistance, y fit reconnaître le gouvernement de la république, et imposa aux habitants une forte contribution de guerre, pour les punir d'avoir livré leur île aux révoltés.

---

## CHAPITRE V.

**Les insurgés prennent les villes de Bressuire et de Thouars. Expédition de Charette sur Sainte-Pazanne et Port Saint-Père. Défection de plusieurs détachements des troupes républicaines. Marche des Vendéens sur la ville de Fontenay ; ils éprouvent un échec qu'ils réparent par une victoire signalée et par la prise de cette ville.**

Le 2 mai, Cathelineau, Bonchamp et Stofflet ayant rassemblé à Chollet plus de douze mille paysans, se dirigèrent avec eux sur Argenton-le-Château et Bressuire, que le colonel Quetineau évacua pour aller se renfermer dans Thouars. Cette ville, située sur une hauteur, et ceinte de vieux murs sans fossés, est presque entièrement entourée par le Thouet, rivière profondément encaissée qui se jette dans la Loire à Saumur : deux ponts sont placés sur cette rivière, l'un qui touche à la ville et l'autre au village de Vrinne, à une demi-lieue au-dessous ; Quetineau les fit occuper comme avant-postes, mais les dispositions de défense furent mal entendues.

Le 5 mai, l'armée vendéenne, qui avait pris la dénomination d'armée catholique royale, s'étant renforcée de neuf à dix mille homme amenés par Lescure et Larochejacquelein, attaqua le pont de Vrinne, où étaient postés le 8e bataillon du Var, dit des Marseillais, et le 3e de la Nièvre, qui avaient élevé à la hâte avec des tonneaux et des charettes un épaulement armé de quatre pièces de campagne. Malgré l'infériorité de ses forces consistant en trois mille cent cinquante hommes, formés par les deux bataillons ci-dessus mentionnés, le 1er du 84e régiment, un de gardes nationales des Deux-Sè-

vres, un du district d'Airvault, un détachement de cavalerie nationale de cent-treize hommes, et soixante-deux canonniers de Poitiers et de Saint-Jean-d'Angély, Quetineau soutint l'attaque pendant plusieurs heures; mais Bonchamp ayant découvert à une lieue de la ville le gué, dit gué aux Riches, fit passer le Thouet à sa division, tourna la position de Vrinne, en délogea les républicains, qu'il rejeta en désordre dans la place, laissant deux cents des leurs au pouvoir des Vendéens.

Ceux-ci tournèrent aussitôt leur artillerie contre les murs de la ville, y firent plusieurs brèches, et jetèrent en bas les portes. Cédant alors aux instances pressantes des autorités et des habitants, qui craignaient le pillage, Quetineau, sommé de se rendre, mit bas les armes. On signa une capitulation d'après laquelle les Vendéens, maîtres de Thouars, des canons, des armes et des munitions, renvoyèrent les prisonniers de guerre, sans leur faire de mal. Les prisons de Thouars renfermaient plusieurs nobles arrêtés comme suspects, parmi lesquels le marquis de Lescure, le marquis de Donissant, son beau-père, et Bernard de Marigny, leur parent; ils prirent aussitôt parti dans l'armée libératrice. Cet exemple fut suivi par plusieurs soldats du 84e régiment auxquels les chefs vendéens firent accueil.

Il courut plusieurs versions sur la conduite de Quetineau : les commissaires de la Convention, qui voyaient la trahison partout où les armes de la république n'avaient pas le dessus, l'accusèrent de connivence avec les révoltés : les bataillons de Marseillais le taxèrent de lâcheté, le plus grand nombre lui repro-

cha d'avoir perdu la tête. En comparant les divers rapports sur cette affaire, on peut avancer que cet officier, qui ne manquait pas de bravoure, et dont le dévouement à la république était sincère, puisqu'il avait servi comme volontaire dans l'armée de Dumouriez, fut plus malheureux que coupable ; qu'il ne fut pas secondé par sa troupe, et enfin qu'il avait affaire à des forces infiniment supérieures aux siennes.

Sa faute principale, comme militaire, fut de n'avoir pas évacué Thouars assez à temps pour se retirer sur Montreuil qu'occupait la légion de Rosenthal, où sa jonction avec la division Leygonier eût couvert la ville de Saumur : ce qui plaide surtout en sa faveur, c'est que le 10 mai il s'échappa des mains des Vendéens, et alla se présenter au général Leygonier pour lui rendre compte de sa conduite ; mais déjà il n'appartenait plus à celui-ci d'en juger ; l'éclat donné à sa défaite était parvenu jusqu'à la Convention qui voulait s'en venger ; il fut envoyé à Paris, où le tribunal révolutionnaire le condamna à mort pour crime de trahison.

Pendant que ceci se passait à Thouars, Charette opérait une diversion en se portant sur Sainte-Pazanne, où il attaqua trois cents hommes du 4e régiment d'infanterie qui se débandèrent après une légère résistance. Il ne rentra à Machecoul qu'une centaine de soldats et deux officiers, le plus grand nombre avec sept officiers resta prisonnier de guerre : deux officiers seulement passèrent aux Vendéens. La conduite de cette troupe ne fut point un acte de lâcheté, mais plutôt l'effet de l'antipathie des soldats de ligne pour les

bataillons de volontaires nationaux, dont les anciens militaires affectaient de mépriser la composition et les opinions exagérées.

Enhardi par ce succès, Charette fit une pointe vers le bourg Saint-Père près de Paimbœuf, mais il fut repoussé par le 1er bataillon du 60e régiment commandé par le lieutenant-colonel Macdonald, non sans perte de quelques-uns des siens, ni sans danger pour sa personne, car il eut un cheval tué sous lui. Il se retira alors à Legé, position avantageuse, qui commande la route de Nantes aux Sables-d'Olonne, et où il se serait maintenu sans une sédition excitée contre lui par le commandant de paroisse Vrigneau, lequel, par jalousie et à l'instigation de la marquise de Goulaine, voulut lui enlever le commandement. La fermeté de Charette fit rentrer les mutins dans le devoir; mais cet incident l'obligea de quitter Legé, et de se retirer à Montaigu, où le marquis de Royrand, autre chef, refusa de le recevoir, parce que l'évacuation de Legé, mettant sa droite à découvert, l'exposait à être pris entre deux feux, et en outre, parce que Royrand qui tenait beaucoup à ce que son territoire ne fût pas foulé et épuisé, craignait que la division de Charette ne l'affamât en peu de jours, si elle y restait quelque temps.

Charette voulant lui prouver qu'il était digne du poste qu'il occupait, alla attaquer au village de Saint-Colombin, entre Montaigu et Machecoul un détachement du 4e régiment d'infanterie, qui se replia sur Port-Saint-Père. Ce succès ayant déterminé Royrand à se rapprocher de Charette, ils firent de concert, le 9 mai, une entreprise sur Machecoul, et y reçurent à

composition un bataillon du 77e régiment, ci-devant Lamark, lequel passa presque entier dans les rangs des insurgés avec drapeaux, caisse et canons. Il est bon d'observer que cette troupe était en grande partie composée d'Allemands, pour qui il était indifférent de servir telle ou telle cause, pourvu qu'ils y trouvassent leur intérêt.

Après la prise de Thouars, on s'occupa de la division du *pays conquis:* on appelait de ce nom celui d'où l'on avait chassé les républicains. Lescure fut chargé de la division de Bressuire; Cathelineau, de celle de Saint-Florent; Bonchamp, de celle des bords de la Loire rive gauche; le chevalier de Langrenière, de celle de Thouars et d'Argenton-le-Château; d'Elbée, de celle de Chollet et de Chemillé; Stofflet, de celle de Vihiers et de Maulevrier, et Larochejacquelein, de celle de Châtillon et des Aubiers. Les Vendéens restèrent deux jours à Thouars, et de là se portèrent sur Parthenay que les républicains avaient évacué, et ensuite sur la Châtaigneraie qu'occupaient trois à quatre mille hommes avec trois pièces de canon de quatre, sous les ordres du général Chalbos.

La position du bourg de la Châtaigneraie sur le point culminant du Bocage, à une marche de la ville de Fontenay, des villages des Herbiers et de Chantonnay, commande les sources et défilés du haut Lay, de la haute Sèvre-Nantaise et de la Vendée; mais cette position n'est pas bonne, attendu qu'elle forme une pointe qu'on peut aisément tourner : toutefois, son occupation est utile, parce qu'elle couvre Fontenay, Niort, Saint-Maixent et un pays fertile. Le combat

s'engagea sur la droite du côté de Moncoutant, et se soutint pendant une heure : deux autres colonnes des insurgés débouchant alors par Mouilleron et Saint-Pierre-du-Chemin, Chalbos craignit d'être enveloppé par des forces aussi supérieures, et ordonna la retraite sur Fontenay.

Ces avantages restèrent néanmoins sans résultats importants pour les Vendéens, parce qu'un grand nombre voulut s'en retourner dans ses foyers; ce qui contraignit Bonchamp à congédier momentanément presque tous les siens; il se retira lui-même à Chollet. Avant de se séparer, les chefs royalistes tinrent conseil au sujet des opérations ultérieures. On proposa de marcher sur Fontenay, dont la prise devait, comme chef-lieu du département de la Vendée, influer puissamment sur le moral des paysans. Ce qui contribuait encore à la rendre importante, c'est sa position à mi-côte, qui, dominant la rivière de Vendée et ses marais, offrait un débouché précieux pour pénétrer dans le pays de la haute Vendée par les deux routes que sépare cette rivière, et qui lient Fontenay au bourg de la Châtaigneraie.

Bonchamp représenta que le départ des siens ayant affaibli l'armée, il serait plus prudent d'attendre leur rentrée; mais d'Elbée soutint qu'il fallait poursuivre les avantages obtenus en se portant sur Fontenay : son avis prévalut, et quoique l'armée se trouvât réduite à dix mille hommes, l'entreprise fut résolue. Ce fut dans ce conseil que Cathelineau, mécontent de voir opiner dans un sens opposé à celui de la division Angevine plusieurs gentilshommes que l'arrivée de l'armée ven-

décenne dans les villes où ils étaient détenus avait rendus à la liberté, leur dit avec une noble fermeté : « Messieurs, en vous tirant de prison, en vous associant à nous, notre intention n'a pas été de nous « donner des maîtres. Si notre manière de faire la « guerre ne vous convient pas, séparons-nous. L'armée Angevine qui vous a délivrés retiendra tout ce « qu'elle avait auparavant : pour le surplus que nous « avons pris ensemble sur l'ennemi, nous le partagerons Cela fait, moi et mes camarades nous retournerons dans notre pays, et vous défendrez le vôtre « comme vous l'entendrez. » Les nouveaux venus sentirent qu'il n'était pas de leur intérêt de faire scission, et ils ne se coalisèrent plus contre les Angevins.

Le 16 mai, les Vendéens, marchant sur deux colonnes conduites par d'Elbée et Cathelineau, descendirent par Cezais et Vouvant la côte qui termine la plaine de Pissotte, village en avant et peu loin de Fontenay, et se déployèrent dans cette plaine, ayant leur gauche appuyée à la rivière de Vendée, mais laissant leur droite entièrement découverte au lieu de l'appuyer aux bois de Vouvant qui bordent la route de la Châtaigneraie. Chalbos, qui venait de recevoir de l'armée, dite de Saumur, un renfort de cinq mille hommes, les disposa de manière à garantir la ville de Fontenay de toute tentative de l'ennemi, en les plaçant en bataille depuis le moulin de la Roche sur la Vendée, jusqu'au village de Cherzay où passe le chemin de Vouvant, avec une réserve sur la grande route de Niort. Après avoir ainsi pourvu à la sûreté de Fontenay, il se porta avec sa division à la rencontre des Vendéens. Ses troupes,

brûlant du désir de laver l'affront de la Châtaigneraie, soutinrent avec fermeté le choc impétueux des royalistes, tandis que le général, qui avait remarqué que leur droite était à découvert, la fit tourner par deux escadrons du 13e régiment de chasseurs à cheval, qui les chargèrent par derrière avec tant de vigueur, que ces paysans étonnés de ce mouvement imprévu, se débandèrent en laissant sur le champ de bataille cinq cents morts, deux cents prisonniers et seize pièces de canon, au nombre desquelles était la Marie-Jeanne, à la possession de laquelle ils attachaient une grande importance, ainsi que beaucoup de munitions de guerre et de bouche. Chalbos reprit aussitôt sa position de la Châtaigneraie, pendant que les Vendéens se retirèrent en désordre sur Parthenay.

Cet échec n'abattit point leur courage ni leurs espérances, et quelques jours après, renforcés par la division de Bonchamp, forte d'environ dix mille hommes, ils se mirent de nouveau en marche pour Fontenay. Chalbos, averti de leurs mouvements, et craignant de voir ses communications coupées avec cette ville qui renfermait les subsistances de sa division, réduite à moins de quatre mille hommes par les nombreux détachements qu'il avait été obligé de faire, évacua, dans la nuit du 24 au 25 sa position de la Châtaigneraie, et se retira sur Fontenay.

Le 25 à midi, l'on vit paraître l'avant-garde des insurgés sur la côte qui domine la plaine de Pissotte, témoin de leur récente défaite : Chalbos rangea aussitôt ses troupes en ligne de bataille, l'aile droite sous les ordres du général d'Ayat, le centre sous ceux du général

Nouvion avec la cavalerie en arrière, et l'aile gauche sous son commandement particulier : le front de sa ligne garni de plusieurs pièces de canon couvrait ainsi la ville de Fontenay. A l'aspect de l'avant-garde ennemie qui débouchait du village de Pissotte, il fit tirer sur elle plusieurs coups de canon pour arrêter sa marche; mais loin de les intimider, ce bruit fit accourir aussitôt une masse énorme de paysans marchant en assez bon ordre, qui se déploya sur trois colonnes : celle de gauche conduite par Lescure, celle du centre par Cathelineau et Royrand, et celle de droite par Bonchamp, qui évita la faute qu'avait commise d'Elbée, en appuyant sa droite à la lisière de la forêt de Vouvant.

Avant de commencer l'attaque, un prêtre, l'abbé Guyot de Folleville, qui s'était annoncé comme évêque d'Agra, donna l'absolution aux Vendéens, ce qui les enflamma d'une telle ardeur, que bien que dépourvus d'artillerie, ils s'élancèrent avec une grande intrépidité sur les canons des républicains. L'action s'engagea alors, et devint bientôt très animée. Les chasseurs de la Gironde, la compagnie franche de Toulouse et le 4e bataillon de l'Hérault qui formaient l'aile gauche sous les ordres de Chalbos, soutinrent avec fermeté l'attaque des Vendéens : mais ceux-ci bien plus nombreux étaient parvenus par un feu très vif de mousqueterie à les faire plier, quand un bataillon du Loiret, qui formait la réserve, vint à leur secours et chargea à la baïonnette les insurgés que ce mouvement audacieux intimida et fit reculer. Chalbos, voulant profiter de cet avantage, ordonna à la gendarmerie de charger; vingt cavaliers seulement se portent en

avant, les autres crient: *sauve qui peut*, prennent honteusement la fuite et se renversent sur l'infanterie qui, se voyant abandonnée par ceux qui devaient la soutenir, se met en pleine déroute. Vainement Chalbos, d'Ayat et les représentants du peuple présents à l'action s'efforcent-ils de ramener ces lâches cavaliers au combat; ils ne parvinrent à en rallier qu'une soixantaine qui servit à couvrir la retraite de l'infanterie sur la route de Niort où les Vendéens la poursuivirent. Deux compagnies de grenadiers de la Convention, qui venaient d'arriver dans cette ville, recueillirent une partie de ces troupes démoralisées; les autres se réfugièrent dans Luçon, Marans, Saint-Cyr et les villages des environs: enfin, la consternation avait ainsi tellement tous les esprits, que si l'armée victorieuse avait usé de diligence elle aurait pu s'emparer de Niort et d'une partie de l'Aunis; mais au lieu d'agir, on perdit le temps à délibérer, et on laissa échapper les fruits de la victoire.

Ce combat, le plus brillant qu'eussent encore livré les Vendéens leur procura plus de deux mille prisonniers, trente à quarante pièces de canon, six mille fusils et une grande quantité de poudre et de munitions de toutes sortes: ils prirent aussi la caisse des républicains, qui contenait neuf cent mille francs en assignats à l'effigie du roi. Afin de la rendre utile aux besoins de l'armée, on écrivit sur le revers: ***Bon au nom du Roi***, avec les signatures des membres du conseil supérieur qu'on forma à cette époque: cette simple mesure suffit pour donner cours à ces assignats.

Les chefs royalistes se trouvèrent ensuite fort embarrassés des prisonniers de guerre : on ne pouvait les garder en si grand nombre, puisqu'on n'avait ni places fortes pour les renfermer, ni magasins de vivres pour les nourrir : les mettre à mort eût été aussi impolitique qu'inhumain, les républicains n'ayant pas encore établi que les Vendéens seraient fusillés dès qu'ils seraient pris. On se contenta donc, sur la proposition de Bonchamp, de renvoyer les soldats des bataillons de volontaires nationaux, après leur avoir coupé les cheveux, afin de pouvoir les reconnaître et les punir s'ils étaient repris: quant à ceux des régiments de ligne, on leur épargna cette humiliation; on leur témoigna beaucoup d'égards pour les engager à prendre parti chez les royalistes, ce que firent plusieurs d'entre eux.

En renvoyant ces soldats ainsi tondus, les chefs vendéens s'en promettaient de grands avantages : ils devaient servir de preuve à toute la France de la modération des royalistes, et les républicains seraient forcés de convenir que les rebelles, loin d'être des brigands, étaient aussi cléments que courageux. Ce fut dans ce but qu'ils leur remirent des manifestes exposant les motifs de l'insurrection. Evitant d'abord d'annoncer qu'ils avaient pris les armes pour rétablir le le trône et l'autel, ils disaient qu'ils ne s'étaient armés que pour se soustraire à l'oppression tyrannique de la Convention, qui ne respectait rien et persécutait les citoyens paisibles sous les prétextes les plus injustes. A l'appui de ces assertions, ils proposèrent l'échange des prisonniers de guerre restés entre leurs

mains, lesquels attesteraient qu'on les avait traités avec toute l'humanité désirable.

On voit qu'à cette époque les deux partis observaient encore entre eux les usages de la guerre; on se renvoyait par la voie des échanges les prisonniers, et cette coutume était si bien reconnue que le ministre de la guerre Bouchotte, jacobin forcené, écrivit, le 1er mai, au général Berruyer, qu'il désirait connaître le nombre de prisonniers que les troupes de la république avaient faits sur les rebelles, ainsi que le nombre de ceux que les insurgés avaient pu faire jusqu'alors sur les républicains. Mais les commissaires de la Convention, ainsi que plusieurs généraux sanguinaires, dérogèrent plus tard à cet usage, et livrèrent les prisonniers de guerre aux commissions révolutionnaires qui les condamnaient à mort. Les Vendéens usèrent à leur tour de représailles en fusillant les leurs, et dès lors les hostilités prirent ce caractère de cruauté qui signale les guerres civiles.

---

## CHAPITRE VI.

Manière dont se formaient les rassemblements des insurgés : moyens employés par les chefs pour grossir leurs bandes. Composition d'un conseil directeur, ses attributions : création d'un papier-monnaie. Organisation de l'armée vendéenne. Portraits des principaux chefs; leur tactique. Ordre de marche de l'armée catholique-royale.

Le gain de la bataille de Fontenay, et la prise de cette ville, chef-lieu d'un département, ayant donné à l'insurrection de la Vendée une consistance qu'elle n'avait pas encore eue, les chefs voulurent mettre plus

d'ordre et de régularité dans leurs opérations. Jusqu'alors les rassemblements étaient faits sans méthode et confusément : dès qu'on sonnait le tocsin, les habitants de chaque paroisse se réunissaient devant l'église, et se dirigeaient sous la conduite des plus influents de la commune vers le lieu du rassemblement, où ils recevaient les ordres des principaux chefs qui changeaient à chaque expédition, et n'avaient pas une autorité sans conteste.

Il fut arrêté à Fontenay, dans une espèce de conseil, dans lequel figuraient au premier rang Cathelineau, d'Elbée, Bonchamp, Lescure, le prince de Talmont, Charette, Stofflet, Larochejacquelein, Donissant, Royrand, de Beauvollier, qu'à l'avenir, lorsqu'une expédition serait résolue, les chefs d'arrondissement enverraient aux commandants de paroisse, hommes de leur choix, une réquisition conçue en ces termes : « Au saint nom de Dieu, de par le Roi, telle paroisse « est invitée à envoyer le plus d'hommes possible, en « tel lieu, à telle heure. On apportera des vivres pour « tant de jours. » Le commandant devait alors rassembler son monde, et demander les hommes de bonne volonté, les former en compagnies d'environ cinquante hommes, dont deux ou trois officiers tiendraient un contrôle, afin d'en faire l'appel au moins une fois par jour et veiller aux distributions de subsistances. La réunion de neuf compagnies, dont la première, dite des chasseurs, de cinquante-deux hommes, officiers compris, soldés à raison de dix sous par jour, formait un bataillon avec drapeau et tambours. Dans le cas où ces hommes n'auraient pas eu d'armes, lorsque le

rassemblement avait lieu, ceux hors d'état de marcher devaient leur céder les leurs ; s'il ne s'en présentait pas assez de bonne volonté, le commandant était autorisé à désigner ceux qui devaient marcher, et il fut décidé que le refus des valides serait puni par une amende de dix francs jusqu'à cinquante, servant à l'entretien des soldats. Dans ces premiers temps, on n'employa pas des mesures de rigueur : toute la population virile était portée de bonne volonté, mais plus tard on menaça de piller et même de brûler les villages dont les habitants ne prendraient pas part à telle ou telle expédition.

L'armée se formait ordinairement de trois noyaux, savoir : la division d'avant-garde commandée par Bonchamp et Stofflet, celle du centre conduite par Cathelineau et d'Elbée, et celle d'arrière-garde par Lescure et Larochejacquelein. La cavalerie était sous les ordres du prince de Talmont. La division de Charette auquel s'étaient joints les nommés Vrignaud, Jolly et Savin, commandant les paroisses situées entre la route de Legé aux Sables, et celle de la Roche-sur-Yon à cette ville, se réunissait rarement à l'armée principale, elle faisait presque toujours corps à part, le caractère indépendant de ce chef le portant à s'affranchir de toute espèce de contrôle. Les compagnies de chasseurs se composaient des hommes les plus dévoués et les plus audacieux, bons tireurs, presque tous gardes-chasses ou braconniers : ils tenaient la tête des colonnes, attaquant avec la fureur de la haine et l'exaltation du fanatisme, poussant de grands cris, tant pour effrayer l'ennemi que pour s'encourager mutuel-

lement. Dans le principe, la plupart des paysans n'avaient pour combattre que des bâtons, des faux, et quelques fusils; mais la prise de plusieurs postes et villes leur fournit bientôt des armes à feu, des canons et des munitions en assez grande quantité pour composer un matériel proportionné à la force de l'armée.

Un conseil supérieur fut chargé de la direction des opérations : la plupart des membres pour la partie militaire étaient Bonchamp, Stofflet, Cathelineau, d'Elbée, Lescure et Larochejacquelein. On leur adjoignit le chevalier Pinon et les marquis de Royrand et de la Roche-Saint-André; Royrand, ancien militaire, pour la rédaction des plans, et Saint-André pour les bulletins et les proclamations.

Nous avons déjà esquissé les portraits des trois premiers, nous ajouterons quelques traits pour faire connaître les autres membres du conseil supérieur.

Le marquis de Lescure, alors âgé de vingt-sept ans, avait acquis à l'Ecole militaire de Paris une instruction solide, qu'il perfectionna par l'étude et l'observation. Quoique assez bien de taille et de figure, la raideur de ses manières et de son maintien lui donnait un air gauche; sa valeur froide et réfléchie était peut-être moins l'effet d'une disposition naturelle que d'une extrême dévotion qui lui faisait affronter audacieusement les hasards des combats; il tenait beaucoup à ses opinions, et son entêtement dégénérait quelquefois en obstination; c'était chez lui le résultat d'une profonde conviction.

Son cousin, Henri de Larochejacquelein, ex-officier de la garde constitutionnelle de Louis XVI, avait à

peine vingt ans : il joignait à un extérieur avantageux un courage ardent, qui le rendait plus propre à exécuter une charge le sabre à la main qu'à diriger des troupes et à les faire manœuvrer. C'était un homme de main, éminemment propre à entraîner la multitude dans une affaire douteuse, mais incapable de la tirer d'embarras par ses combinaisons.

D'Elbée, ancien officier de cavalerie, âgé de quarante ans, était aussi très brave, mais avec beaucoup d'amour-propre et de susceptibilité, il ne savait qu'aller en avant, en disant à ses soldats : « Mes enfants ! « la providence nous donnera la victoire, » ce qui lui fit donner le nom de général la Providence. Il occupait la modeste habitation de la Loge, commune de Saint-Martin-de-Beaupreau, et y avait acquis la considération et le respect des habitants par l'exercice de toutes les vertus sociales et une pratique scrupuleuse des devoirs de la religion.

Les affaires de politique et d'administration furent dirigées par un autre conseil, présidé par l'abbé Guyot de Folleville, qui, sous le titre d'évêque d'Agra, sut, par des manières distinguées et un air de douceur, gagner la vénération des Vendéens. Plusieurs chefs n'avaient pas une entière confiance au caractère dont ce prêtre se disait revêtu, mais ils virent tous avec plaisir un ecclésiastique d'un rang éminent et d'une belle représentation venir contribuer au succès de leur cause par des moyens capables de produire de l'effet sur l'imagination crédule des paysans. Ce personnage avait d'ailleurs peu d'esprit, et ne montra jamais de talents ni de résolution.

Les autres membres de ce conseil, dont on fixa le siége à Châtillon, étaient le marquis de Donissant, ex-gentilhomme d'honneur de Monsieur, comte de Provence, beau-père de Lescure; Désessarts père, ami et commensal de ce dernier; le comte de Bouthillier, et l'abbé Bernier, ex-curé de la paroisse de Saint-Laud, à Angers, né de parents pauvres et obscurs, dans la commune de Daon près Château-Gontier, département de la Mayenne. Bernier avait été élevé dès sa plus tendre enfance par le prieur de Daon, l'abbé Jaunet, qui ne tarda pas à découvrir dans son élève le germe des connaissances qu'il devait acquérir un jour, et dont les études furent marquées par de rapides progrès; lorsqu'elles furent achevées, il entra au séminaire d'Angers où il prit ses grades pour l'ordre de la prêtrise; bientôt ses talents pour la prédication lui firent obtenir la cure de Saint-Laud, à Angers. Quand l'insurrection se manifesta dans la Vendée, Bernier y passa, et s'attacha de préférence à l'armée d'Anjou, qui lui offrait plus de ressources par le crédit dont il jouissait auprès des principaux chefs: il ne tarda pas à acquérir une grande influence dans l'armée, tant par sa grande capacité dans les affaires que par une admirable facilité d'écrire et de parler. Il dominait au conseil supérieur par la promptitude de son esprit et la clarté de ses propositions : il se rendit encore plus cher aux soldats par les prédications qui découlaient d'abondance de sa bouche, et par le zèle dont il semblait inspiré. La bonne opinion qu'on eut d'abord de lui changea dans la suite; on entrevit un but d'ambition dans sa conduite; on découvrit que te-

nant beaucoup à la domination qu'il avait acquise, il flattait les uns aux dépens des autres, afin de gouverner plus sûrement. Un avocat de Fontenay, nommé Carrière, qui se joignit aux Vendéens lors de la prise de cette ville, fut nommé procureur du roi près le conseil d'administration, et le père Jagaut, ex-moine bénédictin, secrétaire général.

Ces premières dispositions arrêtées, on forma dans chaque paroisse un conseil chargé de veiller à l'exécution des ordres du conseil supérieur. On ordonna qu'aux paroisses qui n'avaient pas encore de chef militaire, on en nommerait un, qui présiderait au départ des hommes requis, annoncerait aux généraux sur combien de gens ils pouvaient compter, les commanderait dans les expéditions et leur distribuerait leurs vivres. On prit aussi des mesures pour procurer quelques vêtements et des souliers aux hommes pauvres qui en manquaient; on établit des magasins pour recevoir le blé et les bœufs nécessaires à la subsistance de la troupe; les généraux en faisaient la réquisition : la charge en était supportée par les nobles, les grands propriétaires et les terres d'émigrés. Le service des hôpitaux fut l'objet d'une attention particulière. On arrêta que tous les blessés royalistes et républicains seraient transportés à Saint-Laurent-sur-Sèvre, où la communauté des sœurs de la Sagesse, qui sont comme les sœurs de la Charité, avait son chef-lieu; on nomma des chirurgiens suivant l'armée; d'autres furent désignés pour les ambulances établies en différents lieux : enfin, on songea à multiplier les ressources en mettant de l'ordre et de la prévoyance là où

il n'y avait que de l'enthousiasme et du dévouement.

Ce fut dans ce but qu'on nomma un trésorier général de l'armée, qui devait être en même temps intendant des vivres, de concert avec le conseil supérieur. Beauvollier aîné eut cette double fonction; mais comme les neuf cent mille livres d'assignats trouvées dans la caisse de l'armée républicaine prise à Fontenay ne pouvaient suffire longtemps aux besoins de l'armée vendéenne, on créa des bons de cent livres, portant intérêt de quatre et demi pour cent jusqu'au remboursement à effectuer par le trésor royal à la paix. Ces bons étaient signés par le marquis Donissant, le prince de Talmont, le curé Bernier et Beauvollier.

L'organisation définitive de l'armée fut faite par Bonchamp, à qui le conseil supérieur reconnaissait le plus d'instruction dans l'art militaire. Lorsque la totalité, ou la majeure partie des insurgés devait se rassembler, il fut convenu qu'on la formerait par brigade et par divisions; mais les brigades ne se distinguaient point par régiments ou bataillons, comme dans l'armée républicaine, mais par paroisses d'une ou plusieurs compagnies, selon la population. Chaque division se composait de quatre brigades de trois à quatre mille hommes chacune. Ces divisions étaient au nombre de quatre, et comprenaient ainsi toute la population virile d'arrondissements territoriaux, dont nous n'avons pu déterminer les limites avec exactitude.

L'avant-garde formée des paroisses touchant la Loire du côté de Saint-Florent, était commandée par Bonchamp, auquel se joignait Stofflet avec les paysans des arrondissements de Maulevrier, Vezins, Trémen-

tines et Coron : plus tard, on investit ce chef des fonctions de major général de l'armée.

Lescure et Larochejacquelein commandaient les hommes des cantons de Clisson, des Aubiers, de Saint-Aubin-du-Plain, d'Échaubroignes.

Les paysans des environs de Chollet, Beaupreau et Mortagne, reconnaissaient d'Elbée pour chef :

Les paroisses avoisinant Montaigu et Vieillevigne, marchaient sous Royrand ;

Et enfin les habitants du Marais et de la côte obéissaient à Charette.

Afin de compléter l'organisation de l'armée, on procéda à une première formation d'un corps de cavalerie, à laquelle contribuèrent les divisions de Montfaucon, de Cerizay, du Loroux, de Chollet, d'Argenton-le-Château, de Châtillon, de Beaupreau et de Chemillé, comme ayant plus de ressources que les autres localités. On arrêta qu'elles fourniraient chacune quinze hommes montés, dont la réunion donnerait une force de cent vingt cavaliers, officiers compris. Elle fut bientôt augmentée par l'arrivée de transfuges ou d'Allemands prisonniers de guerre, qui, s'étant engagés dans les corps de nouvelle levée, passèrent aux Vendéens, dont ils recevaient une bonne solde. Il s'y joignit aussi beaucoup de jeunes gens de la Bretagne et même de Rennes, qui s'enrôlèrent dans cette cavalerie, où les uns n'étaient que de vils mercenaires, et les autres de braves volontaires, servant sans solde et par opinion. A la tête de cette troupe, partagée en quatre divisions d'environ mille hommes chacune, on nommait le prince de Talmont, commandant en chef,

MM. Domaigné, Forestier, major général, de Bernès, de Caqueray, Sarrasin et Dieuzy, anciens pages du roi.

A cette époque, l'armée vendéenne avait déjà en sa possession près de cinquante pièces de canon, la plupart des calibres de 4 et de 8, très peu de celui de 12, et quatre-vingts caissons de munitions. La plus grande partie de ces pièces avaient été enlevées aux républicains qui en avaient fait un mauvais emploi dans un pays coupé. Le personnel consistait en cent quatre-vingts canonniers divisés en quatre compagnies; exercés par d'anciens sergents d'artillerie, sous la direction de MM. Pérault, ancien major de cette arme, de Villeneuve, du Chesnier et de la Ville-Beaugé; elle avait pour chef M. de Marigny, ancien capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, âgé de quarante-deux ans, fort bel homme, d'une grande force de corps, et qui entendait fort bien les détails de cette arme qui n'était qu'un accessoire de celle dans laquelle il avait servi, très vif d'ailleurs et s'emportant jusqu'à la brutalité. On établit le parc d'artillerie et les ateliers de constructions à Châtillon, résidence du conseil supérieur, et des fabriques de poudre à Mortagne et à Beaupreau. On forma plus tard une compagnie d'artillerie légère, dont un officier, nommé de Grelier, prit le commandement.

Telle était l'organisation de l'armée vendéenne, qui avait pris le nom d'armée catholique royale. Il ne lui manquait plus qu'un chef, et, qui le croirait! ce fut à Cathelineau, pauvre voiturier, auquel les gentilshommes en déférèrent le commandement à l'unanimité. Toutefois leur choix ne doit pas surprendre;

Cathelineau exerçait une grande influence sur les paysans : il avait été le premier moteur de l'insurrection, et en l'écartant on risquait de perdre un grand nombre d'hommes qui n'avaient de confiance qu'en lui ; d'un autre côté, son caractère simple permettait aux plus ambitieux de dominer et de faire prévaloir leurs opinions sous son nom ; pour cela il ne fallait qu'un peu d'adresse, et Bonchamp, Lescure, Bernier surtout, et même Stofflet, n'en manquaient pas.

Les chefs vendéens ne portaient point d'uniforme ni d'épaulettes : ils prirent dans le commencement pour signe de ralliement un morceau de drap blanc, bleu ou vert, sur lequel était brodé un cœur surmonté d'une croix et entouré de feuillage ; on le plaçait sur le côté gauche de la poitrine comme une décoration ; dans la suite, on distingua les chefs principaux par une ceinture blanche, et les sous-chefs par une écharpe de même couleur au bras ou par un ruban au chapeau. Quant aux vêtements des soldats, on en eut bientôt en abondance, en gros drap du pays, en siamoise, en toile, en coutil. On fit surtout une grande dépense en mouchoirs rouges de la fabrique de Chollet ; ce fut Henri de Larochejacquelein qui en fit adopter l'usage ; il en portait ordinairement à la tête, au cou et à la ceinture. Comme au combat de Fontenay, les républicains, qui remarquaient son audace, criaient : « Tirez sur le mouchoir rouge, » les officiers vendéens le prièrent de changer son costume ; sur son refus, chacun le prit, et les mouchoirs rouges devinrent de mode dans l'armée vendéenne.

Lorsque l'armée vendéenne se rassemblait pour une

expédition, on la partageait en diverses colonnes pour attaquer sur plusieurs points. On disait : monsieur un tel va par là, par tel chemin, qui veut le suivre? Les paysans de sa connaissance marchaient alors avec lui; quand il y en avait assez dans une bande, on ne laissait plus les autres s'y joindre, on les dirigeait d'un autre côté. Arrivés au point d'attaque, les chefs réunissaient de la même manière les compagnies ou divisions; on ne leur faisait point de commandement régulier, on leur criait : allez vers cette métairie, vers cet arbre, puis l'attaque commençait par une vive fusillade. En avant, les gars, voilà les bleus! disaient les généraux, les chefs de paroisse ou divisionnaires répétaient et manœuvraient d'après leurs propres inspirations. Chacun agissait de lui-même; les officiers ne pouvaient donner que l'exemple; par conséquent, il n'y avait ni combinaisons, ni lignes, ni réserve : tous, ou du moins les plus braves, attaquaient simultanément : les tirailleurs essuyaient d'abord le feu incertain de la troupe, surtout si, comme cela avait lieu ordinairement, ils l'avaient surprise : les chefs et les soldats étaient ajustés par des hommes abrités et invisibles : les paysans armés de bâtons prenaient les armes des hommes morts. On parvint dans la suite à leur faire observer quelque ordre dans les rangs, dans la formation des pelotons et des colonnes, mais on ne put les habituer à battre en retraite sans désordre ni confusion.

Telle était dans le principe la manière de combattre des insurgés; mais quand leur armée reçut une organisation plus méthodique, elle se rapprocha quelque

peu de celle des troupes régulières. Ainsi, lorsqu'elle se mettait en marche, la division de Bonchamp, qui tenait un meilleur ordre que les autres, était placée à la tête des colonnes; une avant-garde de trois mille tirailleurs commandée par Stofflet, soutenus par deux à trois cents cavaliers et six pièces de canon la précédait. La plus forte partie de l'armée constituait avec le parc d'artillerie le corps de bataille. On plaçait les bagages, peu considérables, entre ce corps de bataille et l'arrière-garde, qui n'était guère plus forte qu'une division du corps de bataille. La majeure partie de la cavalerie, assez mal montée et équipée, fermait la marche avec six pièces de canon, le reste de cette cavalerie était répartie en flanqueurs.

L'art de camper et de bivouaquer était inconnu ou du moins peu en usage dans l'armée catholique royale. Dès qu'on entrait dans un bourg ou une ville, un détachement de l'avant-garde se portait chez les autorités constituées pour s'en rendre maître. Les soldats auxquels on ne donnait point de billets de logement se plaçaient dans la même maison; quant aux chefs, ils prenaient leur quartier chez les patriotes les plus aisés, aux dépens desquels ils vivaient à discrétion. La cavalerie se tenait à l'entrée de la ville, on en détachait une partie avec de l'infanterie dans les lieux circonvoisins pour aller à la découverte, et avertir l'armée de l'approche de l'ennemi.

L'état-major, les drapeaux et les tambours constituaient le quartier-général : l'artillerie, sous la garde des canonniers et du corps de réserve, stationnait sur la place principale, à portée de la route. La garde du

quartier-général était confiée au corps de réserve, qui eût été mieux nommé bataillon, divisé en quatre compagnies d'environ deux cents hommes chacun, et composées des déserteurs des troupes républicaines et de Suisses échappés à la journée du 10 août 1792. C'était la seule troupe soldée régulièrement et la mieux disciplinée de l'armée. Du reste, on n'établissait point de gardes dans l'intérieur de la place occupée, pas même aux portes : on se fiait, pour la sûreté de l'armée, à la vigilance plus ou moins exacte des soldats logés dans les faubourgs ou aux entrées de la ville, et cette confiance fut plus d'une fois funeste à l'armée.

On voit par cet exposé qu'il n'était pas difficile de surprendre les Vendéens quand ils cantonnaient dans une ville; mais comme les gens du pays étaient pour eux, ils les avertissaient des moindres mouvements des républicains, tandis que ceux-ci n'en obtenaient qu'avec beaucoup de peine des renseignements inexacts sur la marche et les projets de leurs ennemis.

Quant à la tactique des généraux vendéens, comme ceux qui avaient servi dans des régiments savaient par expérience qu'il est imprudent d'aborder en ligne un ennemi plus habile et manœuvrier avec des hommes sans discipline et peu exercés aux évolutions militaires, ils se bornèrent dans les premiers temps à la guerre de chicane. Ainsi, toute la tactique consistait à se répandre en silence derrière les haies tout autour des républicains, à tirer ensuite des coups de fusil de tous les côtés, et à la moindre hésitation de l'ennemi, à s'élancer sur lui en poussant de grands cris. Les paysans couraient d'abord sur le canon, les plus forts et

les plus agiles s'en emparaient pour l'empêcher, disaient-ils, de faire du mal, et l'on croyait avoir beaucoup obtenu.

Quand l'armée vendéenne eut reçu une organisation plus régulière, les chefs qui s'étaient contentés de tomber en masse et à l'improviste sur les postes républicains, devinrent plus entreprenants à mesure qu'ils virent leurs hommes plus aguerris. Ils tentèrent alors des expéditions plus importantes, et osèrent attaquer des corps nombreux de troupes ennemis. Eprouvaient-ils une résistance un peu vive, ils se retiraient en attendant une occasion plus favorable : étaient-ils battus, ou se croyaient-ils rembarrés, c'est-à-dire tournés, ils abandonnaient le champ de bataille, se séparaient aux cris de vive le Roi *quand même*, et gagnaient les bois où ils étaient à l'abri des poursuites; mais bientôt ils se rassemblaient de nouveau pour tomber sur un poste dégarni ou mal gardé, dans lequel leur apparition subite jetait le désordre et l'épouvante.

Il est à remarquer cependant que plus tard, et malgré l'ascendant que les chefs et sous-chefs avaient sur leurs soldats, il fallait qu'ils fussent toujours en avant; autrement ceux-ci auraient cru le danger bien plus grand : quand un officier qu'ils ne connaissaient pas pour très hardi, voulait les faire *aller au choc*, ils lui répondaient que cela ne les regardait pas, qu'ils n'étaient pas des nobles, et que c'était à eux à montrer l'exemple. Aussi les principaux chefs s'exposaient-ils au plus fort du danger, mais ils ne négligèrent aucun des avantages que leur donnait la connaissance parfaite d'un pays hérissé d'obstacles et de difficultés pour

dresser des embuscades, couper les routes, intercepter les convois, les correspondances et les communications des républicains, pour les harceler sans cesse et les tenir continuellement sur le qui-vive.

La nature de ces contrées était donc aussi favorable aux Vendéens que désavantageuse pour leurs ennemis, surtout quand ceux-ci éprouvaient des défaites, car quand ils fuyaient dispersés, ils s'égaraient dans le labyrinthe des chemins du Bocage où rien ne pouvait diriger leur retraite, et tombaient par petits détachements entre les mains des paysans qui les retenaient prisonniers, ou ne leur faisaient même point de quartier. Mais ce qui fit des Vendéens des ennemis redoutables, ce fut un attachement inviolable à leur parti, une confiance sans bornes dans leurs chefs, une telle fidélité dans leurs promesses qu'elle pouvait suppléer à la discipline, un courage indomptable et à l'épreuve de toutes sortes de dangers, de fatigues et de privations.

---

## CHAPITRE VII.

Le Comité de salut public ordonne la formation de trois armées dans l'Ouest, dispositions à cet effet. Formation à Orléans de quinze bataillons pour l'armée de l'Ouest. Organisation de l'armée des côtes de la Rochelle aux ordres du général Biron, de celle des côtes de Brest, commandée par le général Canclaux, et de celle des côtes de Cherbourg, donnée au général Félix Wimpfen. Circonscription et tâche de chacune d'elles. Arrivée à Niort du général Biron : état dans lequel il trouve son armée ; ses efforts pour la réorganiser.

Le Comité de salut public pris au dépourvu par l'insurrection du 10 mars 1793, et se trompant sans doute sur son importance, s'était contenté d'abord d'en-

voyer dans l'Ouest des gardes nationales et des bataillons de nouvelle levée, et s'était ainsi privé des seuls avantages qu'ait un gouvernement contre des rebelles, l'organisation et la discipline; ces bandes irrégulières commandées par des officiers sans expérience, et en qui elles n'avaient pas de confiance, n'étaient propres qu'à élever le moral d'une population fanatique, dirigée par des hommes de tête et de cœur : mais quand les progrès toujours croissants de l'insurrection royaliste eurent démontré au gouvernement les suites de son imprévoyance, il se détermina à prendre des mesures énergiques. Il ordonna en conséquence le 12 mai qu'il serait tiré de chaque bataillon de ligne des armées des Ardennes et du Nord, un détachement de cinquante hommes d'élite, pour être dirigés en poste sur Orléans, où ils serviraient de noyaux à quinze bataillons qu'on devait y former avec les nouvelles levées, sous la dénomination de 1er, 2e, 3e, etc., de la formation d'Orléans. Les uns étaient composés de cinq détachements de troupes de ligne habillés en blanc, et de quatre détachements de volontaires avec l'uniforme bleu; les autres étaient inverses, c'est-à-dire cinq compagnies de volontaires et quatre de ligne. Les généraux Charles de Hesse et Santerre furent chargés de cette opération, et de les diriger sur Tours, où ils recevraient leur destination.

Cette mesure équivalait à un renfort de huit mille hommes effectifs, mais l'expérience prouva son défaut de combinaison. Si, dès le commencement de l'insurrection, on eût pris le parti de transporter avec célérité dans l'Ouest une division de dix à douze mille

hommes, comme on le fit plus tard pour la garnison de Mayence, nul doute que la rébellion eût été anéantie dès le premier coup, tandis qu'il était difficile d'attendre des succès avec des bataillons organisés à la hâte avec moitié de recrues, dépourvus d'ensemble et de l'instruction nécessaire.

Ces bataillons furent destinés à composer le fond des trois armées, dont la Convention ordonna, le 20 mai, la formation, sous la dénomination d'armées des Côtes de la Rochelle, de Brest et de Cherbourg. La première, ayant pour chef le général Biron, venant de l'armée des Alpes qu'il commandait, avait pour circonscription le territoire qui s'étend entre l'embouchure de la Loire et celle de la Gironde. La deuxième, aux ordres du général Canclaux, devait occuper l'espace compris entre l'embouchure de la Loire jusqu'à Saint-Malo inclusivement; et la troisième, donnée au général Félix Wimpfen, comprenait l'espace depuis Saint-Malo jusqu'à l'embouchure de la Seine.

Cette nouvelle organisation se fit avec beaucoup de lenteur, bien que pour la presser la Convention eût nommé quatre commissaires pris dans son sein, et que les détachements des armées du Nord et des Ardennes eussent été transportés en poste à Orléans, et de là à Tours, où ils arrivèrent non pas tous à la fois, mais en plusieurs colonnes, d'un jour à autre, toujours allant sur des chariots et par relais. Les hommes ne manquaient pas, mais il y avait pénurie d'autres ressources : les services des vivres, des hôpitaux, n'étaient point organisés, ce qui occasionna fréquemment des murmures, des plaintes et des désordres.

Les commissaires de la Convention près les départements de l'Ouest déclarèrent dans une conférence qu'ils eurent à leur arrivée avec les généraux Canclaux, Berruyer et Boulard, lesquels se trouvèrent sur le théâtre des hostilités les plus menaçantes, que la division de Nantes se porterait sur Montaigu, où elle opérerait sa jonction avec la division des Sables-d'Olonne, commandée par le général Boulard ; que ces forces réunies marcheraient sur Legé, déblaieraient la grande route de Nantes à la Rochelle, et s'établiraient sur cette ligne, d'où elles garantiraient les côtes contre toute entreprise des ennemis du dedans et du dehors, et combineraient leurs opérations ultérieures avec les forces venant des départements de la Vienne et des Deux-Sèvres ; que ces troupes prenant ainsi les rebelles entre deux feux, leur laisseraient peu de moyens d'échapper aux coups des Républicains. Malheureusement la prise de la Châtaigneraie et de Fontenay fit échouer ce plan, et l'on arrêta de nouveau que l'armée battue à Fontenay se replierait sur Niort, où elle tiendrait jusqu'à l'arrivée des renforts annoncés. Les représentants du peuple déclarèrent en état de siége cette ville qui contenait les magasins de l'armée, et ordonnèrent les mesures nécessaires pour la mettre à l'abri des attaques des Vendéens.

La formation des trois armées destinées, d'après les instructions du Comité de salut public, à garder les côtes et à agir en même temps contre les insurgés, nécessitait l'envoi de renforts considérables, car ce qui existait de troupes dans l'Ouest à la fin du mois de mai ne présentait qu'une force d'environ cinquante

mille hommes, dont quinze cents seulement d'infanterie de ligne, huit bataillons de volontaires nationaux, assez bien exercés, et de seize cents cavaliers desquels le 13e régiment de chasseurs et celui des hussards de la Liberté formaient la meilleure partie. Le surplus était un assemblage de gardes nationales provenant des contingents des départements voisins, mal armés, mal organisés, sans instruction et peu disposés à se battre.

On forma de toutes ces troupes un cordon, divisé en quatre commandements principaux, savoir : le premier, sous les ordres du général Menou, observait la Loire depuis Saumur qu'à Ancenis; le second, commandé par le général Canclaux, tenait la ligne d'Ancenis à Paimbœuf, et redescendait par Machecoul et Challans; le troisième, que commandait le général Boulard, gardait la côte depuis Challans, par Saint-Gilles et les Sables-d'Olonne jusqu'à Talmont; et le quatrième, sous la direction du général Beaufranchet d'Ayat, gardait l'intervalle qui s'étend de Talmont à Fontenay, et avait la majeure partie de ses forces à Luçon.

La disposition de ce cordon était peu propre à procurer de bons résultats, car les forces des insurgés s'élevaient de quarante à cinquante mille hommes; ils étaient pourvus d'artillerie, et chaque jour ils acquéraient plus d'audace et d'habileté par l'instruction qu'ils recevaient des déserteurs de la ligne qui avaient passé de leur côté. Les paysans, au dernier combat de Fontenay, avaient répondu au feu de file des Républicains par un feu aussi nourri, et avaient même chargé à la baïonnette : dans la même affaire ils avaient mon-

tré six à sept cents cavaliers pleins d'audace. La déclaration faite à ce sujet par le général Boulard, bon militaire, prouve que l'organisation de l'armée vendéenne s'était perfectionnée, et qu'il fallait pour les réduire d'autres dispositions que celles qu'on fait pour une simple battue contre des voleurs ou des contrebandiers.

Avant d'entrer dans le détail des opérations du général Biron, nous dirons quelques mots sur les antécédents de ce personnage aussi célèbre par sa fin tragique non méritée que par les grâces de son esprit et de son physique, ses longs voyages, ses aventures galantes et la dilapidation d'une immense fortune. Par sa bravoure brillante et des talents militaires précoces il avait fixé les regards pendant la guerre d'Amérique. A son retour, n'ayant pu obtenir de la cour la survivance du maréchal de Biron, son oncle, au poste de colonel des gardes françaises, il se jeta parmi les mécontents. Député de la noblesse du Quercy aux États Généraux, il épousa la cause populaire et devint en 1789 confident du duc d'Orléans. Un mémoire, qu'il publia en 1792 sur la défense des frontières de la Sarre et du Rhin, l'ayant fait remarquer et employer par le nouveau gouvernement, il se rendit à Lille, et faillit y périr victime d'une sédition militaire où fut tué le général Dillon, à la suite d'un échec éprouvé par nos troupes dans la plaine de Sainghin, entre cette ville et Tournay.

Il commanda ensuite en Corse, puis fut nommé général en chef de l'armée d'Italie, où son caractère généreux et chevaleresque le fit aimer du soldat. Au

mois de mai 1793, le Comité de salut public le força d'accepter le commandement de l'armée des Côtes de la Rochelle. Observateur exact de l'ordre et de la discipline, il vit de suite les abus qui minaient les armées de l'Ouest; il les dénonça courageusement; il travailla avec ardeur à les réformer; mais l'autorité rivale des comités qui excitait alors l'indiscipline des généraux subordonnés entrava souvent ses mesures, et ne lui permit pas toujours de réussir.

En arrivant à Niort le 28 mai, le premier soin de Biron fut de s'assurer de la situation de l'armée qu'il venait commander : il la trouva dans une confusion inexprimable. Les différents corps, la plupart sans armes, erraient pêle-mêle dans les rues de la ville, où s'était retirée la plus grande partie des fuyards de la déroute de Fontenay. Le matin même de son arrivée il fit battre la générale et ne put réunir que la dixième partie des troupes; il parvint cependant les jours suivants à rassembler toutes les fractions de corps et à les organiser quelque peu; il donna à tous les gardes nationaux pères de famille, dont la présence était plus embarrassante qu'utile, la faculté de retourner chez eux; il fit établir ensuite trois camps en avant de Niort, et renforça avec six bataillons (1) venus récemment de l'armée du Nord, et dans lesquels on incorpora les contingents de la levée des trois cent mille hommes, les postes de Luçon, Marans et tous ceux qui

(1) Le 1er de Jemmapes, les 1er et 2e de Saint-Amand, le 31e de la réserve, le 2e du 72e régiment, et le 2e du 78e.

couvraient la communication avec la Rochelle. Voulant en même temps retenir les troupes dans le devoir par des exemples d'une juste sévérité, il fit informer contre les auteurs de la déroute de Fontenay, et pressa activement l'organisation des services des subsistances, des hôpitaux et des ambulances qui manquaient à cette division.

La surveillance des côtes dépendantes de son commandement n'échappa point à l'attention du nouveau général en chef : il proposa diverses mesures pour en achever la défense, renforça de deux bataillons venus de Paris le corps du général Westermann placé entre Niort et Saint-Maixent, et partit le 3 juin pour Saumur, afin d'inspecter en personne cette autre partie de son armée, mais il n'arriva pas assez tôt pour empêcher la déroute d'un bataillon de gardes nationaux en réquisition qui occupait Vihiers, et abandonna cette ville.

Après avoir cherché à ramener la confiance dans cette division dont le moral était fortement ébranlé, après avoir donné au général Leygonier des instructions sur la nécessité de se maintenir dans la position de Doué qui couvre Saumur, en communiquant par sa gauche avec la division Salomon qui occupait Thouars, et par sa droite avec les postes de Brissac et des buttes d'Erigné qui couvrent les Ponts-de-Cé, après avoir communiqué à la commission centrale les bases de son plan d'opérations duquel il sera question plus bas, Biron se rendit à Tours pour hâter la marche de plusieurs bataillons qui lui étaient annoncés : mais ceux-ci refusèrent d'aller plus loin,

s'ils n'emmenaient avec eux les pièces de campagne attachées à cette époque à chaque bataillon (auxiliaire plus gênant qu'utile), et le général eut la douleur de voir qu'il n'inspirait aucune confiance; que ces troupes en avaient peu en leurs propres forces, et que les liens de la discipline étaient rompus dans les renforts qui lui étaient envoyés comme dans les corps qui avaient été battus par les insurgés.

Pendant que Biron s'efforçait de réorganiser son armée avec des éléments si peu maniables, les Vendéens n'avaient point perdu de temps. Après un séjour de soixante-douze heures à Fontenay, qu'ils employèrent à s'organiser plus régulièrement, ainsi que nous venons de le dire, ils évacuèrent cette ville d'après l'opinion de leurs chefs, qui, jugeant que la conservation de cette place ouverte était peu utile, tinrent conseil pour savoir sur quel point on conduirait l'armée. Les uns voulaient marcher sur la ville des Sables, le plus grand nombre sur Niort. L'ordre en fut donné, mais deux causes vinrent s'opposer à ce mouvement, d'abord parce qu'un grand nombre de paysans avaient quitté l'armée pour retourner dans leurs foyers et parce qu'on reçut la nouvelle de la défaite du camp que le chevalier de Langrenière avait placé à la Fougereuse pour mettre à couvert sa division : l'armée fut donc licenciée, et l'on indiqua Châtillon pour lieu du prochain rassemblement qui se fit le 2 juin.

Les chefs Vendéens ayant été informés par leurs émissaires que des renforts considérables arrivaient aux Républicains qui tenaient Saumur, Montreuil,

Thouars, Doué et Vihiers, ils résolurent d'aller les déloger de leurs positions, et le 7 ils rassemblèrent à Chollet vingt-cinq à trente mille hommes. Stofflet poussa dans la journée une reconnaissance avec trois cents cavaliers sur la route de Doué à Vihiers, surprit et enveloppa une compagnie des chasseurs des Ardennes qui s'était avancée imprudemment trop loin, et lui fit quatre-vingts prisonniers : une vingtaine parvint à se sauver, et porta l'alarme à Vihiers qu'occupait le bataillon de gardes nationaux dont on a parlé précédemment, et qui, saisi de terreur panique, abandonna la ville aux royalistes avec deux pièces de campagne.

Le 8 juin, l'armée vendéenne, commandée par Cathelineau, déboucha sur plusieurs colonnes dans la plaine, entre les bois de Vaillé et le hameau des Rochettes que gardait le 31e bataillon de la République avec cent hussards du 8e régiment. Ces troupes se replièrent en arrière de Concourson, où elles se réunirent à douze cents hommes de la légion de la Fraternité qui avaient quitté le bourg des Verchès à l'approche des ennemis. Enhardie par ce premier avantage, l'avant-garde des Vendéens, conduite par Bonchamp, attaqua audacieusement trois bataillons républicains postés sur les hauteurs qui dominent la rive gauche du Layon, et les rejeta sur l'autre bord. Le général Leygonier voyant les insurgés se déployer pour passer la rivière, craignit d'être débordé par sa droite ; il fit en conséquence porter ces bataillons, qui étaient le 2e de la formation d'Orléans, le 4e de la Somme et un de gardes nationaux mal armés, en ar-

rière de la ville de Doué, où se trouve une bonne position qui, avec celles accessoires de Montreuil et de Concourson, ferme l'intervalle entre le Layon et le Thouet, et couvre Saumur, si l'on occupe Brissac. Il envoya en même temps l'ordre au 3ᵉ bataillon de Paris, au 4ᵉ de la formation d'Orléans, au 12ᵉ de la République et au 14ᵉ de la Charente-Inférieure, qui occupaient les villages de Saint-Georges et de Soulangé, de se replier sur le même point : mais ces derniers prenant pour des troupes vendéennes celles qui étaient déjà arrivées à la position qu'avait indiquée le général Leygonier se crurent coupés, l'épouvante les saisit, et ils prirent précipitamment la fuite malgré les efforts du général et de leurs chefs pour les rallier. Cet exemple entraîna les autres troupes à se retirer honteusement jusqu'à Bournan, en avant de Saumur, où les 3ᵉ et 6ᵉ bataillons de Paris, arrivés la veille dans cette ville, se portèrent avec beaucoup de résolution aux redoutes, et recueillirent ces débris parmi lesquels la contenance ferme de ces deux bataillons ramena l'ordre, et rétablit la confiance.

Les commissaires de la Convention, contrariés d'un échec qui pouvait avoir de fatales conséquences, destituèrent Leygonier, et donnèrent au général Menou le commandement de sa division; mais il régnait un si grand découragement parmi les troupes, et surtout chez celles de nouvelle levée, que l'aspect de quelques partis vendéens suffisait souvent pour les épouvanter, et rendre inutiles toutes les dispositions et les efforts des généraux républicains.

Il est facile de voir, par ce que nous venons d'expo-

ser, que les forces des insurgés se trouvant à peu près égales à celles des Républicains, ils pouvaient lutter contre eux avec cet avantage, que même étant battus ils ne perdaient point courage et reparaissaient après une déroute. aussi audacieux qu'auparavant, et de plus, qu'étant avertis des moindres mouvements de leurs adversaires, les chefs vendéens trouvaient dans le dévouement des paysans des moyens aussi prompts que faciles de les réunir en forces assez considérables pour attaquer à l'improviste leurs ennemis, les écraser sous les efforts de leurs masses, et telle était la confiance des chefs royalistes dans leurs forces, leurs moyens et leurs ressources, qu'ils dédaignèrent dans le temps de leur prospérité de demander des secours à l'étranger : ils ne les invoquèrent que lorsqu'ils eurent perdu leur consistance politique.

---

## CHAPITRE VIII.

L'armée vendéenne prend la ville et le château de Saumur ainsi qu'Angers; elle envoie de forts partis sur Parthenay et Chinon pour assurer ses derrières, et marche sur Nantes qu'elle attaque. Défense de la garnison de cette place. Cathelineau, blessé à mort, est remplacé par d'Elbée. Echec de la division Lescure à Parthenay. Conseil de guerre des chefs royalistes, ils se déterminent à repasser la Loire par les Ponts-de-Cé et de Saumur qu'ils évacuent, et se concentrent à Châtillon et à Chollet.

Le 9 juin, les chefs vendéens auxquels leur succès récent sur la division Leygonier avait donné de la hardiesse, mirent en marche leurs bandes vers Saumur, dont la prise était pour eux d'une grande importance, cette ville située à demi-marche du Layon et de la

Vienne, maîtrisant de la rive droite à la rive gauche de la Loire les communications avec Nantes et Paris, qu'il était essentiel pour eux d'intercepter, et renfermant en outre de grands magasins d'effets militaires et de munitions pour l'armée républicaine. Cette place étant à couvert au Nord par la Loire, le général Menou avait pourvu à sa sûreté du côté de l'Ouest et du Midi, par l'établissement de deux fortes redoutes sur les buttes de Bournan qui font tête de pont en avant du Thouet et qui dominent les routes de Doué, de Montreuil et de Fontevrault. Une troisième, placée à la jonction des chemins de Chaintres et de Varreins, en avant du faubourg de Nantilly, en défendait l'approche dans cette direction : les côteaux escarpés sur lesquels sont des moulins à vent et des murs de clôture offraient encore quelques avantages pour la défense; le Thouet servait encore de barrière dans cette partie, mais par une négligence inconcevable, le pont de Saint-Just sur la Dive, passage ouvert pour arriver de Montreuil sur les hauteurs de Saumur ne fut ni coupé, ni même gardé. Le général Alexandre Berthier eut ordre de se porter, avec les 2e et 4e bataillons de la formation d'Orléans, un bataillon de volontaires et quatre-vingts cavaliers, sur le chemin de Fontevrault, en avant du château de Saumur, situé sur la rive gauche de la Loire, à peu de distance du confluent de ce fleuve avec le Thouet, et à l'extrémité d'un plateau qui domine la ville au nord-ouest.

Dans l'origine le château de Saumur se composait d'un donjon, bâti d'un côté sur un escarpement presque inaccessible, et entouré de l'autre côté de fossés très

profonds. Henri IV le fit renforcer d'une enceinte bastionnée, mais le donjon tombant en ruines, et deux de ses tours s'étant écroulées, on cessa, en 1790, de considérer ce poste comme défensif: les fossés et les chemins couverts furent aliénés, détruits et livrés à la culture, de sorte que le château ne consistait plus qu'en quatre corps de bâtiments flanqués aux angles extérieurs d'une grosse tour, et que son enceinte ne se composait plus que de la surface circonscrite par ses revêtements d'escarpe. Quant à la ville, jadis fortifiée, elle ne l'était plus à l'époque de la révolution : le général Menou chargea le général de brigade Santerre de défendre les retranchements de Nantilly depuis le marais le Roy jusqu'aux moulins avec deux bataillons de gardes nationales, quatre cents gendarmes à pied de la 35e division et deux cent cinquante cuirassiers. Le général Coustard eut le commandement des troupes qui occupaient les hauteurs de Bournan.

L'avant-garde de l'armée vendéenne s'étant présentée à une demi-lieue de Saumur par la route de Doué, se vit arrêtée par le feu des deux redoutes des hauteurs de Bournan : les chefs royalistes voyant les républicains disposés à faire résistance, firent replier leur monde sur Doué, afin d'arrêter leurs dispositions pour le lendemain. Lescure avec Marigny eut la conduite de l'aile gauche, chargée de tourner les redoutes de Bournan par le pont Fouchard, pendant que Larochejaquelein, avec un fort détachement, suivrait la rivière le long des prairies de Varreins, pour forcer le camp des Républicains. Stofflet, Désessarts et Fleuriot, à la tête de la division Bonchamp, devaient se diriger sur

le château de Saumur, en passant par les hauteurs au-dessus du Thouet, et Cathelineau, commandant le centre avec Donissant et Baugé, attaquerait de front les redoutes de Bournan.

Quoique la position qu'occupaient les troupes républicaines fût trop étendue et sujette à être prise en flanc et de revers par les hauteurs du Thouet ou de la Loire, les généraux royalistes n'auraient pu embrasser entièrement cette position à l'aide de deux attaques éloignées et séparées par une rivière, ni attaquer sur une seule rive du Thouet sans s'exposer à être débordés, et ils se seraient probablement retirés de devant Saumur, si l'ardeur des paysans, l'incapacité du plus grand nombre des généraux républicains et la mauvaise composition de plusieurs bataillons de nouvelle levée n'avaient écarté les principales difficultés.

Quoi qu'il en soit, le 10 juin de grand matin, les Vendéens, au nombre d'environ vingt mille, se mirent en mouvement, passèrent la Dive, rivière peu large mais profonde, qui coule dans des marais étendus et dangereux, au pont de Saint-Just qu'on aurait pu défendre aisément avec deux pièces de canon soutenues de quelques troupes, traversèrent le Thouet au gué de Chucé qu'il était également facile de garder, et se présentèrent, formés sur trois colonnes, devant les hauteurs de Bournan. Après avoir dressé plusieurs batteries sous la protection desquels les chefs rangèrent leurs bandes, ils commencèrent l'attaque en lançant une nuée de tirailleurs qui engagèrent le feu sur toute la ligne de l'est et au sud de la ville. Leur colonne de droite, conduite par Stofflet, s'avança par la pente

du coteau vers la Loire au-dessus du hameau de Beaulieu. La colonne de gauche, sous la direction de Lescure, se porta vers les retranchements de Nantilly, pendant que celle du centre, commandée par Cathelineau, à laquelle se réunit une partie de la colonne de gauche, formant ensemble six à sept mille hommes se dirigea avec huit pièces de canon sur le poste occupé par la brigade du général Berthier.

Celui-ci laissa approcher la colonne de Cathelineau à portée de mitraille d'une batterie qu'il avait placée dans une position avantageuse. Le feu de cette batterie ayant arrêté l'ennemi, Berthier le fit charger à la baïonnette par les deux bataillons de la formation d'Orléans; mais la première ligne des royalistes ayant reçu des renforts de la division de Lescure, reprit l'offensive et fit reculer les bataillons d'Orléans, pendant que le détachement de Larochejacquelein se glissant à la faveur des haies et des taillis filait vers Nantilly pour tourner les redoutes de Bournan. A l'aspect des ennemis qui menacent les derrières de leur position, les bataillons de nouvelle levée de la brigade Santerre, intimidés déjà par le mouvement rétrograde des bataillons d'Orléans, sont saisis d'une telle épouvante, qu'abandonnant leur retranchement ils se jettent en désordre sur les troupes qui, campées à Varreins, couvraient Saumur de ce côté, et y jettent l'alarme et la confusion. En ce moment, les Vendéens poussant de grands cris, se répandent comme un torrent par le coteau de Notre-Dame, le faubourg de Fenet, la montagne de Tarare et la Gueule-de-Loup, ils coupent et dispersent les Républicains. En vain les généraux

Menou, Berthier, Coustard, Santerre, s'efforcent de rallier leurs soldats : envain les deux premiers, quoique blessés, s'élancent à la tête d'un régiment de cuirassiers pour rassurer l'infanterie et la ramener au combat, le cri du lâche : *à la trahison, sauve qui peut,* retentit de toutes parts. Sourds à la voix, aux reproches, à l'exemple de leurs chefs, les soldats courent à la débandade vers les ponts de Saumur, les traversent ainsi que la ville pour gagner la route de Tours. La plus grande partie des fuyards ne s'arrêta qu'au village de Bourgueil, en avant duquel les généraux les firent camper, afin de rappeler quelque peu d'ordre et de confiance parmi ces troupes démoralisées.

Après s'être emparés de Saumur, les Vendéens dirigèrent une nouvelle attaque contre le château, où le lieutenant-colonel Joly, du 4e bataillon de la formation d'Orléans, s'était jeté avec six à sept cents hommes de différents corps et une quarantaine de canonniers qu'il avait pu rassembler, et avec lesquels il espérait faire quelque résistance. L'artillerie des insurgés commença à battre les murs du château, et quelques brèches y ayant été pratiquées les chefs sommèrent la garnison de se rendre, en menaçant d'incendier la place. Cette menace, et plus encore le défaut de subsistances et de munitions de guerre dont l'incurie ou l'infidélité des administrations militaires avaient laissé la place dépourvue (car il demeure avéré que le nommé François, garde d'artillerie, avait encloué plusieurs pièces), déterminèrent Joly à capituler avec les honneurs de la guerre : la garnison défila alors devant les vainqueurs avec armes et bagages

qu'elle déposa sur la place des Bilanges. La perte des Républicains s'éleva à plus de mille hommes tués ou blessés, et à environ quatre mille prisonniers. Une partie de ces derniers et principalement ceux de la légion germanique, composée de déserteurs allemands, passèrent au service des royalistes: on renvoya presque tous les autres après les avoir tondus suivant l'usage. Le régiment de cuirassiers, formé à Paris d'anciens cavaliers de la maréchaussée, et commandé par le chef de brigade Chaillou qui reçut de graves blessures, se conduisit dans le combat avec la plus grande bravoure, et fut presque entièrement détruit sur le champ de bataille. Les Vendéens eurent trois à quatre cents hommes tués au nombre desquels se trouva le commandant de leur cavalerie Domaigné, et autant de blessés dont Lescure et plusieurs sous-chefs; mais le principal avantage qu'ils retirèrent de la prise de Saumur, c'est qu'elle leur livra un poste important, une tête de pont sur la Loire, près de cinquante pièces de canon de divers calibres ainsi que de forts approvisionnements de munitions de guerre, des magasins d'effets de campement, d'habillement et d'équipement militaires. La garde de la ville et du château de Saumur fut confiée à Larochejacquelein et à Langrenière, pendant que deux détachements allèrent, sous la conduite de Lescure, s'emparer des villes de Chinon et de Parthenay.

Les nouvelles de cette malheureuse affaire jetèrent la ville de Tours dans les plus vives alarmes; le général Salomon, qui s'était replié de Tours sur Richelieu après la déroute de la division de Leygonier

reçut l'ordre de se porter sur-le-champ avec sa division, forte de quatre à cinq mille hommes, à Azay-sur-Indre, entre Tours et Chinon, de s'y retrancher et d'y attendre l'ennemi de pied ferme. Les représentants du peuple qui se trouvaient à Laval organisèrent avec la portion de la division de l'armée de Saumur, qui s'était retirée sur La Flèche trois petites divisions augmentées des renforts nouvellement arrivés, on les dirigea à marches forcées sur Tours, pour couvrir cette ville. Il fallut toutefois se borner à une simple attitude défensive, car il régnait parmi les troupes républicaines un esprit d'insubordination nuisible à toutes dispositions militaires. Elle avait pour causes ou prétextes, d'abord la répugnance des hommes composant les contingents que devait fournir chaque département à la levée des trois cent mille hommes destinés à compléter les cadres des régiments de ligne, répugnance excitée par les officiers de ces contingents, qui craignaient de perdre leur grade par l'effet de l'incorporation, et de servir comme simples soldats : elle fut même portée si loin qu'on fut obligé de recourir à la force pour faire exécuter les dispositions de la loi relatives à cette incorporation; d'autre part, les réclamations de plusieurs bataillons de Paris, formés à la hâte, pour obtenir les pièces de campagne qu'on leur avait promises avant leur départ, et desquelles on avait reconnu l'inutilité; enfin, les exigences de quelques compagnies de canonniers parisiens, qui prétendaient avoir une solde égale à celle des grenadiers de la Convention, détachés à la même armée. Des agitateurs s'emparèrent de

ces germes de mécontentement pour exciter les troupes à la désertion, dont le 5e bataillon du Calvados leur avait donné récemment l'exemple, en emmenant à Caen, sous la conduite de son commandant, ex-député à l'Assemblée législative, le drapeau et deux pièces de campagne. La plupart des gardes nationales de réquisition désertèrent aussi par bandes et s'en retournèrentdans leurs départements sans qu'on pût les retenir, ce qui força les républicains de suspendre toute opération militaire, et donna aux insurgés le temps et la facilité de profiter de l'inaction de leurs adversaires pour former de nouvelles entreprises.

Lorsqu'on apprit à Angers la prise de Saumur par les royalistes, on tint, le 10 juin, un conseil de guerre auquel assistèrent les généraux Berthier, Coustard, Sureau, Barbazan, plusieurs chefs de brigade et autres officiers; on fit le recensement des troupes qu'on pouvait opposer à l'ennemi, et le résultat de cet examen fut qu'il n'y avait à Angers qu'un bataillon d'environ huit cents hommes de garde nationale de la ville, et trois cents de gardes nationales des districts occupés par l'ennemi, avec plusieurs fractions de différents bataillons de nouvelles levées de Paris : qu'en faisant replier à Angers le bataillon du Calvados et celui des chasseurs du Nord avec un bataillon de nouvelles recrues qui formaient les garnisons des Ponts-de-Cé, Angers ne pouvait opposer à ses ennemis que quatre à cinq mille hommes environ, parmi lesquels il s'en trouvait une partie peu disposée à se battre et qui excitait au contraire les autres à la désertion.

Le 11, le conseil, tenu de nouveau en présence des

trois corps administratifs, ayant reconnu que la ville d'Angers, d'une étendue très considérable et presque sans fortifications ni canons, ne pouvait être défendue que par une force imposante et au moins double de celle qui se trouvait dans ses murs, déclara que la place n'était pas tenable, que les forces qu'on avait à opposer à l'ennemi étaient insuffisantes pour pouvoir résister à une attaque faite avec des forces bien supérieures; que l'échec de Doué où huit mille hommes avaient été forcés de se replier sur Saumur, et que la prise de cette ville, quoique renfermant une garnison nombreuse, le prouvait d'une manière évidente. Il fut enjoint au directeur de l'arsenal de faire sortir de la ville toutes les munitions de guerre, et qu'on se retirerait en prenant toutes les précautions possibles pour sauver les papiers de l'administration, les caisses publiques, les armes, l'artillerie, tous les objets d'équipement et les provisions de bouche.

Les troupes furent en conséquence partagées en trois corps, l'avant-garde, le centre et l'arrière-garde; la première, qui devait protéger la sortie du convoi, avait ordre d'attendre les deux autres corps à une demi-lieue de la ville. Mais le général Sureau, qui devait prendre le commandement de l'avant-garde, étant resté dans les environs d'Angers au lieu de se mettre à la tête de sa troupe, celle-ci privée de son chef, continua sa marche dans le plus grand désordre sur le Lion-d'Angers et de là sur Laval, tandis que le centre et l'arrière-garde, qui devaient se rendre à Laval, prirent la route de La Flèche et du Mans pour se réunir plus promptement à l'armée de Biron.

L'armée vendéenne entra donc dans Angers sans obstacle ; après un service solennel dans la cathédrale, où l'évêque d'Agra officia pontificalement, les chefs royalistes tinrent un conseil de guerre. Cathelineau proposa d'abord de marcher sur Laval, dont l'opinion paraissait prononcée contre la Convention ; Bonchamp, qui avait offert après les premiers succès de passer la Loire avec sa division, renouvela l'offre de se porter en Bretagne, où il avait des intelligences à l'aide desquelles il se faisait fort d'insurger la province, de lier ainsi les insurrections vendéenne et bretonne, et de faire éclater celle qui couvait en Normandie. A cette époque peut-être ce projet eût réussi ; mais les autres chefs se décidèrent pour une tentative sur Nantes, ce dernier point leur présentant plus d'avantages, tant par sa proximité de la mer que par la facilité qu'il donnait aux insurgés de se retirer dans le bas Anjou, si les opérations ne réussissaient pas sur la rive droite de la Loire, et enfin parce que la possession de cette ville leur ouvrait une communication plus courte et plus aisée avec la Vendée que par Saumur ou les Ponts-de-Cé.

L'occupation de Nantes était en effet pour les royalistes d'un si haut intérêt qu'encore aujourd'hui l'on croit, et peut-être justement, que les destinées de la république tenaient à la manière dont cette ville soutiendrait leur attaque. Ils prirent donc toutes les mesures qui pouvaient favoriser leur entreprise, et arrêtèrent que le corps de l'armée se porterait sur Nantes par la rive droite de la Loire, pendant que la division de Charette, occupant alors Legé, attaque-

rait par l'autre rive. En conséquence, ce chef quitta Legé le 12 juin, et, voulant assurer ses derrières, il marcha avec un corps de douze à treize mille paysans vers la ville de Machecoul devant laquelle son avant-garde se présenta le 14.

L'adjudant général Boisguyon et le chef de brigade Prat, du 34e régiment, qui commandaient les troupes républicaines, fortes de quinze cents hommes, étaient sur leurs gardes et avaient fait leurs dispositions de défense. Un bataillon du 34e occupait les moulins de la Chaume, position que des retranchements garnis de plusieurs pièces de canon rendaient d'un abord difficile. Trois cents hommes gardaient le château, et six cents, avec neuf pièces d'artillerie de campagne, campèrent dans la prairie qui fait face aux routes de la Garnache et de Bois-de-Cené; enfin, deux avant-postes, chacun de cinquante hommes, couvraient les postes de l'Hôpital et du Calvaire.

Voici qu'elles furent les dispositions de Charette: son avant-garde, forte d'environ deux mille hommes sous les ordres du chevalier de la Cathelinière, appuya sa droite aux marais de Machecoul et sa gauche à la grande route de Port-Saint-Père; Savin et Joly, avec trois mille hommes, couvrirent les routes de Challans et de Bois-de-Cené, tandis que le corps principal où se tint Charette se déploya devant le château et l'hôpital, la droite au chemin de Sainte-Lumine et la gauche à celui de Touvois. L'avant-garde commença l'attaque par la route de Nantes; Savin se porta deux fois contre le château, deux fois il fut repoussé; bientôt on se battit sur tous les points avec opiniâtreté, et longtemps

la victoire flottant incertaine semblait pencher du côté des républicains, par suite du désordre que causa parmi les soldats de Vrignaud la mort de ce chef tué au fort de la mêlée, lorsque Charette se précipitant le sabre à la main à la tête de ses cavaliers sur les canons ennemis, renverse tout ce qui s'oppose à son passage et s'empare de plusieurs pièces. Le poste des deux moulins, du côté de Nantes, est enfoncé, et les autres craignant d'être pris par derrière, se jettent précipitamment dans la place, où les insurgés les poursuivent vivement.

Savin voyant qu'on était entré dans la ville, revint pour la troisième fois à l'attaque du château et finit par l'emporter. Les rues de Machecoul devinrent alors le théâtre d'un affreux carnage, et ce ne fut qu'après avoir défendu le terrain pied à pied pendant plusieurs heures, et avoir eu plus de trois cents des siens hors de combat que le chef de brigade Prat songea à la retraite par la route de Port-Saint-Père, laissant dans les hôpitaux de la ville quatre cents malades ou blessés qui furent inhumainement massacrés par les soldats de Charette, qui ne put s'opposer à ces actes de barbarie dont tout l'odieux retomba sur lui et flétrit sa mémoire. Après cette sanglante victoire, où ce chef perdit plus de cent des siens, il poursuivit les républicains au delà de Port-Saint-Père, puis tournant tout à coup à droite il alla s'établir dans les landes de Ragon, attendant le moment de se porter sur Nantes par la rive gauche de la Loire, pendant que l'armée principale l'attaquerait par la rive droite.

Lorsqu'on apprit à Nantes que les insurgés s'étaient

emparés de Saumur et d'Angers, les représentants du peuple près l'armée des côtes de Brest convoquèrent toutes les autorités afin de se concerter sur les mesures que réclamait la gravité des circonstances. On forma un comité central chargé de prendre toutes celles qui pourraient mettre la place dans un état de défense respectable : on établit, sur la proposition du général Canclaux, un camp à Saint-Georges, sur la route d'Ancenis, à trois quarts de lieue de Nantes, composé du 2e bataillon du 39e régiment, du 2e bataillon du 109e, du 34e régiment embrigadé avec les 3e et 4e bataillons de l'Orne, du 8e de la Seine-Inférieure, d'une compagnie de chasseurs de la Charente, de trois compagnies de canonniers, et de cent cinquante cavaliers, formant ensemble cinq mille trois cents hommes. On dépêcha au général Duhoux, à Tours, un courrier extraordinaire pour le prévenir de faire une diversion en menaçant les derrières ou les flancs de l'ennemi, et l'on envoya des députés aux administrations centrales des départements d'Ille-et-Vilaine, de la Manche, de la Mayenne et de l'Orne, pour solliciter des secours. Le courrier envoyé à Tours étant parvenu trop tard à sa destination, Canclaux se trouva réduit avec moins de dix mille hommes, dont un cinquième seulement de troupes de ligne, aux faibles moyens de défense de la place qu'il parvint à doubler par son expérience et son énergie.

La ville de Nantes, placée entre la Bretagne et la Vendée, est le centre des communications de l'Ouest : quatre grandes routes sur la rive droite de la Loire, quatre autres sur la rive gauche y concourent. Sur

cette rive, un défilé très étroit de deux mille mètres de longueur, qu'un faible détachement peut défendre aisément, est le seul point de passage depuis les Ponts-de-Cé. Située au confluent de trois rivières, la Loire, l'Erdre et la Sèvre, sur une colline continue de l'est à l'ouest, et arrosée au midi par la Loire dans laquelle se jette l'Erdre après avoir baigné ses murs au Nord, Nantes n'est attaquable que par la rive droite de la Loire : de vastes prairies entrecoupées par divers bras de ce fleuve l'environnent au sud. Entourée jadis d'une forte enceinte de murailles flanquées de dix-huit tours, elle présentait alors de tous côtés un accès facile depuis la démolition de cette muraille qui se rattachait au château garni de six grosses tours et d'un bastion, mais auquel cette démolition avait ôté une grande partie de sa force; on le mit toutefois dans le meilleur état possible de défense, on fortifia et garnit d'artillerie le château de la Moussière à l'extrémité de Richebourg; on fit abattre et combler les fossés à demi-portée des portes extérieures; des barricades armées de canons furent établies sur les routes de Paris, de Rennes et de Vannes, on plaça deux pièces de canon de 6 à l'avancée de la route de Paris, deux de 12 à l'avancée de celle de Rennes, et une de 6 et une de 18 sur la butte Saint-André. Du côté de l'ouest, on construisit des batteries au pont de Gigan et sur le côté de Miseris : le pont Rousseau, sur la Sèvre, fut couvert par un château en bois armé de trois pièces de canon, par une barrière sur le chemin de Saint-Sébastien, et par une coupure au pont de Pirmil, derrière lequel on construisit un pont-levis défendu par deux pièces de canon.

Aussitôt qu'on apprit que les Vendéens prenaient la direction de Nantes, Canclaux retira à lui tous les postes du bord de la Loire, qu'occupait le 8e bataillon de la Loire-Inférieure, et le 23 envoya le général Beysser avec quinze cents hommes au château d'Aux, entre Nantes et Paimbœuf, pour assurer la libre navigation de la Loire, ainsi que des bateaux armés pour la maintenir. Beysser rentra le soir au camp et en sortit le lendemain pour le Loroux, à deux lieues de Nantes, afin de reconnaître l'ennemi qui avait un fort poste retranché dans un bois en arrière du pont de la Loé, il l'en débusqua et rentra à Saint-Georges. Le 25, Canclaux, assisté de cet officier général que les représentants du peuple avaient investi du commandement de la ville et du château déclarés en état de siége, du général de brigade Gilibert et des adjudants généraux Cambrai, Boisguyon et Lolat, visita tous les postes : il fit faire à la porte de Mauves trois grandes tranchées; on y plaça deux pièces de canon et quatre à la Basse-Indre : un fort détachement occupa le chateau de Seilleray, et l'adjudant général Boisguyon fut chargé de la défense du faubourg Saint-Jacques avec trois bataillons; enfin on forma deux nouveaux bataillons de la garde nationale, et l'on mit en réquisition tous les chevaux de luxe pour le service de la place.

Le 26, dans un conseil de guerre tenu à Angers, et auquel assistaient Cathelineau, d'Elbée, Stofflet, le prince de Talmont, Royrand, Marigny et Donissant, on fixa au 29 l'attaque de Nantes, et comme on ne jugea pas à propos d'attaquer de front les troupes républicaines postées entre la Loire et l'Erdre qui s'y jette

après avoir traversé la ville, d'Elbée fut chargé de se porter avec quatre mille hommes sur la petite ville de Nort pour y forcer le passage de l'Erdre et tomber de là sur Nantes, pendant que le gros de l'armée vendéenne marcherait par les routes de Rennes et d'Ancenis, et que le corps de Charette attaquerait par la rive gauche de la Loire. Dans la soirée du 27, d'Elbée se présenta devant Nort occupé par le 3e bataillon de la Loire-Inférieure, que commandait le lieutenant-colonel Meuris : il soutint l'attaque depuis neuf heures du soir jusqu'au lendemain matin cinq heures, où les forces supérieures de l'ennemi et la perte du tiers de sa troupe l'obligèrent à se retirer sur Nantes. Le même jour, Charette leva son camp de la lande de Ragon et plaça en face de Pont-Rousseau une avant-garde avec trois pièces de canon et deux près du village de Rèze destinées à pointer sur la pompe à feu de Chezine ; le reste de son artillerie resta avec le gros de sa division près des trois moulins. Ces premières dispositions faites, il envoya sommer le bataillon des Côtes-du Nord, posté au faubourg des Sorinières, de mettre bas les armes et de se soumettre à l'armée Catholique Royale. Sans s'intimider du nombre des ennemis, ce bataillon se prépara à se maintenir dans son poste, mais le général Beysser engagea les habitants de ce faubourg à se retirer avec leurs effets dans la ville.

Avant de faire les dispositions d'attaque, les Vendéens envoyèrent deux prisonniers Nantais en parlementaires, pour remettre au maire de la ville, Baco, une sommation portant qu'on eût à arborer le drapeau blanc, que la garnison rendît les armes, que les caisses

publiques, les munitions et les approvisionnements fussent livrés sans délai : elle portait en outre qu'on envoyât à l'armée royale les commissaires de la Convention en mission à Nantes, pour servir d'otages. A ces conditions les chefs royalistes s'engageaient à préserver la ville de tout dommage, mais qu'en cas de refus elle éprouverait toute, les rigueurs d'une exécution militaire, et que la garnison serait passée au fil de l'épée. Baco rassembla les corps administratifs, les chefs militaires, les représentants du peuple, et leur soumit cette sommation : les parlementaires eurent pour réponse : « Nous périrons tous, ou la liberté triomphera. »

On avait arrêté dans le conseil de guerre, tenu le 26, par les chefs des insurgés, que l'attaque commencerait sur les deux rives de la Loire à deux heures du matin : mais la résistance inattendue que d'Elbée éprouva à l'attaque de Nort, ayant retardé sa marche, la principale armée partagée en trois colonnes, l'une conduite par Cathelineau sur la route d'Ancenis, l'autre commandée par Stofflet sur la route de Rennes, et la troisième, sous les ordres du prince de Talmont, par la route de Vannes, n'arriva devant Nantes qu'à neuf heures du matin, ce qui empêcha l'exécution entière du plan arrêté, et donna à Canclaux le temps de lever le camp de Saint-Georges, de faire rentrer en ville toutes ses troupes et de les distribuer dans les postes qui leur avaient été à l'avance assignés. Les troupes renfermées dans la place se composaient alors des 39e, 41e, 109e régiments, du 34e embrigadé avec les deux bataillons de l'Orne, de neuf bataillons de volontaires,

de la légion de la garde nationale nantaise, de trois compagnies de gendarmerie à cheval et de plusieurs compagnies de canonniers volontaires. Ce fut Charette qui commença l'attaque à l'heure convenue, deux heures du matin, en portant sur le faubourg des Sorinières six mille hommes avec cinq pièces de canon, tandis que deux autres colonnes conduites par Fleuriot l'aîné et Lyrot de la Patouillière se déployèrent devant le faubourg Saint-Jacques avec quelques canons. Le bataillon des Côtes-du-Nord qui avait préparé la défense de ce point en faisant des abatis d'arbres et en plaçant derrière un épaulement construit à la hâte dans la prairie d'Orillard une pièce de canon de 18, qui enfilait la principale rue du faubourg des Sorinières, répondit au feu de Charette que la distance et la faible portée de ses pièces empêchèrent de produire quelque effet; le 34e régiment et les bataillons de l'Orne qui défendaient le faubourg Saint-Jacques sous les ordres du chef de brigade Marnet, se maintinrent toute la journée dans leur position. L'attaque de Charette d'ailleurs n'était que simulée, et ne fut qu'une espèce de parade inutile; comment en effet aurait-il sans pontons ni bateaux réussi à pénétrer à travers un défilé d'une demi-lieue, d'une gorge étroite fermée par les ponts de la Sèvre et de la Loire? aussi les Républicains défendirent-ils cette position avec peu de forces et quelques canonniers; mais les attaques véritables et les plus animées eurent lieu sur les routes de Rennes et de Vannes, où Cathelineau et d'Elbée s'étaient portés avec quinze mille hommes: leurs plus grands efforts se dirigèrent principalement sur celle de Rennes.

S'étant avancés à demi-portée des premières barrières, et ayant fait replier vers la route de Vannes le 109e régiment posté à la Sauzinière, ils établirent auprès des hauteurs de Barbin une batterie de plusieurs canons de fort calibre, sous la protection de laquelle ils lancèrent des nuées de tirailleurs qui profitèrent des haies et des arbres des vergers dont le faubourg de Rennes est entouré, pour s'emparer de plusieurs maisons d'où ils tirèrent sur les avancées des Républicains, et les rejetèrent dans la place. Bonchamp fut moins heureux dans son attaque du château de la Moussière, quoiqu'une partie du corps de Lyrot eût pénétré par la prairie de Mauves dans Richebourg, et mis un moment la ville en danger. Mais Beysser ayant rapidement porté sur ce point un bataillon qu'il tira des ponts de la Sèvre, la colonne de Lyrot fut rejetée dans la prairie de Mauves. Le combat fut plus animé sur la route de Vannes: le 109e régiment, qui s'était replié du poste de la Sauzinière sur ce point, soutint pendant douze heures, et conjointement avec un bataillon de la Mayenne, les efforts d'une colonne commandée par le prince de Talmont.

Malgré la faiblesse des retranchements faits à la hâte qui suffisaient à peine pour mettre la place à l'abri d'un coup de main, les troupes électrisées par l'exemple des généraux, des représentants du peuple, et secondées par la garde nationale nantaise organisée en deux bataillons, et par une partie des habitants des deux sexes qui voulurent partager les fatigues et les dangers de la défense, répondirent avec vigueur au feu des assaillants, qui eurent plusieurs pièces de canon démon-

tées par l'artillerie des Républicains beaucoup mieux servie que la leur.

Cependant, après plusieurs assauts, les Vendéens parvinrent à se rendre maîtres des faubourgs de Rennes. Le chef Fleuriot jeune, voulant pénétrer dans la place de Viarme, tomba frappé d'un coup de feu, le chevalier de Ménars eut le même sort; enfin Cathelineau, voulant décider la victoire par un dernier effort, prend avec lui cinq à six cents des plus déterminés, et s'élance intrépidement contre les troupes qui défendaient la porte de Rennes; cet acte de vigueur lui eût peut-être ouvert l'entrée de la ville, s'il ne fût tombé frappé par une balle qui lui fracassa le bras et se perdit dans sa poitrine. En voyant tomber blessé leur chef qu'ils croyaient invulnérable, l'ardeur des Vendéens se ralentit tout à coup, ils l'emportent hors de la mêlée et abandonnent le faubourg; cet événement n'empêcha pas l'artillerie de jouer de part et d'autre jusqu'à huit heures du soir, mais les généraux vendéens craignant que la perte de leurs meilleurs soldats ne décourageât les autres, renoncèrent à leur entreprise, et se retirèrent à Nort, qu'ils évacuèrent le lendemain, après avoir tenu un conseil à la suite duquel l'armée fut dissoute; officiers et soldats repassèrent la Loire, les uns dans des barques, les autres par les ponts de Cé et de Saumur, et la rive droite du fleuve se trouva entièrement évacuée sans que la garnison de Nantes songeât à les poursuivre, ayant encore devant elle la division de Charette qui resta plusieurs jours en position sur la rive gauche d'où elle inquiéta la place par de fréquentes escarmouches, afin de protéger le passage de

la grande armée. On estima la perte des Vendéens à environ neuf mille hommes, et celle des Républicains fut de deux mille, quoiqu'on l'ait accusée dans les rapports comme beaucoup moindre.

Larochejacquelein de son côté voyant la garnison de Saumur diminuer chaque jour sans qu'il pût retenir les paysans, évacua la ville et le château, après avoir envoyé dans le Bocage la poudre, les canons et les munitions de tout genre qu'on avait prises, et rejoignit au village d'Amaillou les débris de la division de Lescure échappés de la surprise de Parthenay par Westermann. Ces deux chefs, voyant qu'ils n'avaient pas assez de monde pour défendre la position d'Amaillou, se retirèrent à Châtillon qui avait été choisi pour le siége du conseil supérieur, parce que située au point d'intersection de plusieurs grandes routes, cette ville présentait beaucoup de facilités pour la direction des mouvements de l'armée.

Cathelineau, transporté à Saint-Florent, y négligea sa blessure et mourut le 14 juillet, emportant les regrets de tous les siens, qui le vénéraient comme un saint, et dont sa mort refroidit l'enthousiasme. D'Elbée lui succéda dans le commandement qu'on aurait dû donner à Bonchamp; celui-ci, Lescure, Donissant et Royrand eurent chacun une division; on nomma Stofflet major général; le chef de la cavalerie, Domaigné, tué au combat de Saumur, fut remplacé par le prince de Talmont, second fils du duc de la Trémoille, jeune homme de vingt-cinq ans, d'une taille élevée, d'un physique agréable, très brave, mais d'un caractère léger. Quant à Charette, qui aspirait à être

général en chef ou à un commandement très important, il affecta dès cet instant d'agir séparément, ce qui nuisit souvent au succès de la cause commune.

Le plan d'attaque de Nantes par les Vendéens ne fut pas très bien combiné; car une forte partie de leur armée resta devant le pont de Pirmil sans prendre une grande part à l'action. L'attaque par les ponts de la Sèvre et de la Loire ne pouvait être tentée qu'avec une forte artillerie et avec des moyens de réparer les ponts ou de passer autrement ces rivières. L'attaque par la route de Paris ne valait guère mieux : elle était périlleuse en face du château et des batteries, et même une fois maîtres de la presqu'île de l'Erdre, il aurait fallu un second siège pour s'emparer du reste de la ville : la meilleure attaque était sur la route de Vannes; mais il aurait fallu la faire conjointement avec une autre sur Vigan. Tout ceci démontre, et la suite le prouvera, que les Vendéens étaient plus propres à faire la guerre en partisans qu'en ligne comme troupes régulières.

On a vu qu'après la prise de Saumur, Lescure fut chargé de se porter sur Chinon et Parthenay, dont il s'empara; il resta peu de temps dans la première de ces villes, et s'établit dans l'autre, sa possession le rendant maître du cours du Thouet assurait les flancs de la grande armée vendéenne à l'est et au midi contre les attaques des Républicains; mais un grand nombre de paysans étant retournés chez eux, il ne lui resta pas assez de monde pour garder sa position. Dans la nuit du 25 juin, Westermann, débouchant par la route de Saint-Maixent, surprit le poste vendéen chargé

de garder la porte de Parthenay. entra dans la ville, y enleva une centaine de prisonniers avec autant de chevaux, et s'empara d'un approvisionnement de vivres qui s'y trouvait. Lescure, encore malade de sa blessure, eut à peine le temps de s'échapper et de gagner son château près de Clisson; Westermann acharné à sa poursuite s'empara du château qui fut livré aux flammes. Cette courte expédition terminée, il revint à Saint-Maixent, et fit publier dans les villages qu'il parcourut que pareil sort était réservé aux communes qui fourniraient des contingents ou d'autres secours aux rebelles. Ce terrible exemple, que Westermann, meilleur soldat que bon politique, jugea nécessaire pour empêcher les insurgés de se recruter, n'eut d'autre résultat que de redoubler l'animosité des paysans contre les Républicains.

Quoique l'entreprise des Vendéens sur Saumur leur ait réussi, on peut dire qu'ils firent deux grandes fautes militaires : d'abord, après la victoire de Fontenay, s'ils s'étaient portés rapidement sur Niort, tout porte à croire qu'ils auraient pris facilement cette ville, car la consternation y était générale, le désordre à son comble, les troupes désorganisées et abattues par leur défaite n'auraient pu opposer que peu ou point de résistance. Maîtres de Niort, qui renfermait d'immenses magasins, ils enlevaient aux Républicains de grandes ressources, ils interceptaient en outre la communication de Nantes à La Rochelle et celle de La Rochelle à Paris. Ils pouvaient ensuite attaquer avec des forces considérales la place des Sables-d'Olonne, que la désertion de deux bataillons bordelais laissait

presque à leur merci, et s'ouvraient par la prise de ce port une communication directe avec les émigrés et l'Angleterre, d'où ils auraient tiré des secours.

Mais la faute la plus grave qu'on peut leur reprocher, c'est d'avoir manqué de prévoyance quand ils marchèrent sur Nantes. Comment négligeant les avantages du hasard qui leur livra sans coup férir la ville et le château d'Angers, dont l'enceinte de remparts en assez bon état pouvait être armée avec une partie des canons pris à Saumur, ne pensèrent-ils pas à s'assurer la possession de cette ville, nœud de plusieurs grandes communications. Ils en eussent fait une place d'armes facile à défendre, et son occupation les rendant maîtres du cours de la Loire coupait les routes de Nantes à Rennes et à Paris, et procurait les moyens de donner la main à Charette par les Ponts-de-Cé, que ce chef pouvait aisément garder.

---

## CHAPITRE IX.

**Mécontentement du général Biron de voir ses dispositions contrecarrées par les agents du Conseil exécutif et par la Commission centrale de Tours : il se met en marche pour attaquer Chollet, de concert avec le général Westermann. L'échec éprouvé par celui-ci à Châtillon, où Lescure le surprend, empêche l'expédition sur Chollet, et détermine les Royalistes à reprendre l'offensive. Examen de la conduite de Westermann. Conférence à Angers des généraux Biron et Canclaux pour arrêter un plan d'opérations. Combat de Vihiers où les Républicains sont mis en fuite. Les Vendéens attaquent la division de Luçon, qui les repousse et leur fait éprouver une perte considérable. Biron mandé à Paris par les menées de la faction Ronsin ; il est condamné à mort et Westermann acquitté. Réflexions à ce sujet.**

Malgré tous les efforts du général Biron pour réorganiser l'armée et la mettre sur un pied respectable, il eut le chagrin de voir ses bonnes intentions para-

lysées, tant par les représentants du peuple en mission que par les agents et sous-agents du conseil exécutif. Non content de prêcher hautement l'insubordination, la révolte et le partage des propriétés, ils enlevaient partout les grains, les bestiaux et les voitures sans aucun profit pour le gouvernement; leur conduite devint tellement vexatoire que le conseil général de la ville de Nantes demanda au Comité de salut public le rappel de trois agents de Ronsin; Biron s'en plaignit amèrement au ministre Bouchotte, déclarant qu'ils détournaient à leur profit les ressources si nécessaires à son armée. Ces agents, loin de chercher à se disculper, dénoncèrent le général en chef comme un traître dont l'inaction était calculée, et lui imputèrent à crime la désertion qui se manifestait dans deux bataillons bordelais, faisant alors partie de la division des Sables-d'Olonne. Ces germes de mécontentement et de méfiance envers des hommes qui auraient dû agir de concert pour le succès des opérations militaires ne tardèrent pas à porter leurs tristes fruits.

Lorsqu'on apprit à Tours la prise de Saumur par les royalistes et leur marche sur Nantes, la commission centrale arrêta le plan de campagne suivant : il n'y aurait plus qu'une seule armée, toutes les troupes stationnées à Niort et lieux voisins se dirigeraient sans délai sur Saumur en passant par Doué; celles commandées par les généraux Barbazan, Gauvillier, Turreau et Coustard, l'artillerie et les munitions de guerre, les vivres et autres objets qui se trouvaient à Angers et aux environs se replieraient sur la divi-

sion de Niort par les Ponts-de-Cé pour se rendre à Doué, point désigné pour la réunion de l'armée. Leur mouvement devait s'opérer aussitôt que les rebelles quitteraient Saumur pour se porter sur Angers par la rive droite de la Loire; dans le cas où ils ne marcheraient que par la rive gauche, toutes les forces cantonnées dans les environs d'Angers devaient se réunir aux Ponts-de-Cé pour leur faire face. Enfin, si les rebelles opéraient leur mouvement sur Angers par les deux rives, il fut arrêté que les Républicains se feraient jour à travers la colonne ennemie qui cheminait sur la rive gauche pour se réunir à Doué à la division de Niort; on couperait les Ponts-de Cé après le passage, et l'on détruirait tous les ouvrages qui pourraient être utiles aux rebelles. Les troupes qui se trouvaient à Tours, comme celles qui étaient sur le point d'y arriver, devaient, ainsi que celles de Chinon, Loudun, et la division de Salomon, se réunir à la division de Niort, pour agir suivant les circonstances; les forces qui étaient à Machecoul eurent ordre de se replier aussitôt sur Nantes, afin d'y arrêter les Vendéens.

Le général Biron, à l'approbation duquel ce plan fut soumis, ne pensa pas que l'intention de la commission en formant une seule armée fût de la porter tout entière sur la côte, ni de l'abandonner absolument pour la porter dans l'intérieur. Il observa qu'étant obligé de partager l'armée en deux corps, l'immense intervalle qui les séparerait faciliterait les irruptions des insurgés dans les départements où ils n'avaient pas encore pénétré; que celui destiné à la garde des côtes ne pouvant s'en écarter, l'autre agissant en

masse, ne pourrait avec assez de vivacité poursuivre les rebelles, parce qu'il serait retardé dans sa marche par la difficulté des transports de vivres. Il objecta en outre que l'abandon de Niort et de tout le pays entre les rebelles et la mer pour se porter à Saumur, faciliterait aux insurgés les moyens de menacer avec des forces considérables les places de Rochefort et de la Rochelle qui n'étaient pas en état de défense; enfin, que la marche de la division de Niort sur Saumur n'empêcherait pas les rebelles de se disperser et de se rassembler de nouveau sur ses derrières avant son arrivée à Doué, d'où il résulterait que bien que les troupes républicaines entrassent sans obstacle dans Saumur, l'armée en masse se trouverait éloignée des lieux où il serait le plus important qu'elle fût; le cœur de la Vendée. Il proposa en conséquence de revenir au plan qu'il avait proposé précédemment à la commission centrale, et dont l'exécution devait, selon lui, terminer la guerre en quinze jours. Ce plan était de former avec les troupes de l'armée des côtes de la Rochelle quatre colonnes qui, partant de Niort, Thouars, Doué et des Ponts-de-Cé, devaient en se rapprochant progressivement dans leur marche prévenir toute trouée, et finir par resserrer les insurgés dans un très petit espace où ils manqueraient de tout, tandis qu'une cinquième division, aux ordres du général Boulard, remplirait le double objet de veiller à la sûreté des côtes, de s'opposer à l'évasion par mer des rebelles, et de disperser leurs bandes.

Ce plan ne valait pas à beaucoup près le premier, puisqu'il exposait chacune des cinq colonnes républi-

caines à être écrasées par des insurgés qui occupaient le centre d'un cercle dont celles-là n'auraient parcouru que des cordes; il inspiraient cependant la plus grande confiance au général Biron, qui ne connaissait pas encore les ressources des Vendéens et l'étendue du foyer de l'insurrection. Il fut rejeté à l'unanimité par la commission composée de vingt membres, qui décida que la division de Tours se porterait au secours de Nantes par la rive droite de la Loire, qu'avis de cette résolution serait donné au général Biron, auquel on enjoignit sous sa responsabilité personnelle de faire de son côté les mouvements nécessaires pour en assurer l'exécution, en couvrant d'une part la ville de Tours qui renfermait les magasins de l'armée, et en portant de l'autre part un fort détachement sur Saumur, afin d'inquiéter les derrières de l'armée des insurgés, et opérer ainsi une diversion favorable aux mouvements de la division de Tours.

Lorsque Biron reçut les ordres de la commission centrale, il s'occupait de l'organisation de l'armée. Piqué d'en recevoir de la part d'un conseil auquel il ne reconnaissait pas le droit de lui tracer son plan d'opérations, il lui répondit qu'étant obligé de laisser à Niort une forte garnison, de faire garder Saint-Maixent qui renfermait sa manutention de vivres, et de remplacer à la division des Sables les deux bataillons bordelais qui voulaient s'en retourner dans leurs foyers, il se trouvait dans l'alternative d'abandonner Niort, Saint-Maixent, La Rochelle, Rochefort, ou de marcher sur Saumur avec un corps si faible qu'il serait coupé de ses communications par les rebelles qui oc-

cupaient en force Legé et la Châtaigneraie. Il déclara donc que ce mouvement compromettant la côte et les places confiées à sa défense, il n'enverrait à Saumur aucun corps de troupes, à moins que le conseil exécutif ne lui en donnât l'ordre positif. Les représentants du peuple en mission à Niort, auxquels il communiqua sa réponse, en approuvèrent les motifs, et en informèrent le Comité de salut public qui blâma la conduite de la commission, la rappella à Paris, et écrivit au général pour l'engager à conserver le commandement de l'armée, en lui laissant la faculté de fixer le plan d'opérations qu'il jugerait le plus utile aux intérêts de la république. Biron se contenta donc d'envoyer trois mille hommes sur Tours pour couvrir cette place, et resta à Niort, d'où il partit le 5 juillet à la tête d'une division de dix à douze mille hommes pour aller rejoindre à Saint-Maixent le général Westermann, et attaquer conjointement avec lui la position de Chollet; mais l'échec éprouvé par celui-ci à Châtillon empêcha l'exécution de cette entreprise.

Il faut savoir à ce sujet qu'après son expédition de Parthenay, et pendant l'absence de Biron, Westermann forma l'audacieux projet d'aller enlever à Châtillon le conseil supérieur de l'armée catholique royale. A cet effet, il partit le 28 juin de Saint-Maixent avec trois mille hommes soutenus par deux échelons de quinze cents soldats chacun à Coulonges, Thouarsais et Parthenay. Ces troupes se composaient d'un bataillon de chasseurs belges, du 11ᵉ de la formation d'Orléans, de deux de Paris, deux de la légion du Nord, de la cavalerie légère de cette légion, et de quatorze

pièces de canon servies par deux compagnies d'artillerie à pied et à cheval. Le 1er juillet il se présenta par la route de Bressuire devant Châtillon; les approches de cette ville, distante de Saint-Maixent de seize à dix-sept lieues, et située dans une espèce d'entonnoir entouré de bois, étaient défendues par un rassemblement considérable d'insurgés occupant des redoutes élevées sur les hauteurs du Moulin-aux-Chèvres, qu'ils avaient garnies de dix pièces de canon. Malgré la vive résistance des Vendéens, Westermann enleva les redoutes et se rendit maître de la ville, où il délivra cinq à six cents Républicains, prisonniers de guerre, qui y étaient détenus; il s'établit ensuite dans Châtillon avec deux bataillons, plaça sa cavalerie dans les dernières maisons sur la route de Mortagne, et fit camper les quatre autres bataillons avec l'artillerie sur une hauteur presque à pic qui domine la ville et le chemin de Mortagne à Chollet. Ces dispositions auraient pu garantir la troupe de Westermann de toute surprise; mais l'indiscipline de sa légion, composée en grande partie de déserteurs allemands, rendit ces précautions inutiles. Un grand nombre de soldats quittèrent leur poste pour se répandre dans la ville abandonnée par la plus grande partie des habitants, forcèrent les caves, s'enivrèrent, et se livrèrent au pillage et à toutes sortes de désordres; le service se fit alors avec une telle négligence, que le 5 juillet, une division de Vendéens, partie de Chollet sous la conduite de Bonchamp, de Lescure et d'Elbée, s'approcha de la ville à la faveur des blés, en se glissant à plat ventre, sans être aperçus, quoiqu'on fût en plein midi. Soudain ils s'élancent

vers le camp des Républicains ; surpris par cette attaque inopinée, le petit nombre de soldats restés au camp jette ses armes sans songer à se défendre, criant à la trahison et s'enfuit en abandonnant onze pièces de canon : ceux qui se trouvaient dans la ville eurent à peine le temps de se sauver ; plusieurs centaines de fuyards périrent sur les routes de Rorthais et du Pin, accablés de fatigue et de soif, beaucoup furent tués dans la déroute et presque tous les officiers pris ou sabrés.

Westermann se retira à Parthenay avec les débris de sa légion ; le général Chalbos, auquel Biron avait laissé pendant son absence le commandement de la division de Niort, recueillit les débris de la brigade de Westermann, et se replia sur Saint-Maixent, où il attira plusieurs détachements entre Niort et cette ville Westermann rejeta la faute de cette défaite sur la lâcheté des deux bataillons de Paris, dont Biron l'avait renforcé, ainsi que sur la trahison du lieutenant-colonel de sa légion nommé Caire, ancien page d'Artois, et ex-aide de camp de Lafayette, qu'il accusa de connivence avec Lescure et Larochejacquelein ; malgré ces allégations, on doit reconnaître que cet officier général n'aurait pas essuyé cet échec s'il eût maintenu sa troupe dans une exacte discipline, et s'il s'était gardé militairement. Pourquoi d'ailleurs restait-il à Châtillon du moment qu'il avait manqué son coup de main, au lieu de rétrograder sur l'échelon de droite, conformément aux ordres du général en chef que cette pointe téméraire inquiétait, et dont cet échec empêcha l'opération projetée sur Chollet.

Le général en chef continua cependant sa marche pour Angers où il arriva le 10 juillet. A la suite d'une conférence avec Canclaux, il fut arrêté que la colonne de Biron, au lieu d'aller à Nantes, dont les Vendéens n'osaient plus approcher, bivouaquerait sur les hauteurs d'Érigné, en avant des Ponts-de-Cé, qu'elle coucherait le lendemain à Saint-Lambert, et marcherait de là sur Chemillé et Chollet. Canclaux devait de son côté opérer une diversion par Nantes et tâcher de communiquer par Challans avec la division des Sables-d'Olonne; enfin, que la division de Niort resterait jusqu'à nouvel ordre sur la défensive. Ce parti semblait le plus prudent à prendre pour cette division menacée sérieusement par les Vendéens qui se rassemblaient en forces sous les ordres de Lescure. Biron averti de leurs mouvements, se rendit à Niort, pour joindre à cette division celle qu'il amenait d'Angers. A son arrivée, il trouva un ordre du ministre de la guerre, qui lui enjoignait d'envoyer Westermann à la barre de la Convention, de remettre le commandement de son armée au général Beysser, et de se rendre lui-même à Paris pour rendre compte de sa conduite au Conseil exécutif.

Le rappel de Biron ne changea rien au plan arrêté avec Canclaux : en conséquence, sa division dont le général La Barolière prit le commandement, alla camper le 11 à Brissac, le 13 à Thouarcé, et le 14 à Aubigné-Briant sur le Layon, à trois lieues de Vihiers qu'occupaient les insurgés forts de plus de quinze mille hommes. Le projet de La Barolière était d'attaquer Vihiers en tournant Saint-Lambert; mais les Vendéens prévinrent son mouvement en portant sur l'avant-garde

des Républicains deux colonnes, l'une sous les ordres de d'Elbée et de Bonchamp qui dirigea son attaque du côté du village de Chevaignes, tandis que l'autre, conduite par Lescure, filait le long du Layon. L'avant-garde de La Barolière s'étant repliée sur la brigade du général Barbazan, qui tenait les hauteurs de la fontaine Jouannet, soutint le premier feu des Royalistes; l'affaire devint bientôt générale; les Vendéens redoublant d'efforts dépostèrent Barbazan de sa position, s'y établirent et le canonnèrent avec succès: le combat paraissait leur promettre un brillant avantage, lorsque le général La Barolière envoya le général Dutruy avec trois bataillons et le 9e régiment de hussards sur les hauteurs de Millé afin de tourner les Vendéens; ce brusque mouvement les força à se retirer sur Vihiers plus de deux lieues en arrière du champ de bataille. Ils ne se tinrent pas toutefois pour battus, car, le 17, ils revinrent en plus grand nombre attaquer les Républicains campés autour du bourg de Martigné, au moment où les soldats, fatigués du combat précédent et d'une marche qu'ils venaient de faire mangeaient la soupe. Quoique étonnés de ce choc imprévu, les avant-postes se replièrent en assez bon ordre sur le corps principal qui faisait bonne contenance, quand plusieurs bataillons, prenant la fuite sans tirer un seul coup de fusil, entraînèrent les autres dans une déroute générale; les fuyards gagnèrent les Ponts-de-Cé, les autres Chinon, où le général La Barolière, qui parvint à sauver son artillerie, s'empressa de les rallier: satisfaits de cet avantage, les Vendéens rentrèrent dans leur position de Chollet.

Dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, les revers éprouvés par les troupes républicaines provinrent de la mauvaise composition des bataillons de gardes nationales et de volontaires, dont les officiers connaissaient à peine les premiers éléments du métier, ainsi que dans le peu de confiance que leur ignorance inspirait à leurs subordonnés. Il faut ajouter à ces causes de désordres l'insubordination et l'ardeur du pillage qu'excitait la multitude de femmes perdues qui suivaient les bataillons de Paris, lesquelles non contentes d'énerver les forces et le courage du soldat par la débauche, le poussaient à l'indiscipline et à la licence.

Le 26 juillet, le général Tuncq, qui, le 3, avait pris le commandement des troupes cantonnées à Luçon, Marans, Laclaye et Saint-Cyr, poussa d'après les instigations des représentants Goupilleau et Bourdon, un fort parti sur la route de La Rochelle à Nantes, pour reconnaître les mouvements des insurgés qui paraissaient vouloir se porter sur Luçon. Ce parti commandé par l'adjudant général Canier, trouva au bourg de Chantonnay et au village de Pontcharraud des postes du corps de Royrand, qu'il débusqua et poursuivit jusqu'à Mouchamp. Royrand en prévint les autres chefs vendéens : comme ceux-ci avaient un intérêt trop pressant de s'emparer de Luçon, dont la possession mettait à couvert la meilleure partie du littoral, pour être rebutés de l'échec que Royrand venait d'éprouver, et qu'ils sentaient en outre la nécessité de ne pas laisser les Républicains s'établir à Mouchamp, position qui leur eût donné un pied dans le Bocage, ils se réu-

nirent à Saint-Laurent-sur-Sèvre, et arrêtèrent de se porter en force sur Luçon, pendant qu'une de leurs divisions inquiéterait les Républibains vers la rive gauche de la Loire. En conséquence, les Vendéens, au nombre de 18,000, se mirent en marche le 30 pour Luçon. Charette avec Fleuriot, Savin et Jolly, commandait l'aile droite forte de cinq mille hommes, l'aile gauche, d'égale force, avait à sa tête Lescure et Larochejacquelein, et neuf mille hommes composaient le centre sous les ordres du généralissime d'Elbée, assisté de Stofflet, major-général, et des chefs Royrand, Bejarry et Verteuil neveu.

Bonchamp voulant de son côté concourir au succès de l'entreprise sur Luçon par une diversion en faveur de la principale armée, conduisit sa division, forte de plus de dix mille hommes, au village de Mozé, distant d'une lieue des buttes d'Érigné qui couvrent les Pont-de-Cé sur la Loire, seul passage permanent de quinze cents mètres de longueur depuis Nantes jusqu'à Saumur. Ces buttes étaient occupées par les 6e et 8e bataillons de Paris campés à Murs, fournissant cent cinquante hommes aux Moulins, et deux cents avec une pièce de quatre à une redoute, à l'extrême gauche. Les ruisseaux de Laubani et de Juigny dessinent autour de Cé une tête de pont intermédiaire, dont les principales positions sont la Roche-de-Murs, que l'étang de Laubani rend facile à défendre du côté de la route de Chemillé, et Brissac sur la route de Doué; mais la route de Brissac, qui seule protége la ligne de retraite, et qu'on peut tourner vers la gauche, n'était point gardée. Bonchamp, ayant remarqué ce manque de

précaution des Républicains, résolut d'en profiter; il fit déployer une partie de ses troupes entre Mozé et les buttes d'Érigné pour attirer l'attention de l'ennemi sur ce point, tandis qu'avec l'autre partie il tourna la position par la route de Brissac, et surprit les Républicains dans leurs retranchements dont il s'empara. Frappés de surprise et d'épouvante à la vue des royalistes qui cernaient leur camp et leur enlevaient tout moyen de retraite, les bataillons parisiens se précipitent du haut de la Roche-de-Murs, et se sauvent moitié par la Loire, et l'autre moitié tombe sous le fer de l'ennemi; cet exemple fait voir qu'à la guerre la moindre négligence peut être funeste. Si les officiers qui commandaient les troupes républicaines eussent eu quelque habitude ou seulement quelque idée du métier, ils auraient reconnu le côté défectueux de la position d'Érigné; ils eussent éclairé la route de Brissac, et se seraient défendus assez longtemps pour donner à la garnison d'Angers et aux postes des Pont-de-Cé celui de venir à leur secours.

Le 30 juillet au matin, l'adjudant-général Canier, qui tenait le poste des Quatre-Chemins avec le bataillon de l'Egalité, se replia sur Luçon, après avoir fait avertir le général Tuncq de l'approche des Vendéens. La ville de Luçon, couverte par les défilés de la Claye, de Mareuil, de Sainte-Hermine et de Pontcharaud sur le Lay, défend la tête d'un marais d'environ dix lieues de long, à travers lequel on peut envoyer facilement des secours de Marans et de La Rochelle. Sur les hauteurs, en avant de cette ville, entre le Lay et le marais, les ravins et les villages de Corp et de Sainte-

Gemme, est une position d'une lieue d'étendue, avantageuse pour la défense des passages de Mareuil et de Sainte-Hermine sur la Smagne, ou pour combattre devant Luçon une armée venant du centre de la Vendée.

Ce fut sur ces hauteurs que Tuncq rangea sa petite division, forte au plus de trois mille hommes, dans l'ordre suivant; à la droite de sa ligne appuyée au village de Sainte-Gemme, le bataillon le Vengeur, de cinq cent quatre-vingts hommes avec une compagnie de cent hussards du 8e régiment, couvrant ainsi les routes de la Rochelle à Nantes, et de Luçon à Fontenay. A sa gauche, et parallèlement au village de Corp, le 6e bataillon de la Charente-Inférieure, de six cent quarante hommes avec deux cent quinze hussards du 8e régiment, observant la route de Luçon aux Sables; et au centre de la ligne, en avant du bois de Sainte-Gemme, le bataillon de l'Egalité et le 3e de la Charente-Inférieure sous les ordres de l'adjudant-général Canier. Tuncq établit dans ce bois sa réserve composée de la compagnie de vétérans de l'Egalité de cent-vingt hommes, et du 4e escadron de gendarmerie, de deux cent quarante hommes avec deux pièces de canon.

La canonnade s'engagea vivement par la gauche, sur laquelle Charette se porta en force, pendant que Lescure cherchait à tourner la droite de Tuncq; le commandant du 6e de la Charente-Inférieure, Sagot, qui commandait l'aile gauche, fit toujours face à Charette par des mouvements obliques : le chef du bataillon le Vengeur, Lecomte, auquel Tuncq avait confié le com-

mandement de l'aile droite, arrêta de son côté, par une habile manœuvre, la marche de la gauche des insurgés qui voulait le déborder. D'Elbée dirigea alors une masse conduite par Stofflet et Royrand contre le centre des Républicains, qui plia et perdit même une pièce de canon : mais Tuncq, accourant avec sa réserve, arrêta l'ennemi, reforma sa ligne et reprit cette pièce. Les Vendéens reculèrent à leur tour, ce qui occasionna un peu de confusion dans leurs rangs. Sagot saisit cet instant pour porter son bataillon, soutenu par la compagnie de hussards, sur le flanc de la division Royrand, et la fit charger à la baïonnette, pendant que le centre, rentré en ligne, reprenait l'offensive et attaquait vivement les Vendéens; ceux-ci rompirent bientôt leurs rangs et gagnèrent en désordre le chemin de Chantonnay, laissant sur le champ de bataille trois à quatre cents morts ou blessés, trois pièces de canon et deux caissons. Tuncq n'accusa de son côté qu'une vingtaine d'hommes tués ou mis hors de combat. L'escadron de gendarmerie et les hussards poursuivirent les fuyards jusqu'à Puimanfray, où le prince de Talmont parvint à rallier deux mille hommes qui soutinrent la retraite. Ne jugeant pas prudent de s'engager dans les bois et défilés qui couvrent cette frontière du Bocage, Tuncq rallia ses troupes et les ramena à Luçon après avoir laissé un fort poste au village de Bessay, pour éclairer les passages de Mareuil et de Sainte-Hermine. Le 2 août, il reçut deux mille hommes de renfort et une compagnie d'artillerie à cheval, que le général Chalbos lui envoya de Fontenay.

Après ce combat, l'armée vendéenne rentra dans

le Bocage, où la résistance lui était facile : Royrand concentra ses forces à Mouchamp et plaça à Chantonnay un poste avancé; Larochejacquelein s'établit à Argenton-les-Eglises, entre Thouars et Doué; Lescure forma un camp à Saint-Sauveur, près Bressuire. Charette reprit sa position favorite de Legé, où il resta quelque temps, donnant des bals aux dames qu'il se plaisait à y rassembler, et Bonchamp se retira vers Beaupréau pour couvrir la rive gauche de la Loire.

Ainsi qu'on l'a dit tout à l'heure, Biron eut la mortification de ne pouvoir coopérer à l'exécution du plan d'opérations qu'il avait concerté avec Canclaux, et de plus le chagrin d'être mandé à Paris au moment où il pouvait espérer quelque succès. Comme il avait toujours agi de bonne foi, il remit le commandement à Chalbos, et se hâta d'arriver à Paris, fort de sa conscience, et bien éloigné de prévoir le sort que lui avaient préparé d'une part l'animosité des agents du conseil exécutif dont il avait dévoilé les turpitudes, et de l'autre part, l'amour-propre blessé des membres de la commission centrale de Tours aux ordres de laquelle il n'avait point voulu déférer, et qui, ainsi que Bouchotte, l'accusèrent d'insouciance et d'hésitation.

Qu'on ajoute à ces motifs la qualité d'ancien noble, d'aristocrate, on sera convaincu qu'il était impossible à l'ex-duc de Lauzun de soustraire sa tête à la vengeance de la faction intéressée à abuser le peuple sur la véritable cause des revers essuyés dans l'Ouest. Quant à Westermann, homme du 10 août 1792, il se présenta avec assurance à la barre de la Convention, y fit un grand étalage de son patriotisme et de son dé-

vouement à la République. Comme on ne put et ne voulut pas lui imputer les mêmes griefs qu'à Biron, il fut acquitté et renvoyé triomphant à son poste : Biron fut condamné pour trahison : telle était la justice de l'époque !

On aurait dû cependant lui savoir gré d'avoir sauvé la révolution et restreint les destinées futures de la Vendée en restant sur la Charente et la Sèvre, malgré l'ordre du Comité de salut public qui lui avait prescrit d'abandonner les embouchures de ces deux rivières pour marcher avec toutes ses troupes au secours de Saumur alors menacé. Mais le général avait compris que la Vendée militaire ne pourrait déborder vers le centre de la France, ni même être dangereuse, sans l'appui de l'étranger ; qu'il fallait intercepter les côtes le long de la route de La Rochelle à Nantes ; couper la communication du midi, conserver surtout La Rochelle et Rochefort, ces deux points capitaux dans toute guerre civile entre la Loire et la Gironde, et il avait obtenu ces résultats importants. Mais telle est la faiblesse et la versatilité de l'esprit humain lorsqu'il se soumet à l'influence des passions haineuses et vindicatives, que ce même Comité de salut public, qui venait de donner au général toute satisfaction au sujet des motifs qui justifiaient sa conduite, le sacrifia peu de jours après aux exigences d'une faction aussi féroce qu'inique.

---

## CHAPITRE X.

Mesures prises par le Comité de salut public pour étouffer l'insurrection; envoi dans la Vendée des garnisons capitulées de Valenciennes et de Mayence; leur force et leur composition. Rossignol est nommé général en chef de l'armée des côtes de La Rochelle, en remplacement de Biron; son incapacité. Les généraux Boulard et La Barolière donnent leur démission. Seconde entreprise des Vendéens sur Luçon; elle échoue. Réflexions à ce sujet. Nouveau plan d'opérations arrêté pour les deux armées des côtes de Brest et de La Rochelle. Les chefs royalistes réorganisent leur armée et projettent un plan de campagne. La surprise du camp de la division Tuncq, à Chantonnay, dérange les combinaisons des deux partis opposés.

Les divers échecs éprouvés par les troupes de la République, ayant convaincu le gouvernement de la nécessité de recourir à des mesures vigoureuses, la Convention décréta, le 1er août, que les garnisons capitulées de Valenciennes et de Mayence seraient transportées en poste dans la Vendée, et mit à cet effet trois millions à la disposition du ministre de la guerre. La garnison de Valenciennes, qui s'était rendue le 28 juillet au duc d'York, se trouvait réduite à moins de six mille hommes, et se composait du restant des cadres des 29e, 73e et 87e régiments d'infanterie de ligne; de deux bataillons de grenadiers volontaires, de onze bataillons de volontaires nationaux, des 25e et 26e régiments de cavalerie et du fond du 3e régiment d'artillerie; elle avait été répartie dans les villes de l'intérieur, notamment dans le département de Loir-et-Cher. Les troupes de la garnison de Mayence, cantonnées alors dans les départements de la Meurthe et de la Meuse, s'élevaient à environ dix-sept mille hommes; elles se composaient des 32e, 62e et 82e régiments d'infanterie, d'un bataillon de la légion des Francs, de deux bataillons de

8*

grenadiers volontaires, de vingt-neuf bataillons de volontaires nationaux, du 14e régiment de cavalerie, du 7e de chasseurs à cheval, de détachements des 2e, 8e et 10e de la même arme, du 5e régiment d'artillerie à pied réduit à cinq cents hommes et de deux compagnies d'artillerie à cheval.

C'était donc un renfort de vingt-deux à vingt-trois mille hommes aguerris, mais qui se trouvaient presque nus et mal armés. Pour en tirer le meilleur parti possible, il eût fallu les réorganiser et fondre au moins tous les bataillons d'un même département en un seul, mais on n'en eut pas le temps. Après les avoir armés et équipés à la hâte, on crut faire beaucoup que de leur laisser une partie des généraux sous lesquels ils avaient fait leurs premières armes, et en qui l'on présumait qu'ils avaient placé leur confiance; c'est ainsi que les troupes de la garnison de Mayence conservèrent Aubert Dubayet, Vimeux, Kléber, et que les généraux Ferrand et Lechelle se trouvaient à la tête de celles qui avaient défendu Valenciennes.

Le Comité de salut public s'occupa en même temps de remplacer le général Biron à l'armée des côtes de La Rochelle. La faction montagnarde, qui voyait déjà des traîtres partout où il y avait des nobles, prêta une oreille trop confiante aux rapports de Ronsin, qui, dévoré d'ambition, critiquait tous les plans de Biron, censurait tous ses actes, et aspirait en secret à diriger cette guerre en faisant nommer au commandement en chef une de ses créatures. Effectivement le choix tomba sur le lieutenant-colonel Rossignol, commandant la 35e légion de gendarmerie à pied. Cet homme, qui d'un

atelier d'orfèvre était parvenu presque sans transition, comme un des vainqueurs de la Bastille, à un grade supérieur, ne manquait pas d'esprit ni de bravoure, il avait même quelque habitude du service militaire, mais peu de capacités comme général. Enthousiaste, ennemi juré de la caste nobiliaire, son principal mérite était d'être bon *sans-culotte*, créature du ministre Bouchotte, et dévoué à Ronsin auquel il devait son rapide avancement. Le nouveau général en chef débuta dans ses fonctions par dénoncer pour leur tiédeur la plupart des officiers généraux de son armée, à l'exception de ses amis Ronsin et Santerre, pour lesquels il demanda le grade de général de division. Ce système de délations et de calomnies qui caractérise les républicains de l'époque, détermina les généraux Boulard et La Barolière à donner leur démission, qui fut acceptée. En perdant ces deux généraux, l'armée eut à regretter deux bons officiers, et la République des serviteurs fidèles, mais ces hommes loyaux ne pouvaient convenir à Ronsin, qui était dévoré d'une basse jalousie; cependant il n'osa pas prendre le commandement d'une division, préférant rester auprès de Rossignol qu'il dirigeait à son gré sans encourir de responsabilité. Ce Ronsin disait dans une lettre adressée, le 1er août, au nommé Vincent, secrétaire général du ministre Bouchotte : « Tu as fait tomber Custine, j'ai « un peu contribué à la chute de Biron, achève sur « Beauharnais une proscription si nécessaire au main« tien de la République. »

Malgré son infériorité, Rossignol ne tarda pas à reconnaître qu'il lui fallait pour entreprendre quelque

chose d'important, des troupes meilleures que celles qu'il venait commander; aussi pressa-t-il le Comité de salut public de lui envoyer les garnisons de Mayence et de Valenciennes. En attendant l'arrivée de ces renforts, il se tint sur la défensive, et donna la mesure de ses talents militaires en ordonnant la dissémination de l'armée de Mayence sur trois points séparés, au lieu de réunir à Tours les trois divisions de cette armée, de les organiser, et d'en composer une masse capable de porter un coup décisif. Cependant, sur les représentations du général Aubert Dubayet qui la commandait, ces dispositions n'eurent point lieu, et les trois divisions restèrent à Tours pour y recevoir une organisation définitive, et agir conformément au plan de campagne rédigé par Ronsin : ce plan se réduisait à disposer les quarante-cinq mille hommes de l'armée des côtes de la Rochelle en cinq colonnes, dont deux formées par l'armée de Mayence. Leur marche devait être calculée de manière que les points d'attaque ayant des rapports, ces colonnes se soutinssent les unes et les autres, et qu'en pressant l'ennemi elles pussent diviser ses forces ou les rassembler pour l'attaquer au même moment de tous les côtés. Les deux colonnes du centre, chacune de sept mille hommes pris dans l'armée de Mayence, se rassembleraient, l'une à Thouars et l'autre à Doué : la première se dirigerait sur Mortagne par Argenton et Châtillon, et la seconde sur Chollet par Vihiers, Coron et Vezins; la troisième colonne, formant l'aile droite, de même force que celles du centre, et composée d'une partie des troupes occupant Saumur, Doué et les Ponts-de-Cé se réunirait à

Brissac par Lajumelière, Chemillé, Jallais et Beaupréau, elle serait chargée de défendre la rive gauche de la Loire, dans le cas où l'ennemi, poussé par les colonnes du centre, tenterait de se porter sur Nantes. La quatrième colonne, aussi de sept mille hommes, serait l'aile gauche, se porterait de Chantonnay à Montaigu par Puibéliard et Mouchamp. Enfin la cinquième colonne, formant la réserve, camperait entre la ville des Sables et Machecoul pour couvrir La Rochelle, et se porter sur les rebelles, s'ils tentaient de se réfugier vers la mer.

Ces cinq colonnes n'employant que trente-cinq mille hommes, une partie des dix mille autres serait disposée en tirailleurs et éclaireurs entre et devant chaque colonne, et l'autre garderait les postes les plus importants qui environnent le pays occupé par les rebelles.

Mais le Comité de salut public jugea, d'après l'opinion du général Canclaux, qu'il serait plus avantageux de diriger toute l'armée de Mayence sur Nantes, pour attaquer les rebelles du côté de cette place et de la mer, pendant que l'armée des côtes de La Rochelle ferait diversion sur Legé, Montaigu et Châtillon. Rossignol et son conseiller Ronsin virent avec chagrin cette mesure du Comité de salut public qui leur enlevait des troupes aguerries, et sur les dispositions desquelles ils avaient fondé leurs succès.

Cependant l'exécution du décret de la Convention relatif au transport dans l'Ouest des garnisons capitulées, porta l'alarme au milieu des Vendéens, et les chefs sentant que le moyen de ranimer l'énergie de leurs soldats était de réparer d'une manière éclatante

la déroute de Luçon, se disposèrent à attaquer de nouveau cette division. Ce fut dans ce but que dans les premiers jours du mois d'août, Lescure proposa à Charette de se joindre à lui; Charette y consentit, et, le 13, s'étant réuni aux autres chefs à Saint-André de Goule-d'Oye, entre Chantonnay et Saint-Fulgent, on délibéra sur les dispositions d'attaque, car il fallait encore combattre en plaine découverte, circonstance aussi rare que fâcheuse pour les Vendéens. On convint, d'après le conseil de Lescure, qui développa avec chaleur les avantages de son plan, d'attaquer par la gauche en formant les divisions par échelons, afin de s'appuyer successivement. Charette et Lescure eurent le commandement de l'aile attaquante, forte de six à sept mille hommes, Larochejacquelein et Marigny celui de l'aile droite de même force, d'Elbée, Royrand et Donissant se mirent à la tête du centre, composé de bandes plus nombreuses que celles des ailes, mais bien moins aguerries.

Le 14, l'aile gauche et le centre des Royalistes, formant deux colonnes, débouchèrent par les chemins de Pontcharaud et de Chantonnay dans la plaine de Luçon, où Tuncq les attendait avec les troupes disposées dans le même ordre qu'au combat du 30 juillet, mais renforcées d'une compagnie d'artillerie à cheval et de deux bataillons de la division Chalbos. Lescure et Charette, rivaux de bravoure, entamèrent vivement le combat en s'élançant avec intrépidité à la tête de leur infanterie, et firent plier l'aile droite des Républicains; ils s'étaient déjà même emparé de plusieurs canons, lorsqu'ils s'aperçurent que les soldats de la

division du centre, dont les officiers n'avaient point reçu d'instructions précises du commandant en chef d'Elbée, loin de suivre le mouvement par échelons, ainsi qu'il avait été arrêté, couraient, selon leur coutume, sur l'ennemi sans garder aucun rang ni ordre de bataille. Tuncq profitant sur-le-champ de ce désordre, lança contre cette masse en débandade son artillerie à cheval, qui, par ses mouvements rapides et de fréquentes décharges, jeta la confusion dans le centre des Royalistes; plusieurs charges du 8e régiment de hussards achevèrent la déroute de cette division qui entraîna la retraite de l'aile gauche sur Saint-Philibert et Pontcharaud. Quant à l'aile droite, qui devait attaquer par la route de Mareuil, et qui sous la conduite de Marigny s'était égarée dans sa marche, elle n'arriva sur le champ de bataille que pour être témoin de la défaite de la division du centre, mais elle protégea sa fuite en tenant ferme sur les hauteurs de Bessay, et se retira ensuite sur Chantonnay, consternée d'un tel échec contre des forces si inférieures. Les Royalistes perdirent dans ce combat seize pièces de canon, plusieurs caissons et voitures de vivres et douze cents hommes environ, dont deux à trois cents prisonniers de guerre. Les Républicains eurent cent et quelques hommes tués et deux cents blessés. Le chevalier Sapinaud de la Verrerie, oncle de celui qui plus tard commanda les Vendéens avec Charette et Stofflet, fut tué dans la retraite sur Pontcharaud. Tuncq poursuivit l'ennemi jusqu'à Chantonnay, qu'il reprit et y établit un camp, ce qui lui donnait un pied dans le Bocage; mais il ternit l'éclat de sa victoire en

faisant fusiller ses prisonniers de guerre. Cette froide cruauté provoqua de cruelles représailles de la part des insurgés.

On peut attribuer la défaite des Vendéens, d'abord au plan peu judicieux de leurs chefs : il était de leur intérêt de ne faire donner qu'une aile à la fois, et de la faire soutenir par le reste de l'armée, afin de ne pas s'exposer à une défaite totale ; mais dans tous les cas, ils ne devaient pas attaquer l'aile droite des Républicains qu'ils ne pouvaient envelopper sans laisser derrière eux les corps chargés d'établir la communication de l'armée avec Niort ; cette aile d'ailleurs devait être la plus forte, se trouvant la plus rapprochée de cette ville, qui était le point forcé de retraite des Républicains. En second lieu, à leur ordre de bataille défectueux, car d'après le plan d'attaquer sur une aile, rien n'était moins avantageux qu'une disposition de troupes qui laissait au centre les moins bonnes de l'armée, telles que la division Royrand. Cet ordre de bataille, convenable dans certaines circonstances assez rares, exposait dans celle-ci l'armée vendéenne à s'ouvrir non-seulement dans son centre, mais en outre, la division qui attaquait la première pouvait être privée du secours des autres, c'est ce qui arriva à l'aile gauche des Royalistes. Troisièmement, ils auraient dû attendre, pour commencer l'attaque, l'arrivée de leur aile droite, et enfin c'était une grande témérité de leur part d'aller attaquer en rase campagne des troupes régulières, plus exercées aux manœuvres, et soutenues par de la cavalerie et de l'artillerie beaucoup mieux montées et servies.

La nouvelle de l'avantage remporté par la division de Luçon et de l'arrivée prochaine de la garnison de Mayence, relevèrent le courage de l'armée des côtes de Brest. Cette armée, forte au plus de quatre à cinq mille combattants, indépendamment de trois mille formant la garnison de Nantes, occupait, le 16 août, Ancenis et un camp sur les hauteurs en avant de cette ville; elle correspondait avec l'armée des côtes de la Rochelle, et couvrait ainsi Nantes et la Bretagne contre les entreprises des insurgés. Malgré la faiblesse numérique de ses troupes, le général Canclaux les vit dans de si bonnes dispositions, que d'après l'avis de la marche de la division de Fontenay sur Mortagne, il leva le camp d'Ancenis, en réunit les troupes à la garnison de Nantes, dans le dessein d'attaquer les insurgés sur la route de La Rochelle. Après avoir prévenu de son mouvement le général Santerre commandant la division de Saumur, forte de cinq mille huit cent dix hommes, et le général Mieszkowsky sous les ordres duquel était celle des Sables, de quatre mille six cents, et qu'il invita à se rapprocher de lui, Canclaux passa la Loire à Nantes que les ennemis tenaient bloquée par l'occupation des villages de la Plée et des Sorinières dont il les chassa, et s'établit dans la lande de Ragon. Le 29, son avant-garde, conduite par le général Beysser, se porta sur le village de Vertou, passage important sur la Sèvre-Nantaise, dont il lie les positions sur les deux rives de cette rivière, et s'en empara malgré l'opiniâtreté des Vendéens commandés par Charette, et les poursuivit de position en position jusqu'au Moulin-des-Landes, où elle bivouaqua.

Cet avantage fut d'autant plus remarquable que les Républicains, raffermis et confiants dans leur courage refusèrent de prendre avec eux des canons, comme étant un attirail plus embarrassant qu'utile contre un ennemi dont la bravoure reposait sur les fossés et les haies qui le couvraient : aussi la baïonnette fit souvent les frais du combat : ce qui indique que les troupes commençaient à s'aguerrir. Pendant cette expédition, la garde de Nantes fut confiée à trois mille citoyens de la garde nationale de cette ville, que les représentants avaient requis pour ce service, et Canclaux laissa au camp de Ragon, ainsi qu'à Vertou, des forces suffisantes pour les garantir de toutes surprises.

Cependant, les colonnes des garnisons capitulées étant sur le point d'arriver, on tint, le 3 septembre, à Saumur, un conseil de guerre, auquel assistaient, d'une part, les représentants du peuple Rewbel, Merlin de Thionville, Richard, Choudieu, Bourbotte, Turreau, Cavaignac, Meaulle, Philippeaux, Ruelle et Fayan, commissaires de la Convention près les armées de l'Ouest, et de l'autre, les généraux en chef Canclaux et Rossignol avec les généraux divisionnaires Aubert-Dubayet, venant de Mayence, Menou et Dembarrère, de l'armée des côtes de Brest, et Santerre, Salomon, Rey, Duhoux, et Mieszkowsky, tous cinq de l'armée des côtes de La Rochelle. On agita d'abord la question de savoir si l'armée de Mayence marcherait par Saumur ou par Nantes, en d'autres termes, quelle serait celle des deux armées des côtes de Brest ou de La Rochelle qui, renforcée de ces quinze mille hommes d'élite, prendrait l'offen-

sive, et pénétrerait au cœur du pays insurgé. Rossignol ainsi que les généraux et les représentants attachés à la faction montagnarde, opinèrent pour que l'armée de Mayence marchât par Saumur : d'après leur plan on arrivait directement sur le théâtre de la guerre, on attaquait l'ennemi de front, et au fur et à mesure qu'on avançait dans le pays on pouvait compter sur le concours de la division Duhoux, qui viendrait par les Ponts-de-Cé, de la division Rey, cantonnée aux environs de Niort, de celle de Chalbos, qui occupait Fontenay, de la division Mieszkowsky, qui était aux Sables, et finalement par l'armée des côtes de Brest, qui déboucherait par Nantes. Ce plan paraissait raisonnable, et si les mesures d'exécution étaient bien combinées, il est probable qu'il aurait été couronné de succès, mais il eût enlevé à Canclaux, qui méprisait Rossignol, tout l'honneur de l'expédition, en le forçant en quelque sorte à prendre pour agir les instructions de son rival; aussi ne faut-il pas s'étonner s'il fut d'un avis contraire.

Nous n'avons trouvé aucune trace des spécieux motifs qu'il développa à l'appui de ses opinions et qui entraînèrent les représentants Rewbel et Merlin, commissaires près l'armée de Mayence : tout ce qu'on en sait, c'est que le débat fut chaud, opiniâtre, et que les voix se trouvant partagées après une séance de huit heures, on se sépara sans avoir rien décidé. On se réunit de nouveau le soir, et soit conviction, soit lassitude, après une nouvelle discussion dont il ne resta pas plus de trace que de la première, la majorité décida sur les observations du général Vergnes, chef

d'état-major de l'armée des côtes de Brest, que l'armée de Mayence marcherait par Nantes.

Le lendemain Canclaux présenta un plan de campagne d'après lequel on arrêta que l'armée des côtes de La Rochelle se tiendrait sur la défensive, jusqu'à ce que l'armée de Mayence réunie à celle des côtes de Brest fût arrivée devant Mortagne, quartier-général de l'armée vendéenne : les trois divisions de l'armée des côtes de Brest devaient se mettre en mouvement le 10 septembre, et marcher à travers tous les obstacles sur Mortagne, où elles opéreraient leur jonction le 14 : la division des Sables avait l'ordre de ne commencer son mouvement que le 11, lorsque l'armée des côtes de Brest se serait emparée de Machecoul : elle devait se porter par Aizenay, le Poiré et les Essarts jusqu'à Saint-Fulgent, où il lui était enjoint de prendre poste le 14, cherchant à se lier par sa gauche à l'armée des côtes de Brest, et par sa droite à la division de Niort, commandée par le général Chalbos : les divisions commandées directement par Rossignol, celles des généraux Duhoux et Rey devaient, de leur côté, marcher simultanément en avant, et se diriger sur Mortagne, où après leur réunion on arrêterait la suite des opérations.

Ce plan présentait bien des difficultés; l'isolement des colonnes chargées de concourir à son exécution, donnant la facilité aux corps de Bonchamp, de Lescure et de Larochejacquelein de se porter, soit réunis ou même séparément sur les derrières et sur les flancs de ces colonnes isolées et dépourvues de point d'appui, de les couper et de les battre en détail. C'était donc

s'exposer gratuitement à un grand danger, lorsqu'il était si naturel de diriger l'armée des côtes de Brest en masse des Ponts-de-Cé sur Chemillé, et celle des côtes de La Rochelle sur Chollet et Châtillon, afin de les mettre de suite en contact et de réunir trente mille hommes pour frapper les premiers coups. Cette combinaison, qui n'exigeait point de contre-marches, et qu'aucun accident ne pouvait déranger, aurait fourni à ces deux armées le moyen de se renforcer en avançant, d'accabler les Vendéens dans toutes les rencontres par la supériorité du nombre, et de les refouler vers la mer sans autre alternative que d'y être jetés, ou de mettre bas les armes.

Rossignol ne souscrivit qu'à contre-cœur à ce plan auquel le général Menou refusa son assentiment : un secret pressentiment, dont il ne pouvait rendre compte, faute de connaissances militaires, l'avertit qu'il signait la perte de l'armée : on en a la preuve par l'apostille suivante qui se trouve au bas de la minute adressée au gouvernement : « J'adopte pour le bien général le plan « présenté par le général Canclaux, me réservant le « droit d'attaquer Mortagne, si je le juge convenable. » Ce général ne s'en tint pas là : il s'empressa d'informer le ministre de la guerre Bouchotte, son protecteur, que les résolutions du conseil de guerre n'avaient été prises que par intrigue, et contre l'avis des généraux qui connaissaient parfaitement le pays pour y avoir fait la guerre, dans le but d'enlever aux généraux sans-culottes la gloire d'une expédition dont le succès eût été immanquable. Il invoqua en faveur de son opinion le décret de la Convention du 1er août,

qui prescrivait l'envoi de l'armée de Mayence dans la Vendée, et soutint qu'elle devait être préférablement sous les ordres du général dont les pouvoirs ne pouvaient s'étendre au delà de la Loire.

En admettant qu'un sentiment de rivalité et d'amour-propre blessé ait dicté les réclamations de Rossignol, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elles n'étaient pas dénuées de fondement; et en effet, il était évident que si l'armée de Mayence débouchait par Nantes, on lui faisait faire inutilement une promenade de quarante-cinq lieues pour arriver à Montaigu, qui n'est éloigné que de quatre marches de Saumur, et qu'en outre le foyer de l'insurrection étant circonscrit à l'ouest par l'Océan, et au nord par la Loire qu'on ne peut franchir aisément et à la garde de laquelle un simple cordon suffisait, on devait s'attacher à chasser les Vendéens de l'intérieur du pays, et à les pousser dans l'angle de Pornic formé par la mer et l'embouchure de la Loire, en commençant par les attaquer par l'angle opposé, tandis qu'en débouchant par Nantes, on laissait toute la plaine libre aux insurgés, et on s'exposait en cas d'échec à une retraite désastreuse. Quoi qu'il en soit, toutes les difficultés qui suspendaient la marche de l'armée de Mayence étant levées, Canclaux envoya l'ordre aux généraux Kléber, Beaupuy et Vimeux de se rendre avec leurs troupes à Nantes, où elles devaient arriver les 5 et 6 septembre.

Sur ces entrefaites, les chefs royalistes, dont plusieurs ne manquaient pas de talent, et auxquels l'expérience acquise par leurs derniers revers avait pro-

fité, pressentant l'orage dont les menaçait l'arrivée prochaine des troupes aguerries de l'armée de Mayence, se rassemblèrent aux Herbiers pour arrêter un plan d'organisation de leurs forces mieux combiné que les précédents; ils formèrent cinq corps principaux : le premier, sous la direction de Charette, était destiné à couvrir le bas Poitou, entre la mer, la Loire, la Sèvre-Nantaise et la Vie; le deuxième, sous Bonchamp, gardait la rive gauche de la Loire entre la Sèvre Nantaise et le Layon; le troisième, aux ordres de Larochejacquelein, occupait l'Anjou méridional entre la Loire, le Thouet et l'Argenton; le quatrième, sous Royrand, ayant son centre aux Herbiers et au camp de l'Oye, près de Saint-Fulgent, s'étendait de la Sèvre-Nantaise et de la Maine au Grand-Lay, à la mer et à la Vie; le cinquième, enfin, qui avait Lescure pour chef, défendait le haut Poitou entre le Thouet, la Sèvre-Nantaise, le Grand-Lay et l'Argenton. D'après ces distributions, la principale armée vendéenne devait opérer entre la Sèvre-Nantaise, le Thouet et la source des petits affluents qui se jettent dans la Loire; l'armée du centre occupant le terrain entre la Sèvre-Nantaise, la Grande-Maine, le Grand-Lay et la haute Vendée, aurait menacé Poitiers, Niort et Fontenay, pour attirer de ce côté l'attention des Républicains, les obliger à s'affaiblir et à se diviser : elle aurait entretenu des intelligences dans ces villes et évité tout engagement sérieux en se retirant sur l'armée principale, si elle était poursuivie trop vivement. Le corps de Charette devait bloquer Nantes par la rive gauche de la Loire, couper sa communication directe avec La Rochelle et

le Midi, garder le littoral et recevoir les secours par mer; enfin la division de Bonchamp avait pour tâche de garder la rive gauche de la Loire de Nantes à Saumur, de lier les insurrections vendéenne et bretonne, d'intercepter la route de Paris et la navigation de la Loire; ces deux derniers corps eussent été les deux bras agissants de l'insurrection. En se traçant ce vaste plan, plus facile en théorie qu'en pratique, les chefs royalistes comptaient beaucoup trop sur leurs ressources, surtout depuis que l'arrivée des garnisons capitulées avait relevé le courage et augmenté les forces de leurs adversaires.

Mais un événement imprévu vint déranger les combinaisons des deux partis opposés. Royrand ayant su par ses émissaires que le général Tuncq avait quitté son camp de Chantonnay pour aller à La Rochelle, en prévint les autres chefs, qui résolus de prendre leur revanche s'empressèrent de rassembler aux Herbiers plusieurs divisions dont la réunion présenta une masse de plus de vingt mille hommes avec vingt et une pièces de canon. Cette armée gagna, par Saint-Prouant et Monsirègne, la route de la Châtaigneraie, d'où elle descendit dans la plaine de Saint-Philbert de Pontcharaud; l'avant-garde, conduite par Royrand, se présenta devant le village de Saint-Vincent-du-Fort-de-Lay, pour intercepter les secours qui pourraient venir de Luçon, mais elle fut repoussée par un bataillon du Loiret qui tenait ce poste. La colonne qui se porta sur Pontcharaud ayant emporté ce village qu'évacua le 4e bataillon de la Dordogne, l'armée principale, commandée par d'Elbée et Lescure, tourna le camp de

Chantonnay par Puibéliard, que deux bataillons Républicains, placés sur les hauteurs en avant de ce village, abandonnèrent à son approche.

Tuncq n'avait laissé à ses subordonnés aucune instruction qui pût leur servir de règle de conduite en cas d'attaque ou d'alerte. Cette négligence fut fatale aux troupes de ce camp qui, cernées de tous côtés, se virent privées de tout appui et de point de retraite. La division de Bonchamp, qui n'avait point pris part aux combats de Luçon et n'était point découragée, s'avança intrépidement, sous la conduite de Charles d'Autichamp, vers les retranchements des Républicains. Ceux-ci les défendirent avec opiniâtreté depuis cinq heures du soir jusqu'à neuf, jusqu'au moment où le général Lecomte, qui les commandait, fut blessé et mis hors de combat; ils profitèrent alors des ténèbres de la nuit pour se retirer sur Luçon en laissant au pouvoir des insurgés dix canons, plusieurs caissons, des munitions de guerre et beaucoup d'effets militaires : le bataillon le Vengeur fut presque entièrement exterminé. Après cette victoire, les chefs royalistes emmenèrent leurs divisions sur le territoire qu'ils s'étaient assigné dans leur réunion aux Herbiers.

Il serait difficile d'excuser Tuncq dans cette circonstance. S'il ne fut point coupable de trahison, ainsi qu'on l'en accusa dans le temps, il le fut du moins d'une extrême négligence, d'abord pour avoir quitté son poste au moment où il était appelé à prendre part aux opérations, et ensuite pour n'avoir pas pris les précautions nécessaires pour la sûreté de son camp pendant son absence. Qu'on ajoute à ces griefs la haine

et le mépris que lui attiraient de la part de ses subordonnés ses manières brutales, son penchant à l'ivrognerie et sa cruauté envers les prisonniers de guerre, on sera convaincu que sa destitution et sa mise en jugement furent un acte de justice bien mérité, quoique trop tardif.

La défaite du camp de Chantonnay amena des modifications importantes au plan de campagne du 3 septembre. Dans un nouveau conseil de guerre tenu à Saumur le 10, on décida que l'armée des côtes de La Rochelle resterait momentanément sur la défensive dans les positions suivantes, savoir : dix mille hommes à Doué et aux environs, trois mille aux Ponts-de-Cé, trois mille à Thouars et deux mille à Saumur. Ces postes devaient être renforcés par plusieurs milliers de gardes nationaux provenant d'une levée en masse qu'on se proposait de faire au son du tocsin.

Le moindre obstacle dérangeant tous les plans enfantés si péniblement par ceux qui étaient appelés à éteindre le feu de l'insurrection, il eût fallu que les généraux en chef missent plus d'accord et de suite dans leurs opérations; mais loin de là, ils se jalousaient mutuellement, et agissaient chacun de son côté. Aussi les chefs vendéens profitaient de ce manque de concert pour tomber en force sur les colonnes ennemies qui s'engageaient dans un pays peu connu et difficile, sans être éclairées sur leurs flancs, et les battaient ainsi l'une après l'autre à forces égales ou inférieures.

---

## CHAPITRE XI.

Le mouvement en avant de l'armée des côtes de Brest engage le général Rossignol à changer les dispositions du plan de campagne arrêté. La levée en masse ordonnée par les représentants du peuple oblige les Royalistes à concentrer leurs forces pour une attaque générale sur différents points. Défaite de la division Santerre à Coron. Combat de Torfou ; Kléber y est blessé et sa division culbutée : il bat à son tour les Vendéens. Les généraux Canclaux, Aubert-Dubayet et Grouchy sont destitués comme nobles. Kléber commande par intérim l'armée des côtes de Brest en l'absence de Rossignol, nommé général en chef de cette armée. Le général Lechelle remplace Rossignol à l'armée des côtes de La Rochelle qui reçoit la dénomination d'armée de l'Ouest.

Le moment approchait où, par suite du plan de campagne arrêté à Saumur, les troupes devaient faire un mouvement général : afin d'en rendre les effets plus prompts et plus certains, les représentants Richard et Choudieu, commissaires de la Convention près l'armée des côtes de La Rochelle, arrêtèrent, le 7 septembre, qu'un tocsin général serait sonné dans tous les districts d'Angers, de Saumur, Baugé, Segré, Châteauneuf, Château-Gonthier, La Flèche, Sablé, Bourgueil et Chinon, pour appeler en hâte à la défense de la patrie tous les citoyens en état de porter les armes. Les citoyens ainsi appelés étaient tenus, sous peine d'être emprisonnés comme suspects (ce qui équivalait presque à une sentence de mort), de se rendre le lendemain, 13, tant à Saumur qu'à Angers, sous la conduite d'un seul chef par commune, pour s'y réunir à l'armée de la République ; ils devaient s'armer de fusils, de piques, de fourches, de sabres, de faux à revers, et généralement de tout ce qu'ils pourraient trouver. Les administrations centrales des départements de Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe ob-

tempérèrent à cet ordre absolu, et envoyèrent une multitude de bataillons composés d'hommes mal armés, mal équipés, encore plus mal disposés, qui devinrent plus gênants qu'utiles. Cette mesure, dictée par l'esprit inconsidéré de l'époque, ne fut pas adoptée à l'armée des côtes de Brest; la crainte de donner aux malintentionnés un motif de se réunir en plus grand nombre que les partisans de la République, empêcha les représentants du peuple près cette armée de faire sonner le tocsin sur la rive droite de la Loire; d'ailleurs Canclaux, qui avait reconnu par sa propre expérience le peu de fonds qu'on devait faire sur de telles troupes, attendait, pour opérer avec quelque chance de succès, l'arrivée de l'armée de Mayence.

Le 6 septembre, l'avant-garde de cette armée fit son entrée dans Nantes; elle fut suivie, le 7, du corps de bataille, et le 8, de la réserve avec l'artillerie. Après deux jours passés dans cette ville où leur présence excita un vif enthousiasme, ces troupes établirent leur camp aux Naudières en avant du Pontrousseau, à l'embranchement des routes de Montaigu et de Saint-Philbert-de-Grandlieu. Le 12, conformément au plan de Canclaux, Beysser déboucha avec six mille deux cent soixante-dix hommes et 22 pièces de canon des hauteurs de Vue, pour se porter sur Port-Saint-Père qu'occupaient huit mille Vendéens commandés par Charette, tandis que Kléber, avec trois mille hommes formant l'avant-garde, s'avança vers ce point par la rive droite du Tenu, débusqua Charette après un combat assez vif, s'empara de Port-Saint-Père et alla occuper les villages de Sainte-Lumine et de Saint-

Philbert-de-Grandlieu, près du lac de ce nom, et établit ses bivouacs dans des champs entourés de fossés et de haies formant une défense naturelle dont il fit garder les avenues par des postes avancés.

La prise de Port-Saint-Père et de Sainte-Pazanne par Kléber, ayant dégagé la route de Machecoul, Beysser put se porter en droiture sur cette ville qu'il occupa avec trois mille hommes, et renvoya les autres mille au corps principal de l'armée qui partit, le 12, du camp des Naudières, sous la conduite de Canclaux, passa la Sèvre à Vertou, et arriva le soir à Aigrefeuille, sur la Maine; le 14, Canclaux passa cette rivière à Remouillé et à la Pousinière, et s'établit à Clisson, dont la position sur une hauteur, au confluent de la Sèvre et du Moine qui la garantissent du côté de l'est, en faisait un poste d'autant plus important, que la ville, protégée par un château bâti sur un roc escarpé et ceinte elle-même de murailles bordées de fossés profonds, n'avait que deux entrées difficiles à forcer. La légion nantaise et une partie de la garde nationale de cette ville occupèrent les villages de Villeneuve, de Haute-Goulaine et de la Hibaudière, couvrant ainsi Nantes à l'abri des tentatives de l'ennemi.

Le 14, Kléber et Beysser ayant réuni leurs forces dans la lande de Paux, se mirent en marche au point du jour pour aller attaquer Legé, où Charette et La Cathelinière avaient rassemblé des forces considérables dans un camp retranché tracé par ce dernier. Cette position qui domine la plaine, où elle s'étend en pente de glacis, et que défendaient précédemment de tous côtés des arbres noueux et d'épais taillis, retranche-

ments naturels qui s'adaptaient merveilleusement au genre de combattre des Vendéens, offrait peu de moyens de résistance depuis que Charette, ayant imaginé de faire abattre les arbres, couper les taillis et les haies, l'eut mise à découvert. Aussi à l'approche des Républicains, qu'ils saluèrent de quelques coups de canon, ils évacuèrent ce poste ainsi que celui de Montaigu, et se replièrent partie sur Mortagne, partie sur Torfou, pour n'avoir pas leur retraite coupée par les Républicains qui faisaient mine de tourner la position de Montaigu. Tout allait bien jusque là, et le succès paraissait devoir bientôt seconder les mouvements de Canclaux, lorsqu'un changement apporté aux décisions du conseil de guerre du 10 septembre, et dont Canclaux ne fut pas prévenu, vint changer la face des affaires et rendit nuls les avantages que son armée venait d'obtenir.

Nonobstant tout ce qui avait été arrêté dans ce conseil, l'armée des côtes de La Rochelle, qui devait rester momentanément sur la défensive, se mit en mouvement par ordre des représentants en mission auprès d'elle, à l'instigation de Rossignol et de Ronsin, qui espéraient enlever à Canclaux, ou du moins partager avec lui la gloire que semblaient présager à ce dernier ses premiers succès. Ce fut dans ce dessein qu'on réunit la levée en masse des quatre-vingt mille hommes de gardes nationales des départements circonvoisins aux troupes régulières réparties dans les districts de Thouars, Saumur, Doué et Angers, et qu'on en forma quatre colonnes pour se porter, celle de Thouars sur Châtillon, celle de Saumur sur Vihiers

et Coron, et celles de Doué et d'Angers sur Chollet et Mortagne. Par suite de ces dispositions, le général Duhoux qui commandait la colonne d'Angers, reçut l'ordre de marcher vers Chollet par Saint-Lambert, et Santerre, avec la division de Saumur, dut se porter sur Vihiers et Coron.

A la vue du péril qui les menace de toutes parts, les chefs vendéens font un appel général à leurs partisans, et en rassemblent aux Herbiers vingt-cinq à trente mille avec vingt et une pièces de canon, et forment trois corps principaux divisés chacun en trois colonnes, afin de faire face à leurs nombreux ennemis. Le 14, Lescure marcha avec trois mille hommes sur Thouars qu'occupait le général Salomon avec vingt mille hommes de la levée en masse, et poussa vivement l'attaque ; mais le général Rey étant accouru d'Airyault avec des troupes régulières, Lescure dut se retirer après avoir perdu quelques hommes dans l'action. Toutefois son attaque fut utile aux insurgés, en ce qu'elle dissipa toute la levée en masse dans cette partie, et l'intimida tellement qu'elle se débanda pour ne plus reparaître. Le même jour, Larochejacquelein, qui s'était dirigé à la tête de cinq mille hommes vers le Layon, attaqua les Républicains à Martigné : après une résistance opiniâtre ceux-ci l'évacuèrent dans la nuit pour se retirer à Doué. Le 15, Stofflet, qui avait pris le commandement de la division de Larochejacquelein, blessé au combat de la veille, marcha sur Doué, et emporta les retranchements des Républicains que commandait le général Turreau ; mais Santerre

étant accouru avec la division de Saumúr, Stofflet fut repoussé et rejeté vers Vihiers.

Santerre, poursuivant son avantage, occupa cette ville, arriva le 18 à Coron, et se mit en marche pour Vezins : en voyant les Vendéens se retirer devant lui, il se crut sûr de la victoire, et se laissa entraîner à leur poursuite ; mais au lieu de faire marcher ses troupes en colonne par pelotons, il les mit en colonne de route, qui se prolongea tellement, que la tête touchait déjà Vezins lorsque la queue était encore dans Coron, dont Santerre n'avait pas eu la précaution de faire garder les hauteurs qui dominent ce bourg situé dans un fond. Les chefs vendéens Pinon et Langrenière, qui gardaient Vezins avec huit à dix mille hommes, ayant remarqué le peu d'ordre que tenait la colonne de Santerre dans sa marche, s'élancèrent impétueusement au devant de cette troupe décousue, la rompirent et la rejetèrent dans Coron, dont la rue très étroite était embarrassée par l'artillerie qui voulant rétrograder mit obstacle au mouvement de retraite. Les Vendéens ayant bientôt gagné les hauteurs, firent feu sur les Républicains, augmentèrent la confusion dans leurs rangs et les poursuivirent l'épée dans les reins jusqu'aux pórtes de Vihiers, après avoir tué ou pris trois à quatre cents hommes et douze pièces de canon avec leurs caissons ; dans cette honteuse déroute le général Santerre dut son salut à l'agilité de son cheval. Le lendemain, Stofflet attaqua à Saint-Lambert la division d'Angers commandée par le général Duhoux, la battit complétement, lui prit une partie de son artillerie et de ses bagages, et dissipa comme une poussière plu-

sieurs mille hommes de la levée en masse qui s'enfuirent en jetant leurs piques et leurs sabots pour mieux se sauver.

Le 19, Charette et Lescure ayant remarqué que la déroute de la division de Saumur laissait à découvert la gauche de l'armée des côtes de Brest et laissait une grande lacune entre cette armée et celle des côtes de La Rochelle, débouchèrent des bois de Torfou, et attaquèrent le corps de Kléber fort d'environ quatre mille hommes, au moment où il s'établissait au bourg de Boussay-sur-Sèvre, par lequel passe la route de Mortagne à Nantes, après en avoir débusqué un poste de quatre cents Vendéens commandé par La Roberie. Kléber, qui avait l'ordre de s'emparer de la position de Torfou, chargea le 2e bataillon du Jura d'entamer l'attaque à droite, pendant que le 3e de la Nièvre ferait la sienne par la gauche, et le bataillon des chasseurs francs par le centre : il plaça en réserve le bataillon des chasseurs de Saône-et-Loire, et, en arrière, les 7e et 8e des Vosges, afin d'ôter toute inquiétude de ce côté. Malgré les abords difficiles du village, situé sur une hauteur très élevée, et dont les haies et fossés qui entourent chaque champ font un poste presque inexpugnable, Kléber parvint à déloger les soldats de Charette, qui, découragés par leurs derniers échecs devant Luçon ne se battaient que mollement ; mais Lescure ayant fait couler ses meilleurs tireurs derrière les haies et les fossés qui masquaient le front des Républicains, le combat devint beaucoup plus vif des deux côtés. Cependant, les soldats de Kléber, qui avaient l'avantage de la position, s'attendaient à forcer leurs ennemis à la retraite,

lorsque Bonchamp, survenu avec des renforts, en fit filer une grande partie sur la gauche de Kléber pour la prendre en flanc et la tourner. Cette manœuvre eut un plein succès, car à peine la fusillade se fit-elle entendre sur les derrières des Républicains, que des voix s'écrièrent : Nous sommes coupés ! Dans ce moment, le chef d'état-major Bois-Gérard, s'apercevant que l'artillerie n'était pas assez appuyée, ordonna au bataillon de la droite de se porter en arrière ; mais ce mouvement, fait avec trop de précipitation, ayant donné à croire qu'il se retirait, les autres suivirent cet exemple et cédèrent le terrain. Ce qui acheva de mettre le désordre dans ces troupes déjà ébranlées, c'est qu'on s'obstina, pour sauver les pièces de canon, à la conservation desquelles on attachait une extrême importance, à les faire rétrograder par les défilés tortueux qui conduisent à Torfou. Kléber employa tout ce qui l'environnait pour désobstruer le passage à son artillerie et faire avancer les pièces; mais un caisson s'étant brisé dans le défilé, tous les efforts de ses braves soldats qui tenaient à honneur de ne pas laisser le moindre trophée à l'ennemi furent inutiles. On se battit pendant plusieurs heures avec opiniâtreté; on perdit de part et d'autre beaucoup de monde, et surtout des officiers. Une terreur panique, que Kléber s'efforça en vain d'arrêter s'empara de sa troupe qui céda précipitamment le champ de bataille; il y fut forcé lui-même, souffrant de deux blessures reçues dans le combat.

Les Républicains laissèrent quatre pièces et quatre caissons au pouvoir des royalistes, qui ne s'arrêtèrent

qu'à la vue des renforts de troupes fraîches, amenés par Aubert-Dubayet et Vimeux. La perte fut plus considérable du côté des Républicains, qui eurent plusieurs officiers supérieurs tués, et beaucoup de blessés.

C'est à la suite de ce combat que Kléber écrivit au général Beysser : « J'ai été sensible, mon cher Beys-
« ser, à l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à
« mon malheur; ma blessure est sans danger, si j'a-
« vais resté victorieux j'aurais resté ici quelques jours
« pour la soigner. J'ai été battu, je m'empresse d'a-
« voir ma revange. Vous m'aiderez à l'obtenir. Le
« général vous fera passer mon rapport de cette affaire,
« vous y verrez que Torfou et toutes les hauteurs
« étaient à moi, malgré l'opiniâtreté que l'ennemi mit
« à les soutenir, et que ce n'est qu'ensuite d'une ter-
« reur panique de ma troupe qu'il m'a été impossible
« d'arrêter que j'ai perdu tous ces avantages. Du
« triomphe à la chute, il n'est souvent qu'un pas. Je
« vous embrasse. »

A la suite de cet avantage, Charette et Lescure voulurent le couronner, en empêchant le corps du général Beysser, qui était à Montaigu, de faire jonction avec l'armée de Mayence. Se portant donc rapidement sur Montaigu, ils surprirent les troupes républicaines dans les maisons et les jardins de cette ville, où Beysser les avait imprudemment logées sans prendre aucune précaution, en tuèrent une partie, et poursuivirent les autres sur la route de Nantes, qu'ils eurent grande peine à gagner. Ce succès eût été plus décisif, sans l'entêtement de Lescure. Inquiet de laisser quelques ennemis derrière lui, il insista fortement pour qu'on

s'emparât de Saint-Fulgent, occupé par trois mille hommes de la division des Sables, commandés par le général Mieszkowsky, dont l'apparition d'une forte colonne ennemie eût déterminé la retraite ; et, en effet, à l'approche de Lescure, Mieszkowsky se replia sur Chantonnay; mais on perdit dans une expédition inutile un temps précieux et une occasion favorable; car si, après la prise de Montaigu, Lescure et Bonchamp s'étaient portés lestement sur Clisson, qui renfermait un approvisionnement considérable de munitions de guerre et d'effets militaires appartenant à l'armée de Mayence, ils auraient pu s'en emparer facilement, et enlever aux Républicains des ressources difficiles à remplacer. Ainsi, le plus grand avantage que les chefs vendéens retirèrent de ces journées glorieuses pour leurs armes fut de relever chez leurs soldats le courage qu'ils étaient sur le point de perdre, et d'intercepter la route de Nantes à La Rochelle par l'occupation de Saint-Fulgent; mais, comme leurs succès venaient d'écarter les dangers qui les avaient menacés, et que les bandes se trouvaient harassées par suite des marches, et des combats qu'elles avaient livrés, on fut forcé d'en congédier un grand nombre. Charette resta encore quelques jours avec sa division sur les hauteurs des Herbiers pour suivre les mouvements des Républicains, et retourna ensuite à Touvois, entre Machecoul et Legé, couvrant cette dernière position par un fort détachement.

En apprenant l'échec de Beysser, Canclaux jugea bientôt que son armée, réduite à neuf ou dix mille combattants, ne pouvait se tenir en flèche dans un

pays menacé de tous côtés par un ennemi nombreux et entreprenant ; il ordonna en conséquence la retraite des échelons de gauche qui, à la rive droite de la Sèvre, occupaient Roussay, Gétigné, Clisson et Pallet. Le 23, les 1re et 2e divisions de l'armée de Mayence, sous les ordres des généraux Aubert-Dubayet et Beaupuy, allèrent successivement bivouaquer dans la lande de la Plée au-dessus de la Loue, sur la route de Nantes, et la réserve, commandée par le général Haxo, suivit à son tour le mouvement général de retraite. La Sèvre couvrant ainsi la gauche de l'armée, elle ne devait s'attendre à être attaquée que par son flanc droit. On avait placé à la tête de la colonne l'ambulance escortée par deux bataillons que devait soutenir la première division.

Au moment où cette tête de colonne atteignait Pallet, les Vendéens du corps de Bonchamp l'assaillirent avec fureur, et égorgèrent sans pitié les malades, les blessés que portaient les caissons d'ambulance, ainsi que les charretiers et les officiers de santé. Le 3e bataillon des Vosges, qui formait une partie de l'escorte, se défendit avec le plus grand courage ; il perdit même son chef Desjardins dans le combat. Dubayet, étant accouru avec sa division, chargea à son tour l'ennemi, le mit en fuite, et lui prit deux pièces de canon : mais les Vendéens ayant reçu des renforts, reprirent, une heure après, l'offensive jusqu'à ce que le pas de charge, battu par les Républicains, les électrisant d'une nouvelle ardeur, ils rompirent les rangs des royalistes, et les obligèrent à se retirer dans le plus grand désordre. Le 24, l'armée se remit en

marche pour Nantes, et alla reprendre au camp des Naudières ses premières positions.

De retour à Nantes, Canclaux remit et fit adopter aux représentants un projet d'opérations par Nantes et la Sèvre-Niortaise. Deux masses de combattants devaient être formées, l'une à Nantes, l'autre à La Chataigneraie, pour pénétrer rapidement dans la Vendée, et faire leur jonction entre Montaigu et Mortagne. Ce projet parut hardi et périlleux, surtout avec les faibles moyens dont on pouvait disposer; ces deux bases d'opérations étant séparées par trente-cinq lieues du Bocage, et n'ayant pour communiquer de l'une à l'autre que le seul chemin de Nantes à La Rochelle. Mais Canclaux, pour qui l'échec de Torfou n'avait pas été un avertissement inutile, corrigea les défauts de ce projet par une grande habileté dans les détails. Il fit camper toutes ses troupes dans la lande de Ray, et occuper par un fort poste le village de Remouillé, qui a un poste sur la Sèvre-Nantaise, afin de pouvoir se porter plus tard à Montaigu et y attendre les divisions de Fontenay et des Sables, qui devaient seconder son mouvement. Le 26, son avant-garde étant rentrée sans obstacle dans Clisson et Montaigu, il resta jusqu'au 1er octobre dans cette dernière ville, pour y réunir toutes ses colonnes et attendre les divisions de l'armée des côtes de La Rochelle. Le 2, son avant-garde prit position au village de La Chardière, sur la Petite-Maine, d'où elle poussa des reconnaissances sur Treize-Septiers et Saint-Fulgent. Un parti de cavalerie légère alla même jusqu'à Luçon communiquer avec cette division, et le chef de brigade Marigny, qui le

conduisait, demanda de nouveau qu'elle se portât à Saint-Fulgent, pendant que la division de Saumur s'avancerait sur Bressuire et Châtillon; mais ce concours si puissant ne put avoir lieu, Mieszkowsky ayant répondu à Marigny qu'il ne devait pas compter sur le secours de sa division, qui se trouvait entièrement désorganisée. Les représentants, imputant au défaut de bonne volonté la réponse de Mieszkowsky, le destituèrent, et mirent le général Bard à sa place. Canclaux se trouva donc réduit à ses propres forces, menacé sur son flanc gauche du côté de Clisson par le corps de Bonchamp, sur son flanc droit vers Legé par celui de Charette, et de front du côté de Tiffauges par le centre de la principale armée des Vendéens, commandé par d'Elbée. Toutefois, trop avancé pour reculer sans honte, il fit marcher sur le village des Trois-Septiers Kléber avec l'avant-garde, formée sur trois colonnes parallèles de mille hommes chacune, suivie à deux lieues en arrière d'une réserve de douze cents hommes, cent chevaux et deux pièces de huit : cette réserve était destinée à former un échelon entre le corps d'armée resté sous les armes au camp de Montaigu, et l'avant garde qui devait attaquer, afin d'avoir un point d'appui contre un ennemi qui, toujours se dérobant devant la troupe repoussante pouvait triompher de l'inexpérience, de l'extrême sécurité, et des négligences qu'on aurait commises. Par ces dispositions bien entendues, il maintint Bonchamp et Charette avec le gros de son armée, resté à Montaigu, pendant que son avant-garde battait d'Elbée dans la plaine des Trois-Septiers; puis, détachant un corps intermédiaire, il

10

revint à Montaigu pour écraser le corps de Bonchamp et de Charette, en se bornant à contenir les débris de l'armée battue par une forte reconnaissance poussée jusqu'à Tiffauges sur la Sèvre. « Le succès de cette « journée, où les royalistes furent forcés de se retirer « précipitamment au delà de Saint-Fulgent, fut dû aux « sages dispositions de Canclaux, qui se trouvait par-« tout, dit Kléber ; sa bravoure, sa prudence et ses « talents ont dirigé les opérations : je n'ai d'autre mé-« rite que de les avoir exécutées. » Ce fut au moment où Canclaux recueillait le fruit de ses travaux, et sur le champ de bataille témoin de sa gloire, qu'il reçut du ministre de la guerre l'ordre de cesser ses fonctions et de les remettre à Rossignol. Les généraux Aubert-Dubayet et Grouchy reçurent par le même courrier leur destitution.

Canclaux se rendit le 7 à Nantes, pour remettre à Rossignol, qui devait le remplacer, les instructions et documents relatifs à l'armée qu'on le forçait de quitter. Pendant l'absence de son successeur, les représentants du peuple investirent du commandement par intérim Kléber, à la modestie et à la conscience duquel répugnait un si lourd fardeau. Le général de brigade Lechelle, qui avait remplacé au commandement de la 12e division le général Verteuil, destitué comme noble, fut nommé par les représentants général en chef de l'armée de l'Ouest, qui se composa de celle des côtes de La Rochelle, des divisions de l'armée de Mayence, et des troupes de l'armée des côtes de Brest, passées sur la rive gauche de la Loire, le tout formant un total de vingt-quatre mille soixante-quinze combattants.

Ces déplacements, si nuisibles aux intérêts de la République, étaient le résultat des basses intrigues de Ronsin, qui avait persuadé à Rossignol qu'on ne mettrait fin à la guerre qu'en confiant la conduite des deux armées à un seul chef qui réunirait les différentes colonnes, leur donnerait l'impulsion et la direction convenables, débusquerait les rebelles de leur territoire, et leur enlèverait ainsi la moitié de leurs forces et de leurs principales ressources. Il y avait un fond de vérité dans ceci : le Comité de salut public ne pouvait le méconnaître ; mais il eût dû nommer un général habile, et, malheureusement, il confia ces fonctions difficiles aux mains du protégé de Ronsin, lequel se garda bien d'encourir une si grande responsabilité.

D'autres causes nuisaient encore beaucoup au succès des opérations. Dans les conseils de guerre, chacun proposait son plan de campagne ; les avis étaient discutés en assemblées patriotiques, d'où s'échappaient aussitôt des espions royalistes, pour avertir du parti adopté et presque toujours imposé aux généraux. En outre, au moindre échec, les commissaires de la Convention criaient à la trahison ; ces clameurs ébranlaient la confiance des troupes dans leurs généraux qu'elles n'avaient pas le temps de connaître ni d'apprécier, tant les changements étaient soudains et fréquents. L'effet de ces destitutions fut donc de paralyser toutes les dispositions arrêtées ou commencées ; les généraux destitués, cessant subitement leurs fonctions, laissaient à leurs successeurs le soin d'exécuter des plans que ceux-ci ne connaissaient pas, et auxquels ils voulaient souvent substituer les leurs.

## CHAPITRE XII.

Les Républicains attaquent la ville de Châtillon, la prennent malgré la résistance des Royalistes, la pillent et y mettent le feu. Jonction à Chollet des armées de l'Ouest et des côtes de Brest. L'armée Catholique Royale se porte en force sur Chollet, à l'exception de la division de Charette, qui se dirige sur l'île de Noirmoutiers dont il s'empare. Lescure est blessé dangereusement dans une escarmouche. Bataille sanglante devant Chollet. D'Elbée et Bonchamp sont grièvement blessés; défaite de l'armée vendéenne.

L'expérience avait appris aux généraux républicains que toutes les fois qu'ils avaient attaqué les Vendéens du côté de Brissac ou de Vihiers, leurs colonnes avaient été presque toujours arrêtées à une marche en avant du Layon, près du contre-fort de Saint-Florent, par les Royalistes dont le front était couvert par cette rivière, et parce qu'ils n'avaient pas un corps d'armée agissant près de Mortagne pour tourner les rassemblements opposés à la division du Layon. L'observation leur avait encore démontré que toutes les attaques du côté de Thouars avaient réussi, parce que les Royalistes ne s'appuyaient pas assez fortement au Thouet. Ils résolurent donc de former la principale attaque de ce côté; mais sentant que s'ils n'en faisaient qu'une, elle n'aurait d'effet, même en cas de réussite, que de pousser l'armée ennemie derrière la Sèvre-Nantaise, et de concentrer toutes les forces des insurgés dans les environs de Machecoul où se tenait habituellement Charette, ils résolurent, disons-nous, de faire une seconde attaque de ce côté, tant pour empêcher la réunion des Vendéens qu'ils craignaient, que pour menacer en même temps le flanc gauche de l'armée royaliste. On arrêta à cet effet qu'un

corps de trente mille hommes marcherait sur Châtillon par la partie de Thouars, pendant qu'une colonne de quinze mille passerait la Sèvre au-dessus de Clisson. pour venir se réunir au corps principal dans les environs de Mortagnè. En conséquence, le général Kléber, qui, depuis les combats des 5 et 6 octobre, s'était borné à conserver ses positions et à envoyer de fortes reconnaissances sur les routes de Tiffauges, Clisson et Legé, pour surveiller les mouvements des insurgés, se porta, le 9, avec un corps de neuf mille hommes, sur Montaigu, où il trouva le général Lechelle arrivé de la veille, et lui remit le commandement en l'absence de Rossignol, qui était parti pour Brest. Le même jour, trois divisions de l'armée de l'Ouest réunies à Bressuire, sous les ordres du général Chalbos, exécutèrent leur mouvement sur Châtillon. Les Vendéens ayant négligé de s'appuyer au Thouet, Chalbos s'avança de ce côté, battit dans les bois du Moulin-aux-Chèvres, distants de deux lieues de Châtillon, le corps de Lescure qui était accouru de Saint-Sauveur pour lui barrer le passage, et arriva devant la ville. Une division de Vendéens, commandée par Stofflet, occupait les hauteurs boisées qui entourent Châtillon, situé dans une espèce d'entonnoir, et qui, se prolongeant à une demi-lieue sur la route de Bressuire, présentent une position avantageuse. Stofflet soutint pendant quatre heures l'attaque de Chalbos, mais l'artillerie des Républicains, plus nombreuse et mieux servie, ayant écrasé celle des Royalistes, le chef vendéen quitta sa position et se replia sur Châtillon avec la résolution d'en disputer l'entrée à l'ennemi : et en effet,

quand les troupes de Chalbos se présentèrent aux portes de la ville, elles trouvèrent les soldats de Stofflet rangés au devant en bon ordre de bataille. Le combat s'engagea de nouveau; forcés cependant de céder au nombre, les Vendéens rentrèrent dans la ville, défendant le terrain pied à pied dans les rues. Les Républicains de leur côté, encouragés par leurs premiers avantages, se forment en colonne serrée, et, s'élançant au pas de charge, renversent, tuent tout ce qui résiste, et chassent enfin leurs ennemis de la ville qu'ils livrent au pillage et aux flammes. Toutefois, cette soif de butin, véhicule de la victoire, faillit leur devenir funeste : pendant que la plupart des soldats, chargés des effets qu'ils veulent mettre en sûreté, quittent leurs rangs et même leurs armes, les Vendéens ralliés par Bonchamp, Larochejacquelein et Duchaffaut, rentrent inopinément dans la ville, égorgent un grand nombre de ces pillards sans défense, et les poursuivent jusqu'aux portes de Bressuire, où Chalbos eut beaucoup de peine à les rallier. Le 12, il fit partir une avant-garde sous la conduite de Westermann, qui était parvenu à se justifier, pour prendre position devant Châtillon et y attendre l'armée des côtes de Brest; le même jour, à l'entrée de la nuit, Westermann, voulant signaler son retour par un coup d'éclat, prend cent cavaliers de sa légion auxquels il joint autant de grenadiers qu'il fait monter en croupe, et pendant que les Vendéens gorgés du vin et de l'eau-de-vie enlevés aux Républicains, se livrent au sommeil, Westermann pénètre avec sa troupe dans Châtillon, se jette au milieu d'eux, et sans leur donner le temps de se recon-

naitre, fait main-basse sur tout ce qu'il rencontre, et rejoint au point du jour le gros de l'avant-garde.

Châtillon brûlait encore, lorsqu'un courrier, parti de Chollet le 13, vint avertir les chefs royalistes à Beaupréau, que le général Lechelle se disposait, avec l'armée dite de Mayence et trois autres divisions, à marcher sur Chollet, où il devait arriver le lendemain. Après avoir tenu conseil, ces chefs arrêtèrent que d'Elbée et Bonchamp partiraient sur l'heure même avec la moitié de l'armée pour aller couvrir Chollet, tandis que Lescure et Royrand se porteraient avec l'autre moitié sur Mortagne pour couper le chemin aux Républicains, ou les prendre en queue s'ils s'étaient trop avancés. Bonchamp devait tomber inopinément sur le flanc gauche des Républicains par le chemin de Tiffauges, et Lescure avec Royrand les attaquer par celui de Mortagne : mais les troupes de Lechelle marchèrent plus lentement qu'on ne l'avait supposé, et Bonchamp n'ayant trouvé à Chollet aucune des divisions vendéennes, ne put joindre l'armée royaliste assez tôt pour exécuter ce dont on était convenu. Lescure, de son côté, mit ses troupes en mouvement et rencontra les Républicains dans les avenues du château de la Tremblaye, à moitié chemin de Mortagne à Chollet : avant d'engager l'action, il voulut reconnaître lui-même les forces et la position de l'ennemi, et se porta à cet effet sur un tertre d'où il découvrit les avant-postes des Républicains : *En avant, mes amis* ! s'écria-t-il aussitôt : au même instant plusieurs coups de feu sont dirigés sur lui; atteint au sourcil gauche d'une balle qui sortit par l'oreille, le général vendéen

tombe sans connaissance dans les bras de Renou de Londun, l'un de ses meilleurs officiers, et du jeune Beauvollier fils, qui le crurent tué sur le coup. Au lieu de cacher ce triste événement dont les suites devinrent si funestes pour les Royalistes, des cris d'alarme : *Il est mort*, se répandent parmi les soldats de Lescure. Royrand engage toutefois le combat; mais découragés par la perte du chef dans lequel ils ont toute confiance, les Vendéens n'opposant plus qu'une faible résistance, reculent et finissent par céder le terrain couvert de leurs morts en se retirant sur Beaupréau, au lieu de tenir à Chollet; malgré les efforts de Larochejacquelein et de plusieurs autres chefs qui voulaient défendre ce boulevart de la Vendée. Le 15, Westermann arriva le soir à Chollet qu'occupait déjà la division de Luçon, après avoir emporté la position des Herbiers sur un parti de l'armée de Charette, qui la défendait. L'armée républicaine dépassa alors Chollet, et se porta sur les hauteurs qui l'entourent, la droite appuyée au Boisgroleau et la gauche se prolongeant jusqu'au château de la Treille ; l'avant-garde fut placée dans la lande de la Papinière, en avant de Chollet sur la route du May qu'occupèrent les postes avancés, et la division de Luçon resta dans la ville.

Dans ces circonstances critiques, les chefs vendéens, rassemblés à Beaupréau, tinrent conseil : comme ils savaient que leurs gens montraient plus d'ardeur et de confiance en attaquant qu'en se tenant sur la défensive, ils résolurent de tenter un dernier effort pour chasser les Républicains de l'intérieur de leur pays; Larochejacquelein fut d'avis qu'on marchât de suite

sur Chollet, où l'on surprendrait, comme à Châtillon, les Républicains occupés à piller cette ville commerçante ; d'Elbée voulait qu'on attendît la division du Loroux, forte de cinq mille hommes, qui devait rejoindre l'armée ; Bonchamp et le prince de Talmont, qui avaient des relations très étendues en Bretagne, proposaient que toute l'armée passât de suite la Loire et transférât sur la rive droite le théâtre de la guerre ; Royrand disait que, sans chercher à attaquer en ligne l'armée formidable et victorieuse des Républicains, on devait diriger les forces des Royalistes sur Boussay et Montaigu, d'où l'on gagnerait Vieillevigne, s'adossant par ce moyen à la basse Vendée et aux troupes de Charette sur lequel on attirerait l'ennemi, et qu'on forcerait ainsi à agir. De tous ces avis, c'était le plus sage ; mais tous les cœurs étaient ulcérés de l'inaction de Charette, et l'on était humilié de la seule idée d'aller implorer son secours : on en revint donc à l'avis de Larochejacquelein, comme le plus généreux et le plus digne de la valeur vendéenne ; cependant, pour déférer à l'opinion de Bonchamp, qui prévoyait qu'on pouvait être battu, et que dans ce cas il fallait avoir une retraite, on mit aux ordres du prince de Talmont un corps de deux à trois mille hommes pour aller surprendre Varades sur la rive droite de la Loire, en face de Saint-Florent, afin d'avoir un point de passage assuré en cas de défaite ; peut-être eût-il mieux valu brûler tous ses vaisseaux, et ne laisser aux Vendéens d'autre parti que de vaincre ou de périr. Le prince de Talmont, le comte Charles d'Autichamp et le chevalier Duhoux furent donc envoyés, à la tête

de deux à trois mille hommes, pour passer la Loire à Saint-Florent et occuper Varades. Cette entreprise réussit; un bataillon de Seine-et-Marne, qui tenait ce poste, l'évacua après une courte résistance, et se replia sur Oudon, où, rallié par le 8e bataillon de la Seine-Inférieure, il rentra à Nantes avec lui.

Le 16, toutes les forces des Vendéens, à l'exception du détachement parti pour Varades et de la division de Charette, que son chef dirigeait sur l'île de Noirmoutiers, dont il s'empara par un heureux coup de main, se rassemblèrent à Beaupréau au nombre de trente à quarante mille hommes, dont quinze cents cavaliers : le 17, l'armée catholique ayant pour généralissime d'Elbée et pour lieutenants Bonchamp, Larochejacquelein, Stofflet, Royrand et les autres chefs, sortit de Beaupréau avec une artillerie considérable. Masquées par les bois, leurs colonnes arrivent sans être aperçues jusqu'en face des troupes républicaines campées sur les hauteurs dont Chollet est entouré, et qu'elles croyaient surprendre : mais, par une précaution qui peut-être sauva l'armée, le général en chef Lechelle, sur l'avis de Kléber, avait fait mettre à terre tous les havresacs avec ordre à chacun de garder son rang, de sorte que lorsque les Royalistes eurent, par le feu très vif de leurs nombreux tirailleurs, fait replier les avant-postes de l'armée républicaine, elle se trouva au premier coup de baguette rangée en ordre de bataille.

La ville de Chollet, sur le territoire de laquelle allait se passer une lutte qui devait décider du sort de la Vendée, est située sur un terrain presque en amphithéâtre, dominé par des hauteurs en partie boisées;

elle est d'une assez grande importance, tant par ses fabriques de toiles qui occupent une population de plus de trois mille habitants, que parce qu'elle présente un débouché facile au commerce par les routes d'Angers, de Saumur et des Sables qui la traversent : ce fut sur la lande de la Jouinière que l'armée royaliste venant par la route de Beaupréau se déploya devant Chollet.

Comme la rivière de Moine couvre cette ville du côté de Châtillon, le général Kléber, que les représentants du peuple chargèrent de la conduite des opérations, attendu le peu de capacité du général en chef Lechelle, se contenta de laisser dans cette partie un bataillon commandé par Targes, un des plus braves officiers supérieurs de l'armée, et disposa les troupes dans la lande de Bégrolle en avant du faubourg de Chollet, sur une ligne formant un arc dont cette ville était le centre, et dont les extrémités s'appuyaient à gauche au château de la Treille, et à droite à celui de Boisgroleau.

Le terrain étant plus ouvert en avant du bois de Chollet sur la route du May, il fut désigné pour l'avant-garde commandée par Beaupuy, que soutint la division de Saumur formant la seconde ligne de gauche, masquée par ce bois qui est assez étendu.

Le général Haxo, avec la réserve forte de quatre mille hommes, soldats d'anciens régiments de ligne, fut chargé de couvrir la route de Saint-Macaire, et de soutenir au besoin l'avant-garde et la gauche de la ligne.

La division de Luçon, sous les ordres du général de

brigade Bard, qui remplaçait Mieszkowsky, et de l'adjudant-général Marceau, occupa le centre de la ligne en avant de Chollet, avec mission de garder les débouchés de Chemillé par la traverse de Trémentine.

Les brigades des généraux Scherb et Vimeux, de la division de Mayence, placées à la droite de celle de Luçon, devaient la soutenir et défendre la grande route de Chollet aux Ponts-de-Cé par Chemillé, en s'appuyant au ravin de la Moine.

L'artillerie fut distribuée aux différents débouchés.

La division Chalbos, qui n'arriva, ainsi que la division Muller, que dans la nuit du 16, s'établit à l'extrême droite de la ligne en avant du château de Boisgroleau, dans la prairie duquel on plaça le parc d'artillerie sous la garde de la division Muller.

La réunion de ces troupes présentait une force de vingt-trois mille combattants.

Les chefs royalistes, réglant leur ordre de bataille sur celui des Républicains, partagèrent leur armée en trois attaques, celle de droite commandée par Larochejacquelein et Duchaffaut, celle de gauche sous les ordres de Stofflet et de Marigny, et Bonchamp conduisit l'avant-garde précédant le corps principal qui formait le centre de l'armée Catholique, dont d'Elbée dirigeait les mouvements.

Ces trois corps marchant chacun pour la première fois en colonne serrée comme de la troupe de ligne et précédés d'excellents tireurs, commencèrent le feu vers les deux heures de l'après midi par une fusillade à demi-portée et s'élancèrent au pas de course contre les Républicains, dont l'avant-garde soutint d'abord

avec assez de fermeté le premier choc; mais se voyant pressée trop vigoureusement, Beaupuy demanda à Kléber deux bataillons de renfort. Celui-ci, qui savait que dans un pays coupé tel que les environs de Chollet, l'absence d'un seul bataillon sur la ligne qu'on doit défendre peut jeter dans un grand embarras, ne voulut point dégarnir la sienne et fit dire à Beaupuy que s'il était trop poussé, il eût à se retirer sur le bois de Chollet que garnissaient deux bataillons de la division de Saumur.

L'attaque du corps principal des Vendéens contre la division de Chalbos obtint d'abord quelque succès; malgré sa vive résistance, la brigade du général Chalbos fut rompue et enfoncée; la masse des royalistes pénétrant alors par cette trouée se répandit selon sa coutume en demi-cercle à droite et à gauche de la division de Chalbos pour l'envelopper et la prendre à revers, pendant que Stofflet et Marigny poussaient la division Bard avec une telle impétuosité qu'ils la firent reculer, et que même plusieurs de leurs soldats pénétrèrent dans le faubourg de Chollet. Pendant plus de deux heures, tous les efforts des Républicains pour repousser leurs ennemis devinrent inutiles, déjà même le parc d'artillerie abandonné par la division Muller était tombé au pouvoir des royalistes, lorsque, par un mouvement aussi rapide qu'audacieux, Haxo, passant avec la réserve entre la ville et un ravin profond qui dérobe sa marche, attaque en flanc le corps de Stofflet, le culbute et reprend les canons.

A la vue de ce secours inespéré, Bard rallie les grenadiers de sa division, et leur montrant les Mayen-

çais qui reprennent l'offensive : « Camarades ! s'écrie-« t-il, vous laisserez-vous arracher par d'autres la gloire « de cette journée ! En avant, grenadiers ! en avant ! » « En avant ! » répète à grands cris cette troupe d'élite enflammée d'une noble émulation : Bard la ramène au combat, reforme sa ligne et ordonne de charger à la baïonnette la masse épaisse des Vendéens qui, se croyant sûrs de la victoire, n'observaient plus aucun ordre. Beaupuy lance en même temps la cavalerie mayençaise contre cette masse qui, pressée de tous côtés, tourbillonne, se désunit et se débande malgré les exhortations, les menaces et l'exemple de ses chefs dont plusieurs, entre autres d'Elbée et Bonchamp, tombent grièvement blessés en cherchant à ranimer le courage de leurs soldats. L'absence de ces deux généraux, qu'on emporte hors de la mêlée, porte la consternation parmi les Vendéens qui s'enfuient vers Beaupréau, laissant sur le champ de bataille plusieurs mille des leurs tués ou blessés, et presque toute leur artillerie.

La bataille ne finit qu'à huit heures du soir ; les Républicains eurent de cinq à six cents hommes tués, dont trois chefs de bataillon, et plus de sept cents blessés, au nombre desquels trois chefs de brigade et beaucoup d'officiers subalternes. Les généraux rivalisèrent de zèle et de bravoure dans cette journée, à l'exception de Lechelle, qui resta seul hors de portée du canon, à côté de Boisgroleau. Le général Dembarrère, à qui il se plaignit le soir de n'avoir vu personne autour de lui, répondit franchement : « Pourquoi êtes-vous resté où personne n'aurait voulu être ? »

C'était pourtant à des mains aussi inhabiles que la faction montagnarde avait confié le sort de l'armée!.....

Vers les dix heures du soir, une partie de l'armée victorieuse ayant pris position sur la hauteur du moulin de Pesgon, en arrière du bourg du May, sur la route de Beaupréau, les généraux républicains délibérèrent sur le parti qu'il fallait prendre. Retournerait-on à Chollet, marcherait-on sur Beaupréau? On fit observer que les troupes, surtout l'infanterie, étaient excédées de fatigue, qu'elles manquaient de cartouches et principalement de vivres. Il fallait donc pourvoir promptement à cette urgente nécessité, et, comme on présumait qu'on trouverait des subsistances à Beaupréau, on décida d'une voix unanime de s'y porter sur-le-champ. L'audacieux Westermann ayant proposé de pousser une reconnaissance de ce côté, il reçut l'ordre de se mettre en marche avec son détachement de cavalerie légère, que suivit l'avant-garde sous les ordres de Beaupuy. On traversa le May dans le plus grand ordre, et l'on se présenta par les landes d'Andrezé devant Beaupréau, sans avoir rencontré sur la route d'autre poste ennemi qu'une avancée qui s'était établie dans une maison à peu de distance de la ville; Westermann l'enleva facilement.

Cependant, Larochejácquelein, qui avait entrepris la tâche difficile de couvrir la retraite de l'armée royaliste privée de ses principaux chefs et fuyant en désordre, avait, dans ce but, laissé à Beaupréau une forte arrière-garde avec ordre de se défendre avec la plus grande vigueur, et de se porter ensuite rapidement vers les bords de la Loire. Les Républicains, qui de-

vaient s'attendre à éprouver, au débouché de leur colonne vis-à-vis le pont de l'Evre, une résistance favorisée par les positions avantageuses où Larochejacquelein avait placé la seule troupe sur laquelle il pouvait compter, et qui se borna à tirer sur l'ennemi un seul coup de canon à mitraille, s'arrêtèrent et firent des dispositions pour forcer l'entrée de la ville; mais elles furent inutiles. L'effroi avait glacé tous les cœurs dans l'armée vendéenne, et la plupart, accablés de fatigue, commençaient à céder au besoin impérieux du sommeil. Aussi Westermann en eut-il bon marché; surprendre, égorger les premiers postes, fut l'affaire d'un instant, et bientôt pénétrant au pas de charge dans Beaupréau, il taille en pièces tout ce qu'il rencontre. Ceux qui purent échapper au carnage s'enfuirent à toutes jambes vers la Loire, laissant dix pièces de canon, un magasin de poudre, et des provisions de bouche en abondance.

Le 18, vers onze heures du matin, les avant-postes républicains signalèrent, sur la route de Beaupréau à Saint-Florent, un grand nombre d'individus qui se dirigeaient vers eux. Beaupuy s'y porta, et reconnut que c'était quatre à cinq mille prisonniers de guerre qui proclamèrent pour leur libérateur le général vendéen Bonchamp, prêt à rendre le dernier soupir. Lorsque tous les généraux républicains se trouvèrent réunis à Beaupréau, on tint conseil de guerre: on ne pouvait plus douter du passage de la Loire à Saint-Florent par les Vendéens fugitifs; on agita donc si toute l'armée marcherait sur ce point, ou si l'on formerait plusieurs colonnes pour couvrir Nantes et An-

gers, en cas que les rebelles s'y portassent. Kléber représenta qu'on ne trouverait aucune embarcation à Saint-Florent, et qu'en y faisant marcher l'armée en masse, comme le répétait le général Lechelle, on donnerait à l'ennemi le temps de s'éloigner, ou de faire quelque tentative sur Nantes ou Angers. On envoya alors un détachement de cavalerie, commandé par un officier, à la découverte vers Saint-Florent, et d'après son rapport qu'il ne s'y trouvait point d'embarcation, l'avant-garde se dirigea à marche forcée sur les Ponts-de-Cé; la division de Luçon suivit son mouvement; Haxo fut laissé avec sa division à Beaupréau pour surveiller et contenir Charette, le gros de l'armée se mit en marche pour Nantes, et campa sur la grande route près de la Chapelle-Hulin : le 20, il traversa Nantes sans s'y arrêter, et prit position à Saint-Georges, où il séjourna y attendant des ordres et des vivres; le même jour, Lechelle détacha Kléber avec cinq mille hommes, dont la moitié se porta sur Ancenis et Varades, que les Vendéens évacuèrent à son approche, et l'autre moitié sur Angers, où Lechelle établit son quartier-général.

La perte de la bataille de Chollet porta un coup sensible à l'insurrection vendéenne, non-seulement parce qu'elle y perdit plusieurs milliers de bons soldats, mais encore parce qu'elle priva l'armée royaliste de plusieurs chefs marquants, tels que d'Elbée et Bonchamp. Le premier fut transporté avec beaucoup de blessés dans l'île de Noirmoutiers dont Charette venait de s'emparer, et Bonchamp à Saint-Florent, où il mourut. Lescure, blessé quelques jours auparavant

dans le combat de la Tremblaye, passa la Loire à Saint-Florent avec le gros de l'armée vendéenne, et périt de la suite de ses blessures dans une marche pénible de cette armée entre Fougères et Ernée. Sa mort n'excita pas des regrets aussi vifs que celle de Bonchamp, quoiqu'il possédât autant de bravoure et d'instruction que lui : mais son entêtement nuisit quelquefois au succès des opérations. Son courage était calme et réfléchi ; il n'avait pas, comme Bonchamp, cette ardeur, cette exaltation qui agit sur la multitude, la séduit, l'entraîne et la précipite en aveugle au milieu des dangers. Cette défaite enfin, la plus complète qu'eût encore essuyée l'armée vendéenne, produisit un effet d'autant plus fatal à la cause du royalisme, qu'elle énerva l'énergie de ceux qui survécurent à ce désastre, excita parmi eux des sentiments d'ambition et de jalousie, et qu'elle déconcerta les espérances et les projets des ennemis de la République.

Par suite de l'incapacité de Lechelle, la victoire de Chollet n'eut point les résultats qu'elle devait produire. Enivré d'un aussi grand succès, ce général, qui aurait dû savoir que l'ennemi ne pouvait se rallier que dans la gorge de Saint-Florent, ayant la Loire à dos, ne profita point de ses avantages pour venir y acculer le dernier Vendéen, et resta trente-six heures à Beaupréau dans une inaction complète. Enfin, il poussa sur Saint-Florent et Ancenis des avant-gardes dont les exploits se bornèrent à massacrer des traînards et des blessés échappés à la défaite de l'armée royaliste. Aussi quoique la victoire eût été remportée par l'armée sous ses ordres, il n'en eut point les honneurs : l'opinion, plus

forte que tous les arrêtés du gouvernement, ne lui tressa jamais de couronne, et s'il avait le commandement nominal de l'armée, personne n'ignora que le gain de la bataille était dû à l'habileté de Kléber, de Beaupuy, d'Haxo, et à l'intrépidité de leurs troupes.

---

## CHAPITRE XIII.

Les chefs vendéens nomment Henri de Larochejacquelein généralissime et Stofflet major-général de leur armée. Les Vendéens poursuivis prennent la résolution téméraire de passer la Loire et de porter le théâtre de la guerre sur la rive droite du fleuve, où ils se flattent d'être appuyés par les Chouans. La Chouannerie; ses premiers éléments, comment elle s'est formée. Les Vendéens se dirigent sur Laval; combat en avant de cette ville, où ils battent les Républicains; mort du général Lechelle, il est remplacé temporairement par le général Chalbos.

Les Vendéens, renforcés par de nombreuses bandes d'insurgés de la rive droite de la Loire, prennent les villes de Mayenne, de Craon, d'Antrain, de Pontorson et de Dol, et se rapprochent du port de Granville pour se mettre en communication avec les Anglais et les émigrés rassemblés aux îles de Jersey et de Guernesey.

Le lendemain de la bataille de Chollet, les officiers vendéens, privés de trois principaux chefs, élurent d'une voix unanime Henri de Larochejacquelein pour généralissime, et Stofflet pour major-général. On délibéra ensuite sur le meilleur parti à prendre; car la perte des villes de Mortagne, Châtillon et Beaupréau qui contenaient les principales ressources des royalistes, donnait peu d'espoir et de moyens de se maintenir plus longtemps sur la rive gauche de la Loire. On agita alors la question de passer sur l'autre rive, où l'on se flattait, d'après les promesses du prince de Talmont, de trouver de nombreux partisans. Déjà, dans la nuit du 17, une foule de soldats éperdus s'étaient

enfuis sans s'arrêter jusqu'à Saint-Florent, où le détachement qui s'était emparé de Varades leur avait amené quelques bateaux : ils s'y précipitèrent en foule, croyant avoir derrière eux les Républicains victorieux. Ainsi, quand Larochejacquelein arriva le 18 à Saint-Florent avec ses officiers, le passage était déjà commencé, et malgré leur répugnance, il fallut suivre le mouvement désordonné des fuyards.

Les hauteurs de Saint-Florent forment une sorte d'enceinte demi-circulaire, au bas de laquelle règne une vaste plage unie jusqu'à la Loire fort large en cet endroit. C'était un spectacle vraiment digne de pitié que présentait cette multitude de plus de quatre-vingt mille individus, soldats blessés, vieillards, femmes, enfants, entassés pêle-mêle sur cette plage, sans pain, sans asile, et se préparant à quitter leurs foyers pour aller errer dans un pays inconnu à la plupart d'entre eux. La première opération du nouveau généralissime fut de s'emparer de la ville d'Ancenis, sur la rive droite de la Loire, afin de faciliter le passage de l'armée, il chargea de cette mission M. de Lyrot, qui, après avoir traversé le fleuve à gué en face de cette ville, en déposta deux compagnies de Républicains qui se retirèrent sur Nantes; ce fut là qu'on fit passer les canons et les caissons, on emmena aussi quelques bestiaux. On s'occupa ensuite du passage, qui dura tout le jour et pendant la nuit, attendu qu'il n'y avait qu'une vingtaine de mauvaises barques employées à passer successivement tous les fugitifs qui s'y entassaient, d'autres, cherchant à traverser le fleuve avec leurs chevaux, abordaient dans la petite île Mocard,

non loin de la rive gauche, d'où ils tendaient les bras vers l'autre bord, suppliant qu'on vînt les chercher. Les officiers de la partie du Poitou se livrèrent au désespoir en voyant l'empressement de leurs soldats à quitter la rive gauche : Larochejacquelein surtout était comme un furieux ; il voulait rester sur le rivage et s'y faire tuer, n'écoutant rien. Les officiers parvinrent enfin à l'emmener auprès de Lescure, auquel il raconta en pleurant de rage ce qui se passait. Celui-ci voulait, ainsi que son jeune cousin, se faire achever dans la Vendée, mais cédant aux représentations des officiers qui lui dépeignirent la situation critique de l'armée dépourvue de munitions et hors d'état de résister en ce moment, puisqu'une partie était déjà sur la rive droite, ces deux chefs consentirent à y passer. On assembla ensuite un conseil pour délibérer sur la marche de l'armée. Lescure fut d'avis de se porter brusquement sur Nantes, disant qu'on pourrait surprendre cette ville privée de sa garnison qui était entrée dans la Vendée ; mais cette mesure, dont l'effet eût été de décourager les paysans, qui se souvenaient de leur défaite sous les murs de cette place, fut rejetée. Le prince de Talmont proposa de marcher sur Rennes, dont il assurait les bonnes dispositions des habitants. On décida enfin d'aller par Ingrande, Candé et Segré, à Laval, où l'esprit public paraissait bien disposé en faveur des royalistes. En conséquence, le 21 octobre, l'avant-garde, forte de sept à huit mille hommes avec quelques canons, sous les ordres de Stofflet, et ayant à sa suite le gros de l'armée vendéenne, composé de plus de cinquante mille individus

de tout âge et de tout sexe, la plupart hors d'état de se défendre, entremêlés de chariots et de bagages, s'achemina vers Candé, couverte dans sa lente et pénible marche par l'arrière-garde commandée par le chevalier Duhoux auquel on avait donné huit à neuf mille soldats des plus dispos. Le 22, elle arriva par Segré à Château-Gontier, y resta un jour, et de là marcha sur Laval, où les représentants du peuple avaient assemblé dix mille gardes nationaux pour défendre la ville, qu'ils abandonnèrent après un simulacre de résistance. Les habitants de Laval firent un très bon accueil à ces malheureux exténués de faim et de fatigue; car il était difficile de pourvoir à la subsistance de tant de monde, quoiqu'on recourût à des demandes forcées de vivres. Le conseil de guerre ayant arrêté qu'on resterait plusieurs jours à Laval, Larochejacquelein fit camper l'armée sur les hauteurs d'Entrames, à deux lieues de Laval, sur la route de Château-Gontier, et attendit dans cette position, qu'il fit retrancher et garnir de canons, les renforts annoncés par le prince de Talmont.

Le conseil suprême militaire profita de ces jours de tranquillité pour s'occuper des affaires d'administration: il émit pour un million de bons royaux, et des assignats à face royale pour cent cinquante mille francs. Ces fonds, avec cinquante mille livres en numéraire, servirent à payer les vivres, à solder les canonniers, les maréchaux, les charrons, les cavaliers allemands, et à secourir les Vendéens les plus nécessiteux.

Il avait été arrêté dans un conseil de guerre, tenu le

19 à Beaupréau, que l'armée de l'Ouest se porterait simultanément sur Nantes et Angers; que la division de Mayence, formant l'avant-garde, déboucherait sur la rive droite de la Loire par les Ponts-de-Cé, et que la division de Luçon, commandée provisoirement par le général Canuel, suivrait son mouvement, pendant que le gros de l'armée se rendrait à Nantes, d'où elle marcherait en droiture sur Rennes, et que la division Chalbos avec Lechelle se dirigerait sur Ancenis. Quant à la quatrième division, commandée par le général Haxo, elle avait été laissée sur la rive gauche de la Loire, pour observer Charette dans la basse Vendée.

Cette marche divergente était fautive; il fallait déboucher en masse par les Ponts-de-Cé, dont Beaupréau est aussi près que Nantes; car on s'exposait en se divisant à être écrasé en détail, si les insurgés eussent occupé, comme cela était probable, l'un ou l'autre de ces points; mais ils ne songeaient qu'à éviter l'approche de leurs ennemis victorieux et se dirigeaient sur Laval. On déboucha donc sans obstacles, et le 25, la division Beaupuy atteignit Château-Gontier. Ce même jour, Westermann, qui commandait l'avant-garde, n'écoutant que son audace ordinaire, voulut pousser jusqu'à Laval malgré les observations de Beaupuy; mais il éprouva à Entrames une vive résistance, et fut obligé de se replier sur Château Gontier, où Lechelle arriva le lendemain avec la division Chalbos, qui campa à Saint-Germain-de-l'Hommeau, en avant de cette ville. Là, on s'occupa de réorganiser l'armée et de l'équiper : la division de Mayence fut fondue

dans les autres corps; on répartit dans les différentes brigades les bataillons les plus solides, de manière à former pour chacune une bonne tête de colonne; mais il manquait toujours un chef capable de diriger et de suivre l'ensemble des opérations.

Le 1er novembre, Lechelle, sans attendre que les colonnes venant d'Angers, de Rennes et d'Avranches, eussent fait leur jonction pour opérer de concert, mit en marche les troupes de l'armée de l'Ouest, et les partagea en deux colonnes pour aller attaquer l'armée vendéenne, forte d'environ trente mille hommes, qui était rangée en bataille sur le plateau en arrière du village d'Entrames, au confluent de la Mayenne et de la Jouanne, et occupant par un fort poste le pont d'Entrames, de la prise duquel dépendait en quelque sorte celle de Laval. Lechelle devait avec la plus forte colonne franchir l'Ouette et la Jouanne pour attaquer la ville par la rive droite de la Mayenne : l'autre colonne, sous les ordres des généraux Aulanier et Chambertin, eut ordre de suivre la route de Cossé-le-Vivien jusqu'au pont de Vicoin, d'où le premier devait se porter sur la route de Rennes, et l'autre poursuivre les Vendéens dans Laval même.

Ce plan, qui portait la majeure partie des forces sur la rive droite de la Mayenne où il suffisait de faire une fausse attaque, à cause des difficultés du terrain, était assez mal conçu, parce qu'il laissait pour retraite à l'ennemi les routes de Rennes et de Vitré que la petite colonne de Chambertin n'aurait pu leur couper.

Il fallait, pour aborder la position d'Entrames, passer la Jouanne et l'Ouette : la division Beaupuy s'é-

tant avancée en colonne serrée entre les deux ruisseaux, attaqua l'ennemi de front, et essuya son feu, pendant que Kléber, qui la suivait, faisait déployer sa division à sa suite. Chalbos, qui marchait derrière en colonne de route, voulut aussi se déployer sur la gauche, mais les difficultés du terrain s'opposant à l'exécution de la manœuvre, la confusion se mit dans les rangs de sa troupe. Stofflet profite aussitôt de ce désordre et s'élance à la tête d'une forte colonne contre les soldats de Chalbos qui, saisis d'épouvante, se débandent, sans qu'il soit possible à leurs officiers de les reformer; et bientôt le chef vendéen Dehargues se portant sur les derrières de la division Chalbos y détermine une déroute générale. Vainement le brave Beaupuy essaie de soutenir avec deux à trois mille hommes les efforts des royalistes : blessé lui-même très grièvement, il se retire sur Château-Gontier en avant duquel Kléber avait placé un bataillon avec deux pièces de canon sur le pont de la Mayenne : mais les Vendéens courant sur les pièces s'en emparèrent malgré la vigoureuse résistance du bataillon qui fut écrasé en défendant son poste, et poursuivirent les Républicains jusqu'au Lion-d'Angers, où ceux-ci prirent position. Le général Aulanier, qui s'était avancé jusque sur les bords du Vicoin, voyant la colonne de Lechelle en déroute, craignit de s'aventurer s'il restait dans cette position ; il se replia sur Cossé et de là sur Craon qu'il abandonna à l'approche de la cavalerie ennemie pour se retirer sous les murs de Rennes.

La perte des Républicains dut être considérable, puisque les généraux accusèrent dans leurs rapports

l'entrée aux hôpitaux de quinze cents blessés à la suite de ce combat : les royalistes eurent deux à trois cents tués ou blessés; le marquis de Royrand, un des principaux chefs, périt dans l'action.

Cette déroute causée par les mauvaises dispositions de Lechelle, qui laissa les divisions Muller et Aulanier arrêtées en colonne, la première derrière le pont de l'Ouette, et la seconde sur la hauteur qui domine le pont de Château-Gontier à l'entrée de la route de Craon, sans leur faire prendre part au combat, témoigne de son incapacité. Il chercha néanmoins à se disculper auprès du ministre de la guerre Bouchotte, en lui écrivant que son *sansculotisme* lui a fait des ennemis, qu'on accuse son défaut de talent, et qu'on doit attribuer cette déroute aux envieux et aux désorganisateurs qui vivent encore dans son armée : mais il en éprouva un chagrin si violent, qu'il mourut quelques jours après, s'étant empoisonné, dit-on, pour ne pas survivre à la honte d'une défaite amenée par sa faute, ou par la crainte d'être traduit devant l'impitoyable tribunal révolutionnaire qui voyait partout des trahisons. Les représentants investirent presque malgré lui le général Chalbos du commandement temporaire de l'armée de l'Ouest. Toutefois le succès inespéré que venait d'obtenir l'armée royaliste n'eut point le résultat qu'on pouvait en attendre, parce que Larochejacquelein, qui avait poursuivi avec son avant-garde les Républicains au delà de Château-Gontier, n'osa pas prendre un parti décisif qui l'aurait débarrassé de cette multitude de personnes inutiles qui suivaient son armée. C'était de se porter rapidement sur Angers, place

très faiblement gardée, qu'il eût prise facilement, et de repasser la Loire; mais comme la plus grande partie de son monde était restée à Laval, et que plusieurs chefs marquants y avaient ramené leurs soldats à l'issue du dernier combat, le généralissime vendéen ne crut pas devoir prendre sur lui une résolution aussi importante, et retourna à Laval pour se concerter avec les autres chefs sur les opérations ultérieures. Mais ils ne purent se mettre d'accord, les uns voulant marcher sur Rennes, où l'on disait les esprits bien disposés en faveur du royalisme; les autres, sur Paris par Alençon : de ce nombre étaient le prince de Talmont et Charles d'Autichamp; leur avis prévalut, et l'armée vendéenne quitta Laval pour se rendre à Craon, où elle reçut un renfort d'environ six mille hommes conduits par un gentilhomme de Laval, nommé Chambrette.

Ce rassemblement s'était formé successivement de gens qui, privés des moyens d'existence que leur procurait précédemment la contrebande du sel et du tabac, ainsi que par la suppression des emplois de la gabelle, composèrent un noyau de mécontents, lequel se grossit promptement d'une foule de braconniers, de vagabonds et de jeunes gens qui, pour se soustraire à la loi du recrutement, firent cause commune avec les précédents. Ils adoptèrent pour retraite la forêt de Pertre, entre Vitré et la Gravelle : ils s'y retiraient pendant le jour, et n'en sortaient que la nuit pour se procurer des vivres dans les villages voisins. Dans le principe ils n'eurent point de chef reconnu, et se bornèrent à quelques enlèvements partiels de convois et

à l'arrestation de quelques militaires qu'ils se contentaient de désarmer.

Le chef qui manquait à ces bandes se trouva bientôt dans la personne du nommé Cottereau, signalé pour sa force physique, son audace et sa résolution : il habitait, non loin de Laval, dans un village, avec ses trois frères, contrebandiers comme lui. Ces hommes avaient adopté, pour se reconnaître et se rallier la nuit au milieu des bois, le cri du hibou ou du chat-huant, hôtes nombreux de ces forêts, et qu'ils savaient si bien contrefaire, qu'on leur donna dans le langage corrompu du pays, le surnom de Chouan, dénomination qu'adoptèrent les royalistes de la Bretagne, et dont ils se glorifièrent, puisque les brevets d'officiers généraux et particuliers délivrés au nom des princes français, par le comte de Puisaye, avaient pour supports des armes royales, deux chouettes avec cette devise : ***In sapientiâ robur***.

Dans le mois de juin 1793, quelques bandes de Chouans conduites par les frères Cottereau firent aux environs de Vitré quelques excursions dans des villages, qu'ils mirent à contribution; ils poussèrent même des partis jusqu'auprès de la ville de Rennes, où ils avaient des intelligences. Comme on les croyait en petit nombre, et qu'ils n'annonçaient pas avoir de but politique ainsi que les Vendéens; comme on ne voyait en eux que des malintentionnés, faciles à réduire dès qu'on le voudrait sérieusement, on s'en inquiéta peu : toute l'attention du gouvernement se portant sur l'insurrection de la Vendée, et ce ne fut que lorsque les Chouans, au nombre de plus de huit mille, se réuni-

rent aux Vendéens et firent cause commune avec eux, que les autorités reconnurent plus tard leur coupable insouciance, et songèrent à réprimer les excès de ces bandes dont la réunion constitua dans la suite la Chouannerie alors à son berceau ; insurrection beaucoup moins consciencieuse certainement, beaucoup moins morale que celle de la Vendée, et où l'on reconnut trop souvent les mobiles de l'intérêt personnel, de spéculations politiques et de vices encore beaucoup plus graves.

Ainsi renforcée, l'armée Catholique se dirigea de Craon sur Mayenne, où le représentant du peuple Letourneur avait rassemblé cinq à six mille gardes nationales mises en réquisition pour couvrir le département de l'Orne. En voyant paraître les premiers cavaliers vendéens, cette multitude, portant improprement le nom d'armée, est saisie de frayeur, abandonne armes, bagages, et s'enfuit à Alençon. Le 2 novembre au soir, les Vendéens entrèrent dans Mayenne sans rencontrer de résistance : leurs chefs ayant jugé convenable de se diviser à cause de la difficulté des subsistances, une des principales divisions, commandée par Stofflet, prit, le 3, la route d'Ernée, occupé par un corps de l'armée de Mayence, sous les ordres de l'adjudant général Brière, qui, après avoir passé la Loire à Nantes pour marcher au secours de la ville de Rennes, venait de regagner, par le séjour des insurgés à Laval l'avance qu'ils avaient sur lui. Ce corps, composé des 6e bataillon de la Côte-d'Or, 19e de chasseurs à pied, 8e du Calvados, de la réunion des grenadiers et canonniers de Coutances, et de la compagnie de

canonniers du Contrat-Social, en tout cinq mille hommes dé troupes aguerries, voulut s'opposer à la marche des Royalistes sur Fougères Quoique très-inférieur en nombre, il défendit opiniâtrément le passage, mais débordé de tous côtés par un ennemi très-nombreux, et plus encore par l'effet des mauvaises dispositions du chef qui le commandait, il fut battu, perdit beaucoup d'hommes, plusieurs pièces de canon; et se replia sur Fougères, dont il abandonna les retranchements pour rentrer à Rennes.

Les Vendéens entrèrent le 4 à Fougères; pendant les trois jours qu'ils y restèrent, les chefs s'occupèrent de ce qu'on avait déjà tenté à Laval, de remettre un peu d'ordre dans la conduite de l'armée, et de la réorganiser, afin de donner à tout le pays le temps et les moyens de se soulever et de se joindre aux Vendéens; mais ils ne reçurent que trois mille Bretons, débris de la coalition La Rouarie, commandés par un médecin de Fougères, nommé Puteau, qui avait servi dans la garde constitutionnelle du roi, et par Georges Cadoudal, qui fit là ses premières armes. On régla aussi les attributions du conseil militaire, composé des principaux chefs et présidé par le marquis de Donissant: le curé Bernier y eut voix délibérative; M. Villeneuve de Cazeau reçut le commandement de la division de Lescure, et M. de Fleuriot celui de la division de Bonchamp; on confirma Larochejacquelein dans ses fonctions de généralissime, et Stofflet dans celles de major-général; le prince de Talmont eut sous ses ordres la cavalerie, Marigny l'artillerie, et l'on confia la direction du génie à M. d'Obenheim, Alsacien d'ori-

gine, et ancien officier de cette arme. Les généraux, les officiers supérieurs et subalternes furent distingués par des écharpes blanches avec des nœuds de couleur différente, afin que chacun pût mieux reconnaître les chefs de sa contrée, et savoir à qui il devait obéir.

Pendant le séjour des Vendéens à Fougères, deux émigrés, déguisés en paysans, arrivèrent d'Angleterre; ils étaient porteurs de dépêches cachées dans un bâton creux : l'une de lord Dundas, ministre de la guerre, contenant des éloges pour les Vendéens, demandait des détails sur la force et les ressources de l'armée royaliste, sur le but de l'insurrection, ajoutant que le gouvernement anglais était disposé à leur donner des secours par la voie de la mer, dont il les engageait à se rapprocher, pour être plus à portée de les recevoir. Ce fut dans ce dessein que les Vendéens quittèrent Fougères et prirent la direction d'Antrain, Pontorson et de Dol, qu'ils occupèrent le 10, se trouvant ainsi à proximité de la mer, voie par laquelle ils espéraient recevoir des secours de l'Angleterre, et par les émigrés établis dans les îles de Jersey et de Guernesey.

---

## CHAPITRE XIV.

**Le général Rossignol prend le commandement des armées de l'Ouest et des côtes de Brest réunies. Ordre du Comité de salut public de faire porter l'armée des côtes de Cherbourg au secours de celle de l'Ouest. Hésitation du général Sepher, ses motifs, sa destitution, et son remplacement provisoire par le général Beaufort.**

**Marche des Vendéens sur Granville, ils l'assiégent, sont repoussés avec une perte énorme, et se retirent sur Avranches et Villedieu : ils battent à Dol une division de l'armée des côtes de Brest. Echec de l'avant-garde de l'armée de l'Ouest à Pontorson que rallie l'armée des côtes de Cherbourg ; sa retraite sur Rennes entraîne l'armée des côtes de Brest. Nouvelles preuves de l'incapacité de Rossignol ; le Comité de salut public le remplace à l'armée de l'Ouest par le général Turreau.**

**L'armée vendéenne continue sa retraite sur la Loire et veut s'emparer d'Angers ; elle est forcée de se replier sur le Mans. Combat acharné dans cette ville entre les royalistes et une division de l'armée de l'Ouest soutenue par celle des côtes de Cherbourg. Défaite complète des Vendéens, leur fuite sur Savenay, où le général Marceau achève leur dispersion.**

**Larochejacquelein et Stofflet parviennent avec quelques débris à repasser la Loire ; le prince de Talmont réunit d'autres débris aux insurgés de la rive droite.**

A peine le Comité de salut public fut-il informé du passage de la Loire par les Vendéens et de leurs progrès sur la rive droite, qu'il nomma Rossignol général en chef des armées des côtes de Brest et de l'Ouest réunies, ordonna que quinze mille hommes de l'armée du Nord seraient envoyés à marches forcées sur la Loire, et prescrivit au général Sepher, qui commandait l'armée des côtes de Cherbourg, de détacher un corps de cinq à six mille hommes à Fougères pour y être à la disposition de Rossignol, pendant que l'armée de l'Ouest, sous la conduite de Chalbos, son chef provisoire en l'absence de Lechelle, les inquiéterait de son côté. Il ne doutait pas que toutes ces forces ne fussent suffisantes pour battre les insurgés, si les généraux qui les commandaient mettaient de l'ensemble dans leurs dispositions ; mais c'était là le point difficile.

Toutes les troupes n'étaient pas rendues sur le théâtre de la guerre; et celles mêmes qui s'y trouvaient étaient disséminées sur plusieurs directions, et trop éloignées les unes des autres pour se porter un mutuel secours. Le comité, qui ne se dissimulait pas cet état fâcheux des choses, crut y remédier en recommandant aux représentants en mission de ne commencer d'opérations offensives qu'après avoir arrêté dans un conseil de guerre, où seraient appelés le plus grand nombre de généraux qu'on pourrait réunir, les mesures les plus propres à assurer la victoire la plus éclatante.

Conformément à ses intentions, un conseil de guerre composé des généraux Rossignol, Chalbos, Kléber, Boucret, Vergnes, Bonin, David, Joseph Amey, Julien Chambertin, Marceau et Dembarrère, fut réuni le 13 novembre à Vitré. Les représentants Turreau, Bourbotte, Pocholle et Boursault y assistèrent et dirigèrent les débats. On arrêta que cinq mille huit cents hommes de l'armée des côtes de Brest se joindraient à dix-huit mille de celle de l'Ouest, que cette masse de vingt-trois à vingt-quatre mille combattants marcherait sur Fougères en deux colonnes, la plus faible par la route de Vitré, et la plus forte par Antrain, pendant qu'une brigade, aux ordres du général Canuel, et la réserve de l'armée de l'Ouest se réuniraient vers Saint-Aubin-du-Cormier. Afin de compléter l'ensemble de ce plan, le général Sepher devait, avec ce qu'il aurait de troupes disponibles, se porter sur Vire et Villedieu, pour couvrir les routes de Coutances et de Caen. Sepher, auquel on communiqua ces dispositions, représenta qu'on compromettrait inutilement l'hon-

neur de sa division forte à peine de cinq mille hommes, dont la moitié de gardes nationales requises témoignaient peu d'envie d'en venir aux mains avec les Vendéens; qu'il était plus utile de garantir le port de Cherbourg des attaques des rebelles et des entreprises des Anglais qui croisaient alors sur les côtes. Toutes fondées qu'étaient les observations de ce général, elles parurent déplacées aux représentants; et comme il avait eu déjà des motifs pour refuser d'envoyer des secours en d'autres circonstances, sa circonspection leur devint suspecte, et provoqua bientôt sa destitution; ils lui ordonnèrent toutefois d'occuper Saint-Lô, Carentan, et le poste de Saint-Côme, près de cette ville, lequel, par la nature du terrain, parut capable d'arrêter, avec une poignée de monde, des forces considérables. Quelques jours après, ils lui intimèrent, sous sa responsabilité personnelle, de porter son armée sur Rennes et Fougères, afin de seconder les opérations des divisions de l'armée de l'Ouest et des côtes de Brest contre l'armée royaliste; mais il était déjà trop tard, et le mouvement que le général Sepher, moins timide ou mieux inspiré, aurait dû entreprendre contre les Vendéens lorsqu'ils se retiraient en désordre du siége de Granville, n'ayant point eu de résultat, les représentants le destituèrent, et le remplacèrent provisoirement par le général Beaufort, qui paraissait plus résolu à remplir la tâche devant laquelle son prédécesseur avait reculé.

Pendant que les Républicains consumaient le temps en délibérations, les chefs royalistes, voyant que malgré les belles promesses du prince de Talmont et

de quelques autres personnages, la Bretagne ne se soulèverait pas à leur approche, avisèrent aux moyens de se procurer une place d'armes qui pût recueillir la foule de non-combattants qui surchargeaient leur armée, et leur donner la facilité d'entrer en communication avec les croisières anglaises. Comptant sur les promesses de lord Dundas, ils se flattaient que ces croisières leur fourniraient bientôt le matériel nécessaire pour rentrer en campagne : les avis furent partagés; les uns voulaient qu'on se portât sur Rennes au centre de la Bretagne; d'autres, séduits par les rapports de l'ex-procureur général syndic du Calvados, Bougon, qui avait pris une grande part à l'insurrection fédéraliste de ce département, pensaient qu'il existait en Normandie assez de mécontents pour y opérer un soulèvement, et proposèrent d'y marcher : mais ces deux partis étaient également chanceux. En se portant sur Rennes, on s'exposait à rencontrer à Saint-Aubin-du-Cormier les troupes de l'armée de Mayence parties de Nantes pour aller au secours de Rennes, et on prêtait le flanc à la colonne de l'armée de l'Ouest marchant par Antrain; si au contraire on se dirigeait vers la Normandie, on devait rencontrer à Vire et à Villedieu les troupes de l'armée des côtes de Cherbourg, et l'on aurait eu derrière soi les colonnes des armées de l'Ouest et des côtes de Brest; de plus on se serait éloigné davantage des rives de la Loire que les paysans désiraient ardemment de revoir. Les chefs vendéens avaient eu cependant deux ressources à tenter : la première, et la meilleure pour des gens qui se trouvaient dans le cas de jouer quitte ou double, c'était

de se porter avec rapidité et sans perdre un seul instant sur la presqu'île du Cotentin, de s'en emparer, et de la garder en conservant Port-Bail et Saint-Côme. Ils auraient trouvé dans Cherbourg, qui était sans défense du côté de la terre, de la grosse artillerie et des munitions de guerre en quantité suffisante pour se tenir sur une bonne défensive jusqu'à l'arrivée des Anglais. La seconde ressource était de pénétrer dans la basse Bretagne, où le peuple très fanatisé paraissait tout disposé à les seconder, où la grande étendue de côtes et de havres leur donnait la facilité de recevoir les Anglais, et où le pays très coupé leur offrait des cantons susceptibles d'une bonne défense.

Enfin, après beaucoup d'hésitations, M. d'Obenheim indiqua Granville, place maritime dont il disait connaître le côté faible, et mal gardée, à portée des îles de Choze et de Jersey, où les Anglais avaient toujours croisière. Il s'offrit d'en diriger l'attaque : il exposa que la possession de ce port, situé à douze lieues de mer de Jersey, donnerait les moyens d'entrer en communication avec les émigrés rassemblés à Guernesey sous l'assistance de l'Angleterre. Cet avis prévalut, et l'on convint avec les envoyés de Dundas des signaux qui annonceraient la prise de la ville : mais on avait déjà fait une faute, parce qu'au lieu de se porter en droiture sur Granville par Saint-James et Avranches, on marcha par Antrain, Pontorson et Dol, ce qui donna le temps aux Républicains de jeter garnison dans Granville, et enleva aux Vendéens tout espoir de l'enlever par surprise.

Le 12 novembre, l'armée catholique, forte de trente

mille fantassins et de neuf cents cavaliers, pourvue de quarante-cinq pièces de canon, dont une de 12, quatre de 8, et les autres de 4, prit la direction de Granville, après avoir laissé à Avranches ses bagages et toutes les bouches inutiles. Granville, petit port d'échouage et de marée, est situé sur une langue de rocher baigné par la mer à chaque marée : il a six cents toises de longueur sur cent cinquante de largeur, et se lie à la terre par un isthme de cinquante toises au-dessus de la mer. Toute la force de cette place consiste dans sa position sur un emplacement élevé de cinquante toises plus haut que la mer. Dominée à l'est par les hauteurs de la Croix-du-Lude, de la Huguette et de la Roche-Gautier, Granville n'avait pour toute défense du côté de la terre qu'un mur de quinze à dix-huit pieds de haut, sans flanquements, et couronnant la crête du rocher ; le faubourg Saint-Nicolas, qui est adossé à cette enceinte par laquelle il est dominé, paralyse l'action de la défense : du côté de la mer, la ville était protégée par deux batteries construites à la hâte sur ses deux môles. La garnison, forte d'environ trois mille cinq cents hommes, se composait du 1er bataillon du 31e régiment, du 6e de la Somme, du 11e de la Manche, d'un bataillon combiné de détachements de plusieurs corps, de trois compagnies de canonniers volontaires et de quatre-vingts canonniers marins de Granville, presque tous anciens soldats ; c'était plus qu'il n'en fallait pour repousser une attaque de vive force, trop peu pour soutenir un siége.

Le 14, les Vendéens se présentèrent devant la place et envoyèrent une sommation de la rendre au nom de

Louis XVII, signée par Larochejacquelein, Stofflet, d'Autichamp, et six autres chefs de moindre importance. Quoique conçue en termes menaçants, elle n'intimida pas le général Peyre qui commandait la garnison : on se prépara alors à enlever la place de vive force; on rassembla quelques échelles, et l'escalade fut résolue pour la nuit. Il n'y eut qu'une attaque du côté du faubourg Saint-Nicolas, à la faveur duquel on pouvait arriver pour ainsi dire à couvert sous la protection des maisons. A neuf heures du soir les Vendéens, munis d'une douzaine d'échelles, courent pleins d'audace les planter au pied des murs; mais cette première tentative échoua, soit parce qu'ils n'avaient pas assez d'échelles, soit par l'encombrement qui régnait à leur pied : ils se logèrent cependant dans le faubourg où leur infanterie envahit la rue des Juifs, située immédiatement sous les remparts et se retrancha : ayant ensuite placé une batterie de cinq pièces de canon au lieu dit le Calvaire, à l'embranchement des routes d'Avranches et de Villedieu, et les autres sur les hauteurs de la Huguette et du Lude, ils commencèrent à faire pleuvoir sur la ville une pluie continuelle de boulets et de mitraille, pendant que les fantassins, tirant des fenêtres des maisons du faubourg, s'attachaient à ajuster et à mettre en bas les canonniers qui servaient les pièces sur les remparts. Le 15, l'adjudant général Vachot tenta une sortie avec le bataillon du 31ᵉ régiment et une compagnie des chasseurs d'Évreux, mais cette troupe fut refoulée non sans perte dans la place, et poursuivie de si près par l'ennemi, que, dans le premier moment de désordre, quel-

ques Vendéens entrèrent en même temps que les Républicains par la grande porte de la ville, dite porte de l'OEuvre : d'autres aussi audacieux, ayant trouvé ouverte la porte d'une poterne qui, du côté de l'est, donne entrée dans la ville, y auraient pénétré par un escalier voûté de quarante à cinquante marches, si plusieurs habitants n'eussent roulé dans cet escalier des tonneaux de goudron enflammé qui firent reculer les assaillants, et leur fermèrent tout accès de ce côté. Le général Peyre et les officiers supérieurs de la garnison, rassemblés en conseil de défense, sentant la nécessité de déloger les assiégeants des maisons du faubourg qui leur donnaient la facilité de diriger leur feu sur les remparts, y firent jeter des obus et des pièces d'artifice : l'incendie ne tarda pas à se déclarer, et s'étendit d'autant plus rapidement que le bois qui entrait en grande quantité dans la construction des maisons fournissait aux flammes des aliments. Les Vendéens furent donc forcément débusqués du voisinage des remparts, mais leurs chefs, persistant dans la résolution d'emporter la place, tentèrent encore deux attaques, l'une du côté du faubourg, l'autre le long de la plage que la marée laissait à découvert ; mais la première n'eut pas plus de succès que celle de la veille, et la seconde, sur laquelle avait compté d'Obenheim, échoua, parce que deux chaloupes canonnières, venues de Saint-Malo, couvrirent ce point de leur feu, et démontèrent les batteries des assiégeants. Vainement on attendit les secours promis par les Anglais, il n'arriva de Jersey ni vaisseaux ni troupes : vainement les chefs et les officiers redoublèrent d'efforts pour

ranimer le courage de leurs soldats : la longue portée de l'artillerie de la place, de laquelle ceux-ci ne se rendaient pas bien compte, les rebuta, et ils se débandèrent. Larochejacquelein se vit enfin, après vingt-six heures de combat, forcé de renoncer à cette téméraire entreprise, et à se retirer avec quarante chariots de blessés, parmi lesquels des chefs influents et recommandables par leur capacité avaient été mis hors de combat, laissant sous les murs de Granville près de deux mille morts et une grande partie de son artillerie démontée. De retour à Avranches, on remit sur le tapis le projet de passer en Normandie, et déjà la cavalerie sous la conduite de Larochejacquelein et de Stofflet se dirigeait sur Villedieu, lorsqu'un mouvement séditieux se manifesta parmi les Vendéens qui demandaient à grands cris qu'on les ramenât vers la Loire : force fut à ces généraux sans autorité sur une armée sans discipline de faire tête de colonne sur Dol et Pontorson.

Cependant Rossignol, poussé par les représentants de porter la totalité de ses forces sur Avranches par le chemin le plus court, dirigea, le 16, une forte colonne sur Antrain, et se mit lui-même à la tête d'un corps de l'armée de l'Ouest, qui était échelonné sur la route de Vitré à Fougères, à Château-Gontier et à Villiers. Il espérait rallier bientôt trois bataillons de l'armée des côtes de Cherbourg détachés de Rennes, et qui étaient arrivés à Craon. Le général divisionnaire Tribout, qui commandait une division de l'armée des côtes de Brest, forte d'environ six mille hommes, avait pris la route de Dol à Pontorson, et tenait cette

ville auprès de laquelle se trouve, à l'endroit dit le Tertre, une bonne position militaire, où trois à quatre cents hommes peuvent arrêter longtemps une forte colonne. Tribout, qui avait négligé de faire occuper cette position, se contenta de placer au Pont-aux-Beaux sur le Couesnon, un bataillon avec deux pièces de canon, et disposa son infanterie en colonne dans la longue et unique rue de Pontorson qu'encombrait déjà un train considérable d'artillerie de l'armée des côtes de Brest. A la vue des premiers cavaliers vendéens qui parurent devant le Pont-aux-Beaux, le bataillon qui tenait ce poste se replia précipitamment sur Pontorson et y porta quelque désordre; mais la confusion devint bien plus grande, lorsque l'armée royaliste commença l'attaque, et tira plusieurs coups de canon; toutefois la masse des Républicains tint ferme quelque temps; mais à l'approche de la nuit, elle commença à faiblir; ce que voyant Tribout, il profita des ténèbres pour évacuer Pontorson, y laissant treize pièces de canon qui avaient gêné ses mouvements sans lui être d'aucun secours, des bagages et un grand nombre de blessés.

L'échec de cette division empêcha les Républicains de profiter de l'occasion favorable d'anéantir pendant sa retraite l'armée royaliste démoralisée par l'issue funeste de son attaque de Granville. Si le général Sepher avait porté vers Villedieu une colonne qui aurait menacé Avranches, pendant que Rossignol, arrivé à Antrain, s'étendait jusqu'à Fougères, et que Tribout s'avançait sur la rive droite du Couesnon, c'en était fait de l'armée vendéenne, mais Sepher s'arrêta à Cou-

tances, et ce défaut de concert entre les généraux Républicains sauva encore une fois les royalistes.

Le 20, Tribout voulant effacer la honte de sa défaite atteignit à Dol la colonne que Stofflet et Marigny y avaient placée avec les bagages et les non combattants. La ville de Dol est formée d'une seule rue, extrêmement large, qui est la route de Dinan à Pontorson; en sortant de Dol pour se rendre à Pontorson, et presque au sortir de la ville, la route se divise en deux branches, l'une conduisant à Avranches, et l'autre à Fougères par Antrain. Avec quelques précautions militaires, il était facile aux Vendéens de se garantir des surprises, mais ne s'attendant pas à une attaque de nuit, ils ne se gardaient pas, selon leur coutume; aussi les Républicains en eurent d'abord bon marché, et les mirent en fuite; une grande partie prit la route de Dinan, l'audacieux Stofflet fut lui-même entraîné dans la déroute, et l'armée vendéenne aurait couru de grands dangers, si Larochejacquelein, arrivant de Pontorson au pas de course avec la division d'Autichamp, ne fût parvenu à rallier les fuyards et à les ramener au combat. A sept heures du matin, les Républicains étaient repoussés à deux lieues de Dol sur la route d'Antrain. Larochejacquelein, qui commandait l'aile gauche des royalistes postée sur le chemin de Pontorson ayant battu les Républicains de ce côté, courut au secours de l'aile droite où le prince de Talmont, avec quatre à cinq cents des plus déterminés tenait tête aux ennemis qu'un brouillard très épais trompait sur le petit nombre de leurs adversaires. L'arrivée de Larochejacquelein obligea Tribout à aban-

donner le champ de bataille et à se retirer en toute hâte sur Antrain qu'il évacua pour gagner la route de Rennes, sans être poursuivi par l'armée royaliste; car il y régnait un si grand désordre par suite du premier échec, que Stofflet, ne voyant personne pour tenir l'avant-poste sur la route de Rennes, dit : « Laissez ces braves gens se reposer, je veillerai pour eux « à leur sûreté. » Alors un millier d'hommes s'offrirent.

Ce fut après cette affaire, qui était plutôt une déroute qu'un combat pour les Républicains, que le représentant du peuple Prieur dit inconsidérément en plein conseil de guerre : « Les brigands ne peuvent « pas nous battre sans perdre du monde : or, comme « ils n'ont pas les mêmes ressources que nous pour se « recruter, nos défaites même peuvent être envisagées « comme des avantages pour la République. » Ces paroles attestent à quels écarts peut porter l'esprit de parti, et quels fléaux entraîne la guerre civile, puisqu'elle fait oublier à des esprits graves, et qui devraient réfléchir, le devoir sacré d'homme et de citoyen.

Le 21, Rossignol donna l'ordre à Westermann de harceler les royalistes à Pontorson, pendant que l'avant-garde, commandée par le général Marceau soutenue par la division Muller, se porterait à Dol par la route d'Antrain : sans attendre l'arrivée des troupes qui devaient le seconder, le fougueux Westermann attaqua audacieusement les Vendéens dans les retranchements qu'ils avaient élevés en avant de Pontorson. Les royalistes opposèrent une résistance opiniâtre; le feu dura quatre heures, et tout semblait enfin pro-

mettre la victoire aux Républicains, quand un mouvement rétrograde exécuté par un détachement de cavalerie vint jeter le désordre dans l'armée : trois bataillons de volontaires de la brigade du général Amey qui voyaient le feu pour la première fois, prirent l'épouvante et reculèrent en abandonnant trois pièces de canon. Enhardis par cet avantage, les Vendéens se jettent en furieux sur ces troupes ébranlées, et, sans leur donner le temps de se reconnaître, les harcèlent et les poursuivent jusqu'au delà d'Antrain. Le général Tilly, qui venait de remplacer Sepher au commandement de l'armée des côtes de Cherbourg, renforcée de quatre à cinq mille hommes de bonnes troupes récemment arrivées de l'armée du Nord, recueillit les fugitifs et parvint à les rallier.

Rossignol, qui avait compté sur une victoire, étourdi de ces échecs, ne se crut pas en état de résister aux royalistes avec les divisions des armées de l'Ouest et des côtes de Brest : il les replia sur Rennes, pour y prendre, disait-il, quelque repos, mais dans le fait parce qu'il craignait d'être écrasé par les Vendéens victorieux. Ce mouvement rétrograde, aussi inconsidéré que l'attaque de Westermann fut téméraire, aurait exposé ces deux divisions à une défaite complète, si les insurgés avaient eu à leur tête les chefs expérimentés tués à Chollet et dans les divers combats postérieurs : mais ceux qui leur avaient succédé ne surent tirer aucun profit des avantages remportés à Dol et à Pontorson. On perdit un temps précieux en promenades, en irrésolutions ; en usant de diligence, on pouvait aisément gagner en sept ou huit marches

les Ponts-de-Cé ou de Saumur, pendant que les Républicains se ralliaient avec peine à Rennes et Angers; faute énorme qui devint la première cause de la défaite des Vendéens. Il régnait en outre dans leurs conseils une sorte de confusion et de découragement; et comme il arrive toujours dans les grandes crises en l'absence de ceux qui ont des titres à la confiance de tous, chacun voulait faire prévaloir son avis; le temps se passa en discussions inutiles, et on ne s'aperçut pas qu'on laissait échapper la dernière occasion de relever le parti, et d'anéantir l'ennemi en le poursuivant jusqu'à Rennes l'épée dans les reins.

Cependant, l'impéritie de Rossignol ayant été mise à nu par la combinaison tellement maladroite des mouvements de l'armée de l'Ouest, qu'il avait présenté à la masse de l'armée vendéenne plusieurs têtes de colonne qui, ne pouvant se soutenir par leur éloignement, étaient successivement battues les unes après les autres, et en dernier lieu, par sa résolution de replier cette armée sur Rennes, il était difficile qu'il pût conserver plus longtemps le commandement. Tel était toutefois l'engouement des représentans pour les enfants de la Montagne, qu'ils ne purent se décider à le lui ôter. Le 25, ils mandèrent confidentiellement au comité de salut public que bien que Rossignol fût au-dessous de ses fonctions, il fallait le conserver, attendu que c'était un *vrai sans-culotte*, et que son remplacement serait un triomphe pour l'aristocratie : ils se bornèrent à demander qu'on lui envoyât le plus habile chef d'état-major et les meilleurs généraux de la république. Le vainqueur de Hondscott, Houchard, avait payé de sa tête l'oubli de

quelques dispositions qui auraient rendu sa victoire plus éclatante; Rossignol conserva son commandement, après avoir honteusement rétrogradé devant un ennemi que tout lui faisait un devoir de maintenir en échec : la justice des factions est toujours la même; elle sacrifie à des intérêts du moment la réputation d'hommes capables et le salut de plusieurs milliers d'individus.

Le comité jugeant d'après ces observations, que la direction de deux armées était un fardeau trop pesant pour Rossignol, lui expédia l'ordre de rester dans son arrondissement, afin de surveiller la côte, et nomma le général Turreau au commandement de l'armée de l'Ouest, qui devait se composer des troupes qui avaient été détachées à la poursuite des royalistes sur la rive droite de la Loire, des douze mille hommes de bonnes troupes récemment arrivées de l'armée du Nord à celle des côtes de Cherbourg, et de six mille que le général Dumas amenait en toute diligence de l'armée des Pyrénées occidentales pour opérer contre les insurgés de la rive gauche de la Loire. Les instructions du comité au général Turreau prescrivaient d'abord de destituer les officiers généraux qui ne seraient pas reconnus dévoués au système populaire, et ensuite d'empêcher l'armée vendéenne de repasser la Loire, en portant ses forces partout où il pourrait lui barrer le chemin, la combattre, et de prendre enfin les moyens les plus propres à faciliter sa jonction avec les troupes de l'armée des côtes de Cherbourg qui devaient lui arriver par Laval. Le général commandant cette armée ne devait garder que trois mille hommes à Avranches

pour la garde des côtes, et faire filer en toute hâte le reste des renforts à Laval, afin d'opérer leur jonction avec l'armée qu'y rassemblait Turreau. L'exécution de ces dispositions demandait du temps, et la dispersion des forces des Républicains offrit aux Vendéens le temps de se réorganiser ; mais ils restèrent comme engourdis dans leurs cantonnements, comme s'ils avaient été couverts par des obstacles insurmontables ; ils ne prirent aucune disposition pour se débarrasser des femmes, des vieillards, des enfants qui encombraient leurs quartiers, pour les mettre dans une place à l'abri des attaques des Républicains, pour réparer et approvisionner leur artillerie, remonter leur cavalerie, diminuer leurs équipages, faire des magasins de subsistances, et donner une organisation plus leste et plus militaire à leurs bandes paroissiales. Tout resta comme avant le passage de la Loire : à l'exception des principaux chefs altérés de vengeance ou mus par l'ambition, tous les Vendéens soupiraient après la paix : l'enthousiasme était éteint; il n'y avait dans cette armée qu'un seul vœu qui aurait neutralisé tous les efforts qu'on aurait pu faire pour lui donner une organisation propre au combat, c'était qu'on la reconduisît dans son pays. Cédant enfin à ce désir, qui était une loi pour les chefs vendéens, ils résolurent de s'y rendre par Vitré, Segré et Angers, afin de pouvoir passer plus facilement la Loire aux Ponts-de-Cé.

Ce fut dans ce dessein que l'armée royaliste, qui, après les succès obtenus à Dol et à Pontorson, s'était cantonnée dans les environs d'Antrain, se rendit en une seule colonne à Fougères et Ernée ; elle y resta le 24, et se

dirigea sur Mayenne. Cette ville avait pour garnison un bataillon de réquisitionnaires de la Sarthe, une compagnie de hussards, et une de canonniers de Chartres avec deux pièces de canon. Ces troupes auraient pu essayer de faire quelque résistance, ou du moins manœuvrer de manière à attirer l'armée ennemie dans une position désavantageuse pour elle. En effet, la route du Mans par Bays et Sillé-le-Guillaume, défilé hérissé de rochers et couvert de bois pouvait devenir le tombeau des Vendéens, si on eût su les y attirer par une retraite habile, mais il n'en fut rien ; l'adjudant-général Lacroix, qui commandait les Républicains, les emmena rapidement vers Alençon sans tenter la moindre défense. L'armée catholique prit alors sans rencontrer d'obstacles la route de Laval, et séjourna dans cette ville que le général de brigade Danican avait abandonnée avec deux mille hommes qu'il replia sur Angers.

Les Vendéens se partagèrent ensuite en deux colonnes pour se rendre à Angers : la première, sous la conduite de Charles d'Autichamp, prit la route de Château-Gontier en côtoyant la rive gauche de la Mayenne, et la seconde, commandée par Larochejacquelein se dirigea par Sablé, La Flèche et Beaugé, tant pour se procurer plus facilement des subsistances, que pour diviser les forces des Républicains. Le jour où les Vendéens partirent de Mayenne, le général Kléber quitta avec sa division la position qu'elle occupait autour de Rennes, où resta Rossignol, et prit poste à la Guerche et à Châteaubriant pour couvrir Angers. Informés de ce mouvement, les chefs royalistes crurent devoir pré-

ser la marche de leurs troupes, afin d'avoir moins d'obstacles pour se rendre maîtres de cette ville, où ils se flattaient de trouver les moyens de réparer le matériel de leur artillerie, d'utiliser les ressources qu'y avaient réunies les Républicains, et d'y déposer leurs malades, leurs blessés, leurs non-combattants, ainsi que les bagages qui allongeaient les colonnes et en retardaient la marche.

Le 2 décembre, la première colonne de l'armée royaliste arriva par Lion-d'Angers auprès de cette ville : elle s'avançait avec d'autant plus de confiance que leur armée y était entrée au mois de juin sans coup férir, et que rien n'annonçait à l'extérieur qu'on eût songé à lui en faire acheter cher la conquête. La deuxième division ayant laissé les bagages et les non-combattants au village de Seiches, où s'embranchent les routes de La Flèche et de Baugé, se réunit à l'autre division pour investir conjointement l'enceinte de la ville, tandis que Stofflet, avec un détachement de trois à quatre mille hommes, se porta vers les Ponts-de-Cé qu'il espérait surprendre par un coup de main.

La ville d'Angers, que traverse la Mayenne ou Maine, est dominée sur la rive droite de cette rivière, vers la route de Nantes, par les hauteurs de Saint-Nicolas qui en sont distantes d'environ treize cents mètres, et sur la rive gauche par les hauteurs du faubourg Saint-Michel, des Hautes-Roches et des Bouquets, moins élevées que celles du bord opposé. Cette ville, entourée d'une enceinte bastionnée en assez bon état avec des fossés profonds, était encore protégée par un château flanqué de grosses tours assis sur un rocher qui do-

mine la rive gauche de la Mayenne. La possession d'Angers, nœud de grandes communications, était d'une grande importance pour les Vendéens, en ce qu'elle eût livré les Ponts-de-Cé sur la Loire; et si l'on considère la faiblesse numérique de la garnison, qui ne se composait que de dix-huit cents hommes des 29e et 78e régiments, renforcée tout récemment du bataillon de l'Unité, du 5e de Paris et de celui des Vétérans, arrivés l'avant-veille avec le général Danican, en tout trois mille cinq cents hommes, on pouvait prédire que la résistance ne serait pas longue, quoique les remparts eussent été réparés depuis quelque temps, et qu'on eût donné à la place un armement de sûreté. Mais le chef de brigade Ménard, du 78e régiment, commandant temporaire, secondé par la garde nationale d'Angers, suppléa par son énergie et son activité à la faiblesse de ses ressources et à l'inaction forcée du général Danican, empêché par une chute de cheval d'ordonner les préparatifs de défense.

On avisa d'abord aux moyens de garantir les dehors de la place de l'approche de l'ennemi : on abattit à cet effet les arbres d'un mail situé le long des fossés de la ville, entre la porte Saint-Michel et la porte Neuve ou Grandet, qui, d'après l'avis des ingénieurs militaires ne pouvaient rester sans compromettre la sûreté de la ville. On fit à la route du Mans une longue tranchée entre deux marais (aux Mortiers), et pour empêcher que les Royalistes ne tournassent aisément ces marais, on plaça en travers plusieurs gros arbres, afin d'embarrasser le plus possible les chemins de traverse.

Pendant qu'on prenait au dehors ces précautions.

on travailla au dedans avec une grande ardeur à mettre la place dans un état respectable de défense. Les habitants des faubourgs furent invités à faire rentrer en ville leurs grains, farines, foins et autres fourrages, les échelles excédant dix pieds, les cordages qui ne leur seraient pas indispensables, desquels il serait donné récépissé, et qu'on leur rendrait exactement. Par ordre des représentants du peuple Esnue-la-Vallée et Francastel, on mit sur-le-champ en réquisition tous les flambeaux qui se trouveraient chez les ciriers de la commune d'Angers, dans les bureaux des administrations des comités révolutionnaires, pour servir, au premier ordre, à effectuer les incendies qu'exigerait la défense de la place ; on prescrivit que toute la nuit les rues fussent illuminées ; ordre fut donné aux citoyens de se rendre de suite sur les remparts pour travailler aux fortifications; on répara les murs, on suppléa aux endroits qui paraissaient les plus faibles. On couvrit les portes Cupif et Saint-Michel entre le canal du port Ayrault et les murs de la ville par une forte muraille en pierre sèche, et l'on fit une tranchée large et profonde sur le quai Saint-Serge.

Le 2 décembre au soir, un piquet de cavalerie placé en observation sur les hauteurs de Suette, attaqué par un détachement de cavalerie ennemie, se replia sur la ville, et rapporta que le gros de l'armée des insurgés était en marche, qu'il viendrait probablement coucher au village de Pellouailles distant de deux lieues, et serait, le lendemain, de bonne heure sous les murs d'Angers ; la générale battit sur-le-champ, chacun se rendit sur les remparts au poste qui lui avait été assi-

gné avec d'excellentes dispositions, soutenues par l'espoir qu'avec l'aide de l'armée de Mayence attendue dans la soirée, on exterminerait le dernier des Vendéens sous les murs de la place, ou qu'on le noierait dans la Loire. Vain espoir! l'armée de Mayence se reposait à Châteaubriant, et ne venait pas.

Le lendemain, dès la pointe du jour, l'ennemi parut sur les hauteurs, et l'observateur placé dans le clocher de la cathédrale annonça que les Royalistes travaillaient à combler la coupure du grand chemin pour faire passer leurs canons, et qu'une partie s'avançait dans le dessein présumé d'attaquer la porte Cupif. A neuf heures et demie les Vendéens insultèrent les murs de la ville, et quoiqu'ils eussent à essuyer un feu de file bien soutenu, et celui de deux pièces de canon en batterie sur le rempart, ils commencèrent une attaque contre la porte Cupif, regardée avec raison comme la plus faible de la place; mais plusieurs coups d'une pièce de trente six placée sur la tour de la Haute-Chaîne, qui battait à boulet et à mitraille tout le voisinage de cette porte, les força à se retirer dans la maison de Saint-Serge et dans celles qui l'avoisinent; alors ils firent des fenêtres et des greniers de ces maisons un feu terrible pour chasser les assiégés des remparts; ils ne purent y réussir; on leur répondit par une fusillade bien nourrie, qui dura jusqu'à la nuit.

Les chefs vendéens ne bornèrent pas leurs efforts à l'attaque de la porte Cupif : ils en firent simultanément une autre contre la porte Saint-Michel, où ils éprouvèrent autant de résistance; ils en tentèrent en-

fin une troisième contre la porte Saint-Aubin, celle-ci leur présentant plus de chances de succès, parce que leurs gens, qui s'étaient logés dans plusieurs maisons qu'on n'avait pas eu le temps de brûler ou de démolir, et qui gênaient le feu des canons placés sur les tours, espéraient écarter par leur feu les Républicains des remparts; mais ils furent reçus sur ce point avec la même vigueur que sur les autres, et deux pièces de canon qu'ils firent avancer contre cette porte furent aussitôt démontées que placées, sans qu'ils pussent les reprendre.

L'obscurité de la nuit ralentit un peu le feu : cependant quelques Royalistes ayant osé traverser la place Saint-Aubin avec des haches pour abattre les chevaux de frise qui défendaient la porte, le feu recommença plus vif que jamais, et tous ceux qui osèrent s'avancer sur cette place furent tués à coups de fusil. On attendait avec impatience l'armée de Mayence et la division de Rennes pour faire une sortie, surprendre les insurgés éparpillés de tous côtés, et finir dans cette nuit la guerre de la Vendée. Malheureusement ces justes combinaisons n'étaient pas celles des généraux, dont les troupes, retenues à Châteaubriant, brûlaient, en entendant le canon, d'accourir au secours des Angevins.

Le 4, à l'aube du jour, les Royalistes renouvelèrent leurs attaques avec une grande ardeur ; ils furent encore repoussés partout : sur les neuf heures de la matinée, le feu des insurgés redoubla du côté de la porte Saint-Michel. Cette obstination fit naître quelques soupçons : on examina le dehors de cette porte

avec plus d'attention, et l'on ne tarda pas à découvrir que les assiégeants, à la faveur de la nuit et de huit à dix maisons qu'on n'avait pas eu le temps d'abattre, et qui masquaient la porte, s'étaient glissés dans un espace vide qu'on avait maladroitement laissé en dehors en bouchant cette porte, et qu'ils travaillaient avec une ardeur incroyable à défaire le mur en pierre sèche qui en défendait l'entrée.

Le danger devenait d'autant plus imminent, que les chefs ennemis avaient ramassé dans le voisinage une colonne considérable qui, couverte par les maisons restées debout, n'attendait que l'ouverture de la porte pour se précipiter dans la ville : on fit alors construire sur-le-champ un contre-mur de dix à douze pieds d'épaisseur. Tout le monde mit la main à l'œuvre : hommes, femmes, vieillards, transportèrent les matériaux avec tant d'activité que le mur fut achevé en deux heures. Ensuite on porta toutes les matières combustibles qu'on put trouver, comme poix, résine, soufre : on en enduisit de petits fagots de bruyère et de genêt qu'on jeta tout enflammés dans le trou ; la fumée épaisse et méphitique qui remplit bientôt cette cavité, et la crainte du feu, firent sortir promptement les cinquante ou soixante Vendéens qui s'y trouvaient enfermés, et qui furent fusillés à leur sortie. Toutefois, les batteries des Royalistes dirigées par Marigny ripostaient vivement à celles des Républicains, qui, plus nombreuses et surtout mieux servies, finirent par éteindre le feu des Vendéens. Leurs chefs, qui sentaient la nécessité d'emporter la place, auraient voulu tenter un assaut général; mais ils ne purent jamais y déterminer leurs soldats:

exhortations, promesses, menaces, mauvais traitements, rien ne put les émouvoir, quoi qu'ils fissent pour les animer. Larochejacquelein, Forestier, Beaupréau et de Rhines s'étant élancés sur une petite brèche faite par leur artillerie au rempart de la porte Cupif, personne n'osa les suivre; les deux premiers parvinrent à se retirer sans blessures; mais les deux autres trouvèrent la mort au pied du rempart. Les chefs, les officiers, et même la cavalerie, qui avait mis pied à terre, s'obstinèrent encore à continuer l'attaque : un feu soutenu se maintint de part et d'autre jusqu'au soir. Enfin, voyant le découragement de leurs soldats dont les meilleurs étaient tués ou blessés, et leurs munitions étant presque épuisées, les chefs renoncèrent à leur entreprise; les ténèbres de la nuit couvrirent leur retraite qu'ils effectuèrent, après avoir perdu six cents hommes et plusieurs pièces de canon. L'obscurité, le manque de cavalerie et la faiblesse de la garnison d'Angers ne permirent pas de faire une sortie pour les poursuivre : on comptait d'ailleurs sur l'arrivée de l'armée de Mayence et de la division de Rennes, annoncées depuis trois jours : elles arrivèrent en effet dans la nuit, mais l'occasion favorable était perdue. Le coup de main tenté par Stofflet sur les Ponts-de-Cé ayant échoué par la vigilance du général Moulin, qui avait mis ce point en état respectable de défense, les Vendéens perdirent l'espoir de forcer le passage de la Loire, et il fallut se réunir pour aviser aux moyens de se tirer promptement d'embarras et d'échapper au plus vite à la poursuite des Républicains. On se rallia donc dans les landes de Bauné, près de Beaufort, et on se porta

ensuite sur Baugé, où l'on tint un conseil de guerre. On y parla d'aller à Saumur et à Tours, et de là sur Paris; c'était l'avis du prince de Talmont, qui assurait que les Royalistes de l'intérieur se réuniraient à eux dans les plaines de la Beauce; espoir décevant, aussi bien fondé que ses promesses du soulèvement de la Bretagne! Larochejacquelein proposa de retourner par La Flèche et Sablé, de gagner Château-Gontier, Candé, et de là Varades où Charette faciliterait leur passage sur la rive gauche de la Loire. Enfin, après beaucoup d'hésitations, on arrêta qu'on se porterait en Normandie par La Flèche et le Mans; mais on trouva en avant de la première de ces villes le pont sur le Loir coupé, et défendu par trois mille hommes de la brigade du général Chabot. Il n'y avait pas de temps à perdre pour franchir cet obstacle imprévu, car on pouvait d'un moment à l'autre être atteint par les colonnes républicaines. Dans cet instant critique, Larochejacquelein fit preuve de valeur et de présence d'esprit en prenant une résolution aussi prompte que hardie : choisissant dans sa cavalerie trois cents hommes les mieux montés, ayant chacun en croupe un fantassin, il remonte avec eux le Loir jusqu'à la hauteur de Créans, le passe à gué sur la chaussée du moulin des Belles-Ouvrières couverte alors d'un pied et demi d'eau, et arrive le soir aux portes de La Flèche. Il fait aussitôt mettre pied à terre à ses fantassins, et se précipite à leur tête dans les rues de la ville, en criant : *Vive le Roi!* Surpris de cette attaque inopinée, et croyant avoir affaire à toute l'armée royaliste, les Républicains évacuent à la hâte la ville, et prennent la route du Mans. Bientôt, par les

soins et d'après les ordres de Larochejacquelein, le pont rétabli donna un libre passage à l'armée vendéenne et aux bagages, puis le généralissime le fit rompre de nouveau, ce qui procura vingt-quatre heures de repos à ses soldats, excédés de fatigue; de La Flèche on s'achemina vers le Mans, et l'on se présenta devant cette ville par la route d'Angers à Paris qui la traverse.

D'après un décret de la Convention, toute ville qui ne se défendrait pas devait être déclarée rebelle et rasée : ce fut en exécution de cette loi extrarigoureuse, qu'au premier avis de l'invasion de l'armée vendéenne dans La Flèche, le commissaire de la convention Garnier (de Saintes) prescrivit au général Chabot, qui commandait la garnison du Mans forte de trois mille cinq cents hommes dont une partie de la garde nationale de cette ville, de faire des dispositions de défense; mais, attendu le peu de temps qu'on avait devant soi, elles furent insuffisantes. Ainsi, on ne coupa point le large pont sur la Sarthe qui sépare le faubourg du village de Pontlieue sur l'Huisne, où s'embranchent les routes d'Angers et de Saumur à Alençon; on établit seulement à la hâte une redoute armée de plusieurs pièces de canon servies par des canonniers de la garde nationale à l'entrée de ce village : on la garnit, ainsi que la chaussée, de chevaux de frise, de chausse-trapes et de planches hérissées de clous; une autre redoute avec quatre pièces de canon fut élevée à l'entrée de la route de La Flèche; on plaça un canon masqué en deçà du pont sur la levée de la Mission; on coupa deux arches de l'ancien pont de Pontlieue; des abatis d'arbres et quelques ouvrages de terrassement furent faits à l'Epau,

qu'une compagnie de vétérans eut ordre de garder. Tous ces préparatifs étant faits, on plaça un détachement composé de plusieurs compagnies de réquisitionnaires et de vingt-cinq hussards avec une pièce de canon au gué de Maulny, près du confluent de la Sarthe et de l'Huisne.

Les Royalistes enlevèrent d'abord, sans éprouver beaucoup de résistance, le poste avancé des Républicains sur la route de La Flèche, et s'avancèrent ensuite au pas de course sur le principal corps qui défendait Pontlieue. Après avoir fait tirer un coup de canon à mitraille sur les assaillants, le commandant des canonniers de la garde nationale Desmares évacua la redoute et se replia dans le faubourg : le chef du poste du gué de Maulny ayant su ce qui se passait à sa gauche, se retira aussitôt par le chemin du Greffier et la rue de l'Hôpital sur la place de l'Eperon au moment même où les tirailleurs vendéens débouchaient sur la place des Halles. Craignant alors d'avoir sa retraite coupée, il gagna rapidement la route d'Alençon, pendant que les autres troupes de la garnison évacuaient le Mans et se retiraient sur Beaumont, Mamers, et Bonnetable.

Les Vendéens prirent donc sans obstacle possession de la ville; et leur armée, forte de dix mille fantassins et d'environ trois mille hommes à cheval avec trente pièces de canon, y fit son entrée : elle était suivie d'une multitude de femmes, d'enfants, de domestiques, de malades et de blessés, traînant après eux des chariots chargés de bagages et de blé. Les bâtiments de l'administration du département, de la municipalité, de la bibliothèque publique, et les logements des autorités

furent d'abord livrés au pillage, et chacun envahit ensuite les maisons de la ville, s'y établit et se livra pendant la nuit au repos, sans que les chefs prissent aucune précaution pour leur commune sûreté : point de corps-de-garde, point de postes, point d'avancées, point de sentinelles ni de vedettes; ce ne fut que le lendemain que les généraux royalistes pensèrent à visiter la ville et ses issues, mais sans prévoir la possibilité d'une attaque, ni la nécessité de se ménager une retraite; car on ne convint ni de la direction qu'on prendrait dans ce dernier cas, ni des moyens de l'assurer : on passa le temps à discuter les deux opinions de la marche sur Paris ou de la retraite sur la Loire, et tandis que l'intérêt général recommandait l'accord et l'union si nécessaires dans les circonstances difficiles, la discussion se changea en aigreur et en disputes; enfin, on se sépara sans être convenu de rien.

Sur ces entrefaites, la division de l'armée des côtes de Brest, que commandait Kléber, qui, après la levée du siége d'Angers par les Vendéens, avait pris position à Saint-Mathurin sur la levée de la Loire, entra en communication avec la division Tribout, établie au village de Seiches, et Marceau, conduisant une colonne de l'armée des côtes de Cherbourg composée de sept bataillons, dont un d'infanterie légère, de la 33e légion de gendarmerie à pied et de deux cents hussards du 9e régiment, se dirigea sur Beaufort, afin de lier les deux autres divisions et les soutenir au besoin. Les représentants donnèrent à Marceau le commandement de ces trois divisions, qui formèrent alors une petite armée indépendante de Rossignol, avec ordre de poursuivre

sans relâche les Royalistes. Marceau se défendit d'accepter une mission aussi importante, en alléguant sa jeunesse et son inexpérience; mais, d'après les vives instances des commissaires de la Convention, il accepta ce fardeau, à condition que Kléber dirigerait le plan et les opérations de la campagne. « Je garde pour moi, « dit-il à Kléber en particulier, toute la responsabilité, « et je ne demande que le commandement de l'avant- « garde au moment du danger. J'y consens, répondit « Kléber, nous serons guillotinés ensemble!.. »

Par suite de cet arrangement, qui établit une confraternité d'armes digne des temps de la chevalerie entre ces deux braves acceptant une mutuelle responsabilité contre le fer de la hache révolutionnaire et le feu de l'ennemi, Marceau, qui avait assigné à ses trois divisions le point de Foulletourte pour lieu de rassemblement, les dirigea le 11 décembre sur le Mans. Westermann avec deux mille hommes d'avant-garde eut ordre de longer la rive gauche du Loir pour suivre les mouvements des Vendéens dans leur marche vers le Mans. Le général Muller, commandant une colonne d'environ quatre mille hommes, suivit de près Westermann, auquel on recommanda de ne pas engager d'affaire sérieuse avec la masse des Royalistes; il devait en outre appuyer un corps de cavalerie légère chargé, sous la conduite de l'adjudant-général Decaen, de harceler l'ennemi en tête et sur ses flancs. Une autre colonne de trois à quatre mille hommes, sous les ordres du général Tilly, devait être en mesure de se porter vers le Loir si l'ennemi prenait cette direction, et Kléber se chargea de flanquer avec sa division la gauche de l'ar-

mée de Marceau, afin de couvrir les villes d'Angers, de Rennes et de Laval.

Le 14, au point du jour, Westermann suivi d'assez loin par la division Muller, parut à la vue de Pontlieue : Larochejacquelein, averti que deux corps s'avançaient par les routes de Tours et d'Angers, rassembla ses meilleurs soldats, et dès que les premiers éclaireurs ennemis parurent sur les bords de l'Huisne, passa cette rivière et embusqua sa troupe dans un bois de sapins trèsépais qui s'étend entre les routes de Mayenne et d'Angers, et fit occuper l'espace entre les routes de Tours et de Châteaudun par le reste de son monde, que les officiers eurent beaucoup de peine à arracher des maisons où ils s'étaient logés. L'incorrigible Westermann ayant voulu brusquer l'attaque de Pontlieue sans attendre le concours de la division Muller, fut rejeté sur cette division qui, prise en flanc par les Royalistes, se replia en désordre sur la colonne de Tilly qui la rallia. Ce général, ayant remarqué que les Vendéens se croyant sûrs de la victoire ne gardaient plus aucun ordre dans leurs rangs, forme promptement sa division en colonne d'attaque, marche résolument contre les Royalistes, les charge à la baïonnette; et sans leur donner le moindre relâche, s'élance le sabre à la main à leur poursuite, franchit tous les obstacles, et enlève les retranchements, tandis que Westermann lance ses cavaliers contre ceux qui s'écartent dans la plaine. Toutefois, Larochejacquelein s'efforce, avec quelques centaines des plus intrépides, de retarder la marche des colonnes victorieuses; renversé de cheval, il rentre dans le faubourg du Mans, y rallie douze à quinze

cents hommes avec lesquels il tente un dernier effort; mais, repoussé dans la ville, il gagne la grande place, jette dans les maisons qui y conduisent de nombreux tirailleurs dont le feu empêcha les Républicains d'avancer. Marceau donne alors l'ordre de faire halte sans cesser le feu, garnit de postes toutes les rues adjacentes à la grande place, et dirige une colonne sur la route de Paris pour cerner la ville et couper toute retraite à l'ennemi.

Pendant la nuit dont le silence est à chaque instant troublé par le bruit d'une fusillade terrible entremêlée de coups de canon, l'infatigable Larochejacquelin s'occupa à faire placer à toutes les issues de la grande place, devenue le quartier général et la dernière ressource des Royalistes, des charrettes et des pièces de canon pour obstruer le passage; mais ne pouvant, ainsi que d'Autichamp, Marigny, Forestier et Allard, les seuls chefs qui eussent conservé quelque présence d'esprit, s'abuser sur le danger de leur position, il fait filer, pendant l'obscurité, la plus grande partie de son monde sur la route de Laval, et dispose ses meilleurs soldats dans les postes où ils peuvent défendre le terrain pied à pied. Au point du jour, Kléber, arrivé avec sa division, envoie des troupes fraîches à Westermann, qui, bien que blessé, n'avait point quitté le poste périlleux de l'avant-garde. Le combat recommence alors avec une nouvelle furie : les canons des Républicains lançant tour à tour des boulets et de la mitraille contre les batteries ennemies et les maisons situées aux angles de la place, déciment les rangs des Royalistes dont le feu se ralentit. Bientôt les compa-

gnies des chasseurs francs et de Cassel, soutenues de l'avant-garde de Tilly composée des deux compagnies de grenadiers du 6e régiment et de six compagnies du 31e qui s'excitent mutuellement, s'élancent contre les batteries des Vendéens, les chargent à l'arme blanche, s'emparent de leurs canons et les forcent à chercher leur salut dans une fuite précipitée. L'armée réunie à Pontlieue entra alors au pas de charge dans le Mans, à travers des monceaux de cadavres d'hommes, de chevaux, de voitures brisées, et la malheureuse ville, abandonnée à la fureur du soldat, présente l'affreux spectacle d'une place emportée d'assaut : en vain Marceau et Kléber, gémissant de cet épouvantable abus de la victoire, font battre la générale; le soldat livré au pillage n'entend rien, et tout ce que possèdent les vaincus devient la proie de son insatiable cupidité. Le féroce Westermann, à la tête de la cavalerie, poursuivit avec acharnement les fuyards sans s'arrêter dans la ville, et massacra sans pitié tout ce qui ne put suivre cette masse de gens éperdus.

La consternation était si grande parmi les Vendéens qu'en moins de huit heures les débris de leur armée franchirent la distance de dix grandes lieues du Mans à Laval, d'où ils gagnèrent Pouance et Châteaubriant. Dans cette marche rapide, ils perdirent beaucoup des leurs, sabrés par les cavaliers de Westermann ou tués par les paysans, les mêmes qui, naguères si dévoués au parti royaliste, se réunirent aux Républicains vainqueurs, pour égorger les fuyards cherchant en vain un asile dans les fermes et dans les bois. Westermann et l'adjudant général Decaen, à la tête de la cavalerie et

de quelques pièces d'artillerie légère continuèrent la poursuite jusqu'au village de Sainte-Suzanne, et les autres divisions prirent position à celui de Chassillé et aux environs. Tous les rapports ont évalué la perte des Royalistes dans cette journée et les suivantes à plus de dix mille personnes de tout âge et de tout sexe, et à presque autant de blessés, au nombre desquels d'Autichamp et beaucoup de chefs subalternes. Le premier dut la conservation de ses jours à la générosité du chef d'escadron Vidal, du 9e régiment de hussards, qui, blessé lui-même dans la mêlée, le recueillit dans son logement, et le préserva de tout danger en l'envoyant, ainsi que M. de Bernès, autre chef vendéen, sous des noms supposés au dépôt de son régiment.

Larochejacquelein gagna avec quelques chefs et un petit nombre de cavaliers la route de Laval, la seule demeurée libre et qui permît à l'armée de fuir sans risquer d'être coupée: le 15 au soir, il arriva dans cette ville où il fut rejoint par ce qui avait pu échapper au fer de l'ennemi. Ce fut alors que les Vendéens purent sonder la plaie profonde de leur parti : le désastre du Mans avait enlevé leurs meilleurs soldats, presque toute leur artillerie et leurs munitions; ils furent tous d'avis de se rapprocher de la Loire et d'en tenter le passage à quelque prix que ce fût. Comme ils étaient parvenus à gagner deux marches sur leurs ennemis, ils prirent position entre Candé et Ancenis, se rapprochant toujours de la Loire dans l'espoir de trouver des moyens de passer; mais la division du général Kléber qui parut, les força à se retirer d'un autre côté. Sept à huit mille se portèrent alors vers Nort et Blain:

Marigny, Donissant et Fleuriot, qui conduisaient ces débris de l'armée catholique, firent quelques dispositions de défense dans le château de Blain : on en crénela les murs, on mit en batterie plusieurs pièces de canon sur la route, et leur feu écarta les éclaireurs de Marceau.

Craignant toutefois d'être enveloppés par les colonnes républicaines qui les serraient de près, ils partirent pendant la nuit pour Savenay, qu'occupait le général Cambray avec six cents hommes qu'il ramena prudemment au Croisic, en fermèrent les portes, les barricadèrent et s'apprêtèrent, à se battre en désespérés, animés par les exhortations des chefs qui leur répétaient que c'était leur unique moyen de salut. La petite ville de Savenay, bâtie sur une hauteur, à gauche de la route de Nantes à la Roche-Bernard, pouvait bien en effet être défendue avec avantage ; mais sa situation géographique ne méritait pas qu'on s'y arrêtât, parce qu'elle n'a point d'issue, si ce n'est vers Saint-Nazaire à l'embouchure de la Loire. En acceptant le combat dans cette position, il fallait être déterminé à vaincre ou à périr. Aussi, lorsque les Républicains commencèrent l'attaque au point du jour, le combat s'engagea avec fureur ; Marigny chargea plusieurs fois à la tête des plus braves : officiers et soldats firent des prodiges de valeur, mais écrasés par l'artillerie ennemie, découragés par la perte de deux principaux chefs Piron et de Lyrot, ils ne purent se maintenir dans la ville. Marigny ordonna la retraite sur Guérande, et pour la protéger, fit placer deux pièces de canon dans un petit bois auprès de Savenay : là, il fit

encore quelque résistance pour donner aux fuyards le temps de se sauver. Après deux heures de combat, sa troupe se débanda de tous côtés, et la cavalerie de Westermann fit une boucherie de ceux qui ne purent s'échapper : une partie alla se noyer dans les marais de Montoire en cherchant à éviter sa poursuite, une autre se dispersa dans les bois. On conduisit à Angers plusieurs chefs subalternes pris les armes à la main; ils périrent sur l'échafaud : deux à trois cents cavaliers, qui parvinrent à s'évader avec Marigny et le prince de Talmont, se réunirent à Saint-Georges, où ils tentèrent de passer la Loire à Varades. Repoussés par un bataillon de la division Kléber qui tenait ce poste, ils se dispersèrent et allèrent se joindre aux bandes chouannes, qui se grossirent des individus échappés aux défaites d'Angers et du Mans qui ne purent repasser la Loire : peu de jours après, Marigny trouva les moyens de regagner la rive gauche.

Après le combat de Savenay, le général Marceau fit occuper par une brigade Blain, Gavre et le Bout-du-Bois; par une autre, Nort, Joué et les Touches; et par une troisième, Nozay, Derval et Guéméné. L'adjudant général Decaen eut l'ordre de continuer la poursuite avec sa cavalerie réunie à l'avant-garde légère de Westermann : le reste de l'armée stationna provisoirement à Savenay, Guérande, et aux environs de ces deux villes. Marceau donna en même temps avis aux généraux commandant à Nantes, Angers et Saumur, de la fuite précipitée des Vendéens, en les invitant à employer tous les moyens à leur disposition pour leur fermer le passage de la Loire, et il rendit à l'ar-

mée des côtes de Cherbourg la division Tilly, qui se mit en marche le 29 décembre, et alla se réunir à la division du général Haxo, chargé d'entreprendre l'attaque des îles de Bouin et de Noirmoutiers.

Après les sanglantes défaites de la grande armée catholique au Mans et à Savenay, la guerre civile paraissait finie: il n'y avait plus de Vendée sur la rive droite de la Loire, tout y paraissait calme et paisible; mais le feu couvait sous la cendre. Les restes de cette armée qui avait plus d'une fois porté l'alarme jusque dans la capitale, épars dans les chaumières et dans les bois, ne songèrent qu'à rentrer dans leur pays et à assouvir leur vengeance sur ceux qui les en avaient chassés; leur unique occupation fut de chercher les moyens de passer sur la rive gauche, afin de se tirer enfin de leur cruelle position, et un assez grand nombre parvint à réussir dans ce dessein malgré les mesures de rigueur prescrites dans les communes riveraines par les représentants et les généraux, pour leur ôter la possibilité de repasser la Loire. Le 17 décembre, quelques centaines avaient eu le temps de rassembler des planches, des madriers, des tonneaux et quelques bateaux à demi brûlés, avec lesquels ils parvinrent à construire plusieurs radeaux: ce fut avec ces faibles ressources et à l'aide de deux ou trois nacelles, amenées sur des chariots, de l'étang du château de Saint-Mars, que, sous la conduite de Larochejacquelein, Stofflet, Bejarry, Forestier, Rostaing, de Baugé et de Langerie, ils franchirent la Loire au-dessus d'Ancenis, et gagnèrent une île, d'où ils traversèrent à gué un petit bras du fleuve ayant de l'eau jusqu'aux épau-

les : plusieurs se noyèrent dans le trajet, et un bien plus grand nombre aurait passé, si le feu de deux chaloupes canonnières ne les en eût empêchés. Ainsi, de quatre-vingt mille individus qui passèrent la Loire après la bataille de Chollet, la plus grande partie périt à Granville, à Angers, au Mans et à Savenay; cinq à six mille restés sur la rive droite échappèrent à la faveur de déguisements, et, recueillis par le prince de Talmont, se réunirent aux bandes de Scépeaux auxquelles ce renfort donna plus de consistance et d'audace, et qui en forma un corps d'hommes plus aguerris que les autres

Si la défaite des Vendéens au Mans causa un dommage irréparable à leur armée qui y perdit ce qui lui restait de bons soldats, ainsi que presque tout son matériel qu'elle ne pouvait remplacer, le massacre de Savenay fut le coup de massue qui écrasa sur la rive droite de la Loire la grande Vendée, mais de laquelle surgit plus tard la petite Vendée, presque aussi redoutable que la première, parce qu'il fut plus difficile de l'atteindre et de l'anéantir.

Le jour que l'armée vendéenne quitta la rive gauche de la Loire avec une multitude embarrassante de femmes, de vieillards, d'enfants, de domestiques, pour aller dans un pays qu'on ne connaissait pas, sans savoir la marche qu'on devait tenir et au commencement de l'hiver, il était facile de prévoir qu'on finirait par une terrible catastrophe. Le plus beau titre de gloire pour les généraux et soldats vendéens, c'est d'avoir pu la retarder si longtemps : leur expulsion du Mans seule en fit périr quinze mille tant tués dans le combat que

massacrés ou condamnés à mort, sans compter la perte des objets précieux et des sommes d'or et d'argent abandonnées par les vaincus, ou qui leur furent enlevées.

Il eût été peut-être à désirer pour les Vendéens que la ressource de la retraite sur Laval leur eût manqué : ils se seraient alors retranchés dans la vieille ville du Mans, dont la position escarpée et difficile par ses abords, leur eût permis de tenir longtemps, et leur eût ménagé pour issues de retraite les routes de Bonnetable et de Ballon ; de ce dernier point, ils auraient pu gagner les hauteurs boisées en avant de Beaumont-le-Vicomte dont la position couverte par la Sarthe est de bonne défense.

A la suite de la victoire du Mans, le représentant Garnier (de Saintes) publia une proclamation enjoignant sous les peines les plus sévères aux habitants de rechercher et de poursuivre à outrance les Vendéens fugitifs. A cet appel, un grand nombre de jeunes gens exaltés de la ville, dirigés par un nommé Bazin, journaliste turbulent, formèrent un corps qui, se livrant aux plus fougueux écarts, dénoncèrent comme ennemis de la nation des patriotes sages et modérés, et provoquèrent leur détention dans les prisons de Chartres. Ces violences excitèrent parmi les hommes attachés au gouvernement républicain des dissensions et des animosités qui subsistèrent encore longtemps après ces événements. Déplorable et trop fréquent résultat de l'esprit de parti poussé jusqu'aux plus extrêmes limites !

## CHAPITRE XV.

Le Comité de salut public ordonne au général Beaufort, commandant par intérim l'armée des côtes de Cherbourg, d'exterminer les Chouans. Ce général fait cerner la forêt du Pertre, et détruit le camp des insurgés. Prise du prince de Talmont, son interrogatoire par le général Rossignol : condamnation et exécution de quelques chefs royalistes.

On vient de voir qu'un grand nombre de Vendéens échappés aux désastres du Mans et de Savenay n'ayant pu repasser la Loire, se jetèrent parmi les Chouans, dont ils grossirent les bandes : le prince de Talmont en rassembla cinq à six mille dans les environs de Fougères. De là ils se répandaient dans les vallées du Brevon, de la Futaye, de l'Ernée, de la Cantache, du Couesnon et de l'Oisance, exerçant toutes sortes de violences contre les personnes qu'ils soupçonnaient attachées au nouveau gouvernement. Un autre noyau, non moins considérable, s'était formé sous la conduite des frères Cottereau, dit Chouans, et sous la direction du comte de Puisaye, dans la forêt du Pertre qui leur servait de refuge : ils en sortaient comme d'un repaire pour assaillir les Républicains qui voyageaient isolément ou en petits détachements sur les routes de Vitré, de Laval et de Mayenne : ils avaient semé dans ces contrées la terreur et l'épouvante. Les plaintes réitérées portées contre eux par les autorités locales, déterminèrent le Comité de salut public à donner l'ordre au général Beaufort, que le représentant du peuple Jambon Saint-André avait investi du commandement par intérim de l'armée des côtes de Cherbourg, de les

poursuivre jusqu'à complète destruction. Le 20 décembre, ce général forma à Fougères une colonne mobile de quatre bataillons de gardes nationales, d'une compagnie de chasseurs d'Evreux, et de cent cinquante cavaliers de Rouen, avec dix pièces de campagne ; il fit ensuite occuper par le 6e bataillon de la Somme le bourg d'Ernée et la position de la Pélerine, sur laquelle il fit quelques coupures et des retranchements pour arrêter les Chouans, dans le cas où ils tenteraient de pénétrer dans le département de la Manche par les routes de Mayenne et de Laval ; il établit sur la chaîne des hauteurs qui s'étendent de la Guerche en traversant la forêt du Pertre jusqu'à Saint-Mars d'Egraine un cordon de postes chargés de surveiller tous les voyageurs. Le 28, il fit cerner les communes de Dompierre, Parcé, Luitré et de la Chapelle-Erbrée que fréquentaient les Chouans. Ces dispositions faites, il dirigea son attention sur la forêt du Pertre, principal repaire des Chouans, d'où ils communiquaient avec le prince de Talmont qui s'était réfugié à la forge du Pont-Brillet, lieu très retiré entre les bois de Moisedon et des Moines, non loin du village de la Gravelle. Cette forêt, bordée au nord par le chemin de Vitré à ce village, et au midi par un autre chemin de Vitré à Argentré, ne présentait qu'un accès très difficile, n'étant point coupée de routes praticables aux voitures : quelques rares sentiers, seulement frayés par les bêtes de somme, traversaient son étendue de trois lieues de circonférence.

C'était dans le centre de cette forêt que les Chouans avaient établi leur camp, qui reçut une organisation particulière : il n'était point disposé comme ceux des

troupes, mais jeté çà et là dans quelques clairières, ou dans des cavernes, par compagnies de quarante-neuf hommes. Chaque baraque ou loge contenait sept hommes dont un chef; la réunion de sept loges reconnaissait un chef particulier sous la dénomination de chef de cantonnement, et enfin la réunion de sept cantonnements formait une division commandée par un officier supérieur qui se trouvait alors avoir trois cent quarante-trois hommes sous ses ordres. Plus tard, la chouannerie reçut une organisation moins mystique et plus rapprochée de celle des troupes de la République.

Les loges étaient construites avec de forts piquets profondément enfoncés dans la terre, entre lesquels on entrelaçait des branches de bois vert, à peu près comme on fait un panier : le toit était formé par de longues perches croisées et liées ensemble par le bas avec des harts aux piquets qui en recevaient une nouvelle force : le tout était recouvert de gazon, ce qui le rendait impénétrable à la pluie; un trou percé au milieu du faîte de la cabane, et enduit de plusieurs couches de terre, tenait lieu de cheminée. C'était sur quelques bottes de paille et des peaux de mouton étendues le long des murs de la loge que reposaient les Chouans, lorsqu'ils rentraient de leurs courses, soit pour aller à la découverte, soit pour harceler les postes des Républicains; car c'était ainsi qu'ils se préparaient, par des escarmouches journalières, à soutenir des combats plus opiniâtres en rase campagne.

Le 29, le général Beaufort, d'après les indications du chef de la légion de la Guerche, fit fouiller la forêt

du Pertre par un détachement d'élite du 6e bataillon de la Manche, après l'avoir fait cerner, et pendant que plusieurs compagnies de gardes nationales d'Ille-et-Vilaine, commandées par l'adjudant général Coutard, se portaient vers la forge du Pont-Brillet, à l'effet de surprendre le prince de Talmont. Le détachement du bataillon de la Manche, conduit par un insurgé surpris à la lisière de la forêt, et qui racheta sa vie en révélant tout ce qu'il savait sur les rassemblements des Chouans, s'engage dans l'épaisseur de la forêt : les soldats le suivant à la file dans le plus profond silence à travers des sentiers presque impraticables, parviennent à l'entrée d'un souterrain où se tenaient une centaine de Chouans rassemblés par Puisaye, et qu'habitaient les deux frères Legge, l'un prêtre et l'autre ancien officier. Le combat s'engage aussitôt; les Chouans font résistance; mais une vingtaine étant tombés sur place, Puisaye s'échappa avec son chirurgien Jacques Focard, blessé; les autres se dispersèrent dans la forêt où leurs camarades les recueillirent. Le souterrain fut fouillé, et l'on enleva les papiers de Puisaye qui mirent au jour le plan général de la confédération royaliste, ainsi que la correspondance indiquant les signaux convenus pour une descente projetée sur la côte.

Le même jour, un poste avancé s'empara à l'improviste, auprès de Fougères, et au moment où ils cherchait à s'enfuir, de l'ex-procureur général syndic du département du Calvados Bougon, contre lequel avait été lancé un décret d'accusation après la levée de bouclier faite par lui au mois de juillet précédent en fa-

veur des fédéralistes, conjoitement avec le général Félix Wimpfen. On arrêta avec lui le chevalier Perrault, ex-commandant de l'artillerie des Vendéens, et le médecin Putot, chef des Royalistes de Fougères. Ils furent envoyés à Rennes et exécutés.

Le 1er janvier, le prince de Talmont fut enveloppé et pris par un détachement de la garde nationale de Bazouges, placé en avant-poste près du bois de Moisedon. Conduit à Rennes, le général Rossignol voulut essayer de le faire parler et d'en tirer quelques renseignements : l'ayant fait amener devant le représentant du peuple Esnue-la-Vallée, la commission militaire et plusieurs officiers de l'armée, il lui adressa les questions suivantes :

*Rossignol.* — « Le représentant du peuple et moi « nous vous avons mandé pour avoir de vous des ren« seignements certains sur les moyens, sur les inten« tions, sur les correspondances de votre parti..... « Vous n'ignorez pas ce que la loi prononce sur votre « sort : vous n'avez plus rien à espérer ni à craindre, « et les lumières que vous nous donnerez peuvent être « encore utiles à votre pays..... Quel a été le résultat « de votre dernier conseil tenu à Blain ? » Le *Prince.* — « Vous n'êtes pas sans doute dans l'usage de divul« guer les plans de campagne que vous arrêtez dans « vos conseils : nous sommes généraux l'un et l'autre, « et vous savez comme moi ce que nous devons au se« cret de nos opérations. » *R.* — « Général comme « vous!..... vous combattiez pour la tyrannie, et je « commande aux soldats de la liberté et de la raison. « Savez vous qui je suis ? » Le *P.* — « Sans doute un

« homme à talents, qui devez votre élévation à votre « courage et à vos lumières. » *R.* — « Vous voulez « me flatter..... Je suis compagnon orfèvre. » Le *P.* —« Cela n'est pas possible!..... » *R.*—« Cela est aussi « vrai qu'il est vrai que vous étiez ci-devant le prince « de Talmont. » Le *P.* — « Je le suis encore. » *R.*— « Laissons cela..... Quel était donc le but de l'armée « soit-disant catholique? » Le *P.*—« L'armée catho- « lique combattait pour son roi, pour l'honneur et le « rétablissement des anciennes lois de la monar- « chie. » *R.*—« Quoi! c'était pour servir sous un « maître que vous répandiez tant de sang, que vous « ravagiez tant de pays? » Le *P.*—« Chacun de nous « avait servi avec distinction, et nous préférions tous « la tyrannie d'un seul, puisque c'est ainsi que vous « l'appelez, à celle de six cents hommes, dont les pas- « sions, l'orgueil et l'immoralité font de leur patrie un « théâtre d'oppression et de carnage, où personne « n'ose énoncer librement son opinion, et où il n'est « pas une seule famille qui n'ait à regretter un père, « un époux, un frère, un ami!..... Vous même, géné- « ral, vous que la fortune et la guerre couronnent en « ce moment, croyez-vous échapper à la faux de l'a- « narchie? désabusez-vous!..... la Convention ne met « dans les places les hommes intègres et de bonne foi « que pour les livrer, sous le prétexte frivole de « trahison ou de perfidie, au glaive de la vengeance « qu'elle appelle celui de la justice. » R.—« Arrê- « tez, Talmont! vous calomniez la représention na- « tionale : elle a frappé tous les scélérats qui s'enten- « daient avec vous ou vos pareils pour la prolonga-

« tion de la guerre ou le rétablissement des rois;
« mais elle décerne des couronnes civiques aux hom-
« mes qui se battent de bonne foi pour la liberté, et
« savent sans regret mourir pour elle..... Mais reve-
« nons : n'avez-vous pas eu avec l'Angleterre une
« correspondance qui vous promettait à une époque
« déterminée des secours en hommes, en vivres, en
« munitions, et surtout une combinaison simultanée
« sur Granville? » Le *P.*—« Oui. » *R.*—« D'où vient
« donc que cette opération a échoué? » Le *P.*—
« On avait répandu dans l'armée royale des bruits
« qui tendaient à déshonorer les chefs, et elle n'a pas
« donné avec sa chaleur ordinaire. D'ailleurs l'An-
« gleterre a manqué de parole, ou des causes physi-
« ques et locales ont empêché le débarquement qu'elle
« devait opérer. » *R.*—« Si l'Angleterre a manqué
« de parole vous devez être irrité contre ses ministres,
« et n'ayant plus rien à ménager avec eux, vous pour-
« riez en mourant rendre service à votre patrie en
« dévoilant les complots ourdis contre elle. » Le *P.*
—« Je veux, en mourant, emporter au tombeau l'es-
« time de tous les partis. Vous n'avez pas sans doute
« espéré que je me déshonorerais par une bassesse.
« Amis ou ennemis, les puissances étrangères, et nous,
« servions la même cause..... Elle triomphera, et je
« ne veux pas qu'on dise que je ne l'ai pas servie jus-
« qu'à ma dernière heure. » *R.*—« Elle triomphera !....
« vous ignorez donc les succès de la République? »
Le *P.*—« Non..... j'ai entendu parler de ses préten-
« dues victoires; au surplus, la guerre à ses vicissitu-
« des, et vous n'ignorez pas, général, que dans

« soixante-huit combats livrés contre vous, nos armes « n'ont pas toujours été malheureuses. » *R.*—« Non... « je vous le répète, vous avez vaincu quand des gé- « néraux perfides vous livraient nos armes et nos mu- « nitions. Votre armée n'a pas trouvé parmi nous les « mêmes ressources, et vous n'aviez plus de poudre, « m'a-t-on dit, lorsque votre colonne s'est dissoute. » Le *P.*—« Si j'en avais eu, je ne serais pas ici, et il faut « avouer que nous n'en avons pas manqué pendant « longtemps; la nation nous en fournissait, et c'est « ce qu'il y avait de commun entre elle et nous. » *R.*—« D'où vient que vous n'êtes pas venu en chercher « à Rennes. » Le *P.*—« On n'a pas toujours suivi mes « avis dans le conseil : ma première intention, après « avoir passé la Loire avec cent mille hommes était « de marcher sur Paris. Depuis, j'ai eu des projets « sur Rennes et le reste de la Bretagne; mais les « paysans, jaloux de retourner dans la Vendée, dé- « goûtés de courses et de fatigues, ont impérieuse- « ment dicté nos démarches, et précipité notre ruine « en hâtant la leur. » *R.*—« Depuis votre défaite à « Angers il vous a donc été impossible de rallier vos « troupes? » Le *P.*—« Impossible. Les paysans, re- « butés par des tentatives infructueuses vers la Loire « qu'ils désiraient si ardemment de passer, poursuivis « avec chaleur par des armées victorieuses, ont tou- « jours été en pleine déroute..... Et vous savez, géné- « ral, ce que sont des troupes en déroute.... » *R.*— « Et voilà donc où ont abouti tant de dévastations, « tant de pillages, tant d'assassinats, tant de convul- « sions du fanatisme! » Le *P.*—« On nous accuse

« de fanatisme, et c'est à tort; nous n'avons jamais « eu dans nos armées d'autres pratiques de religion « que celles de nos pères; et quant aux malheurs que « cette guerre a entraînés, ce n'est pas à la Républi- « que à s'en plaindre. Elle les a nécessités, en por- « tant le fer et le feu dans nos possessions, en fusil- « lant nos prisonniers, en égorgeant nos malades.... « Nous nous battions avec fureur, mais avec loyauté, « et celui d'entre nous qui dans l'action se livrait avec « le plus de force à la destruction n'eût pas touché un « seul soldat patriote le lendemain du combat. Vos « prisonniers de Saint-Florent attesteront à jamais « cette vérité; mais les nôtres! ... » *R.*—« La Répu- « blique ne traite point d'égal à égal avec des re- « belles, et l'opinion de la France entière s'élèverait « contre toutes dispositions de paix ou de concilia- « tion. » Le *P.* – « L'opinion!.... l'accueil qu'on nous « a fait partout prouve qu'elle était en notre faveur, « l'opinion.... Ah! si j'étais seul avec chacun de vous, « peut-être votre langage serait-il différent. » *R.* — « Vous ne connaissez pas les amis de l'égalité : ils « n'ont pas comme les courtisans un langage pour le « théâtre, un autre pour l'intimité. Il n'y a pas un sol- « dat dans l'armée qui ne sache qu'il combat pour ses « plus chers intérêts.... Au surplus, nous nous écar- « tons toujours.... Quels étaient vos moyens pour « correspondre avec l'Angleterre? « Le *P.* — Des « hommes sûrs, qui prenaient tous différentes routes, « différents moyens pour arriver à Jersey, et en rap- « porter des réponses.... Charette, par exemple, à « Noirmoutiers, a pour cela les plus grandes facilités.»

*R.* « N'en connaissez-vous aucun qui soit actuelle-
« ment dans la République? » Le *P.* —« J'ai déjà ré-
« pondu combien j'étais éloigné de trahir ma cause;
« je n'achèterais pas ma vie à ce prix; je ne forme
« qu'un vœu, c'est qu'on hâte le moment où je dois
« la perdre. » *R.*—« C'est à la cour nationale à pro-
« noncer. » Quelques personnes ont mis en doute la véracité du présent interrogatoire, copié textuellement sur une pièce qui se trouve aux archives du dépôt général de la guerre, et cependant nous n'oserions en garantir l'authenticité, attendu que cette pièce n'est elle-même qu'une *copie conforme aux originaux.*

Reconduit en prison, le prince écrivit au général pour demander d'être un peu moins durement traité, ayant été enfermé dans une chambre sans feu, où il mourait de froid, de faim, et souffrait de l'humidité. Aux plaintes qu'il faisait, on lui disait que c'était l'ordre du général; il en appela donc à sa justice et à son humanité, ayant peine à se figurer qu'un tel ordre pût émaner de lui, et le pria d'ordonner qu'on lui procurât du feu et une nourriture convenable. Mais Rossignol lui répondit que les ordres relatifs à sa personne avaient été donnés par le représentant du peuple, et qu'il ne faisait, lui, qu'exécuter ceux qui émanaient de la représentation nationale; que d'ailleurs, tous les hommes étant égaux en droits, nul à ses yeux n'avait le droit d'attendre, même en prison, d'autre traitement que celui qui avait été accordé à tous ses semblables. Tant il est vrai que l'esprit de parti peut étouffer dans l'homme tout sentiment de générosité!

Le prince se résigna à sa triste situation en atten-

dant le jugement de la cour nationale, qui prononça la peine capitale : le prince la subit avec fermeté. Cette exécution précipitée contraria le président de la Convention, Couthon, qui avait fait signer au Comité de salut public l'ordre de transférer le prince à Paris, sans doute pour réjouir la populace parisienne du spectable d'une tête de l'illustre maison de la Trémoille tombant sur l'échafaud; mais cet ordre donné le 5 janvier n'arriva à Rennes que quatre jours après sa mort.

Quelques jours après, plusieurs colonnes de l'armée des côtes de Cherbourg, conduites par l'adjudant général Fontaine et par le commandant du 6e bataillon de la Manche, battirent en tous sens la forêt du Pertre, et surmontant les difficultés du terrain, pénétrèrent dans le centre, où elles surprirent sept à huit cents Chouans dans leurs loges. Ne sachant que faire de ces prisonniers, on en relâcha une partie, les autres furent passés par les armes. Après cette expédition, la division de l'armée des côtes de Cherbourg, qui en avait été détachée pour coopérer avec celle des côtes de Brest à l'extermination des insurgés sur la rive droite de la Loire, rentra dans ses cantonnements, et ce fut à cette époque qu'on donna au général Vialle le commandement de la première.

---

## CHAPITRE XVI.

Diversion de Charette en faveur de la principale armée vendéenne; il échappe aux poursuites des Républicains. Le général Haxo reprend les îles de Bouin et de Noirmoutiers, refuge d'un grand nombre de Vendéens. Condamnation et exécution de l'ex-généralissime d'Elbée et de beaucoup de royalistes. Entrevue de Charette et de Larochejacquelein : ces deux chefs reconnaissant l'insuffisance de leurs forces, congédient leurs bandes. Observations critiques sur la conduite militaire des chefs royalistes et des généraux républicains.

Les succès remportés par les Républicains au Mans et à Savenay étaient importants sans doute; mais, pour être décisifs, il ne fallait pas laisser le temps aux débris de l'armée vendéenne de rejoindre Charette, et encore moins donner à ce chef habile et intrépide le loisir de réorganiser une seconde armée insurrectionnelle sur la rive gauche de la Loire. Les généraux républicains jugèrent donc que le moyen le plus sûr d'exterminer la rébellion était de diriger tous leurs efforts contre ce chef, et de lui enlever les îles de Bouin et de Noirmoutiers, d'où il sortait comme du sein de deux forteresses pour inquiéter les troupes républicaines par de fréquentes excursions, à l'aide desquelles il grossissait chaque jour ses forces dans un pays qui lui était entièrement dévoué. A la suite d'un conseil de guerre réuni le 2 décembre à Angers, cette tâche fut confiée au général Haxo, officier plein d'intelligence et d'activité, que le Comité de salut public avait, dès le 6 novembre désigné pour cette entreprise, mais que le représentant du peuple Carrier fit retarder, ayant jugé plus prudent que la division de ce gé-

néral se tint à portée de secourir Nantes, dans le cas où l'armée Vendéenne tenterait de s'en emparer.

Cette expédition était combinée avec la marche de la division des Sables, aux ordres du général Dutruy, forte d'environ trois mille hommes, qui devait s'avancer de son côté par Challans et Beauvoir pour harceler Charette. Ce plan était assez mal conçu : il exposait une des deux divisions républicaines à être écrasée par le gros des Vendéens : mais on comptait beaucoup sur leur petit nombre, sur leur désorganisation; et en effet, Charette n'avait guère à opposer à ses adversaires, déduction faite des détachements laissés à Bouin et à Noirmoutiers, plus de quatre à cinq mille hommes.

Nous avons dit qu'à l'époque de la bataille de Chollet, Charette, au lieu d'aller renforcer la grande armée vendéenne des dix à douze mille hommes qu'il commandait, pour faire pencher la balance en faveur des Royalistes, s'empara par un coup de main de l'île de Noirmoutiers. La possession de cette île, qui, située entre l'île Dieu et l'embouchure de la Loire, couvre la rade de Bourgneuf, était d'une grande importance pour les Vendéens, en ce qu'elle leur facilitait des communications fréquentes avec les Anglais, et pouvait leur servir de place d'armes : aussi, dès le commencement de l'insurrection, Charette, secondé par la population de l'île, forte d'environ deux mille huit cents âmes, s'était empressé de la prendre ; le général Boulard, qui la reprit quelques semaines après, y avait laissé une faible garnison n'ayant pour toute défense qu'un vieux château. Charette n'eut pas de peine à la surprendre;

il s'appliqua alors à en faire une place d'armes et de dépôt, et employa les trois à quatre jours qu'il y séjourna, à construire et à armer une redoute en terre, placée à l'étranglement qui partage l'île en deux, à former quelques approvisionnements, et expédia un officier de confiance, l'aîné des La Roberie, en Angleterre, pour y presser l'arrivée des secours attendus. Laissant ensuite dans l'île huit cents hommes sous les ordres d'un officier peu capable nommé Tinguy, il ramena sa division à Touvois, à une lieue en arrière de Legé, pour être à portée de secourir sa nouvelle conquête ; et convaincu, par l'échec que lui avait fait essuyer Kléber, qu'il ne pouvait opposer de résistance efficace dans la position de Legé depuis que, contre l'opinion de ses principaux chefs, il l'avait fait dégarnir des haies et des taillis qui en couvraient les approches, dans le dessein d'y élever un camp retranché, il resta trois semaines à Touvois dans la plus complète inaction, attendant toujours de l'Angleterre des secours en armes et munitions dont il avait le besoin le plus pressant, pour reprendre l'offensive avec des chances plus assurées de succès.

Carrier étant rassuré sur Nantes, Haxo put disposer de sa division pour commencer l'expédition : elle se composait d'environ quatre mille hommes parmi lesquels on comptait les 57e et 77e régiments de ligne, le 11e bataillon de la formation d'Orléans, et deux cents canonniers de marine, troupes d'élite, aguerries, et bien capables de donner l'exemple de la valeur et de la discipline aux deux bataillons de volontaires qui étaient avec eux ; elle n'avait pour toute artillerie

que six pièces de quatre, mais c'était assez pour guerroyer dans ce pays de chicanes. A sa sortie de Nantes, Haxo forma de sa division trois colonnes, qu'il dirigea sur Port-Saint-Père, Pont-Saint-Martin et Saint-Philbert-de-Grandlieu, afin de tromper Charette sur la véritable destination de ces colonnes, qui se réunirent à Machecoul. La première, sous les ordres de l'adjudant général Auburtin, en partit le 21 décembre et s'avança vers le passage du sud, à l'embouchure du Falleron dans le canal de la baie de Bourgneuf; les autres, conduites par le général Haxo et l'adjudant général Jordy, se portèrent du village de Bois-de-Cené sur celui de Laclaie, pendant que le général Dutruy marchait avec douze cents hommes par Beauvoir.

Charette, informé par ses émissaires que plusieurs colonnes républicaines débouchaient de Nantes, se dirigeant sur Machecoul, et que d'un autre côté la division des Sables se portait vers Challans et Beauvoir, entrevit le danger de rester plus long temps à Touvois, où il avait établi son camp, le leva, se rapprocha de l'île de Bouin, et se porta aux villages de la Garnache et de Saint-Gervais. Il essaya de tenir dans ce dernier poste; mais chassé de cette position par une vive canonnade, à laquelle la sienne ne répondit que faiblement, et poursuivi l'épée dans les reins jusqu'à Lepois, il ne lui resta d'autre refuge que l'île de Bouin: et comme il suffit pour la rendre inabordable de rompre les ponts jetés sur les trois routes qui y aboutissent, il partagea sa troupe sur les trois points que l'ennemi pouvait menacer. Ainsi, il chargea Guérin l'aîné de défendre le passage du sud avec trois cents hom-

mes; Ducouetus, avec le même nombre d'hommes, fut placé sur la route de Bois-de-Cené, et Charette se plaça avec six cents hommes à la Coussais, sur le chemin de Beauvoir, prêt à soutenir au besoin l'un ou l'autre de ses lieutenants. Il ne laissa pas toutefois de concevoir de l'inquiétude sur l'issue du blocus dont il était menacé, quoiqu'il affectât devant les siens une grande sécurité, et dépêcha le jeune La Roberie en Angleterre, pour y solliciter de nouveau l'envoi de prompts secours.

Ce fut d'Auburtin qui commença l'attaque; mais ne pouvant forcer le passage du sud, il manœuvra pour mettre Ducouetus entre deux feux, et le rejeta sur Charette, pendant que Haxo pénétrait sans obstacle dans le bourg de Bouin, s'emparait de l'artillerie de Charette, et la tournait contre lui. Pressé de tous côtés, le chef vendéen se vit forcé d'évacuer l'île de Bouin, et ne put s'en tirer qu'avec de grandes fatigues, en suivant des chemins fangeux où il laissa presque tous ses chevaux, et à la faveur des nombreux canaux qui traversent cette partie du Marais. Il en sortit enfin, surprit à Bois-de-Cené un poste des Républicains qui fut égorgé, et ayant rallié à sa bande celles de Savin et de Jolly, il gagna par Pouzauges les Herbiers, et se porta sur Mortagne, qu'il croyait surprendre comme Bois-de-Cené; mais on y faisait bonne garde. Suivi à la piste par Haxo, qui ne lui donnait pas le temps de reprendre haleine, il revient tout à coup sur ses pas, rassemble dans la forêt de Touvois quatre à cinq mille hommes, avec lesquels il attaque la position de Legé; mais l'adjudant général Dufour, qui l'occupait avec

douze cents hommes et plusieurs pièces de canon, ne se laissa pas intimider par le nombre supérieur de l'ennemi, et fit bonne contenance. Blessé dans le combat, Charette s'enfonce dans les bois de Rocheservière, cherchant à se rapprocher de la Loire afin d'opérer une diversion tardive et inutile en faveur de la grande armée vendéenne. Peu de jours après, ayant été renforcé de quatre à cinq mille hommes, il se porte sur Châtillon, faiblement occupé, le prend, et de là pousse des partis sur les routes de Doué et de Chollet, dont il tint en échec les garnisons. Ces courses rapides et multipliées dans des directions si opposées jetèrent l'alarme dans tout le pays : aucun poste ne se croyait à l'abri d'insulte, et le commandant de Fontenay fit évacuer sur Niort trois à quatre cents prisonniers de guerre autrichiens. Dans les derniers jours de décembre, Charette s'établit à Maulevrier, où Larochejacquelein, après avoir heureusement repassé la Loire avec Stofflet, Baugé, Langerie, et une vingtaine de soldats, vint le trouver aux environs de Châtillon. Leur entrevue fut froide; ils se quittèrent peu satisfaits; cependant le besoin de leur commune défense amena peu de temps après un rapprochement mutuel, duquel Charette sentit la nécessité, une partie des paysans des environs de Chollet et de Châtillon l'ayant quitté pour se ranger auprès de Larochejacquelein, qui les avait précédemment commandés, et des procédés duquel ils avaient plus à se louer que du traitement brutal et despotique de Charette.

Pendant que ces deux chefs s'occupaient de rallier tous leurs partisans dans l'intérieur du pays, le général

Haxo faisait ses dispositions pour reprendre l'île de Noirmoutiers. Le 2 janvier 1794, il rassembla à Beauvoir son corps d'expédition, composé de trois bataillons de ligne, de deux de volontaires, et de huit compagnies d'élite, formant en tout trois mille cent douze combattants avec douze pièces de canon, et le partagea en deux colonnes. L'une, sous la conduite de l'adjudant général Jordy, s'embarqua pendant la nuit à l'île de Bouin pour gagner la haute mer, où croisait une frégate chargée de protéger le convoi ; Haxo, qui se mit en marche dans la soirée avec la plus forte colonne pour la Barre-de-Monts, où elle devait le lendemain passer à gué le goa ou goulet de Fromentine, à marée descendante, commença son mouvement avant la pointe du jour. Les troupes entrées par sections dans le goa s'avancent en traversant le courant et ayant de l'eau jusqu'aux genoux : à une grande portée de fusil sur la droite, la frégate chargée de protéger les bateaux pontés, montés par la troupe de Jordy, est entraînée par les courants et échoue, tandis que ces bateaux se dirigent vers la pointe méridionale de l'île, au lieu de gagner la pointe opposée, contrairement aux intentions d'Haxo qui voulait attaquer l'île sur deux points différens.

Cependant, les soldats de Jordy, impatientés de la marche trop lente des bateaux, se jettent spontanément à l'eau, et abordent l'île à la pointe du village de la Fosse sous une grêle de balles. Quoique blessé grièvement à la cuisse, Jordy se fait porter à la tête de sa troupe, la range en bataille, la conduit vers les retranchements de la Fosse, garnis d'artillerie qui vomis-

sait la mort, et les enlève. Le général Haxo arrivant en cet instant, réunit les deux colonnes, auxquelles se joignent deux cents canonniers de marine; on marche alors dans la direction de Noirmoutiers, qui est environ à trois lieues du village de Barbatre, situé sur le chemin de la Fosse à la ville. En arrière, et à demi-lieue de ce village, les Vendéens avaient barré cette partie la plus étroite de l'île par une redoute, derrière laquelle ils attendaient les Républicains avec plusieurs pièces de gros calibre. Haxo fit tourner par la droite et par la gauche cet ouvrage appuyé à la mer des deux côtés, mais que la marée basse alors rendait accessible. Etonnés de la résolution de leurs ennemis, les Royalistes abandonnèrent la redoute et les pièces sans coup férir, et se retirèrent sur la ville. A une lieue de là, des parlementaires se présentèrent au général, qui était disposé à leur faire bonne composition; mais il était accompagné de trois commissaires de la Convention, auxquels il fallut bien les renvoyer : ceux-ci ne les écoutèrent pas, et les éconduisirent avec des menaces terribles; les représentans ordonnèrent aux troupes d'occuper la ville de gré ou de force. L'avant-garde y entra sans résistance, la colonne de Jordy en fit l'investissement : Haxo, avec le gros de la division, vint se former en bataille sur la grande place, où se trouvaient rassemblés sept à huit cents malheureux de tout âge et de tout sexe, ayant déposé leurs armes en monceaux à côté d'eux, et attendant leur sort avec anxiété.

C'était un spectacle bien fait pour désarmer les soldats les plus irrités; mais les cœurs altérés de ven-

geances politiques sont inaccessibles à la pitié; les représentants jugèrent qu'il fallait frapper un grand coup et donner un exemple terrible. D'Elbée, le généralissime des Vendéens, qui s'était fait transporter à Noirmoutiers après la bataille de Chollet, où il reçut une très grave blessure, dans l'espoir d'y trouver un asile sûr et du repos, son épouse, l'hôtesse qui les avait hébergés dans sa maison, vingt chefs, plus ou moins marquants, et trois cents Vendéens pris avec eux, furent jugés par une commission militaire, condamnés à mort et fusillés le 9 janvier; les autres furent mis en liberté. Les Républicains eurent dans cette expédition cent trente hommes tués et deux cents blessés; ils n'eurent pas même à regretter le brave Jordy qui, bien que grièvement blessé au commencement de l'action, ne cessa de commander sa troupe jusqu'au moment où une balle reçue à la tête et la perte de son sang le forcèrent à quitter le champ de bataille; mais il fut près d'un an à se rétablir de ses blessures.

Pendant qu'on enlevait cette place d'armes à Charette, le général Dutruy ne le perdait pas de vue, et s'attachait sans relâche à sa piste, ne lui donnant pas le temps de réorganiser un corps considérable. Toutefois, le 9 janvier, le chef vendéen ayant rassemblé aux Herbiers deux à trois mille hommes se porta sur Saint-Fulgent, occupé par deux cents soldats d'un bataillon de réquisition qui se retirèrent à la position de Mouchamp, sur le petit Lay, que tenait le lieutenant-colonel Joba. Le lendemain, cet officier se porta avec douze cents fantassins et deux cents chasseurs à cheval contre Charette, le força d'évacuer Saint-Ful-

gent, et de s'adosser à la forêt de Grande-Lande dans une position avantageuse : quoique inférieur en forces, Joba n'hésite pas à attaquer les Vendéens, les met en déroute, et les refoule dans la forêt, laissant sur le terrain deux cents tués ou blessés et soixante chevaux.

Charette, menacé du côté des Essarts par le général Dutruy auquel il se voyait trop inférieur en forces, souffrant en outre d'une blessure reçue à l'attaque de Legé, se retira à Val-de-Morière, gagna par la forêt de Touvois celle de Grande-Lande, et licencia sa division, engageant tous les habitants établis qui en faisaient partie à se retirer dans leurs foyers, et les prévenant qu'ils seraient avertis quand il en serait temps. C'est de cette époque qu'il ne garda avec lui que quelques centaines d'aventuriers et de déserteurs qui s'étaient fait une habitude de la vie pénible des bivouacs et des périls de la guerre, et qu'avec eux, dépourvu de canons, de bagages et de provisions, se montrant inopinément quand on le croyait bien loin, échappant au moment où sa prise semblait certaine, il eut pendant cinq mois cette existence mystérieuse par laquelle grandit sa renommée, mais qui lui imprima un caractère d'audace et de cruauté dont le résultat fut de lui enlever tout l'éclat d'un chef de parti, qui, fort de l'assentiment général, lutte avec les ressources d'une province contre les efforts du gouvernement, sans s'écarter des lois de la guerre, sans violer les droits de l'humanité.

Lorsque Charette se voyait serré de près par une troupe supérieure à la sienne, il donnait l'ordre de *sauve qui peut*, pendant que son ennemi se rangeait

en bataille : en un clin d'œil sa bande était dissipée. Suivi d'une trentaine de cavaliers dévoués à sa personne, il fuyait à toute bride jusqu'au lieu qu'il avait indiqué en partant pour point de ralliement, et situé souvent à plus de six lieues du champ de bataille ; et tandis que les Républicains, pour profiter de la victoire, se répandaient par pelotons dans les villages voisins, il tombait sur eux à l'improviste, et en faisait un grand carnage, jusqu'à ce qu'averti de l'approche du corps d'armée il donnât un nouvel ordre, et disparût comme un éclair avec tous ses gens. Il tirait de cette conduite un grand avantage ; les Républicains, ne pouvant subsister dans un pays que la guerre avait ravagé, étaient forcés de se rapprocher des extrémités de la Vendée et d'abandonner le centre du pays : c'est par de tels moyens que ce chef sut se maintenir dans un pays ruiné ; mais, malgré ses marches et contre-marches, il eût été bientôt écrasé sous la masse des forces républicaines sans la diversion que fit la Rochejacquelein sur la rive gauche et surtout par le nouvel incendie qui s'éleva sur la rive droite de la Loire, la chouannerie, à l'extinction de laquelle fut employée la moitié des troupes républicaines. Avec moins d'éclat que la guerre de la Vendée, celle-ci était réellement plus dangereuse pour le gouvernement dont elle minait chaque jour les forces vitales. Ce qu'il y a de singulier, c'est que tant que les Vendéens furent formidables, la Bretagne et la Normandie parurent rester neutres dans cette grande querelle qu'elles auraient décidée d'abord, et qu'elles n'entrèrent en lice que lorsque leurs devanciers avaient disparu.

La Rochejacquelein de son côté, réduit par la jalousie de Charette, et par le triste sort de la majeure partie des hommes de sa division territoriale, à commander une poignée d'hommes, avait tenté plusieurs expéditions qui s'étaient bornées à l'enlèvement de quelques convois, et à la surprise d'un petit nombre de postes républicains : mais lorsqu'il apprit que Charrette avait congédié ses bandes ; il désespéra de pouvoir soutenir la lutte tout seul, et suivit son exemple en renvoyant sa troupe, et lui indiquant la forêt de Vezins pour rassemblement. Dès lors parcourant tranquillement le territoire insurgé, ces deux chefs se tinrent cachés dans des endroits écartés que le dévouement des paysans rendait impénétrables : c'est ainsi que d'abord ils échappèrent aux poursuites et aux recherches dirigées avec zèle et activité par les généraux républicains : cette inaction forcée de leur part suspendit momentanément les calamités de la guerre sur la rive gauche de la Loire.

Si nous jetons un coup d'œil sur la conduite militaire des chefs des partis opposés, nous reconnaîtrons d'abord que les royalistes ne surent point tirer parti de la victoire de Fontenay. Il leur était facile de marcher rapidement sur Niort, et de profiter, pour s'emparer de cette ville, de la consternation qui régnait dans les esprits : il est probable que les troupes républicaines, désorganisées et abattues par leur défaite, n'auraient opposé qu'une faible résistance. Une fois maître de Niort, qui renfermait les ressources et les magasins de l'armée des côtes de La Rochelle, les Vendéens, ren-

forcés par la multitude de partisans que leur eût amenés la victoire, se portaient sur la ville des Sables que la désertion de deux bataillons bordelais laissait pour ainsi dire à leur merci, et la possession de ce point leur eût ouvert une communication facile avec les secours que l'Angleterre ne pouvait tarder à leur faire passer.

La seconde faute fut d'avoir quitté le théâtre de leurs opérations après la défaite de Chollet : s'ils s'étaient contentés de descendre les bords de la Loire, et de côtoyer le Marais, la garnison de Nantes n'eût pas été assez forte pour les empêcher de passer : ils seraient rentrés plus terribles après dix ou douze jours de marche dans le centre du pays insurgé, dégarni de troupes, et auraient pu agrandir le foyer de l'insurrection en se portant par Niort sur la Charente : nul doute qu'ils auraient trouvé dans ces contrées qui leur était dévouées une force capable de résister long temps aux efforts des armées républicaines : mais leurs chefs ne prévirent pas que l'abandon de la rive gauche laisserait Charette trop faible pour lutter contre les forces beaucoup plus nombreuses des Républicains, et qu'il serait obligé de laisser exposée aux entreprises de ceux-ci l'île de Noirmoutiers qui renfermait toutes leurs ressources; ils ne comprirent pas qu'en éloignant du sol natal ces hommes si braves, lorsqu'ils combattaient pour ainsi dire à la vue de leurs clochers pour sauver leurs femmes et leurs enfants, ils leur enlevaient cette force morale qui anime et soutient l'individu exposant sa vie à la défense de sa croyance et de ses foyers.

On objectera peut-être que les chefs royalistes furent trompés par les promesses d'hommes en qui ils devaient mettre toute leur confiance, qui leur avaient assuré qu'à leur apparition sur la rive droite de la Loire toute la population accourrait devant eux ; mais sans attendre la réalisation de ces promesses que rien ne constate, ne devaient-ils pas mettre à profit l'avance de dix lieues qu'ils avaient sur les Républicains pour marcher sur Rennes dont la conquête leur eût facilité celle de la Bretagne entière ? La possession de la capitale de cette province eût frappé un grand coup sur l'opinion : la noblesse bretonne, intimidée depuis la découverte du complot de La Rouarie, serait accourue pour se joindre aux vainqueurs; et s'ils n'avaient pas été assez nombreux pour continuer l'offensive, ils auraient du moins eu le temps de s'établir derrière la Vilaine, de s'y organiser, et d'empêcher l'armée républicaine de se hasarder entre la Vilaine, la Mayenne ou l'Oudon, dans la crainte de laisser ses flancs en prise aux ennemis. D'ailleurs, il était moins difficile de s'emparer de Rennes que de Granville : car les obstacles que présentait la destruction des ponts de la Vilaine auraient été moins grands que ceux qu'on devait rencontrer à l'attaque des fortifications qui couvrent ordinairement un port de mer.

Enfin, après les avantages remportés à Dol et à Pontorson, il restait encore aux Vendéens deux partis à prendre; le premier, de se porter sur Rennes, puisque se trouvant alors sur la rive droite de la Vilaine ils n'avaient plus à craindre, comme dans les environs de Laval, les difficultés que la rupture des ponts leur

eût précédemment opposées : en cas d'échec, ils avaient par Saint-Aubin-du-Cormier et Fougères une retraite assurée sur la basse Normandie où leur intention avait été de se rendre avant l'attaque de Granville. Le second parti était de poursuivre sans relâche les troupes de l'armée de l'Ouest qu'ils venaient de battre, se porter en masse sur elles, et les écraser sans leur donner le temps de se reconnaître ; c'était peut-être l'unique moyen de se tirer de la position difficile où ils s'étaient engagés, et de ranimer par un succès éclatant le zèle de leurs partisans.

Il est encore à remarquer que les Vendéens victorieux quand on avançait vers le centre de leurs pays pour les attaquer, se perdirent eux-mêmes en portant ensuite leurs armes au delà du Bocage contre de grandes villes, dont les simples clôtures étaient des remparts d'autant plus redoutables pour eux, que le terrain découvert tout autour permettait aux bataillons républicains de manœuvrer, à la cavalerie et à l'artillerie de les appuyer, sans que les insurgés eussent les moyens de les combattre avec des armes équivalentes.

Charette eut aussi à se reprocher d'avoir compromis plus d'une fois les intérêts de la cause commune par l'esprit d'indépendance qui le portait à agir seul. Ne devait-il pas concourir avec les chefs de la grande armée vendéenne à l'attaque de Chollet ? s'il l'eût fait, quels résultats immenses n'eût pas amenés la coopération des douze mille hommes dont il pouvait disposer !... Lorsqu'après le départ des Républicains lancés à la poursuite de l'armée royaliste défaite à Chollet, la rive gauche de la Loire se trouva dégarnie de trou-

pes, Charette eut beau jeu d'inquiéter les vainqueurs sur leurs derrières, et même de tenter sur Nantes un coup de main hardi qui les obligeât à revenir sur leurs pas : mais il crut faire beaucoup en prenant les îles de Bouin et de Noirmoutiers. Cette conquête facile était loin de compenser les avantages d'une diversion faite à propos. Il voulait, dira-t-on, se procurer un point qui le mît en contact avec l'Angleterre dont il attendait des secours qu'il pensait bien qu'elle s'empresserait de lui donner. Mais en suivant la marche indiquée, il en eût été bien plus sûr, et il eût porté un coup bien funeste aux Républicains en s'emparant de Nantes, dont la possession par les royalistes eût entraîné toute la Bretagne dans l'insurrection. On verra plus tard combien fut préjudiciable à son parti le caractère roide de ce chef aventureux et jaloux.

Nous avons essayé de relever les fautes des chefs vendéens sous le rapport militaire, nous les avons peut-être jugées un peu trop sévèrement; car il paraît juste de tenir compte des nombreux hasards qui souvent décident du sort des combats, et si l'on voulait approfondir les causes des succès et des revers, on serait tenté de s'écrier : À quoi tiennent les destinées d'une nation !.... Telle est la pensée qui se présente naturellement à l'esprit, quand on se rappelle l'impression fatale au parti royaliste que produisit sur les paysans vendéens le coup qui frappa leur généralissime, au moment où il allait pénétrer dans Nantes. Si la balle qui arrêta le cours des succès de Cathelineau avait pris une autre direction, si ce chef s'était emparé de Nantes, qu'on juge des nombreux avantages acquis

à la cause des royalistes par la prise de cette importante cité. Elle décidait le soulèvement général de la Bretagne déjà si peu disposée en faveur du gouvernement républicain : l'insurrection gagnait rapidement la Normandie, et s'étendait jusqu'aux portes de la capitale, comme plus tard la chouannerie; la République était à deux doigts de sa perte, si elle n'eût été renversée. Il suffisait donc d'une once de plomb lancée vers un autre point que la poitrine de Cathelineau, pour opérer un aussi grand changement. Mais la République devait périr par ses propres excès : Dieu l'avait sans doute ainsi réglé.

Après avoir signalé les fautes militaires des chefs royalistes, examinons la conduite des généraux républicains. Sans parler de l'imprévoyance de Westermann qui se laissa surprendre à Châtillon, faute d'avoir pris les précautions d'usage pour se garder, ni de la négligence de Tuncq, qui commandait la division de Luçon surprise et mise en déroute pendant l'absence coupable de ce général, que dira-t-on de l'impéritie du général Santerre, qui perdit son artillerie et une partie de sa division, pour les avoir enfournées dans la rue étroite de Coron, avant de s'assurer des hauteurs qui dominent ce bourg ? Certes, s'il fut battu dans cette circonstance, c'est pour avoir ignoré les premiers éléments du métier. Il faut néanmoins dire à sa décharge que cette faute eût pu être réparée, s'il avait eu sous lui un général de brigade ou un adjudant général capable, et peut-être même des troupes aguerries : mais sa division n'était composée que de corps récemment formés avec des hommes ramassés dans les boues

16

de Paris, qui lâchèrent pied aux premiers coups de fusil. On a vu à une autre époque des généraux de haute naissance, aussi ignorants, aussi présomptueux que Santerre, mais dont les fautes ont été couvertes par la valeur des troupes qu'ils avaient mises dans une position critique. Quoi qu'il en soit, la défaite de Coron mettant à découvert la gauche de l'armée des côtes de Brest, laissa entre cette armée et celle de l'Ouest une large trouée que les Vendéens mirent à profit pour attaquer à Torfou la division Kléber, sur laquelle ils obtinrent des succès non équivoques.

On ne sait s'il faut attribuer aux représentants qui traçaient les plans d'opérations aux généraux en chef Rossignol et Lechelle, ou bien à l'impéritie de ces derniers, le retard que mirent les Républicains à poursuivre les Royalistes après la bataille de Chollet. Si dès le lendemain de cette bataille, ils eussent envoyé une forte division à la poursuite de l'armée Catholique, nul doute qu'ils en auraient eu bon marché, parce qu'elle était démoralisée et embarrassée d'une multitude de blessés, de vieillards, de femmes, d'enfants et de bagages : nul doute que l'insurrection royaliste de l'Ouest eût été anéantie d'un seul et même coup, et que les Vendéens n'eussent pu tenter le passage de la Loire en corps d'armée.

Ces généraux, déjà si répréhensibles de n'avoir pas saisi la fortune après la victoire de Chollet, laissèrent échapper de nouveau l'occasion de terminer la guerre, lorsque les Vendéens tentaient leur coup de main sur Granville. Il fallait porter rapidement sur Antrain par Fougères les dix-huit mille hommes de l'armée de

l'Ouest qui, le 13 novembre, se trouvaient à Vitré, tandisque les six mille de l'armée des côtes de Brest auraient marché par Mortain sur Avranches, pour y donner la main à l'armée des côtes de Cherbourg, qui, de Vire où elle se trouvait le 13, pouvait être le 14 à Avranches. Alors, l'armée vendéenne, si maltraitée devant Granville, découragée par les pertes qu'elle venait de faire au pied des murs de cette place, et dépourvue de munitions, se serait trouvée entre deux feux, et à la discrétion des Républicains.

En résumant les fautes des uns et des autres, les chefs vendéens paraissent plus excusables que les généraux républicains, qui avaient sur leurs adversaires non-seulement l'avantage d'une plus longue expérience dans la conduite de la guerre, mais encore la facilité de réparer plus promptement leurs pertes en hommes et en matériel. Cependant, il faut bien l'avouer, les fautes de ces derniers furent autant le résultat de la mauvaise composition d'une partie des bataillons de nouvelle levée, et du défaut d'accord et d'ensemble dans leurs dispositions, que de leur incapacité. Qu'on ajoute à toutes ces causes de revers les brusques changements des généraux en chef, les divisions qu'élevèrent entre eux la jalousie et les différences d'opinions; qu'on y joigne les contrariétés suscitées par les commissaires de la Convention, et enfin la divulgation des résolutions prises dans les conseils de guerre, on demeurera convaincu qu'il était extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, que les armées républicaines obtinssent un triomphe complet sur l'insurrection royaliste.

A la suite de l'examen impartial que nous venons de faire, nous emprunterons au judicieux auteur de l'*Essai théorique sur les guerres d'insurrection*, son opinion sur la première insurrection royaliste dans l'Ouest.

« Les généraux vendéens avaient autant d'expé-
« rience, de talent et plus d'autorité que la plupart des
« hommes en qui la République plaça d'abord sa con-
« fiance. L'enthousiasme, la plus haute moralité et
« une soumission aveugle dominaient les Vendéens,
« qui d'ailleurs étaient encore vigoureusement enré-
« gimentés par la féodalité. L'anarchie politique et
« militaire la plus scandaleuse, la misère et le manque
« absolu de vivres, de munitions et de matériel affai-
« blissaient l'armée républicaine composée de la lie
« du peuple de nos grandes villes. Tous les éléments
« d'une grande guerre régulière étaient en faveur des
« insurgés; ils purent se réunir en grandes armées et
« défier la République dans des affaires décisives:
« mais peu à peu le régime nouveau s'organisa, ses
« désastres l'éclairèrent, tandis que les Vendéens,
« entrés en ligne avec la totalité de leurs forces et
« tous les éléments de succès, déclinèrent chaque jour.
« L'arrivée de meilleurs généraux et de troupes aguer-
« ries dans les armées républicaines de l'Ouest, ainsi
« que les divisions des royalistes, achevèrent de chan-
« ger les chances: dès lors, les insurgés durent re-
« noncer aux actions générales, et les révoltes par-
« tielles bientôt comprimées, ne leur laissèrent même
« de supériorité que dans la guerre des Chouans. »

Nous terminerons ce chapitre par la réflexion sui-

vante que nous soumettons à l'attention du lecteur ; c'est que le dévouement des chefs vendéens ne fut pas entièrement dépouillé de tout intérêt personnel. Sans doute, le maintien de la religion catholique et de la monarchie des Bourbons fut le motif et le but de l'insurrection de l'Ouest ; mais à l'exception de Cathelineau, homme du peuple, simple et sans ambition, qui, dans son zèle ardent pour sa religion menacée, donna le signal du soulèvement, il est permis de croire que les gentilshommes vendéens étaient guidés par un motif secret, leur aversion pour un nouvel ordre de choses qui, renversant leurs priviléges et leurs titres, les plaçait sur la même ligne que les roturiers, et détruisait l'ascendant que leur naissance leur donnait sur les paysans. Ils eurent du moins sur ceux de leur caste qui s'expatrièrent en abandonnant la famille royale au milieu de périls sans nombre, l'honorable quoique stérile avantage de lutter avec leurs propres ressources contre le gouvernement qui les dépouillait des priviléges qu'une longue possession leur avait fait envisager comme des droits, sans aller mendier l'assistance des souverains étrangers qui ne prêtent jamais d'appui à une faction qu'avec l'espoir de s'agrandir aux dépens de la puissance dans les affaires intérieures de laquelle ils s'immiscent.

---

## CHAPITRE XVII.

Le fédéralisme. Mouvements insurrectionnels à Nantes, Caen, Lisieux et Evreux, excités par plusieurs membres de la Convention nationale contre le gouvernement de la République une et indivisible, auquel ils veulent substituer un système fédératif. Le général Félix Wimpfen, commandant l'armée des côtes de Cherbourg, se met à la tête de l'insurrection. Mesures du Comité de salut public pour apaiser les révoltes : formation d'une armée dite de Pacification, sous les ordres du général Sepher : l'ordre se rétablit dans les départements du Calvados et d'Eure-et-Loir, que les fédéralistes avaient soulevés. Fuite du général Wimpfen et de son chef d'état-major le comte de Puisaye.

Au moment où l'insurrection royaliste de la Vendée affrontait les efforts des troupes républicaines, on vit éclater dans plusieurs départements de la France des mouvements insurrectionnels, qui, sans avoir de connexité avec ceux des Vendéens, pouvaient non-seulement opérer une diversion favorable à la cause de ces derniers, mais même préparer le renversement du gouvernement républicain. Le joug tyrannique que la faction forcenée de la Convention, qui s'était surnommée Montagne, faisait peser sur les membres plus modérés de cette assemblée, était devenu tellement intolérable, que ceux-ci résolurent de s'en séparer et d'établir un gouvernement fédératif, à l'instar de celui des États-Unis de l'Amérique. Les villes de Lyon, Bordeaux, Nantes, Caen, et d'autres désignées comme devant être les chefs-lieux de ces gouvernements particuliers, contenaient dans leur sein quelques hommes irréfléchis, séduits par de belles théories, ou excités par l'ambition : ce fut dans le dessein d'établir la métropole d'un de ces petits États fédérés à Nantes, que, le 5 juillet, les corps administratifs de cette ville réunis

arrêtèrent qu'ils ne reconnaîtraient plus les commissaires de la Convention dans le département de la Loire-Inférieure; qu'ils s'opposeraient à l'établissement de toute commission centrale, et qu'ils leur interdiraient l'entrée de Nantes : ils furent appuyés dans cette démarche hardie par le général de brigade Beysser, commandant temporaire de la place, lequel adhéra à cette levée de boucliers, mit en liberté les personnes détenues comme suspectes d'après le décret de la Convention, et adressa une proclamation aux troupes, pour les engager à ne plus reconnaître l'autorité des commissaires de la Convention.

Les représentants du peuple Merlin de Thionville, Gillet et Cavaignac, se trouvaient alors à Ancenis avec le général en chef Canclaux : à l'avis de cette étrange résolution, ils sommèrent Beysser de se rétracter dans les vingt-quatre heures; loin de là, celui-ci se croyant appuyé par la population, écrivit une lettre au général Canclaux, pour l'inviter à se réunir à lui, et à marcher sur Paris contre la Convention nationale, aussitôt qu'on aurait réduit les Royalistes. Les représentants destituèrent alors Beysser, l'accusèrent de trahison envers la République, et ordonnèrent son arrestation. Ces mesures appuyées par le général Canclaux, qui avait une certaine influence sur l'esprit des habitants de Nantes, produisirent parmi ceux-ci une si grande division, que, pour ramener le calme, les corps administratifs et Beysser lui-même furent obligés de désavouer leur conduite. Le 15, tout était rentré dans l'ordre; mais la détermination était trop tardive, la rupture avait eu trop d'éclat : Beysser fut destitué, et

les corps administratifs, devenus suspects, subirent une épuration.

Ce mouvement pouvait devenir d'autant plus préjudiciable aux intérêts du gouvernement républicain, qu'il semblait coïncider à ceux qui s'étaient élevés un peu auparavant dans plusieurs villes de la côte, notamment à Caen. Dans la nuit du 8 juin, les corps administratifs du département du Calvados, réunis aux sections et aux sociétés populaires de la ville, prirent, à l'assignation des membres de la Convention Buzos et Barbaroux, un arrêté en vertu duquel deux autres membres de cette assemblée, Romme et Prieur, commissaires près l'armée des côtes de Cherbourg, furent arrêtés et conduits au château de Caen comme otages, pour répondre de la sûreté des députés du Calvados accusés de fédéralisme. Par suite de cette mesure, les scellés furent apposés sur les papiers de ces commissaires, en présence du général Félix Wimpfen, qui, par l'apposition de sa signature au procès-verbal de ces opérations, semblait acquiescer à ce qui venait d'être fait. Le Comité de salut public informé de ces événements, manda le général à Paris pour justifier sa conduite : mais celui-ci levant l'étendart de la révolte, se mit à la tête des insurgés du Calvados qui déclinaient l'autorité de la Convention, parvint à entraîner dans ce mouvement le 16[e] régiment de chasseurs à cheval, en lui faisant accroire que son commandant était d'accord avec lui, et rassembla à Lisieux trois à quatre mille hommes avec huit pièces de canon. La rébellion gagna rapidement le département de l'Eure : les villes d'Évreux et de Vernon adhérèrent à l'arrêté

du conseil administratif du Calvados, et la première reçut dans ses murs un détachement de l'armée de Wimpfen qui poussa des partis à Pacy-sur-Eure et à Vernon, et fit enlever des forges de Breteuil et de Conches trois à quatre mille projectiles qu'on transporta à Evreux.

L'insurrection menaçait de s'étendre jusqu'aux portes de Paris, si le Comité de salut public n'eût pris des mesures aussi promptes qu'énergiques : par ses ordres, le conseil exécutif forma sur-le-champ une armée, dite d'abord de l'Eure, et ensuite de Pacification. Le 15e régiment d'infanterie légère, un bataillon du 31e de ligne, sept cents gendarmes et deux cents hussards du 8e régiment, qui se trouvaient à Paris ou dans les environs, formèrent le noyau de cette armée; les départements de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, de la Seine-Inférieure et de l'Yonne, furent requis de fournir cinq bataillons : on rassembla ces troupes à Mantes et aux Andelys. Comme il était essentiel de ne pas laisser à l'insurrection normande le temps de se propager, le 15e régiment d'infanterie légère, et les gendarmes à pied furent transportés en poste à Vernon, et furent suivis de près par les gendarmes à cheval avec deux pièces de canon : le 4e bataillon de la Dordogne se porta en toute diligence sur Pacy-sur-Eure et Pont-de-l'Arche, pour protéger la navigation de la Seine et de l'Eure. Ces premières dispositions ne paraissant pas suffisantes, le conseil exécutif ordonna le transport en poste à Vernon du 6e bataillon d'infanterie légère qui était à l'armée de la Moselle, de neuf cents hommes de la garde nationale de Paris, et

des compagnies des canonniers de la section de la Halle-au-Blé, et du département de l'Aube; le général Sepher reçut le commandement de cette division, avec injonction d'agir au plus tôt contre les rebelles.

Wimpfen, plus gêné dans ses moyens de recrutement, n'avait que six bataillons de volontaires normands et bretons, un régiment de cavalerie, et quelques pièces d'artillerie: il marchait en s'échelonnant, voulant faire des progrès plutôt par la persuasion que par la force; il adressa une sommation au général Sepher, pour lui enjoindre de ne pas mettre le pied sur le territoire du département du Calvados, s'il ne voulait pas allumer le feu de la guerre civile, et se porta avec cinq mille hommes vers Pacy-sur-Eure. Le 12 juillet, il s'approcha de Vernon, le 13, attaqua à une lieue et demie de cette ville les avant-postes de l'armée de la Convention, commandés par le chef de brigade Imbert du 31e régiment. Mais l'artillerie de ceux-ci, beaucoup mieux servie que celle de Wimpfen, répondit si vivement, que les insurgés se replièrent sur Evreux. Sepher étant arrivé le soir à Pacy, fit occuper le lendemain la forêt de ce nom, et poussa des partis sur la route d'Evreux; le 14, il réunit toutes ses forces à Vernon, et passa la journée à faire des dispositions pour marcher sur Evreux: mais les insurgés évacuèrent cette ville, et se débandèrent. Wimpfen eut beaucoup de peine à en rassembler deux mille à Lisieux, où il les mit en position; le découragement commença bientôt à s'emparer d'eux, en apprenant la défection de deux cents chasseurs du 16e régiment, qui, détrompés par le chef de brigade Bertèche qui les comman-

dait, furent suivis le lendemain par leurs camarades.

Les représentants du peuple Lindet et Duroy, qui accompagnaient le général Sepher, envoyèrent, le 15, l'adjudant général Boulanger auprès de la municipalité d'Evreux, pour lui donner avis que l'armée républicaine allait marcher sur cette ville. Des députés se rendirent aussitôt auprès des représentants pour leur faire, au nom de leurs commettants, acte de soumission à la Convention nationale, et assurer qu'ils avaient souffert impatiemment le joug de la force insurrectionnelle qui avait usurpé la puissance publique, et que l'armée républicaine serait bien accueillie dans leur ville. Le 22, quatre bataillons, et le 16ᵉ régiment de chasseurs entrèrent sans obstacle dans Evreux avec douze pièces de canon : le 27, l'avant-garde, forte de treize cents hommes, sous les ordres de l'adjudant général Brune, arriva à Bernay, et le 28 à Lisieux, où Sepher réunit son armée, forte alors de six bataillons et de six escadrons. Le 1ᵉʳ août, il la mit en marche sur Caen, et le 2, à neuf heures du soir, elle y fit son entrée sans éprouver le moindre obstacle ; car dès le 27 juillet, les deux commissaires de la Convention remis en liberté avaient reçu la soumission de la garde nationale de Caen, qui rendit ses armes et les canons dont elle s'était emparée. Les habitans de cette ville, ainsi que ceux de Lisieux, d'Evreux et de Vernon acceptèrent la Constitution : le général Wimpfen, et son chef d'état-major le comte de Puisaye, décrétés d'accusation, et déclarés traîtres à la République, cherchèrent leur salut dans une prompte fuite en Angleterre. Une amnistie fut publiée pour les hommes éga-

rés, ou séduits qui avaient pris part à la révolte. La maison du député Buzos, à Caen, ainsi que le château de cette ville, furent démolis d'après un décret de la Convention.

C'est ainsi que se termina cette imprudente levée de boucliers, qui eut pour résultat d'affermir l'influence et la domination du parti Montagnard.

---

# LIVRE DEUXIÈME.

## ARGUMENT.

État de la Vendée au commencement de l'année 1794. Campagne d'hiver. Opérations du général Turreau ; ses funestes résultats. Charette et Larochejacquelein reprennent les armes. La garnison de Chollet est surprise par ce chef; mort du général Moulin jeune, qui la commandait. Larochejacquelein est tué plusieurs jours après. Nouveau système de guerre des trois principaux chefs vendéens, Charette, Stofflet et Sapinaud. Le général Haxo poursuivant Charette tombe dans une embuscade, blessé dangereusement, il se brûle la cervelle.

Le général Vialle, nommé au commandement de l'armée des côtes de Cherbourg, envoie une division à celle des côtes de Brest pour l'aider à combattre les Chouans. Mort du nommé Cottereau, surnommé Chouan. Dispositions du général Kléber contre les insurgés de la rive droite; leur résultat; le général Vachot qui lui succède est battu. Nouveau plan d'opération proposé par le général Turreau. Exaspération des Vendéens; plaintes contre ce général; il est suspendu de ses fonctions, et remplacé par le général Vimeux. Départ secret de quinze mille hommes de l'armée de l'Ouest pour celle de la Moselle. Le général Moulin aîné remplace Rossignol au commandement de l'armée des côtes de Brest.

Le comte de Puisaye organise la chouannerie; détails sur ce chef; il reçoit du ministère anglais un million en faux assignats pour frais de guerre. Fabrique à Londres de faux assignats. Les Chouans entrent en communication avec les Vendéens.

Formation dans l'Ouest de la commission dite de l'Agriculture et des Arts, chargée de réparer les maux de la guerre; sa proclamation aux insurgés, contre-proclamation des chefs royalistes.

Charette et Stofflet réunissent leurs forces et obtiennent quelques succès. Ce dernier, battu et mis en déroute à Chemillé, accuse de cet échec Marigny, qu'il fait juger par un conseil de guerre. Condamnation et exécution de ce chef. Abus d'autorité de Charette et de Stofflet; ils attaquent Challans sans succès. Négligence du général Huché; ils en profitent pour attaquer le camp de La Chataigneraie; destitution de Huché. Dispositions du général Vimeux; il bat les Vendéens à Noirlieu, et demande son remplacement; le général Dumas lui succède.

Changement du système de guerre par suite de l'événement du 9

thermidor an 2. Epuration des états-majors des armées de l'Ouest et des côtes de Cherbourg ; établissement de plusieurs camps. Le général Vialle est remplacé par le général Hoche ; détails sur celui-ci. Sa proclamation aux habitants de la rive droite de la Loire.

Charette surprend plusieurs camps des Républicains, et agit de son côté, au lieu de se réunir à Stofflet ; ses succès n'ont point de résultats marquants.

Plan d'opérations arrêté par les généraux en chef Hoche et Moulin ; ce dernier passe à l'armée des Alpes ; le général Dumas lui succède, et est remplacé à l'armée de l'Ouest par le général Canclaux. Réunion des deux armées des côtes de Brest et de Cherbourg sous les ordres du général Hoche; ses premières opérations.

La Convention proclame une amnistie en faveur des insurgés de l'Ouest; son peu d'effet. Epuisement des Vendéens. Origine et cause de la mésintelligence entre Charette et Stofflet. Négociations pour amener la pacification de l'Ouest : entrevue à la Jaunets des commissaires de la Convention et des chefs des insurgés. Cormatin pour les Chouans et Charette accèdent au traité ; tergiversations de Stofflet. Le général Hoche fait marcher vingt colonnes mobiles contre les Chouans récalcitrants. Démarches de Stofflet pour empêcher la signature du traité ; il est battu , et le signe. Entrée triomphale à Nantes de Charette. Son effet sur les deux partis. Réflexions à ce sujet. Opinion des Royalistes et des terroristes sur le général Hoche.

Séparation du commandement des armées des côtes de Brest et de Cherbourg. Le général Aubert-Dubayet commande celle-ci.

---

## CHAPITRE PREMIER.

Etat de la Vendée au commencement de l'année 1794 avant la reprise des hostilités. Campagne d'hiver. Plan d'opération tracé par le général Turreau, d'après les ordres du représentant du peuple de ce nom, commissaire de la Convention nationale. Marche de douze colonnes mobiles à travers le pays insurgé, leurs funestes résultats. Larochejacquelein et Charette échappent aux colonnes de Turreau et reprennent les armes. Charette s'établit sur les derrières de l'armée de l'Ouest. s'empare du poste important de Legé, et s'engage avec la division du général Duquesnoy, venant de l'armée du Nord; il est mis en déroute. Larochejacquelein surprend de son côté la garnison de Chollet : le général Moulin, qui la commande se tue pour ne pas tomber au pouvoir des Vendéens : un renfort de la division Duquesnoy vient au secours de la garnison de Chollet, et force Larochejacquelein à se retirer ; il reprend cette ville quelques jours après, et est tué en poursuivant les Républicains.

Au commencement de l'année 1794, l'insurrection royaliste de la Vendée, affaiblie par de sanglantes dé-

faites, par la perte de ses chefs les plus influents, de ses meilleurs soldats et du matériel de son armée, paraissait être dans l'impuissance de se relever. Larochejaquelein, Charette et Stofflet, fugitifs, n'ayant plus avec eux qu'un petit nombre d'hommes dévoués, n'étaient plus à craindre comme chefs de parti possédant un grand ascendant sur la population des campagnes : la plupart des paysans qui avaient échappé aux désastres de la guerre ne soupiraient désormais qu'après un état plus calme qui leur permît de relever leurs chaumières en ruines; tout semblait présager le terme de tant de calamités, et il restait peu de chose à faire pour amener l'entière soumission de ce pays malheureux, si la conduite des agents du gouvernement républicain eût été dirigée par les principes d'une saine politique et d'une sage modération. Il n'en fut pas ainsi : aveuglé par le fanatisme révolutionnaire qu'irritait toute hésitation comme la résistance, il ouvrit l'oreille aux conseils furibonds de ceux de ses agents qu'il avait délégués dans ces contrées si dévastées par la guerre, dans le double but de surveiller les généraux, les administrations, et de diriger les opérations militaires.

Un de ceux-ci, le représentant Turreau, digne collègue de Carrier, non content de solliciter du Comité de salut public, comme moyen de parvenir au désarmement général des pays insurgés, la peine de mort contre tout individu dépositaire d'une arme quelconque, lui proposa, dans son délire frénétique, le 19 décembre 1793, d'incendier toutes les habitations, sans excepter celles des patriotes qui auraient été forcés

d'évacuer le pays sauf indemnité, d'aliéner toutes les forêts de la Vendée, à charge par les acquéreurs d'enlever les bois dans un temps déterminé. Ces mesures, dont au reste il n'était pas l'inventeur, avaient déjà été demandées par un autre représentant, Laplanche, qui avait assuré le gouvernement, quelques mois auparavant, qu'il n'aurait de paix et de repos qu'en incendiant les villes, bourgs, villages et hameaux contre-révolutionnaires : mais alors le Comité de salut public avait reculé devant cette mesure; il avait senti que c'était donner carte blanche à l'arbitraire, et vouloir la destruction complète de plusieurs des départements les plus fertiles de l'Ouest.

Voici quel fut, d'après les intentions de Turreau, le plan d'opération tracé par le général du même nom, son digne parent, pour anéantir la rébellion dans l'Ouest. L'armée, renforcée récemment de dix mille hommes de bonnes troupes de l'armée du Nord, devait former douze colonnes, qui, placées sur une ligne de plus de vingt lieues depuis Saint-Maixent jusqu'aux Ponts-de-Cé, devaient parcourir la Vendée de l'est à l'ouest, tandis que les généraux Haxo et Dutruy, avec environ dix mille hommes de troupes cantonnées entre Paimbœuf et les Sables, formeraient de leur côté huit autres colonnes qui marcheraient de l'ouest à l'est pour se réunir vers un point central, tel que Mortagne, au centre du pays insurgé. Ces colonnes chassant devant elles tous les habitants, s'emparant de tous les grains qu'on pourrait découvrir pour les faire filer sur les derrières, devaient balayer la contrée et la transformer en un vaste désert : car, disait le projet, on emploiera

tous les moyens « de découvrir les rebelles : tous se-
« ront passés à la baïonnette; les villages, métairies,
« bois, landes, genêts, et généralement tout ce qui
« peut être brûlé, seront livrés aux flammes. » On
n'exceptait de l'incendie que les communes de Clisson, Saint-Florent, Montaigu, La Châtaigneraie, Sainte-Hermine, Chalonnes, Chantonnay, Saint-Vincent, Chollet, Bressuire, Argenton-le-Château et Fontenay, réservés comme postes importants à conserver.

Ce projet surpassait tout ce qu'avait d'odieux le décret de la Convention du 1er août 1793; car ce décret disait bien que les forêts seraient abattues, les repaires des rebelles détruits, que les récoltes seraient coupées par les compagnies d'ouvriers pour être portées sur les derrières de l'armée, qu'on saisirait les bestiaux, et que les biens des rebelles seraient déclarés appartenir à la République : mais tout rigoureux qu'était ce décret, il respectait les femmes, les enfants et les vieillards qu'il ordonnait de conduire dans l'intérieur, où l'on pourvoirait à leur subsistance et à leur sûreté avec tous les égards dus à l'humanité. Ce décret ne condamnait pas la population en masse, le gouvernement lui-même avait fait connaître ses intentions, les administrations avaient pris des dispositions pour atténuer les fléaux qui menaçaient la Vendée.

Les circonstances d'ailleurs n'étaient plus les mêmes qu'à l'époque où les succès des Vendéens inspiraient des craintes sérieuses au gouvernement, qui pour sa propre conservation était en quelque sorte autorisé à recourir aux mesures révolutionnaires sans lesquelles il fallait qu'il succombât. Mais depuis les défaites du

Mans et de Savenay, la Vendée n'était plus agressive; elle semblait demander le repos et la tranquillité : tout enfin laissait entrevoir le terme d'une guerre funeste aux deux partis : mais tel était l'aveugle acharnement des délégués de la Convention, que cet horrible projet fut adopté par eux, ratifié par le Comité de salut public qui chargea son auteur de le mettre à exécution, en lui confiant le commandement de l'armée victorieuse. Les premiers pas de ces colonnes incendiaires furent marqués par de grands désastres, mais qu'en résulta-t-il? Les tourbillons de flammes avertirent les habitants de pourvoir à leur sûreté : il n'y eut plus d'asile pour eux que dans les champs et les forêts, de sûreté et de garantie que sous les armes, de protection efficace que dans les réunions nombreuses : la crainte du péril et le sentiment de sa conservation formèrent une nouvelle armée; la guerre recommença plus cruelle, plus impitoyable que jamais, et quoique l'impuissance où les Vendéens se virent de lutter contre la République les empêchât d'entreprendre de grandes opérations, elle n'inspira à aucun le sentiment de se rallier à ses lois : la haine, la vengeance animèrent tous les cœurs; chacun s'apprêta à combattre isolément les détachements de l'armée victorieuse qui donneraient prise, résolution qui signale un courage opiniâtre, mais où l'on ne reconnaît ni amour de la patrie, ni attachement sincère aux intérêts bien entendus de la monarchie.

Le 31 janvier, les colonnes de Turreau commencèrent leurs mouvements. Celles de droite, sous la conduite des généraux Bard, Duval, Grignon et de

l'adjudant général Crouzat avaient à explorer la contrée depuis Parthenay jusqu'à Brissac, en passant par Bressuire, Concourson et Vihiers : celles de gauche, commandées par les généraux Cordelier, Boucret et Moulin jeune, devaient parcourir le pays depuis Nantes jusqu'à Legé par Saint-Philbert-de-Grandlieu, Machecoul et Montaigu, se rapprochant ainsi de Mortagne, pour entrer en communication avec les colonnes des généraux Haxo et Dutruy, tandis que Turreau, qui s'était réservé la direction des colonnes du centre avec les généraux Carpentier et Huché, fouillerait les cantons de Saint-Florent, Beaupréau, Chemillé, Chollet et Maulevrier, poussant les insurgés vers Mortagne, point de réunion de toutes les colonnes ; mais la plupart de ces colonnes s'égarèrent faute de guides, et manquèrent les rendez-vous qui leur avaient été assignés : d'autres furent arrêtées par des partis d'insurgés qui les harcelèrent sur leurs flancs ou sur leurs derrières.

C'est ainsi que le 1er février, un détachement de la division Cordelier, commandé par l'adjudant général Flavigny qui avait ordre de se réunir à sa division au village de Doré, dont elle n'était séparée que de deux lieues, fut attaquée et battue près de Gesté par la bande de Savin, l'un des sous-chefs de Charette ; s'étant engagé en se retirant dans une route inconnue, ce détachement, après avoir fait huit lieues, se trouva aux portes de Nantes qui refusa de le recevoir, et ne rejoignit sa division qu'après trente-six heures de marches et de contre-marches, contrariétés qui firent manquer l'opération confiée à Cordelier.

Quoique Turreau trouvât dans quelques commandants de colonne de ces hommes qui trouvent excuse à tout dans le dogme d'obéissance passive, la majeure partie n'exécutait ses ordres inhumains qu'avec répugnance et dégoût, uniquement pour se dérober au soupçon d'incivisme ou de trahison : plusieurs même prirent sur eux d'atténuer la rigueur des ordres qu'ils recevaient, et parvinrent sous différents prétextes à préserver quelques communes du double fléau du carnage et de l'incendie. Mais un seul, il faut le dire, le chef de bataillon Prévignaud eut le courage d'écrire au général en chef : « J'ai vu avec douleur que les co-« lonnes de Grignon massacraient tout indistincte-« ment; pères, mères, enfants, tout a été détruit : cette « conduite grossit l'armée de Charette; les patriotes « ont été forcés de se mêler avec les brigands; ce n'é-« tait pas sans doute ton intention. » D'ailleurs, on ne tarda pas à reconnaître que l'exécution des ordres de Turreau était aussi nuisible aux intérêts de l'armée que contraire aux lois de l'humanité. Et en effet, pour rendre profitables ces enlèvements de grains, de fourrages et de bestiaux, que les colonnes mobiles étaient chargées de faire filer sur les derrières, il aurait fallu se pourvoir à l'avance d'un nombre considérable de voitures pour les enlever, et former d'immenses magasins de fourrages pour nourrir tout le bétail qu'on emmenait, chose impossible dans un pays épuisé par la guerre et les réquisitions de tous genres. Le commissaire ordonnateur Rabel fit observer au général Turreau que les bestiaux consommeraient dans leur voyage les subsistances de l'armée, et la priveraient

de grandes ressources; mais Turreau, aussi vain et plus impérieux que Rossignol, fut sourd à ces représentations, et poursuivit son œuvre de destruction.

Conformément à ses instructions, le général Haxo partagea sa division, forte d'environ trois mille hommes, en six colonnes : deux se portèrent de Pornic sur la forêt de Princé, où s'était formé un rassemblement nombreux d'insurgés : on fouilla pendant plusieurs jours cette forêt que les Vendéens évacuèrent après avoir perdu deux cents des leurs dans divers engagements. Les autres colonnes d'Haxo parties de Bourgneuf et de Beauvoir se portèrent sur Machecoul, s'étendant jusqu'à la Garnache et Challans pour y retrouver les troupes de Dutruy, tandis que celui-ci, qui avait l'ordre de balayer le Marais et de refouler les Vendéens vers la Roche-sur-Yon, Aizenay, et Palluau, remplissait non sans quelques difficultés l'objet de sa mission avec trois détachemens de douze cents hommes chacun, tirés des garnisons de Luçon, des Sables, et de Talmont.

On croira facilement que les troupes employées à ces expéditions, excitées par les discours et l'exemple de leurs chefs, se livrèrent à toutes sortes de désordres, dont le moindre fut le gaspillage d'une grande partie des subsistances qui auraient dû profiter à l'armée : c'était à tel point que les soldats préposés à la garde des bestiaux les vendaient publiquement à l'encan : aussi l'indiscipline qu'entraîne le pillage fut bientôt à son comble : aussi, malgré les premiers succès obtenus par les diverses colonnes, la promesse faite avec tant de jactance par les deux Turreau au Comité de salut public, de terminer la guerre en un mois, ne

put s'accomplir : ces promenades n'eurent pour résultats que la désolation et la ruine de la Vendée, que le massacre de plusieurs milliers de victimes innocentes, et de porter les habitants au dernier degré d'exaspération. Ceux même qui jusqu'alors avaient été loin d'être favorables aux Royalistes, indignés de tant de barbarie, se joignirent à eux pour repousser les colonnes de Turreau.

Quant aux principaux chefs des insurgés qu'il était important de surprendre, tels que Larochejacquelein, Stofflet, Marigny, dont le retour dans le haut Anjou, donnait chaque jour plus de consistance et de hardiesse aux rassemblements qui n'avaient cessé de s'y montrer, ils parvinrent à se soustraire aux poursuites dirigées contre eux, et sortirent bientôt de leurs retraites plus puissants qu'ils n'avaient jamais été; car en provoquant une nouvelle levée, on comprit que c'était autant dans l'intérêt du pays que dans le leur propre. Larochejacquelein parcourut les cantons de Bressuire et d'Argenton, Stofflet ceux de Maulevrier et de Vezins, Charette avec La Cathelinière et Savin soulevèrent de nouveau les environs de Mortagne et des Herbiers, et rassemblèrent ainsi plusieurs mille hommes; mais instruits par l'expérience, au lieu de s'aventurer en plaine, et d'engager des combats réguliers, ils se contentèrent de harceler dans leurs marches les colonnes républicaines par de fréquentes escarmouches, de changer souvent de camps et de positions, et de ne faire que des attaques partielles et à l'improviste; ce qui déconcerta les généraux chargés d'exécuter le fameux plan de campagne de Turreau.

Le 3 février, Charette ayant rassemblé trois mille hommes aux Herbiers, plaça un avant-poste à Tiffauges, dont il fit couper le pont sur la Sèvre. Le général Turreau, qui conduisait une des colonnes du centre, voulant s'assurer de ce point, chargea l'adjudant général Robert d'en déloger les Vendéens avec deux compagnies de grenadiers et un obusier; ils se retirèrent sur le gros de leur division. Le même jour, le général Grignon, qui devait attaquer Charette, partit de Saint-Fulgent en deux colonnes, l'une conduite par lui, et l'autre par le chef de bataillon Prévignaud : mais celle-ci ayant été retardée dans sa marche par des causes indépendantes de la volonté de cet officier, Grignon porta seul les coups, et fut vivement repoussé à Chantonnay avec perte d'une cinquantaine d'hommes. Le 5, Charette se porta vers le village du Poiré; repoussé par l'adjudant général Dufour, il congédie la plus grande partie des siens ne gardant avec lui que deux à trois cents hommes; il se jette d'abord du côté de Val-de-Morière, puis revenant la nuit sur ses pas, il traverse les forêts de Touvois et de Roche-Servière qui couvrent sa marche, et tandis que le général Haxo qui le croit dans les environs de Machecoul se dirige vers ce point, Charette se dirige à la faveur de l'obscurité entre deux colonnes de droite de l'armée de Turreau, et se porte à la tête de deux à trois mille hommes qu'il a su rassembler, comme par magie, sur Chemillé occupé par six cents volontaires sous les ordres du chef de bataillon Richard, qui crut prudent d'évacuer ce poste sans tirer un coup de fusil.

Le 6, renforcé de deux à trois mille paysans, il

marche vers Coron, où se trouvait un détachement de quatre cents hommes de la brigade Carpentier, qu'il rejette sur Coudré-Monbault, à moitié chemin de Vihiers. Retournant ensuite sur ses pas, il prend la route de Legé, et s'empare, le 9, de ce poste gardé par huit cents hommes et deux pièces de canon sous les ordres de l'adjudant général Desmarres, que Turreau fit traduire pour ce fait au conseil de guerre ; le 10, il s'avance sur la route de Nantes, mais il rencontre au Pont-des-Noyers, sur la Boulogne, sept bataillons de la division de l'armée du Nord, commandés par le général Duquesnoy. Les tirailleurs de cette division engagent l'action, pendant que le général forme sa ligne de bataille, à mesure que les troupes arrivent sur le terrain. En les voyant se développer, Charette, qui n'avait d'abord présenté qu'environ trois mille hommes fit déboucher d'un bois qui borde les landes de Bouaine trois bataillons de renfort conduits par Savin, Joly et Guérin, qui les placèrent en assez bon ordre comme des troupes sur trois rangs de hauteur : le combat devint bientôt très animé, et se maintint ainsi pendant plus de deux heures, jusqu'à ce que Duquesnoy formant ses troupes en colonnes d'attaque ordonna la charge à la baïonnette. Charette ayant alors donné le signal de *s'égailler*, terme du pays qui équivalait à celui de se disperser, les Vendéens rompirent leurs rangs et s'éparpillèrent en prenant des directions différentes, et laissant les Républicains frapper dans le vide. Charette s'enfonça dans le Bocage, et reparut, le 18, à la tête de trois mille hommes avec lesquels il se dirigea vers Maulevrier, et de là sur Chollet pour se-

conder l'attaque de cette ville que Larochejacquelein méditait depuis quelques jours, et auquel s'étaient joints pour cette expédition Stofflet et LaCathelinière avec quatre à cinq mille insurgés.

La ville de Chollet est une position peu tenable, tant à cause des hauteurs qui la dominent que de la facilité d'en approcher à la faveur des bois dont elle est avoisinée : malgré ce désavantage, le général de brigade Moulin, officier brave et intelligent, qui commandait la garnison de la place, composée du 2ᵉ bataillon des Deux-Sèvres, des 10ᵉ et 11ᵉ de la Haute-Garonne, des 7ᵉ et 13ᵉ des Vosges et 15ᵉ de la Charente, formant environ cinq mille hommes, était disposé à faire une défense vigoureuse, secondé comme il le croyait par les troupes sous ses ordres : mais l'irruption soudaine des nombreuses colonnes des Vendéens les trouva surprises et ébranlées Cependant, Moulin disposa sa brigade en avant de la ville, la droite appuyée à la métairie du Planty et la gauche à la ferme des Bournières, observant ainsi les routes de Maulevrier et de Vezins par où débouchèrent les ennemis.

Ceux-ci, formés sur trois colonnes, celle de droite sous la conduite de Larochejacquelein, de Renou, de Baugé et Beaurepaire, celle du centre commandée par Stofflet, Rostaing et Berard, et celle de gauche par Charette, Joly et Savin, s'étant déployés à cinq cents toises des troupes républicaines, engagèrent vivement l'action en lançant des nuées de tirailleurs dont le feu jeta quelque désordre parmi les soldats de Moulin, qui bientôt saisis d'une terreur panique abandonnent leurs positions et se retirent précipitamment sur la

ville. N'écoutant que son courage. le général cherche à relever le leur, et, espérant par son exemple les ramener au combat, s'élance le sabre à la main suivi seulement de quelques braves à l'encontre des Vendéens; mais atteint d'une balle dans la poitrine, il tombe de cheval, et se voyant abandonné des siens, se brûle la cervelle pour ne pas tomber au pouvoir de l'ennemi. C'en était fait de sa troupe qui gagnait en pleine déroute le chemin du May et de Saint-Macaire occupés par la division de l'armée du Nord, si le général Cordelier n'était accouru de Saint-Macaire au bruit du canon avec deux mille hommes de troupes aguerries et deux cents dragons du 2e régiment. L'arrivée de ce renfort fit changer la face du combat, et obligea les Vendéens à évacuer Chollet après l'avoir occupé pendant une heure, et à se retirer dans la forêt de Breil-Lambert, contiguë à celle de Vezins.

Larochejacquelein tourna alors ses vues sur Bressuire, dont il s'empara le 24, après avoir fait passer par les armes trois cents hommes restés à la garde des magasins de l'armée et qui voulurent les défendre. Le général Duval, parti le 25 de Niort avec le 1er bataillon du 24e régiment et huit cents hommes de la garde nationale, reprit la ville que les insurgés avaient évacuée. Le 26, Larochejacquelein, qui n'avait pas abandonné ses desseins sur Chollet, se réunit à Sapinaud, déposta à Argenton-le-Château le faible poste qui s'y trouvait, et marcha sur Chollet qui était à découvert par le départ des brigades Canuel, Scherb et Klinger, détachées à l'armée des côtes de Brest. Il se porte une seconde fois contre cette ville avec environ quatre mille hommes, en

surprend la faible garnison, et la poursuit sur la route de Nantes. Le général Cordelier, survenant du May avec des troupes fraîches, assaillit à son tour les Vendéens qui, comptant sur une victoire certaine, gardaient peu d'ordre dans leurs rangs, les repousse et rentre dans Chollet, où il laissa le général Huché avec quatre bataillons de volontaires parmi lesquels se trouvait celui des chasseurs de cette ville, le 2e du 77e régiment d'infanterie avec une compagnie du 2e de dragons. Ce fut dans cette affaire qu'un chasseur du 19e régiment, d'autres disent un grenadier, se voyant poursuivi avec ardeur par Larochejacquelein et sur le point d'être atteint, se retourna et le tua roide d'un coup de carabine. On n'est pas bien d'accord, même parmi les royalistes sur la date précise de sa mort, que Beauchamp, Mme de Larochejacquelein et M. de Villeneuve-Laroche-Barnaud placent dans leurs mémoires au 4 mars, Bournezeau au 12 février. D'autres personnes donnent pour certain que le général vendéen fut tué le 28 janvier, et disent à l'appui de leur assertion que bien que les généraux républicains aient donné dans leurs rapports le détail des entreprises de Henri de Larochejacquelein sur les villes de Chollet et de Bressuire dans les journées des 24, 26 et 28 février, il n'existait déjà plus, et que ce fut pour ne pas jeter le découragement parmi leurs partisans, que les autres chefs vendéens convinrent de cacher sa mort, et de laisser croire qu'il était toujours à leur tête. Ce qui prouverait cependant qu'elles ont été mal informées, c'est qu'il ne se livra pas de combats un peu sérieux entre les Vendéens et les Républicains avant le 31 janvier, époque

à laquelle les colonnes incendiaires de Turreau commencèrent leur mouvement : c'est que la première attaque des Vendéens contre la garnison de Chollet, commandée par le général Moulin jeune, n'eut lieu que le 12 février, et la deuxième le 28, époque à laquelle nous plaçons sa mort.

Ainsi périt frappé par un obscur soldat plébéien le troisième généralissime des royalistes de l'Ouest, qui en ont fait un héros, mais qui n'était encore qu'un officier d'espérance. Il n'avait que vingt-deux ans, lorsqu'il prit le commandement de l'armée vendéenne dans un moment difficile, après la défaite de Chollet, en remplacement de d'Elbée. Par sa brillante valeur, à laquelle les Républicains n'ont jamais refusé leur estime, plus que par sa naissance, ce jeune chef avait acquis sur les Vendéens un ascendant très puissant, duquel il eût tiré un grand avantage pour la cause qu'il défendait avec un entier dévouement; mais il n'avait pas encore eu, comme Hoche et Marceau, l'occasion de faire briller des éclairs de génie. Il est cependant vrai de dire que bien qu'il ait conduit la guerre plus en soldat qu'en général, il montra dans les différents combats soutenus par l'armée royaliste sur la rive droite de la Loire, que la promptitude du coup d'œil et une résolution hardie peuvent suppléer quelquefois aux leçons de l'expérience.

Sa dépouille mortelle fut déposée dans le cimetière de Trémentine, peu distant du village de Nuaillé, où il avait reçu la mort au sein de la victoire. Stofflet, qui lui succéda, était aussi très brave, mais il ne dut qu'à la terreur qu'inspirait son caractère dur et féroce l'in-

fluence que les qualités distinguées de son prédécesseur lui avaient donnée sur les hommes de leur parti.

Dans les premiers jours de mars, les Vendéens perdirent encore un autre chef important dans la personne du chevalier Ripault de La Cathelinière, que des blessures graves avaient obligé de se retirer chez lui au village de Frossey, arrondissement de Paimbœuf. Il fut trouvé caché dans un pressoir, et conduit à Nantes où il fut exécuté. Sa prise occasionna la dispersion d'un rassemblement de plus de trois mille paysans qu'il commandait, et qui avaient la forêt de Princé, près de Nantes, pour point de réunion; deux à trois cents hommes à cheval de ce rassemblement parvinrent à rejoindre Charette qui s'occupait de reformer un corps considérable dans la forêt des Gatz.

---

## CHAPITRE II.

Charette, Stofflet et Sapinaud se réunissent pour concerter leurs opérations: ils répartissent entre eux le terrain qu'ils doivent défendre. Charette, poursuivi vivement par Haxo, est atteint au village du Cluzeau : terreur panique de l'escorte du général; il est blessé, et se tue pour ne pas être pris par les Vendéens.—Manœuvres habiles de Stofflet : il s'empare des villes de Mortagne et de Chollet, incendie la dernière, et remporte plusieurs autres avantages.

La mort de Henri Larochejacquelein ouvrit le champ aux prétentions de ceux qui ambitionnaient le commandement général de l'insurrection : tous estimaient avoir des droits égaux à cet héritage, et nul d'entre eux ne voulant donner sa voix à un autre, il ne put avoir de successeur; seulement, les trois prin-

cipaux chefs, Charette, Stofflet et Sapinaud eurent une entrevue à Mallièvre, sur la Sèvre-Nantaise, au centre de leurs divisions territoriales, pour déterminer les limites du pays que chacun d'eux aurait à défendre, et afin que les Vendéens connussent les chefs auxquels ils devaient obéir : Stofflet conserva le pays entre la Loire et la Sèvre, depuis Vihiers jusqu'auprès de Nantes, et sa population virile fut désignée sous le nom d'*Anjou* d'*Anjou et du haut Poitou*. Sapinaud eut à défendre le territoire qui s'étend de la Sèvre à la route de Nantes à la Rochelle par Montaigu : son armée fut dite *du Centre*, elle n'avait qu'à se garder en tête et en queue, ses flancs étant couverts par les deux autres. Quant à Charette, il eut sous ses ordres la partie de pays comprise entre la route de Nantes à la Rochelle, ainsi que les côtes en descendant jusque vers Luçon et les Sables d'Olonne : la population virile de cette contrée fut appelée *armée du bas Poitou*. Il fut convenu qu'en cas de réunion des trois armées le commandement appartiendrait au chef dans le pays duquel on se battrait; les forces de ces trois chefs furent d'abord peu considérables, mais elles se grossirent peu à peu des Vendéens restés sur la rive droite de la Loire, qui trouvaient moyen de repasser le fleuve, malgré la surveillance exercée par les postes des Républicains qui avaient des chaloupes canonnières placées de demi-lieue en demi-lieue sur ce fleuve, pour en éclairer et protéger au besoin les abords.

Ces points arrêtés, chacun des trois chefs se retira dans son arrondissement : Charette se rendait dans le sien, lorsqu'il fut serré de près par deux colonnes du

centre de l'armée de l'Ouest dirigées sur le grand et le petit Luc par le général Turreau en personne, qui le supposait établi à Saint-Philbert-de-Bouaine. Ce chef, laissant une partie de son monde sur les hauteurs de Genneston pour donner le change à son adversaire, se glisse à la faveur des bois entre les deux colonnes républicaines à Saint-Pierre-du-Chemin, et de là à Mouchamp, où il surprend et défait un détachement de la brigade du général Bard, qui, dans la crainte d'avoir sur les bras le gros des insurgés, fit replier en toute hâte ses postes sur Chollet. Le 4 mars, Charette arrive à la Jaubretière, croyant y trouver les débris du corps de Larochejacquelein recueillis par Stofflet après le combat de Chollet, et prend position dans la forêt des Gatz près de Saligné; mais le général Haxo, qui se trouvait à Palluau avec deux mille hommes, prévenu de l'apparition du chef vendéen, en sortit pour l'attaquer, le mit en fuite, et le talonna pendant dix ou douze heures consécutives dans tous ses détours jusqu'à La Chaize, où il perdit sa trace.

Instruit qu'il avait regagné pendant la nuit les bois du Luc et de Brouzils pour prendre le chemin de Saint-Philbert-de-Bouaine, Haxo dirigea le chef de bataillon Auburtin, avec sept cents hommes, pour lui couper le chemin, tandis qu'il se mit sur ses traces avec une colonne de quinze cents hommes, en passant par Lhébergement. La colonne d'Auburtin rejeta les Vendéens sur celle d'Haxo, qui les poursuivit jusqu'au village de la Roche-Servière. Ici Charette voulut résister, mais ses gens furent chargés si vigoureusement

qu'ils se débandèrent, passèrent la Boulogne presqu'à la nage, et se jetèrent dans les bois à droite de la route de Legé : leur chef, quoique blessé, parvint à s'échapper, et gagna les environs de la Roche-sur-Yon ; Haxo s'attachant toujours à ses pas l'atteignit enfin au village des Clouzeaux, à une demi-lieue de la Roche-sur-Yon, escortant un convoi de voitures avec quatre à cinq cents hommes. Charette ayant remarqué dans cet instant critique que le général républicain marchait en avant de sa troupe avec une faible escorte de cavalerie, embusqua un peloton de fantassins dans le cimetière attenant à l'église du village située sur une petite éminence, pendant que ses voitures et ses cavaliers filaient à droite et à gauche sur les deux chemins qui contournent l'enceinte du cimetière ; Haxo suivit la colonne de Charette jusqu'à cet endroit : tout-à-coup les Vendéens se démasquent, et dirigent un feu bien nourri sur le petit groupe de Républicains qui s'approche. Au bruit de cette fusillade imprévue, l'escorte du général tourne bride pour aller rejoindre au galop le gros de la colonne, mais ce ne fut que lorsqu'elle se vit hors d'atteinte, qu'elle s'aperçut que le général n'était plus avec elle ; atteint de deux coups de feu, Haxo venait de tomber de cheval, et voyant les cavaliers vendéens accourir pour le faire prisonnier, il se fit sauter la cervelle, à l'exemple du général Moulin jeune, préférant la mort au malheur de tomber vivant entre les mains de l'ennemi. Malgré ce funeste événement, les soldats d'Haxo s'avancèrent au pas de charge contre les Vendéens, les délogèrent du village, et les forcèrent à la retraite : ce ne fut pas ce-

pendant sans pertes considérables des deux côtés, et surtout de celui des Républicains qui venaient d'être privés d'un général aussi habile que valeureux.

Pendant que Charette parvenait à gagner son arrondissement à la faveur de tant de détours qui déroutaient et fatiguaient les colonnes de Turreau, Stofflet, qui avait pris le commandement du corps de Larochejacquelein, soutenait la lutte avec une vigueur qui montrait dans ce chef autant d'ardeur que dans celui qu'il remplaçait; il choisit la forêt de Vezins, dont il connaissait les moindres localités, pour pivot de ses opérations, et c'est de là qu'épiant les mouvements des Républicains, il tombait sur tous les détachements trop faibles pour opposer une résistance opiniâtre, ou qui, dans leurs marches ou dans leurs luttes, négligeaient de se bien éclairer ou garder. Le 6 mars, informé que l'adjudant général Lusignan doit se porter de Chollet sur Vezins, avec treize ou quatorze cents hommes divisés en deux colonnes, l'une desquelles l'attaquera par le bourg, tandis que l'autre tournera son flanc par un long détour, Stofflet réunit toutes ses forces, montant à plus de trois mille hommes, les porte contre cette dernière, la sépare de l'autre, l'attaque avec vigueur et la met en déroute : en vain le général Grignon accourt à son secours, il est entraîné avec elle dans Chollet : Stofflet se tourne rapidement contre la première et l'enveloppe, mais celle-ci, composée de soldats aguerris, se fit jour à la baïonnette, et rejoignit les débris de l'autre, non loin de Chollet.

Satisfait de cet avantage, le chef vendéen se retira dans les bois de Maulevrier et y donna rendez-vous à

ses bandes dans une petite clairière remarquable par un chêne énorme, dit des Marchais, et que depuis il indiqua souvent pour lieu des rassemblements. Le 8, il en sortit pour revenir sur Chollet qu'il prit sans coup férir; le général Turreau, qui regardait ce poste comme inutile et même difficile à garder, venait d'en retirer la garnison, et d'en faire évacuer la plupart des magasins, ainsi que trois mille femmes et enfants qu'on conduisit à Nantes. Furieux de se voir privé des ressources qu'il comptait trouver dans Chollet presque entièrement détruit, Stofflet y fit mettre le feu et se porta vers Chemillé: le général Grignon se mit à sa poursuite, et l'atteignit près de Chanteloup; après trois heures de combat, les Vendéens lâchèrent pied, et se débandèrent pour se réfugier dans les bois de Laplaine et de Chanteloup, d'où ils regagnèrent la forêt de Vezins, leur point ordinaire de ralliement. Le 18, Grignon attaqua de nouveau les bandes de Stofflet qui occupaient une position avantageuse sur les hauteurs de Saint-Aubin de Bobigné, près de Châtillon; après un léger engagement, le chef vendéen se retira à la Brissonnière, en arrière d'Argenton-le-Château, où il s'établit en attendant l'occasion de mieux faire; elle se présenta bientôt.

Le 23, la garnison de Mortagne, forte d'environ huit cents hommes, ayant besoin de fourrages, en détacha deux cents pour escorter le convoi; un parti considérable d'insurgés, conduits par Stofflet, les enveloppa et n'en laissa échapper qu'un très petit nombre. Le lendemain, Marigny lui ayant amené un renfort de deux à trois mille paysans avec des canons, il

se mit en état d'attaquer Mortagne. La possession de cette ville, située au milieu du Bocage, sur une éminence et protégée par un antique château qui domine toute la contrée, n'était pas sans importance pour les Républicains, comme point central sur lequel, d'après le plan de Turreau, devaient se diriger les colonnes suivant les routes de Clisson, de Chemillé et de Châtillon, pour se réunir à celles venant des Sables et de Machecoul. Quelques ouvrages en terre avaient été commencés par mettre la place à l'abri d'une surprise, mais il restait beaucoup à faire pour que son enceinte fût totalement fermée. Aussi, le premier soin du détachement que le général Huché y envoya, le 21 mars, de Chollet, fut d'augmenter ces faibles moyens de défense, en élevant, avec les débris de quelques maisons abandonnées, une muraille en pierre sèche, pour mettre le soldat à l'abri de la mousqueterie. Par suite de l'échec dont on vient de parler, la garnison forte primitivement de huit cent trente et un hommes du 2e bataillon du 72e régiment, du 3e de l'Orne, et de trente dragons du 2e se trouvait réduite à moins de sept cents combattants. Comme chaque soldat n'avait été pourvu que de trente à quarante cartouches et qu'ils étaient sans canon, les chefs de corps en demandèrent au général Turreau, ainsi que des renforts et des munitions; ils s'adressèrent aussi pour le même objet aux commandants de Tiffauges et de Montaigu; mais ils n'eurent point de réponse, les dépêches ayant été interceptées par l'ennemi.

Le 25, les Vendéens au nombre de plus de cinq mille hommes investirent la ville et commencèrent l'attaque:

protégée par ses retranchements, la garnison repoussa pendant toute la journée l'escalade de l'ennemi, et ce ne fut que lorsqu'elle se vit réduite aux deux tiers, et après avoir épuisé presque toutes ses munitions que les officiers, rassemblés en conseil de guerre, par le chef de bataillon Fouquerolle, du 72e régiment, décidèrent l'évacuation de la place; à deux heures du matin, on se mit en marche emmenant les malades, les blessés, les femmes et les enfants de ceux des habitants qui avaient concouru à la défense de la ville; on se dirigea sur Tiffauges qu'on trouva évacué; le pont sur la Sèvre étant coupé, il fallut gagner Clisson, et emporter de vive force le passage du pont disputé par les Vendéens: enfin, après vingt-six heures de marche, cette troupe épuisée de fatigue, exténuée de besoin, arriva aux portes de Nantes où elle n'obtint des secours qu'avec de grandes difficultés. Le 26, les Vendéens prirent possession de Mortagne; le 27, ils brûlèrent le château et les portes de la ville; en abattirent les fortifications, et se retirèrent aux Herbiers, emmenant avec eux cinquante chariots de fourrages et de grains.

Informé de cet événement, Turreau envoya camper au village de Saint-Georges, près de Montaigu, la garnison de Mortagne, et fit porter vers ce poste six mille hommes, sur lesquels on devait extraire douze cents fantassins et cinquante dragons pour en former la garnison; le surplus, partagé en deux colonnes sous les ordres du général Grignon et de l'adjudant général Dusirat, eurent ordre de se mettre à la recherche de Stofflet, avec recommandation de marcher à la même

hauteur, et assez rapprochés pour se secourir mutuellement; de pareils ordres sont plus aisés à donner qu'à suivre dans un pays de chicane; aussi, Grignon s'étant éloigné momentanément de Dusirat pour protéger un convoi de vivres venant de Doué, et destiné pour Mortagne, Stofflet sortit tout à coup des bois de Vezins, tomba sur les derrières de la colonne de Dusirat, et mit en fuite les bataillons qui la formaient sans leur donner le temps de brûler une amorce. Le lendemain, il l'atteignit lorsqu'on venait de les rallier, et les força à se retirer dans le camp de Doué, où Grignon fut obligé d'aller les rejoindre. Dans ces divers engagements, Stofflet s'empara de plusieurs voitures d'effets précieux pour lui: une entre autres contenait cinq cents paires de souliers, qui servirent à chausser une partie de ses soldats qui étaient pieds déchaux.

---

## CHAPITRE III.

**Le général Vialle nommé au commandement de l'armée des côtes de Cherbourg : une division de l'armée des côtes de Brest envoyée à la première pour concourir à la dispersion de plusieurs rassemblements sur la rive droite de la Loire. Mort de Jean Cottereau, premier chef de la chouannerie. Le général Rossignol envoie le général Kléber contre les Chouans : dispositions de Kléber, leur résultat; le général Vachot qui lui succède, opère dans un autre sens; il est battu.**

On a vu qu'après la destitution de Sepher par les commissaires de la Convention près l'armée des côtes de Cherbourg, le commandement avait été confié provisoirement au général de division Beaufort; mais le Comité de salut public donna bientôt la direction de cette armée au général Vialle, sur l'avis que plusieurs

rassemblements d'insurgés se formaient sur la rive droite de la Loire : le nouveau général en chef donna alors au général Beaufort l'ordre de les disperser.

Le 3 février, celui-ci attaqua une bande assez nombreuse de Chouans qui, sous la conduite des frères Cottereau, s'étaient réunie dans la commune de Villiers, entre Laval et Châteaugiron : il en prit une partie, et mit le reste en fuite; ce fut en voulant résister aux troupes de Beaufort qui le poursuivaient sur la route de Vitré à la Gravelle, que périt atteint de plusieurs balles Jean Cottereau, le plus déterminé des quatre frères de ce nom qui donnèrent aux Chouans le surnom qu'ils adoptèrent : sa mort toutefois ne détruisit point la chouannerie, car elle se grossit journellement d'une foule de réquisitionnaires réfractaires, de Vendéens restés sur la rive droite de la Loire, et de ceux des habitants auxquels plaisait cette vie aventureuse et vagabonde. Des bandes s'établirent dans le département du Morbihan qu'on avait dégarni de troupes, et se répandirent ensuite par petits pelotons dans ceux d'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne.

Le 13 mars, un rassemblement de plus de mille Chouans se fit à Montgloriau, dans le dessein de surprendre les villes de Vannes et de Lorient, en l'absence d'une partie des garnisons de ces places détachées à Saint-Malo ; mais au lieu de profiter de l'occasion, et d'opérer par surprise, les chefs perdirent le temps en délibérations oiseuses, et laissèrent prendre l'initiative de l'attaque à ceux qu'ils avaient l'intention de déloger. Le chef de brigade Lacombe, commandant l'arrondissement de Vannes, sortit de cette ville avec

le 3e bataillon de Loir-et-Cher, et deux pièces de canon; attaqua les insurgés dans la position de Montgloriau qu'ils avaient retranchée; l'enleva après une heure de combat, et les dispersa.

Malgré cet échec, l'insurrection s'étendit de plus en plus, et devint tellement menaçante, que le général Vialle ne pouvant suffire à poursuivre les bandes qui se montraient de toutes parts, les commissaires de la Convention ordonnèrent au général Rossignol de faire passer une division de son armée à celle des côtes de Cherbourg, pour concourir à la dispersion des rassemblements. Rossignol envoya à cet effet le général Kléber, auquel ce genre de guerre n'était plus étranger; Kléber se fixa à Vitré, établit ses troupes en cantonnements, et donna pour instructions à leurs chefs de faire des patrouilles fréquentes et à l'improviste, des perquisitions simultanées, des attaques dirigées de concert et avec le plus grand ensemble, d'opérer le désarmement complet des habitants, et surtout d'entretenir leurs communications : il leur recommanda en outre de s'abtenir de toutes vexations inutiles, et surtout des moyens incendiaires qui ne pouvaient qu'augmenter l'animosité des esprits exaspérés par la ruine de leurs habitations et la perte de leurs récoltes, ce qui causerait un préjudice réel à la République. Les dispositions de Kléber obtinrent quelques succès; plusieurs bandes pourchassées sans relâche par les nombreuses colonnes mobiles des Républicains furent surprises et mises en déroute; quelques centaines de Chouans périrent; mais le pays qu'ils parcouraient offrait tant de facilités pour échapper, qu'à peine disper-

sées sur un point, les bandes allaient se reformer sur un autre.

D'ailleurs, il aurait fallu que le même chef restât à poste fixe dans la même contrée, avec des moyens suffisants pour la couvrir; et de plus, l'instabilité des généraux était une des causes qui ajoutaient à la difficulté de la destruction des bandes, par la nécessité où ils se trouvaient de faire l'étude du pays, et du genre de guerre qu'il convenait d'y faire. Le général Vachot, qui succéda à Kléber, appelé à une autre destination, ne voulut pas suivre le plan tracé par son prédécesseur, et crut qu'en parcourant le pays avec une forte masse il terminerait promptement cette guerre. Une expédition qu'il fit avec grand appareil se réduisit à la découverte de quelques réquisitionnaires qui se tenaient cachés. Dans une attaque près du château de Bourmont, aux environs de Pouancé, Vachot fut repoussé, et perdit du monde par l'effet de ses mauvaises dispositions. Enfin, l'évacuation par les troupes de l'armée de l'Ouest du poste de Saint-Florent, sur la rive gauche de la Loire, donna aux Chouans la facilité de s'emparer de Varades sur la rive opposée, de communiquer par là avec les Vendéens, et de combiner entre eux leurs mouvements; ce qui donna le temps à la chouannerie de prendre une organisation plus régulière, et par conséquent plus redoutable.

---

## CHAPITRE IV.

**Le général Turreau propose un nouveau plan d'opérations au Comité de salut public qui l'approuve. Etat d'exaspération de la population de la Vendée; plaintes nombreuses contre Turreau ; elles motivent sa suspension et celle de plusieurs autres généraux : le général Vimeux le remplace. Instructions du Comité de salut public à ce général; observations et efforts de celui-ci pour ramener l'ordre dans le pays insurgé, et pour soumettre les troupes à la discipline. Le Comité de salut public veut faire partir secrètement quinze mille hommes de l'armée de l'Ouest pour renforcer celle de la Moselle qui vient d'éprouver un échec à Kayserslautern. Rossignol est remplacé par le général Moulin à l'armée des côtes de Brest.**

Quoique le général Turreau eût en lui-même une confiance que justifiaient peu des talents très médiocres et une bravoure équivoque, il ne tarda pas à reconnaître l'inefficacité des mesures extrêmes qu'il avait adoptées, et bien qu'il écrivît au ministre de la guerre Bouchotte, son protecteur, qu'il n'existait plus dans la Vendée que deux corps de rebelles qui méritassent quelque attention, l'un commandé par Stofflet, et l'autre par Bernard de Marigny, il crut devoir proposer un nouveau plan d'opérations : c'était d'établir à Nantes, à Luçon, à Niort, aux Sables, à Thouars et à Doué des camps retranchés, dont les troupes auraient communiqué entre elles par de fréquentes colonnes mobiles; une ligne de réserve formée par les troupes qui occupaient les villes et bourgs réservés, devait appuyer celles établies dans les camps; enfin, deux colonnes agissant continuellement dans l'intérieur du cercle qu'elles décriraient auraient eu pour objet principal de resserrer peu à peu le diamètre de ce cercle, et d'envelopper les rebelles, sans qu'ils eussent le moyen de s'échapper. Ce plan, comme on le voit, avait beaucoup d'analogie avec celui que le général Haxo avait

proposé d'abord, qui était d'établir de grands postes dans la Vendée avec des colonnes mobiles qui manœuvreraient entre eux. A l'appui de ces nouvelles dispositions Turreau exposa l'avantage d'empêcher les troupes de se corrompre dans les cités, dont l'esprit public, disait-il, était généralement mauvais, mais dans la réalité, parce qu'il sentait la nécessité de rétablir l'ordre et la discipline perdus par sa manière de faire la guerre.

Dans une dépêche du 12 avril, Turreau exhale ses plaintes au Comité de salut public contre l'insubordination et la lâcheté de quelques bataillons qui ont fui devant les rebelles, et il attribue la cause des fréquentes déroutes de son armée à la richesse du soldat qui a beaucoup pillé..... Et c'est Turreau, l'inventeur, l'organisateur et le directeur de ces colonnes chargées de porter partout la désolation, le meurtre et l'incendie, qui se plaint de ce que le soldat est devenu lâche et indiscipliné !.. Espérait-il des actes de bravoure de la part d'hommes transformés par lui en pillards et en incendiaires !.... Il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur la correspondance d'hommes tels que Grammont, Huché, Grignon, pour n'être pas convaincu que le *sans-culotisme* dont ils faisaient tant d'étalage n'était qu'un masque pour couvrir leurs turpitudes et leur incapacité. Aussi, les plaintes, les dénonciations tombèrent-elles de toutes parts contre eux et Turreau: on les accusa non-seulement d'avoir ruiné en pure perte de vastes et fertiles contrées, mais encore d'avoir par leurs actes de cruauté forcé un grand nombre d'habitants paisibles, ou partisans de la République, à faire cause commune avec les rebelles, et d'avoir

réduit ceux-ci à de sanglantes représailles. Ces représailles avaient tellement ébranlé le moral du soldat républicain, *que le nom seul de brigand* lui inspirait, de l'aveu de Turreau, une terreur dont il ne pouvait revenir, dans la conviction que les Vendéens ne faisaient pas de prisonniers, et qu'il serait inhumainement massacré s'il tombait entre leurs mains.

On peut toutefois assigner la cause principale de cette démoralisation des troupes à la mauvaise composition de plusieurs bataillons, formés à la hâte à Paris de gens sans aveu, de vagabonds, de domestiques sans place, et d'ouvriers paresseux, que la misère ou l'intérêt avaient déterminés à s'enrôler pour un assignat de cinq cents livres, et qui, transportés tout à coup sur ce théâtre de guerre où ils étaient en proie à tous les besoins avant d'avoir été retrempés, donnaient aux soldats des autres corps l'exemple de la négligence, de l'oubli des devoirs, et de la lâcheté. Malgré les mesures de rigueur employées tardivement par Turreau, malgré les punitions sévères qu'il infligea à plusieurs officiers, il ne put relever le moral de ses troupes, soit qu'elles n'eussent aucune confiance en leur chef, ni considération pour lui, soit parce qu'il est extrêmement difficile de faire rentrer dans le chemin du devoir ceux qu'on a autorisés à s'en écarter. Il fit de vives instances auprès du ministre de la guerre pour que l'infanterie de l'armée de l'Ouest reçût une autre destination, et fût échangée contre celle de l'armée des côtes de Brest, disposition qui eût entraîné des frais énormes, indépendamment des déplacements infinis qui en seraient résultés. Ce qui

donne la mesure de la jactance et de l'impéritie de Turreau, c'est qu'avec soixante mille hommes qui composaient son armée, dont vingt mille, il est vrai, encombraient les hôpitaux, il ne put venir à bout de réduire les deux seuls corps de rebelles dans la Vendée qui méritassent, suivant lui, quelque attention, et dont le plus nombreux n'était que de quatre à cinq mille hommes.

Le Comité de salut public appréciant enfin à sa valeur les talents de Turreau, céda aux plaintes multipliées qui s'élevaient contre ce général et quelques autres de la même armée; il les suspendit de leurs fonctions, donna le commandement de l'armée de l'Ouest au général Vimeux qui s'était distingué à la défense de Mayence, et lui traça un nouveau plan d'opérations : par suite de ses dispositions principales, on évacua Saint-Florent et La Chataigneraie, ainsi que Mortagne qui fut détruite; on ne laissa à Mortagne qu'une garnison de mille hommes, beaucoup trop faible, toutefois, pour entretenir les communications entre Nantes, Niort, et les Sables; deux colonnes, fortes de quatre mille hommes d'infanterie et de deux cent cinquante de cavalerie, furent destinées à parcourir la Vendée, en s'appuyant sur les camps, avec mission d'envoyer en arrestation sur les derrières tout ce qu'on trouverait encore en armes dans le pays; on porta en même temps de trente à quarante le nombre des chaloupes canonnières sur la Loire, afin d'interdire tout passage d'une rive à l'autre, et de protéger la navigation; toutes les villes enfin, et la contrée furent mises en état de siége.

En prescrivant ce nouveau plan, calqué en quelque sorte sur celui que Turreau avait proposé en dernier lieu, le Comité de salut public voulut se ménager secrètement le moyen de retirer de l'armée de l'Ouest quinze mille hommes, pour les porter à celle de la Moselle qui venait d'éprouver un échec à Kaiserslautern ; mais le peu de connaissance des localités et du véritable état de choses en Vendée lui fit adopter plusieurs fausses mesures, telles que l'évacuation de Saint-Florent, qu'il était indispensable de conserver, parce qu'avec quinze cents hommes, suffisant pour sa défense, on protégeait la navigation de la Loire, et l'on empêchait les insurgés des deux rives de se réunir; que d'ailleurs, c'était entre les Ponts-de-Cé et Nantes le seul point auquel les colonnes mobiles pussent s'appuyer, et dont elles pouvaient tirer des munitions de guerre et de bouche. La plupart des dispositions prescrites par le Comité de salut public furent promptement exécutées par le général Vimeux ; d'après ses ordres, les postes de Saint-Florent et de Mortagne furent évacués, quoique leur évacuation laissât toute la haute Vendée au pouvoir de Stofflet, de Sapinaud et de Marigny, depuis Doué jusqu'à Montaigu, et depuis la Loire jusqu'à La Chataigneraie. On conserva, toutefois, ce dernier poste qui se liait au camp de Chiché qu'il pouvait soutenir au besoin, comme étant de la plus grande utilité pour couvrir la ville de Fontenay, et empêcher l'ennemi de se répandre dans la plaine. Les colonnes destinées à parcourir la Vendée furent organisées en peu de temps, et commencèrent leur mouvement. Afin de mieux assurer leur marche, on enjoignit de déga-

ger les grande routes, à la distance de cinquante toises de chaque côté, des arbres, haies, buissons et genêts qui pouvaient servir d'embuscade aux rebelles.

Le général Vimeux qui rachetait, par la bonne volonté et l'expérience, l'insuffisance du talent, ne s'abusa pas plus sur l'énormité du fardeau qui lui était imposé par le Comité de salut public, que sur les nombreux obstacles qu'il avait à surmonter ; mais sa sûreté personnelle ne lui permettait pas de refuser le commandement qu'on lui donnait; un refus l'eût mis au rang des suspects, on l'eût accusé de *modérantisme*, titre de proscription à cette époque. Il exposa cependant qu'il ne pourrait rétablir la tranquillité dans le pays dont on le constitnait gardien, ni en conserver les récoltes, s'il n'avait des forces suffisantes pour les protéger. Il représenta qu'en diminuant celles qui lui étaient indispensables par l'envoi de quinze mille hommes à l'armée de la Moselle, de cinq mille à celle des Pyrénées-Occidentales, et par l'absence de six mille détachés à l'armée des côtes de Brest, on réduirait l'armée de l'Ouest à trente mille hommes, dont un quart sans armes, avec lesquels il aurait non-seulement à réduire les bandes de rebelles de l'intérieur, mais encore à protéger les côtes contre les entreprises des Anglais; tâche qu'il lui serait impossible de remplir si on ne lui envoyait des renforts. Il terminait sa lettre par ces mots qui devaient éclairer le Comité sur le véritable état des choses. « Il faut des sacrifices d'hommes, d'argent, et « bien des années d'erreur, pour terminer une que- « relle de cette nature. » Mais parler le langage de la

raison à des forcenés qui ne veulent écouter que leurs passions, c'est prêcher dans le désert!

Les observations de Vimeux étaient si fondées, que l'adjudant général Dusirat, l'un des officiers d'état-major qui jugeait le plus sainement de l'état des choses, écrivit au général Vimeux, qui lui avait confié le commandement du camp de Saint-Georges et du château de Mortagne, qu'il ne voyait d'autre moyen de lui faire parvenir la dépêche qu'il lui avait adressée pour la faire tenir au général Cambray, commandant à Saint-Florent, que d'en faire escorter le porteur par deux mille hommes; et qu'on ne croie pas qu'il y eût de l'exagération de la part de cet officier! Douze cents hommes qu'il avait fait sortir, le 1er juin, pour escorter un convoi d'une trentaine de voitures chargées de grains de Mormaison à Montaigu, furent attaquées par les bandes qui bordent le Lognon; l'adjudant général Brière, officier consommé, chargé de l'escorte du convoi, se défendit bravement, et n'arriva cependant à Montaigu qu'après avoir eu deux cent quarante-trois hommes hors de combat. Au reste, l'événement justifia bientôt les prédictions du général Vimeux : aussitôt que les troupes républicaines eurent évacué les postes de Saint-Florent et de Mortagne, les Vendéens occupèrent le premier, tandis qu'un parti de huit cents Chouans s'établit à Varades, sur la rive droite de la Loire, ce qui permit aux insurgés des deux rives de communiquer librement entre eux.

L'armée de l'Ouest ne fut pas la seule où le Comité de salut public jugea nécessaire de faire des changements; il remplaça le général Rossignol à l'armée des

côtes de Brest par le général Moulin aîné, au commandement duquel on ajouta la plus forte partie des troupes de l'armée de l'Ouest qui se trouvaient sur la rive droite de la Loire.

Ainsi, la force de l'armée des côtes de Brest était de trente-quatre mille trois cent soixante-dix-neuf hommes, dont trente mille cinq cent trente-huit d'infanterie, six cent vingt-cinq de cavalerie, et trois mille deux cent seize d'artillerie.

La force de l'armée des côtes de Cherbourg était de vingt-sept mille trois cent quatre-vingt huit hommes, dont vingt-cinq mille deux cent quarante-quatre fantassins, trois cent vingt et un cavaliers et dix-huit cents canonniers.

Et l'armée de l'Ouest, plus faible que les deux autres, ne comptait que vingt-deux mille cinq cent dix-neuf hommes, savoir : seize mille cinq cent soixante-seize d'infanterie, dix-neuf cent trente-six de cavalerie, et quatre mille sept d'artillerie.

Force totale de ces trois armées, quatre-vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-six hommes.

---

## CHAPITRE V.

Les Chouans entrent en communication avec les Vendéens; la chouannerie reçoit une organisation plus régulière par les soins du comte de Puisaye, qui s'en déclare le chef; ses antécédents; il tente sur la ville de Rennes un coup de main qui échoue. Ses intrigues auprès du cabinet anglais; celui-ci lui remet un million de faux assignats pour frais de guerre dans l'Ouest. Fabrique de faux assignats à Londres, sous la direction d'agents des princes français auprès du ministère britannique. Proclamations des chefs de la chouannerie aux Français et aux troupes républicaines; leur peu d'effet.

L'évacuation des postes de Varades et de Saint-Florent donnant aux insurgés des deux rives de la Loire les moyens de communiquer entre eux malgré les mesures prises par le général Vimeux pour y mettre obstacle, les îles de Chalonne, de la Lombardière et de Rochefort, abordables dans la saison des basses eaux, servirent à établir de fréquents rapports entre les Chouans et les Vendéens : les premiers en profitèrent pour faire passer sur la rive gauche le curé Bernier, qui devint l'intime conseiller de Stofflet, et dirigea dès lors les opérations de ce chef audacieux : ce fut par l'entremise et les avis de ce prêtre intrigant que les chefs royalistes, sentant le besoin de se rapprocher, eurent dans les premiers jours du mois de mai une entrevue à Jallais. La séance fut orageuse : chaque chef rejeta ses défaites sur ses collègues ; enfin le péril commun dicta une espèce de pacte fédéral entre eux. On convint que les cinq divisions sous les ordres de Charette, Stofflet, Sapinaud, Marigny, et Fleuriot, qui formaient un fond de trente-huit mille hommes, dont deux mille de cavalerie avec dix pièces de canon sans munitions, opéreraient conjointement pour enlever tous les camps

des Républicains qui bordaient la Loire ; qu'ensuite elles feraient volte-face vers le Marais pour en déloger l'ennemi. La peine de mort fut prononcée contre celui qui s'écarterait de ce plan : ce rapprochement devint plus tard fatal à Marigny, qui signa son arrêt de mort sans s'en douter, et périt victime de la basse jalousie de Stofflet et de Charette, qui voulaient accaparer à eux seuls le commandement des insurgés.

A la même époque, la chouannerie prenait plus de consistance, et recevait une organisation plus régulière, par les soins et sous la direction du comte Joseph de Puisaye, qui avait succédé au prince de Talmont, et qui était assisté de plusieurs émigrés de marque, débarqués des îles de Jersey et de Guernesey. Jusqu'alors les bandes de Chouans avaient agi isolément, sans avoir de plan fixe ni de concert dans leurs mouvements : Puisaye entreprit de remédier à cet état de choses fâcheux pour son parti, en soumettant les Chouans à un régime plus militaire; c'était pour concerter avec les chefs des bandes les mesures à prendre pour arriver à ce but, qu'il en avait rassemblé une centaine dans un souterrain de la forêt de Pertre, habité par les deux frères Legge : surpris et attaqué dans ce refuge par les Républicains, auxquels il eut le bonheur d'échapper, il erra quelque temps sans néanmoins perdre courage, car il parvint bientôt, au moyen de ses intelligences avec la plupart des villes de Bretagne et de Normandie, à grossir son parti des Vendéens qui, après le désastre de Savenay, n'avaient pu repasser la Loire, et en forma plusieurs divisions à la tête desquelles se placèrent le vicomte de Scépeaux, le

jeune comte de Dieusie, son oncle le chevalier Turpin de Cressé, qui avaient commencé leurs premières armes sous Bonchamp, Lemercier, Coquereau et Georges Cadoudal. Il établit le centre de ses opérations dans le département du Morbihan, qui réunissait à un terrain montueux, boisé, propre aux chicanes défensives, la facilité de communiquer par mer avec les Anglais, et le dévouement non douteux d'une population ignorante et superstitieuse, façonnée de longue main à l'esclavage des nobles et des prêtres qu'elle considère comme les représentants de Dieu sur la terre.

Ce personnage, dont les contemporains ont dit trop de bien et trop de mal, originaire de Mortagne, et issu d'une famille noble et influente du Perche, était destiné d'abord à l'état ecclésiastique; mais préférant bientôt l'uniforme au petit collet, il entra comme sous-lieutenant dans le régiment de la Marche, devenu depuis Conti, dont le général Canclaux était alors major, et qu'il devait plus tard retrouver à la tête d'une armée républicaine. Réformé par suite des mesures économiques du comte de Saint-Germain, Puisaye obtint un brevet de capitaine à la suite dans le régiment de Lanan, dragons : quelques années après, il passa officier dans la compagnie des Cent-Suisses. Député du Perche aux états généraux, il siégea au côté droit de l'Assemblée constituante, et se retira dans ses terres lorsqu'elle fut remplacée par l'Assemblée législative. A l'époque de l'insurrection du Calvados, suscitée par les représentants Buzot et Barbaroux, Puisaye sortit de sa retraite, et fut nommé chef d'état-major du général Félix Wimpfen, qu'il se flat-

tait sans doute de dominer ou de supplanter bientôt : mais cette levée de boucliers ayant échoué, il passa en Angleterre où il s'aboucha avec les personnages influents de l'émigration et du cabinet britannique, desquels il parvint aisément à capter la confiance par ses rapports enluminés et ses belles promesses.

Chargé par eux de reconnaître l'état des choses et de préparer le terrain, il revint en Bretagne, certain, disait-il, de trouver des éléments d'insurrection dans les débris de la coalition La Rouarie: il se donna beaucoup de peines inutiles pour la renouer, et imprimer aux opérations des bandes une vigueur et un accord incompatibles avec leur nature. C'était un homme actif, d'un esprit vif, délié et insinuant, fécond en ressources, mais qui n'avait pas une connaissance assez profonde des hommes et de la guerre, pour tenir compte dans ses projets des obstacles que leur exécution devait rencontrer dans le caractère des uns, et dans les circonstances de l'autre. Homme de cabinet et d'intrigue plutôt que d'action, son véritable talent ressortait dans les négociations difficiles, mais il était surtout dévoré d'ambition; pour lui, l'insurrection n'était qu'un moyen de parvenir : il avait déjà désapprouvé les efforts que Bonchamp, Lescure, d'Elbée, La Rochejacquelein, avaient tentés pour se soustraire au joug de la Convention avant de s'être assurés dessecours de l'étranger; et lorsqu'il se mit l'un des premiers à la tête de l'insurrection normande, il avait déjà l'intention d'entrer en relation avec le cabinet de Londres. Il n'était revenu en France qu'assuré de son assistance, et après avoir concerté avec lui les bases d'un pacte où il s'arro-

geait le titre de général en chef d'une armée insurrectionnelle, dont l'organisation n'existait encore que dans sa tète; mais l'apathie d'une partie des gentilshommes bretons, la jalousie des autres, le manque de numéraire et d'armes, la présence des troupes républicaines, la surveillance active et rigoureuse des administrations locales contribuèrent à rendre sa mission difficile; tout ce qu'il put faire se réduisit à obtenir quelques renseignements sur le nom des chefs, les points de ralliement et la force des principales bandes de Chouans, bien qu'il se fût annoncé comme l'agent des princes français et du gouvernement britannique, chargé de l'informer de leurs besoins et de leurs désirs. On sent combien ces renseignements devaient être inexacts; c'est pourtant sur ces renseignements que Puisaye établit plus tard le tableau de l'organisation active de la chouannerie, qui séduisit le cabinet de Saint-James, et dont il réclama le titre de général en chef.

Mais n'anticipons pas sur les événements : pour le moment, bornons-nous à rapporter le premier fait d'armes de Puisaye. Les intelligences qu'il s'était ménagées dans Rennes lui firent penser qu'il pourrait s'emparer de cette ville où il n'y avait pas une forte garnison. Il réunit à cet effet cinq à six cents hommes, auxquels se joignirent les émigrés Damas et Saint-Luc, les posta dans le bois de Sauve, à une lieue de Rennes, sur le chemin de Châteaugiron, où il enleva un convoi de farines; mais le général Damas qui commandait à Rennes, prévenu de leurs intentions, sortit avec une partie de la garnison, débusqua les Chouans, bien qu'ils se fussent couverts d'abatis, et reprit le convoi,

pendant qu'un autre détachement de la garnison cherchait à leur couper la retraite; la bande de Puisaye se jeta alors dans la forêt de Paimpont, à deux lieues de Montfort, qu'il croyait surprendre; mais repoussé par un bataillon de grenadiers réunis qui tenait ce poste, il regagna la forêt de Rennes, où, atteint par les colonnes qui le poursuivaient depuis plusieurs jours, il fut mis en fuite, après avoir perdu une cinquantaine d'hommes : le reste se débanda, et gagna par pelotons de dix, vingt hommes, la forêt de Fougères qui leur servait de refuge.

Dégoûté du peu de succès de cette échauffourée, Puisaye, qui aurait dû aller cacher sa honte en Angleterre, se rendit à Londres pour solliciter des subsides, et prétendit que s'il avait échoué, c'était faute de secours. Il produisit alors en témoignage de ses assertions hasardées l'état de la force et de l'emplacement des corps de Chouans qui n'attendaient, disait-il, que des armes et de l'argent pour entrer en campagne; il ne comptait pas moins de quarante-deux mille hommes, dont quatorze mille dans le Morbihan, douze mille dans le Finistère, et dans les deux autres départements de la Bretagne, vingt mille sans armes, mais prêts à combattre dès qu'ils en auraient, et enfin toute la population, même les femmes et les enfans, disposés à seconder les efforts de la chouannerie.

Pitt, dont l'aversion pour la révolution française avait pris le caractère d'une haine implacable, depuis qu'un décret de la Convention, du 9 août 1793, l'avait déclaré l'ennemi du genre humain, accueillit favorablement Puisaye; mais dans l'impossibilité de vérifier l'exacti-

tude des données de cet agent, et crainte de perdre l'occasion de susciter de nouveaux embarras à la Convention, le ministre britannique prit le parti de mettre à la disposition de Puisaye un million de faux assignats pour subvenir aux frais de la guerre dans l'Ouest. C'était un de ces moyens honteux que la morale flétrit, que la politique désavoue, mais que Pitt ne rougit pas d'employer pour parvenir à ses fins, sans faire de sacrifices trop considérables. Les planches de faux assignats établies, on était maître des sources d'un nouveau Pactole ; on alimentait avec eux toutes les insurrections de l'Ouest, et l'on portait le coup le plus sensible au crédit public de la France, déjà si altéré par les émissions d'assignats disproportionnées avec les ressources sur lesquelles ils étaient hypothéqués. Toutefois, le conseil militaire de l'armée catholique-royale ne voulut pas se mettre à la discrétion du ministre anglais, arrêta de son côté la création d'une fabrique d'assignats, semblables à ceux de la République, et portant un signe secret pour les reconnaître : la direction de cette fabrique fut confiée à l'abbé de Calonne, et à un sieur de Saint-Moris, agent des princes français à Londres; ces assignats devaient remplacer les bons royaux, précédemment émis par le conseil militaire des Vendéens, portant intérêt à quatre et demi pour cent, remboursables à la paix, et garantis par les signatures du prince de Talmont, de Donissant, Beauvollier et Bernier.

Quoi qu'il en soit, Puisaye certain désormais de l'assistance de l'Angleterre, répandit en Bretagne une proclamation, dans laquelle il invitait les Français

à secouer le joug de la soi-disant Convention nationale à se réunir à eux, fidèles sujets du roi, pour le retour de la paix, de l'ordre et de la tranquillité publique : il invitait en outre, spécialement les Bretons et les habitants des provinces voisines, à venir se placer sous les drapeaux de la religion et du roi, sous peine d'être réputés rebelles et traités comme tels. Cette proclamation, signée par Puisaye comme général en chef, ainsi que par MM. de La Bourdonnaye, Boulainvilliers, Bellevue, Lentivy, Du Boisguy, Boishardy et plusieurs autres gentilshommes bretons, tous revêtus de hauts grades dans l'armée organisée sur le papier, fut suivie d'une autre adressée au nom des chefs de l'armée catholique de Bretagne aux soldats de l'armée républicaine : elle portait que les Chouans ne feraient plus de prisonniers, et offrait à tous les militaires qui voudraient passer de leur côté, des récompenses, des gratifications, et la reconnaissance de leurs grades. Ces proclamations produisirent peu d'effet, le bon sens de la majeure partie de la population en fit justice. (Le système de *terreur* ne peut réussir qu'une fois.)

Cependant, loin de se décourager, Puisaye redoubla d'activité, et finit par organiser militairement un vaste arrondissement territorial : il n'y eut pas de si petit district, de si chétive bourgade, qui n'eût son chef, son état-major, un contrôle nombreux et fort bien tenu; mais delà, à une organisation réelle d'hommes prêts à se lever au commandement d'un seul, voilà ce qui lui manqua toujours. Du reste, on ne saurait nier que Puisaye ne soit parvenu à donner plus l'extension à la chouannerie par l'établissement d'une

correspondance suivie au moyen de courriers placés de ville à ville, de bourg à bourg, et presque de métairie à métairie dans tout le pays que devait occuper la prétendue armée catholique de Bretagne : sur différents points se trouvaient des maisons de correspondance qui servaient en même temps de retraite aux voyageurs et aux nouveaux venus; il y en avait d'autres plus retirées et loin de tous les passages, destinées à recevoir les blessés et les malades; ces derniers cependant étaient plus souvent cachés dans des cavernes ou dans des cabanes au milieu des bois : tout cela n'exigeait que la dépense la plus strictement nécessaire. Les Royalistes connaissaient ces maisons, sans qu'il y eût à craindre d'indiscrétion de leur part; mais il s'en trouva qui laissèrent surprendre leur secret, et nuisirent, sans le savoir, à la cause royale.

Cependant, malgré les efforts de Puisaye, la chouannerie n'eut jamais une armée proprement dite, comme il en exista dans la première Vendée; leurs plus fortes bandes ne s'élevèrent jamais à trois milliers d'hommes; elles se recrutaient des débris, des déserteurs les unes des autres, et n'avaient qu'une existence momentanée. L'esprit d'indépendance et de vagabondage inné chez la plupart des aventuriers dont elles se composaient ne permettait pas d'y introduire la subordination; elles ne combattaient que pour le butin et le pillage, et n'avaient point pour mobile de leur conduite l'enthousiasme religieux qui fit du paysan vendéen un soldat intrépide et dévoué à ses chefs : aussi, ces insurgés sans discipline, rebut d'une héroïque insurrection, finirent par exercer sur amis et ennemis

un véritable brigandage, assassinant sur les grandes routes, pillant les propriétés isolées, affamant les grandes villes, y organisant des émeutes. Ce fut une des causes de la ruine du parti; ils inspirèrent l'effroi aux hommes assez patriotes pour ne pas désirer le triomphe de leur opinion aux dépens du pays.

On nous reprochera peut-être d'avoir présenté la chouannerie sous un aspect défavorable, et d'avoir, par esprit d'opposition, trop exalté le désintéressement des premiers Vendéens. Les faits démontrent cependant que ceux-ci ne voulurent devoir qu'à leurs propres efforts le maintien de leur religion, et le rétablissement de la monarchie des Bourbons; qu'ils s'abstinrent de recourir à toute intervention *étrangère*, et qu'ils ne reçurent ni grades, ni distinctions, ni même d'encouragements de la part de ceux pour lesquels ils sacrifiaient leur vie. Leur conduite constate donc un plus grand dévouement que celle des Puisaye, Cormatin et consorts, puisque ceux-ci sollicitèrent des grades, et se mirent à la disposition et à la solde du ministère anglais, dont ils devinrent stipendiaires.

Et plus tard, n'est-ce pas à leur soif avide de pouvoir et à leur brutale jalousie que Charette et Stofflet immolèrent le dernier général de la grande armée vendéenne, l'intrépide Bernard de Marigny!... Agissaient-ils par des sentiments dépouillés d'intérêt personnel, les Cottereau, Bobon, Coquereau, Le Chandelier, dont les bandes pillaient les diligences, égorgeaient les soldats isolés, et rançonnaient les habitants paisibles, sous prétexte qu'ils étaient des *pa-*

*triotes!*... Non. Le royalisme ne fut pour eux qu'un masque dont ils se couvrirent pour justifier leurs violences... N'est-ce pas l'ambition, n'est-ce pas le désir effréné de se poser comme chefs importants de parti, qui poussèrent Cadoudal, Lemercier, Saint-Régent, etc., à servir les passions haineuses du ministère anglais contre la France, et à recevoir de cet ennemi acharné des subsides pour entretenir dans leur pays le feu de la guerre civile!...

Ainsi, l'on peut affirmer, qu'à l'exception de quelques chefs, qui, fidèles à leurs opinions monarchiques, refusèrent les offres avantageuses du gouvernement républicain, auquel ils ne se soumirent que contraints par la force des armes, la plus grande partie des Chouans étaient loin d'avoir pour mobile de leurs actions, le noble enthousiasme des premiers soldats vendéens.

---

## CHAPITRE VI.

**Le Comité de salut public, dans la vue de rétablir l'ordre dans les pays insurgés, ordonne la formation d'une commission d'agriculture et des arts. Attributions de cette commission, dispositions militaires pour appuyer ses opérations, sa proclamation aux insurgés; contre-proclamations des chefs royalistes.**

Le Comité de salut public ayant enfin senti la nécessité de ramener l'ordre et la sûreté en Vendée, établit à la fin du mois de mai une commission d'agriculture et des arts, chargée de faire le recensement des familles domiciliées dans les départements qui avaient été le theâtre de l'insurrection, de leurs ressources

présentes et futures, de pourvoir aux besoins les plus pressants des communes dévastées, de procéder au désarmement des habitants, et à l'expulsion de tout individu non domicilié dans le pays. La force militaire reçut l'ordre d'appuyer les opérations de cette commission, avec laquelle devait se concerter un général de division pour les mouvements de troupes, et l'exécution des dispositions prescrites par le Comité. L'instruction fut donnée au général en chef de l'armée de l'Ouest, de rassembler à Fontenay un corps de troupes suffisant pour porter trois colonnes mobiles : l'une sur la route de Nantes, une autre sur Luçon par la Roche-sur-Yon, et la dernière sur les Sables : malgré la divergence de leurs directions, ces colonnes devaient se tenir toujours à portée de se secourir mutuellement, marcher en bon ordre, et observer la plus grande vigilance dans les haltes et bivouacs, garder la discipline la plus exacte, ne livrer de combats que dans le cas où elles apercevraient des rassemblements en état d'hostilité; traiter comme rebelles tous les habitants qui cacheraient des armes, ou qui ne justifieraient point de leur domicile, ou qui seraient hors de leurs foyers sans motif légitime, et enfin ceux qui ne se présenteraient pas aux assemblées de leur commune, ou ne s'y feraient pas inscrire. Pendant que ces colonnes parcourraient le département, un cordon de troupes à portée, avait pour consigne d'intercepter aux hommes suspects, toute communication avec la Vendée et le département de Mayenne-et-Loire.

Ces nouvelles mesures indiquaient assez que le Comité de salut public, enfin convaincu que les moyens

extrêmes employés jusqu'alors, n'avaient servi qu'à augmenter le nombre des insurgés dans la Vendée, et à exaspérer les rebelles, commençait à revenir à des sentiments plus humains : cependant, sous prétexte de ménager des ressources au petit nombre d'habitants qui restait encore dans ces malheureuses contrées, il agissait à leur égard comme un vainqueur irrité traite un pays conquis, en lui enlevant la plus grande partie de son avoir.

Les agents de la commission d'agriculture et des arts s'étant abouchés à Fontenay avec le général Ferrand, adressèrent aux habitants de la Vendée une proclamation annonçant qu'il serait fait dans chaque commune du département *Vengé* au lieu de Vendée, un recensement exact de toutes les familles et individus qui y étaient domiciliés; que chaque chef de famille, propriétaire ou fermier, serait tenu de déclarer la quantité de bestiaux, charrues, grains et boissons qui lui restaient; qu'il remettrait toutes ses armes aux agents de la République; qu'on dresserait un état en masse et par aperçu de toutes les terres chargées de récoltes; que chaque commune fournirait un nombre suffisant d'hommes qui seraient payés par le gouvernement pour recueillir ces récoltes et lesemmagasiner; qu'on tiendrait compte de la sienne à chaque famille, indépendamment de ce qu'on lui laisserait pour sa consommation intérieure et l'ensemencement des terres; que la force armée, chargée de protéger les opérations de la commission, dissiperait et détruirait tous les obtacles, et ne laisserait dans les communes aucun individu non domicilié et non enregistré.

Le général Vimeux fit de son côté une adresse dans ce sens à son armée, et menaça de faire traduire sans pitié au tribunal militaire quiconque se permettrait d'attenter aux personnes ou aux propriétés. Ces proclamations précédèrent la battue générale qui commença le 10 juin : huit colonnes parcoururent la contrée pendant deux jours entiers; celle qui partit de Machecoul, forte de douze cents hommes, sous les ordres de l'adjudant général Auburtin, prit position sur les hauteurs qui longent la Logne depuis Saint-Etienne-de-Corcoué jusqu'auprès de Legé, et occupa le lendemain ce bourg et Touvois. Le même jour, l'adjudant général Dusirat quitta Montaigu, après y avoir laissé une garnison de mille hommes, et partagea un corps de quatre mille en deux colonnes; l'une commandée par l'adjudant général Delaage, assura la route des Sables à Legé, et l'autre, dont il prit la conduite, protégea la communication entre Mortagne et Chantonnay; chemin faisant, celle-ci déposta du Grand-Luc la bande de Savin qui se retira sur Vieillevigne, et arriva le lendemain à Torfou, d'où Dusirat se mit en relation avec la colonne d'Auburtin et celle du général Crouzat. Cette dernière, forte de quinze cents hommes, était sortie le 10 juin du camp de la Rouillère avec deux autres colonnes sous les ordres du chef de bataillon Delessart et de l'adjudant général Levasseur, avait passé la Maine au-dessus d'Aigrefeuille pour se porter sur Moisedon et Saint-Fiacre, pendant que Delessart, avec trois cents hommes, longeait la rive gauche de la Maine jusqu'à son embouchure dans la Sèvre, et que Levasseur, avec six cents

soldats, traversait la Boulogne, et marchait vers La Limousinière et Saint-Colombin.

Cette battue, dont on s'était promis de grands résultats, se réduisit à l'incendie de quelques villages et moulins : partout où les colonnes se présentèrent, les insurgés s'enfuirent et échappèrent à leurs poursuites par la connaissance qu'ils avaient des localités. Charette se retira vers les Quatre-Chemins, Marigny à Cerizay, Stofflet vers St-Aubin-le-Clou et la Loge fougereuse, et Sapinaud dans les environs de St-Laurent sur-Sèvre, point de correspondance entre lui, Charette et Stofflet. Beaucoup de bétail, de pain, de vin, quelques chevaux, une petite quantité de fusils et de munitions de guerre abandonnés par les Vendéens, plusieurs centaines de femmes et d'enfants ramassés et conduits sur les derrières de l'armée, et enfin un millier de victimes ajoutées à tant d'autres, tel fut le résultat de cette expédition soi-disant *pacifique*.

Toutefois, les proclamations produisirent quelque effet sur la partie de la population qui commençait à se lasser de cet état continuel de troubles et d'alarmes : plusieurs pourparlers eurent lieu entre des patrouilles vendéennes et des officiers républicains; les insurgés offraient de se soumettre, mais à des conditions auxquelles ces officiers ne pouvaient accéder, n'ayant point d'autorisation à les recevoir à composition. Les choses restèrent donc dans le même état; car le changement de système dans la manière de faire la guerre, la modération et l'indulgence qui paraissaient être sur le point de remplacer les mesures de rigueur et de cruauté déployées jusques-là contre les Vendéens,

ayant éveillé l'attention des chefs royalistes, ils craignirent de perdre leur influence et leur autorité sur les peuples de ces contrées; ils firent alors répandre avec profusion des proclamations, par lesquelles ils avertissaient les Vendéens de se défier des promesses astucieuses des Républicains, qui ne cherchaient qu'à les désunir, à leur enlever leurs moyens de subsistance et leurs armes, pour les tenir ensuite à leur discrétion; ils leur rappelaient les massacres et les incendies auxquels s'étaient livrés leurs cruels ennemis. « Que gagnerez-vous à vous soumettre? Vous « aurez à subir les rigueurs de la loi de la première ré- « quisition; et puisqu'il vous faut exposer votre vie « d'une manière comme de l'autre, n'est-il pas plus « honorable et plus avantageux de combattre pour la « défense de vos foyers, de notre sainte religion et de « notre glorieuse monarchie !.... »

Charette, Stofflet et Bérard adressèrent aussi une proclamation aux habitants de la Bretagne pour les exciter à secouer le joug tyrannique de la Convention, et d'imiter en s'armant les braves Vendéens, défenseurs du trône et de la religion de leurs pères. Le commandant de la division de Saint-Philbert-du-Couëtus, et plusieurs officiers de cette division, firent paraître dans le même moment une adresse aux troupes républicaines, conçue en ces termes: « Soldats! quoi- « que vous ayez les armes levées contre nous, nous sa- « vons que c'est la force seule qui vous les fait tenir, « la force qui vous a enlevés du sein de vos familles, « par des réquisitions inventées par la soi-disant Con- « vention nationale, mille fois plus tyrannique que le

« tirage au sort. Venez donc avec confiance vous réu-
« nir à nous ! Nous vous promettons d'avance sûreté
« pour vous, et amitié fraternelle pour toujours ! »

Les Vendéens restèrent donc armés, mais comme les travaux des champs réclamaient leur présence, les chefs se plièrent à la nécessité, et accordèrent des congés temporaires pour faire les récoltes aux hommes des cantons les moins exposés aux reconnaissances des Républicains, et firent exécuter par corvée, et à l'instar d'un fourrage, la fenaison dans les villages en vue de l'ennemi : les travailleurs avaient la faux à la main et leur fusil à côté d'eux dans un sillon; un détachement sous les armes, réparti en cordon, les protégeait contre toute surprise. Soit lassitude, soit prévoyance, il y eut alors quelques semaines d'armistice non consenti, pour faire les récoltes de chaque côté : comme il ne restait plus assez de monde dans le pays occupé par les troupes républicaines pour les terminer à temps, le général Vimeux autorisa la ville de Niort à mettre six cents jeunes gens de la première réquisition à la disposition de l'administration de ce district, pour être employés aux travaux de la campagne.

## CHAPITRE VII.

**Charette et Stofflet s'emparent conjointement des villes de Mortagne et de Saint-Florent. Avantage remporté par Stofflet; il est surpris à Chemillé par le général Cambrai, mis en déroute et séparé de Charette. Stofflet attribue cet échec à la mauvaise volonté de Bernard de Marigny, le fait juger et condamner à mort; abus d'autorité de Charette et de Stofflet. Ils se réunissent de nouveau, attaquent la garnison de Challans, et échouent dans cette entreprise; ils se retirent chacun de son côté.**

Nous avons déjà dit que dans les premiers jours de juin, Charette et Stofflet ayant établi leurs communications par Châtillon, s'étaient établis, le premier à Saint-Florent, et le second à Mortagne, postes évacués trop à la légère par les Républicains; qu'ils réunirent ensuite leurs forces et mirent en déroute un détachement de douze cents hommes commandé par l'adjudant général Brière, qui s'était avancé vers Mormaison pour protéger un enlèvement de fourrages. Cet avantage donna à Stofflet une sécurité qui faillit lui devenir funeste. Il négligea de se garder, et se laissa surprendre quelques jours après à Chemillé par le général Cambrai, qui mit sa bande en déroute et la sépara du corps de Charette; celui-ci se jeta alors dans le Bocage avec une partie des siens. Les Vendéens attribuèrent cet échec à la mésintelligence survenue entre Stofflet et Bernard de Marigny, lequel, en sa qualité de gentilhomme et d'officier supérieur de l'ancien régime, supportait impatiemment l'arrogance de Stofflet, qui affectait à son égard des airs de supériorité : quelques contestations s'étaient élevées, lors de la réunion de ces trois chefs à Chemillé, entre les soldats de Marigny et ceux de Stofflet au sujet des subsistances que ceux-

ci leur avaient refusées. Marigny en ayant fait de vifs reproches à Stofflet, ce dernier saisit le prétexte de la déroute de Chemillé pour en jeter le blâme sur l'autre chef qu'il accusa de négligence et de mauvaise volonté. En conséquence et sur sa dénonciation, Marigny, qui s'était retiré dans ses foyers, fut traduit devant un conseil de guerre : le rapporteur de ce conseil, qui était Charette, l'accusa d'avoir fomenté la défection de sa troupe, qui ne s'était dissipée que parce que Stofflet et Charette, sur le territoire desquels elle se trouvait, lui avaient refusé des vivres. Malgré son innocence, Marigny fut condamné à mort par contumace et sans avoir été entendu : le jugement ne fut pas exécuté de suite, mais trois jours après, le féroce Stofflet envoya un détachement de ses chasseurs au château de Pudion, près de Cerizay, où Marigny malade s'était réfugié ; ils l'arrachèrent brutalement de son lit, et le traînèrent dans la cour où ils exécutèrent le jugement inique rendu contre lui.

On a prétendu que le curé Bernier, conseiller intime de Stofflet, n'était pas étranger à cette affaire; mais si l'on doit croire l'assertion de Gilbert, secrétaire du conseil de l'armée d'Anjou, Bernier n'était pas à cette époque à l'armée, et n'arriva à Cerizay que six heures après la signature de l'arrêt : ainsi l'odieux de cet assassinat juridique doit retomber sur Charette et Stofflet, sur le dernier surtout qui fut enchanté de trouver l'occasion de se défaire d'un concurrent dont il redoutait l'ascendant, et qu'il savait être opposé à la manière cruelle dont il faisait la guerre. Marigny protesta constamment de son innocence, marcha à la mort

avec courage, et donna lui-même le signal de l'exécution. En lui périt un des principaux chefs de la première armée vendéenne dont il commandait l'artillerie : au reste, l'abus d'autorité que firent Charette et Stofflet ne se restreignit pas à la condamnation de Marigny; il s'étendit en toutes circonstances sur les sous-chefs qui leur inspiraient de la jalousie par l'influence qu'ils exerçaient sur la population de leur canton; on ne tarda pas à en avoir un nouvel exemple dans la sentence de mort prononcée contre Jolly, accusé à tort ou à raison d'avoir fait échouer l'attaque de Challans dont nous allons parler.

Le meurtre de Marigny ayant rendu Stofflet plus indépendant, ce chef, qui avait toujours jalousé la noblesse, forma, avec sa division jointe à celle de Marigny, huit corps, à la tête desquels il plaça des plébéiens qui s'étaient distingués par leur bravoure dans l'expédition d'outre-Loire : Bernier et Trotouin formèrent son conseil. Charette employa dans ses bandes les nobles et les roturiers indistinctement; quant à Sapinaud, il affecta de n'employer dans les quatre corps composant sa division que des gentilshommes qui avaient figuré avec distinction dans la première campagne sous Bonchamp. La désunion qui plus tard éclata entre Charette et Stofflet n'existait pas encore; et comme ils sentaient la nécessité d'agir de concert, ils réunirent leurs forces à Saint-Christophe-de-Ligneron, et, le 6 juin, se présentèrent devant Challans, Stofflet avec deux mille fantassins et cent cavaliers par la route de Machecoul, Charette avec Savin et Jolly, à la tête de trois mille hommes de pied et deux cents de cavalerie

par le chemin de Saint-Christophe, et amenant quatorze pièces de canon de la forêt de Touvois, où elles avaient été enterrées avec leurs affûts.

Le général Dutruy, qui commandait le poste de Challans, situé à la tête du marais de ce nom, du côté qui regarde la route de Nantes aux Sables, prévenu de leur approche, disposa ses troupes consistant en deux mille hommes d'infanterie, dont le 1er bataillon de la formation d'Orléans, le 6e de la Côte-d'Or, et le 14e de la Charente, et deux escadrons du 16e régiment de dragons, de manière à les bien recevoir; son aile droite, commandée par le général de brigade Boussard, s'appuya à la métairie de la Protière, faisant face à Charette, et la gauche, sous l'adjudant général Chadau, touchant à la ferme de la Vrignais, fut destinée à tenir tête à Stofflet; le centre, aux ordres de l'adjudant général Brière, couvrit Challans. Les Vendéens attaquèrent avec fureur les Républicains qui reçurent le choc sans s'ébranler; pendant plus de trois heures, on se disputa le terrain avec acharnement, mais Dutruy ayant saisi l'occasion de faire charger la cavalerie vendéenne, pendant qu'elle exécutait un mouvement hasardé en avant de l'infanterie, les dragons la culbutèrent sur la bande de Jolly, où elle mit le désordre : le général Boussard s'en étant aperçu, ordonna au 1er bataillon de la formation d'Orléans et au 6e de la Côte-d'Or de charger à la baïonnette. Cette charge détermina l'abandon du champ de bataille par les insurgés, qui y laissèrent trois à quatre cents des leurs, et se débandèrent pour échapper à la poursuite. On remarqua parmi les Vendéens une femme vêtue de nan-

kin, qui caracolait dans les rangs et les encourageait : cette amazone royaliste se nommait Dufief, du bourg de Saint-Colombin. Le général Dutruy acheta ce succès par la mort de l'adjudant général Brière, de deux chefs de bataillon et d'un capitaine de dragons, ce qui fait présumer qu'il perdit autant de monde que les Vendéens.

Cet échec honteux, auquel Charette et Stofflet étaient loin de s'attendre, fut attribué à Jolly, bien qu'il paraisse que la faute première dût être imputée à la cavalerie; quoique ce chef eût été blessé assez grièvement en payant de sa personne, il fut traduit par Stofflet à un conseil de guerre, dont Charette fut nommé rapporteur, et condamné à mort sans avoir été entendu : un ordre du jour autorisa tout homme à tirer sur lui, comme sur un traître à la cause royale. Ce jugement ne fut pas plutôt prononcé, qu'il y eut une nouvelle dislocation de l'armée vendéenne; la plupart de ceux qui avaient suivi Stofflet le quittèrent pour retourner à leurs travaux agricoles : pour lui, il se rendit au village des Herbiers, d'où il regagna la forêt de Vezins, sa retraite habituelle. Charette se retira de son côté à Belleville, et y resta avec quinze cents hommes qui formaient le noyau de sa division, et pour ainsi dire sa garde personnelle : c'était un ramassis de Suisses, de Brabançons et de quelques déserteurs républicains : il cantonnait dans le village et aux environs, ayant des avant-postes sur plusieurs points, et surtout au hameau de Pont-de-Vie, pour se garder contre toute surprise. C'est à ce pauvre village de Belleville, composé de trente à quarante maisons, et

situé à deux lieues de la Roche-sur-Yon, depuis Napoléon-Ville et Bourbon-Vendée, que Charette avait son quartier-général, quand il n'était pas en expédition. Lorsqu'on venait l'y attaquer, il se retirait soit sur le bois des Gatz, soit sur Boulogne, d'où il gagnait la forêt de Roche-Servière, soit dans la commune de Brouzils. Il avait souvent des relais au Retail près Legé, ou à Boischevalier, près de la forêt de Roche-Servière. Une de ses maisons favorites était dans la commune des Essarts, à l'angle des Quatre-Chemins; mais sa résidence habituelle était Belleville. Il y avait établi des ateliers pour l'habillement et l'équipement de ses bandes, une tannerie, des forges, et une poudrerie, que le général Huché détruisit dans le mois de juillet suivant. L'habitation de Charette n'offrait rien de remarquable; c'était l'ancien château de Harpedanne, qui ne consistait plus qu'en une petite ferme, bâtie sur une butte, entourée de fossés secs en partie. Charette avait choisi ce lieu pour sa résidence, à cause de la difficulté de ses abords; en effet, les chemins des environs, surtout en hiver, sont impraticables à d'autres qu'aux habitants du pays, et de plus; parce qu'indépendamment des taillis qui entouraient Belleville, le pays à une lieue de là est couvert de bois, tels que ceux des Gatz, des Essarts et de la Chaise qui masquaient ses mouvements, et favorisaient ses excursions.

---

## CHAPITRE VIII.

**Dispositions du général Vimeux, d'après les ordres du Comité de salut public. Négligence du général Huché; les Vendéens en profitent pour attaquer le camp de La Chataigneraie. Huché marche sur la position de Legé; il en débusque une division de Charette. Plaintes contre les troupes de Huché; il est destitué.**

Quoique le général Vimeux eût pris malgré lui le commandement de l'armée de l'Ouest, il s'empressa de se conformer aux instructions du Comité de salut public, et s'efforça de ramener l'ordre et la discipline parmi les troupes. Pour parvenir à ce but, il les arracha des villes, et les répartit dans des camps, en attendant le mouvement général qui devait avoir lieu le 19 juillet 1794. Vimeux s'établit de sa personne à Fontenay pour être plus à portée de surveiller les opérations, et donna l'ordre au général Huché de rester au camp de La Chataigneraie, et d'en placer un intermédiaire entre ce camp et celui de Chiché que commandait l'adjudant général Legros, à l'embranchement des chemins de Parthenay à Bressuire et de Thouars à Fontenay. Le général Dutruy fut chargé d'observer toutes les parties de l'Ouest au moyen d'une longue ligne de postes partant du lac de Grandlieu pour aller s'appuyer au Lay.

En conséquence, le général Boussard, commandant la brigade de gauche de la division Dutruy, eut à surveiller toute la rive occidentale du lac de Grandlieu jusqu'à la rivière de Vie : sa gauche communiquait par Saint-Philbert et Villeneuve avec le général Crouzat, établi au camp de la Roulière, et sa droite avec le gé-

néral Guillaume, commandant la brigade de droite de cette division. Ce dernier, qui avait à protéger toute la rive gauche de la Vie jusqu'à la droite du Lay, reçut l'ordre de placer son camp de manière à pouvoir se réunir promptement par sa gauche au général Boussard, et par sa droite au général Bonnaire qui commandait la garnison de Fontenay; il fut aussi ordonné au général Grignon de former un camp en avant de Thouars avec toutes les troupes cantonnées dans cette ville et aux environs, avec recommandation de surveiller principalement sa droite, et d'empêcher les insurgés d'approcher du Layon.

L'emplacement et la force des camps, établis en exécution des ordres du général en chef, avaient été déterminés ainsi qu'il suit, savoir :

Le général divisionnaire Dutruy, en avant des Sables-d'Olonne, deux mille six cent quatre-vingt-quatre hommes;

L'adjudant général Travot, à Concourson, avec quatre mille deux cent quatre-vingt-onze hommes;

Le général Crouzat, et ensuite le général de brigade Jacob, à la Roulière, avec quatre mille cent vingt-trois hommes;

Le général Bonnaire, à La Chataigneraie, avec quatre mille six cent soixante-quatorze hommes;

Le général Guillaume, entre la Vie et le Lay, avec trois mille six cents hommes;

L'adjudant général Legros, à Chiché, avec dix-neuf cent soixante et un hommes;

L'adjudant général Dusirat, à Montaigu, avec onze cent soixante-dix-sept hommes;

Le général Grignon, à Thouars, avec trois mille six cents hommes;

Le général Ferrand, à Fontenay, avec deux mille cinq cents hommes.

Ainsi, vingt-sept mille six cent dix hommes se trouvaient prêts à agir dans les camps où ils avaient été rassemblés.

Le général Vimeux prescrivit d'autres dispositions, tant pour préserver les camps des surprises de l'ennemi que pour raviver l'esprit militaire des soldats, au moyen d'appels fréquents, d'exercices et de marches journalières d'un camp à l'autre, afin d'entretenir des communications suivies entre eux, et de s'instruire mutuellement des mouvements des insurgés. Son projet était non-seulement de discipliner et de former le soldat à la guerre par le séjour des camps, et de lui assurer des subsistances en protégeant les récoltes, mais encore de resserrer les insurgés en rapprochant insensiblement les camps de manière à ce qu'ils ne pussent s'échapper du cercle étroit dans lequel on les enfermerait; mais Stofflet et Bérard, profitant de la trouée qui se trouvait entre les camps de La Chataigneraie et de Chiché, trop éloignés l'un de l'autre pour se porter un prompt secours, rassemblèrent trois à quatre mille hommes au village de Chanteloup, et marchèrent, le 12, sur le camp de La Chataigneraie, commandé par le général Bonnaire qu'ils crurent surprendre et enlever: ils furent rencontrés par un détachement de deux bataillons envoyés en reconnaissance à une lieue du camp, et que leur présence inattendue fit replier précipitamment. Une partie des troupes restées au camp

voyant revenir ce détachement en désordre, prit l'épouvante, et se sauva malgré les représentations de leurs chefs jusqu'à Fontenay, où ils annoncèrent que l'ennemi était maître de La Chataigneraie. Malgré cet incident fâcheux, le général Bonnaire parvint avec un bataillon du bec d'Ambès, le 2e de Paris et un escadron du 3e régiment de chasseurs à cheval, à se maintenir dans le camp, et s'y défendit avec tant de vigueur que les Vendéens, après un engagement de plusieurs heures, furent forcés à la retraite avec perte de deux à trois cents hommes.

Ce n'était pas sans raison que le général Vimeux prévoyant le désavantage qui pourrait résulter du vide laissé entre les camps de La Chataigneraie et de Chiché, avait ordonné au général Huché d'en établir un troisième en intermédiaire, afin de les mieux lier ensemble : ce fut pour protéger l'établissement de ce nouveau camp, ainsi que pour couvrir le pays de Thouars menacé par les insurgés, que Vimeux fit partir le général Ferrand avec trois mille six cents hommes des cantonnements de Pontcharaud et de Fontenay pour se porter entre Bressuire et La Chataigneraie, et surveiller les rassemblements qui venaient d'attaquer ce camp et faisaient mine d'inquiéter l'autre. Le 13 juillet, le général Ferrand se mit en marche par la route de La Rochelle à Nantes, qu'il quitta au village de Sainte-Cécile pour se porter sur celui des Essarts, et de là dans les Landes de La Couchaignière, d'où il envoya fouiller le bois des Gralatz par un parti qui y détruisit un moulin à poudre des insurgés; il arriva le 14 à Montaigu, et en partit le 16, renforcé par deux batail-

lons de volontaires qu'amenait le général Huché. Celui-ci, comme général divisionnaire, prit le commandement de la colonne qui bivouaqua à Roche-Servière sur la Boulogne; le 17, Huché débusqua de la position de Legé le sous-chef Savin de l'armée de Charette qui l'occupait avec deux mille hommes; le 20, s'étant établi dans la plaine du Luc, et ayant fait fouiller les deux villages de ce nom, il se porta sur Belleville, y détruisit les forges et les ateliers de Charette, et mit au pillage la maison de ce chef qui s'était retiré du côté de Luçon; le 21, il détacha des partis sur Saligné et Saint-Denis en Chevasse pour assurer ses derrières, et poussa jusqu'au village du Poiré, et le 22, rentra au camp de la Roulière.

Le pillage, le meurtre, et l'incendie signalèrent de nouveau le passage de la troupe de Huché, pendant tout le temps qu'elle mit à parcourir la contrée, depuis Montaigu jusqu'au Poiré, et de ce village à la Roulière : mais ce qui redouble l'odieux de cette conduite, c'est qu'elle s'étendit sans distiction de parti à tous les habitants du pays qui furent molestés, pillés, et qui virent saccager sans motifs plausibles leurs propriétés par les soldats du général républicain, qui semblait se complaire à marquer ses traces par la dévastation. Ces affreux désordres eurent pour premier résultat de détruire l'effet des proclamations du général Vimeux et de la commission d'agriculture. Des plaintes nombreuses s'élevèrent de nouveau contre Huché; le Comité de salut public le destitua et le manda à Paris pour rendre compte de sa conduite. Les généraux Dutruy et Grignon dont on avait aussi à se plaindre,

reçurent une autre destination, mais ces exemples de justice trop tardifs n'arrêtèrent point le cours des hostilités, qui au reste se bornaient à se disputer les récoltes: après la moisson, elles recommencèrent avec le même acharnement.

---

## CHAPITRE IX.

Forces des armées de l'Ouest, des côtes de Brest et de Cherbourg au 1er août 1794. Le général Vimeux, commandant l'armée de l'Ouest, se dispose à reprendre l'offensive, attaque et bat les Vendéens à Noirlieu; il demande son remplacement pour cause de santé, le Comité de salut public lui donne le général Dumas pour successeur. Changement de système de ce Comité après la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794). Il ordonne l'épuration des états-majors des armées de l'Ouest et des côtes de Cherbourg; ses instructions au général Vialle commandant celle-ci: établissement de plusieurs camps; remplacement du général Vialle par le général Hoche. Aperçu sur la carrière et les talents de ce dernier; sa proclamation aux habitants de la rive droite de la Loire.

Au 1er août 1794, l'armée de l'Ouest, commandée par le général Vimeux, se composait de cinq divisions territoriales, savoir :

La première sous les ordres du général Duquesnoy, avait son quartier-général à Montaigu;

La deuxième, confiée au général Bonnaire, qui s'était établi à La Chataigneraie;

Le général Caffin commandait la troisième, à Doué;

Le général Bournet était à la tête de la quatrième, à Tours;

Et enfin, le général Dembarère, du corps du génie, commandait la cinquième, dont le quartier-général était à la Rochelle.

Ces cinq divisions n'étaient composées que de

troupes en cantonnements fixes, n'ayant qu'un service de surveillance à exercer sur les routes, les bois et les forêts de leurs arrondissements respectifs ; cette armée avait en outre une division active, commandée par le général Ferrand, chargé d'appuyer les opérations de la commission d'agriculture et des arts; l'effectif de cette armée était de quarante-quatre mille six cent sept hommes d'infanterie, six mille quatre cent trente-huit de cavalerie, trois mille neuf cent onze d'artillerie et de douze cent soixante-sept sapeurs, en tout cinquante-six mille deux cent vingt-trois hommes, sur lesquels, défalcation faite des hommes aux hôpitaux et de dix mille environ, qui étaient sans armes, il ne restait tout au plus que quarante mille disponibles.

L'armée des côtes de Brest, général en chef Moulin, formait quatre divisions actives, cantonnées ainsi qu'il suit :

La première, sous le général La Borde, forte de cinq mille sept cent soixante-deux hommes, dans les Côtes-du-Nord et le Finistère;

La deuxième, commandée par le général Kléber, de six mille sept cent quatre-vingt-seize, stationnait aux environs de Fougères, Vitré et Mayenne;

La troisième de dix-sept cent dix-neuf hommes, sous le général Canuel, occupait le Morbihan;

Et la quatrième, commandée par le général Tribout, de sept mille trois cent trente-sept hommes, était répartie sur la rive droite de la Loire-Inférieure.

Les garnisons ne s'élevant pas à moins de douze mille deux cent vingt-sept hommes, l'effectif de cette armée

était de trente-trois mille huit cent quatorze soldats. L'armée des côtes de Cherbourg, qui avait pour chef le général Vialle, ancien chef de brigade du 6e régiment d'infanterie, présentait un effectif de quatorze mille quatre cent quarante et un hommes, disséminés dans les villes et bourgs de la côte et de l'intérieur, et n'en avait pas quinze cents disponibles pour les colonnes mobiles.

On voit par là que les forces actives de la République dans l'Ouest ne dépassaient pas quatre-vingt mille hommes, quoique le total s'élevât à cent quatre mille quatre cent soixante-dix-huit. Il paraît extraordinaire au premier coup d'œil qu'avec des forces aussi considérables on ne pût parvenir à réduire les insurgés, dont le nombre et les moyens de résistance étaient de beaucoup inférieurs à ceux des Républicains; mais il faut remarquer qu'une grande partie des corps de l'infanterie républicaine était composée de jeunes gens de la première réquisition, sans armes, la plupart n'ayant peu ou point d'instruction militaire, et non formés à la discipline. On observera encore qu'indépendamment de l'ennemi intérieur qu'il fallait combattre et soumettre, les armées de l'Ouest avaient à garder l'immense étendue des côtes depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de la Gironde; que les fatigues de la guerre, les marches forcées et continuelles, la mauvaise nourriture, le manque de chaussure et le délabrement du linge et des vêtements, ainsi que l'intempérie d'un pays coupé de fossés et de marais, étaient la cause fréquente de maladies, et enfin que ces armées formées d'une multitude de fractions et de déta-

chements n'offraient point cet ensemble qui inspire la confiance aux troupes, et prépare le succès.

Qu'on ajoute encore à tous ces éléments de revers l'incapacité et la conduite crapuleuse de plusieurs officiers généraux et supérieurs, la jalousie qui les divisait, le peu d'accord dans les mouvements de troupes, le défaut absolu de renseignements et de lumières dont les officiers de tous grades auraient eu besoin pour guider leurs opérations et dont ils étaient privés, on cessera de s'étonner des faibles résultats obtenus dans l'Ouest. Ils avaient d'ailleurs par leur conduite atroce et cruelle élevé un mur d'airain entre les Vendéens et leurs soldats : les deux partis n'étaient plus composés que d'ennemis acharnés. Ainsi, les Républicains n'ayant aucune espèce de relations dans le pays où ils combattaient, ne pouvaient marcher qu'à l'aventure ; les généraux ne pouvaient former, pour ainsi dire, que des combinaisons divinatoires; ils poursuivaient les insurgés à la piste; ils ne reconnaissaient que par la trace les chemins que ceux-ci avaient suivis, et comme cette manière de découvrir n'était praticable que de jour, il en résultait que les Vendéens étaient toujours en sûreté pendant la nuit, et qu'ils avaient une grande facilité pour cacher leurs marches et échapper à l'ennemi.

Il est toutefois juste de dire à la louange du général Vimeux qu'il fit tous ses efforts pour justifier la confiance du gouvernement, et obtenir celle des troupes.

Lorsque les camps dont il avait ordonné la formation furent établis, ce général ayant appris que Stofflet rassemblait à Cerizay des forces considérables, et que

Charette, avec trois mille Vendéens, s'était dirigé de Champ-Saint-Père vers Chaillé, pour attirer l'attention des Républicains sur la Roche-sur-Yon, il résolut de les prévenir, et fit sortir du camp de Fontenay une colonne de deux mille hommes sous la conduite de l'adjudant général Travot, tandis qu'une autre colonne de même force commandée par l'adjudant général Saint-Sauveur partit de Pontcharaud dans la direction de Cerziay. Le général Beaupuy, chef de l'état-*major* de l'armée de l'Ouest, officier aussi brave qu'intelligent, se chargea de diriger le mouvement de ces colonnes sur Pouzauges et Cerizay, pendant que l'adjudant général Bernadel, à la tête de neuf cents hommes, dont cent de cavalerie, se porta du camp de Chiché sur Noirlieu, d'où Stofflet menaçait Bressuire et Thouars avec cinq à six mille hommes, afin de l'attaquer de ce côté conjointement avec un fort détachement parti de Thouars sous la conduite du général Grignon. Les Vendéens, attaqués vigoureusement sur différents points, défendirent plusieurs heures avec opiniâtreté la position de Noirlieu qu'ils avaient retranchée, mais l'artillerie des Républicains les força d'évacuer ce poste qu'ils abandonnèrent après avoir perdu plus de deux cents des leurs, et passant l'Argenton, ils se dispersèrent vers Saint-Clémentin et les Aubiers.

Cette expédition fut la dernière que combina Vimeux : ce général en ayant rendu compte au Comité de salut public, renouvela ses instances pour résigner le commandement que son âge, ses infirmités, et peut-être sa propre conscience, lui rendaient trop pénible. Il

fut remplacé par le général Dumas, qui était arrivé avec quatre mille hommes de l'armée des Pyrénées occidentales, Créole ardent et capable, lequel s'était déjà entendu avec le général Moulin, commandant l'armée des côtes de Brest, pour la réduction des insurgés. Le Comité prescrivit en même temps au général Vialle, commandant l'armée des côtes de Cherbourg, de faire camper ses troupes, pour les discipliner, les instruire, et les avoir sous la main en cas de besoin, sur la rive droite de la Loire ou le long des côtes : en conséquence, trois bataillons furent établis dans les derniers jours d'août à Vire sous l'adjudant général Wendling; on forma trois autres camps, un de deux mille hommes à Millières, entre Coutances et Carentan, pour protéger la côte entre Cherbourg et Saint-Malo; un second, de cinq mille cinq cents hommes, entre Pontorson et Domfront, avec le double objet de surveiller la côte, et d'empêcher les incursions des Chouans sur les limites des départements de la Manche, d'Ille-et-Vilaine, et de la Mayenne; et enfin le troisième, de quatre mille cinq cents hommes, fut placé entre Sablé et La Flèche pour les brider du côté de la Sarthe, de la Mayenne et de Maine-et-Loire.

Ces camps avaient toujours des patrouilles en chemin, et correspondaient entre eux par de fréquentes colonnes mobiles qui fouillaient les bois, les villages suspects, les anfractuosités des rochers qui bordent les côtes, et donnaient la chasse à tous les rassemblements de mal intentionnés. Nonobstant ces mesures énergiques et prudentes, les Chouans semblaient se multiplier : des bandes parcouraient les départements ci-

dessus désignés; non contentes de surprendre et de désarmer les militaires isolés et les petits détachements, d'enlever les convois, d'arrêter et de piller les courriers des malles et des voitures publiques, ces hordes arrêtaient les voyageurs paisibles, tuaient les soldats tombés entre leurs mains, et exerçaient toutes sortes d'actes de violence envers les acquéreurs de biens nationaux, les fonctionnaires publics et les personnes qu'ils soupçonnaient contraires à leur cause.

*Ce fut* à cette époque que se déclarèrent comme chefs de la chouannerie, le vicomte de Scépeaux, le comte de Dieusie et le chevalier de Turpin; le premier organisa en bandes le pays, depuis Bécon jusqu'à Candé et Saint-Mars d'une part, et de l'autre jusqu'aux portes d'Angers et d'Ancenis; les deux autres poussèrent leur organisation depuis Candé jusqu'au delà de la Mayenne, vers La Flèche et Château-Gontier. Une de ces bandes d'environ six cents hommes, ayant à leur tête les chevaliers de Bédée et de La Haye eut l'audace de soutenir dans le village de Saint-Michel, près de Ségré, un combat assez vif contre une colonne de deux bataillons commandée par l'adjudant général Decaen.

Quoiqu'elle eût été mise en déroute et qu'elle eût perdu dans l'action ses deux chefs avec cinquante hommes, la consternation devint bientôt générale; toutes les relations commerciales furent interrompues dans cette contrée, et des cris d'alarme retentirent dans la Convention. Comme il s'y mêla des accusations contre la conduite des généraux, le Comité de salut public envoya au mois de septembre des représentants dans

l'Ouest, avec mission d'épurer les états-majors des armées. Dans celle de l'Ouest, sept officiers généraux, dont Turreau et Grignon, autant d'adjudants généraux et beaucoup d'officiers furent suspendus de leurs fonctions, tant pour inconduite que pour incapacité. Dans celle des côtes de Cherbourg, le général en chef Vialle, contre lequel on avait élevé un reproche de lenteur, fut remplacé par le général Hoche qui s'était déjà fait connaître à l'armée de la Moselle par des succès éclatants; et afin de le mettre plus à même de remplir la tâche difficile qui lui était confiée, le Comité de salut public renforça son armée de cinq mille hommes tirés de celle des côtes de Brest.

Ce jeune officier général, qui n'avait pas encore atteint sa vingt-sixième année, était né à Versailles dans une humble condition; par une application constante à l'étude, il avait suppléé au manque d'éducation que la pauvreté de ses parents ne permit pas de lui donner, et était parvenu au grade de sergent dans les gardes françaises à l'époque de la révolution de 1789. Après la suppression de ce corps d'élite, Hoche passa dans la garde nationale soldée de Paris, puis ensuite dans le régiment de Rouergue infanterie, et bientôt sa valeur et ses talents s'élevèrent à des grades plus éminents. Patriote ardent, exalté, il aimait avec enthousiasme la liberté, mais il en blâmait hautement les écarts, ainsi que les mesures arbitraires du Comité de salut public, influencé par le fameux Saint-Just, auquel sa franchise déplut, et qui le fit incarcérer à la conciergerie. Il est probable que, comme tant d'autres innocentes victimes, il aurait porté sa tête sur l'écha-

faud, si la chute de Robespierre ne lui eût rendu la liberté.

Appelé au commandement de l'armée des côtes de Cherbourg, il suivit le système adopté par le général Vialle d'après les instructions du Comité de salut public, et n'y fit que les changements qu'une étude plus approfondie des localités lui suggéra ; ainsi, le camp de Millières fut transféré à Mont-Martin près de Coutances, pour garder la côte de la presqu'île du Cotentin, et surveiller les îles de Jersey et de Guernesey; un bataillon fut établi sur le plateau à gauche du bourg de Saint-James, derrière le Beuvron; deux bataillons furent postés à Châtellier, route de Flers à Domfront, où l'on plaça un fort détachement; deux bataillons occupèrent Montéglise près de Carentan; trois bataillons, aux ordres du général Le Bley, s'établirent à Précigné, détachant des postes à Sablé, Durtal, et au château de Bois-Dauphin, et enfin cinq mille hommes formèrent les garnisons des places du Havre, de Granville, de La Hougue et de Cherbourg. Afin de rendre plus utile l'établissement de ces camps, et d'en rendre les abords plus faciles, Hoche prescrivit d'abattre tous les bois, haies, taillis, broussailles, genêts et bruyères, propres à favoriser les embuscades, à cent toises de toutes les routes et de tous les postes ou camps. Ces premières dispositions arrêtées, il donna aux officiers généraux et supérieurs des instructions particulières qui annonçaient un jugement sûr, ainsi qu'un rare talent d'observation. Ainsi, en leur rappelant que la guerre contre un insurrection est une affaire de tact que facilite la connaissance des lieux, des partis, des

hommes qui sont à leur tête, des passions ou des intérêts qui les agitent ainsi que la masse, mais où la moindre erreur à cet égard peut entraîner à des fautes graves, il leur recommanda d'observer le plus grand secret sur les mouvements qu'ils auraient à faire ou à ordonner, de tromper l'ennemi par de faux avis, par des marches simulées, opposant ainsi la ruse à la ruse, et employant au besoin le secours de l'espionnage. Par suite de ses instructions, de nombreux détachements furent sans cesse occupés à battre la campagne, à fouiller les bois voisins des camps; les patrouilles se croisèrent mutuellement pour ne donner aucun relâche aux bandes de Chouans, ainsi que pour rassurer et protéger les habitants des campagnes contre leurs incursions et leurs ravages.

La prévoyance du nouveau général en chef ne se borna point aux dispositions militaires : persuadé que les moyens de douceur appliqués à propos et soutenus par la fermeté, feraient sur l'esprit des paysans plus d'effet que la présence d'une armée, il s'attacha à leur inspirer de la confiance, en les garantissant de toute espèce d'insulte et de violence de la part des troupes : il publia à cet effet la proclamation suivante, pour inviter les habitants à revenir dans leurs foyers :

« Au quartier-général de Vire, le 30 fructidor de « l'an 2 de la République une et indivisible (16 septem- « bre 1794).

« Lazare Hoche, général en chef, aux citoyens des « campagnes des départements du Calvados, de la Man- « che, de l'Orne, de la Sarthe, et communes environ- « nantes, et principalement aux citoyens de la première

« réquisition qui se trouveraient n'avoir pas rejoint leur « poste.

« Citoyens ! c'est au moment où le génie de la li- « berté fait triompher les armées de la République, « que je suis envoyé pour commander celle des côtes « de Cherbourg, dont vous êtes voisins, et dont vous « paraissez être les amis et les frères.

« *J'espère*, citoyens, que bientôt ne connaissant plus « d'ennemis dans ces départements, l'armée que je « commande pourra porter ses armes contre les vrais « auteurs de tous les maux qui ont affligé ces belles et « malheureuses contrées, et punir les étrangers per- « fides d'avoir cherché, et malheureusement réussi à « semer la division parmi le peuple français régénéré.

« Jusques à quand, citoyens paisibles et honnêtes, « vos campagnes fertiles seront-elles donc troublées « par le bruit des armes, et infectées de malveillants « qui pillent et dévastent vos propriétés? Quand verra- « t-on luire ce jour fortuné, où des Français rebelles « n'assassineront plus la patrie et leurs frères ! Ci- « toyens! quel est leur but en s'armant contre les « troupes de la République? De vous rendre éternel- « lement malheureux, de perpétuer à l'infini des dis- « sensions intestines et cruelles, et de continuer à mé- « riter, par leur infâme conduite, l'or que leur prodigue « l'Anglais vaincu partout, et mille fois plus féroce et « plus coupable qu'eux.

« Mais parmi ces hommes armés contre les troupes « de la République, n'en est-il pas beaucoup d'égarés? « Est-ce avec connaissance de cause qu'ils font le mal? « Non, je ne puis le croire; cette idée révoltera tout

« bon Français. Et pourquoi renonceraient-ils à ce « glorieux nom, à la qualité d'homme libre et de ci- « toyen? Pourquoi, avec les autres Français, n'o- « béiraient-ils pas aux lois faites par leurs pères et « leurs représentants? Pourquoi ne défendraient-ils « pas ces mêmes lois? Quoi donc ! ces hommes préfè- « rent les bois et les déserts à leurs toits honorables, « ils préfèrent le nom et le métier de bandits au nom « de citoyen français et au métier de cultivateur pai- « sible, et quelques jeunes gens préfèrent une mort « honteuse et inévitable à la gloire de servir la patrie « qui pour un moment demande leurs bras, et bientôt « va les renvoyer libres et tranquilles dans leurs « foyers. Quel délire!... Quel égarement!... Je recon- « nais bien là l'ouvrage des méchants: ils ont empêché « que la révolution soit arrivée à son terme; mais la ré- « volution est sublime et immortelle, et ses ennemis, « le remords et la rage dans le cœur, seront bien punis « d'avoir osé chercher à lui porter atteinte.

« Ah! si je pouvais parler à ceux qui ne sont qu'é- « garés, à ceux qu'un faux zèle anime contre nous, à « ceux que la crainte des châtiments retient parmi nos « ennemis, je leur dirais : « Cessez, Français, de « croire que vos frères veulent votre perte; cessez de « croire que la Patrie, cette mère commune et bonne, « veut votre sang; elle veut par ses lois bienfaisantes « vous rendre heureux; elle désire que vous soyez li- « bres, tranquilles et égaux; rentrez dans son sein, et « jouissez-y de ses bienfaits. Je vous le répète, elle n'en « veut point à vos jours. » Mais si ma voix ne peut aller « jusqu'à ces malheureux dont le sort me touche, c'est

« à vous, pères, mères, parents et amis, c'est à vous, « magistrats, à être auprès d'eux mes interprètes, dites-« leur bien que leur sort est dans leurs mains. Je ne « suis pas envoyé pour anéantir la population, mais pour « faire respecter les lois; qu'ils posent les armes, que « rendus à leurs occupations ordinaires, ils rentrent « paisiblement chez eux; qu'ils cessent, par leurs ras-« semblements, de troubler la République, qu'ils en « suivent les lois, qu'ils ne voient plus en nous que des « frères, des amis, des Français enfin.

« *J'assure* de la part des représentants de la nation « entière, à ceux qui seront tranquilles dans leurs « foyers et maintiendront le repos public et général, « paix, union, sûreté, protection, liberté, fraternité et « garantie de leurs propriétés. Nous y mettrons toute « la bonne foi possible; et moi aussi, j'ai été malheu-« reux; je ne puis, ni ne veux tromper ceux qui le sont; « puissé-je, au contraire, verser dans leur sein toutes « les consolations qu'exige leur état !..

« Rentrez donc, citoyens qui avez été égarés! N'é-« coutez plus les suggestions de nos ennemis, croyez « qu'ils sont plus particulièrement les vôtres. Je tien-« drai toutes les promesses que je fais ici : vous ne me « forcerez pas, j'en suis convaincu, à déployer pour « vous un appareil de guerre formidable que je saurais « employer d'une manière efficace contre ceux qui « s'obstineraient à préférer le nom de *Chouans* à celui « de *Français*.

« Je dois déclarer que si après ce qu'on vient de lire, « les troubles, les rassemblements et le pillage ne « cessent pas, j'y mettrai toute l'énergie dont je suis

« susceptible; qu'agissant avec des forces imposantes,
« je poursuivrai les mutins et les rebelles nuit et jour,
« et je rendrai responsables des maux qu'ils occasion-
« neront les pères, mères, parents, et enfin toutes les
« personnes qui, par la persuasion, l'autorité, ou les
« liens du sang et de l'amitié, auraient pu ramener
« des hommes devenus alors réellement coupables.
« J'invite tous les citoyens à me faire connaître les
« malveillants et leurs agents; je déclare que je récom-
« penserai ceux qui auront le courage de m'indiquer
« les repaires des brigands. »

Les représentants du peuple en mission ne voulant pas de leur côté rester en arrière, adressèrent aussi une proclamation dans le même sens à peu près aux habitants de l'Ouest, et arrêtèrent que les individus faisant partie des rassemblements des Chouans ou des brigands, sans avoir été chefs de rassemblements, obtiendraient leur grâce, si dans la quinzaine ils remettaient leurs armes et prêtaient serment de fidélité à la République : mais ne pouvant se défendre d'un penchant à la cruauté, ils mirent à prix la tête de douze principaux chefs de Chouans, et ordonnèrent que tout brigand, Chouan, ou révolté quelconque, pris les armes à la main, serait conduit sur-le-champ au quartier-général le plus prochain, et fusillé de suite sur les ordres de l'officier général, en se conformant aux lois rendues contre les rebelles.

Les dispositions prescrites par ces proclamations indiquent assez, sans qu'il soit besoin de commentaires, dans quel esprit elles avaient été conçues, et que bien qu'elles tendissent au même but, la répres-

sion de la rébellion, le général Hoche et les représentants ne voyaient pas les choses sous le même aspect, et différaient entre eux sur l'emploi des mesures à adopter pour parvenir au même résultat.

---

## CHAPITRE X.

La rentrée des récoltes ayant donné à Charette et à Stofflet la faculté de rassembler des forces, le premier surprend à l'aide d'un stratagème le camp de la Roulière, près de Nantes; mais au lieu d'appuyer Stofflet, il le laisse agir de son côté, et celui-ci est battu.

Entrevue à Pontorson des généraux en chef Hoche et Moulin : plan d'opérations arrêté entre eux. Le général Dumas passe à l'armée des côtes de Brest, en remplacement de Moulin, envoyé à celle des Alpes; le général Canclaux remplace Dumas à l'armée de l'Ouest; ses premières dispositions. Le Comité de salut public ordonne la réunion des armées des côtes de Brest et de Cherbourg sous les ordres du général Hoche; mesures prises par lui; son expédition dans le Morbihan.

Dans le courant du mois d'août, la rentrée des moissons employant tous les bras des paysans vendéens, leurs chefs ne commirent point d'hostilités : mais dès que les récoltes furent abritées, ils rassemblèrent leurs bandes et se mirent en campagne.

Le 7 septembre, Charette ayant été averti par ses émissaires que les troupes qui occupaient le camp de la Roulière, à deux lieues de Nantes, sous les ordres du général Jacob, se trouvaient réduites de moitié par le départ d'un détachement de douze cents hommes chargés d'escorter un convoi de grains de Mortagne à Nantes, il forme le projet de surprendre ce camp et rassemble dans ce dessein trois à quatre mille hommes au village de La Sauvagère qui borde les landes de Bouaine, et s'avance, le 8, dans la direction du camp

de la Roulière, dont la position d'une lieue d'étendue depuis le Lognon jusqu'à la Sèvre-Nantaise est à cheval sur la route de Montaigu à La Rochelle. Deux ruisseaux couvrent à droite et à gauche une partie de son front : mais le centre est masqué par la forêt de Torfou ; ce qui favorisa la marche de Charette. Se faisant précéder par deux à trois cents cavaliers revêtus de l'uniforme du 11e régiment de hussards, sous la conduite du nommé de Launay, ce chef entreprenant s'approche du camp des Républicains suivi de trois à quatre mille fantassins. A la faveur de leur déguisement, les cavaliers de Charette surprennent les gardes avancées des Républicains, les enveloppent, les égorgent, et pénètrent dans le camp, où ils sont suivis de près par l'infanterie qui tombe sur les soldats sans défense, et dont la plupart étaient occupés à nettoyer leurs armes. Ceux-ci n'ont pas le temps de se former, ni de se défendre, et saisis d'épouvante, ils prennent la fuite dans le plus grand désordre vers Nantes, après avoir perdu trois cents des leurs, et ne se rallient que sous les murs de la place, où ils occasionnèrent une vive alerte. Après avoir pillé le camp, les Vendéens brûlèrent les tentes, ainsi qu'un amas considérable de grains et de fourrages, et se retirèrent dans la forêt de Roche-Servière.

Quelques jours après, Charette renforcé de deux mille hommes amenés par Ducouétus, se porta sur le camp de Fréligné, où quinze cents hommes, commandés par le général de brigade Guillaume, avaient été établis quelque temps avant la récolte, pour couvrir le pays fertile qui s'étend de Challans à Mache-

coul. Le voisinage de ces deux villes inspirait une telle sécurité aux troupes du camp de Fréligné, que la plupart des officiers étaient absents; aussi les Vendéens eurent bon marché des soldats abandonnés à eux mêmes : la moitié fut tuée, et l'autre se retira non sans peine sur Touvois. Charette força bientôt après à Saint-Christophe-du-Ligneron un fort poste qui se replia sur Challans, puis continuant sa course victorieuse vers le camp de Moutiers-les-Mauvais, route de Luçon aux Sables, il le met en déroute et le rejette sur Saint-Cyr. Le projet de ce chef était de couper les communications des Sables avec l'intérieur du pays, d'où cette ville tirait des grains et son bois; il établit dans cette vue un fort poste au château du Gîvre, entre ceux qu'occupaient les Républicains à Saint-Cyr et Avrillé; mais peu de jours après, l'adjudant général Cordelier, qui commandait le camp des Sables, chargea deux cents hommes du 2e bataillon de Saint-Amand avec cinquante dragons de le reprendre, ce qu'ils firent sans peine, et ils s'y retranchèrent aussitôt. Le lendemain, la célèbre amazone Bucly, connue par les cruautés qu'elle exerçait contre les soldats républicains, vint avec des forces supérieures l'attaquer de nouveau, mais elle eut la honte d'être repoussée après deux tentatives sans succès.

Charette ne sut tirer aucun parti des avantages qu'il venait de remporter ; quelques jours après il se rendit à sa maison de Belleville qu'il avait fait réparer, et employa un temps précieux à y donner des fêtes plus grossières que décentes, dont Mme de Monboissier, qu'on disait sa maîtresse, faisait les honneurs. Pen-

dant ce temps, Stofflet informé que le général Grignon était sorti de Thouars avec une colonne mobile, rassembla quinze à seize cents hommes avec lesquels il se porta sur cette ville dans l'espoir de l'emporter pendant l'absence de son commandant; mais celui-ci, averti à temps, revint promptement sur ses pas, et repoussa Stofflet jusqu'au Pont-Barré sur le Layon.

Le 24 septembre, les généraux Hoche et Moulin eurent à Pontorson une conférence à laquelle assistèrent les représentants en mission près les armées des côtes de Brest et de Cherbourg : on proposa de former deux camps provisoires, près et sur les deux rives de la Loire; l'un formé par les troupes de l'armée des côtes de Cherbourg en avant des Ponts-de-Cé devait être porté ensuite à Beaulieu sur le Layon et à Milly-le-Meugon, l'autre en avant de Saint-Georges près de Nantes : le premier joignant par sa gauche celui de Milly, inattaquable de front et couvert par les postes de Rochefort et de Saint-Aubin, présentait l'avantage de couvrir Angers et Saumur, et d'assurer aux habitants la rentrée de leurs vendanges estimées à environ trois millions; le second devait recevoir quatre bataillons et un escadron de chasseurs, fournis par l'armée des côtes de Brest. Ces dispositions qui prouvaient le bon accord entre les généraux en chef et faisaient concourir les deux armées sans distinction de territoire à l'attaque de l'ennemi commun, furent adoptées.

A l'exemple de son collègue, Moulin fit lever tous les cantonnements occupés par ses troupes, et ne laissant dans les places que les garnisons rigoureuse-

ment nécessaires, il distribua ce qui lui restait de disponible dans plusieurs camps après en avoir distrait les cinq mille hommes destinés à l'armée des côtes de Cherbourg : cependant, comme il n'avait pour occuper ces camps que sept mille deux cents hommes, force insuffisante pour garnir une si grande étendue de terrain, il sollicita du Comité de salut public l'envoi d'un renfort de vingt-cinq mille hommes, ou l'autorisation de réunir les 6^e^ et 7^e^ divisions de son armée qui montaient à douze ou treize mille, lesquels joints aux sept mille deux cents disponibles formeraient quatre belles divisions, qui, confiées à autant de généraux braves et intelligents, auraient suffi, avec le concours de l'armée des côtes de Cherbourg, à exterminer les rebelles. Moulin fondait sa demande de renfort sur la découverte d'un projet de descente des Anglais vers la côte de Saint-Brieux, où plusieurs villages devaient seconder leur débarquement, pendant que les Chouans se porteraient à Dinan pour mettre en liberté les prisonniers de guerre Anglais qui s'y trouvaient, et qui se seraient joints aux troupes de leur nation débarquées : on fit alors évacuer dans l'intérieur ces prisonniers ; le Comité de salut public approuva le plan du général Moulin, et chargea la Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre de le faire exécuter.

Il était d'autant plus urgent de combiner les opérations des deux armées destinées à agir contre les Chouans, que leurs bandes se grossissant de plus en plus, ils infestaient les départements de la Mayenne et de la Sarthe : leur audace alla jusqu'à menacer de mort tout individu qui abattrait les haies et les taillis, et

qu'un de leurs chefs, nommé Coquereau, fit publier que tout bourg, village, hameau ou métairie, qui recevrait un *pataud*, sobriquet donné par les Chouans aux soldats républicains, serait brûlé quatre jours après. Les Républicains ne tinrent toutefois aucun compte de ces menaces, non plus que des réclamations faites à ce sujet par quelques autorités locales, inquiètes pour leur sûreté ou leur intérêt particulier, et l'on employa à couper les haies et les taillis, à combler les fossés le long des routes, à niveler le terrain, et à dégager les abords des camps une partie de la troupe avec des paysans mis en réquisition. La contrée se montra alors plus à découvert, et les Chouans eurent moins de facilités pour surprendre leurs ennemis, et échapper à leurs poursuites.

Cependant, la déroute du camp de la Roulière avait eu trop de retentissement pour ne pas provoquer une enquête : elle prouva que le général Jacob et beaucoup d'officiers se trouvaient sans permission à Nantes lorsque le camp fut attaqué; que le général n'avait laissé aucune instruction à celui qui le remplaçait momentanément : aussi la colère des représentants tomba sur lui, et il fut destitué. Ils prirent occasion de là de faire de nouvelles injonctions aux généraux de maintenir la discipline; mais c'était une chose impossible à obtenir d'hommes que les désordres, le gaspillage, l'impéritie de l'administration, avaient plongés dans la plus affreuse misère : à peine les distributions de pain se faisaient-elles régulièrement : les troupes manquaient de tous les effets d'habillement, de chaussure surtout : elles étaient rongées de vermine et d'affections cutanées

ous leurs haillons. Comment aurait-on pu les empê-
her de quitter leurs camps ou leurs rangs dans les narches pour aller marauder? Comment amener à 'obéissance passive des soldats qui avaient élu hier eurs chefs, et auxquels ils ne reconnaissaient que le lroit de les commander devant l'ennemi? Il fallait une éforme totale, un embrigadement de tous ces cadres lésunis; il fallait à ces soldats énervés, affaiblis, du repos et un séjour de quelques mois dans des camps ou des garnisons tranquilles; or, c'est ce qu'on ne pouvait faire dans les circonstances actuelles : les armées de l'Ouest étaient condamnées à souffrir autant de l'indiscipline et de la misère que du fer de l'ennemi.

Telle fut en substance le rapport que le général Dumas fit au Comité de salut public, en ne lui dissimulant pas les craintes que l'insuffisance de ses moyens ne répondit pas à la tâche difficile dont on l'avait chargé : le Comité le comprit, et le fit passer à l'armée des côtes de Brest, en remplacement du général Moulin, auquel il donna le commandement de celle des Alpes; mais à son arrivée à Rennes, Dumas se trouva dans une position non moins épineuse que celle qu'il venait de quitter; car lorsqu'il voulut se conformer à l'arrêté du Comité qui prescrivait l'envoi de quatorze mille hommes de l'armée des côtes de Brest à celle de l'Ouest, il reconnut par lui même qu'il n'avait pas assez de troupes pour défendre les côtes et réprimer la chouannerie. Il se mit toutefois en devoir d'exécuter une partie de cet arrêté, en faisant passer cinq bataillons à Nantes qu'on venait de comprendre avec Angers dans la circonscription territoriale de

l'armée de l'Ouest: mais il représenta qu'il ne pouvait se dégarnir davantage sans compromettre la sûreté des sept départements confiés à sa surveillance, et pria le Comité de le retirer de l'armée, s'il persistait à maintenir toutes les dispositions de son arrêté.

Les représentants en mission près les armées des côtes de Brest et de Cherbourg exposèrent de leur côté l'urgence de réunir le commandement de ces deux armées sous la direction d'un chef d'une habileté reconnue et d'un patriotisme épuré, et proposèrent Hoche comme le seul capable de mener de front les opérations sur les deux rives de la Loire. Le Comité ne sachant que penser d'un tel rapport, manda auprès de lui le général Canclaux, afin de connaître ses idées sur la guerre de la Vendée : ce général, qui avait perdu de vue les choses depuis sa destitution, affirma que ce n'était plus qu'un brigandage susceptible d'être réprimé par la gendarmerie. Le comité lui donna alors le commandement de l'armée de l'Ouest; mais lorsqu'il se fut rendu à son poste, il revint bientôt du jugement qu'il en avait porté : il voulut cependant en général expérimenté s'assurer de la position des différents corps de son armée, de leur force, et de leurs besoins.

Le château de Montaigu et la ville de Machecoul étaient des points trop importants pour qu'il ne s'empressât pas d'en ravitailler et d'en renforcer les garnisons : il disposa ensuite des premières troupes qu'il reçut de l'armée des côtes de Brest, pour établir sur la route de Clisson à Nantes un camp de deux mille quatre cents hommes, destiné à couvrir cette dernière

ville; de là, il se rendit à Angers, et renforça de six à sept cents hommes d'infanterie et de cavalerie les troupes campées aux buttes d'Erigné, qui couvraient les Ponts-de-Cé, position que les Vendéens avaient souvent attaquée. Le 29 octobre, il réunit une colonne mobile de plusieurs bataillons, et les disposa sur le Layon, des bords duquel on chassa les postes de Stofflet : il établit sur les hauteurs d'où l'on découvre le cours de cette rivière un camp, dont la droite fut appuyée à la ferme de la Guimonière, et la gauche vers le moulin de Pierrebise; il plaça des avant-postes à Pont-Barré et à celui de Saint-Aubin que les insurgés avaient coupés; il fit ensuite occuper Rochefort, et établit au-dessus de Beaulieu un bivouac de six cents hommes qui en détachait cent à l'Etang, afin d'être maître des forêts de Beaulieu et de Brissac, ce qui assura sa communication avec la colonne mobile du camp de Concourson : ces dispositions assurèrent aux Républicains l'entière possession de la rive droite du Layon.

D'autre part, le général Hoche, auquel le Comité de salut public avait donné la direction des deux armées réunies des côtes de Brest et de Cherbourg, d'après l'exposé que le général Dumas lui avait fait de sa position embarrassante, et sur le rapport des représentants en mission près ces armées, se disposa à répondre à la haute marque de confiance qu'on lui témoignait, quoique d'abord, soit par modestie, soit par crainte de prendre la responsabilité d'une tâche aussi difficile, il se fût excusé de l'accepter, en alléguant son peu d'expérience et la faiblesse de sa santé. Le 16

octobre, il adressa aux généraux sous ses ordres des instructions sur les mesures à prendre pour ramener les troupes à la discipline : « Assez longtemps, leur « écrivit-il, l'attention a été fatiguée par de viles fla- « gorneries ou de plates rodomontades. Nous ne « devons maintenant qu'agir : les intentions du gou- « vernement sont suffisamment manifestées, les nôtres « doivent être d'obéir en soldats citoyens, et non comme « des plaideurs, des avocats, de faire des règlements et « des proclamations. »

Le séjour des camps fut le principal moyen qu'il indiqua pour atteindre ce but : il ordonna que toutes les femmes inutiles fussent expulsées de l'armée; il re- commanda de punir les fautes d'insubordination, de négligence dans le service, la maraude surtout avec une grande sévérité. D'après ses ordres, un bataillon de gardes nationales fut organisé et mobilisé dans cha- que département, à l'effet de battre la campagne par des partis toujours en mouvement, et principalement la nuit. Par cette mesure, la sûreté des routes fut réta- blie, et les troupes rendues plus mobiles purent se mettre en mouvement, sans qu'il fût besoin de battre le rappel ou la générale pour les rassembler, quand on les destinait à des expéditions plus sérieuses.

Ces dispositions n'eurent point d'abord un résultat aussi prompt que l'espérait le général, mais elles exer- cèrent une certaine influence sur l'état politique des départements remués par la chouannerie. Pendant que l'observation d'une discipline sévère rassurait l'habitant des campagnes et familiarisait le soldat avec les fatigues de la guerre, l'activité continuelle des

troupes dans les camps, ainsi que leur changement fréquent de position continrent les Chouans dans les départements de la Manche, de l'Orne et de la Sarthe, et les engagèrent à se jeter dans ceux de la Bretagne, où ils n'y avait pas autant de troupes ; ils les désolèrent en effet par leurs exactions et des actes de violence envers les paysans aisés et les fonctionnaires publics.

Joignant alors l'exemple au précepte, Hoche se mit lui-même en campagne avec trois bons bataillons d'infanterie légère et cent chasseurs à cheval du 16e régiment, composant une colonne mobile de deux mille quatre cents hommes pour faire une battue dans l'arrondissement de l'armée des côtes de Brest, en commençant par le Morbihan, repaire le moins accessible et le plus formidable de la chouannerie. La présence de cette troupe d'élite, sa conduite exempte de reproches, inspirèrent de la confiance aux habitants qui donnèrent des indications précieuses sur les mouvements des bandes, et on ne tarda pas à purger la contrée des plus incommodes : on s'empara, en diverses rencontres, après des combats qui étaient plutôt des escarmouches que de véritables affaires, du comte de Bellevue et de Dureste, deux des chefs les plus redoutés, ainsi que de plusieurs prêtres réfractaires, dont la mission n'était pas toute de paix. On prit aussi la caisse du comité royaliste de Bretagne, contenant cinq à six cents mille livres en faux assignats, deux à trois mille en numéraire, et quantité d'armes de fabrique anglaise. Cette expédition terminée, Hoche se porta vers Château-Gontier, où s'était formé

un rassemblement nombreux de Chouans qui ne l'attendirent pas : on en arrêta quelques-uns, ainsi que beaucoup de réquisitionnaires qui furent aussitôt incorporés dans la marine.

La rigueur de l'arrière-saison décida le général Canclaux à se rendre à Nantes, dès qu'il eut inspecté différents camps où il avait trouvé les troupes mieux disciplinées et plus instruites qu'il ne l'espérait; il comptait y trouver trois mille hommes que l'armée des côtes de Brest devait lui fournir; leur absence l'obligea de déplacer les troupes campées sous cette place, pour garnir momentanément la rive droite de la Loire et partie de la rive gauche, afin d'empêcher les insurgés de communiquer ensemble au moyen des glaces qui couvraient le fleuve.

Cette circonstance lui fit aussi ajourner l'exécution du plan d'opérations qu'il avait conçu pour l'extermination des dernières bandes de cette rive. Ce fut un grand malheur; car avant de proclamer une amnistie, il faut être, sinon victorieux, du moins dans l'attitude de la force : il fit part de ce contre-temps au Comité de salut public, en lui exposant combien il était indispensable d'appuyer par un appareil imposant de troupes la publication de l'amnistie, et les négociations qui s'entamaient avec les rebelles. Un bon nombre de soldats de l'armée de Charette qui commençaient à se lasser de l'état de guerre, et même quelques sous-chefs paraissaient disposés à entrer en arrangement, mais sous l'approbation de leur général : « Comme M. Charette voudra, disaient-ils, on voudra. » Ainsi, c'était de la volonté de ce chef que paraissait

dépendre la fin de cette lutte désastreuse pour les deux partis.

---

## CHAPITRE XI.

Les représentants du peuple des départements des Deux-Sèvres et de la Vendée obtiennent de la Convention une amnistie pour les insurgés de l'Ouest. Conditions de cette amnistie, faibles résultats de cette mesure. Épuisement des ressources des Vendéens : Stofflet propose de créer un papier-monnaie, Charette et Sapinaud s'y refusent. Procédés singuliers de Charette à l'égard de Stofflet, auquel il cherche à enlever plusieurs divisions de son armée : origine de leur mésintelligence.

On a reproché à la Convention nationale d'avoir cherché à prolonger la guerre dans l'Ouest de la France, parce que la durée de cette guerre justifiait l'emploi des mesures extrarévolutionnaires dont elle fit un abus si terrible : si l'incohérence et souvent la cruauté des premières mesures portent à croire qu'il entrait dans les vues politiques des Comités de salut public et de sûreté générale, entre les mains desquels était alors le timon de la République, d'adopter un système aussi absurde ; l'impartialité de l'historien lui impose l'obligation de dire que pendant le règne de Robespierre ils y furent amenés par le cours naturel des choses ; s'étant posé les ennemis irréconciliables de la royauté, il n'est pas étrange que les meneurs de la faction démagogique voulussent frapper et anéantir par la terreur les adversaires qui cherchaient à la relever, et contre lesquels leurs mesures militaires étaient impuissantes. Après la chute de Robespierre et de la Montagne, la majorité de la Convention re—

vint à des principes plus sages, plus humains, et comprit que ce n'était pas en poursuivant sans pitié les royalistes qu'on obtiendrait la fin d'une lutte qui entretenait les espérances des ennemis du dehors, et qui inspirait peu de confiance dans la force et la stabilité du régime républicain.

Ce fut dans cette intention que, le 2 décembre, la Convention, prenant en considération les réclamations des représentants du peuple des départements des Deux-Sèvres et de la Vendée, accorda amnistie à tous les rebelles de la Vendée, ainsi qu'aux Chouans qui déposeraient les armes dans le terme d'un mois, et décréta, sur la proposition de Carnot, membre du Comité de salut public, qu'il serait adressé aux habitants de l'Ouest une proclamation pour les engager à rentrer dans le sein de la commune patrie.

« Depuis deux ans, disait-elle, vos contrées sont « en proie aux horreurs de la guerre civile : ces cli« mats fertiles que la nature semble avoir destinés « pour être le séjour de la paix, sont devenus des « lieux de proscription et de carnage. Le courage des « enfants de la patrie s'est tourné contre elle-même : « la flamme a dévoré vos habitations, et la terre, cou« verte de cyprès, refuse à ceux qui survivent les sub« sistances dont elle était prodigue. Telles sont les « plaies douloureuses qu'ont faites à la patrie l'orgueil « et l'imposture ; des fourbes ont abusé de votre inex« périence, c'est au nom du ciel qu'ils armaient vos « mains du fer parricide. Que de sang répandu pour « quelques hommes qui voulaient dominer ! que vos « yeux se dessillent enfin ! N'est-il pas temps de mettre

« un terme à toutes ces calamités? Il vous reste un « asile dans la générosité nationale : oui, le peuple « français tout entier veut vous croire plus égarés que « coupables; ses bras vous sont tendus, et la Convention vous pardonne en son nom. Si vous posez les « armes, si le repentir, si l'amitié sincère vous ramènent à lui, sa parole est sacrée; si d'infidèles délégués ont abusé de sa confiance et de la vôtre, il en « sera fait justice : c'est ainsi que la République, terrible envers ses ennemis du dedans, comme elle « l'est envers ceux du dehors, veut rallier ses enfants « égarés. Profitez de sa clémence, hâtez-vous de rentrer au sein de la patrie, et qu'une guerre à mort « passe enfin avec tous ses fléaux des rives de la Loire « sur celles de la Tamise. »

Malgré les termes très conciliants de cette proclamation, quoiqu'elle annonçât la condamnation à mort du sanguinaire Carrier, les insurgés n'y accordèrent que peu de confiance, soit que la violation des promesses précédentes des Républicains empêchât de croire à leur sincérité, soit que les chefs des rebelles, craignant de perdre leur ascendant dans le pays, répandirent que cette amnistie n'était qu'un piège tendu à leur bonne foi, ou démontrait la faiblesse du gouvernement républicain. Il y eut toutefois des pourparlers entre les patrouilles et les avant-postes des deux partis, mais les insurgés se montrèrent peu disposés à accepter les bienfaits de l'amnistie : la plupart donnèrent des réponses évasives, alléguant qu'ils ne pouvaient rien décider sans les ordres de leurs chefs. Or les prétentions de ceux-ci étaient tellement exagérées que la

Convention n'aurait pu y adhérer sans s'attirer le blâme des partisans de la République, et le mépris de ses ennemis.

Cependant les ressources pécuniaires des Vendéens commençaient à s'épuiser, et les fonds que le ministre anglais Pitt fournissait à Puisaye pour soudoyer les bandes de Chouans étant absorbés par le comité royaliste de Bretagne, dirigé par cet adroit personnage, force fut aux principaux chefs vendéens d'aviser aux moyens de faire face aux dépenses que nécessitait l'état de guerre qu'ils voulaient continuer. Stofflet proposa donc l'émission d'un papier-monnaie pour subvenir aux besoins actuels, et au remboursement des bons précédemment émis et souscrits par le prince de Talmont, Donissant, Beauvollier, Bernier, et qui portaient intérêt de quatre et demi pour cent. Il se chargea de la fabrication de ce papier, et en fit passer une certaine quantité aux autres chefs : mais Sapinaud et Charette ne purent tomber d'accord avec lui, et lui renvoyèrent le papier qu'il avait fabriqué, disant qu'ils ne se croyaient point autorisés à frapper monnaie de cette manière. Cette circonstance, et quelques autres sujets de mécontentement donnés par Stofflet à plusieurs de ses officiers furent habilement exploités par Charette, qui, dévoré d'ambition et voyant avec peine qu'un roturier, un simple garde-chasse, fût son égal, désirait se rendre le seul et unique chef de l'insurrection de la rive gauche de la Loire. Cette entreprise n'était pas facile : si Stofflet était odieux à ses principaux officiers par ses manières hautaines et grossières, il avait la confiance des paysans, ses camarades

habituels : on noua des intrigues; Charette fit plusieurs tentatives pour attirer à son armée quatre divisions de celle de Stofflet ; mais elles n'aboutirent qu'à détacher les chefs du Louroux et de Cerizay , gentillâtres qui ne purent amener à Charette qu'un petit nombre de paysans abusés par leurs promesses, et qui ne tardèrent pas à retourner dans leurs foyers.

Malgré son caractère violent et emporté, Stofflet se conduisit en cette circonstance avec une modération et une sagesse qu'on était loin d'attendre de lui : prévoyant les conséquences funestes d'une rupture, lorsqu'il apprit ce trait de déloyauté de Charette, il écrivit plusieurs fois aux principaux chefs, pour demander la convocation d'un conseil général, où chacun exposerait ses griefs et se conformerait à ses décisions. Il n'obtint d'abord aucune réponse, la cabale nobiliaire était montée contre lui; mais enfin, on comprit qu'il ne fallait pas le pousser à bout: on accéda à sa demande, tout en lui refusant le titre de général, conquis par lui sur vingt champs de bataille, qui avait été ratifié par les Vendéens, et par ceux-là mêmes qui le lui contestaient aujourd'hui; on lui donna rendez-vous pour le 6 décembre, à Beaurepaire sur la Grande-Maine, quartier-général de Sapinaud, où devait se tenir une assemblée générale de tous les chefs de l'insurrection.

Stofflet avertit aussitôt les membres de son conseil de venir le joindre pour s'y rendre avec lui; il était lui-même prêt à partir, lorsque des courriers vinrent lui annoncer que les Républicains faisaient mine de passer le Layon. Il fallait courir au plus pressé; Stof-

flet donna les ordres nécessaires pour s'opposer aux entreprises de l'ennemi, prévint les autres chefs vendéens des motifs qui le retenaient, et ne voulant pas trop s'éloigner, il attendit à Maulevrier la réponse des autres chefs.

Quelle fut sa surprise, quand le soir il reçut un *arrêté* de ses collègues, par lequel ceux-ci le déclaraient déchu de sa qualité de général, défendaient à ses soldats de lui obéir, et autorisaient tous les Royalistes à lui *courir sus*: cet arrêté fut même affiché de suite à la porte de l'église de Maulevrier. Malgré l'indignité de ce procédé, Stofflet sut se contenir dans les bornes d'une louable modération : aidé des conseils et de la plume du curé Bernier, il fit imprimer et répandre une longue lettre, dans laquelle exposant pour sa justification que dès le commencement de l'insurrection excitée par Cathelineau pour la défense de leur sainte religion, et pour le rétablissement de la monarchie des Bourbons, il avait été le premier à se joindre à ce chef intrépide; il rappela la prise de Chollet et de Mortagne, la bataille de Fontenay, les combats de Saint-Florent, de Thouars, d'Entrames et de Pontorson, où conduisant l'avant-garde de l'armée catholique, il avait mérité par son courage et son dévouement qu'on lui confiât les pénibles fonctions de major général : ce fut d'un consentement unanime qu'on lui donna plus tard le commandement de l'armée d'Anjou et du haut Poitou; et qu'ayant constamment agi d'un commun accord avec les autres chefs dans l'intérêt de leur cause, il était autant surpris qu'affligé d'être traité d'une manière si injuste et si peu méritée par ses com-

pagnons d'armes, envers lesquels il n'avait eu que de bons procédés.

Cette lettre resta sans réponse de leur part; mais comme les Républicains ne passèrent pas le Layon, et se bornèrent, comme nous l'avons dit plus haut, à établir un camp à Beaulieu où il resta tout l'hiver, les adversaires de Stofflet n'admirent point le motif de son absence à l'assemblée générale indiquée pour le 6 décembre, et l'attribuèrent à mauvaise volonté de la part de ce chef. Telle fut l'origine de la mésintelligence qui divisa les chefs vendéens, et prépara leur ruine.

---

## CHAPITRE VIII.

Décret de la Convention en faveur des personnes condamnées précédemment par la commission militaire pour cause de révolte dans les pays insurgés. Négociations pour amener la pacification de l'Ouest. Entrevue du général Humbert avec Cormatin, se disant major général des Chouans; entretien de ce dernier avec le général Hoche sur la suspension des hostilités. Adresse de Cormatin aux Royalistes de Bretagne à ce sujet; il se rend à Nantes pour traiter de la paix au nom des Chouans avec les représentans du peuple. Entrevue au château de La Jaunais des commissaires de la Convention et des chefs royalistes. Motifs des commissaires pour consentir à leurs demandes. Cormatin et Charette signent le traité; hésitation de Stofflet. Création des compagnies territoriales dans plusieurs départements de l'Ouest, dans quel but. Quelques chefs de Chouans déclinent l'autorité de Cormatin, s'en séparent, et refusent de se soumettre, leurs prétextes. Le général Hoche fait marcher contre eux vingt colonnes mobiles; les bandes se dispersent.

Les dispositions du décret d'amnistie du 2 décembre, n'ayant pas eu les résultats dont la Convention s'était flattée, un second décret les étendit aux personnes condamnées précédemment pour avoir participé à la révolte dans les arrondissements des trois armées de l'Ouest. Par suite de cette mesure, le juge-

ment de la commission militaire qui condamnait à la mort la veuve du marquis de Bonchamp fut déclaré comme non avenu, et cette dame, ainsi que neuf cents personnes détenues dans les prisons de Nantes pour le même motif, furent rendues à la liberté ; la proclamation d'amnistie fut aussi envoyée à la sœur de Charette, qui fit sa soumission, et promit d'engager son frère à suivre son exemple : ceci prouvait évidemment combien le gouvernement républicain avait à cœur de mettre un terme à la guerre civile, et disposa les esprits à des rapprochements. L'âpreté de la saison, en interrompant les hostilités, donna occasion aux soldats des avant-postes des deux partis opposés de communiquer, et prépara la voie aux négociations qui ne tardèrent pas à s'entamer entre les commandants des armées ennemies.

Les premières ouvertures furent faites par le général Humbert dans une entrevue qu'il eut avec Boishardy, chef d'une division de Chouans dans la lande de Gausson, à trois lieues de Moncontour, près de la forêt de Lorges, en lui remettant des exemplaires du décret d'amnistie : celui-ci voulant se régler sur ce que feraient les chefs vendéens avec lesquels il était en communication, éluda les propositions directes qui lui furent faites, et se contenta de rapporter les ouvertures qu'il avait reçues de Humbert à Cormatin, se disant major général des Chouans, qui, plus pressé que lui, proposa au général Humbert une conférence qu'accepta ce dernier. Cormatin, dans cette entrevue, témoigna, tant en son nom qu'en celui des autres chefs, le vif désir de faire cesser l'état de guerre, et de con-

courir à ramener l'ordre et la tranquillité dans les pays insurgés; d'après cette assurance qu'Humbert crut sincère, il conduisit Cormatin chez le représentant du peuple Bollet, auquel ce dernier exposa l'objet de sa mission, et demanda l'autorisation de se rendre avec le général Humbert auprès des principaux chefs des Chouans et des Vendéens, afin de s'entendre sur les mesures à prendre pour faire cesser les hostilités : Bollet y consentit, et traça au général la conduite à tenir dans cette mission délicate.

Le 12 janvier 1795, Humbert accompagna Cormatin chez le général Hoche, avec lequel ce chef eut un entretien de plusieurs heures : il y fut d'abord question de suspendre les hostilités, et ensuite de plusieurs autres sujets, tels que la rentrée des prêtres réfractaires et le libre exercice du culte catholique. Hoche, que ses précédents succès auraient pu enorgueillir, considérant les choses d'un point de vue plus élevé, se montra très coulant sur ces points; mais s'opposa fortement à ce que l'amnistie s'étendît sur les émigrés, bien qu'il les considérât, ajouta-t-il, comme étant joués ainsi que les Chouans et les Vendéens par le ministère anglais. Ce fut de la part du général un acte de profonde politique que de chercher à exciter dans l'esprit des insurgés un sujet de méfiance sur les intentions de l'Angleterre.

Le point le plus épineux fut de savoir quel parti l'on prendrait à l'égard des déserteurs, des forçats échappés des bagnes et des brigands de profession composant une partie des bandes, et qui ne vivaient que de pillage et de rapines. Cormatin convint que ces hom-

mes se résoudraient difficilement à quitter les armes pour rentrer dans leurs foyers, et proposa de les renvoyer dans leurs communes sous la surveillance des autorités civiles : mais Hoche sentant que ce serait lâcher des bêtes féroces au milieu de la société, insinua que le meilleur expédient de se débarrasser de gens qui n'avaient ni état, ni propriété, était d'en former une ou plusieurs légions qu'on emploierait aux avant-gardes, aux entreprises périlleuses et difficiles; ne voulant pas toutefois prendre d'engagement à ce sujet, il promit d'en référer au Comité de salut public, et en attendant la solution de cette importante question, il ordonna aux généraux sous ses ordres de borner le service militaire à la garde et aux patrouilles des cantonnements, et de s'abstenir de faire aucune fouille ni recherche pendant la durée de l'armistice dont on venait de convenir, et duquel on profiterait pour approvisionner les chefs-lieux de district : car il prévoyait qu'attendu la difficulté d'opérer un rapprochement entre deux partis si opposés d'opinions, les hostilités recommenceraient bientôt, et qu'alors il faudrait pousser la guerre avec vigueur.

Il s'y prépara dès cet instant, et donna aux officiers généraux de nouvelles instructions très précises qu'il soumit au Comité de salut public, en observant que ses mesures ayant été entravées par les ordres souvent contradictoires des représentants du peuple en mission dans les départements que comprenait le théâtre de ses opérations, il était indispensable de désigner ceux de ces représentants avec lesquels il devait s'entendre sur les dispositions à faire, ainsi que sur

l'emploi des douze mille hommes détachés des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse pour le renforcer ; il exprima en conséquence le désir de prolonger la suspension des hostilités jusqu'au 8 février, époque de l'arrivée de la tête de ce renfort.

Conformément à ce qui avait été convenu avec le général Hoche, Cormatin adressa le lendemain de son entrevue avec lui une proclamation aux Royalistes des cantons de Fougères, Vitré et Laval, pour leur annoncer qu'il était question d'une suspension d'hostilités entre l'armée catholique royale de Bretagne et l'armée républicaine ; il les engageait à se tenir tranquilles et à s'abstenir de toute agression. Il est à présumer qu'à la suite de sa conférence avec le général Hoche, Cormatin, qui avait servi en Amérique comme aide de camp du général Vioménil, éprouvait quelque honte de soutenir un parti qui se déshonorait par des brigandages que les chefs étaient hors d'état d'empêcher, qu'il avait l'intention de le quitter, et traitait de bonne foi ; mais la plupart des Chouans aimaient trop leur genre de vie dissipée et indépendante pour reprendre des habitudes sédentaires et laborieuses. Plusieurs chefs, tels que Boulainvilliers, les Siltz, les deux Mercier, et le fameux Georges Cadoudal, qui avaient une grande influence sur leurs bandes, n'étaient nullement disposés à des arrangements qui les réduisaient à l'état de simples et obscurs particuliers. N'ayant donc aucun égard pour les recommandations de Cormatin, ils déclinèrent l'autorité du comité central qui jusqu'alors avait dirigé les opérations de la chouannerie ; s'en séparèrent, et établirent dans le

Morbihan un conseil indépendant, où il fut conven de *chouanner en grand*, c'est-à dire de tomber e force sur quelques villes, telles que Ploërmel, Auray la Roche-Bernard ; de les piller, d'égorger toutes le autorités constituées, et de se séparer après l'expédi tion, pour se réunir ensuite et recommencer la mêm opération sur d'autres points.

Ce fut par suite de cette résolution qu'une band de quinze cents Chouans, tous bien armés et la plupar revêtus de l'uniforme national, s'approcha, sous l conduite de Boishardy, de la ville de Guémené dan la nuit du 27 au 28 janvier, surprit les postes de l 17e demi-brigade de ligne, les désarma après avoir tu ceux qui firent résistance, pilla plusieurs maisons, e se porta ensuite sur le bourg du Faouet, dont la gar nison, soutenue de la garde nationale, les repoussa.

Sur ces entrefaites, les représentants près les armée de l'Ouest voulant faciliter davantage l'ouverture de négociations, engagèrent le général Canclaux à profiter de sa visite au camp des Sables-d'Olonne pour pro- poser à Charette une entrevue dans les environs d'Aize nay. Le général vint au rendez-vous avec le génér Beaupuy, son chef d'état-major, quelques officiers e cavaliers d'ordonnance; mais Charette, peu confian fit dire qu'il ne pouvait se rendre au lieu désigné; ce pendant plusieurs de ses officiers assurèrent, dan leurs conférences avec les représentants, que leur gé néral n'était pas éloigné d'en venir à un rapproche ment. Les représentants firent en même temps de mander une entrevue à Stofflet par un habitant d Saumur, nommé Esnault, ancien chef du conseil d

comte Colbert de Maulevrier, et bien connu de Stofflet. Afin qu'on accordât plus de confiance à leur proposition, la lettre fut remise à des Vendéens prisonniers de guerre depuis le dernier combat de Luçon. Stofflet, qui les croyait morts, accepta l'entrevue proposée, et la fixa pour le 2 février au pont de Vihiers qu'on avait coupé : il s'y rendit avec la majeure partie de son armée, plusieurs officiers et une forte escorte de cavaliers.

Peu d'instants après, arriva Esnault, accompagné d'un avocat de Thouars, nommé Jouault, qu'il s'était adjoint ; Stofflet passa de leur côté avec les principaux chefs de division Bérard et Rostaing. Les deux députés ayant exposé l'objet de leur mission, Stofflet demanda douze jours pour en informer les autres généraux vendéens, et l'on convint de part et d'autre de faire cesser les hostilités. Ces préliminaires arrêtés, l'escorte des représentants se mêla avec les Vendéens, après quoi chaque parti se retira de son côté fort satisfait du parti adverse. Stofflet envoya aussitôt l'ordre à toutes ses divisions de cesser les hostilités, et écrivit à Charette et à Sapinaud pour leur faire part de cette entrevue, et demanda la convocation d'un conseil général, afin de conférer sur cet objet, et de régler leurs différends particuliers : ceux-ci lui répondirent, en lui rendant son titre de général, qu'ils s'occupaient aussi du même objet, et qu'ils indiqueraient incessamment le moment de se réunir.

Les choses restèrent trois semaines dans cet état sur la rive gauche de la Loire ; enfin, Sapinaud vint un jour surprendre Stofflet à l'issue du dîner ; ils s'em-

23.

brassèrent d'abord, et Stofflet lui demandant ce qui lui procurait le plaisir de le voir, Sapinaud lui dit ce qui se passait à Nantes, qu'il venait le chercher pour s'y rendre ensemble, et pour terminer définitivement cette affaire à laquelle ils étaient tous si intéressés. Stofflet envoya aussitôt l'ordre à tous ses chefs de division de se réunir à lui avec leurs officiers, afin de partir le lendemain matin. Ils arrivèrent au château de La Jaunais, situé à une demi-lieue de Nantes, où se trouvaient des officiers de Sapinaud : Cormatin était déjà à Nantes avec son aide de camp Solilhac, et traitait au nom des Chouans, dont les principaux chefs, Scépeaux et Dieusie, étaient attendus pour le même objet. Charette ne s'y trouvait pas, ayant été obligé de courir dans ses cantonnements pour rassurer par sa présence les paysans que le sous-chef Delaunay cherchait à soulever contre la paix, en publiant partout que les Républicains avaient fait arrêter Charette par trahison et le retenaient prisonnier à Nantes : la présence de ce chef rétablit le calme. Ce Delaunay, que Charette fit fusiller plus tard pour cause d'insubordination, n'était pas le seul qui se prononçât contre la paix : beaucoup d'autres sous-chefs, tels que Savin, Lemoine, animés des mêmes motifs, faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour en éloigner le moment.

Les conférences qui se tinrent sous une grande tente placée à l'entrée d'une lande, à moitié chemin de Nantes au château de La Jaunais, furent accompagnées de grandes précautions et d'un appareil extraordinaire. Charette fut logé avec Sapinaud, Fleuriot, et huit de leurs principaux officiers au château : la ca-

valerie qui leur servait d'escorte stationna au Petit-Jaunais, voisin du château. Stofflet s'y rendit avec Bérard, Rostaing, Trotouin, major général de l'armée d'Anjou, et Gibert, secrétaire du conseil de cette armée. Les représentants du peuple arrivèrent peu après: la première conférence se tint le 4 février, et elles se continuèrent les jours suivants; chaque jour, à une heure convenue, les représentants, les généraux et les chefs des insurgés s'y rendaient respectivement avec une escorte [illegible] aille des deux côtés de la tente à la distance de quelques centaines de pas; les négociateurs étaient en nombre égal; d'un côté figuraient les représentants, membres de la Convention, Delaunay, Pomme, Bruë, Lofficial, Chaillou, Bollet, Ruelle, Jary, Menuau, Dornier et Morisson; avec les généraux Hoche, Canuel, Humbert, qui n'avaient que voix consultative.

Le général Canclaux ne parut point à la première conférence; la prudence l'obligeait à se tenir éloigné des chefs des insurgés, surtout depuis qu'on lui avait donné connaissance d'une lettre de Puisaye (interceptée), par laquelle ce dernier lui rappelant qu'ils avaient servi dans le même corps, lui proposait de suivre l'exemple de Monck, en rétablissant les Bourbons sur le trône. Les insurgés étaient représentés par les trois principaux commandants Charette, Stofflet, Sapinaud, les chefs de division Rostaing, Trotouin et quatre employés civils, dont Gibert, secrétaire du conseil de l'armée d'Anjou.

Peu de temps après leur arrivée, les représentants entrèrent en matière. Stofflet, qui sentait la nécessité

de faire la paix, attendu la grande supériorité des forces républicaines, ne s'en montra pas éloigné; mais il exigea quelques conditions particulières et relatives à l'organisation de son armée et à son papier-monnaie; il demanda que les dépenses de la guerre fussent payées dans le pays qu'il commandait, et observa en outre que n'ayant avec lui qu'une partie de ses officiers, il voulait consulter les autres, et qu'il enverrait dans la journée sa réponse définitive. Les représentants consentirent à tout, mais pendant la conférence quelques brouillons des armées de Charette et de Sapinaud s'étant abouchés avec ceux de l'armée de Stofflet parmi lesquels se trouvaient beaucoup de mauvaises têtes, un tumulte effroyable s'éleva quand Stofflet vint rendre compte de ce qui s'était passé à la conférence, et quand ils virent qu'il inclinait pour la paix: on l'accusa de trahison, on reprocha aux officiers qui l'accompagnaient de s'être laissé séduire. Le grand prétexte des mutins était que les pouvoirs de Cormatin et de Solilhac étaient supposés, qu'ils étaient des traîtres, et induisaient en erreur les généraux vendéens; Rostaing ayant l'air d'entrer dans leurs raisons calma un peu les esprits; Stofflet dit qu'il fallait attendre pour terminer qu'on se fût assuré de l'authenticité des pouvoirs de ces deux chefs, et envoyer demander aux représentants une prolongation d'armistice pour un mois, afin de prendre tous les éclaircissements nécessaires.

Ce tempérament fut adopté, et le soir, Stofflet envoya plusieurs officiers porter aux représentants le résultat de la délibération du conseil qui venait de

se tenir; ces députés reçurent l'ordre de revenir le soir même ou le lendemain matin.

Les représentants ne purent recevoir les députés de Stofflet qu'à dix heures du soir; leur réponse porta en substance que Charette et Sapinaud traitaient définitivement; que les difficultés élevées par Stofflet portant sur des suppositions erronées, on ne pouvait tarder si longtemps à terminer avec lui, et qu'il fallait qu'il se décidât à traiter sur les mêmes bases que les autres chefs, sauf les clauses particulières à son armée. L'heure avancée ne permettant aux députés de Stofflet de partir que le lendemain, les brouillons profitèrent de la nuit pour éloigner tout moyen de pacification, et entraînèrent Stofflet qui se retira avec tout son monde, laissant ses députés à Nantes au pouvoir des Républicains. Informés de ce départ subit, les représentants écrivirent à Stofflet de la manière la plus pressante, lui annoncèrent l'arrivée des deux chefs principaux de Chouans, Scépeaux et Dieusie, avec plusieurs de leurs officiers pour signer le traité de paix. Stofflet, dupe de l'obstination de quelques officiers, fut sourd à toutes ces sollicitations, et fit paraître une proclamation du conseil de l'armée d'Anjou qui refusait l'amnistie. Cependant Charette étant venu sur ces entrefaites après avoir apaisé l'émeute qu'avaient soulevée dans le Marais plusieurs de ses officiers, et les représentants ayant à cœur de terminer cette grande affaire, le traité fut conclu et signé le 17 février, non-seulement par tous les chefs de l'armée de Charette, mais aussi par les officiers de l'armée de Sapinaud, et par les députés de Stofflet, qui lui réservèrent ainsi la

faculté d'y adhérer : ce ne fut qu'après avoir persisté trois semaines dans son refus, et avoir causé par son obstination pendant cet espace de temps la mort inutile de plusieurs braves des deux partis, ainsi qu'on le verra dans le chapitre suivant, que ce chef fit enfin, à Varades, son traité particulier, dont les conditions furent les mêmes que celles du premier.

Cormatin et Solilhac acceptèrent ce traité au nom des Chouans pour lesquels ils stipulaient, et bientôt plusieurs chefs influents, tels que Scépeaux, Turpin de Crissé, et Coquereau, déterminés par l'exemple de Charette, déclarèrent acquiescer à tout ce qui avait été fait par le général vendéen. Par ce traité, les royalistes reconnaissaient la République française et se soumettaient à ses lois; la Convention nationale s'engageait à dédommager tous ceux qui avaient souffert des désastres de la guerre; elle renonçait à exercer aucune contribution ni réquisition en hommes, bestiaux et grains sur le pays insurgé. Par le 4e article il était établi auprès de chaque commandant royaliste un corps de deux mille hommes, choisis par eux dans leur armée, soldés et entretenus par la République, afin de rétablir l'ordre dans le pays, et de réprimer les bandits qui continueraient à y exercer des brigandages ; enfin ces trois corps de troupes étaient dispensés de porter l'uniforme et la cocarde tricolore; les habitants ne devaient mettre ou prendre ce signe de ralliement national que lorsqu'ils entreraient sur le territoire républicain. Quant à la rentrée des émigrés, sur laquelle les chefs royalistes insistèrent fortement, ils ne purent l'obtenir ; les représentants furent inexo-

rables; elle eût amené des collisions sanglantes entre eux et ceux qui avaient acheté leurs biens.

Comme il importait essentiellement à la sûreté du pays de le débarrasser de cette multitude d'hommes qui n'avaient d'autre métier que celui de faire la guerre, la Convention décréta, le 25 février, la création, sous la dénomination de gardes territoriales, de vingt compagnies d'infanterie légère, de cent hommes chacune, officiers compris, à répartir dans différents districts de la rive gauche de la Loire, pour y rester et servir au maintien de la tranquillité publique, sous la surveillance des administrations, et aux ordres des généraux commandant les places et la force armée. Malgré ces dispositions conciliatrices, un grand nombre d'insurgés se montrèrent si peu satisfaits de la pacification, que Charette, Sapinaud, Fleuriot, Ducouétus, Cormatin, Solilhac, et plusieurs autres chefs jugèrent à propos de publier une adresse aux habitants des campagnes pour leur assurer que leurs intérêts communs ne seraient jamais séparés, et qu'ils n'avaient eu d'autre désir en traitant de la paix que de rendre le calme à leur malheureux pays. Après avoir proclamé que leur longue résistance n'était due qu'au despotisme, aux injustices et aux odieuses vexations d'un gouvernement oppressif, ils ajoutaient, en faisant allusion à la chute de Robespierre :

« Enfin, ce régime de sang a disparu, et les cory-
« phées de la secte impie qui a couvert la France de
« deuil, ont payé de leur tête tant de crimes. Le repré-
« sentant Ruelle, ami de l'humanité et des lois, est
« venu parmi nous apporter des paroles de paix; d'au-

« tres représentants lui ont été adjoints; nous leur « avons fait connaître nos intentions et le désir d'une « pacification sincère, garantie par l'honneur. Une fois « réunis, nous avons encore mieux senti que nous « étions Français, que le bien général de notre patrie « devait seul nous animer; d'après ces sentiments, « nous déclarons solennellement à la Convention et à « la France entière que nous nous soumettons à la « République française une et indivisible, que nous « reconnaissons ses lois, et que nous prenons l'engage- « ment formel de n'y porter aucune atteinte. »

Cette déclaration n'eut point l'effet qu'elle devait produire, et le mécontentement se manifesta plus fortement dans les bandes de Chouans, qui exploitaient les départements de la Mayenne, du Morbihan et de la Sarthe; elles continuèrent de se livrer à leurs désordres habituels, et s'opposèrent à tout enlèvement de grains et de denrées de la campagne pour les chefs-lieux de districts. Sur l'avis qu'en reçut le général Hoche, il ordonna la formation et la mise en mouvement de vingt colonnes mobiles, de deux cents hommes chacune, ayant pour objet de poursuivre sans relâche et à outrance les bandes qui refuseraient de se soumettre, avec injonction de garder la discipline la plus exacte; de respecter les personnes, les propriétés, et surtout les idées religieuses; d'assurer la liberté des communications, et de traiter en frères tous les hommes qui viendraient se rendre. Afin d'ajouter aux mesures de vigueur ordonnées par le général Hoche, les représentants du peuple arrêtèrent, le 28, que toutes les places situées sur la rive droite de la Loire seraient

rendues à l'armée des côtes de Brest, et que cette armée serait augmentée de six mille hommes tirés de celle de l'Ouest. Ces dispositions procurèrent quelques instants de repos aux départements de la Mayenne et de la Sarthe; les bandes devenues moins nombreuses et plus disséminées, refluèrent vers celui du Morbihan, dont le terrain montueux, plus accidenté et couvert de bois, les protégeait contre les poursuites des troupes républicaines.

---

## CHAPITRE IX.

**Observations sur les principales dispositions du traité de pacification. Réflexions sur la difficulté de faire observer aux insurgés les conditions de ce traité. Démarches de Stofflet pour en empêcher l'exécution; ses motifs secrets : il attaque les Républicains à Chalonnes et à Saint-Florent; il est battu, et demande à signer le traité. Dernière conférence des représentants du peuple et du général Hoche avec Stofflet et les chefs des Chouans, à La Mabilais; le traité est signé par tous. Entrée triomphale de Charette dans la ville de Nantes; son effet sur les deux partis. Le général Hoche justifié du blâme déversé sur lui par les Royalistes et les Terroristes. Séparation du commandement des armées des côtes de Brest et de Cherbourg. Le général Aubert-Dubayet est nommé général en chef de la dernière.**

Le traité de pacification fut vivement attaqué des deux côtés : les Républicains disaient hautement qu'il était humiliant pour la République qui avait repoussé avec tant de vigueur les invasions des armées étrangères, qui venait de conquérir les Pays-Bas et la Hollande, de transiger avec des rebelles qu'il lui était maintenant si facile d'écraser; les Royalistes prétendaient de leur côté que les insurgés auraient dû exiger du gouvernement républicain, dont la feinte modération démontrait, selon eux, la faiblesse, le rappel des émi-

grés, la restitution de leurs biens et de ceux du clergé, et de plus une large part pour eux-mêmes dans les emplois civils et militaires. La vérité est que la Convention, plus éclairée sur l'état réel des choses et revenue à des principes de modération, reconnaissait la nécessité de terminer à tout prix une guerre qui l'obligeait à des dépenses énormes, qui occupait sans gloire et sans avantage plus de cent mille soldats, et dont la prolongation ne servait qu'à entretenir les espérances de la coalition, et à seconder les projets du ministère anglais, l'ennemi irréconciliable de la France.

Le bruit a circulé que dans les entrevues des représentants du peuple avec les chefs des insurgés, il fut question du rétablissement de la royauté ; les nombreuses pièces que nous avons examinées avec une attention particulière n'en font aucune mention; toutefois on peut croire que les plénipotentiaires républicains, dans la vue d'amener plus promptement les chefs insurgés à un accommodement, parlèrent du dessein qu'avait la Convention de changer la forme du gouvernement (car c'était à cette époque l'opinion de la majorité de cette assemblée); qu'il fallait un gouvernement qui se rapprochât davantage des formes monarchiques, et qui ne remît pas les destinées de l'Etat à la merci d'assemblées délibérantes sans instruction et sans frein. Si les chefs des insurgés crurent entrevoir dans les concessions qu'on leur fit un acheminement au retour du régime qu'ils regrettaient, ce fut bien à tort; les représentants étaient de bonne foi; ils ne trahirent point leur mandat; ils ne voulurent point induire en erreur les chefs royalistes par des subter-

fuges et des mensonges; leur conduite dans cette circonstance est marquée au coin de la loyauté, et s'il leur échappa des mots à double entente, il faut plutôt les attribuer à l'imprudence d'hommes peu habitués au langage réservé des diplomates, qu'à l'envie de tromper leurs adversaires par des promesses fallacieuses.

Ce qu'on peut leur reprocher avec raison, c'est d'avoir eu la faiblesse de laisser près de chacun des principaux chefs vendéens un corps de deux mille hommes d'élite, et surtout d'avoir stipulé qu'ils seraient soldés et entretenus par la République, sans être astreints à porter l'uniforme et la cocarde tricolore; c'était reconnaître une sorte de puissance indépendante dans le sein de la République ; c'était mettre entre les mains de Charette, de Stofflet et de Sapinaud, un noyau permanent et régulier de six mille hommes armés, prêts à soulever toute la Vendée au premier signal contre un gouvernement auquel ils ne se soumettaient qu'à regret. Mais ce qui est digne de remarque, c'est la facilité avec laquelle les chefs de l'insurrection royaliste, si exigeants d'ailleurs, se déterminèrent à entrer en accommodement : Charette lui-même en démontra la nécessité dans tous les conseils qui furent tenus pendant les conférences; s'ils y consentirent si facilement, c'est qu'ils ne pouvaient plus se dissimuler le découragement de leurs partisans ; leur nombre s'affaiblissait en effet (l'enthousiasme n'est pas durable de sa nature, il s'épuise bientôt) ; et comment les pauvres paysans de la Vendée, détournés journellement de leurs occupations champêtres, pour

des expéditions hasardeuses, qui, même en cas de succès, ne leur garantissaient pas la tranquillité dans un avenir éloigné, et qui se voyaient ruinés sans espoir de se relever, auraient-ils été insensibles au dénûment, à la misère de leurs femmes et de leurs enfants!... Aussi Charette et ses consorts étaient-ils bien convaincus que toute résistance était impossible; il est probable même que si les négociations avaient été menées avec plus d'habileté par les représentants commissaires, ils auraient conclu un traité moins avantageux que celui qu'ils obtinrent. Il leur fallait quelque temps de repos pour réorganiser l'insurrection dans le pays, et attendre les secours qu'ils espéraient de l'Angleterre; et l'événement a prouvé que s'il y a eu de la mauvaise foi, ce n'est qu'à eux qu'on peut l'imputer. Pendant même qu'ils négociaient, une des colonnes mobiles du général Hoche saisit à Saint-Cast, près de Saint-Brieux, les munitions de guerre que l'affidé de Puisaye, Prigent, amenait d'Angleterre; cette capture, on doit le croire, influa puissamment sur l'issue des négociations; les chefs Vendéens n'étaient pas tellement isolés qu'ils n'en eussent été informés presque aussitôt que le général Hoche.

Les événements ne tardèrent pas à démontrer que la pacification n'était qu'une déception ou plutôt une courte trêve, d'après la méfiance des parties contractantes. La masse des habitants désirait sans doute la fin de cette guerre funeste ; mais trop d'intérêts particuliers s'opposaient à la franche et loyale exécution du traité; d'abord les chefs chouans et vendéens se regardant comme maîtres du pays soumis à leur influence,

eurent la prétention de traiter avec le gouvernement républicain comme d'égal à égal. Or, c'est ce que les commissaires de la Convention ne purent, ne durent admettre, malgré la condescendance dont ils avaient fait preuve, sans porter une atteinte réelle à la dignité du gouvernement qu'ils représentaient, et à leur propre sûreté. C'était avoir beaucoup fait déjà que d'accorder l'amnistie du passé, de stipuler des indemnités pour les pertes éprouvées par les habitants, et de consentir au libre exercice du culte catholique ; il était de leur devoir et de leur droit d'exiger, en retour de ces concessions, une entière soumission aux lois de la République, et le désarmement des insurgés, à l'exception de ceux qui étaient destinés à faire partie des compagnies territoriales.

Cependant la plupart des chefs insurgés craignant surtout de perdre leur ascendant sur leurs partisans, continuèrent à assujettir les habitants des campagnes à de certaines revues par paroisses et par arrondissements ; ils leur défendirent de remettre leurs armes et leurs munitions ; ils donnèrent plus d'extension et d'activité à leurs relations, soit avec les émigrés qui s'étaient retirés aux îles de Jersey et de Guernesey, soit avec l'Angleterre. Ils entretinrent entre eux une correspondance plus suivie que par le passé, et se disposèrent, comme dans une trêve, à une reprise d'hostilités qui devait être plus vive et plus opiniâtre que la dernière. Tout était prêt pour une rupture, moins le concert qui aurait dû être préparé pour la réussite, lorsque Stofflet, qui s'était toujours montré contraire à la pacification, quoiqu'il eût accédé à l'ar-

mistice, et dont le caractère était le plus emporté, leva le masque, et, le 2 mars, réunit à Jallais ses officiers en conseil pour délibérer sur la situation présente du parti : on prit dans cette réunion les résolutions les plus étranges. Charette, Sapinaud, Fleuriot, Ducouétus et ceux qui, le 17 février, avaient signé le traité de pacification furent accusés de trahison; invitation fut faite à tous les officiers fidèles à Dieu et au Roi, qui se trouveraient dans le pays conquis, de se réunir à Stofflet dans le plus court délai, pour prendre toutes les mesures qui seraient jugées nécessaires pour le salut de la cause royaliste; on déclara en même temps nuls et non avenus tous arrêtés qui pourraient altérer ou diminuer la résolution qu'on venait d'adopter, et notamment celui pris à Beaurepaire le 6 décembre précédent. On voit percer dans la teneur de cet arrêté, de l'exécution duquel fut chargé le curé Bernier, *commissaire général de l'armée d'Anjou*, l'esprit de rivalité et de jalousie de Stofflet contre Charette, et le désir de le perdre dans l'esprit des royalistes en l'accusant de trahison; peut-être bien encore que Stofflet fut déterminé à cette démarche hasardeuse par l'envoi de la croix de Saint-Louis que venait de lui faire remettre le comte d'Artois, décoration dont se prévalut ce chef vaniteux pour se placer, comme noble, sur la même ligne que ses deux collègues Charette et Sapinaud.

Le 4, le conseil de Stofflet fit paraître une adresse aux Vendéens plus violente encore que l'arrêté du 2. « Le voile est déchiré, y disait-on; les traîtres sont « connus ; leur main criminelle a signé sans frémir

« l'arrêt déshonorant qui détruit la religion, le trône
« et la noblesse. Sachez que pour séduire et tromper
« vos chefs on fit briller à leurs yeux les trésors de la
« république ; s'ils vous disent que l'exercice paisible
« de la religion vous est accordé, c'est une imposture,
« que la Convention vous indemnisera de vos pertes,
« n'en croyez rien! Vous rendra-t-elle vos enfants,
« vos épouses, vos parents, vos amis, barbarement
« égorgés? Acquittera-t-elle le montant des objets que
« vous avez fournis pour la guerre? Ce qu'ils ne vous
« ont pas dit, c'est qu'il faut encore abandonner la
« monarchie, reconnaître avec la république sept
« cents tyrans au lieu d'un roi, livrer votre artillerie,
« vos grains, vos subsistances, et alimenter au prix
« de votre sang la nation et ses défenseurs; dites à
« vous-même : Pouvons-nous, sans frémir, blasphémer
« notre Dieu; renoncer à la foi, croire aux serments
« des impies, violer les nôtres, trahir un roi malheu-
« reux, voler dans les bras de nos tyrans, et après
« cela, traitez, si vous l'osez, avec la République!...

En lisant cette fougueuse proclamation, Charette s'écria avec l'accent du mépris : « Stofflet est un in-« sensé que Bernier perdra. » En effet, les commissaires de la Convention ayant encore échoué dans de nouvelles tentatives pour engager Stofflet à la paix, résolurent d'employer la force pour le soumettre, mais avant d'en venir à cette extrémité, ils sondèrent Charette sur la marche qu'il aurait l'intention de tenir dans cette circonstance. L'occasion était belle de se défaire d'un rival qu'il abhorrait autant que les républicains; mais la politique lui conseilla un tout autre

parti. Il répondit qu'il méprisait les attaques personnelles dirigées contre lui; qu'il prendrait des mesures pour protéger le pays réconcilié avec la République, mais qu'il serait impolitique et même dangereux pour lui de rompre subitement avec ceux qui avaient fait cause commune avec lui; qu'il emploierait tous les moyens de persuasion pour les amener à maintenir la paix, et même qu'il établirait un cordon sur les limites de l'Anjou pour empêcher les soldats de Stofflet de pénétrer dans la partie de la Vendée occupée par les siens.

Il devint donc nécessaire de faire marcher des troupes contre Stofflet, qui s'obstinait dans sa rébellion, et le général Canclaux fut chargé de cette opération : à cet effet, une colonne de quinze cents hommes, ayant à sa tête les adjudants généraux Haudeville et Bardon, entra, le 14 mars, dans Chalonnes aux cris de : vive la République! mais sans tirer un seul coup de fusil; Haudeville envoya à Saint-Florent un détachement de quatre cents hommes, commandés par Bardon, qui s'en empara, le 16 au matin, après en avoir expulsé un parti de cent Vendéens qui l'occupait. Stofflet qui n'était pas homme à quitter si facilement la partie, mit en réquisition tous les habitants de la contrée depuis l'âge de dix-sept ans jusqu'à quarante-cinq, et en forma trois colonnes de sept à huit cents hommes chacune avec une centaine de cavaliers, et s'avança, le 19, vers les hauteurs de Chalonnes qu'occupait Bardon avec huit cents hommes, et les rejeta dans le bourg, à l'entrée duquel les deux compagnies de grenadiers du 1er bataillon de Chartres

et du 5e de la Sarthe, tinrent bon jusqu'au moment où le général Boussard, accouru avec des renforts, parvint à les dégager et à reprendre les hauteurs. Malgré cet échec, Stofflet se présenta, le 22, à trois heures du soir, devant Saint-Florent avec trois mille hommes; mais la résistance de ce poste fut si vive, qu'il fut contraint de se retirer laissant aux Républicains la seule pièce de canon qu'il avait amenée, et environ quarante morts sur le champ de bataille.

Le général Canclaux, jugeant alors combien il était urgent de ne pas laisser à Stofflet le temps de reformer et de grossir ses bandes, se mit en campagne, et, le 25, dirigea de son quartier général de Thouars trois colonnes sur Chemillé, Maulevrier et Chollet. La première, d'environ mille hommes, sous les ordres du général Caffin, se dirigea par Saint-Pierre-des-Champs sur Chemillé, où elle arriva le soir après une escarmouche au passage du Layon, dans laquelle furent tués l'adjudant général Bardon et le chef d'escadron du 11e de hussards, Rateau; la deuxième, de huit à neuf cents hommes, conduite par l'adjudant général Savary, remplaçant le général Beaupuy, parti pour l'armée du Rhin, arriva sans obstacle à Maulevrier par les Aubiers; et le général Canclaux, qui prit le commandement de la troisième, forte d'environ douze cents hommes, vint le même soir à Chollet, passant par Bressuire et Châtillon. A son approche, la troupe de Stofflet se dispersa sans brûler une amorce: ce chef fut même sur le point d'être pris; et, cédant enfin à la nécessité, il dépêcha en toute hâte un officier au général Canclaux, pour l'assurer de son désir de

faire la paix. Mais le général, se fiant peu à des promesses imposées par l'imminence du danger, continua le mouvement, et fit fouiller les forêts de Vezins et de Maulevrier, ainsi que les bois adjacents, refuge ordinaire de Stofflet : les recherches furent si actives, qu'on parvint à découvrir trois pièces de canon dont une toute neuve, en bronze, et plusieurs caissons garnis de munitions de guerre : on les prit ainsi que des chasseurs de la compagnie dont Stofflet formait sa garde particulière; ils furent désarmés et conduits vers les représentants du peuple. Stofflet ayant reconnu que sa levée de bouclier n'avait pas le succès qu'il en attendait, prit le parti d'envoyer à Rennes des députés pour traiter de la paix conjointement avec les autres chefs des insurgés qui s'y trouvaient pour le même objet, et pour se disculper aux yeux de ceux qui auraient pu lui reprocher de s'être décidé si promptement après avoir montré tant d'opiniâtreté contre la paix ; il publia une nouvelle proclamation, où l'on trouve ce passage :

« Animés du désir de la paix, nous n'en avons re-
« tardé la conclusion jusqu'à ce jour que pour consulter
« le vœu du peuple dont les intérêts nous étaient con-
« fiés, et celui des chefs de l'armée catholique royale
« de Bretagne. Aujourd'hui que ce vœu est prononcé,
« nous adhérons aux mesures prises par les représen-
« tants pour la pacification, et en nous soumettant aux
« lois de la République, nous promettons de ne jamais
« porter les armes contre elle ; puisse cette démarche
« de notre part éteindre le flambeau des discordes ci-
« viles, et montrer aux nations étrangères que la

« France n'offre plus qu'un peuple de frères et d'a-
« mis! »

Il était beaucoup plus difficile de faire observer les conditions de l'armistice et du traité qui le suivit par les insurgés de la rive droite, parce qu'il se trouvait parmi les Chouans quantité de vagabonds, de transfuges, de voleurs et d'assassins de profession, qui, vivant de rapine et de brigandage, poussaient les autres par leurs discours et leur exemple à commettre au mépris de l'armistice des hostilités contre les troupes de la république, en leur enlevant des convois de vivres, en attaquant les petits postes et détachements, afin de s'emparer des armes et des munitions dont ils manquaient : ce fut pour s'en procurer que deux mille Chouans s'étaient portés vers Saint-Cast, près de Saint-Brieux, dans le but de protéger un débarquement considérable de fusils et de poudre, amenés d'Angleterre par l'émissaire affidé de Puisaye, Prigent : mais l'entreprise échoua par la vigilance et le courage de trois cents Républicains.

La pacification fut encore entravée par les menées des anarchistes auxquels se joignirent les royalistes. Le 18 mars, pendant que le général Hoche négociait à Moncontour avec les chefs des Chouans, des vociférations s'élevèrent contre lui dans la société populaire de Rennes : ses ennemis, non contents de faire arracher ses proclamations relatives à la paix, le dénoncèrent aux Comités de salut public et de sûreté générale, le taxant de négligence et de faiblesse, pendant que les Royalistes l'accusaient de leur côté de prendre des mesures trop rigoureuses, et de manquer

souvent à sa parole. Malgré tous ces obstacles, Hoche poursuivit avec persévérance l'œuvre de pacification auquel paraissait vouloir accéder la majorité des Chouans sous les conditions consenties par Charette. Sa fermeté, tempérée par une exquise politesse, vint à bout de quelques têtes bouillantes, *sortant des bois*, et fixa l'irrésolution de plusieurs chefs, qui, sachant que Stofflet restait en armes dans la Vendée, avaient demandé un délai de huit jours, pour lui envoyer des députés chargés de l'engager à faire sa soumission.

Ce n'était qu'un prétexte pour gagner du temps, dans l'espoir d'affamer entièrement l'armée républicaine, dont la pénurie était si grande, qu'on fut obligé de retenir au soldat la ration ordinaire de légumes et de réduire de quatre onces celle de pain. Comme les Chouans pouvaient, à la faveur de la suspension d'armes, communiquer facilement avec les soldats républicains, ils cherchèrent à les séduire par la comparaison de leur situation respective et par la perspective d'un meilleur sort, s'ils passaient de leur côté; ils parvinrent à embaucher quelques hommes, mais on peut dire qu'en général ils séduisirent peu de monde. Une preuve bien évidente de la duplicité des Chouans, c'est que pendant que soixante chefs étaient réunis à Rennes pour traiter de la paix, un parti de quinze cents hommes, conduit par les nommés Le Chandelier et Meaulle, attaqua, le 2 avril, au bourg de Vagnes, un convoi de grains destiné pour Laval; l'escorte forte de deux cents hommes des 61e et 179e demi-brigades avec soixante gardes nationaux de Laval, tint ferme jusqu'à

l'arrivée de renforts accourus à son secours : les Chouans se retirèrent après quatre heures d'un combat opiniâtre.

Enfin, la dernière conférence des représentants du peuple et du général Hoche avec les chefs des Chouans à la tête desquels était Cormatin, eut lieu le 3 avril à la maison de La Mabilais, sous les murs de Rennes : ceux-ci déclarèrent qu'ils étaient dans l'intention de reconnaître la République ; le soir arrivèrent les députés de Stofflet ; les conférences ayant été reprises le lendemain, ces députés sommés de déclarer si leur chef adhérait aux conditions consenties par Charette, donnèrent d'abord une réponse évasive, mais les représentants insistèrent sur la nécessité d'avoir une réponse catégorique. Les chefs des Chouans proposèrent de nouveau d'envoyer des députés à Stofflet ; les représentants y consentirent, et on arrêta que deux commissaires républicains les accompagneraient, afin d'arriver plus promptement au quartier général de Stofflet. La position perplexe où se trouvait ce chef à la suite de ses entreprises récentes et malheureuses sur Chalonnes et Saint-Florent, ne lui permit plus d'hésiter ; en conséquence, ses députés et les chefs des Chouans signèrent le traité de paix, et déclarèrent qu'ils se soumettaient aux lois de la République française une et indivisible, et qu'ils ne porteraient plus les armes contre elle.

Aussitôt après l'acceptation et la signature du traité par les commissaires de la Convention et les chefs royalistes, des salves d'artillerie et les sons de la musique militaire annoncèrent au public ce grand événement ;

par un mouvement spontané, les soldats des deux partis se précipitèrent dans les bras les uns des autres comme s'il n'eût jamais été question de guerre. Tous les officiers royalistes, ayant Charette à leur tête, firent à cheval leur entrée triomphale avec les représentants du peuple et le général Canclaux dans la ville de Nantes qui, pendant plusieurs jours, fut dans l'ivresse, cette cité ayant été depuis deux ans victime des désastres de la guerre civile; mais les zélés républicains ne furent pas peu scandalisés de la contenance altière et arrogante des chefs vendéens, étalant avec orgueil leurs écharpes blanches et de grands panaches de la même couleur. La curiosité publique se porta principalement sur Charette, qui parut ensuite dans un brillant costume au théâtre et à la société populaire, où il reçut un accueil plein de prévenance et d'urbanité.

On ne saurait dire si Charette entra à Nantes de son plein gré, ou s'il fut amené à cette démarche par une condescendance pénible; mais on peut assurer que le séjour qu'il y fit nuisit beaucoup à son parti, parce qu'on ne tarda pas à découvrir la faiblesse de ses moyens et la nullité de la plupart des officiers qui l'accompagnaient, dans le choix desquels il aurait dû apporter plus de discernement. Ceux-ci se répandirent partout, dans les cercles de bon ton; comme dans les cafés et les cabarets, ils étalèrent autant d'ignorance que de forfanterie; quelques-uns même donnèrent le spectacle de la crapule et de l'ivrognerie; d'autres s'y prirent de querelle avec des militaires de la garnison; le plus grand nombre enfin n'y montra que

des mœurs grossières, et y porta l'oubli de toutes les convenances. L'illusion du parti royaliste perdit donc de sa force dans cette circonstance, où par politique il eût fallu lui donner de nouveaux prestiges; le départ de l'escorte de ce chef du château de Jaunais et du château voisin, fut marqué par le pillage d'une partie des effets qu'il renfermait; quelques chefs subalternes profitèrent de leur séjour à Nantes et de la liberté des communications pour se procurer à crédit des habillements et des harnais que la reprise des hostilités leur donna prétexte de ne pas payer; en définitive, les Républicains et les Royalistes de Nantes ne regrettèrent point ces hôtes plus qu'incivils.

Quant à Charette, il annonça bientôt par des signes évidents, lors de son retour à son quartier de Belleville, qu'il n'avait signé qu'une paix plâtrée. La cocarde blanche fut arborée comme auparavant, dès qu'on rentra dans le pays insurgé, le drapeau blanc fut promené aux exercices et aux cérémonies : l'ancien ordre des choses subsista dans son entier, et les insurgés acquirent de plus par leur prétendue soumission la sécurité qu'ils n'avaient pas avant la trêve.

Nous terminerons ce livre en justifiant le général Hoche des reproches dont l'envie et la haine cherchèrent à l'accabler au sujet de sa coopération au traité de pacification; les principes qu'il professait hautement étaient qu'on devait traiter désormais les insurgés avec douceur et fermeté, qu'on leur inspirât de la confiance, et qu'on agît avec eux de bonne foi; quant aux avantages qu'il croyait prudent de leur accorder, son avis fut qu'il fallait mettre en liberté les

prêtres insoumis, leur laisser exercer leur ministère, offrir quelques secours aux indigents sans blesser leur délicatesse; s'en servir contre l'ambition des chefs de parti en achetant les uns et en flattant l'amour-propre des autres, et de faire circuler des écrits sagement rédigés, calmes, religieux et patriotiques. A l'égard des mesures militaires, il pensait qu'il était nécessaire d'entretenir dans le pays un corps de vingt-cinq mille hommes de bonnes troupes campées sur différents points; de faire garder les côtes de Bretagne et de Normandie avec des chaloupes canonnières qui changeraient de station tous les jours; de conserver de l'infanterie sur les côtes pour s'opposer aux petits débarquements, et de faire rentrer les munitions des arsenaux des villes dans ceux des places fortes.

Telles furent les principales dispositions indiquées par Hoche, tout en insistant sur la nécessité de faire promptement la paix. En supposant, disait-il, que les chefs des insurgés qui ont déclaré solennellement se soumettre aux lois de la République aient agi de mauvaise foi, il est toujours très important que cette déclaration soit faite, parce que l'odieux de la continuation de la guerre tombera nécessairement sur eux, que leur perfidie se montrera ainsi à découvert, que le peuple ouvrant les yeux sur les véritables sources de ses calamités, apprendra à en détester les auteurs, que les habitants des pays insurgés se lasseront de prendre part à des troubles fomentés par l'ambition de quelques factieux, et que, comparant leur lâcheté avec la loyauté du gouvernement, ils ne tarderont pas à les abandonner et à travailler ensuite à leur destruction.

Le jour que fut signé le traité de pacification, la Convention décréta que les armées des côtes de Brest et de Cherbourg seraient divisées; en conséquence les troupes de cette dernière passèrent sous les ordres du général Aubert-Dubayet, qui avait été destitué dix-huit mois auparavant; le département de la Mayenne fut ajouté à ceux du Calvados, de la Manche, de l'Orne, de la Sarthe et de la Seine-Inférieure, pour faire partie du territoire affecté à son commandement. Le général Hoche conserva celui de l'armée des côtes de Brest, qui comprit les départements des côtes du Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, de Mayenne-et-Loire, ainsi que la partie de celui de la Loire-Inférieure située sur la rive droite de ce fleuve.

# LIVRE TROISIÈME.

## ARGUMENT.

Obstacles suscités par les Royalistes à l'exécution du traité de pacification; dispositions du général Hoche pour maintenir la paix. Nouvelle conférence entre les représentants du peuple et les chefs des insurgés. Manifeste de Charette ; réponse du représentant Dornier. Les insurgés se mettent en communication avec le ministère anglais, qui prend la résolution de soutenir les Royalistes de l'Ouest. Débarquement de plusieurs régiments d'émigrés dans la presqu'ile de Quiberon; ils prennent le fort Penthièvre, et se retranchent dans la presqu'île. Dispositions du général Hoche contre eux; il reprend le fort Penthièvre, enlève le camp retranché des émigrés, les défait et les accule à la mer; ils mettent bas les armes. Embarras du général Hoche au sujet des prisonniers de guerre faits à Quiberon. Lettre du comte de Sombreuil au commandant de la flotte anglaise au sujet d'une prétendue capitulation accordée aux émigrés, qui fut déniée publiquement par le général Hoche. Réflexions sur l'expédition de Quiberon; examen de la conduite du ministère anglais. Détails sur Cormatin, major général des Chouans; son arrestation; son mémoire justificatif : il est jugé et condamné à la déportation; réflexions à ce sujet. Lettre autographe de Louis XVIII à Charette; message de ce chef au comte d'Artois; sa jalousie contre Puisaye. Préparatifs de l'Angleterre pour une seconde expédition; le comte d'Artois désigné pour la commander; lettre autographe de ce prince à Charette. Une escadre anglaise portant le comte d'Artois avec plusieurs mille hommes de troupes, se présente dans la baie de Bourgneuf, et se retire ensuite à l'Ile-Dieu, où elle débarque le comte d'Artois; inaction du prince, son départ de l'Ile-Dieu et son retour en Angleterre; mécontentement des Royalistes. Nouvelles dispositions militaires du général Hoche; il forme un projet hardi. Découragement de Stofflet; son entrevue avec le général Hoche; conditions imposées par celui-ci. Moyens qu'il emploie pour connaître les projets des insurgés; ses liaisons avec la fille de la marquise du Grégo. Le Directoire ordonne le désarmement général des pays insurgés. Le général Hédouville remplace le général Rey au commandement de l'armée des côtes de Brest. Causes principales de la continuation de la guerre dans l'Ouest. Les trois armées de l'Ouest sont réunies sous les ordres du général Hoche; colonnes mobiles mises en mouvement; la conduite du général Hoche diversement interprétée. Libelle du général Josnet contre lui; lettre curieuse de Hoche

à ce sujet. Vives poursuites contre Charette et Stofflet; ce dernier est pris, jugé et condamné à mort. Découragement des insurgés, soumission de plusieurs chefs. Charette fait faire des propositions au général Hoche, à quelles conditions; réponse du général. Moyens extrêmes employés par Charette pour échapper aux poursuites des Républicains; blessé en se défendant, il se rend à l'adjudant général Travot; il est jugé et condamné. Détails sur ses derniers moments. Opinion du général Hoche sur Charette; observations à ce sujet. Envoi à l'armée d'Italie de douze bataillons de l'armée des côtes de l'Océan. Bons effets de la proclamation du général Hoche aux habitants des pays insurgés. Moyens qu'il propose pour débarrasser la France des bandes qui la désolent. Nouvelles preuves de la duplicité du curé Bernier. Noyau d'une armée catholique royale formé en Normandie par le comte de Frotté. Levée de l'état de siége des communes des départements de l'Ouest. Préparatifs de Hoche pour une expédition en Irlande; ses instructions avant son départ aux officiers généraux de l'armée des côtes de l'Océan. Départ de l'armée expéditionnaire; sa rentrée dans les ports de l'Ouest. Hoche est remplacé par le général Hédouville; celui-ci achève la pacification.

---

## CHAPITRE PREMIER.

L'exécution du traité de pacification éprouve des obstacles de la part des Royalistes, leur peu de bonne foi. Dispositions militaires du général Hoche pour faire exécuter les conditions de ce traité. Mesures conciliatrices prises par les Représentants du peuple pour le maintien de la paix. Nouvelle conférence à La Jaunais entre ceux-ci et les principaux chefs des insurgés, son résultat. Déclaration de ces derniers; ils se mettent en communication avec le ministère anglais et le comte de Provence, par l'intermédiaire de Puisaye. Manifeste de Charette, réponse du représentant du peuple Dornier. Reprise des hostilités.

La pacification de La Mabilais dont les commissaires de la Convention avaient espéré des résultats heureux, aurait peut-être répondu à l'attente générale, si les parties contractantes eussent été de bonne foi, mais les deux traités de La Jaunais et de La Mabilais n'étaient, dans le fait, que des actes illusoires signés par les Royalistes, sans autre intention que de détourner l'orage prêt à fondre sur leur tête, et de gagner quel-

ques mois de repos pour se préparer à de nouveaux combats.

D'autre part, les délégués de la Convention, qui témoignaient d'un grand désir de la paix, voulurent bien se contenter du résultat des conférences, bien qu'ils n'y vissent aucune garantie de la soumission du plus grand nombre des chefs royalistes, afin de laisser au gouvernement la faculté de retirer une partie des troupes des armées de l'Ouest pour les envoyer sur le Rhin.

Il n'y avait donc au commencement de 1795 qu'une apparence de paix : la moindre étincelle devait y rallumer le feu de la guerre civile; les deux parties regardaient comme infaillible la reprise des hostilités; leur but n'avait été que de se tromper réciproquement, seulement ils désiraient l'un et l'autre retarder le moment de l'explosion jusqu'au moment favorable qui se montrait à eux dans l'avenir; les Royalistes ne voyant dans cette trève qu'un moyen de s'organiser, de se reposer de leurs fatigues, et d'attendre sans danger le résultat de l'expédition anglaise qui était sur le point de faire une descente en Bretagne; les Républicains, de leur côté, ne voulant que diviser leurs ennemis, prendre connaissance de leurs forces et de leurs ressources, et retremper par le séjour des camps le moral du soldat, énervé par le relâchement des liens de la discipline. Toutefois ceux-ci ne prévirent pas que cette paix simulée produirait des effets tout contraires, en donnant la faculté de rentrer en France à beaucoup de prêtres réfractaires et d'émigrés, qui fomentèrent les troubles dans l'intérieur; les uns, méconnaissant les

lois de la République, disaient hautement qu'ils resteraient fidèles au Roi, à l'église catholique, apostolique et romaine, et à leur évêque; les autres, dont l'état et les biens étaient perdus par l'effet de leur émigration, se flattaient de les recouvrer, en conséquence des dispositions du traité qu'ils interprétaient à leur manière.

Aussi, à peine le traité fut-il signé que des contestations élevées simultanément par les partis opposés firent voir combien d'obstacles en entraveraient l'exécution. Le représentant Gaudin, qui était aux Sables-d'Olonne, ayant envoyé un détachement au village de La Motte-Achard, tant pour couvrir la ville des Sables que pour surveiller et rompre les menées d'un chevalier Maubué, commandant un poste de Vendéens à l'abbáye de Bois-Grolaud, lequel, non content d'acheter aux soldats républicains leurs cartouches, cherchait à les embaucher; les Royalistes regardèrent cette mesure comme une infraction du traité, et cela donna lieu à une correspondance très animée entre le représentant et Charette : celui-ci insistait sur l'évacuation de La Motte-Achard d'autant plus vivement qu'il avait à cœur de détruire dans l'esprit des Vendéens l'imputation de trahison, que Stofflet et quelques autres chefs faisaient planer sur sa tête. De son côté, Stofflet, qui n'avait adhéré au traité que parce que les promptes dispositions du général Canclaux avaient rompu ses projets et désorganisé ses bandes, travaillait sous main, d'après l'avis de son conseiller Bernier, à l'organisation des compagnies territoriales, sous prétexte d'avoir une force publique capable d'assurer le maintien de l'ordre dans le pays.

mais qui en réalité devaient servir de garde particulière aux principaux chefs, et former le noyau des rassemblements qu'ils se proposaient de faire plus tard.

Ce fut dans cette intention que Stofflet forma un bataillon de cinq à six cents chasseurs qui lui étaient dévoués, et devinrent les exécuteurs de ses ordres absolus. Une veste de drap vert, avec collet de panne noire et boutons blancs fleurdelisés, les distinguait des autres corps d'insurgés : la plupart, excellents tireurs, étaient armés d'un fusil double; ce corps se composait de déserteurs républicains et d'aventuriers de toutes les provinces de l'Ouest. Le général Canclaux, qui surveillait toutes les démarches de Stofflet, ne pouvant s'opposer ouvertement à la création de ce corps dont on lui avait exagéré la force, établit de petits camps sur les deux rives de la Loire, au moyen desquels il se fit fort de le maintenir.

Les Chouans étaient encore moins disposés que les Vendéens à se conformer aux conditions du traité de paix : quelques excès commis par des soldats républicains, souffrant de la pénurie des subsistances, et surtout le meurtre des chefs de bandes Lhermite et Gelin qui, chargés d'une mission pacifique, furent, contre le droit des gens, tués par un détachement républicain à Saint-Denis-d'Anjou, semblèrent justifier le renouvellement des désordres auxquels les Chouans se livrèrent de nouveau, malgré les ordres du général Aubert-Dubayet, pour rechercher et punir les auteurs de ce crime. Les Chouans présentèrent aussi comme motifs de leur soulèvement la réquisition du cinquième de grains et de légumes ordonnée par un ar-

rêté des représentants du peuple près les armées de l'Ouest, et commencèrent dès lors à mettre en pratique les moyens arrêtés dans le nouveau plan d'hostilités, en gênant la liberté des routes, en empêchant le transport des subsistances dans les villes afin de les affamer, en les accaparant pour eux-mêmes, en exigeant, au nom de Louis XVII, les rentes et fermages des biens nationaux, enfin, en persécutant les habitants rentrés dans leurs foyers, et les administrations municipales.

Loin de procéder au désarmement convenu, plusieurs chefs exerçaient en plein jour de nombreux rassemblements au maniement des armes, et formaient des magasins de subsistances. Une correspondance suivie s'établit entre ces chefs, Charette et Stofflet; enfin les bandes s'organisèrent ouvertement et avec si peu de mystère, que Cormatin n'eut pas honte d'embaucher un maréchal des logis des guides du général en chef. Celui-ci, qui avait les yeux ouverts sur toutes ces menées, crut pouvoir les neutraliser, en établissant à l'instar de Canclaux, de petits camps à Guidel, non loin de Quimperlé, à Musillac, dans les environs de la Roche-Bernard, et à Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Ile, près de Loudéac. Le 25 mai, on saisit sur le nommé Ballé, courrier de Cormatin, qui se rendait de Ploërmel au bourg de Grand-Champ, entre Vannes et Locminé, où se formait un rassemblement de Chouans, trois lettres, deux de Cormatin, et l'autre de deux chefs de l'insurrection en Normandie, Louis de Frotté et de La Rozière. Comme ces lettres expliquaient qu'en signant l'acte de soumission à la République, les chefs

des Chouans n'avaient fait que céder à la nécessité du moment, que leur adhésion au traité n'était qu'une ruse pour endormir les Républicains et gagner du temps, afin de se préparer à recommencer les hostilités avec plus d'acharnement que jamais; les représentants Grenot et Bollet ordonnèrent l'arrestation des chefs du parti chouan, dans tout l'arrondissement de l'armée des côtes de Brest, et, de concert avec le général Hoche, firent mouvoir dans tous les sens les troupes dont on put disposer, pour ne point donner aux insurgés le temps de se réorganiser, et pour profiter du trouble et du désordre que l'arrestation subite de leurs chefs devait occasionner parmi leurs partisans. Par suite de ces dispositions, on arrêta et conduisit au fort de l'île Pelée, à Cherbourg, Cormatin, Solilhac, Bellevue, Jarry, Meaulle, Chantreau, de La Croix et Chopin.

Dès que les Chouans apprirent cet acte de vigueur, ils coururent aux armes, malgré la proclamation du général Hoche, annonçant qu'il maintiendrait l'acte de pacification, et protégerait les personnes et les propriétés; mais privés des chefs qui auraient pu donner de l'ensemble à leurs opérations, et trop faibles d'ailleurs pour engager une lutte ouverte avec les Républicains, ils s'attachèrent à intercepter les communications de ceux-ci, à arrêter la marche de leurs courriers, et à empêcher le transport des denrées de la campagne dans les villes. Cependant plusieurs rencontres sanglantes eurent lieu dans la Mayenne, la Sarthe et le Morbihan; la plus remarquable fut celle de Grand-Champ, bourg auprès duquel les Chouans

vaient établi un camp de deux à trois mille hommes, ıns un petit bois qui communique de la forêt de anvaux à celle de Camors, et où ils avaient construit ›s baraques et fait des abatis d'arbres. Le général ›snet, chargé de disperser ce rassemblement, y fit archer des troupes sur trois colonnes, celle de gau-ıe, de quatre à cinq cents hommes, commandée par chef d'escadron de gendarmerie Guérin, celle du ntre, d'égale force, sous les ordres du chef de batail-n Bonté, de la 12e demi-brigade, et celle de droite, quatre cents hommes, sous la conduite de l'adjoint ıx adjudants généraux Bardin. Le 29 mai, ces co-nnes se présentèrent à trois heures du matin devant camp des insurgés, qu'elles trouvèrent disposés à se ḟfendre; le combat s'engagea bientôt et se soutint pen-ınt trois heures vec un égal acharnement des deux ›tés; enfin les Républicains ayant abordé l'ennemi à baïonnette, l'enfoncèrent, et s'emparèrent de son ımp, où il laissa beaucoup de provisions de bouche environ deux cents morts, dont le comte de Siltz, ›mmandant la division du Morbihan, et Jeangrand, ıef du district du Faouet.

Peu de jours après, six à sept cents hommes des ébris du rassemblement de Grand-Champ, ayant été ıllíés dans les environs du Faouet par les chefs Leys-›gues et Lentivy, tentèrent un coup de main hardi sur ı poudrière de Pont-de-Buis, près de la commune de ast, qu'on avait négligé de garder, et s'emparèrent e plusieurs milliers de poudre; trois furent chargés ur des chariots, et huit jetés dans l'eau : cette bande e retira ensuite, et regagna les bois du Morbihan, ne-

marchant que la nuit et par des chemins détournés, pour éviter la rencontre des détachements envoyés à sa poursuite.

Une autre bande, rassemblée par Boishardy dans les bois de La Hunandais, près de Pludéliac, se montrait vers le même temps dans le département des Côtes-du-Nord. Le général de brigade Crublier se mit à sa poursuite avec un bataillon du Bec-d'Ambès, l'atteignit après l'avoir suivi à la piste pendant plusieurs jours, dispersa dans les bois sa bande, et le força de se réfugier dans le château de Villehem, et cerné de tous côtés, Boishardy voulut, avec plusieurs de ses compagnons, se faire jour l'épée et le pistolet au poing, mais il succomba dans cette résolution hardie : blessé dans le combat et se voyant serré de près sans pouvoir échapper à l'ennemi, il se tua d'un coup de pistolet pour ne pas tomber vivant entre ses mains. Les soldats républicains lui coupèrent la tête et la promenèrent au bout d'une pique dans les rues de Lamballe et de Moncontour. Informé de cet acte de barbarie, le général Hoche sévit avec rigueur contre les officiers qui commandaient cette colonne mobile, et ordonna de rechercher et de traduire au conseil de guerre les auteurs de ce crime; ce qui fut exécuté.

Dans la Mayenne, un parti de quinze cents Chouans, conduits par Coquereau, qui prenait le titre de général, ayant enlevé un convoi de grains malgré la vive résistance de l'escorte forte de quatre cents hommes, le Comité de salut public arrêta que l'armée de l'Ouest enverrait un renfort de cinq mille hommes à celles des côtes de Brest et de Cherbourg, et donna l'ordre

aux généraux Hoche et Canclaux de réunir toutes leurs forces en masse, chacun dans son arrondissement, et de ne laisser dans les ports et forts de la côte que les troupes nécessaires à leur défense, avec recommandation de s'entr'aider au moyen de colonnes mobiles, tant pour s'opposer aux débarquements dont ils étaient menacés, qu'afin de poursuivre les rebelles partout où il serait nécessaire. Les mêmes ordres furent donnés au général Aubert-Dubayet, avec injonction de former sur ses derrières une ligne de troupes capable de couper toute communication avec les départements de l'Eure, d'Eure-et-Loir, et avec la partie de celui de Loir-et Cher, située sur la rive droite de la Loire.

Conformément à ces instructions, Canclaux forma, dès les premiers jours de juin, de nombreuses colonnes mobiles pour intimider les malveillants qui cherchaient à soulever le pays; elles passèrent la Sèvre et pénétrèrent dans la Vendée au milieu des acclamations de paix et d'union de la majorité des habitants rassurés par la discipline qu'elles observèrent. Le général établit le point principal de sa ligne au château de Saint-André-de-Goule-d'Oye près de Saint-Fulgent, dont la position à cheval sur la grande route de Nantes à La Rochelle et à Fontenay qu'elle domine, lui facilitait les moyens d'assurer l'arrivage des subsistances, et lui permit de pousser des patrouilles dans le *Marais*. Ce fut dans ce but qu'il fit passer à Palluau huit cents hommes du camp de Chantonnay, et afin d'écarter de l'esprit de Charette tout soupçon de surprise, il conduisit lui-même ce détachement. Informé de ce mouvement, le chef royaliste accourut au devant des Ré-

publicains; Canclaux et Charette se rencontrèrent dans les landes de Jouinau, non loin de Belleville: ce dernier exprima son étonnement au général qui justifia sa marche sur le désir qu'il avait d'épargner aux soldats exténués de besoin, la fatigue d'une route beaucoup plus longue et plus pénible que celle qu'ils tenaient pour gagner leur destination. Il observa en outre que ce n'était pas violer la paix que de traverser paisiblement un pays rentré au sein de la patrie; après ces explications, on se sépara, les Républicains continuèrent leur route, mais ils étaient tellement affaiblis par la faim qu'il resta en arrière une centaine d'hommes que les paysans massacrèrent sans pitié dans les endroits écartés où ils s'arrêtèrent pour passer la nuit.

Cependant, les représentants en mission dans l'Ouest se mirent en devoir d'exécuter les dispositions du traité de pacification; ils instituèrent à cet effet une commission chargée de recevoir et de vérifier les demandes des habitants qui avaient à réclamer des indemnités, soit pour pertes provenant de la guerre, soit pour fournitures faites aux troupes républicaines. Cette commission avait à sa disposition une portion des vingt millions d'assignats accordés par le gouvernement aux habitants de l'Ouest; mais les chefs et sous-chefs vendéens qui avaient des vues contraires, atténuèrent les bons effets de ces mesures, en entravant le travail des membres de cette commission, et en dépréciant la valeur des assignats. Enfin, pour donner une nouvelle preuve de leur sincérité, les représentants invitèrent les principaux chefs vendéens à se

trouver, le 8 juin, à La Jaunais, sous les murs de Nantes, afin de s'entendre définitivement sur les moyens les plus prompts d'exécuter les articles du traité.

Charette, Sapinaud, de Bruc, Fleuriot, Ducouétus, Stofflet et Bernier, se rendirent à l'entrevue proposée avec cent cinquante officiers et domestiques, tous à cheval; car ils avaient conçu des craintes pour leur sûreté personnelle, d'après l'arrestation de Cormatin et de plusieurs chefs de Chouans. La conférence fut courte, les représentants remirent aux Vendéens copie de l'arrêté du Comité de salut public, du 8 mai, dont les principales dispositions étaient que la liberté des cultes serait assurée; qu'aucune recherche du passé n'aurait lieu pour ceux des insurgés qui se soumettraient aux lois de la République; que ceux sans état ni profession, seraient admis dans les armées; que ceux de la première réquisition resteraient dans leur département pour s'y livrer à l'agriculture, au commerce et à l'industrie; que des secours et indemnités seraient donnés à ceux dont les propriétés auraient été dévastées par l'effet de la guerre, et enfin qu'on lèverait le séquestre apposé sur les biens de ceux qui rentreraient dans le sein de la République.

Après avoir pris lecture de cet acte, les chefs royalistes sommés de s'expliquer, protestèrent de leurs intentions pacifiques, et témoignèrent le désir d'exécuter les conditions du traité, promettant d'y concourir par tous les moyens qui étaient en leur pouvoir, et déclarant par un acte authentique qu'ils ne voulaient que la paix et le bonheur de leur pays; ils ajoutèrent cependant qu'ils priaient les représentants d'écarter

pour un certain temps de la contrée plusieurs individus que le cri public désignait pour *Terroristes*, et d'en retirer les nombreux bataillons qui pesaient encore sur leur malheureux pays. Cette conférence fut sans résultat : de chaque côté, on était en défiance et sur ses gardes; les généraux républicains et les chefs royalistes s'entrevirent, mais d'une manière peu franche et très fugitive; ceux-ci maintinrent leurs rassemblements sous les armes et les exercèrent, malgré la défense intimée à Charette par le représentant Gaudin, comme étant contraire aux dispositions de l'arrêté du Comité de salut public. Le refus de ce représentant de faire mettre en liberté Duclondy, un des officiers de Charette, et l'arrestation d'un nommé de Céris, autre sous-chef vendéen, dont l'autorité n'avait pu réprimer l'effervescence de quelques mauvaises têtes qui avaient insulté la cocarde tricolore, excitèrent au plus haut degré le mécontentement des Vendéens.

Le 21 juin, Stofflet, Sapinaud, Fleuriot, Scépeaux, Béjarry, Bernier, et plusieurs autres réunis à La Morouzière, adressèrent aux représentants un mémoire dans lequel ils exposèrent leurs griefs, disant que presque aucune des promesses qu'on leur avait faites n'était tenue; que les meurtres qu'on leur reprochait avaient été provoqués par l'indiscipline et la violence des soldats républicains envers les habitants des campagnes, que les voies de fait exercées contre des réfugiés rentrés ne provenaient que de la haine qu'ils inspiraient en raison de leur conduite passée et de leur impudence actuelle. Ils se plaignirent des difficultés qu'éprouvaient les demandes de remboursement des

indemnités stipulées; ils demandèrent l'évacuation des cantonnements qui surchargeaient le pays, ainsi que des postes établis depuis le traité à La Motte-Achard et autres endroits; enfin, la réorganisation des corps administratifs, dont on devait exclure les Terroristes qui s'y trouvaient encore.

Charette, qui voulait se réhabiliter dans l'opinion de son parti, appela de nouveau, le 26, les Vendéens aux armes dans un manifeste qui dévoilait, disait-il, les véritables causes de son adhésion au traité de la pacification : il ne l'avait signé que dans le but de procurer quelque repos à son malheureux pays, et d'après l'assurance donnée par le général Canclaux et les représentants du peuple, qu'on reviendrait par degrés au gouvernement monarchique; que ces promesses avaient déterminé les chefs des Chouans à cesser les hostilités, et à faire comme lui les mêmes sacrifices à leur amour-propre et à leur gloire; que c'était pour parvenir un jour à rétablir la royauté, qu'il s'était réservé la faculté d'organiser des corps de gardes territoriales. Se plaignant ensuite de ce que sa confiance avait été trompée par les Républicains,

« Nous avons consenti, ajoutait-il, quoique avec « toute la répugnance possible, à faire taire notre res« sentiment, et déjà nos espérances se fondaient sur « la conduite douce, pacifique et protectrice qu'on « tenait à l'égard des Vendéens, qui se félicitaient de « voir les villes ouvertes à leurs besoins, et qui y por« taient en échange des comestibles bien désirés par « les habitants de ces grandes villes; mais quel a été « notre étonnement ou plutôt notre indignation, lors-

« que nous avons vu notre confiance trompée par ces « hommes versatiles et de mauvaise foi ! Lorsque nous « avons su l'arrestation des chefs des Chouans incar- « cérés et livrés à des tribunaux de sang ; lorsque nous « avons vu en agir de la même manière envers les chefs « des Vendéens, désarmer les soldats et les cavaliers « de nos armées, enlever nos subsistances, commettre « des hostilités en tout genre, et rappeler à grands « cris les horreurs de la guerre civile ; lorsque nous « avons appris enfin que le fils de notre malheureux « monarque, *notre Roi*, avait été lâchement empoi- « sonné par cette secte impie et barbare ! Qu'avons- « nous dû faire alors ? Ce que l'honneur et notre attache- « ment au trône et à l'autel nous ont dicté ; nous avons « repris les armes et renouvelé le serment à jamais « irréfragable de ne les déposer que lorsque l'héritier « présomptif de la couronne de France sera sur le trône « de ses pères, que lorsque la religion catholique sera « reconnue et fidèlement protégée. O Français ! jugez « notre conduite et nos sentiments ; ralliez-vous à « nous, ou plutôt imitez-nous ! Ralliez-vous au centre « commun de l'honneur et de la gloire des Français ; « cessez d'être en apparence les coupables adhérents « de vos ennemis et de servir vos bourreaux ; que « l'expérience vous instruise, et préférez une mort glo- « rieuse à une vie à jamais flétrie par le crime ! »

Ces griefs vrais ou supposés n'étaient pas les véritables motifs de la nouvelle levée de boucliers de Charette ; le traité lui était trop favorable pour qu'il le rompît sitôt, et il est probable qu'il serait resté dans ses termes, s'il n'avait pas été jaloux de prouver au

comte de Provence toute sa reconnaissance des louanges qu'il venait de recevoir par une lettre de ce prince. On sait, en effet, qu'à cette époque, le comte de Provence (depuis Louis XVIII), qui, dans le commencement de l'insurrection, n'avait eu aucune relation avec les chefs vendéens, voyant quelle diversion puissante elle pouvait opérer en sa faveur, crut devoir adresser une lettre à Charette, pour lui témoigner toute sa satisfaction de ses entreprises. Cette lettre, écrite en encre sympathique, afin d'échapper à la surveillance des Républicains, était, par ses expressions, de nature à exalter l'enthousiasme de Charette : ses exploits, y était-il dit, le rendaient le second fondateur de la monarchie. La vanité et l'ambition de ce chef furent si agréablement chatouillées par cette lettre, qu'il s'empressa de se justifier d'avoir traité avec les Républicains, et d'exprimer sa ferme résolution de se consacrer désormais et tout entier au triomphe de la cause des Bourbons. Les chefs des Chouans, encouragés par le manifeste de Charette, se mirent, par l'entremise de Puisaye, en communication avec le ministère anglais et le duc de Bouillon fixé à Jersey; ils sollicitèrent et obtinrent l'assurance de recevoir incessamment de l'Angleterre des secours d'argent, d'armes, et de munitions de guerre.

Tandis que de chaque côté on s'apprêtait ainsi à reprendre l'attitude hostile, le représentant du peuple Dornier se mit en devoir de réfuter les allégations des Vendéens dans un long factum : jamais, suivant lui, on n'avait promis l'évacuation des cantonnements nécessaires au maintien de la tranquillité du pays; il

soutint que lors de la composition des corps administratifs, les Vendéens avaient applaudi au choix des hommes désignés par les représentants, qu'ils avaient été consultés sur la nomination des commissaires pour les indemnités, qu'une somme de vingt millions en assignats, que huit cent milliers de fer et cinquante milliers d'acier avaient été affectés au remboursement de ces indemnités; il annonçait qu'on ferait délivrer des cotons pour la manufacture de Chollet, et des bois de construction pour en rétablir les bâtiments; il démontra que toutes les difficultés dans la répartition des secours et des indemnités ne provenaient que de la part des chefs vendéens; que loin d'avoir encouru des reproches pour des arrestations arbitraires, la population avait approuvé celles d'Allard, de Céris, et de quelques autres individus couverts de sang et de crimes, que les griefs imputés aux Républicains par les chefs vendéens ne prouvaient que leur mauvaise foi, et enfin que l'attaque par eux du camp des Essarts qui avait eu lieu le jour même du débarquement des émigrés, dévoilait suffisamment leur connivence avec les ennemis extérieurs de la République.

Cette dernière accusation paraissait en effet d'autant plus fondée que c'étaient les officiers de Charette, Caillard, Rezeau et Dumoustier, qui, le 25 juin, avec deux mille Vendéens, surprirent inopinément, et sans déclarer la reprise d'armes, le cantonnement des Essarts gardé par le bataillon de chasseurs de Saône-et-Loire et une trentaine de chasseurs à cheval, enlevèrent cent et quelques soldats qui furent égorgés de sang-froid dans un bois peu distant de Belleville, par

les sicaires du chef vendéen, et forcèrent les troupes qui l'occupaient à se replier sur le camp de Saint-André de-Goule-d'Oye, point principal de la ligne du général Canclaux. La voix publique ayant accusé le général Legros, qui commandait le camp de Saint-André-de-Loye, de s'être laissé amuser par Béjarry, aide de camp de Charette, pendant qu'on attaquait le camp des Essarts, et de n'y avoir point porté secours, fut destitué. Le lendemain, un convoi de vivres se rendant des Sables à Palluau, sous l'escorte de quatre cents fantassins, fut enlevé par un corps de mille à douze cents Vendéens, l'escorte fut massacrée à douze hommes près qui parvinrent à se sauver. Cet acte de perfidie et de cruauté donna lieu à d'horribles représailles dans les environs des Sables et de Palluau, où les soldats républicains exercèrent de terribles vengeances contre ceux des habitants qu'ils soupçonnaient favoriser le parti de Charette.

Quoique la coïncidence de la surprise du camp des Essarts et du débarquement des émigrés établisse la présomption de la connivence de Charette avec eux, il n'aurait pas mérité d'encourir ce blâme, s'il est vrai, d'après les mémoires de Puisaye et de Vauban, qu'il ne croyait pas à la descente, ou qu'il croyait qu'elle se ferait sur les côtes de son pays. Et même, en admettant qu'il en était prévenu, notre opinion est que l'ambitieux chef vendéen, auquel le comte de Provence venait de donner le titre de *second fondateur de la monarchie* et commandant en chef de toutes les armées royalistes, n'aurait pas été disposé à concourir au succès d'une expédition dont il n'avait pas la direc-

tion, et dont la gloire ne lui aurait pas appartenu.

Nous citerons enfin comme preuve des dispositions peu sincères des chefs royalistes, et principalement de Charette, à l'exécution du traité de pacification, les réflexions suivantes de M. Bouviers-Desmortiers, panégyriste enthousiaste de Charette : « Si la Convention, « dit-il, montrait peu de bonne foi dans l'observation « des traités, il faut convenir que la Vendée n'était pas « exempte de reproches. Charette entretenait des cor- « respondances actives au dedans de la République et « à l'étranger. Il profitait des communications jour- « nalières avec Nantes pour se procurer des armes et « des munitions. D'après des conventions verbales, « on faisait traverser le pays par des volontaires répu- « blicains qui y avaient commis le plus de crimes ; c'é- « taient des victimes envoyées en expiation, et tout ce « qui tombait entre les mains des paysans était mas- « sacré. Les chefs semblaient fermer les yeux sur ces « assassinats de convention qu'ils ne pouvaient em- « pêcher, parce que c'était toujours la nuit et dans des « lieux écartés qu'ils se commettaient, et que le mort « était enterré sur-le-champ. Ces voies de fait justi- « fiaient d'avance celles que les Républicains ne tar- « dèrent pas à commettre. Cependant, on ne doit pas « les considérer comme la cause principale de la prise « d'armes qui eut lieu après la signature du traité. »

---

# CHAPITRE II.

L'arrestation de Cormatin et de plusieurs principaux chefs de Chouans excite un mouvement général chez leurs partisans qui recommencent les hostilités. Dispositions du général Aubert-Dubayet pour les réprimer ; défaite d'une forte bande de Chouans commandée par le fameux Coquereau qui périt dans la mêlée.

Nouvelles intrigues du comte de Puisaye auprès du ministère anglais pour le déterminer à faire une expédition dans l'Ouest de la France ; elle est résolue ; la baie de Quiberon est désignée pour point de débarquement ; description de cette baie. Organisation des régiments devant faire partie de l'expédition projetée. Débats dans le conseil des ministres anglais sur le choix du chef de cette expédition. Défaut d'ensemble dans le plan. Détail des immenses préparatifs faits par l'Angleterre.

Embarquement de la première division des troupes expéditionnaires. Rencontre de l'escadre anglaise avec l'escadre française, commandée par l'amiral Villaret-Joyeuse ; fausse manœuvre de celui-ci ; il est battu, et perd trois vaisseaux. Débarquement à Carnac de l'armée royaliste, à laquelle se joignent quinze mille Chouans. Débats au sujet du commandement entre le comte de Puisaye et le comte d'Hervilly. Premières opérations des Royalistes ; ils attaquent le fort Penthièvre qui capitule.

Dispositions du général Hoche pour résister à l'ennemi. L'armée royaliste attaque l'armée républicaine dans sa position de Sainte-Barbe ; elle est repoussée ; le général d'Hervilly est dangereusement blessé. Hoche prend à son tour l'offensive et attaque les Royalistes. Détail de ses dispositions. Surprise du fort Penthièvre, défaite de l'armée royaliste qui met bas les armes. Résultats de la victoire remportée par le général Hoche. Commissions militaires nommées pour juger les Royalistes pris les armes à la main.

Réflexions sur l'expédition de Quiberon. Fautes nombreuses commises par les chefs de cette expédition. Conduite du ministère anglais, diversement interprétée. Comparaison de la conduite de Puisaye et du comte de Sombreuil. Accusation portée contre le général Hoche ; sa déclaration à ce sujet.

Motifs de jalousie de Charette contre Puisaye, qui le déterminèrent à ne pas poursuivre son succès à l'attaque du camp des Essarts, malgré la lettre autographe du comte de Provence. Il se contente de protéger, de concert avec Sapinaud, un débarquement de munitions de guerre et d'effets militaires à Saint-Jean-de-Monts.

Inaction forcée de Stofflet. Manifeste des chefs des Chouans qui déclarent reprendre les armes ; leurs mouvements combinés avec ceux de Charette et de Sapinaud. Le comité de salut public ordonne aux généraux en chef des trois armées de l'Ouest de concerter entre eux les dispositions à prendre contre Charette, et renforce l'armée de l'Ouest de vingt mille hommes tirés des deux autres.

Conférence à Nantes des généraux Canclaux, Aubert-Dubayet, Hoche, et des représentants du peuple en mission extraordinaire dans l'Ouest. Le commandement provisoire de l'armée de l'Ouest est déféré au général Hoche, qui est remplacé par le général de division Rey à l'armée des côtes de Brest.

On a vu dans le chapitre précédent que, par suite de la découverte de plusieurs lettres de Cormatin, qui

témoignaient de son peu de bonne foi, son aide de camp Solilhac et six principaux chefs des Chouans avaient été arrêtés et transférés à Cherbourg; quelques jours après, le général Dubayet reconnut dans Cormatin le nommé Désoteux, ancien aide de camp du général Viomênil, en Amérique, et trouva dans son portefeuille des pièces postérieures à la signature du traité de pacification qui prouvèrent qu'il correspondait avec Charette et les Chouans. On l'accusa, en conséquence, d'avoir embauché et cherché à ouvrir un emprunt pour subvenir à des frais d'embauchage, et enfin d'avoir délivré des passe ports au nom du roi, en qualité de major général de l'armée catholique de Bretagne. Cormatin ne se justifia point, et répondit par des récriminations, rapportant une lettre interceptée par les Chouans, et adressée, suivant lui, par le Comité de salut public au représentant Guezno à Rennes, dans laquelle on lui recommandait de supposer que les chefs des insurgés voulaient rompre le traité; qu'ils avaient des intelligences avec les croisières anglaises sur la côte; que leur projet était de piller la ville de Nantes, et de s'embarquer avec le fruit de leurs rapines. Acquitté sur le fait de la rupture du traité de pacification, il fut condamné comme émigré à la déportation, et transféré du fort de Cherbourg au château de Ham; il y resta détenu jusqu'au moment où le gouvernement consulaire l'envoya en exil dans une terre qu'il possédait auprès de Mâcon, du chef de sa femme; il y mourut en 1812.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'arrestation de Cormatin et des autres chefs, ayant excité un mouve-

ment général dans leur parti, les Chouans employèrent aussitôt un de leurs grands moyens, celui d'affamer les grandes villes, et par contre-coup les troupes républicaines qui les occupaient. Malgré l'activité et l'énergie du général Dubayet, la faiblesse numérique de son armée l'empêcha de réprimer les courses des Chouans, dont les nombreux partis interceptaient les convois de vivres, de fourrages et même de bois, destinés aux approvisionnements des villes. Ils attaquaient les faibles détachements, égorgeaient les hommes isolés, et rançonnaient les citoyens signalés comme partisans du gouvernement républicain; leur audace s'accrut tellement, qu'ils vinrent insulter la garde des portes de Laval, et qu'un jour il fallut quatre compagnies de grenadiers pour escorter les courriers de la malle et les diligences, sur la route de cette ville à la Gravelle; le lendemain, l'escorte fut de six cents hommes. Comme on ne pouvait obtenir des subsistances que par la force des baïonnettes, et que ce service excédait les troupes de fatigue, Dubayet se vit obligé de lever les cantonnements disséminés dans la campagne, et de laisser le pays exposé aux brigandages des Chouans, jusqu'à ce que l'arrivée des secours qui avaient été promis et qu'il réclama avec instance, lui permît d'exécuter un plan qu'il avait conçu de longue main pour leur extermination. Le Comité de salut public ne pouvant les lui faire passer, il s'adressa au général Hoche, qui envoya à Laval quatre compagnies de grenadiers et un obusier pour la garde de la ville. Rassuré sur ce point, Dubayet se porta à Angers, pour faire des dispositions contre le chef de bande

Coquereau, qui était la terreur de la contrée; averti de la marche du général, qui n'avait pour escorte que soixante fantassins et un peloton de hussards, celui-ci dressa une embuscade dans un bois près de Daon, mais Dubayet, donnant l'exemple de l'intrépidité, fondit le sabre à la main sur les assaillants, les mit en fuite, et continua sa route. Le 29, il fit sortir d'Angers le général Lebley, avec une colonne mobile de trois bataillons, qui rencontra Coquereau entre Daon et le château de Comblères; le combat fut animé et se soutint jusqu'au moment où ce chef redouté fut tué par un hussard du 11e régiment, que les représentants nommèrent sous-lieutenant; sa mort et celle de son aide-de-camp jetèrent l'épouvante parmi sa bande, qui se dispersa.

Enfin, dans les premiers jours de juillet, la tête de colonne de la division de l'armée du Nord, commandée par le général Dubois, entra à Angers; à mesure que ces troupes arrivèrent, Dubayet les fit filer dans les départements de la Mayenne et de la Sarthe, où refluaient les Chouans serrés de près dans celui du Morbihan; il se rendit ensuite dans le département de la Manche, tant pour assurer la défense des côtes que pour y placer des cantonnements, destinés à contenir les mal intentionnés qui cherchaient à soulever cette contrée, plus paisible jusqu'alors que les autres.

Cependant Puisaye, qui entretenait des relations très suivies avec le Comité royaliste du Morbihan, informé du mécontentement qu'excitait parmi les Chouans le jugement de Cormatin et de plusieurs autres chefs, jugea que le moment était venu de presser

l'exécution du projet qu'il avait soumis au célèbre Pitt, dont il connaissait l'aversion profonde pour les principes de la révolution française. Se flattant qu'avec le secours de l'Angleterre, il donnerait plus de consistance à son parti, et l'emporterait bientôt en renommée et en puissance sur Charette et les autres chefs vendéens; cet ambitieux personnage avait vainement sollicité, pendant plusieurs mois, l'appui du gouvernement anglais, en lui exagérant les forces et les ressources des Royalistes bretons, qu'il assurait être organisés et prêts à se lever à sa voix; à l'entendre, il suffisait de quelques milliers de troupes régulières pour former le noyau de l'armée, près de laquelle viendrait se grouper toute la population virile de la Bretagne et d'une partie de la Normandie; il ne lui fallait, disait-il, que des armes, des munitions, et deux ou trois millions pour mettre toute la Bretagne en insurrection. Ces belles promesses n'avaient point ébloui le cabinet de Saint-James : on ne croyait point à la possibilité de leur réalisation; mais enfin, le comte de Voronzow, ambassadeur de Russie, et le comte d'Artois, que le comte de Provence, son frère, avait, comme régent de France, chargé de le représenter à la cour de Londres, ayant joint leurs instances à celles de Puisaye, parvinrent à déterminer le ministère britannique à seconder énergiquement les efforts des Royalistes de l'Ouest.

Une expédition fut donc résolue, et la baie de Quiberon désignée pour être le point du débarquement, attendu que cette localité se rapprochait du centre des pays royalistes, et en outre, parce que l'enceinte de

cette baie presque demi-circulaire, qui, sur un développement d'environ vingt lieues, s'étend d'un côté de la pointe du Croisic au delà de l'embouchure de la Vilaine, et renferme de l'autre côté le littoral qui, partant de la lagune du Morbihan, se termine à la pointe de la presqu'île de Quiberon, offre aux vaisseaux une des rades les plus sûres et les mieux abritées de l'Océan. On se détermina d'autant plus aisément à choisir ce point qu'on se rappelait que c'était là que les Hollandais avaient autrefois débarqué, et que les Anglais avaient pris terre dans la campagne de 1746. On n'ignorait pas que le fort Penthièvre, qui fait la principale défense de cette presqu'île n'était pas encore achevé, qu'il se trouvait hors d'état d'opposer une longue résistance, et que les batteries de côte étaient d'un faible effet contre des vaisseaux bien armés. On s'occupa donc avec la plus grande activité à organiser les troupes destinées à cette expédition, qui devait se composer de neuf régiments, formés des noyaux de plusieurs corps d'émigrés qui, passés en juillet 1794 à la solde de la Hollande, et ensuite à celle de l'Angleterre depuis la conquête de ce premier pays par Pichegru, avaient été envoyés dans l'électorat de Hanovre. En portant chacun de ces régiments à quinze cent cinquante hommes, on comptait mettre sur pied un corps de quatorze mille hommes; mais on eut beaucoup de peine à en compléter quatre avant le départ de l'escadre de Plimouth; deux autres restèrent incomplets et furent destinés à servir de cadres aux insurgés bretons, qu'on ne doutait point pouvoir y jeter quelques jours après le débarquement. Les colonels

lésignés pour les commander prirent l'engagement de es compléter dans l'espace de quatre mois; faute de quoi, eux et leurs officiers devaient être privés de leurs emplois, et les recrues faites par eux incorporées dans les régiments qu'il plairait au gouvernement britannique de désigner, et qui se trouveraient les plus près de l'effectif déterminé : par cette mesure, le gouvernement anglais se réserva la faculté d'envoyer une partie de ces corps dans ses colonies, ce qui arriva en effet.

Quoique ces régiments fussent à la solde de l'Angleterre, il fut convenu que les drapeaux seraient blancs aux trois fleurs de lis, et que les officiers et soldats porteraient la cocarde blanche; ces points bien arrêtés, on envoya recruter parmi les Français prisonniers de guerre chez les autres puissances. L'expérience montra plus tard combien cette mesure était hasardeuse et le peu de fond qu'on devait faire sur le dévouement de soldats que l'appât du gain, et plus encore les rigueurs de l'ennui d'une longue captivité, déterminèrent à se ranger sous des drapeaux contre lesquels ils avaient précédemment combattu. Le comte d'Hervilly parvint à compléter les deux tiers de son régiment avec le Royal-Louis, composé des insurgés toulonais qui, lors de l'évacuation de Toulon par les Anglais, s'était mis sous la protection de la Grande-Bretagne; le régiment d'Hector, du nom de l'ancien commandant de la marine à Brest, trouva cinq à six cents hommes parmi les marins prisonniers de guerre en Angleterre; le régiment de Dudresnay, dont la plupart des officiers étaient Bretons, se procura le même nombre de prisonniers de guerre natifs de cette pro-

vince, et le régiment Loyal-Emigrant fut completté avec des Français prisonniers de guerre en Autriche, et recrutés par le baron hanovrien de Hompesch. On joignit à ces troupes quatre cents canonniers toulonnais, commandés par le lieutenant colonel Rothalier, et une petite brigade d'officiers du génie, émigrés, formée par les soins de lord Moira. Afin de donner plus d'ensemble et de régularité à l'organisation de ces corps, on les baraqua dans les îles de Jersey et Guernesey, dont l'isolement rendait la désertion presqu'impossible, et parce que leur proximité du continent français présentait plus de facilités pour le débarquement, lorsqu'il serait temps de l'effectuer.

Lorsqu'on agita dans un conseil de cabinet le plan d'opérations et le choix de celui qui serait chargé de son exécution, les opinions furent partagées ; les émigrés de marque réclamaient le commandement pour le comte d'Hervilly, maréchal de camp depuis 1791 ; d'autres proposaient Charette : c'était peut-être le choix le plus convenable ; ses antécédents, son influence sur les habitants des pays insurgés, sa parfaite connaissance des localités, indiquaient l'homme le plus capable de mener à bien les opérations ; mais le ministère anglais, déjà circonvenu par les intrigues et les belles promesses de Puisaye, qui était parvenu à se faire nommer lieutenant général par le comte de Provence le mit à la tête de l'expédition. Toutefois, son autorité n'était pas absolue ; le gouvernement britannique, dans sa juste méfiance, réserva au comte d'Hervilly, employé sous lui, le commandement spécial des troupes à sa solde. Cette restriction, qui glissa d'abord comme

inaperçue, ne tarda pas, comme on le verra, à donner lieu à bien des déboires au général en chef, et fit avorter l'expédition.

Il avait été en outre convenu qu'aussitôt le départ de la première division de l'escadre, une autre division navale irait prendre à Jersey les émigrés organisés en cadres, qu'elle croiserait quelque temps devant Saint-Malo, où Puisaye avait pratiqué des intelligences, et que des traîtres avaient promis de lui livrer; qu'après cette croisière, si Saint-Malo n'était pas livré, elle viendrait rejoindre Puisaye et lui amener ces cadres. En même temps, des bâtiments de transport devaient aller à l'embouchure de l'Elbe prendre les régiments émigrés qui étaient dans l'électorat de Hanovre pour les transporter auprès de Puisaye; on pensait que ces divers détachements arriveraient presqu'en même temps que lui : si tout ce qu'il avait dit se réalisait, si le débarquement s'opérait sans difficultés, si une partie de la Bretagne accourait auprès de lui, s'il pouvait prendre une position solide sur les côtes de France, soit qu'on lui livrât Saint-Malo, Lorient, le Port-Louis, ou un port quelconque, alors une nouvelle expédition portant une armée anglaise, de nouveaux secours en matériel, et le comte d'Artois, devait sur le champ mettre à la voile. Il n'y avait qu'un reproche à faire à ces dispositions, c'est de diviser l'expédition en plusieurs détachements, et surtout de ne pas mettre le prince français à la tête du premier.

Cependant les préparatifs se firent avec activité à Portsmouth et à Southampton : dix-huit pièces de canon avec leurs caissons, vingt-sept mille fusils, des

sabres et des pistolets en proportion, sept cent vingt milliers de poudre, une énorme quantité de cartouches, dix-sept mille sept cents uniformes complets d'infanterie, quatre mille de cavalerie, une cargaison considérable de bottes, de souliers, de selles, et jusqu'à des fers à cheval, enfin des vivres de toute espèce pour nourrir six mille hommes pendant trois mois, furent chargés à bord du convoi, composé de plus de soixante voiles. Le comte de Vauban reçut en outre dix mille louis en or, afin de pourvoir aux premières dépenses, indépendamment de plusieurs centaines de millions de faux assignats fabriqués à Londres; le gouvernement anglais n'oublia rien de ce qui pouvait contribuer au succès de l'expédition; mais afin qu'elle ne courût aucun risque, le commodore sir John Warren eut l'ordre d'escorter le convoi avec deux vaisseaux de 74, quatre frégates, quatre chaloupes canonnières, deux corvettes et deux cutters; l'amiral Bridport avec une escadre de dix-sept vaisseaux, dont quatre à trois ponts, et un nombre proportionné de frégates, corvettes et cutters, devait d'abord bloquer Bellisle, et observer l'escadre de l'amiral Villaret-Joyeuse, forte de quatorze vaisseaux, dont trois à trois ponts, et de onze frégates, mouillée dans la rade de Lorient, qui était la seule qui pût s'opposer au succès de l'expédition.

Puisaye, voyant la flotte prête à mettre en mer, aurait dû lui préparer les voies, en informant Charette de sa prochaine arrivée en vue de la côte et du lieu de débarquement; mais, soit jalousie contre celui-ci, soit présomption, il ne lui envoya aucun émissaire, et

se borna à faire partir deux de ses affidés pour aller disposer les esprits en Bretagne, et sommer les chefs de l'armée, organisée de longue main sur le papier, de tenir leur parole.

On était loin en France de se douter des dangers qui menaçaient; la côte était à peu près dégarnie, aucune mesure n'avait été prise par les généraux de terre ni par ceux de la marine, pour repousser un débarquement considérable; bien plus, le représentant Topsent, ci-devant capitaine de vaisseau de marine marchande, en mission près de l'escadre de Villaret-Joyeuse, induit en erreur par de faux avis, crut qu'il n'y avait dans ces parages qu'une division de six vaisseaux de ligne, sous les ordres de l'amiral Cornwallis; dans l'espoir de l'atteindre, et d'obtenir une victoire facile, il fit sortir l'escadre de Lorient. Le 23 juin, à la suite d'un brouillard très épais qui les empêchait de se voir, l'escadre de l'amiral Bridport et celle de Villaret se trouvèrent en présence, et si près l'une de l'autre dans l'anse du Poulduc, que l'engagement devint inévitable; au lieu de former l'angle obtus de retraite sur le vaisseau amiral, afin d'avoir moitié de ses forces prêtes à combattre ou à présenter le travers à l'ennemi, Villaret donna l'ordre de marcher de front, ce qui était peu praticable dans l'espace étroit où il se trouvait; l'amiral anglais forma alors six vaisseaux sur deux colonnes qu'il dirigea contre son adversaire. A cette manœuvre qui indiquait clairement qu'il allait prendre sa ligne en flanc, Villaret voulut se former sur l'Alexandre, le plus mauvais marcheur de son escadre, et perdit du temps en manœuvres intempes-

tives; bientôt l'action s'engagea, et dura depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf; le feu s'étant déclaré à bord du Tigre, ce ne fut dans toute la ligne française que confusion et désordre, et l'escadre très maltraitée rentra dans le port de Lorient, abandonnant trois vaisseaux à l'ennemi. Cet échec ayant exalté la confiance des Royalistes, Warren envoya, le 26, le capitaine Ellison sommer Bellile; cette île, défendue par plusieurs forts et une citadelle capable d'une longue résistance, avait pour commandant le brave général Broucret, dont le refus énergique obligea le capitaine anglais de la bloquer. L'escadre cingla alors vers la baie de Quiberon, pour protéger le débarquement de la première division de l'expédition, qui s'était rendue directement de Southampton et de Portsmouth en vue de la presqu'île de Quiberon.

Le 24, un chassemarée de la côte de Carnac amena à bord du commodore Warren, le chevalier de Tinteniac et le comte Dubois-Berthelot, que Puisaye avait envoyé, avant la rencontre des deux escadres, à Port-Navalo, du côté de Locmariaquer, pour juger de l'état des choses dans l'intérieur, sonder les dispositions du pays, et prévenir les chefs royalistes de l'arrivée prochaine de l'expédition. Leurs rapports, empreints d'exagération, ne furent pas contrôlés, et comme l'on croit aisément ce qu'on désire avec ardeur, Puisaye, à la suite d'une sorte de conseil, ordonna le débarquement. Le 27, la première division, composée des régiments Loyal-Emigrant et Royal-Louis, prit terre à Carnac, où l'on déposa les secours nécessaires pour être distribués dans le premier moment; les régiments

d'Hector et de Dudresnay, qui formaient la seconde division, furent débarqués le soir. Jamais expédition ne se fit sous de plus favorables auspices: la mer était calme; pas un soldat républicain ne se montra sur la côte; le fort Penthièvre n'avait qu'une garnison trop faible pour opposer de la résistance; les troupes qui garnissaient ordinairement la côte, n'avaient laissé pour surveiller ces parages que deux cents hommes, et s'étaient portées à la poursuite des Chouans qui venaient de piller la poudrerie de Pont-de-Buis. Lorsque ce faible détachement vit faire les préparatifs de ce débarquement formidable, il se replia en bon ordre sur Auray, qu'il évacua le 28.

A peine débarqué, Puisaye fut rejoint par une division de quatre mille Chouans, amenés par Georges Cadoudal et Le Mercier, dit la Vendée; il s'établit au hameau de la Genèse, peu distant de la mer, et qui lui offrait une prompte communication avec l'escadre anglaise. D'Hervilly et son régiment occupèrent le village de Carnac, qui devint comme centre de l'armée royaliste, la place d'armes, et le dépôt des munitions débarquées. Les régiments d'Hector et de Dudresnay formèrent les aîles, Loyal-Emigrant prit position dans quelques hameaux plus en avant; le bataillon d'artillerie entre Carnac et la Genèse, la défense des hauteurs de Saint-Michel et de Kergolan fut confiée à la division de Georges Cadoudal, et enfin le matériel de l'armée fut placé au village de Saint-Clément.

Le lendemain du débarquement; on tint conseil: Puisaye et Vauban proposèrent de s'emparer de la presqu'île de Quiberon, qu'on pouvait rendre inacces-

sible aux forces de terre et de mer des Républicains, et dont il était facile de faire avec quelques travaux la place de dépôt de l'armée expéditionnaire. Comme la prise du fort Penthièvre, principale force de la presqu'île, devait se faire par un coup de main, vu la faiblesse de sa garnison, le mauvais état de ses ouvrages et la supériorité des moyens d'attaque dont on pouvait disposer, ils voulaient que le corps d'expédition marchât sur Rennes pour frapper un coup sur l'opinion; qu'il se portât de là sur la Mayenne, où l'on achèverait l'organisation militaire de la Bretagne.

Ce plan présentait quelques chances de succès, s'il eût été exécuté assez promptement pour prendre au dépourvu les Républicains, et si Puisaye avait pu réunir une masse assez considérable de gens du pays pour les affronter, ce qui était très problématique, puisqu'à peine quinze mille paysans vinrent le joindre huit jours après son débarquement. D'Hervilly objecta qu'on ne pouvait risquer une entreprise aussi hardie avec le peu de troupes qu'on avait en ce moment, et qu'il serait plus convenable d'attendre l'arrivée de la division du comte de Sombreuil; Puisaye persistant dans son opinion, d'Hervilly exhiba alors des pouvoirs qui lui donnaient au nom du gouvernement anglais l'entière disposition des troupes à sa solde; force fut à Puisaye de céder. Cette altercation publique, où chacun des deux chefs déclinait l'autorité de son collègue, fut d'un mauvais augure; et l'on jugea dès cet instant que ces hommes ne seraient jamais en harmonie.

Les jours suivants, pendant lesquels continuèrent

les opérations du débarquement, huit à dix mille paysans bretons vinrent se joindre aux quatre mille venus avec Cadoudal et Le Mercier; quatre cents hommes de la garde nationale d'Auray, conduits par un noble nommé de Glain, se présentèrent avec armes et bagages Carnac, demandant à faire partie de l'armée de ligne : ce corps reçut la dénomination de régiment d'Auray. Après avoir armé et habillé les autres, tant bien que mal, on chargea des officiers émigrés de les organiser, et l'on en forma trois divisions. L'une, sous les ordres du comte de Vauban, se porta au village de Meudon, sur la route d'Hennebon à Port-Louis; la seconde, commandée par Dubois-Berthelot, s'établit sur la hauteur de Locmaria, en avant de la ville d'Auray, que les Républicains évacuèrent après une légère escarmouche, et la troisième, conduite par le chevalier de Tinteniac, prit position devant la ville de Landevant. L'objet de ces dispositions était de couvrir l'entreprise projetée contre la presqu'île de Quiberon; quant au corps commandé par d'Hervilly, on le rapprocha de la presqu'île, la droite de sa ligne appuyée au Mont-Saint-Michel et à Carnac, et sa gauche à Saint-Clément; position vicieuse, en ce qu'un effort des Républicains pouvait acculer toute sa droite à la mer.

Enfin, le 3 juillet, six jours après le débarquement, Puisaye se décida à attaquer le fort Penthièvre, qui, situé sur la partie la plus resserrée de l'isthme, lie la presqu'île de Quiberon au continent. Ce fort est un bastion flanqué par deux branches appuyées à la côte avec chemin couvert du côté de terre; la pointe de la Palisse, qui repose sur un rocher presque inaccessible,

n'avait alors aucune défense; le fort ne contenait qu'un magasin à poudre, quelques petits magasins et un corps-de-garde pour une cinquantaine d'hommes; c'était le réduit d'un petit camp retranché, pour cinq à six cents hommes employés aux batteries de côte. Pendant que trois frégates et deux chaloupes canonières, de l'escadre du commodore Warren, canonaient le fort, et faisaient taire les batteries de Portalinguen, de Port-Orange et du Fort-Neuf, le comte d'Hervilly, conduisant une colonne de trois mille hommes, dont deux cent cinquante du régiment de la Châtre, cent cinquante marins anglais, six cents du régiment d'Auray, et deux mille Chouans, commandés par le duc de Levis, s'avança avec plusieurs pièces de canon de fort calibre, vers le col de la presqu'île de Quiberon. Après avoir refoulé dans le fort les postes avancés de la place, d'Hervilly somma au nom du Roi Louis XVIII la garnison de se rendre. Sur le point d'être enlevé, le commandant temporaire Delize se rendit avec un bataillon du 41e régiment, fort de cinq cents hommes, une compagnie de canoniers et une de pionniers noirs. Ce petit succès aveugla sur le parti qu'on croyait pouvoir tirer des prisonniers, et d'Hervilly en incorpora deux cents dans le régiment de Royal-Louis qu'il avait formé avec un soin particulier. Maîtres alors du fort et du camp retranché, les Royalistes construisirent, sous sa protection, deux redans qu'on garnit de plusieurs canons, dont les feux croisés battaient la falaise devant leur front, et qu'on retira du Fort-Neuf qui défend le village de Quiberon et la pointe du Sud contre une tentative de débarquement. On ne prévoyait

guère qu'en cas de retraite ou de quelque autre sinistre accident, on laissait ce fort sans aucun moyen de défense; peu de jours après, on s'aperçut de cette faute irréparable.

La garde du fort Penthièvre fut confiée aux régiments d'Hector et de Royal-Louis; Vauban s'établit à Carnac avec quatre mille Chouans, sa droite appuyée au mont Saint-Michel où se porta Dubois-Berthelot, et et sa gauche à Sainte-Barbe, qu'occupaient trois mille Chouans, commandés par Georges Cadoudal. Les journées des 13, 14 et 15 furent employées à mettre la presqu'île de Quiberon en état de défense; jusqu'alors tout avait souri aux émigrés, mais leurs chefs perdirent dans tous ces préparatifs un temps précieux. L'occupation de la presqu'île était sans doute très importante, en ce qu'elle devint, comme on l'avait décidé, le magasin général de l'armée, et qu'elle donnait une communication facile avec l'escadre; mais devait-on se fier à l'inaction momentanée des Républicains?..... Les chefs royalistes n'auraient-ils pas dû porter promptement dans l'intérieur un fort détachement de troupes de ligne, dont la présence eut décidé un mouvement général et simultané des gens du pays, qui, s'étant réunis à lui, seraient parvenus à repousser les Républicains pris au dépourvu de postes en postes, jusqu'à les obliger à se renfermer dans Rennes, dont l'esprit des habitants était peu disposé en faveur du gouvernement. Aussi, depuis ce moment, ils n'éprouvèrent plus que des revers jusqu'à la sanglante catastrophe qui mit au néant leurs projets.

Aussitôt que Hoche apprit le débarquement des

ennemis, il partit de Rennes pour Vannes, où il arriva le 28 juin; n'ayant trouvé que quatre cents hommes dans cette place, il y rassembla toutes les troupes des environs, et donna ordre aux généraux qui commandaient à Nantes et à Rennes de diriger en toute hâte sur Vannes les forces qu'il y avait fait concentrer à la nouvelle de l'échec de Villaret; il expédia en même temps des courriers aux généraux Canclaux et Dubayet pour leur demander des renforts. Celui-ci envoya à Vannes la 107e demi-brigade, le bataillon d'Ille-et-Vilaine, celui des chasseurs du Mont-des-Chats, huit compagnies de grenadiers et le 10e régiment de hussards, formant en tout trois mille six cents hommes; Canclaux, de son côté, dirigea sur Vannes le général Grouchy avec la 171e demi-brigade; en même temps, le chef d'état-major Chérin fit partir de Rennes, d'après les intructions de son général, la 12e demi-brigade, les premiers bataillons des 67e et 72e régiments, formant environ quatre mille hommes et huit pièces d'artillerie, sous les ordres du général Drut.

Le 1er juillet, le général Valletaux se mit en marche avec le bataillon d'infanterie légère et trois colonnes mobiles, en tout trois mille hommes. Des ordres furent aussi expédiés pour diriger sur Ploërmel cinq mille hommes, tirés des départements des Côtes-du-Nord et de la Manche; le général Lemoine se dirigea avec cinq mille hommes sur La Roche-Sauveur; ces différens corps arrivèrent à la destination indiquée dans les premiers jours de juillet. Le jour même de son arrivée à Vannes, 28 juin, Hoche alla à la découverte avec sept cents hommes jusqu'à la hauteur de Pontsal, et délogea

du château un fort parti d'insurgés; le 29, il poussa une reconnaissance jusqu'au pont d'Auray, et fit longtemps tirer le canon pour faire connaître sa position au général Josnet qu'il croyait à Landevant; mais celui-ci, arrivé à Vannes pendant la nuit, ne fit sa jonction que le lendemain. Les Chouans qui, le 28 juin, s'étaient emparés d'Auray l'ayant évacué le surlendemain, Hoche le fit réoccuper; le 30, ayant réuni six à sept mille hommes, il les disposa de manière à rétablir entre Vannes, Auray et Hennebon, les communications qui avaient été momentanément interceptées.

Le 8 juillet, renforcé de plusieurs colonnes venues de Rennes et de l'armée des côtes de Cherbourg, qui portèrent ses forces à dix-huit mille hommes, il se vit enfin en état de prendre l'offensive. Les Royalistes, comme frappés de stupeur, se replièrent successivement sur les hauteurs de Sainte-Barbe qu'on les contraignit d'évacuer; Hoche s'empara aussitôt de cette position qui fait face à Quiberon, la fit couvrir de retranchements et de batteries, dont le général Lemoine fut chargé d'activer les travaux, et plaça huit cents hommes à Locoal-Hennebon, sur la rive droite de l'Etel, près de Riantec, pour ôter aux Royalistes toute communication avec l'intérieur et les resserrer dans la presqu'île, en attendant l'arrivée de l'artillerie de gros calibre qui lui était nécessaire pour protéger l'attaque de leur camp retranché, qu'il méditait.

En ce moment, la découverte d'un complot pour livrer le port de Saint-Malo aux Anglais, détermina les représentants du peuple près l'armée des côtes de de Brest, à prendre une mesure de grande sévérité.

Les pères, les mères, frères, sœurs, femmes et enfants d'émigrés, ainsi que les prêtres soupçonnés d'incivisme qui habitaient la contrée, furent enlevés et conduits dans l'intérieur comme otages; une somme de cent louis en or fut promise à quiconque ferait découvrir la retraite du marquis de Roquefeuille et de l'ancien évêque de Saint-Pol-de-Léon, La Marche, débarqués depuis quelques jours sous un travestissement, dans l'intention présumée de soulever le pays.

Pendant que les autorités civiles et militaires des Républicains rivalisaient de zèle et d'énergie pour repousser les Royalistes débarqués par l'escadre anglaise, la mésintelligence de Puisaye et du comte d'Hervilly ne leur permit pas de faire un pas en avant. Le premier avait réclamé du cabinet de Londres le commandement en chef sans restriction, et le second, fier d'un grade qu'il n'avait obtenu qu'après d'assez longs services, et doutant de la capacité militaire de son rival, ne se montrait pas disposé à faire le sacrifice de ses prétentions pour le succès d'une opération dont il ne retirerait pas tout l'honneur. Enfin, le 15 juillet, la seconde division de l'expédition qui était allée chercher aux bouches de l'Elbe, où elle prit à bord, le 22 juin, les régiments incomplets de Béon, Damas, Salm, Rohan et Périgord, formant à peine douze cents hommes, mouilla dans la baie de Quiberon. Le comte de Sombreuil qui la commandait, apporta la décision tardive du ministère anglais qui conférait à Puisaye le commandement supérieur de l'expédition. Alors, il était déjà trop tard; car, pour s'ouvrir un débouché en Bretagne, il fallait une action vigoureuse où la marine

ne pouvait être d'aucun secours. On tint conseil, et comme il était urgent de sortir au plus tôt de la souricière où l'on était entré, il fut résolu que dès le lendemain, on s'occuperait des mesures les plus convenables pour repousser l'ennemi, et se remettre en possession de la côte opposée à la presqu'île. Ces mesures étaient d'autant indispensables qu'on avait observé que toutes les troupes de Hoche étaient occupées à commencer des retranchements pour préserver d'une surprise le poste de Sainte-Barbe, où il voulait établir son camp; on ne remarqua point cependant les formidables batteries que l'ennemi avait dressées derrière ces retranchements, négligence qui coûta cher aux Royalistes. Il fut donc résolu qu'afin de dégager la gorge de la presqu'île, le comte d'Hervilly sortirait le lendemain du camp retranché avec quatre régiments à la solde d'Angleterre, et qu'il dirigerait l'attaque de front sur trois colonnes, pendant que les divisions de Chouans aux ordres de Vauban et de Tinteniac effectueraient une diversion sur sa droite en débarquant la nuit dans la presqu'île de Rhuys, pour surprendre le poste de Saint-Clément et venir inquiéter la gauche des Républicains à Sainte-Barbe.

Le 16, au point du jour, deux mille cinq cents hommes de troupes de ligne précédés du régiment d'Auray, fort de six cents hommes et de plus de deux mille Chouans lancés en tirailleurs, sous les ordres du duc de Lévis et du chevalier de Saint-Pierre, s'avancent en bon ordre vers le débouché de la plaine sur trois colonnes, ayant le régiment de La Châtre à l'avant-

garde, la colonne de droite formée par le régiment d'Hector, celle de la gauche par le régiment de Dudresnay, et le centre par le Royal-Louis. Arrivés à portée de l'avant-garde républicaine, composée de trois bataillons rangés au pied des hauteurs de Sainte-Barbe, ils commencent avec huit pièces de canon un feu assez vif qui les fit replier sur la première ligne placée à mi-côte, et protégée par une nombreuse artillerie. D'Hervilly, croyant que les Républicains prennent la fuite, les poursuit tête baissée en ordre profond; mais le général Humbert qui commandait l'avant-garde, passe dans les intervalles de la première ligne, et bientôt quatre batteries de pièces de huit et de douze démasquées prennent de front et d'écharpe les colonnes de l'imprudent d'Hervilly; la mitraille y sème la confusion et la mort; elles tourbillonnent, et des charges du 9e de hussards et du 14e de chasseurs, auxquels les Royalistes n'ont point de cavalerie à opposer, les rejettent sur leur camp retranché qui aurait été enlevé dès ce moment, si le feu de plusieurs chaloupes canonnières ne l'eut suffisamment protégé; la diversion qui devait être tentée à la droite échoua complètement, parce que les troupes arrivèrent trop tard. L'armée expéditionnaire perdit dans cette action trois cents hommes, dont plus de cinquante officiers, parmi lesquels les comtes de La Moussaye, de Lanyon et de Talhouet; cinq pièces de canon attelées restèrent au pouvoir des Républicains; le comte d'Hervilly, frappé d'un biscaïen à la poitrine, fut transporté au fort Penthièvre, et ensuite à bord de l'escadre anglaise. Le comte de Sombreuil, jeune colonel rempli de bra-

voure, mais sans expérience, le remplaça comme seul colonel au service de l'Angleterre. Les Républicains eurent soixante et quelques hommes tués, au nombre desquels l'adjudant général Dejeu, commandant la cavalerie, et soixante-onze blessés.

L'issue de cette malheureuse tentative doit être attribuée en grande partie à Puisaye qui donna tous ses soins à l'attaque de front, et ne prit pas les mesures convenables pour l'exécution de la diversion qu'auraient dû effectuer les divisions de Vauban et de Tinteniac, en faisant une descente à Saint-Jacques près de Sarzeau dans la presqu'île de Rhuys, pour inquiéter la gauche du camp de Sainte-Barbe. Ces divisions ne s'embarquèrent pas avec la diligence nécessaire, et au lieu de surprendre les Républicains, trouvèrent des gens bien disposés à les recevoir, le général ayant, au premier avis de cette tentative, envoyé à leur rencontre le général Roman avec la 171e demi-brigade. Vauban ne l'attendit pas et se rembarqua précipitamment, ne laissant à terre que sept à huit cents hommes commandés par Tinteniac, qui avait reçu de Puisaye mission d'intercepter les communications des Républicains avec l'intérieur, et de soulever les habitants.

Dans la nuit du 18 au 19, trente des deux cents soldats du 41e régiment qui, après la prise du fort Penthièvre, avaient été incorporés dans le Royal-Louis, s'étant glissés un à un avec armes et bagages, sous la conduite des sergents-majors Litte et Mauvage, le long des rochers sur lesquels repose le fort à l'ouest, se jetèrent à marée basse dans la mer, d'où ils gagnèrent non sans peine le camp des Républicains. Con-

duits au quartier-général, ils dirent qu'ils s'introduiraient dans le fort aussi facilement qu'ils en étaient sortis. Hoche convoqua aussitôt un conseil de guerre pour examiner la proposition des sous-officiers Litte et Mauvage de tenter un coup de main sur le fort Penthièvre. La plupart des officiers du génie rejetèrent ce moyen, disant que ce fort ne pouvait être pris que par blocus ou par un siége en forme. Hoche fit observer qu'il ne s'agissait pas d'une attaque dans les règles, mais d'une surprise secondée par une partie de la garnison de ce même fort : « Les règles de l'art sont « bonnes, ajouta-t-il, mais il est des cas d'exception, « et nous nous trouvons dans un de ces cas. Il nous « faut de l'audace, il nous faut une affaire prompte et « décisive. Laisserons-nous aux ennemis intérieurs de « la République le temps de se rassembler et de venir « fondre sur nos derrières, tandis que nous combat- « trons de front ceux du dehors? Notre armée manque « de tout : lui laisserez-vous le temps de se décourager « par les privations? Voyez avec quel empressement « les Bas-Bretons courent au-devant de nos ennemis. « Les émigrés ne sont-ils pas sur une terre amie et « hospitalière ? Ne savez-vous pas d'ailleurs que les « émigrés attendent d'autres renforts? S'ils obtenaient « un avantage, je déclare que je ne répondrais pas du « salut de l'armée; n'hésitons donc plus ! »

Le représentant du peuple Tallien ayant fortement appuyé l'opinion du général en chef, le conseil arrêta d'une voix unanime de prendre le fort Penthièvre par surprise, et le jour fut fixé au 20 juillet. A dix heures du soir, arriva, au camp de Sainte-Barbe, un nouveau

ransfuge, nommé Philippe David, prisonnier enrôlé en Angleterre et sergent, lequel confirma les dépositions de ses camarades; Hoche ne balança plus, et ayant appelé auprès de lui, dans la soirée du 20, les généraux, il régla avec eux les dispositions suivantes, pour aller attaquer, à son tour, l'armée royaliste dans la presqu'île. C'était une entreprise délicate, cette armée occupant des positions susceptibles d'être bien défendues; les régiments d'Hector, de Périgord, et un détachement du Royal-Louis, dans lequel se trouvait une partie des soldats du 41e régiment que d'Hervilly avait eu l'imprudence d'incorporer, en tout seize cents hommes gardaient le fort Penthièvre et le camp retranché; les postes avancés du côté du continent étaient occupés par un bataillon de Loyal-Emigrant et cinq à six cents Chouans, sous les ordres du chevalier de Saint-Pierre; six cents hommes du premier bataillon de Royal-Louis, cantonnés au village de Kostein, couvraient le hameau de Portivy, où se trouvait le parc d'artillerie avec le bataillon de Rothalier; derrière, au village de Krand, était placé le second bataillon de Royal-Louis, et six cents toises plus loin, le second bataillon de Loyal-Emigrant avec la division de Vauban, réduite à deux mille Chouans, le comte d'Hervilly, mécontent de ce qu'ils avaient refusé d'être incorporés dans les régiments de ligne, ayant, dès le 14, fait embarquer le surplus pour être déposés sur la grande terre. La division de Sombreuil, débarquée le 17, vers le fort Orange, et le régiment de Dudresnay, formant ensemble deux mille six cents hommes, étaient répartis à Quiberon, Saint-Julien et environs : l'armée

royaliste présentait donc huit à neuf mille combattants. On devait s'attendre à une résistance vigoureuse, ces troupes pouvant être appuyées par les bâtiments de l'escadre du commodore Warren; mais que n'osent des troupes qui ont pris l'ascendant de la victoire, et dirigées par un général en qui elles ont confiance !.....

Voici les dispositions arrêtées par le général Hoche pour l'attaque du 20 juillet : les troupes devaient s'ébranler de leur camp à onze heures du soir : le général Humbert reçut l'ordre de partir à minuit des hauteurs de Saint-Colomban avec cinq cents hommes d'élite, et de se porter dans le plus grand silence sur le village de Kostein par la laisse de la basse mer, entre le fort Penthièvre et l'escadre ennemie. Arrivé près de ce village, il devait tourner à droite, s'élancer au pas de course sur le camp retranché, franchir la palissade et s'emparer du fort; sa petite colonne devait être soutenue par le général Botta avec le reste de l'avant-garde, laquelle eut l'ordre de garder provisoirement le village de Kostein pour favoriser l'attaque de droite. L'adjudant général Ménage, avec trois cents grenadiers de la brigade Valletaux, eut l'instruction de marcher sur l'estran de droite, de se porter brusquement et sans tirer un coup de fusil sur le fort Penthièvre, d'en escalader les escarpements et d'y pénétrer par la gorge. Le général Valletaux, avec le gros de sa brigade, devait s'en approcher assez près pour n'avoir plus rien à craindre de son feu. Il fut recommandé au général Lemoine de porter sa brigade à hauteur de Kostein, d'y laisser un bataillon avec deux pièces de 4, et de marcher en bataille à hauteur de la

colonne de Valletaux pour être en mesure de l'appuyer; la cavalerie reçut ordre de rester en bataille derrière le village de Kostein; il ne devait rester dans le camp de Sainte-Barbe que trois bataillons sous les ordres du général Drut, lequel ferait tirer les pièces de 24 à boulets rouges sur les bâtiments qui inquiéteraient la marche de l'armée. Le fort étant pris par Humbert ou Ménage, il était entendu que Botta ou Valletaux n'y laisseraient que deux bataillons, et continueraient à poursuivre l'ennemi en bon ordre dans le fond de la presqu'île jusqu'auprès du moulin de Kostein, où le général en chef prendrait de nouvelles dispositions.

A l'heure indiquée, l'armée républicaine s'ébranla en silence, mais l'obscurité de la nuit et le mauvais temps ayant égaré les colonnes d'Humbert, de Valletaux et de Botta, cela causa du retard dans leur marche, contrariés d'ailleurs par le feu des embarcations anglaises commises à la garde de la côte. La colonne de Ménage seule, guidée par les sergents-majors Litte et Mauvage, arriva à deux heures du matin au pied du fort, après avoir bravé les ténèbres d'une nuit pluvieuse et les flots de la mer qui couvraient les grenadiers jusqu'à la ceinture. Pour peu que la garnison eût été sur ses gardes, Ménage et sa colonne auraient couru les plus grands dangers; aussi, quoique très brave, il eut un moment d'hésitation; mais il ne lui était plus permis de reculer; rappelant donc toute son énergie, il gravit, lui troisième, les escarpements du rocher sur lequel s'appuie le fort à l'Ouest; ses grenadiers le suivent dans le silence le plus profond, et bien-

tôt ils parviennent au pied du rempart qui, dans cet endroit, n'est élevé que de six à sept pieds; leurs anciens camarades du 41e qui les reconnaissent, leur tendent la crosse de leurs fusils et les introduisent dans le fort.

Mais bientôt l'alarme se répand, les cris *nous sommes trahis!* retentissent; le lieutenant-colonel du génie Langlais, commandant du fort, qui logeait à Kostein, informé de la surprise, accourt au-devant des Républicains avec un détachement du régiment de Périgord; il est trop tard, on fait main-basse sur ceux qui l'accompagnent, et en quelques minutes Ménage est maître du fort, sans que les troupes qui gardent le camp retranché prennent des mesures pour y rentrer. Ménage se contente pour le moment de prendre les précautions pour s'y maintenir malgré elles, et d'arborer le drapeau tricolore : le jour commençait à poindre ; à la vue des couleurs nationales qui flottent sur le fort, les colonnes de Humbert et de Valletaux reprennent courage, et bravant le feu des canonnières anglaises, s'élancent vers le camp retranché des Royalistes. Le choc fut rude, mais il ne fut pas longtemps indécis; des troupes nouvellement organisées, quoique composées d'hommes braves, n'ont jamais, dans la première épreuve, cet aplomb qui repose sur la confiance qu'ont ses divers éléments de leur force réciproque. D'ailleurs, comme nous l'avons dit, l'esprit de la majorité des sous-officiers et soldats n'était pas celui des officiers, et pour comble de malheur, les derniers n'avaient ni l'instruction ni l'expérience nécessaires pour suppléer à ce défaut d'homo-

généité ; et enfin, attaqués par derrière par les grenadiers de Ménage qui débouchèrent du fort dans le camp retranché, et de front par les colonnes de Humbert et de Valletaux, les trois bataillons royalistes mettent bas les armes. Le bruit du combat et l'arrivée de quelques fuyards ayant enfin révélé au comte de Vauban et au marquis de Contades l'imminence du danger, ils demandent du secours aux cantonnements les plus rapprochés et les dirigent en toute hâte sur le fort sans avertir ceux qui les commandent que l'ennemi s'en est rendu maître : aussi, de deux compagnies de grenadiers du Royal-Louis qui se présentèrent successivement devant le fort, l'une fut écrasée, et l'autre passa presque entière aux Républicains, malgré ses officiers. Ce double incident mit parmi les troupes qui devaient défendre le terrain pied à pied tant de confusion, qu'il fallut plus d'une heure pour réunir trois mille hommes, et qu'on ne songea pas même à sauver le parc d'artillerie qui se trouvait à peu de distance du glacis, et dont le général Humbert s'empara sans coup férir.

Le général Hoche, voyant que ses premières attaques avaient réussi, mit aussitôt l'armée en mouvement sur deux colonnes de trois mille hommes chacune, qui longèrent les côtes septentrionale et méridionale de la presqu'île, afin de tourner l'armée royaliste; ces colonnes furent soutenues par une réserve d'environ six mille hommes, qui s'avança en ordre de bataille vers la falaise, précédée de mille tirailleurs. Cependant, le comte de Vauban, avec huit à neuf cents Chouans, s'était replié sur la division de Som-

breuil dans le fond de la presqu'île, ce qui porta sa force à trois mille six cents hommes. Ce jeune officier, auquel Puisaye remit dans cet instant critique le fardeau du commandement, pour aller demander au commodore Warren toutes les embarcations dont il pourrait disposer, se trouva chargé d'une mission des plus pénibles, car il n'avait à opposer aux Républicains exaltés par leurs premiers succès que des troupes très inférieures en nombre, déjà découragées, sans artillerie, et dont quelques-unes manquaient de cartouches; il essaya toutefois de reformer sa ligne en avant de Port-Orange, afin de couvrir l'embarquement des blessés et des non-combattants, dont la foule augmentait de moment en moment, sur les chasse-marées envoyés par Warren; mais au lieu de se placer à une demi-lieue en avant de la butte du moulin de Knescop, qu'il eût pu défendre une couple d'heures, il prit la position la plus rapprochée de ses quartiers, en sorte que les Républicains s'avancèrent sans obstacle vers le milieu de la presqu'île, et menacèrent ses flancs et son front; la marche des colonnes qui suivaient le littoral ne fut point ralentie par la canonnade animée des embarcations légères qui serraient les côtes. Attaqué dans une position désavantageuse et sur le point d'être débordé de toutes parts, Sombreuil se retira sur la batterie de Portalinguen, laquelle, construite pour la défense de la côte, n'offre aucun moyen de résistance du côté de la terre; là, secondé par le feu d'une corvette anglaise qui balayait la plage sur laquelle les Républicains étaient obligés de passer, il tâche de reprendre une ligne de défense avec les débris des régiments de Loyal-Emi-

grant, d'Hector, de Royal-Louis et de Dudresnay, réunis aux faibles restes de sa division et des Chouans de Vauban; mais troublée par les lamentations des femmes et les cris des enfants des Chouans qui fuient de tous côtés, et courent, au risque de se noyer, chercher un refuge dans quelques embarcations restées à portée du rivage, une partie des soldats royalistes se débande; profitant de ce désordre, Hoche dirige contre eux plusieurs têtes de colonnes qui les coupent en tous sens, pendant qu'avec sept cents grenadiers, il les accule à la mer. Dans cette situation désespérée, les Royalistes sommés de se rendre cèdent à la nécessité, ils déposent les armes et sont faits prisonniers au nombre de cinq à six mille, après avoir perdu plus de deux mille des leurs, tués, noyés ou blessés. Vauban et Dubois-Berthelot ne parvinrent qu'avec la plus grande peine et couverts d'eau jusqu'aux épaules à gagner un canot anglais, qui les ramena à bord de l'escadre; les Républicains eurent à peine cinquante hommes tués et le double de blessés; les prisonniers de guerre furent conduits au fort Penthièvre, et de là à Auray sous l'escorte de quatre bataillons; aucun d'eux ne fut insulté, et l'on remit même en liberté les femmes et les enfants qui se trouvaient parmi eux.

Quelques heures après la reddition de Sombreuil, Hoche quitta la presqu'île, mais il revint le 23 à Quiberon, afin de juger par lui-même de l'état des choses, et recueillir le butin laissé par l'ennemi. La plage offrait le spectacle d'un port encombré de marchandises de toute espèce; des caisses pleines d'armes, de farine,

riz, légumes secs, biscuit, viandes salées, des barriques de vin, rhum et autres liqueurs fortes, d'huile, de sucre, café, savon, des ballots d'effets d'habillement et d'équipement pour plus de vingt mille hommes, dix-huit bouches à feu avec leurs caissons approvisionnés, une grande quantité de munitions de guerre, des tonnes remplies de faux assignats qu'on livra aux flammes sur-le-champ; tout cet immense approvisionnement fut le fruit de la victoire, indépendamment des captures particulières faites par les soldats, dont un grand nombre regorgeaient de guinées anglaises prises aux officiers.

Après une victoire si importante, Hoche aurait pu prendre quelques instants de repos, mais il ne s'endormit pas sur ses lauriers. Informé que Tinteniac et Georges Cadoudal s'étaient portés sur Josselin, il partit à leur poursuite deux jours après sa victoire, avec une forte colonne, se dirigeant vers Saint-Brieux. Tinteniac devait, d'après les instructions de Puisaye, soulever les habitants du pays, sur les derrières des points occupés par les Républicains; il répandit, à cet effet, une proclamation par laquelle l'armée royaliste annonçait venir au nom de Dieu, du Roi, et des Princes légitimes, leur apporter la paix, non telle que les Républicains la leur avaient offerte, disait-il, trompeuse et dérisoire, mais une paix dont la durée ne dépendît pas du triomphe et de la puissance momentanée d'une faction; que le seul moyen de l'obtenir était de se réunir sur-le-champ aux Royalistes qui leur apportaient des armes, des munitions et tous les secours qu'une puissance protectrice leur prodiguerait.

Rappelant ensuite aux Vendéens que c'était le moment de se montrer les dignes compagnons d'armes des Bonchamp, des Lescure, des Larochejacquelein, il les engageait, comme successeurs et héritiers de leur gloire, à aller se ranger sous les drapeaux de Charette, de Stofflet et des autres chefs, intrépides défenseurs de la religion et de la monarchie. Mais on commençait à se méfier de ces agents de troubles, et ce n'est pas le lendemain d'une défaite qu'on peut se livrer aveuglément à leurs promesses; la contrée demeura tranquille, et leur bande, au lieu de se grossir, comme ils s'y attendaient, s'affaiblit de jour en jour par la défection.

Convaincus que l'expédition était manquée, et qu'ils allaient avoir sur les bras une partie de l'armée victorieuse, Tinteniac et Cadoudal s'enfoncèrent jusqu'à Elven, y égorgèrent le poste républicain qui s'y trouvait, et se portèrent sur la ville de Josselin dont ils sommèrent la garnison de se rendre; quoique bien inférieure à la bande chouanne, elle se retira dans le château et s'y défendit, ce qui donna le temps à l'adjudant général Crublier d'accourir de Ploërmel avec le 3e bataillon d'Ille-et-Vilaine et quelques chasseurs à cheval. Après avoir brûlé dans le faubourg, des magasins de subsistances, Tinteniac se retira dans la forêt de la Nouée, d'où il gagna le château de Coëtlogon : Crublier tenta vainement de l'enlever; ce vieux château, manoir féodal, étant flanqué de tours et protégé par un bon fossé, ne put être forcé. Crublier ayant épuisé toutes ses munitions, eut sur les bras dans sa retraite la bande de Tinteniac; mais ce chef

ayant été tué dans une escarmouche, Cadoudal lui succéda, et, renforcé de plusieurs centaines de Chouans amenés par le chevalier d'Allègre, il se dirigea par les forêts de Loudéac et de Lorge vers les villes de Quintin et de Châteaulendren qu'il mit à contribution. Averti que Hoche était sur ses traces, il regagna le Morbihan par des chemins détournés, et congédia tous ceux qui n'étaient pas de cette contrée. Ce rassemblement s'étant pour ainsi dire dissous de lui-même, Hoche revint à Rennes le 1er août, et repartit peu de jours après pour le département de la Manche menacé d'un nouveau débarquement; mais comme ce département venait d'être remis dans la circonscription de l'armée des côtes de Cherbourg, Hoche se rendit à Nantes, après avoir renvoyé les troupes que Dubayet lui avait prêtées pour l'expédition de Quiberon.

On a dit précédemment que les prisonniers faits à Quiberon furent gardés à Auray par les troupes républicaines; mais soit qu'un sentiment de commisération portât les soldats à ne pas exercer une surveillance très rigoureuse, soit insouciance après la victoire, plusieurs s'évadèrent; et il s'en serait échappé un plus grand nombre, si, croyant à une capitulation, la plupart n'eussent attendu avec tranquillité la décision de leur sort; les chefs n'attendirent pas celui qui leur était destiné. Le 25, le Directoire du déparment du Morbihan, séant à Vannes, somma l'état-major de la 5e division de l'armée des côtes de Brest, sous sa responsabilité, de nommer une commission militaire, à l'effet de juger les individus pris à Quiberon les armes à la main. D'après ce réquisitoire et avec

l'approbation du représentant Blad, le général Lemoine nomma une commission de cinq membres, savoir : un chef de bataillon, président, un capitaine, un lieutenant, un sergent-major et un caporal; laquelle, installée le 29, condamna à mort MM. de Sombreuil, de la Landelle et Petit-Guyot, les seuls qui n'avaient point réclamé le bénéfice de la capitulation. Les comtes de Broglie, de Soulanges, de Rieux, le marquis de Senneville, l'évêque de Dol, son grand-vicaire et onze prêtres déportés subirent le même sort.

Lorsqu'il fallut prononcer sur les autres prisonniers qui invoquaient l'exécution d'une capitulation, la commission hésita, et en référa aux représentants en mission extraordinaire dans les départements de l'Ouest : ceux-ci cassèrent la commission, et la remplacèrent par une autre composée d'hommes moins timorés. Toutefois, celle-ci répugnait à considérer comme ennemis pris les armes à la main cette foule de prisonniers parmi lesquels se trouvaient quinze cents Chouans qui avaient été déposés par les Anglais à Port-Navalo, cinq jours après la défaite de Quiberon, sur le refus que le général Boucret avait fait de les recevoir à Belle-Isle.

Afin de triompher de ses scrupules, le représentant Blad arrêta que tous les marins de profession, non prévenus d'émigration, seraient envoyés à bord des vaisseaux de la République pour être enrôlés dans leurs équipages, et que les soldats seraient de suite incorporés dans les divers corps d'infanterie de l'armée. Quelques prisonniers reçurent à cette occasion leur congé définitif : enfin les poursuites judiciaires

furent suspendues contre tous ceux qui avaient émigré avant l'âge de seize ans.

Ce triage opéré, il restait encore deux mille cinq cents prisonniers, parmi lesquels beaucoup de nobles, anciens officiers de terre ou de mer, prévenus d'émigration ou de chouannerie au premier chef; Blad, qui répugnait à une boucherie inutile, demanda au Comité de salut public des instructions positives sur le parti à prendre à leur égard ; de son côté, Hoche, dont l'âme grande et généreuse était péniblement affectée d'envoyer à la mort tant d'hommes égarés par l'esprit de parti, représenta avec énergie au Comité combien il serait politique d'user de clémence, et insinua qu'on pourrait profiter de la circonstance pour opérer le désarmement complet de la contrée et remplir les magasins de l'armée. Ces idées ne furent pas goûtées par le Comité, la côte étant menacée d'une seconde descente : quand on est assiégé de périls, on est rarement accessible aux sentiments de miséricorde et de générosité. Jugeant donc qu'il était nécessaire de prévenir par des exemples rigoureux les projets et les espérances des Royalistes, le Comité, par une dépêche du 9 août, prescrivit au représentant Mathieu qui avait remplacé Blad, de traiter les prisonniers suivant la rigueur des lois contre l'émigration ; en conséquence, le général Lemoine reçut l'ordre de créer cinq autres commissions militaires, une seconde à Auray, deux à Vannes, et deux à Quiberon.

Ces six commissions entrèrent alors en activité, et procédèrent à l'interrogatoire des émigrés, dont la plupart firent valoir en leur faveur la foi d'une capitu-

lation, disant qu'ils ne s'étaient rendus que parce que plusieurs officiers de l'armée républicaine leur avaient assuré qu'ils auraient la vie sauve; que comptant sur cette promesse verbale, ils avaient mis bas les armes pour épargner le sang des deux partis; ils en étaient tellement persuadés, ajoutaient-ils, qu'un des leurs s'était jeté à la nage pour aller annoncer cette capitulation aux bâtiments de guerre anglais dont le feu avait cessé à l'instant; mais les commissions passèrent outre, et constatèrent concurremment l'identité de trente à quarante individus par jour; c'était autant d'hommes qui étaient fusillés dans les vingt-quatre heures. Cependant, ces sanglantes exécutions étant désapprouvées de tout le monde, Mathieu et Hoche écrivirent derechef au Comité pour lui faire connaître que les soldats se lassaient de faire le métier de bourreaux; sur leurs observations réitérées et pressantes, il manda, le 18, au représentant qu'il laissait à sa prudence de décider si l'on pourrait user d'indulgence envers les Chouans pris les armes à la main à Quiberon dans un état d'hostilité.

Fort de cette latitude, Mathieu supprima les commissions militaires, à l'exception de celle de Vannes, et, le 6 septembre, il adressa aux Chouans pris à Quiberon une proclamation suivie d'un arrêté, par lequel il annonça que la liberté leur serait rendue, à condition, 1° que toutes les armes et munitions de guerre que possédaient les Chouans seraient déposées au lieu indiqué par l'administration du district; 2° qu'on déposerait dans les magasins de l'armée, à titre d'amende, une quantité de grains en nature, égale au tiers du

revenu de chaque prisonnier; 3° que ceux qui n'auraient ni revenu, ni propriété, pourraient être rédimés par un propriétaire ou fermier, et sous sa caution, moyennant trois quintaux de blé-froment, ou la même valeur en seigle et fourrages. On excepta de ces dispositions les individus étrangers au département du Morbihan, les habitants des villes qui s'étaient joints volontairement à l'ennemi, les jeunes gens de la première réquisition, connus pour chefs et instigateurs de troubles, ainsi que tous ceux qui, dans les rassemblements armés des Chouans, avaient eu le grade de capitaine ou tout autre grade supérieur. Quelque bienveillantes que fussent ces dispositions, elles produisirent peu d'effet sur les habitants des pays insurgés, par suite de l'influence qu'exerçaient sur leur esprit crédule les prêtres réfractaires et les chefs de Chouans qui annonçaient la prochaine arrivée de secours considérables venant d'Angleterre, et la présence d'un prince de la famille des Bourbons.

Telle fut l'issue d'une expédition qui coûta à l'Angleterre des sommes immenses, et qui, conduite par des hommes plus capables, eût suscité de grands embarras à la République, et pouvait la mettre à deux doigts de sa ruine. S'il est permis de faire quelques réflexions à ce sujet, il semble qu'on aurait pu, d'après le choix des hommes qui devaient diriger cette entreprise, prédire son triste résultat. D'abord, la prétendue armée catholique de Bretagne, dont Puisaye n'avait cessé d'exagérer effrontément au ministère anglais les forces et les ressources, ne se composait réellement que de bandes plus ou moins nombreuses de vaga-

bonds et de déserteurs, assez mal armés, sans discipline, et plus propres à tenter un coup de main, faire des surprises, et dresser des embuscades, qu'à combattre des troupes régulières ; en second lieu, il y avait peu de fond à faire sur des corps de formation récente, complétés d'hommes sans conviction politique, n'ayant pris parti sous les bannières de la royauté que pour se soustraire à la misère et à l'ennui qui les minaient dans les prisons de l'ennemi. Enfin, il eût fallu, à la tête d'une entreprise de cette importance un prince français, dont la présence eût fait taire toutes les rivalités, qui aurait rallié autour de sa personne la foule des mécontents et des gens indécis, et qui aurait appelé près de lui un général réunissant assez de talent, de résolution et de connaissance des hommes et des choses pour diriger les opérations du corps de débarquement, et les combiner avec les mouvements des Chouans et des Vendéens. Loin de là, le comte d'Artois reste à Londres, et le commandement supérieur est confié à un homme qui n'a jamais paru sur le théâtre de la guerre, qui ne connaît que de réputation l'adversaire qu'il a à combattre, qui néglige de s'entendre avec Charette et Stofflet, dont les diversions doivent aider puissamment au succès de ses opérations.

On peut encore attribuer le résultat fatal de l'expédition aux démêlés survenus au sujet du commandement entre Puisaye et d'Hervilly, ainsi qu'à l'attaque irréfléchie du camp républicain tentée le 16 juillet par ce dernier; la nécessité de se retirer de la *souricière* où les Royalistes s'étaient si maladroitement engagés, peut à la rigueur expliquer leur tentative contre le

camp de Sainte-Barbe; mais n'était-ce pas le comble de la présomption que d'aller avec quatre à cinq mille hommes en attaquer douze mille occupant une position hérissée de canons et de retranchements? En supposant même qu'ils l'eussent enlevée, auraient-ils pu s'y maintenir et la garder avec le peu de forces dont ils pouvaient disposer contre les vingt mille Républicains qu'ils avaient déjà sur les bras? Aussi, qu'arriva-t-il après leur échec? Il y eut une grande désertion qu'ils cherchèrent vainement à se dissimuler, en ne prenant pas les précautions que commandait la plus impérieuse nécessité. Ajoutons aux autres causes qui contribuèrent à la catastrophe de Quiberon, l'effet que produisirent sur les Chouans accourus pour se joindre aux émigrés, les airs de hauteur et de supériorité qu'affectèrent à leur égard les officiers des régiments de l'armée royaliste, en refusant de les abriter dans leurs cantonnements et de les admettre aux distributions de vivres. Ce ne fut que sur les instances de Vauban, et d'après les ordres formels de Puisaye, qu'on leur accorda demi-ration : aussi ces marques de dédain excitèrent un mécontentement sourd parmi ces pauvres paysans bretons, et refroidirent leur zèle pour la cause de ces orgueilleux gentilshommes, qui paraissaient humiliés de les avoir pour auxiliaires.

On a également peine à comprendre l'inaction dans laquelle restèrent les Royalistes après s'être emparés de la presqu'île de Quiberon, inaction qui dura plusieurs jours, qui donna le temps au général Hoche de rassembler ses troupes, de réunir tous ses moyens, et de prendre une vigoureuse offensive, à moins qu'on

ne l'attribue à la mésintelligence des deux compétiteurs au commandement.

On doit aussi reprocher à Puisaye d'avoir placé le parc d'artillerie à Portivy, qui n'est qu'à une petite distance du fort Penthièvre; et, en effet, si ce parc eût été établi au fond de la presqu'île, les Républicains ne s'en seraient pas emparés au commencement de l'action, et les pièces auraient servi à suspendre leur marche, à protéger la retraite des Royalistes et l'embarquement de leurs troupes.

Une des fautes les plus graves à reprocher aux généraux royalistes, c'est de n'avoir pas, après l'évasion du fort Penthièvre des soldats du 41ᵉ régiment, redoublé de surveillance, et de n'avoir pas pris de précautions pour arrêter les conséquences de cette désertion, soit en embarquant les nouveaux incorporés, soit en les envoyant dans le camp retranché, et en prescrivant aux officiers d'exercer sur eux la vigilance la plus active. Mais dans la crainte de porter du découragement parmi les autres, on ne prévint pas même de cette désertion les officiers des régiments qui étaient campés, et l'on s'endormit dans une fatale sécurité.

On a dit que le ministère anglais ne consentit à l'expédition de Quiberon que pour se débarrasser de la foule d'émigrés qui étaient à sa charge, et principalement des officiers de l'ancienne marine royale de France. Quoiqu'une longue expérience ait démontré qu'on ne doit pas avoir une grande confiance dans la bonne foi du gouvernement britannique, Wigh ou Tory, lorsqu'il s'agit du commerce de l'Angleterre,

dont les intérêts ont été et sont encore opposés à ceux de la France, on ne peut admettre gratuitement une supposition propagée par la haine, et qui n'est fondée que sur l'exclamation de Charette, lorsque prisonnier des Républicains, il débarqua à Nantes : « *Voilà donc « où ces gueux d'Anglais m'ont conduit.* » Malgré l'inimitié profonde et invétérée que Pitt professait hautement contre la France et les principes de sa révolution, il est difficile de croire que telles ont été ses intentions : il est plus exact de dire que, séduit par les promesses de Puisaye, il comptait si bien sur le succès de l'expédition, qu'après qu'elle eut échoué, il n'en attribua pas la faute au coupable, et qu'il entraîna l'Angleterre dans des dépenses énormes pour en préparer une seconde, dont la moitié fut composée de troupes anglaises. Et attendu qu'on ne doit faire qu'avec la plus grande réserve l'application de cette maxime : *De ne jamais dégrader la nature humaine par une accusation morale, toutes les fois que le cours naturel des choses peut fournir un entier éclaircissement*, nous n'hésiterons pas à absoudre d'un blâme aussi sévère la mémoire de ce célèbre homme d'Etat.

Pour peu qu'on veuille comparer la conduite de Puisaye, dans le cours de l'expédition avec celle du comte de Sombreuil, on se convaincra que le premier mérite d'être voué à l'infamie, non-seulement pour avoir sacrifié aux calculs chimériques de son ambition l'existence de plusieurs milliers d'hommes, abusés par ses promesses fallacieuses, mais encore pour les avoir abandonnés sous de spécieux prétextes, au moment où l'honneur lui imposait l'obligation de redou-

bler de courage et d'énergie pour sauver son armée ou périr avec elle; tandis qu'on ne peut s'empêcher de plaindre Sombreuil, qui, pouvant sans déshonneur refuser le périlleux commandement des troupes en désordre et démoralisées, et se retirer comme officier au service de la Grande-Bretagne à bord de l'escadre anglaise, préféra rester jusqu'à la dernière extrémité au poste où l'impéritie et la lâcheté de Puisaye l'avaient laissé. Ce qui plaide surtout en faveur de ce malheureux chef royaliste, c'est l'exclamation de Hoche, qui, parlant de sa conduite à des hommes qui n'en reconnaissaient pas toute la noblesse, s'écria : « Plût à Dieu « que des hommes tels que lui brûlassent pour la pa- « trie des mêmes sentiments que nous ! » Au reste, depuis ce moment, Puisaye perdit tout son crédit dans l'opinion publique, et même dans celle des hommes de son parti, quoiqu'il ait nié l'existence de la lettre de Sombreuil au commodore Warren, pour divulguer la lâcheté de Puisaye, dont, selon lui Puisaye, l'écriture aurait été contrefaite, et qu'il attribue à Tallien et au général républicain; personne n'a été dupe de cette supposition.

Comme cette lettre l'accuse d'avoir abandonné l'armée royaliste au plus fort du danger, il était naturel qu'il cherchât à nier l'authenticité de cette pièce, que le général Hoche attesta dans un article adressé, le 3 août, par lui, à l'éditeur du *Courrier universel*, où il offrait d'en montrer l'original à ceux qui auraient quelques doutes à cet égard. Ainsi, l'on est fondé à croire que cette lettre a été véritablement adressée par Sombreuil à l'amiral anglais, et avec d'autant plus de

raison que le comte de Vauban, dans ses Mémoires, n'en révoque pas en doute l'existence, mais cherche plutôt à en atténuer l'effet, disant que la position où se trouvait son auteur lui avait fait perdre la tête. Cette victime de nos dissensions politiques, après s'être plaint amèrement de la lâcheté de Puisaye, ajoute que les motifs allégués par les autres émigrés le déterminèrent à accepter pour ses compagnons d'armes la capitulation que leur offrait le cri général de l'armée républicaine, quoiqu'il en fût le seul excepté, en qualité de général en chef : mais Hoche démentit cette assertion ; il affirma, au contraire, qu'étant lui-même à la tête des sept cents grenadiers, auxquels le général royaliste et ses troupes se rendirent, aucun de ses soldats ne cria que les émigrés seraient traités comme prisonniers de guerre; Hoche aurait pu ajouter qu'il n'était pas obligé de reconnaître une capitulation verbale, non consentie de chef à chef, car, en effet, Sombreuil n'a point dit qu'il se fût abouché deux à trois minutes avec un chef républicain quelconque, pour convenir du point unique qu'il avait à stipuler dans la position où il se trouvait réduit.

Le choix que le ministère anglais avait fait de Puisaye, pour commander l'expédition de Quiberon, devait blesser l'orgueil de Charette, d'autant plus vivement, que se croyant bien au-dessus de lui du côté des talents militaires, il se regardait en outre comme son supérieur dans l'échelle hiérarchique, à raison du grade de commandant de l'armée catholique royale

de l'Ouest, que venait de lui conférer le comte de Provence, par lettre autographe, datée de Véronne, le 8 juillet 1795. En lui annonçant cette promotion, le prince exprimait au chef vendéen ses regrets de n'avoir pas encore pu lui apprendre qu'il l'avait nommé lieutenant général au mois de juillet de l'année précédente; il ajoutait qu'il s'était flatté que l'Angleterre se déciderait enfin à envoyer son frère dans la Vendée, mais que ce moment lui paraissant encore éloigné, il l'engageait à le servir comme il avait servi son prédécesseur (Louis XVII).

Cette dépêche qu'accompagnait une lettre de compliments de Souvarow, dans laquelle le général russe témoignait à Charette son admiration pour le zèle, l'habileté et le courage qu'il avait déployés dans la campagne précédente, pour soutenir la cause de son souverain légitime, exaltèrent tellement le chef vendéen, qu'il dépêcha le marquis de Rivière, qui se trouvait depuis quelque temps à Belleville, au comte d'Artois en Angleterre, pour le supplier de partir le plus promptement possible, non pour Quiberon, mais pour venir se joindre à lui. Il avertissait le prince de se méfier des Anglais, qui, ajoutait-il dans sa lettre, lui avaient fait des propositions qui prouvaient qu'ils ne seraient jamais les sincères alliés de la France, quelle que fût la forme de son gouvernement; que c'était pour se débarrasser des officiers de l'ancienne marine royale de France, qu'ils avaient fait le débarquement de Quiberon; il terminait sa dépêche en l'assurant qu'il prendrait toujours parti contre eux. Nous n'avons pu trouver trace des propositions insidieuses faites par

le cabinet de Londres à Charette; il est même possible que cette accusation ne soit qu'une fausse confidence de sa part pour s'attirer la confiance entière du comte d'Artois, et porter un coup funeste au crédit de Puisaye qui reposait sur l'aveuglement du ministère anglais. Toutefois, quelques personnes se sont imaginé que les propositions dont parle Charette concernaient le duc d'York, qu'il avait été question, dans quelques comités d'ambitieux obscurs, de proclamer duc de Bretagne ou de Normandie. Quoi qu'il en soit, les soupçons que fait planer le chef vendéen sur la sincérité et le dévouement de l'Angleterre, expliqueraient les motifs de son inaction après le succès de l'attaque du camp républicain des Essarts, le jour même du débarquement des émigrés à Carnac, si le véritable et principal motif n'eût été de voir qu'un autre avait été sur le point de lui enlever le premier rôle auquel il aspirait. Un fait qui arrive à l'appui de cette opinion, c'est qu'il exigea que les débarquements se fissent désormais vers les Sables-d'Olonne, c'est qu'il déclara aux envoyés de Puisaye qu'il ne ferait aucune diversion en faveur de la descente qui aurait lieu à Quiberon, et qu'il se bornerait à se défendre en cas d'attaque.

Toutefois, les témoignages d'encouragement et les promesses qu'il reçut de tous côtés, le déterminèrent à se mettre en état de pousser la guerre avec vigueur; et comme il manquait de munitions de guerre, il obligea, sous les peines les plus sévères, les paysans à battre la moitié de leur récolte pour payer la valeur des armes et de la poudre qu'il attendait des Anglais avec impatience, mais qu'il tenait à n'accepter d'eux qu'à

titre d'échange. Enfin, dans les premiers jours d'août, plusieurs bâtiments de guerre anglais mouillèrent le long de la côte de Saint-Jean-de-Mont, attendant le signal que devaient donner plusieurs émigrés dépêchés d'avance à Belleville, où Charette avait son quartier-général. Le 10, il rassembla, dans la lande d'Aizenay, neuf à dix mille hommes, auxquels se joignirent quatre cents cavaliers de l'armée de Sapinaud avec lesquels il se dirigea vers la métairie du Bec, entre Saint-Gilles et Saint-Jean-de-Mont, à l'effet de protéger le débarment qui devait s'effectuer sur la côte. Après avoir placé trois mille hommes en avant de Challans pour retenir en échec le général Canuel, qui occupait ce poste avec douze à quinze cents hommes, il s'avança vers la plage, et porta le gros de sa troupe en avant de Saint-Hilaire, faisant face à Saint-Gilles, pendant qu'un petit nombre des siens faisaient le signal convenu avec les Anglais; aussitôt, des chasse-marées qui louvoyaient déposèrent sur le rivage deux pièces de canon de 8, avec leurs caissons, quarante milliers de poudre, six mille fusils, des pistolets, des sabres, des uniformes rouges, des bas, des souliers et autres effets d'équipement qui furent chargés sur une centaine de chariots, requis dans les environs. La garnison de la redoute de Sainte-Croix-de-Vie, composée de trois cents hommes du 110e régiment, voulut s'opposer aux opérations des Vendéens, mais quoiqu'elle eût reçu de Saint-Gilles un renfort de deux cents hommes, elle ne put l'empêcher, et fut rejetée sur la hauteur de Sion, après avoir perdu dans cette escarmouche une trentaine d'hommes, dont un officier.

Le lendemain, Sapinaud opéra sa jonction : les forces réunies des Vendéens pouvaient s'élever à environ vingt mille hommes; Sapinaud se porta avec neuf mille sur la route de Challans à Pasaupeton, et Charette se répandit avec le reste dans la plaine, afin de protéger l'enlèvement et le transport des objets débarqués, opération qui dura deux jours. Le 12, Charette se rendit à bord de la frégate anglaise, où il fut reçu avec tous les honneurs dus à un lieutenant général : après une conférence assez longue, dans laquelle furent stipulés les intérêts de chaque parti, le chef vendéen retourna du côté de Challans, et fit filer sur Belleville les objets débarqués. Aussitôt après l'arrivée du convoi à Belleville, Charette fit distribuer les munitions et des effets d'habillement, particulièrement à sa cavalerie qui en avait grand besoin, et congédia ses bandes. Cette expédition, qui dura huit jours, se termina sans empêchement, parce qu'au moment du débarquement, cette partie de la côte se trouvait dégarnie de troupes républicaines, et que Canclaux n'aurait pu en rassembler un corps un peu nombreux, faute de moyens de transport pour les subsistances. Cependant, afin de prévenir la tentative d'un nouveau débarquement, un camp de six mille hommes fut établi à Challans : ce camp mit un poste avancé sur la côte, à Notre-Dame-de-Mont, destiné à observer les mouvements de Charette et de l'escadre anglaise; Canclaux disposa un autre camp à Saint-Hermine, à l'embranchement de la route de Montaigu à Fontenay et Luçon, pour couvrir ces deux villes ainsi que celle des Sables, et interdire l'accès du Marais à Charette et à Sapinaud. Les trou-

pes de la première colonne de l'armée du Nord arrivèrent à temps pour former ce dernier camp, et garnir la trouée par laquelle les Vendéens auraient pu pénétrer dans le Marais.

Pendant que Charette et Sapinaud, violant ouvertement le traité de pacification, venaient, par une expédition à main armée, de se procurer les attirails et munitions de guerre qui leur étaient nécessaires pour entrer en campagne, Stofflet, dont le territoire était occupé par les troupes républicaines, se trouvait hors d'état de remuer; aussi, faisant contre fortune bon cœur, il adressa, le 17 août, une lettre à la Convention nationale, pour protester, ainsi que Bernier, de son désir sincère de la paix, et offrit de s'employer comme médiateur auprès des cantons insurgés, pourvu qu'on suspendît la marche des troupes dirigées contre eux. C'était une proposition inadmissible; le gouvernement, bien avisé, ne reconnut pas le crédit qu'il affectait d'avoir auprès des autres chefs vendéens, surtout depuis que Charette s'était hautement déclaré en état d'hostilité contre la République.

De leur côté, les Chouans ne restèrent pas dans une inaction complète par l'effet des intrigues de Puisaye et des suggestions des chefs vendéens. En l'absence de Béjarry et de Scépeaux, qui s'étaient rendus à Paris, soi-disant pour se plaindre au Comité de salut public des infractions faites par les troupes républicaines au traité de pacification, mais, en effet, afin de s'entendre avec les agents du Comité royaliste, dirigé par l'abbé Brotier; Turpin de Crissé, Dieusie, Goulet et quelques autres, firent paraître un manifeste où ils exposèrent

leurs griefs contre les mesures prises par les représentants du peuple en mission dans l'Ouest, auxquels ils reprochaient l'arrestation illégale et par surprise de Solilhac, la détention de plusieurs des leurs, tels que de Meaulle, Lacroix, Bellevue, des frères Chopin ; la continuation des réquisitions forcées de grains dans la majeure partie des pays compris dans la pacification ; les incursions journalières des troupes cantonnées dans les villages et leurs vexations envers les habitants des campagnes; ils déclarèrent qu'étant dégagés de leurs serments, ils étaient décidés à repousser la force par la force. Cette déclaration qui coïncidait avec les mouvements de Charette et de Sapinaud dans la Vendée, constituait la reprise des hostilités, et précéda de très peu le soulèvement général des insurgés de la rive droite.

A cette époque, les chefs Dubois-Guy et Hay de Bouteville réunirent deux à trois mille hommes entre Cossé et Craon, et s'avancèrent sur Château-Gontier; le général Gency leur épargna la moitié du chemin de Laval, avec les 85e et 154e demi-brigades ; ils voulurent tenir ferme, mais l'artillerie républicaine les dispersa, après en avoir couché sur place deux ou trois cents. Un autre rassemblement de quatre à cinq mille Chouans attaqua et prit un convoi de subsistances, parti de Nantes pour Nort et Châteaubriant; cerné de toutes parts, le bataillon d'Arras, qui en formait l'escorte, combattit pendant plusieurs heures, et ce ne fut qu'après avoir épuisé ses cartouches qu'il s'ouvrit un passage à la baïonnette, mais avec perte d'environ deux cents hommes; des femmes, jusqu'à des enfants

firent subir aux blessés qui tombèrent entre leurs mains les plus cruels traitements. Dans le même moment, plusieurs bandes se portèrent simultanément dans Varades, Ancenis, Ingrande, Nort, prirent ces deux dernières petites villes, en égorgèrent la garnison; le comte de Dieusie et le chevalier Turpin de Crissé investirent avec deux mille hommes la ville de Segré, et sommèrent la garnison de se rendre sous deux heures; ces conditions n'étant pas acceptées, ils attaquèrent de vive force la ville défendue par cent cinquante soldats : cette faible garnison, quoique éparpillée, se défendit d'abord avec vigueur, et fut forcée néanmoins d'abandonner la place dans le plus grand désordre avec perte de bon nombre des siens. Les Chouans pillèrent alors la maison commune et les caisses publiques, égorgeant ceux des habitants qui tentèrent de s'opposer à ces dévastations. Dans cette circonstance, deux sous-officiers du 2e bataillon de Seine-et-Oise s'étant barricadés dans la caserne avec trente soldats, soutinrent l'attaque des Chouans en faisant par les fenêtres un feu très animé jusqu'à l'arrivée des renforts que le général Bonnard amena d'Angers; la colonne qu'il commandait, composée d'un millier d'hommes, reprit tous les postes enlevés par les insurgés, et nettoya en cinq jours la rive droite de la Loire, des Ponts-de-Cé à Ancenis.

La coïncidence de ces divers faits en aggrava tellement le caractère, que le Comité de salut public ordonna aux généraux en chef des trois armées de l'Ouest de prendre de concert les dispositions les plus promptes contre Charette, qu'il regardait comme le plus entre-

prenant des chefs de l'insurrection royaliste, et le plus difficile à réduire. Une conférence se tint en conséquence à Nantes, entre les généraux Canclaux, Aubert-Dubayet, Hoche, et les représentants Mathieu et Bodin; on reconnut bientôt que pour imprimer autant de vigueur que d'unité aux opérations, il fallait en remettre la direction, ainsi que le commandement général à un seul; mais lequel des trois généraux présents consentirait à se charger d'un fardeau qui entraînait une si grande responsabilité? Quel était le plus capable?... Ces questions, qui semblent si difficiles à résoudre, ne tinrent pas longtemps le conseil en suspens. Dubayet, homme franc et peu ambitieux, dit qu'il préférait rester à l'armée des côtes de Cherbourg dont il connaissait les chefs et le terrain; Canclaux, voyant que Hoche était prêt à s'offrir et redoutant sa concurrence, préféra s'effacer, et s'excusa sur le délabrement de sa santé.

Les représentants investirent donc Hoche du commandement provisoire de l'armée de l'Ouest, qu'ils renforcèrent, d'après les instructions du Comité de salut public, de vingt mille hommes tirés des deux autres armées, ce qui porta sa force à quarante-quatre mille hommes répartis en six divisions. La première, commandée par le général Canuel, forte de sept mille sept cent quinze hommes d'infanterie et de cinq cent vingt-cinq de cavalerie, avait son quartier général à Machecoul

La deuxième, sous le général Beauregard, de six mille cinq cent vingt-huit fantassins et de quatre cent soixante-quinze cavaliers, avait son quartier général à La Chataigneraie.

La troisième, aux ordres du général Caffin, dont le quartier général était à Chemillé, se composait de six mille trois cent quarante-neuf hommes de pied et de trois cent quarante et un chevaux.

La quatrième, que commandait le général Bournet, à Tours, était forte de cinq mille vingt-sept hommes d'infanterie et de deux cents de cavalerie.

La cinquième, sous les ordres du général Vimeux, qui résidait à La Rochelle, présentait une force de neuf mille quatre cent trente hommes en infanterie et de cent quinze en cavalerie.

La sixième, sous le général Chalbos, dont le quartier général était aux Sables, comptait cinq mille sept cent quarante-sept fantassins et cent vingt-cinq cavaliers.

Ainsi, la force de l'armée de l'Ouest, y compris treize cent soixante-trois canonniers, était de quarante-quatre mille hommes.

Les troupes de ces six divisions formaient les garnisons des places maritimes, des forts et des batteries de côte, des grandes villes de l'intérieur, ou bien étaient campées par petites fractions sur les points importants, ou enfin cantonnées dans les bourgs et villages des arrondissements les plus suspects : telles étaient la force et les positions de l'armée de l'Ouest au 1er septembre, époque à laquelle Hoche en prit le commandement, après avoir remis au général Rey celui de l'armée des côtes de Brest.

---

## CHAPITRE III.

Puisaye détermine le ministère anglais à faire une seconde expédition; le comté d'Artois est désigné pour la commander ; le comte de Provence en informe Charette. Départ d'Angleterre d'une escadre portant cinq à six mille hommes de troupes de débarquement ; elle croise d'abord sur les côtes de Bretagne, et va ensuite mouiller dans la rade de Bourgneuf ; diversion tentée par Charette et Sapinaud en faveur de la descente présumée du comte d'Artois : ils attaquent les Républicains à Saint-Cyr, et sont repoussés. Hoche porte plusieurs colonnes mobiles sur Belleville, quartier général de Charette qui s'en échappe. Nouveau plan d'opérations du général républicain pour désarmer les pays insurgés ; ses instructions, à ce sujet, aux officiers généraux de son armée. L'escadre anglaise débarque à l'île Dieu le comte d'Artois, les troupes, l'artillerie et les munitions : description de cette île. Inaction du prince pendant le séjour de six semaines qu'il y fait. Projet hardi du général Hoche.

Départ inattendu du comte d'Artois pour l'Angleterre ; motifs qu'il donne de cette subite résolution. Mécontentement et découragement des Royalistes de l'Ouest. Lettre de Charette au comte d'Artois à ce sujet ; promesses du prince de venir bientôt se mettre à la tête des Royalistes ; ses instructions relatives au plan à suivre pour protéger la descente. Puisaye procède à une nouvelle organisation de la Chouannerie ; les bandes étendent leurs courses dans le Calvados et la Manche ; le général en chef de l'armée des Côtes de Cherbourg réclame le concours de Hoche pour les réprimer ; dispositions de celui-ci contre les insurgés des deux rives de la Loire. Charette et Sapinaud, poursuivis sans relâche, congédient leurs bandes. Stofflet demande une entrevue au général Hoche pour aviser, de concert, aux moyens de pacifier entièrement le pays. Détails de cette entrevue où Bernier porte la parole. Hoche leur impose ses conditions.

Il demande au Directoire exécutif l'autorisation de se rendre à Paris, pour lui soumettre les mesures qu'il juge les plus efficaces pour terminer la guerre dans l'Ouest ; son départ pour Paris, et ses instructions au général Willot en lui remettant le commandement provisoire de l'armée de l'Ouest. Arrêté du Directoire concernant les dispositions à suivre contre les insurgés ; il charge de leur application le général Hoche, nommé au commandement des trois armées de l'Ouest réunies en une seule, sous la dénomination d'armée des Côtes de l'Océan.

La défaveur qu'avait jetée sur Puisaye le désastre de Quiberon n'abattit point son esprit fertile en ressources ; aussi, dans l'espoir de se réhabiliter dans l'opinion publique, il fit de nouveaux efforts auprès du ministère anglais pour en obtenir de nouveaux secours. A l'en croire, le parti royaliste de l'Ouest n'attendait que l'apparition d'une nouvelle escadre pour relever l'étendard de l'insurrection ; il disposait de

forces immenses dont l'organisation régulière arrêtée depuis longtemps mettait toute la population virile à sa disposition. La Bretagne se partageait en quatre armées, celles du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et du Finistère : chacune de ces armées se composait de compagnies ou paroisses, de cantons formés de trois compagnies, de divisions composées de trois cantons : une division s'élevait à trois mille hommes au moins. Les chefs de ces différentes troupes étaient connus sous le nom de capitaines, de chefs de canton, de chefs de division, ayant sous eux les officiers subalternes que nécessitait toute organisation militaire. Quatre à cinq divisions formaient une armée, commandée chacune par un général d'arrondissement, un général lieutenant, un major général, et des officiers d'état-major. La Bretagne pouvait fournir soixante mille hommes, dont quarante-cinq mille bien armés avec des fusils de munition à baïonnette, et les autres avec des fusils de chasse : l'armée de Scépeaux comptait dans ses bandes quinze mille hommes aguerris.

A cette évaluation, de l'exactitude de laquelle eût douté un ministère moins aveuglé par la haine, Puisaye ajoutait, bien qu'il eût plus d'un motif pour en douter lui-même, que Charette fournirait douze mille hommes, Stofflet vingt mille bien armés, et Sapinaud quatre mille, avec six cents cavaliers bien montés. Ainsi, d'après ses calculs, les Royalistes pouvaient mettre sur pied cent onze mille six cents hommes, indépendamment de six à sept mille Normands qu'amènerait le comte de Frotté, aussitôt que l'armée bre-

tonne commencerait ses opérations. Il n'y avait de vrai dans tout cela que le mécontentement des paysans bretons, dont beaucoup étaient disposés à se battre, si une expédition considérable s'était avancée sur Rennes, et eût chassé devant elle l'armée républicaine : mais pour cela il aurait fallu un accord parfait des chefs des insurgés des deux rives de la Loire avec Puisaye ; que les émigrés eussent mieux compris la guerre qu'ils allaient faire, et ne méprisassent point ces paysans qui embrassaient leur cause : que les Anglais confiassent le commandement de l'expédition à un prince français, en lui donnant pour lieutenant, non pas un intrigant comme Puisaye, un homme de cour comme d'Hervilly, un général sans expérience comme Sombreuil, mais un général expérimenté et brave, conciliant et ferme. A son aspect, l'enthousiasme de la contrée se fût réveillé ; tout le monde se serait soumis à ses ordres et aurait concouru à l'entreprise ; Hoche, malgré ses talents et sa vigueur, aurait été obligé de reculer devant une influence toute-puissante dans ces contrées, et le gouvernement républicain aurait couru de grands dangers.

Malgré l'expérience que le ministère anglais venait de faire du peu de fonds des promesses de Puisaye, Pitt, persistant dans sa résolution de fomenter la guerre civile en France, comme le plus sûr moyen de porter des coups mortels à l'industrie, au commerce et à la richesse de cette rivale redoutable, fit appeler à Londres le comte d'Artois et le duc de Bourbon, afin de combiner avec eux les moyens de laver l'affront de Quiberon, de relever le courage des émigrés, de dis-

cuter tous les points, prévoir et aplanir les obstacles qui pourraient être contraires au succès de la nouvelle expédition projetée. De nombreuses conférences eurent lieu : on accorda aux princes tout ce qu'ils demandèrent, et comme, par suite des derniers désastres, il ne resterait plus assez de Français pour former les cadres des corps qui devaient faire partie de la seconde expédition, on résolut d'y joindre deux mille hommes de troupes anglaises.

Afin d'effacer les rivalités et les jalousies qui pourraient naître de la différence d'uniforme ou de cocarde, on réunit tous les régiments à cocarde noire et à cocarde blanche, et on leur fit prêter, en présence des princes français, le serment de fidélité au comte de Provence, reconnu roi de France par les puissances étrangères sous le nom de Louis XVIII (1). Comme on attribuait les désastres de la première expédition, moins au défaut d'ensemble et de conduite dans les opérations militaires qu'à l'esprit de rivalité qui avait divisé les chefs des insurgés, on résolut de mettre à la tête de la nouvelle entreprise un personnage qui, par sa naissance, sût commander le respect, et faire taire les jalousies. Le comte d'Artois, désigné depuis longtemps par son frère au ministère anglais pour commander les armées catholiques dans l'Ouest, fut regardé par lord Pitt comme le chef le plus influent et le plus capable de donner à la guerre une bonne direction. Une lettre autographe de Louis XVIII, en date du 18 septembre 1795, informa Charette de cette

(1) Pour bien comprendre cette mesure, il faut savoir que les régiments d'émigrés à la solde d'Angleterre portaient la cocarde noire, et que ceux entretenus par les princes d'Allemagne avaient la cocarde blanche.

décision, en le prévenant que l'issue malheureuse de l'expédition de Quiberon, et surtout la paix de l'Espagne avec la République rendraient les secours de l'Angleterre moins considérables qu'il n'avait lieu de l'espérer ; mais que loin de se rebuter, c'était pour lui une preuve de plus que la providence voulait qu'il ne dût sa couronne qu'à la bravoure de ses sujets ; que cependant, il travaillerait de son côté à prolonger la guerre extérieure, qu'il regardait comme nécessaire pour empêcher les rebelles de réunir des forces contre lui (Charette). C'est ainsi qu'avec ce langage décevant il flattait l'orgueil de l'ambitieux Vendéen, et fortifiait son antipathie contre l'Angleterre.

Cependant, les préparatifs de la nouvelle expédition se poursuivirent avec activité, et furent bientôt terminés ; le 20 septembre, une escadre composée de dix-sept bâtiments de guerre, tant vaisseaux de haut bord que frégates, avec un nombre proportionné de corvettes, cutters, etc., sous les ordres de l'amiral Bertir, escortant environ cent bâtiments de transport chargés de six mille hommes de troupes, dont trois mille émigrés à la solde d'Angleterre, deux mille Anglais, et huit à neuf cents hommes de cavalerie, parut en vue du Croisic, manœuvrant de manière à faire croire qu'elle tenterait un débarquement entre l'embouchure de la Loire et celle de la Vilaine. Hoche en ayant reçu l'avis à Nantes, se rendit dans le Morbihan avec deux mille six cents hommes d'infanterie, dont neuf cents grenadiers, et douze pièces de canon ; il plaça à Quimperlé un bataillon et neuf compagnies de grenadiers, pour camper au besoin à Guidel, près de l'anse du

Poulduc, et envoya à l'armée de l'Ouest, dont Canclaux lui avait remis le commandement, neuf bataillons destinés à contenir les Vendéens, s'ils tentaient de remuer; la garnison de Belle-Isle fut renforcée de deux bataillons, et le général Romans eut l'ordre de partir d'Auray pour aller occuper, avec treize cents hommes, les hauteurs de Ploërmel près de Carnac. Ces premières dispositions devinrent inutiles; car bien que trois mille Chouans rassemblés dans la forêt de Montoir par Puisaye, récemment débarqué d'Angleterre, eussent fait mine de se porter vers Carnac pour protéger la descente, les opérations de l'armée anglaise se bornèrent à canonner Belle-Isle, à menacer les forts de la presqu'île de Quiberon, à brûler une chaloupe canonnière qui défendait l'entrée du Goix, et à jeter sur la côte de Bretagne une quarantaine d'officiers émigrés.

Pendant la nuit du 22 septembre, des salves d'artillerie et les sons de la musique militaire annoncèrent l'arrivée à bord du comte d'Artois et de lord Moira; Royalistes et Républicains s'attendirent dès lors à voir s'effectuer la descente, mais comme Charette avait témoigné son mécontentement de ce que la précédente s'était faite sur la côte de Bretagne, l'escadre leva l'ancre le 23, et alla mouiller dans la baie de Bourgneuf, attendant la diversion que Charette devait faire pour lui faciliter le débarquement. Ce chef vendéen, prévenu par le marquis de Rivière, de l'arrivée du comte d'Artois à bord de l'escadre anglaise, avait réuni sa division à celles de Sapinaud et de Malestroit de Bruc dans les landes de la Boissière, et le 25, était venu par le chemin de la Roche-sur-Yon s'établir avec neuf à dix

mille hommes de pied et neuf cents cavaliers sur la route de Luçon aux Sables. Le bourg de Saint-Cyr, à cinq kilomètres à droite du Lay, était gardé par un bataillon de la 157e demi-brigade; il fallait enlever ce poste pour arriver aux Sables, dont le havre pouvait offrir de grandes facilités au débarquement; Charette partagea, dans cette intention, son monde en trois colonnes : celle de gauche, de deux mille cinq cents hommes, commandée par de Bruc et Pajot, s'appuya à Champ-Saint-Père sur le Graon, pour masquer le château de Givre gardé par un autre bataillon de la 157e. La colonne de droite, d'environ trois mille cinq cents hommes, sous les ordres de Sapinaud, ayant sa droite au village de Curson près du Lay, faisait face à La Claye pour s'opposer aux troupes qui pourraient venir de Luçon, et la colonne du centre, forte de trois mille hommes à cheval, sur la route des Sables à Luçon, formait l'attaque principale : les deux ailes étaient appuyées par la cavalerie. Charette, conduisant avec Guérin l'aîné la colonne du centre, engagea le combat, avec impétuosité; le commandant républicain ayant trop peu de monde pour se maintenir dans le bourg, se retira dans l'église située au milieu du cimetière dont les murs étaient crénelés, les fit garnir de tirailleurs, plaça dans le clocher ses meilleurs tireurs, et fit une résistance vigoureuse.

Le bruit de la fusillade ayant fait accourir de Luçon l'adjudant général Delaage avec trois bataillons, deux compagnies d'artillerie légère et une de chasseurs à cheval, formant en tout seize à dix-sept cents hommes, il masqua, attendu son infériorité numérique, son in-

fanterie dans des broussailles qui s'étendaient de la grande route à la ferme des Baraudières, plaça son artillerie et sa cavalerie à gauche de la route de La Claye à Saint-Cyr, et soutint le combat dans cette position. Charette, comptant sur le nombre de ses soldats de beaucoup supérieur aux forces de ses ennemis, porta par le vallon des Baraudières une colonne de quinze à seize cents hommes, sur le flanc droit des Républicains pour les tourner; mais Delaage le prévint en faisant marcher contre cette colonne un bataillon du 29e régiment qui la repoussa; en ce moment, l'artillerie légère prenant les Vendéens en flanc y porta le désordre, pendant que les deux autres bataillons de Delaage les chargèrent à la baïonnette, et que la garnison de Saint-Cyr les prenait à dos. Ces mouvements déterminèrent la retraite des insurgés, qui laissèrent sur le terrain plus de deux cents morts, parmi lesquels Guérin, chef des insurgés du pays de Retz, et l'un des meilleurs officiers de Charette : les Républicains n'accusèrent que vingt hommes tués et une trentaine de blessés. Cet échec, au début d'une campagne, porta le découragement dans l'âme de Charette; il s'était attendu à une victoire facile qui rehausserait encore sa renommée vis-à-vis du comte d'Artois et des Anglais, et il se vit obligé, pour échapper aux poursuites dont il était l'objet, de congédier son armée au moment où elle allait être renforcée par des troupes régulières, seules capables maintenant d'entretenir le feu de l'insurrection dans le pays.

La violence des vents d'équinoxe et le non-succès de la diversion tentée par Charette sur Saint-Cyr ayant

empêché le débarquement projeté sur la côte de Bourgneuf, l'escadre anglaise quitta ces parages, et cingla vers l'île Dieu, dont elle s'empara sans éprouver de résistance de la population presque entièrement composée de pêcheurs. Cette île, située à un myriamètre de l'île de Noirmoutiers et à deux des Sables-d'Olonne, avait déjà été occupée en 1759 par les Anglais qui détruisirent ses fortifications; son importance qui résulte principalement de la protection qu'elle donne au cabotage entre l'île de Noirmoutiers et celle de Rhé, est due au mouillage sûr qu'offre sa rade. Ce fut sur la plage, entre la pointe de l'Ecluse et celle des Corbeaux, que prirent terre le comte d'Artois et les troupes commandées par le général anglais Doyle; on établit les états-majors et ce qu'on put de troupes au Port-Breton et au bourg qui est au milieu de l'île, les autres campèrent sous la toile; on répara un petit fort qui protège le Port-Breton; on releva les ouvrages des anciennes batteries tombées en ruines; enfin, on mit l'île à l'abri d'insulte, en attendant que les efforts de Charette eussent ouvert la côte et facilité le débarquement. Quant à la cavalerie, comme l'île n'est qu'un rocher recouvert en partie de terre végétale qui, sur une superficie irrégulière d'environ sept kilomètres de long sur cinq de large, n'offre que très peu de ressources pour les subsistances, encore moins pour les fourrages, on ne conserva que le nombre de chevaux strictement nécessaires, et l'on ramena les hommes de cette arme en Angleterre, où cingla l'escadre laissant à la disposition du comte d'Artois trois frégates et dix bâtiments de transport mouillés sous l'île d'Hédic et dans les eaux

de celle d'Houat; ces frégates devaient en outre observer l'embouchure de la Vilaine, et épier l'occasion de surprendre Belle-Isle, dont les Royalistes espéraient faire une place d'armes, qui assurerait leurs communications avec l'Angleterre.

Le combat de Saint-Cyr fut le dernier de quelque importance que livra Charette; il gagna avec un petit nombre de fantassins dévoués et sa cavalerie le bois des Gatz, pour échapper aux nombreuses colonnes envoyées à sa poursuite par Hoche qui, résolu de ne point lui donner de relâche, partit, le 29 septembre, de Machecoul avec un bataillon de grenadiers, dans l'intention de l'enlever à Belleville même, tandis que deux autres colonnes, aux ordres du général Bonnaud et de l'adjudant général Travot, s'y dirigèrent de Challans et de Montaigu. On arriva à Belleville sans obstacle, mais on manqua Charette que les paysans avaient averti de l'approche des Républicains. Satisfait d'avoir échappé aux dangers qui le menaçaient de si près, le chef vendéen, qui se flattait de relever ses affaires pendant l'hiver, détermina Sapinaud, qui jusqu'alors s'était tenu dans une sorte de neutralité, à entreprendre une diversion en sa faveur. Ce dernier ayant rassemblé, le 12 octobre, quatre à cinq mille hommes, attaqua la ville de Mortagne, occupée par le 1er bataillon des chasseurs francs du Nord, et par le 2e de Saint-Amand. La place n'étant pas assez forte pour soutenir une attaque de vive force, la garnison, composée d'environ huit cents hommes, se retira sur Chollet, et prit position au château de La Tremblaye, à moitié chemin de cette ville; là, trois compagnies des chasseurs du Nord,

formant l'arrière-garde sous les ordres du chef de bataillon Cailhava, tentèrent d'arrêter l'ennemi, mais elles furent écrasées : Cailhava blessé tomba au pouvoir de Sapinaud, qui le fit fusiller, à l'instigation du nommé Bidon, ex-sous-lieutenant de carabiniers du 1er bataillon des chasseurs francs, et déserteur des troupes républicaines, lequel, par esprit de vengeance, détermina le chef vendéen à se porter à cet acte de froide cruauté qui ne demeura pas impuni; Hoche ordonna au général Willot de parcourir le territoire de Retz soumis à Sapinaud, et d'en enlever tous les bestiaux. Cet acte de vigueur détermina les habitants à déposer les armes pour racheter ces richesses.

Quoique le coup de main sur Belleville eut échoué, Hoche atteignit néanmoins en partie le but qu'il s'était proposé, de détruire les illusions de son armée en lui faisant toucher pour ainsi dire du doigt ce boulevart du royalisme qu'elle croyait être un lieu fortifié par l'art et la nature ; peut-être aussi le général républicain avait-il cru lui-même que Charette l'y attendait, et que la guerre se terminerait en un seul combat. Revenant alors sur ses pas, il mit aussitôt à exécution le plan de campagne qu'il avait longtemps médité, et qui lui paraissait infaillible pour soumettre la Vendée sans effusion de sang : ce plan consistait à resserrer peu à peu les limites du pays insurgé en l'encadrant dans les cantonnements des six divisions de son armée. A cet effet, il fit occuper par son aile droite commandée par le général Bonneau, Pont-Chartrain, La Mothe-Achard, Beaulieu-les-Forges, Aizenay, Palluau et Saint-Etienne-du-Bois, il rattacha

ces postes à ceux de Légé, de Petit-Luc, de Couchaignières, de la Rabatelière, de Saint-Fulgent, des Quatre-Chemins, et à ceux qui de ce dernier point protégeaient la communication de Nantes à Fontenay; de cette manière, il resserra l'espace déjà si rétréci qu'occupaient les armées de Charette et de Sapinaud, en coupant le pays qui pouvait leur fournir des soldats. Un autre cordon commandé par le général Canuel fut établi sur la Vie, depuis Palluau jusqu'à Saint-Gilles : chaque poste procédait, dans le rayon qu'il occupait, au désarmement des individus suspects; cette opération terminée sur les derrières de la ligne, on en traçait une seconde à une telle distance de la première, qu'elle permettait les mêmes mesures sans dangers. Ces dispositions donnèrent les moyens de protéger les habitants du Marais qui avaient été désarmés, et d'en tirer les grains dont les magasins de l'armée étaient dépourvus. Hoche recommanda aux officiers généraux de ne pas risquer le moindre engagement où l'avantage pût être balancé, préférant des succès sans éclat à des victoires sans résultat certain, qui pouvaient exalter les esprits des uns, aigrir ceux des autres, et retarder ainsi l'œuvre de la pacification. Aussi le général Gratien encourut de sa part de vives réprimandes, pour avoir à quelque distance de Roche-Servière exposé un détachement qui fut défait une première fois, et qu'il rétablit au même endroit en bravant un second échec.

Afin de surveiller de plus près l'exécution des dispositions qu'il avait arrêtées, il transféra son quartier général à Montaigu, et se réserva le commandement

personnel d'une division dite de désarmement ; il en fit couvrir le front par une avant-garde de huit cents hommes postée à la Roche-sur-Yon, et en appuya les flancs par deux colonnes mobiles de douze cents hommes chacune ; les commandants de ces colonnes eurent pour instructions de désarmer tout ce qui se trouverait entre les deux lignes ci-dessus mentionnées, en exigeant que chaque paroisse livrât un nombre de fusils égal à la moitié des habitants mâles de la commune, d'enlever et de verser dans les magasins de l'armée les récoltes des biens d'émigrés séquestrés, enfin de sévir contre les communes récalcitrantes par la saisie des bestiaux et l'enlèvement des habitants les plus notables. Il recommanda en même temps de bien traiter les otages, de leur parler amicalement, de les renvoyer dans leurs paroisses, s'ils n'étaient pas au moins chefs de division, de faire rendre exactement les bestiaux à leurs propriétaires, lorsque la totalité des armes serait déposée, et enfin de s'attacher plutôt à l'opération du désarmement qu'à la poursuite de Charette qui, tenu par ces mesures rigoureuses dans l'impuissance de rien entreprendre d'important avec le peu de monde qui lui restait, pourrait être attaqué plus tard avec plus de chances de succès. A l'égard des prêtres, Hoche ordonna qu'on les laissât exercer librement leurs fonctions, pourvu qu'ils se tinssent tranquilles, et ne prêchassent pas de nouvelles croisades contre la République.

Lorsqu'il eut appris que l'escadre ennemie avait fait voile pour l'Angleterre, il forma un projet dont la réussite devait terminer sur-le-champ la guerre ci-

vile : c'était d'aller à la tête d'un corps d'élite enlever le comte d'Artois à l'île Dieu. Le Directoire, auquel il en fit la proposition, l'engagea à s'entendre à ce sujet avec le ministre de la marine et l'amiral Villaret-Joyeuse. Après avoir fait observer que, pour réussir dans une entreprise aussi audacieuse, il fallait être maître de la mer, et que les Anglais avaient près de nos côtes des forces bien supérieures aux nôtres, l'amiral se disposa à réunir toutes les siennes, désireux qu'il était, écrivit-il au général Hoche, de l'honneur de servir sous ses ordres, et d'être associé à sa gloire. Mais les préparatifs d'une expédition de cette nature exigeant plus de temps qu'il n'en faut pour un coup de main, l'exécution en fut ajournée, et l'on se borna à observer d'un œil vigilant l'île Dieu sur les rochers de laquelle le comte d'Artois avait planté son drapeau, et où il demeura stationnaire.

Cependant, jamais moment n'avait été plus favorable pour les Royalistes : à cette époque, les sections de Paris s'étaient prononcées d'une manière non équivoque contre la Convention; cette autorité ne délibérait que soutenue d'une force armée considérable rassemblée autour de la capitale, et dont une partie se composait de troupes précédemment employées contre les insurgés de l'Ouest. Tous les chefs royalistes étaient d'accord pour demander le débarquement du prince : le comte d'Autichamp, le second de Stofflet, Lemaître, officier de confiance de M. de Scépeaux, étaient passés à l'île Dieu pour engager le prince à venir parmi eux; Charette, qui espérait diriger les opérations sous son nom, ne le désirait pas avec moins

d'ardeur; Puisaye et Georges Cadoudal, au nom du conseil général des armées catholiques de Bretagne lui avaient dépêché le comte de Vauban pour le décider à venir se mettre à leur tête. Ce dernier joignit ses instances personnelles à celles dont il était porteur; le prince l'ayant questionné sur la manière d'effectuer la descente et sur les localités préférables, Vauban désigna l'entrée de la Vilaine et le pays situé entre cette rivière et la Loire : « Là, dit-il, se trouve « l'armée de Scépeaux, forte de quinze mille hommes « aguerris, dont le flanc droit est couvert par la Loire: « au delà de ce fleuve, ce même flanc droit s'appuiera « aux armées de Charette, de Stofflet et de Sapinaud, « qui présentent un ensemble de trente mille com- « battants; le flanc gauche est protégé par la Vilaine. « Plus loin, sont les armées de la Bretagne et de la « Normandie, montant à plus de soixante mille hom- « mes : les derrières seraient assurés par l'escadre « anglaise mouillée dans les rades qui s'étendent de- « puis l'île Dieu jusqu'à la baie de Quiberon. » Il assurait qu'on pourrait s'avancer sans danger sur l'Ille et la Vilaine, s'établir même sur la rive de droite de la Mayenne, et faire trembler la Convention.

Ce plan que Vauban présentait sous un aspect beaucoup plus brillant que solide, fut examiné et discuté dans le conseil particulier du comte d'Artois, et comme il n'était composé que de courtisans ignorant le véritable état des choses et d'une valeur douteuse, que d'ailleurs le prince ne paraissait pas animé d'une ardeur belliqueuse, on trouva des obstacles à tout, même à ce qui n'était pas sujet à discussion, et l'exé-

cution en fut ajournée. Bientôt après, le prince persuadé *qu'il ne convenait pas à un personnage de son rang de chouanner*, déclara qu'il attendrait la réalisation des plans de Puisaye avant de débarquer en France, et soit qu'il ne voulût point donner un motif de mécontentement à Charette auquel le comte de Provence avait donné le commandement des armées royalistes, soit qu'il hésitât à exposer sa personne aux chances journalières des combats, il resta six semaines sur le rocher de l'île Dieu sans oser rien entreprendre, et sans faire la plus petite démonstration en faveur des Vendéens. Enfin, il partit tout à coup le 29 novembre pour l'Angleterre, l'île Dieu fut évacuée par la plus grande partie des troupes qui l'occupaient.

Au moment de son départ, le comte d'Artois remit des instructions aux députés des différents conseils et des chefs royalistes, les chargea d'expliquer à leurs commettants les motifs qui décidaient les Anglais à évacuer l'île Dieu : que pour lui, il n'aurait jamais consenti à s'éloigner, même momentanément, de la côte, s'il lui avait été possible de se maintenir dans cette île avec des corps français. Il ajouta qu'il brûlait du désir de se mettre à la tête des Royalistes, que cet événement ne retarderait que de peu de moments celui où il remplirait leurs vœux, mais qu'il ne pouvait lutter contre la volonté du gouvernement Anglais qui craignait des sinistres dans les parages peu sûrs de l'île Dieu. Il les chargea en même temps de remettre cinq mille livres sterling à Charette, autant à Stofflet, et quatre mille à Scépeaux : stérile et hon-

teux dédommagement de leurs espérances déçues!... et de répartir les armes et les munitions déposées à l'île Dieu entre ces deux derniers, Charette en ayant reçu récemment en quantité suffisante à Saint-Jean-de-Mont.

Tant que le comte d'Artois séjourna à l'île d'Yeu, l'espoir de le voir bientôt se mettre à la tête des Royalistes avait soutenu leur courage; le comte de Bourmont, personnage influent dans le Maine, avait employé son ascendant sur les habitants de cette contrée pour former des rassemblements près de Pouancé; il était prêt à se joindre au prince aussitôt qu'il serait débarqué en France, témoignant d'ailleurs qu'il accordait peu de confiance à Puisaye sous les ordres duquel il se trouvait, à cause de sa conduite à Quiberon.

Plusieurs autres personnages, persuadés que la présence du comte d'Artois ferait changer la face des affaires, se seraient hâtés de lui amener du monde, afin de lui prouver leur dévouement et d'avoir part aux récompenses qui devaient être le partage de ceux qui se seraient prononcés, avant que le triomphe de la cause du trône fût certain. Il est même probable que la présence du prince eût éveillé assez de zèle dans les pays royalistes, pour qu'une armée nombreuse, toujours présente à ses côtés, lui permît de tenter la grande guerre; il est probable aussi que personne autour de lui n'aurait eu assez de génie pour battre le jeune plébéien qui commandait l'armée républicaine : mais du moins on aurait combattu, dût-on être vaincu. Il y a bien souvent des consolations

dans une défaite : François Ier en trouvait de grandes dans celle de Pavie...

Lorsque les chefs royalistes apprirent le départ subit du comte d'Artois pour l'Angleterre, la consternation devint générale. A ce premier mouvement succédèrent le mécontentement et le désespoir; les subordonnés crièrent à la lâcheté, à la trahison; ils se crurent joués par leurs chefs, qui n'avaient cessé de leur annoncer l'arrivée d'un prince de la maison de Bourbon. Ils disaient que deux avaient paru, mais s'étaient retirés, parce qu'ils désespéraient de leur cause. Comme dans ce genre de guerre tout est dévouement et sacrifice de volonté, si la confiance n'existe plus, les liens de la subordination se relâchent, et une désorganisation totale est presque inévitable. Aussi, dès ce moment, les chefs vendéens furent livrés à leurs propres ressources, et continuèrent la lutte sans autre perspective que d'implorer un pardon incertain, ou de succomber en soutenant une cause abandonnée par celui-là même que l'honneur, autant que son propre intérêt, lui commandait d'appuyer avec énergie.

On a parlé diversement de la conduite du comte d'Artois dans cette circonstance; avant d'émettre notre opinion à ce sujet, nous mettrons sous les yeux du lecteur le rapport du comte de Vauban : selon lui, le comte de Voronzow lui aurait confié à Londres, dans une conversation où assistait le comte de Stharemberg, ambassadeur d'Autriche, qu'après avoir exprimé le plus vif désir d'aller se mettre à la tête des Royalistes de l'Ouest, le comte d'Artois, aux vœux

duquel le cabinet de Londres avait accédé, se trouvant trop avancé pour reculer, chargea, en partant pour l'île Dieu, le duc d'Harcourt, agent de Louis XVIII près le gouvernement d'Angleterre, de solliciter son ordre de rappel; que le duc embarrassé d'une telle négociation, et n'éprouvant que des refus, le prince prit le parti de solliciter lui-même cet ordre par écrit; qu'enfin, ennuyé des lenteurs du ministère anglais à le lui expédier, il s'embarqua sur le vaisseau *le Jason*, et arriva inopinément en rade de Portsmouth; que le lord Grenville, surpris de l'arrivée du comte d'Artois, manda chez lui les ambassadeurs d'Autriche, de Russie et de Naples, pour leur dire que le gouvernement Anglais avait fait jusqu'à présent les plus grands efforts pour seconder les princes de la maison de Bourbon dans leur désir de relever le trône en France, mais que la conduite du comte d'Artois l'obligeait à garder désormais la plus grande réserve. Vauban ajoute, que pendant le séjour du prince à l'île Dieu, le duc de Bourbon vint y passer quelques jours, qu'il manifesta l'intention de débarquer sur les côtes de France, mais que le comte d'Artois lui donna l'ordre impératif de retourner en Angleterre.

En supposant qu'il y ait de l'exagération dans le récit de Vauban, il n'est pas moins prouvé que le comte d'Artois n'a pas voulu débarquer en France; cette résolution, considérée dans l'intérêt de son parti, paraît d'autant plus blâmable, que le commodore Waren lui avait offert de le garder, lui et sa suite, à bord de la frégate *la Pomone*, et d'y attendre à terre que tous les préparatifs des Royalistes fussent ter-

minés pour le recevoir ; ce qui était très facile, puisqu'après l'évacuation de l'île Dieu, il se trouvait encore dans la baie de Quiberon l'escadre de l'amiral Hervey, de seize vaisseaux de ligne, six frégates, sans compter les corvettes, cutters et autres bâtiments légers, ce qui pouvait faire une diversion en faveur des troupes de débarquement. Il est également difficile d'admettre que le prince luttât contre la volonté du gouvernement anglais qui craignait pour sa marine dans une rade aussi mauvaise que l'île Dieu, lorsqu'il est constant que l'escadre de l'amiral Bertir resta l'hiver dans les parages de cette île, dont la rade est reconnue pour être très sûre.

Ainsi que nous venons de le dire, le départ subit du comte d'Artois pour l'Angleterre plongea les Royalistes de l'Ouest dans un profond découragement. Charette surtout ne put cacher son mécontentement, quoique le prince, pour colorer cet abandon, lui eût écrit, la veille de son départ, qu'il allait se rendre à Jersey, point plus commode pour communiquer avec les Royalistes de l'intérieur, et qu'il avait cru devoir suspendre l'exécution de son plan de campagne, jusqu'à ce que le ministre anglais lui eût fait connaître ses intentions sur le point où devait s'effectuer le débarquement. Charette dans sa réponse ne dissimula point son déplaisir de le voir s'éloigner des côtes de France, avant d'avoir entrepris la moindre opération en faveur des Royalistes. « Il est des privations, ajouta-t-il, qu'on « supporte avec courage et fermeté, mais celle-là est « si grande qu'elle ébranlerait un rocher. » Il l'assura cependant qu'il n'en continuerait pas moins à servir la

cause royale jusqu'au dernier soupir. On ne sait si les autres chefs des insurgés demeurèrent plus indignés qu'abattus à la lecture des singuliers adieux qu'il leur adressa par l'intermédiaire de leurs délégués.

« Mes vœux, mes désirs et mes intentions, écri-
« vait-il, sont de me réunir le plus tôt possible aux
« Royalistes français, et de combattre à leur tête, avec
« la certitude, au moins l'espérance fondée, que ma
« présence, sans aucun secours de troupes étrangères,
« pourra être décisive pour faire triompher la cause
« de Dieu et du Roi. Il sera nécessaire pour cela, et
« lorsqu'il en sera temps, que M. Stofflet fasse passer
« la Loire à un corps d'élite d'au moins six mille
« hommes, lequel augmenté d'un corps de même force
« envoyé par M. de Charette, se réunira à Candé et à
« l'armée de M. de Scépeaux; celui-ci avec un corps
« d'au moins six mille hommes se combinera avec
« l'armée de M. de Puisaye, qui devra être forte de
« vingt-cinq mille bretons, bien aguerris, et disposés
« à me suivre partout. Les points de Guérande et du
« Croisic entre la Vilaine et la Loire, ou tel autre point
« de la côte septentrionale de Bretagne, dans les en-
« virons de la baie de Cancale, seront ceux où se por-
« tera cette masse réunie. »

Il est facile de reconnaître dans cette pièce, qui d'ailleurs traçait la conduite qu'on devait tenir à l'égard des transfuges républicains, et contenait des recommandations à Charette et à Stofflet d'opérer de concert, quand le débarquement s'effectuerait, d'une part la résolution bien ferme du comte d'Artois de ne plus revenir sur le continent, et de l'autre l'influence de son

conseil privé qui, voulant réhabiliter Puisaye, lui donnait toujours le commandement le plus considérable. Aveuglement fatal qui devait ruiner sans retour les affaires du parti! Aveuglement qui devait, trente-cinq ans plus tard, conduire à leur perte les présomptueux conseillers du prince, et le faible prince lui-même.

> Frappés de cet esprit d'imprudence et d'erreur,
> De la chute des rois funeste avant-coureur!...

Certain de l'appui du prince et du ministère anglais, Puisaye seul, dans cette circonstance qui décourageait les plus braves de ses rivaux, déploya une activité nouvelle. Cette armée bretonne si nombreuse, si dévouée, si bien organisée par ses soins depuis deux ans sur le papier, reçut alors une troisième organisation. Dans celle-ci, les bandes de Chouans mobilisées furent formées en compagnies de grenadiers et de chasseurs du Roi; on donna pour uniforme aux premiers une veste brune avec des épaulettes et un panache rouges; celui des chasseurs était une petite veste verte à retroussis rouges et galons blancs; la cocarde blanche pour tous.

On mit à leur tête pour les discipliner tout ce que le ministère anglais put rassembler d'officiers émigrés, et qu'il fit jeter sur les côtes de Bretagne; ces officiers furent chargés d'exercer ces compagnies au maniement d'armes, à la marche, à l'école de peloton, et bientôt mises en état de se mesurer, elles se préparèrent, par des attaques partielles, au soulèvement général qui devait avoir lieu, lorsque l'ordre en serait

donné par le comité central de Bretagne, dont Puisaye était l'âme.

Le 10 novembre, un rassemblement de trois à quatre mille Chouans, commandés par Georges Cadoudal, Lemercier et Dubois-Guy, attaquèrent, au bourg d'Elven, à trois lieues de Vannes, trois cents hommes du 2e bataillon de l'Ain et du 2e de sapeurs; la compagnie de grenadiers, cernée dans son quartier, répondit par un fusillade animée à la sommation; quelques Chouans essayèrent de mettre le feu à la caserne, et payèrent de la vie leur témérité; des troupes accourues de Vannes dégagèrent ces braves, et mirent en fuite les Chouans qui emportèrent bon nombre des leurs tués ou blessés. D'autres escarmouches eurent lieu en différents endroits, et la chouannerie soudoyée par l'or de l'Angleterre et excitée par les prêtres réfractaires, organisa de nouvelles bandes sur les confins de la Bretagne. Les districts d'Avranches, de Mortain, et de Pontorson, dans le département de la Manche, les cantons de Condé-sur-Noireau et de Tinchebray, dans le Calvados, devinrent le théâtre de désordres commis par de nombreux rassemblements qui, sous la direction du comte de Frotté, se grossirent journellement des malheureux habitants forcés, sous peine de mort, de se joindre à eux.

Le 24 novembre, un parti de deux mille Chouans, conduits par le chef Sanspeur et l'émigré Marion de la Neuvrie, envahit près de Mortain le bourg du Tilleul, et incendia plus de cent maisons après avoir égorgé une partie des soldats qui y étaient cantonnés. Le général Bonnaud, qui venait de remplacer, à l'armée des

côtes de Cherbourg, le général Aubert-Dubayet, nommé ministre de la guerre, ne pouvant réprimer ces mouvements insurrectionnels, faute de troupes, le Directoire lui envoya trois mille hommes de l'armée de l'intérieur, mais ce secours était insuffisant; Bonnaud ayant réclamé l'assistance de Hoche, aux ordres duquel il devait déférer, d'après l'arrêté du Comité de salut public dont il a été déjà fait mention, Hoche fit aussitôt former des colonnes mobiles dont il donna le commandement aux généraux Tuncq et Josnet, et au chef de brigade Muscar, avec injonction de déployer la plus grande activité, de tomber sur tous les rassemblements qu'on trouverait, en ayant soin de se couvrir d'une nuée d'éclaireurs pour éviter les embuscades, d'avoir une avant-garde et une réserve d'élite; Tuncq et Josnet ne remplissant pas ses intentions, il les remplaça par les généraux Drut et Chabot.

Après avoir pourvu, autant que le permettait l'insuffisance des troupes, à la sûreté des départements de la rive droite de la Loire, Hoche porta son attention sur la rive gauche. Charette avait pris poste à Saligné avec sept à huit cents hommes, et paraissait résolu à s'y défendre contre une colonne mobile que commandait l'adjudant général Travot, venant du Poiré, mais serré d'un autre côté par l'adjudant général Delaage, qui déboucha d'Aizenay, il se retira dans le bois des Gatz. Sapinaud, de son côté, avait aussi tenté une attaque sur les landes Genusson, entre Tiffauges et St-Fulgent, mais repoussé par le 3ᵉ bataillon des Vosges, il congédia son monde, et mena depuis une vie errante, perdant chaque jour de son influence sur les hommes de son parti. Stofflet, à qui

les comtes de Bourmont et de Colbert venaient, dit-on, d'offrir à Maulevrier le bâton de maréchal de France de la part du comité central des Chouans, s'il relevait l'étendard de l'insurrection, aurait volontiers repris les armes; mais ayant d'une part à se défendre des reproches que lui faisaient ses officiers, d'avoir reçu de l'or de l'Angleterre, et correspondu avec le comte d'Artois, sans en donner la moindre connaissance à son conseil; alarmé d'autre part du grand déploiement des forces des Républicains, il chercha, en se rapprochant d'eux, à se faire une garantie contre l'abandon dont le menaçaient ses partisans.

Il fit, à cet effet, demander par les frères Martin de la Pommeraie une entrevue au général Hoche, assurant qu'il voulait sincèrement la paix, et promettant, ainsi que son conseiller Bernier, de reconnaître réellement la République; il offrit même de nouveau sa médiation pour engager les Chouans à déposer les armes. Sans ajouter foi à la sincérité de ces protestations, Hoche, jugeant qu'il était de bonne politique d'entretenir la méfiance entre ce chef et Charette, consentit à l'entrevue, qui eut lieu le 12 décembre, au May, entre Beaupréau et Chollet. Bernier, qui dans cette scène croyait jouer le rôle principal, demanda que le pays jusqu'alors administré par Stofflet fût organisé constitutionnellement, et pria le général de s'employer auprès du gouvernement pour que le traité de pacification reçût son exécution. Il prétendit que s'il avait été fait des réquisitions dans le pays, ce n'avait été que pour faire vivre une infinité de jeunes gens sans ressources qu'ils retenaient dans le devoir

par ce moyen, et qu'ils auraient fait arrêter une foule de voleurs et de brigands qui s'étaient soustraits aux poursuites des colonnes mobiles en passant la Sèvre, s'ils n'eussent craint d'être blâmés par le gouvernement républicain. Hoche répondit que les intentions de celui-ci étaient d'organiser le pays et d'y maintenir la paix : que pour l'obtenir, il fallait d'abord rendre les armes et les déserteurs, et faire sortir de la Vendée Fleuriot et Béjarry, officiers de Charette, jusqu'à l'entière pacification de son territoire.

Il ajouta que le gouvernement n'abandonnerait pas ceux qui lui étaient restés fidèles, mais qu'il ne convenait pas à sa dignité que les lois fussent violées par la présence des émigrés et les vexations qui se commettaient journellement. Bernier, qui soutenait la discussion pour Stofflet, voulut défendre la cause des Chouans, et intercéder pour eux, alléguant des motifs d'humanité, d'intérêt politique et national ; Hoche repartit qu'il ne pensait pas que le gouvernement fût jamais indulgent envers des assassins qu'il fallait châtier exemplairement ; qu'on devait établir une différence entre des voleurs et des chefs de parti ; que bien que les intentions du gouvernement fussent d'être juste, on pourrait cependant espérer en faveur de ces derniers un pardon mérité par un repentir sincère, dont les gages seraient le bannissement total des émigrés, la remise générale des armes et des déserteurs, et la rentrée des chefs dans les villes où ils seraient surveillés par les autorités constituées. Bernier ayant supplié le général d'adoucir ces conditions, et surtout celles relatives aux émigrés et à la remise générale

des armes et des déserteurs, Hoche en conclut qu'ils craignaient de voir désarmer le pays, et ne seraient pas fâchés d'être médiateurs entre la République et les Royalistes de tous les départements; mais pénétrant leurs secrètes pensées, il laissa adroitement entrevoir aux deux négociateurs qu'on pourrait les employer dans le pays sous les ordres des autorités légitimes, s'ils voulaient se conformer entièrement aux lois et les faire exécuter par la persuasion, la douceur et la fermeté; quant à la question des émigrés, il déclara hautement que jamais on ne se départirait de la rigueur des lois portées contre eux, et afin de prouver que les conditions imposées à cet égard ne souffriraient pas de modifications, il donna l'ordre au général Caffin de faire arrêter les comtes de Bourmont et Colbert de Maulevrier, qu'on disait être sur la rive gauche de la Loire, mais qu'on ne put découvrir.

Ainsi se termina cette conférence qui n'eut aucun résultat satisfaisant, à cause de la défiance réciproque des parties. Toutefois, fidèle à sa parole, Hoche déclara franchement au Directoire exécutif qu'il désirerait voir Stofflet et Bernier employés sous la direction d'autorités supérieures : Bernier, comme commissaire du Directoire pour mettre les lois en vigueur avec un homme bien patriote, fort éclairé, aussi sage qu'humain, et Stofflet à la tête de six cents hommes de gardes territoriales, faisant sous les ordres d'un officier général la police du pays, le premier correspondant avec le Directoire, le second avec ses chefs.

La force des armes, les négociations, les voies de la persuasion, ne furent pas les seuls moyens aux-

quels Hoche eut recours pour amener la soumission des insurgés. Trop habile pour négliger les avantages qu'il savait retirer de l'emploi de l'or fait avec discernement, ce mobile si puissant des passions humaines, il était parvenu à détacher de leur parti quelques personnes influentes parmi les Royalistes, et à organiser, par leur entremise et celle de plusieurs prêtres, une partie secrète, qui le mit à même de connaître et de déjouer leurs projets. Ce fut surtout par ses relations avec la fille de la marquise du Grégo, dont il gagna la confiance, et qui correspondait avec le comte de Châtillon et madame de Turpin, qu'il apprit toutes les intrigues et les secrets des insurgés. On a inféré de là qu'il existait entre le général et cette jeune dame une liaison intime sur laquelle nous nous abstiendrons de prononcer. Ce fut pour répondre aux reproches qu'on lui en faisait, que, le 19 février, il écrivit au Directeur Carnot : « On a trouvé mauvais que je me servisse « d'une femme pour épier les démarches coupables « des ennemis de la République. Un prêtre de je ne « sais quelle secte a reçu de moi quelques écus pour « faire prendre les munitions de Charette, et voilà « qu'un prêtre d'une secte différente m'accuse de roya- « lisme et peut-être de fanatisme, quoique je rie à part « moi des sottises humaines à l'égard des cultes. Oh! « pourquoi suis-je venu dans ce pays de douleurs! « Tirez-m'en au plus tôt, citoyen! je vous en con- « jure, etc. » Ce qui est certain, c'est qu'à la fin du mois de février 1796, elle se rendit à Paris avec une recommandation très pressante de Hoche auprès du Directoire exécutif, afin d'en obtenir la restitution de ses

biens séquestrés comme fille d'émigré, et qu'ils lui furent rendus. Voici un extrait de la lettre de Hoche à ce sujet.

« Angers, 12 ventôse an IV (2 mars 1796).

« La personne qui m'a si bien servi depuis trois « mois est la fille de la marquise de Grégo, dont il est « question dans les notes jointes à votre lettre : quelques « services rendus à propos m'ont gagné sa confiance, « et les Royalistes n'ont pas fait un mouvement, ou « noué une intrigue que je n'en fusse instruit sur-le- « champ. Cette petite personne est aujourd'hui à Pa- « ris ; elle va réclamer ses biens qu'on a séquestrés, « tandis qu'elle était dans la Vendée, et qu'elle passait « pour émigrée : je désirerais bien qu'on les lui ren- « dît, tant à cause des services qu'elle a rendus que « de ceux qu'elle pourrait rendre par son adresse. « Elle m'a averti du voyage de Talhouet-Bonamour, « dont il est parlé dans mes notes, ainsi que de ses pro- « jets : j'en instruisis sur-le-champ le Comité de salut- « public, mais cela resta dans l'oubli avec divers autres « renseignements que j'avais transmis avant et depuis « le 13 vendémiaire. Je vais écrire à la personne, et « si Talhouet n'a pas été arrêté, j'indiquerai sa de- « meure, car il doit en changer souvent. Je suis d'ail- « leurs sur le point de savoir beaucoup de choses par « la même voie : je vais sur-le-champ expédier un offi- « cier de confiance pour faire le reste, et j'aurai l'hon- « neur d'informer le Directoire de ses résultats. »

Cependant quelque habilement conçues que fussent les dispositions du général, et quoiqu'il fût parvenu à intercepter les communications entre les trois chefs vendéens, à semer la méfiance parmi eux, et à amener

la soumission de plusieurs officiers de Charette, il était aisé de prévoir que ces mesures n'auraient qu'un résultat partiel et insuffisant, tant qu'elles se borneraient à l'arrondissement de l'armée de l'Ouest : il aurait fallu, pour éteindre la guerre civile, que les opérations fussent combinées d'après un plan, embrassant tous les départements de l'Ouest infestés par les bandes d'insurgés. Ce fut pour réaliser cette haute pensée que Hoche demanda au Directoire exécutif l'autorisation de se rendre à Paris, afin de se concerter sur les mesures les plus efficaces pour atteindre ce but. Le 14 décembre, il remit le commandement par intérim de l'armée au général de division Willot, en lui recommandant de continuer l'opération du désarmement par les mêmes voies de douceur et de fermeté, dont il avait recueilli de si beaux fruits; ses instructions portaient en outre :

« Dans le cas où Charette proposerait de se rendre, « vous exigerez sa sortie du territoire de la Républi« que, ainsi que des émigrés qui sont avec lui; s'il « est pris, vous le ferez juger sur-le-champ par un « conseil de guerre, ainsi que les émigrés. Quant aux « prêtres, il est à propos de les protéger dans leurs « personnes et leurs fonctions, pourvu qu'ils se tien« nent tranquilles; l'habitant doit être ramené à la « soumission au gouvernement par des actes fré« quents d'humanité, et en accordant quelques me« sures de grains aux indigents. » On verra plus tard comment Willot répondit à la confiance de son général.

Les généraux Rey et Bonnaud, qui commandaient

les armées des côtes de Brest et de Cherbourg, adoptèrent les dispositions prises par Hoche dans celle de l'Ouest; mais, soit défaut d'énergie de leur part, soit négligence de leurs subordonnés dans l'exécution de leurs ordres, ou plutôt encore le manque de troupes, ils éprouvèrent de grandes difficultés pour le désarmement, parce que les habitants des campagnes, souvent trompés par les proclamations de leurs prédécesseurs, craignaient de rester exposés à la vengeance des Chouans qui, recevant de Jersey des armes, des munitions et de l'argent que leur faisait passer le duc de Bouillon en échange de grains, les entretenaient dans un état d'insurrection permanente. Le 11 décembre, pendant qu'un parti de plus de mille hommes sous les ordres de Georges Cadoudal, faisait une démonstration sur Vannes, pour détourner l'attention des Républicains, cinq à six mille Chouans rassemblés à Sullé, entre Musillac et La Trinité, par Puisaye, Scépeaux et Béjarry, coupèrent le pont de Sullé et attaquèrent simultanément les Républicains à Musillac, Pennerf et K'Royal; le général Lemoine accourut de Vannes à leur secours avec trois bataillons et quelques pièces de canon. Ce renfort inopiné fit lâcher prise aux Chouans, qui ne l'attendirent pas, et se dispersèrent; mais les opérations du désarmement restèrent sans résultat, les habitants des campagnes s'enfuyant à l'approche des colonnes mobiles des Républicains qui marquèrent trop souvent leur passage par des actes de violence et de dévastation.

A la suite des conférences où le général Hoche développa le plan d'opérations qu'il jugeait le plus

applicables à la guerre de l'Ouest, le Directoire exécutif arrêta les dispositions suivantes : Toutes les grandes communes des départements insurgés seront mises en état de siége; on attachera à chacune d'elles une colonne mobile qu'on prélèvera sur les cantonnements inutiles dans les communes rurales, laquelle sera chargée de l'approvisionnement de la principale commune, et d'en éloigner les nombreux partis de chouans et de brigands qui infestent le pays. Indépendamment des troupes de l'intérieur, il sera formé un cordon depuis Granville jusqu'à Château-Renaud ; son objet sera d'empêcher les Chouans de s'étendre davantage, et d'opérer le désarmement du pays, en avançant toujours vers l'extrémité ouest de la Bretagne. Le pays insurgé devra supporter seul les frais que nécessite sa rébellion. Afin de faciliter la perception des impôts en nature et la rentrée des armes, on prendra des otages parmi les notables des communes; on s'emparera de tous les bestiaux qui seront rendus exactement par l'effet de la soumission parfaite aux lois de la République. Les déserteurs des troupes de la République, les émigrés, et les hommes arrêtés les armes à la main, seront jugés sur place et punis conformément aux lois; on réservera à chaque commune rurale le sixième de jeunes gens de la première réquisition pour les travaux agricoles, mais cette mesure ne sera exécutée qu'au moment jugé le plus opportun par le général en chef. Les réfugiés seront tenus d'habiter leurs propres foyers d'après l'injonction des généraux, aussitôt que l'ordre sera rétabli.

Ces mesures, appliquées avec fermeté et discernement, devaient sans doute produire d'heureux résultats ; mais comme l'expérience de trois années consécutives de guerre avait prouvé que la division des forces de la République, en trois commandements séparés, ne pouvait que nuire à l'ensemble et au succès des opérations, le Directoire jugea qu'il était indispensable de les réunir sous la main d'une seule et même personne capable d'en diriger la conduite et de surveiller l'exécution des mouvements qu'elle aurait donnés. Il investit à cet effet le général Hoche du commandement des trois armées, qui prirent la dénomination d'armée des côtes de l'Océan, et dès ce moment chacune ne forma plus qu'une grande division ; celle des côtes de Brest fut la division de l'Ouest, sous les ordres du général Hédouville ; celle des côtes de Cherbourg, commandée par le général Bonnaud, devint la division de l'Est ; et l'armée de l'Ouest prit la dénomination de division du Sud, sous les ordres du général Willot.

La totalité des troupes comprises dans ces trois grandes divisions territoriales n'était que de quatre-vingt-deux mille cent trente-sept hommes d'infanterie, de six mille six cent cinquante de cavalerie, et d'environ trois mille d'artillerie, tant de ligne que de canonniers gardes-côtes ; en tout, quatre-vingt-onze mille sept cent quatre-vingt-sept hommes.

---

## CHAPITRE IV.

Causes principales de la continuation de la guerre dans l'Ouest; conduite équivoque du général Willot à l'égard du général Hoche; celui-ci lui exprime son mécontentement lors de son retour à l'armée; mesures qu'il prend pour rétablir la discipline; protestations peu sincères de Stofflet, ses proclamations aux Vendéens et aux troupes républicaines. Manifeste du général Hoche et ses dispositions militaires contre lui; ses mesures sont diversement interprétées par les Royalistes et les terroristes. Libelle du général Josnet contre Hoche, dépêche de ce dernier au Directoire exécutif à ce sujet.

Stofflet et Charette sont vivement poursuivis; prise du premier, son jugement et son exécution; une des lettres trouvées sur lui prouve le peu de sincérité de Charette.

Si l'expérience a démontré que les variations des systèmes adoptés par les généraux qui se succédaient si fréquemment au commandement des armées républicaines dans l'Ouest, contribuèrent à entretenir la guerre civile, on doit aussi en attribuer la prolongation à l'impéritie d'un grand nombre d'officiers généraux, mais surtout à la jalousie qui les animait les uns contre les autres. Les généraux Tuncq et Josnet, qui avaient récemment encouru la disgrâce de Hoche pour ne s'être pas conformés à ses instructions, furent ses plus acharnés détracteurs; comme ils étaient employés depuis longtemps dans la Vendée, et qu'ils y avaient obtenu quelques succès, ils s'étaient créé à l'état-major et dans l'armée un certain nombre de partisans, qui se rendaient les échos de toutes leurs plaintes et de leurs critiques. Hoche, pour couper le mal à sa racine, engagea le Directoire à donner une pension de retraite au premier, et à expulser l'autre des armées de la République comme un intrigant. Cet exemple de sévérité contint la malveillance, mais ne

l'étouffa pas, et Hoche eut le chagrin de voir ses dispositions entravées par le mauvais vouloir du général Willot, son principal lieutenant, lequel éluda, sous divers prétextes, de poursuivre les opérations du désarmement dont il lui avait recommandé la stricte exécution en partant pour Paris. Willot, qui ne partageait pas son opinion sur la manière de pacifier les pays insurgés, n'avait pas osé lui soumettre ses idées, crainte de les voir mal accueillies, mais aussitôt qu'il eut pris le commandement par intérim, il dépêcha secrètement le chef de bataillon Durand, commandant des chasseurs cantabres, au représentant Lacuée, pour lui faire part de toutes les difficultés qu'il rencontrait dans l'exécution des mesures qui lui avaient été prescrites, et porter plainte contre son général en chef. Cette démarche était peu loyale, et échoua contre le bon sens de celui qu'il avait pris pour confident de cette intrigue; Willot accusait Hoche d'ambition, et assurait qu'il n'avait tant à cœur d'annoncer que la guerre était terminée, que pour changer de place, *et jeter le chat aux jambes de ses successeurs.* Nous croyons que la pénétration de Willot était en défaut, lorsqu'il supposait de telles intentions à son général en chef; non que nous révoquions en doute l'ambition de Hoche, qui aspirait à un grand commandement, dans l'espoir de trouver l'occasion de se faire une haute réputation militaire, et d'acquérir ainsi une grande prépondérance auprès du gouvernement; mais on ne peut lui refuser une âme noble et élevée, ainsi que des talents supérieurs justifiés par le succès, malgré l'opinion contraire de quelques personnages marquants de l'é-

poque qui, par un sentiment de basse jalousie, l'accusèrent d'avoir trop d'amour-propre, et le qualifièrent dans leurs coteries de *grand avaleur*.

Willot, en l'absence de Hoche, s'aboucha plusieurs fois avec Béjarry, Pranger et Ussault, se disant commissaires du conseil de l'armée de Sapinaud, pour traiter de la paix; plusieurs conditions avaient été convenues de part et d'autre, les principales portaient que Sapinaud et Fleuriot sortiraient de France, et que les armes du pays qui leur était soumis seraient rendues à la République. Willot était tout fier, et s'imaginait avoir obtenu par la persuasion ce que son chef avait cru ne pouvoir remporter que par la force; mais bientôt les chefs insurgés avec lesquels il avait traité, disparurent et allèrent se réfugier chez Stofflet (premier échec); et ensuite sur cinq mille sept cents fusils qu'on devait lui remettre, douze cents seulement lui avaient été rendus. Hoche jugea bientôt que le traité qu'il avait fait sonner si haut n'était qu'une déception, et un stratagème pour retarder les mouvements des colonnes mobiles chargées du désarmement du pays; il en témoigna son mécontentement sans ménagement à Willot, lui reprocha sa bonhomie, et l'écarta de l'armée en lui accordant un congé de convalescence.

Le général Dessein, qu'il avait désigné pour le remplacer à la grande division du sud, ayant refusé pour raison de santé, il en donna le commandement au général Bonnaire, et celui des grandes divisions de l'est et de l'ouest aux généraux Dumesny et Rey, ce dernier remplaçant le général Hédouville, nommé par Hoche chef de l'état-major général de l'armée; et afin de

montrer combien il tenait à la stricte exécution des dispositions qu'il avait prescrites, il fit arrêter les prétendus commissaires de Sapinaud, et ordonna la reprise immédiate des hostilités contre les communes qui refuseraient de rendre les armes.

Ayant toutefois à cœur de prouver qu'il n'avait pas agi à l'égard de Willot par un sentiment d'amour-propre mal entendu, il fit imprimer et adressa au ministre de l'intérieur un mémoire dans lequel il se défendit vivement d'avoir jamais assuré au gouvernement que la guerre de la Vendée était finie. Ce mémoire avait pour objet de répondre aux bruits répandus par la malveillance de quelques généraux qui avaient encouru de vifs reproches pour n'avoir pas réprimé les violences exercées par les soldats envers les habitants. Ce n'est pas qu'il ne reconnût que la plupart de ces désordres ne dussent être attribués aux besoins urgents du soldat, et à la pénurie qu'il éprouvait par suite de la mauvaise composition des administrations militaires, pénurie qu'il s'était efforcé de soulager par ses demandes pressantes et réitérées au gouvernement.

Persuadé que le rétablissement de l'ordre et de la discipline était le moyen le plus propre à assurer le succès de ses opérations militaires, il se décida à faire de grands exemples : il destitua pour faits de pillage et d'extorsions le général de brigade Beauregard, ainsi que le chef du 15e bataillon de la formation d'Orléans; il fit pour le même motif désarmer et incorporer dans les troupes de la garnison des îles de Rhé et d'Oléron, la compagnie de grenadiers du 3e bataillon de la 76e demi-brigade qui avait pillé quelques maisons dans le

village de Pennerf, et condamna les officiers à la dégradation et à la détention au château de Saumur pendant *six mois*; enfin, il réforma pour cause d'ivrognerie habituelle le commandant du 2e bataillon de Seine-et-Oise, et rendit responsable du pillage tout officier, quel que fût son grade. Ces actes de sévérité obtinrent de bons résultats; dès lors, le service se fit avec plus de régularité, et l'on put donner plus d'activité et d'ensemble aux opérations militaires proprement dites.

Alors, conformément au plan qu'il avait conçu et que le Directoire avait approuvé, il se disposa à mener de front les opérations des trois armées réunies sous ses ordres. Il porta son attention sur Stofflet et les Chouans, tout en ne négligeant rien pour réduire d'abord Charette, quoique Stofflet et son conseiller Bernier cherchassent à détourner ses soupçons sur la sincérité de leur soumission, en lui adressant des exemplaires d'une adresse qu'ils avaient faite aux habitants des campagnes pour leur recommander de respecter les personnes et les propriétés, et de concourir avec zèle à la formation de la garde territoriale, destinée à maintenir dans le pays l'ordre et la tranquillité; et bien qu'ils ne cessassent de solliciter de lui une nouvelle entrevue pour l'informer des mesures préjudiciables au bien public, prises, disaient-ils, pendant son absence. Hoche ne leur répondit pas, indigné de voir que Stofflet accueillait les déserteurs de l'armée républicaine, les émigrés et les fuyards de l'armée de Charette, et qu'il eût fait insulter par ses chasseurs à Beaupréau un détachement du 4e bataillon de Maine-et-Loire; il fit

des dispositions pour intercepter toute communication entre ces deux chefs, et tira à cet effet de la grande division du Sud, agissant sur le territoire de Charette, trois bataillons qui passèrent sur celui de Stofflet, pour garder les passages de la Sèvre-Nantaise ; il détacha quatre bataillons de cette division en Normandie pour renforcer celle dite de désarmement ; deux autres furent dirigées contre les Chouans d'Ille-et-Vilaine, et neuf contre ceux de la Loire-Inférieure et de Mayenne-et-Loire.

Il partit lui-même d'Angers, le 10 janvier, pour aller reconnaître l'état des choses en Vendée; son projet était de traverser le pays soumis à Charette, Stofflet et Sapinaud, et de se porter ensuite en Normandie, pour y diriger un mouvement général contre la chouannerie qui avait envahi le Calvados; mais sur l'avis que Stofflet travaillait à soulever les paysans, il changea de dessein, et se tint en observation, prêt à marcher contre ce chef, qui avait cru pouvoir profiter de l'exaspération des habitants des campagnes, causée par la rigueur des réquisitions qui pesaient sur eux, pour lever le masque.

Vers la fin de janvier, Stofflet fit répandre deux proclamations, l'une adressée aux troupes républicaines par le conseil militaire de l'armée d'Anjou et du haut Poitou; il leur promettait, au nom de Louis XVIII, amnistie pleine et entière du passé, la confirmation de leur grades, et offrait des récompenses et des honneurs à ceux qui passeraient dans les rangs des défenseurs de la religion et de la monarchie; dans l'autre, Stofflet rappelait à ses compagnons d'armes qu'il avait toujours

regardé le traité de La Mabilais comme un piége tendu à la bonne foi des Vendéens; qu'il ne l'avait signé que le dernier, et uniquement dans le but de donner quelques mois de repos à son pays; que loin de recevoir les indemnités stipulées par ledit traité, les habitants étaient accablés d'outrages et de vexations par les Républicains qui, non contents d'enlever grains, bestiaux, et toutes les ressources, leur arrachaient encore les armes pour les opprimer ensuite plus sûrement; il les invitait en conséquence à ressaisir ces armes dont ils s'étaient si glorieusement servis pour le rétablissement du trône et de l'autel, et les conjurait d'unir leurs efforts à ceux de leurs frères d'armes d'outre-Loire contre leurs communs ennemis. Ces proclamations signées Stofflet, lieutenant-général, d'Autichamp, de La Féronnière, et par plusieurs autres personnages peu connus dans le pays, établissent l'influence qu'exerçaient les émigrés dans le conseil de Stofflet.

Qu'on ajoute au motif exposé plus haut, l'effet que devait produire sur la vanité de l'ex-garde-chasse du comte de Maulevrier, le brevet de lieutenant général et de la croix de Saint-Louis, qui le plaçait sur la ligne des gentilshommes, ainsi que l'envoi d'une somme de cinq mille livres sterling, on cessera d'être surpris de cette nouvelle levée de boucliers; tout opposée qu'elle fût à ses récentes démarches auprès du général Hoche, elle avait en outre le défaut d'être inopportune, Charette se trouvant hors d'état de la seconder par une diversion. Mais les passions haineuses et d'ambition sont rarement clairvoyantes! La jalousie que Stofflet nourrissait depuis longtemps contre Charette

l'aveugla, et lui fit sacrifier dans cette circonstance l'intérêt commun au plaisir d'humilier celui qu'il regardait, à tort ou à raison, comme rival.

Afin de contre-balancer l'effet de ces proclamations, le général Hoche publia, le 27 janvier, que voulant punir une trahison aussi manifeste que celle de Stofflet, et arracher les habitants des campagnes à la plus odieuse tyrannie, il ordonnait que trente mille hommes passeraient de la Vendée dans les pays dits d'Anjou et du haut Poitou, et qu'ils y vivraient jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement soumis aux lois de la République et désarmés; qu'une force de quinze mille hommes tirée des deux autres armées se tiendrait prête à les soutenir au premier ordre; qu'on n'enlèverait rien aux paroisses qui se soumettaient sur-le-champ, ainsi qu'à celles qui feraient prendre des émigrés et des chefs de rebelles; qu'on leur garantirait sûreté et protection; que le culte catholique serait respecté, le pillage puni avec sévérité, et qu'aucun habitant de la campagne n'en serait tiré pour servir dans les armées de la République. Il réitéra aux officiers généraux et supérieurs l'ordre d'abattre, sur toutes les routes des départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure et du Morbihan, les arbres, bois et haies à cent toises de chaque côté des routes, de combler les fossés et d'aplanir le terrain à la même distance; il assujettit en outre tous les passe-ports délivrés par les autorités civiles au visa des officiers généraux stationnés dans les grandes communes ou dans les cantonnements. L'effet suivit de près la publication de sa

proclamation, et les troupes furent aussitôt mises en mouvement.

Malgré les termes précis des instructions du général en chef, il y eut de graves erreurs, de grandes bévues et des abus d'autorité sans nombre. Le général Caffin fit désarmer plusieurs communes qui avaient tenu tête aux Chouans; un chef de brigade laissa exercer des actes de violence par sa troupe dans les districts de Mamers et de La Ferté-Bernard : mais la vigilance et l'habileté de Hoche réparaient tout; il forma des compagnies territoriales entièrement composées d'individus connus par leur attachement au gouvernement républicain, afin de les opposer à ceux du parti contraire. D'autres mesures, telles que la liberté pleine et entière accordée aux jeunes gens de la première réquisition, la protection accordée aux ministres du culte catholique qui se renfermaient dans leurs fonctions religieuses, la répression sévère du pillage, et l'ordre de faire juger et exécuter sur-le-champ tout émigré ou Chouan pris les armes à la main, eurent d'heureux résultats. Tous ces actes, quoique mal interprétés, tant par les Royalistes que par les terroristes, contribuèrent puissamment à la pacification.

Tandis que Hoche travaillait ainsi à étouffer la guerre civile, il se vit en butte d'une part à des accusations portées contre lui par le représentant du peuple Goupilleau, de la ville des Sables, qui blâma par motif d'intérêt personnel ses dispositions comme vexatoires; et d'autre part, il fut obligé de repousser les dénonciations du général de brigade Josnet dont il

avait signalé l'inconduite au Directoire. La lettre que le général Hoche écrivit à ce sujet au Directoire exécutif, peint trop bien le caractère de l'homme, pour que nous ne la donnions pas textuellement.

Au quartier général de Nantes, le 3 ventôse, quatrième année républicaine (22 février 1796), *Res, non verba*, des effets, point de paroles (devise de Hoche).

Le général en chef au Directoire exécutif :

« Un homme, que par considération pour son hon-
« nête et malheureuse famille, j'ai soutenu longtemps,
« vient de publier contre moi le dégoûtant libelle dont
« je vous envoie un exemplaire. Si tous les hommes
« étaient instruits, j'aurais honte de vous en entre-
« tenir; cependant, malgré les inculpations dirigées
« contre moi, vous ne pouvez, ce me semble, me
« refuser de faire examiner ma conduite par un con-
« seil militaire. Je vous la demande comme une
« grâce spéciale; il est bon d'ailleurs que la conduite
« de mon accusateur soit connue.

« Je ne suis pas assez dégagé des préjugés militaires
« pour laisser impunie une telle offense; je me serais
« vengé par l'usage de notre état, si je n'eusse craint
« de compromettre le caractère dont vous m'avez re-
« vêtu, et plus encore qu'on eût dit de moi, *il est plus*
« *aisé de détruire un accusateur qu'une accusation*. Je
« me crois obligé en conscience de vous déclarer, que
« si vous ne croyez pas devoir m'accorder le conseil
« militaire que je vous demande, mon épée me ven-
« gerait, et vous sentez que ma réputation n'en serait
« pas moins ternie; la faveur que je vous demande
« en sera une bien grande pour moi.

« Ma position d'ailleurs est on ne peut plus difficile; onze généraux en chef et cent vingt autres ont passé ici; quel est celui dont on a dit du bien? Je suis chargé d'une mission beaucoup plus étendue que la leur; j'ai donc besoin de confiance, et pour l'obtenir de mes concitoyens, ma conduite doit leur être connue. Voyez tous les généraux partis les uns après les autres; malades et dégoûtés par les calomnies, ils quittent l'armée; ceux que vous y envoyez ne rejoignent pas, le peu qui reste est excédé de fatigue; Noël vient encore récemment d'être tué, et si vous connaissiez à fond la conduite de deux ou trois autres que je suis obligé de changer de poste tous les quinze jours...

« Ne me croyez pas faible, citoyens! je poursuivrai ma carrière honorablement, mais accordez-moi la justice que je réclame, et que je suis sûr d'obtenir de vous. » « *Signé* Hoche. »

*P. S.* « Un trait suffira pour vous faire connaître la moralité de Josnet, cousin de Charette : Après seize années de mariage, et pendant lesquelles il a mangé la fortune de sa femme, il divorce avec cette malheureuse, et la laisse avec trois enfants, sans pain ni vêtements. »

Toutes les tracasseries qu'on suscita au général Hoche ne l'empêchèrent pas de poursuivre avec énergie ses opérations; une des principales fut de couper toute communication entre les Chouans et les Vendéens, afin d'enlever à ceux-ci toute espérance de secours de la rive droite de la Loire; à cet effet, il fit placer à Oudon et à Ancenis un détachement de cinq

cents hommes d'élite, pour empêcher les insurgés des deux rives du fleuve de le passer. Le 13 février, le chef de bataillon Henri, qui commandait ce détachement, se porta, après une marche simulée vers un autre point, au château de Bourmont, près de Fraignié, où il espérait surprendre les officiers de l'état-major de Scépeaux qui s'y étaient réunis avec quatre cents des leurs; mais leurs avant-postes les ayant avertis de l'approche des Républicains, ils évacuèrent précipitamment le château, et se jetèrent vers La Guerche pour joindre les bandes qui parcouraient le département de la Mayenne, et dont une, commandée par le chevalier de Turpin, avait, dans la nuit du 19 février, attaqué le chef-lieu, égorgé la garnison du château et pillé plusieurs maisons.

Après avoir parcouru sans obstacle le territoire de Stofflet, Hoche se rendit dans la presqu'île du Cotentin que l'absence de troupes laissait à la merci des bandes de Chouans; il mit d'abord en état de siége les villes de Caen, Bayeux, Vire et Falaise, et fit passer dans les départements du Calvados et de la Manche deux bataillons et un régiment de cavalerie; la présence de ces troupes suffit pour assurer le maintien de l'ordre et l'arrivage des grains, dont la pénurie excitait le mécontentement des habitants.

On ne sait comment qualifier la résolution des chefs royalistes, de porter le feu de la guerre dans la Bretagne et la Normandie, lorsqu'on réfléchit à la position dangereuse où ils laissaient Charette et Stofflet, sur l'existence desquels reposait la leur propre; mais ils croyaient qu'une forte diversion sur la rive droite de

la Loire dégagerait la rive gauche, en attirant de leur côté la plus grande partie des forces républicaines. Hoche, informé de leurs projets par ses émissaires, tira de la Vendée douze bataillons qui continrent les Chouans sur la rive droite de la Loire, tandis que les colonnes mobiles envoyées à la poursuite de Charette et de Stofflet les empêchaient de recruter leurs bandes, les isolaient, et préparaient ainsi leur défaite

Ce fut par ce moyen qu'on parvint à s'emparer de Stofflet, qui s'était réfugié avec quelques affidés dans une ferme de la commune de la Poitevinière, non loin de Chollet. Dans la nuit du 24 février, Loutil, chef du septième bataillon de Paris, partit vers les onze heures avec deux cents hommes et vingt-cinq chasseurs à cheval, pour se rendre, d'après les ordres du général Ménage, au hameau de la Saugrenière, en passant par le château du Souchereau, qu'il devait fouiller, parce qu'on croyait que Stofflet s'y trouvait. Loutil n'ayant rien trouvé dans ce château, poursuivit sa route, et arriva près de la Saugrenière qu'il fit cerner. Les sentinelles placées autour de la ferme où reposaient Stofflet et ses affidés excédés de fatigue, furent enlevées ; Loutil entra alors dans la cour de la ferme avec douze grenadiers et frappa à la porte. Qui est là? demanda-t-on. — Je suis royaliste, répondit-il, et me nomme Forestier. Au même moment, l'aide de camp du général Caffin, Liégeard, frappa à une autre porte, s'annonçant pour être Schtoul, un des officiers de Stofflet, on lui ouvrit : en entrant, les deux officiers républicains rencontrèrent plusieurs hommes armés que le chef de bataillon somma de se rendre. Pendant

que huit grenadiers les tenaient couchés en joue, Loutil, suivi d'un sergent et de deux grenadiers pénétra dans la chambre de Stofflet, et entreprit, avec le grenadier Andieux, du 32e régiment d'infanterie, de l'en arracher; mais Stofflet s'élança sur ce dernier, et l'aurait étranglé, dans sa fureur, sans le secours que lui portèrent un de ses camarades et le sergent Flageolet, du 7e de Paris. Stofflet fut pris avec les nommés Lichtenheim, ancien officier au service d'Autriche, et de Varennes, ex-garde magasin, tous deux ses aides de camp, ainsi que les nommés Penot et Moreau, ses courriers et un domestique; une forte escorte les conduisit à Angers, où ils furent jugés et condamnés à mort par un conseil de guerre, à l'exception du domestique, dont la peine fut commuée à raison de son âge en celle de la détention jusqu'à la paix générale (il n'avait que quatorze ans et demi). Le 25, à neuf heures du matin, Stofflet et les individus pris avec lui furent fusillés; il ne démentit pas l'énergie de son caractère, et mourut en criant : *Vive le Roi!* Dans l'interrogatoire qu'il subit devant le conseil de guerre, il répondit constamment que le gouvernement républicain n'ayant pas tenu ses promesses envers lui, il s'était vu forcé de combattre. Fidèle à son parti jusqu'à son dernier moment, il affecta une confiance dans ses ressources qu'il n'avait sans doute pas. « Je ne suis, dit-il, qu'un officier royaliste qui n'avais que mon épée, mais puisqu'elle est brisée, Charette saura me venger, et tiendra jusqu'à l'extrémité. »

On trouva sur Stofflet plusieurs lettres et notes. Nous donnons ici la copie textuelle d'une de ces lettres

que Charette adressait à Stofflet, après avoir demandé au général Hoche la faculté de se retirer à l'étranger. « De Montorgueil, 20 février 1796. Général, j'ai l'hon-« neur de vous adresser ci-joint l'extrait des proposi-« tions que vient de me faire la République de passer à « l'étranger; ma réponse n'exprime que bien faiblement « encore mon inviolable attachement à la cause glo-« rieuse pour laquelle nous combattons. Je vous prie « de donner à l'un et à l'autre, ainsi qu'à ma déclara-« tion, toute la publicité dont elles sont susceptibles par « la voie de l'impression, s'il est possible. Je suis, avec « un sincère attachement, votre très humble. Signé « Charette. » Avec cette lettre, s'en trouvaient deux autres, l'une du comte de La Chapelle, datée de l'île Dieu, 17 novembre 1795, annonçant à Stofflet son admission dans l'ordre de Saint-Louis, le protocole de la formule d'admission dans cet ordre, et le brevet de chevalier, signé Charles Philippe, et contresigné La Chapelle. La seconde lettre, datée du 17 octobre 1795, était du comte d'Artois; il écrivait à Charette que Stofflet lui avait fait dire qu'il était prêt à reprendre les armes à son premier ordre, et qu'il se conformerait à ce que le prince réglerait pour la marche et la direction d'une partie de son armée.

Nous terminerons ce chapitre par le récit d'un trait d'humanité qui honore son auteur. Lorsque les chefs des Chouans de la partie de Candé apprirent l'exécution de Stofflet, ils voulurent venger sa mort en usant de représailles, et envoyèrent l'ordre au nommé Fleur-d'Epine, ancien sergent du 41[e] régiment, revêtu du même grade chez les Chouans, de conduire à Pouancé

vingt militaires de la 28e demi-brigade, dont un officier, détenus dans la prison de Candé, de la garde de laquelle on l'avait chargé. Ce sous-officier, touché du sort cruel qu'allaient subir ses anciens camarades, résolut de les délivrer ; après avoir, dans ce dessein, fait déposer leurs armes à quatre hommes de son poste, en qui il avait peu de confiance, il rendit la liberté aux prisonniers, les arma et les conduisit en une marche de nuit à Angers, où il arriva à la pointe du jour mourant de froid et de faim. Des secours leur furent aussitôt administrés ; Fleur-d'Epine fut récompensé et reçut l'autorisation d'aller servir à l'armée du Nord ; les autres rejoignirent leurs corps respectifs ; l'exemple de Fleur-d'Epine détermina plusieurs déserteurs à rentrer avec leurs armes ; on les envoya à l'armée du Rhin.

---

## CHAPITRE V.

**Découragement des Vendéens causé par la mort et la prise de Stofflet ; plusieurs officiers de ce chef envoient leur acte de soumission à la République. Mesures du général Hoche pour gagner la confiance des habitants ; colonnes mobiles lancées contre Charette ; détresse de ce chef ; il fait des propositions ; conditions imposées par Hoche. Moyens extrêmes par Charette pour échapper aux Républicains ; il est blessé, et se rend à l'adjudant général Travot ; son jugement et son exécution. Opinions de Hoche et de Napoléon sur Charette.**

La prise et l'exécution de Stofflet portèrent un coup fatal à la cause des Royalistes, et préparèrent la perte de Charette. Quelques jours auparavant, le curé Bernier pressentant le sort dont son patron était menacé, d'après le peu d'empressement des paysans à répondre à ses réquisitions, l'avait quitté pour aller chercher.

dans les environs d'Angers, un asile, dont il sortit, sa première peur passée, pour se rendre au château du Lavoir, près de Nesmy, pour y machiner de nouvelles intrigues; là, se qualifiant agent général des armées catholiques royales, il adressa au chevalier de Lagarde des instructions relatives à la mission dont le conseil général de l'armée d'Anjou l'avait chargé, et dont l'objet était de solliciter auprès du ministère anglais à Londres, ainsi qu'auprès du comte d'Artois à Edimbourg, des secours en hommes, munitions de guerre, vivres et argent, plus considérables que ceux accordés jusqu'alors; mais Béjarry, Ussault, Brunet et la plupart des chefs de paroisse subordonnés à Stofflet, frappés de terreur, en apprenant la mort de leur chef, et craignant pour leur propre sûreté, s'empressèrent d'envoyer leur soumission au général Hoche, qui l'accepta, et les envoya provisoirement à Fontenay, sous la surveillance des autorités constitutionnelles; Bernier alors quitta prudemment le château du Lavoir pour une retraite plus sûre. Le général fit en même temps cesser les poursuites que des agents maladroits du Directoire voulaient exercer contre les prêtres, observant avec raison qu'on devait distinguer en eux deux caractères, l'un respectable comme ministre du culte, et l'autre dangereux comme homme politique. Tant que les prêtres se borneront aux pratiques de la religion, à prêcher la morale, la paix et la concorde, il entend qu'on ne les trouble pas dans l'exercice de leurs fonctions, qu'on les entoure même de considération; mais lorsque quittant la chaire de l'évangile et de la vérité, ils renoncent au rôle de pasteur pour exciter,

par leurs prédications furibondes, la population au fanatisme et à la révolte, alors il les poursuivra comme des ennemis acharnés, et ils ne trouveront point grâce devant lui. Ce fut dans le même esprit de conciliation qu'il demanda au Directoire l'organisation civile des départements insurgés, et amnistie pour les déserteurs, ce qui devait produire un très bon effet. Il représenta vivement, mais sans succès, l'impossibilité d'exécuter sans modification l'arrêté du Directoire du 7 nivôse an IV, relatif aux contributions à recouvrer dans les départements occupés par l'armée des côtes de l'Océan, observant que depuis quatre mois, elle vivait aux dépens du pays, et qu'il serait aussi injuste qu'impolitique d'exiger ces contributions en nature; le Directoire n'ayant pas accueilli ses réclamations, il ordonna aux généraux commandant les trois grandes divisions de prendre des mesures pour en assurer l'exécution. Il prévint en même temps les habitants que ceux qui rentreraient dans leurs foyers et remettraient leurs armes, ne seraient point recherchés et pourraient cultiver paisiblement leurs terres, mais que ceux qui reprendraient les armes seraient traduits devant les conseils militaires.

Comme il avait remarqué les mauvais effets de l'insouciance des officiers généraux, il rendit les chefs de corps personnellement responsables de la désertion et du pillage, et stimula l'activité des généraux, en leur enjoignant de voir fréquemment leurs troupes, et de marcher à leur tête dans toutes les expéditions importantes. Ce fut encore pour ôter tout prétexte au pillage et aux dilapidations qu'il prit des mesures pour assurer

les substances aux colonnes mobiles dans les communes qu'elles auraient à parcourir. Enfin, il pressa l'organisation des compagnies franches territoriales, destinées, d'après la connaissance qu'elles avaient des localités, à faire le service de la gendarmerie, et à garder les cantonnements des troupes pendant qu'elles seraient en campagne.

Ces dispositions n'avaient pas empêché Hoche d'opérer contre Charette, que le Directoire lui avait prescrit de poursuivre à outrance. On a vu au chapitre précédent comment il lui avait coupé toute communication avec Stofflet; dès les premiers jours de janvier, informé que Charette avait, par suite de ses derniers échecs et de ses cruautés, perdu beaucoup de son ascendant dans le Marais, et qu'il se trouvait dans l'impossibilité d'y opérer une nouvelle levée, il ordonna au général Bonnaire de s'attacher à ses traces, et de le faire suivre par plusieurs colonnes mobiles peu considérables, mais composées de troupes d'élite, bien disciplinées et conduites par des officiers actifs et intelligents.

Pour remplir ses intentions, Bonnaire organisa trois colonnes fortes chacune de cinq à six cents hommes d'infanterie, et de soixante chevaux, et les mit sous le commandement du général de brigade Gratien et des adjudants généraux Travot et Valentin, lesquels reçurent ordre de suivre Charette dans toutes les directions, et de le combattre partout où on le rencontrerait. En conséquence, les colonnes républicaines se mirent en quête dès les premiers jours de janvier, et le 4, Travot attaqua le chef vendéen, qui avait réuni un millier d'hommes à la métairie de La Roulière, près

du Poiré, mais il ne put l'entamer. Enivré de ce léger avantage, Charette conçut le projet de relever son parti par un coup de main, et le 5, il se porta par une marche forcée sur le cantonnement de Tiffauges, occupé par le 4e bataillon des côtes du Nord qu'il comptait surprendre; mais son commandant, averti par le général Gratien de se tenir sur ses gardes, repoussa les Vendéens, qui se retirèrent, non sans perte. Cet échec réduisit la troupe de Charette à quatre cents hommes de pied et à une centaine de cavaliers. Les mouvements bien combinés des colonnes mobiles lui ôtant les moyens de se faire suivre par son infanterie, il la congédia avec une partie de sa cavalerie dans le bois des Gatz, et ne garda plus avec lui qu'une cinquantaine de cavaliers dévoués à sa fortune. Voyant dès lors qu'on s'attachait à sa personne, et qu'il ne lui était plus possible d'opérer un soulèvement dans un pays où naguères il commandait en maître absolu, il ne chercha plus qu'à éviter la rencontre des troupes républicaines, en parcourant les communes du Poiré, de Belleville, Saligné et Dompierre, les seules où la terreur de son nom lui assurât maintenant un asile inviolable. Le 15, Travot l'atteignit à la pointe du jour vers la ferme de la Créancière, sur l'Yon, près de Dompierre, au moment où il se mettait en marche, mais il se déroba à sa poursuite en gagnant lestement son refuge ordinaire, le bois des Gatz, où il rassembla les quelques centaines d'hommes qu'il avait congédiés peu de jours auparavant. Là, il engagea avec Travot plusieurs escarmouches, et perdit encore cinquante des siens. L'officier républicain voyant son ennemi lui

échapper sans cesse, divisa alors sa colonne en deux détachements de trois cents fantassins et de vingt-cinq chasseurs à cheval, et harcela assez longtemps de front et de flanc la faible escorte de Charette, qui lui échappa à la faveur de la nuit et du silence des habitants du pays.

Le 21, Charette quitta les environs du Poiré pour se retirer vers Maché et Saint-Christophe ; il laissa presque toute sa bande dans la forêt d'Aizenay, et ne gardant avec lui que dix cavaliers, errant de ferme en ferme, et n'osant s'y arrêter que quelques heures. Le même jour, Travot, averti de sa marche, partit avec deux cent cinquante hommes du 1er bataillon des chasseurs des montagnes et quarante chasseurs à cheval pour aller le déloger ; mais quoiqu'il eût fait revêtir à plusieurs de ses soldats l'uniforme vendéen, il ne put obtenir aucun renseignement des paysans, qui étaient entièrement dévoués à Charette. Ce dernier étant parvenu à rassembler dans les bois de la Boule-OEil cent soixante hommes à pied et cinquante cavaliers, espérait encore grossir ce noyau, et prolonger ainsi sa résistance ; mais le chef de brigade Genet, ayant réuni les troupes cantonnées à Apremont et à Bretignolles, ne lui en donna pas le temps, et attaqua sa bande, qui se dispersa promptement. Charette gagna alors le bois de Céné, d'où il comptait passer dans le Marais et y trouver nombre des siens auxquels il avait donné rendez-vous à La Bonnetière, près de Saint-Gervais : afin de faire perdre ses traces, il fit courir le bruit, tantôt qu'il s'était embarqué pour l'Angleterre, tantôt qu'il était passé sur le territoire de

Stofflet; mais Hoche, qui savait la mésintelligence qui régnait entre ces deux chefs, ne fut point dupe de ces ruses, et recommanda de redoubler d'activité dans la poursuite. Le général Gratien, continuant ses recherches, découvrit dans le bois des Essarts soixante-quatre barils de poudre, deux forges de campagne et quantité de cuirs : il retira aussi de l'étang de la Jarie, dans le bois des Gatz, deux pièces de canon, ainsi que des munitions de guerre cachées dans un caveau recouvert de gazon. Tous ces objets furent conduits à Nantes.

Charette voyant son influence décroître sensiblement, tant par la défection de beaucoup d'habitants fatigués de la guerre, que par la perte d'une grande partie de ses munitions, fit informer le général Gratien par le curé de La Rabatelière, Guesdon, qui alla le trouver, le 5 février, à Saligné (et fut, pour prix de son zèle, assassiné peu de jours après par quatre déserteurs républicains), qu'il était disposé à passer à l'étranger avec ceux qui voudraient le suivre, pourvu qu'on lui donnât une escorte avec la faculté d'emporter tout ce qui lui appartenait, et l'équivalent en numéraire des biens qu'il laissait en France. Hoche, enchanté de pouvoir se débarrasser à si peu de frais de ce redoutable ennemi, ne s'amusa pas à chicaner et à discuter les conditions; il répondit au général Gratien que si Charette venait se rendre sans délai, il eût à le conduire lui et sa suite sous escorte à Saint-Gilles, où il lui serait fourni un bâtiment pour être transporté à Jersey avec tous ses effets : la garnison du vaisseau parlementaire devait se composer d'autant de

grenadiers qu'il y aurait de passagers. Son commandant devait déposer Charette et sa suite à Jersey, sans permettre à aucun homme de l'équipage de descendre à terre. Le général Gratien eut ordre de l'assurer en outre qu'une fois en Angleterre, Charette pourrait faire régir ses biens-fonds en France par qui bon lui semblerait, et qu'on s'engageait à lui en faire passer les revenus tous les trimestres. « Si Charette, ajouta « le général, préfère aller en Suisse, l'adjudant gé- « néral Travot l'accompagnera jusqu'à Bâle avec un « détachement de cavalerie. Le commissaire des guer- « res le plus voisin lui délivrera une feuille de route, « mais sans passer par Paris. » Les instructions du général Hoche se terminaient par les recommandations les plus expresses de tenir envers Charette et sa suite une conduite décente, polie, et pleine d'égards, qui n'exclût pas la surveillance qu'on devait exercer sur lui. Il en était donc encore temps, Charette aurait pu se sauver. Mais tout en faisant un pont d'or à son ennemi, Hoche n'était pas homme à être dupe de ses ruses : il ne lui accordait que quarante-huit heures pour se décider, à l'expiration desquelles le général Gratien avait l'ordre de reprendre sa piste, et de continuer à le traquer jusquà ce qu'il fût pris.

On voit par là combien Hoche avait à cœur de terminer au plus tôt cette guerre funeste, en prenant sur lui de favoriser la sortie du territoire de la république de l'ennemi le plus redoutable qu'elle eût dans l'Ouest; mais les propositions du chef des vendéens n'avaient d'autre but que de gagner du temps pour se reposer de ses fatigues, faire ferrer ses chevaux et

ramasser le plus de monde qu'il pourrait. Le 21 février, il ordonna, *de par le Roi et sous peine de mort*, à tous les hommes en état de marcher et de porter les armes, de le rejoindre de suite, rendant les commandants de paroisses et les conseils civils responsables de la publication et de l'exécution de cet ordre; mais quelque menaçant que fût cet appel, et malgré la rigueur exercée par Charette envers quinze malheureux paysans qu'il fit fusiller pour refus de marcher, il ne parvint à rassembler qu'environ cent soixante hommes, la plupart trop compromis pour espérer amnistie de leurs atrocités; les habitants des campagnes, excédés de l'état continuel d'alarmes où la guerre les maintenait, n'aspiraient plus qu'à cultiver leurs terres et à rebâtir leurs maisons; le découragement avait même saisi ceux qui, par attachement pour leur chef, auraient voulu remuer, contenus qu'ils étaient par les marches et contre-marches continuelles des colonnes mobiles lancées à la poursuite de Charette; plusieurs de ses chefs de division, tels que les frères Laroberie, Guérin jeune et Lecouvreur, désespérant de la cause des Royalistes, firent leur soumission. Hoche se contenta de les renvoyer sous parole à Vieillevigne, dans l'espoir que cette marque de confiance lui ramènerait d'autres chefs, et ferait rentrer les hommes qui leur étaient attachés.

La position de Charette devint alors des plus misérables : craignant sans cesse d'être découvert ou vendu par l'appât d'une forte récompense, il ne couchait plus dans les métairies, se contentant d'en enlever des matelas et des couvertures à l'abri desquelles il pas-

sait les nuits au bivouac dans le fond des bois ou dans l'épaisseur des taillis. Qu'on ajoute à ses inquiétudes d'esprit l'épuisement de ses forces produit par la fatigue du corps, les marches forcées, et plus encore par la douleur et la fièvre causées par les blessures récentes qu'il avait reçues à la tête et à l'épaule droite, on n'aura qu'une idée imparfaite de ses souffrances et de la détresse où il était réduit. Afin d'échapper aux recherches, il prit divers travestissements, souvent ceux d'un manouvrier. C'est ainsi qu'il se cacha avec cinq ou six de ses partisans les plus dévoués dans la forêt de Machecoul, où ils abandonnèrent leurs chevaux; il erra ensuite dans les bois de Roche-Servière et d'Aizenay; il fit courir de nouveau le bruit qu'il était passé en Angleterre, et l'on ne conçoit pas pourquoi il ne chercha pas à s'y rendre, car il avait encore quelques chances de réussite; mais tous ces stratagèmes ne donnèrent point le change aux chefs des colonnes mobiles lancées à sa poursuite.

Plusieurs personnes du pays attachées au gouvernement républicain, redoutant sa vengeance depuis l'assassinat du curé de La Rabatelière, qui avait été attribué aux sicaires de Charette, se travestirent, et parcourant le canton où l'on était persuadé qu'il se cachait, s'informèrent auprès d'enfants qui gardaient les troupeaux et de paysans qui travaillaient dans les champs, de l'endroit où le *général* pouvait s'être réfugié, feignant le plus grand dévouement pour sa personne, et annonçant qu'ils allaient le rejoindre; c'est par cette ruse qu'on découvrit son dernier gîte. Le 23 mars, Charette se trouvait à La Prélinière, métairie sur la

Boulogne, entre les villages de Saint-Sulpice et de Saint-Christophe; quatre colonnes mobiles, la première venant du Grand-Luc, la seconde partie de Saint-Philbert-de-Bouaine, la troisième du Poiré, et la quatrième de Montaigu, marchaient sur ses traces avec l'acharnement d'une meute courant le cerf, dont les émanations stimulent leur ardeur. La colonne du Grand-Luc, commandée par l'adjudant général Valentin, fut la première qui rencontra la bande de Charette, forte de cinquante hommes; après deux heures de marche, elle l'atteignit entre les métairies du Sablaud et de La Guionière, et lui tua quelques hommes. Charette parvint cependant à lui échapper, mais ne put éviter la rencontre de la troisième colonne, composée de deux cents chasseurs du 1er bataillon des Montagnes, conduite par l'adjudant général Travot, qui le joignit vers midi au moulin de La Chabotrie. La fusillade s'engagea alors entre la petite troupe de Charette et celle de Travot, qui, beaucoup plus nombreuse, s'étendit pour lui couper la retraite. Charette, une espingole à la main, essaie de traverser un taillis qui lui donne l'espoir de gagner le bois de Lessart; mais plusieurs coups de fusil sont dirigés sur lui; une balle l'atteint à la main gauche; il veut franchir un fossé, il n'en a pas la force; épuisé de fatigue et de douleur, il tombe baigné dans son sang; son domestique, nègre, qui essaie de le relever, est tué à ses côtés, ainsi que le jeune Roche-Davo, qui cherche à le défendre. Plusieurs chasseurs, ayant à leur tête Travot, arrivent en ce moment, Charette alors se rend à lui. Cet officier supérieur le fit aussitôt transporter au château de Pont-

de-Vie près du Poiré, et le fit traiter avec tous les égards dus au malheur, et ensuite transférer sous forte escorte à Angers. S'il faut en croire d'autres rapports, on serait redevable de la découverte des traces de Charette au capitaine Vergès, commandant du 1er bataillon de chasseurs, qui les aurait reconnues à l'empreinte sur la terre humide des souliers de ce chef, mieux faits que ceux de ses compagnons, et ce serait lui qui aurait pris Charette avant qu'il se rendît à l'adjudant général Travot. Quoi qu'il en soit, l'honneur de cette importante capture demeura à ce dernier, qui fut pour ce fait nommé général de brigade.

Les autorités de Nantes ayant réclamé celui qui les avait fait trembler pendant trois ans, les autorités militaires obtempérèrent à leur demande, et Charette fut embarqué sur un bateau; il arriva à Nantes, le 27 mars, à une heure après minuit. En sortant du navire, il dit avec un soulèvement de poitrine : « Voilà donc où ces « gueux d'Anglais m'ont conduit ! » C'est le seul moment où il laissa apercevoir quelque émotion. Conduit à la prison du Bouffay, il demanda un verre d'eau, pria qu'on lui donnât quelques instants de repos, puis s'endormit. Le lendemain matin, vers neuf heures, on le conduisit avec une nombreuse escorte, commandée par plusieurs généraux, chez le général Dutihl, commandant la place, pour y subir un interrogatoire. Un peuple immense, répandu sur son passage, garnissait les rues, les balcons et les croisées; des cris de *Vive la République* se firent entendre à plusieurs reprises, mais on ne proféra point d'injurieuses personnalités. Charette avait pour vêtement un pantalon et un habit-

veste de drap gris, sans autre distinction qu'un étroit galon d'or au collet; un fichu blanc, noué négligemment à la créole, ceignait sa tête où il avait reçu un coup de feu; son épaule droite était encore couverte de sang, une écharpe soutenait son bras gauche, un coup de sabre lui ayant coupé trois doigts de la main. Sa contenance était assurée, sa démarche ferme sans arrogance, et le plus grand calme répandu sur sa figure; il n'avait plus, comme au temps de la pacification, le teint blanc et uni; la fatigue et le hâle l'avaient bruni.

Le 29 mars, on procéda à son jugement, il soutint également bien cette épreuve, et répondit à toutes les questions sans aigreur et de sang-froid; à celle qu'on lui fit, pourquoi il avait violé la pacification, il répondit que le représentant du peuple Gaudin ayant fait mouvoir des troupes pour l'enlever, contre la foi du traité, il s'était vu contraint à reprendre les armes pour se soustraire à cette violence. Quand on lui parla des massacres qu'il avait ordonnés, et surtout de celui de Machecoul, il ne répondit que par un signe de tête négatif et un sourire amer, comme pour faire sentir qu'il n'avait rien fait qui ne fût autorisé par le droit de la guerre : il convint qu'il commandait en chef et se battait pour la monarchie des Bourbons. Il demanda qu'on sursît à son jugement, et qu'on l'envoyât à Paris comme Cormatin; il fit d'ailleurs l'éloge de l'adjudant général Travot et de sa troupe, qu'il dit s'être comportés en braves et loyaux soldats. Quand on lui eut lu sa sentence, des cris de *Vive la République!* retentirent dans toute la salle; Charette les entendit sans émotion, ses traits ne se décomposèrent pas un seul instant. A

quatre heures, on le conduisit sur la place dite des Agriculteurs, où cinq mille hommes formaient le bataillon carré; il fut assisté dans ses derniers moments par l'abbé Guibert, prêtre assermenté; il ne voulut point se mettre à genoux, ni qu'on lui bandât les yeux, mais présentant sa poitrine au piquet chargé de faire feu, il retira son bras gauche du mouchoir qui l'enveloppait, et prévint par un signe de tête qu'il était prêt.

Ainsi périt à l'âge de trente-trois ans, l'un des plus dévoués et des plus audacieux défenseurs de la monarchie. Il était de moyenne taille, il avait les cheveux et les sourcils noirs, l'œil petit, enfoncé, mais vif, le nez long et recourbé, la bouche grande et rentrée, le menton allongé, et le visage marqué de petite vérole. Sa poitrine était large, sa cuisse bien faite et assez fournie, la jambe un peu grêle, sa tournure leste, sa voix faible, féminine et un peu aigre. Impérieux dans le commandement et dur envers les autres jusqu'à la cruauté, il était pour lui-même peu accessible à la douleur. On cite à ce sujet qu'étant lieutenant de vaisseau, et se promenant sur le pont, un matelot maladroit versa sur son pied du goudron bouillant, il se détourna sans s'émouvoir, et dit seulement : Tu m'as brûlé, b..... !

Si l'on jugeait Charette d'après l'opinion du général Hoche, on n'aurait pas une haute idée de sa capacité militaire. Il l'accuse de lâcheté, dit qu'il était sans moyens, et n'avait d'influence qu'en usant de moyens de rigueur. Ce jugement paraît empreint d'une certaine partialité, et ce qui porte à le croire, c'est que le général républicain avait pris sur lui de consentir

aux propositions que Charette lui fit par l'intermédiaire du général Gratien, quoiqu'il sût à quelles faibles ressources le chef vendéen se trouvait réduit. Suivant le *Mémorial de Sainte-Hélène,* Napoléon l'envisageait sous un aspect bien différent : « Charette, dit-il, me « laisse l'impression d'un grand caractère ; je lui vois « faire des choses d'une énergie, d'une audace peu « communes : il laisse percer du génie. » Malgré cette opinion en faveur de ce chef, il est bien reconnu qu'il n'avait pas assez de talent pour conduire les opérations d'une armée considérable, mais qu'il possédait les qualités d'un excellent partisan. Il créa un art jusqu'alors inconnu dans la tactique militaire, l'art des déroutes qu'il sut accommoder aux dispositions habituelles de ses soldats, aux avantages des localités, et qu'il ordonnait quelquefois pour attirer l'ennemi dans des engagements auxquels il se laissait surprendre, ou pour lui dérober sa marche, quand on le poursuivait de près. Une défaite lui était souvent très profitable, ce qui, pour les hommes du métier, peut paraître un sophisme : mais on doit se rappeler que Charette en déroute assignait à ses gens débandés un point de ralliement quelquefois à dix ou douze lieues derrière son ennemi qui se consumait en recherches inutiles dans un pays ruiné ; au premier avis, il se portait avec la rapidité de l'éclair sur les convois des Républicains, les interceptait, ou les détournait de leur destination, et par ces manœuvres contraignait ses adversaires, qui se félicitaient de lui avoir tué quelques hommes, de rentrer l'oreille basse dans leurs cantonnements. Enfin, il avait tellement formé ses soldats à ce genre de guerre inusitée,

que Hoche disait lui-même qu'il mettait en fait qu'un Vendéen qui fuyait faisait trois fois plus de chemin que le soldat le plus acharné à le poursuivre.

Quant au reproche de lâcheté, on peut dire sans blesser la vérité que ce chef se montra constamment inébranlable dans les dangers et dans les revers, qu'il poussa souvent la bravoure jusqu'à la témérité, et ne quitta jamais le champ de bataille qu'à la dernière extrémité. Si Charette eût été secondé par ceux à la cause desquels il se sacrifia avec la vigueur et la résolution qu'il avait droit d'en attendre, il aurait prolongé longtemps encore la lutte contre les Républicains; mais abandonné lâchement à ses faibles ressources, il succomba victime d'un dévouement mal récompensé. Nous ajoutons que si Charette se fût montré moins jaloux du commandement, il aurait pu rendre de grands services à son parti, mais son caractère difficile et porté à l'indépendance lui ayant suggéré l'idée de s'isoler des autres chefs royalistes, et d'agir séparément, il compromit souvent la cause qu'il défendait, et ne contribua pas peu à sa ruine.

Plusieurs auteurs ont écrit sur Charette : les égarés par l'esprit de parti en ont fait un héros, en le présentant comme un modèle de fidélité et de dévouement; ceux de l'opinion opposée l'ont dépeint comme un homme cruel et avide de sang; ces deux jugements nous semblent exagérés. Sans contredit, Charette se montra toujours ennemi acharné des Républicains, malgré son adhésion au traité de pacification qu'on ne peut regarder que comme une tromperie; mais, il est à croire que le désir ambitieux de se signaler comme

chef d'un parti redoutable, contribua beaucoup plus à lui faire embrasser la cause du royalisme, qu'un zèle ardent pour cette même cause. Il serait plus difficile de l'absoudre du reproche de cruauté, surtout quand on se rappelle les massacres exercés par ses soldats à Machecoul, sur les prisonniers que la guerre avait fait tomber entre ses mains; mais comme chez lui la soif du pouvoir l'emportait sur tout autre sentiment, peut-être crut-il que la politique justifiait l'emploi des mesures extrêmes, afin d'ôter à ses partisans toute voie d'accommodement avec les Républicains, et de les retenir ainsi dans sa dépendance absolue.

Après la mort de Charette, madame de Monsorbier, sa maîtresse en titre, fit sa soumission à l'officier républicain qui commandait aux Essarts. Comme cette dame intrigante et adroite avait un grand ascendant parmi les Vendéens, le général Grigny la fit conduire, ainsi qu'une dame de La Roche, à Nantes, pour y rester sous la surveillance des autorités; le général en chef les fit peu de temps après mettre en liberté.

---

# CHAPITRE VI.

Dispositions prises par le général Hoche contre les insurgés de la rive droite de la Loire; leurs heureux effets. Soulèvement dans les départements de l'Indre et du Cher excités par le parti royaliste; ils sont promptement réprimés.

La soumission des principaux chefs royalistes et d'un grand nombre de communes permet d'envoyer à l'armée d'Italie douze bataillons de l'armée des côtes de l'Océan. Duplicité du curé Bernier. Formation en Normandie d'un noyau d'insurrection royaliste. Levée de l'état de siége des départements de la Vendée. Découverte du complot du comte de Frotté contre la République. Tentatives de séduction du parti royaliste auprès de Hoche. Arrestation du vicomte de Scépeaux, l'un des principaux chefs de chouans.

Moyens proposés par Hoche au Directoire pour débarrasser la France des malfaiteurs qui la désolent; l'expédition d'Irlande est résolue. Instructions laissées par Hoche, avant de s'embarquer, aux généraux qui restent en Vendée; le général Hédouville lui succède et achève la pacification.

La prise et l'exécution des deux chefs vendéens les plus redoutables ayant rassuré le général Hoche sur les tentatives de leurs partisans, il tira de la Vendée dix-huit bataillons qu'il répartit dans les départements de la Manche, de l'Orne et de la Sarthe, pour y renforcer les troupes employées contre les Chouans, et il transféra son quartier général à Rennes, afin d'être plus à portée d'activer leurs mouvements et de surveiller les côtes souvent menacées par les croisières anglaises. Toutefois, le foyer de l'insurrection qui paraissait éteint dans le sang de Stofflet et de Charette sembla vouloir se rallumer dans le Berri, où des prêtres fanatiques et plusieurs gentilshommes, parents d'émigrés, avaient travaillé sourdement les crédules habitants des campagnes pour les préparer à la révolte. Un ex-missionnaire, nommé Floret, profitant des dispositions peu favorables au gouvernement des habitants de Palluau-sur-Indre, et de quatre autres cantons voisins qui avaient refusé net la consti-

tution de l'an 3 de la République, sut tellement les endoctriner que dans les premiers jours de mars, quatre à cinq mille paysans rassemblés aux environs de Palluau arborèrent la cocarde blanche, aux cris de *Vive le Roi! Vive la Religion!* Grossis bientôt par quelques centaines de déserteurs et de réquisitionnaires réfractaires, ils se portèrent en armes sous la conduite du comte de Marolles, des deux frères Cholet de la Joubardière, des deux frères Thierry et du chevalier de Ransey, vers Palluau où ils s'établirent. Le château de ce bourg, situé sur une hauteur, pouvait leur servir de réduit, et ils se proposèrent d'en défendre les approches par des abatis faits dans les bois qui couvrent Palluau. Le 12, ils envoyèrent des partis sur Clion, Buzançais, Châtillon et Ecuillé, mais ne parvinrent qu'à s'emparer de la dernière commune où ils coupèrent l'arbre de la liberté, tuèrent quelques gendarmes, et rançonnèrent plusieurs habitants acquéreurs de biens nationaux, ou partisans du gouvernement républicain.

A la nouvelle de ces soulèvements, Hoche donna le commandement des départements de l'Indre et du Cher au général Canuel, quoiqu'ils ne fussent pas compris dans la circonscription du territoire de son armée, et le chargea de prendre les mesures les plus énergiques pour étouffer dans son principe ces symptômes d'insurrection : il se rendit de sa personne à Tours, où six bataillons eurent ordre d'aller le rejoindre. Canuel envoya aussitôt le général de brigade Desenfans à Bourges, pour se concerter avec l'administration départementale sur les moyens les plus ef-

ficaces à employer, pour apaiser les troubles qui menaçaient de s'étendre dans le Berri, où l'esprit public était très mauvais. A la suite d'une longue conférence avec l'administration départementale, qui mit en réquisition trois cents hommes de la garde nationale de Bourges, Desenfans, qui avait réuni deux compagnies de grenadiers de la 196e demi-brigade, soixante gendarmes et cinquante chasseurs à cheval du 21e régiment, se mit aussitôt en marche avec cette colonne vers le théâtre de la révolte, et le 15 mars, il rencontra les insurgés au village de Saint-Médard, sur la route de Buzançais à Châtillon; la plupart étaient sans armes, les autres n'avaient que des fusils de chasse et des instruments aratoires. Il n'hésita pas malgré le petit nombre de sa troupe à les attaquer : après une courte fusillade, une charge de cavalerie dispersa promptement les révoltés; une soixantaine furent sabrés sur place, et quarante, parmi lesquels se trouva le comte de Marolles, faits prisonniers. Ce chef et quelques subalternes traduits devant le conseil de guerre, payèrent de la vie leur téméraire entreprise; les Républicains n'eurent qu'un soldat tué et deux blessés. Quant au débris de ces bandes, une partie se jeta vers le district de Sancerre, où le chevalier Phélippeaux, neveu de l'ancien archevêque de Bourges, venait de rassembler à Jard dix-huit cents hommes armés de fusils neufs de calibre. Au bruit de leur défaite, Phélippeaux conduisit sa troupe, qu'il avait renforcée de deux pièces de canon enlevées à la verrerie de Boulard, vers Sancerre, et s'en empara sans obstacle de la part des trois mille habitants qu'elle renfermait.

Cette ville, située sur une montagne conique isolée qui domine la rive gauche de la Loire et le pays d'alentour, avait conservé les restes d'un ancien château fort qui fut détruit en 1575 par ordre du roi Charles IX, après le siége mémorable qu'y soutinrent les réformés. C'était une position susceptible de quelque défense, et qui pouvait servir de point d'appui sur la Haute-Loire près de l'embouchure du canal de Briare : de là ils auraient été en mesure de maîtriser la navigation, et d'intercepter partie des approvisionnements de Paris. Mais il aurait fallu que la ville fût occupée par des gens ayant l'habitude de la guerre, ou enflammés de ce zèle religieux qui fait braver la mort. Aussi, quoique ces bandes sans ordre et sans discipline eussent augmenté leur artillerie des quatre pièces de canon trouvées dans la ville, elles ne tinrent pas longtemps contre les troupes aguerries que le ministre de la guerre avait dirigées à marches forcées de l'armée de l'intérieur sur Orléans. Le 6 avril, Canuel fit de Bourges ses dispositions pour enlever aux insurgés ce poste important : le général Desenfans se porta avec un bataillon de la 196e demi-brigade et cent chevaux sur Sancerre, par les Aix d'Angillon, pendant que Canuel s'y dirigeait par Henrichemont avec la 183e demi-brigade, deux cents chevaux du 20e régiment de cavalerie, et quatre pièces d'artillerie légère. Le 9, les Républicains s'approchent de Sancerre pendant la nuit, et commencent l'attaque au point du jour sur trois colonnes : les insurgés répondirent d'abord par une fusillade assez vive, mais le feu de l'artillerie républicaine et plusieurs obus jetés dans la ville re-

froidirent bientôt leur ardeur, et saisis d'effroi, ils demandèrent à capituler.

Conformément aux instructions de Hoche, qui aimait mieux voir dans ces paysans des hommes abusés par des suggestions perfides que des rebelles obstinés, Canuel leur accorda l'oubli du passé, à condition qu'on lui livrerait les principaux auteurs de la révolte, que les communes insurgées seraient désarmées, que les déserteurs et réquisitionnaires réfractaires rejoindraient leurs drapeaux, et que le pays paierait une taxe de guerre de 220,000 fr. en numéraire. Ces conditions furent fidèlement remplies, à l'exception de la première, les chefs de la révolte s'étant dérobés par une prompte fuite au châtiment qui les attendait. Dès le 24, tout était rentré dans l'ordre, et les cultivateurs rendus à leurs paisibles travaux : on jugea cependant à propos de laisser quelques troupes dans le pays pour y assurer la tranquillité.

Le 2 avril, Hoche publia, d'accord avec le gouvernement, une amnistie en faveur des déserteurs et des réquisitionnaires : elle fut étendue aux Chouans qui viendraient déposer les armes et reprendre leurs travaux champêtres ou industriels. Il annonça en même temps qu'il châtierait sans miséricorde ceux qui seraient pris les armes à la main, et sévirait contre ceux qui leur donneraient asile. En renouvelant ses instructions aux généraux et aux commandants des grands arrondissements, il insista sur l'urgence d'arriver au désarmement général, tout en recommandant de procéder avec discernement à cette importante et délicate opération. Afin d'inspirer plus de confiance aux habi-

tants du pays, il défendit aux militaires d'exiger des marchands auxquels ils achetaient quelques objets, que ceux-ci leur rendissent des denrées ou du numéraire jusqu'à concurrence réelle ou proportionnelle du mandat territorial, nouvelle sorte de papier-monnaie avec lequel le gouvernement payait les troupes : les administrations départementales furent autorisées à lever les séquestres sur les biens des Chouans amnistiés ; enfin l'attention de Hoche se porta spécialement sur les prêtres dont il connaissait l'influence. Doué d'un esprit naturellement sagace et observateur, il s'était bientôt convaincu qu'une tolérance éclairée apaiserait plus facilement les troubles que des mesures de rigueur; qu'elle calmerait l'effervescence des passions, et qu'il suffirait que le gouvernement montrât plus d'indifférence et moins de partialité. C'est dans cette persuasion qu'il exposa au Directoire et lui fit comprendre que les persécutions exercées contre eux les faisaient regarder comme des martyrs, et il obtint, non sans peine, qu'on n'inquiéterait pas ceux qui se renfermeraient dans la limite de leurs devoirs religieux. Le Directoire se rendit aux observations du général : il toléra d'abord, et autorisa ensuite, l'exercice du culte catholique; il s'occupa aussi de l'instruction publique, en organisant l'instruction primaire et les écoles centrales.

Cette conduite sage et modérée, appuyée par des exemples de fermeté, tels que l'arrestation du comte de La Jaille, commandant l'artillerie de Charette, de Savin, qui avait la prétention de succéder à ce chef, du comte de Vasselot, émigré très influent dans le can-

ton de Mallièvre, détermina beaucoup de communes et plusieurs sous-chefs de la division du comte Charles d'Autichamp, successeur de Stofflet, à faire leur soumission, malgré les manœuvres de ce chef pour les retenir. Quelques chefs de Chouans imitèrent les Vendéens, et le 1er mai, le vicomte de Scépeaux, dont les bandes avaient été battues en diverses rencontres par la colonne mobile du général Baillot, lui fit demander par Mme de Turpin un passe-port pour se rendre avec un de ses officiers au quartier général de Hoche, à l'effet de convenir d'une suspension d'armes. Hoche lui répondit : « Peut-être êtes-vous un de ces mêmes « pacificateurs qui ont déjà trompé la République, et « peut-être espérez-vous obtenir les mêmes avantages « qui furent offerts et accordés à la faiblesse; détrom- « pez-vous ; je me charge d'opérer seul ce désarme- « ment de quelques hordes qui sont sur le point « d'abandonner leurs chefs qu'elles abhorrent. Sou- « mettez-vous, ou je saurai vous atteindre ! »

Il ne restait plus qu'à recevoir la loi, et le vainqueur pouvait l'imposer humiliante, sans aucune concession dont l'honneur pût se prévaloir; heureusement, Mme de Turpin, retirée au village de La Menantaise, près du château d'Angrie, sollicitée par Scépeaux et les autres chefs, se rendit auprès du général républicain qui se trouvait à Angers, et lui fit en leur nom les propositions suivantes :

1° La suspension des hostilités et de la marche des colonnes républicaines; 2° le libre exercice du culte catholique, avec assurance aux curés et vicaires de jouir du presbytère et du jardin, ainsi que de la faculté

de recevoir ce qu'offriraient les paroissiens ; 3° la rentrée paisible dans leurs foyers des jeunes gens de la première réquisition; 4 la faculté aux chefs de Chouans, même émigrés, d'habiter dans leurs propriétés, sans pouvoir être contraints de résider dans les villes jusqu'à la paix.

Pour toute réponse, le général républicain fit activer les mouvements de ses colonnes mobiles qui poursuivaient les rassemblements des Chouans, et désarmaient les communes rebelles ou désignées comme suspectes; il réitéra en outre aux officiers généraux l'ordre de se conformer aux dispositions de l'arrêté du Directoire du 7 nivôse an 4. Cette vigueur obtint bientôt ce qu'on devait en attendre.

Scépeaux, menant une vie misérable, et ne pouvant plus battre le pays, résolut de se jeter dans les bras de Hoche ; il se rendit, le 31 mai avec ses officiers à Angers, et en sortit le lendemain avec la cocarde nationale, montrant ainsi à ses partisans que le gouvernement lui avait accordé amnistie, et les engageant à profiter de son indulgence. Les remises d'armes s'effectuèrent promptement, en un seul jour huit cents fusils furent rendus, et chaque jour il en rentra des quantités considérables dans les magasins de l'Etat. Hoche, en s'empressant d'annoncer ces bonnes nouvelles au ministre de la guerre, ajouta que les frères Debruc avec leurs bandes fortes de plus de quinze cents hommes avaient fait leur soumission.

On ne saurait donner trop d'éloges à Hoche d'avoir obtenu ces résultats avec les faibles moyens dont il pouvait disposer, et nonobstant les contrariétés de toute

espèce auxquelles il était en butte, et qui auraient découragé un homme moins ferme et moins fécond en ressources. Tous les obstacles qu'il avait à surmonter, en effet, ne provenaient pas de la part des Vendéens et des Chouans; par suite de la pénurie du trésor et l'absence complète d'administration, l'armée républicaine se trouvait dans une situation déplorable; elle était vêtue de lambeaux et sans chaussure, assez mal armée, plus mal équipée, toujours en marche et au bivouac. Jamais elle n'avait de distributions de vivres régulières, si elle avait du pain, elle manquait de viande, et souvent elle n'avait ni l'un ni l'autre; point de solde, car les corps ne recevaient encore en paiement que du papier plus décrédité que les assignats, et que les habitants du pays avaient été autorisés par le général en chef à refuser dans leurs marchés. Aussi la discipline était faible; les officiers étaient forcés de fermer les yeux sur la maraude dont il leur revenait une part nécessaire, indispensable pour résister à tant de fatigues. Des actes de véritable pillage se commettaient fréquemment sous ce prétexte, mettaient les chefs aux prises avec leurs subordonnés, ou avec les administrations civiles, protectrices nées des citoyens. De là, une correspondance sans fin du général en chef contre lequel on récriminait de tous côtés; les uns se plaignaient de ne rien toucher de ce qui leur revenait d'après les règlements, les autres d'être dépouillés du peu qu'ils avaient sauvé.

L'armée vivait au jour le jour; les magasins étaient vides depuis plus de huit mois, le pays épuisé semblait ne pouvoir plus supporter les réquisitions; Hoche,

au bout de ses expédients, supplia le Directoire de prendre des mesures pour faire vivre l'armée de l'Ouest, ou de lui envoyer un successeur. En attendant la réponse du gouvernement, et vu l'urgence des besoins du soldat, il ordonna aux généraux de se concerter avec les autorités civiles pour contraindre les fermiers de biens nationaux et des chefs de Chouans non amnistiés à acquitter leurs fermages en argent ou en nature, pour alimenter l'armée jusqu'à la prochaine récolte. L'affaire des subsistances était donc la plus urgente, et dès qu'il y eut pourvu, Hoche, regardant dès lors la guerre de la Vendée comme terminée, manda au Directoire qu'on pourrait tirer de l'armée des côtes de l'Océan une douzaine de bataillons qui affamaient le pays pour les envoyer en Italie, où le général Bonaparte trouverait leur utile emploi.

Cette disposition, qui fut regardée par plusieurs personnnes comme prématurée ne l'était pas; car quoique Puisaye eût tout récemment sollicité le comte d'Artois de se joindre à lui, et eût répandu le bruit qu'on allait faire une levée de jeunes gens en Vendée pour les envoyer aux frontières, afin d'entretenir l'inquiétude, et d'exciter l'esprit d'insoumission des habitants des campagnes que cherchait à soulever l'artificieux Bernier, au moyen d'une circulaire par laquelle il invitait, en sa qualité de commissaire du Comité royaliste, les prêtres non assermentés à cesser l'exercice du culte dans les lieux envahis ou menacés par l'ennemi, et de ne pas ajouter foi aux promesses du gouvernement républicain; la tranquillité du pays n'en fut pas troublée, et tous deux virent échouer

leurs intrigues. Bientôt même, Bernier craignant pour sa propre sûreté, demanda un passe-port pour la Suisse, ce qui lui fut accordé avec itinéraire direct et obligé; d'Autichamp, de son côté, et plusieurs sous-chefs de sa division, firent à Candé leur acte de soumission entre les mains de Hoche, qui les envoya à Angers, sous la surveillance du général Baillot, commandant de cette place.

Enfin, vers la fin de juillet, la situation des départements de l'Ouest s'améliora, le recouvrement des impôts se fit avec plus de régularité, le désarmement était sur le point d'être effectué; plus de vingt-quatre mille fusils provenant de la seule division de l'Est étaient déjà rentrés dans les arsenaux de la République; plusieurs chefs influents de la chouannerie, tels que le comte de Ruel, commandant le district de Mortain, le chevalier de La Crochais et Georges Cadoudal, déférant à l'invitation de Scépeaux, général en chef, des comtes de Châtillon, de Bourmont, de Turpin et de Dandigné, consentirent à rester sous la surveillance des autorités militaires. Plus tard, il s'en présenta même un si grand nombre, que le général en chef qui les consignait au fur et à mesure dans le château de Saumur s'en trouvant embarrassé, proposa au Directoire de les bannir hors du territoire de la République. Le gouvernement y ayant consenti, les trois frères La Bourdonnaye furent conduits, d'après leur désir, avec plusieurs de leurs partisans à Saint-Malo, d'où ils passèrent en Angleterre; le comte de Bourmont et cinq autres chefs se rendirent en Suisse sous l'escorte d'un détachement de sous-officiers, com-

mandé par un aide de camp du général en chef; et enfin, le dernier des généraux vendéens, Sapinaud obtint la permission d'aller résider à Orléans, mais ses deux frères et un de ses cousins durent passer à l'étranger.

Le pouvoir presque discrétionnaire dont Hoche avait été investi dans cette circonstance par le Directoire, fut vivement attaqué par quelques autorités civiles, entre autres par l'administration départementale de la Loire-Inférieure, qui refusa de reconnaître la validité des passe-ports donnés par le général en chef, et fit mettre en état d'arrestation les Vendéens qui en étaient porteurs; Hoche se plaignit au Directoire des obstacles qu'il rencontrait de la part des autorités civiles dans les termes suivants : « Vous considérerez que nous sommes entravés par des administrateurs qui ont leurs parents au Corps législatif, « auxquels ils font des contes à dormir debout, et qui « néanmoins sont toujours crus. » Le Directoire lui rendit justice, en décidant en faveur du général, dont il approuva la conduite, ce conflit d'autorité qui aurait pu avoir les suites les plus graves.

Quoique le succès des opérations du désarmement, la soumission des principaux chefs de l'insurrection et la fuite des autres, autorisassent Hoche à penser que la guerre était éteinte, il connaissait trop bien l'esprit mobile et remuant des habitants du pays, pour garantir qu'il ne s'élèverait pas encore dans les départements pacifiés quelques désordres suscités par la malveillance, et en effet, on devait présumer que les vagabonds, les mauvais sujets et les déserteurs, qui avaient

fourni les cadres des bandes chouannes, se résoudraient difficilement à se dessaisir de leurs armes pour se livrer aux travaux de l'agriculture; mais comme ils n'avaient plus de Comité directeur, ils n'étaient plus dangereux, et il suffisait pour les réduire d'une surveillance active et soutenue. On voulut aller plus loin, et les exterminer, mais la division de la circonscription ne se prêta pas à cette mesure; les restes des bandes refoulées des départements de la Bretagne par les nombreuses colonnes mobiles de Hoche, se répandirent dans ceux du Calvados et de la Manche presque dégarnis de troupes; ce qui donna au comte Louis de Frotté la facilité de profiter du mécontentement qui régnait par suite de l'exécution rigoureuse de la loi de l'emprunt forcé de cent millions, pour former à Mortain le noyau d'un rassemblement qui prit pompeusement le nom d'armée catholique royale de Normandie. Cette bande prit en peu de temps assez de consistance et d'audace pour qu'un de ses partis attaquât près de Vire un détachement de la garde nationale de cette ville qui venait d'escorter le courrier de la malle; Hoche, informé par le général Dumesny de cet incident, fit aussitôt passer dans les districts de Mortain, de Vire, d'Avranches et de Domfront, des troupes qui y rétablirent l'ordre.

Après avoir réglé ainsi toutes les affaires militaires et contentieuses, le général en chef se rendit à Paris pour tâcher d'obtenir du Directoire quelques secours pour l'armée; la pénurie du trésor ne lui laissa pas l'espoir d'en obtenir les fonds nécessaires pour assurer les services administratifs, mais il revint à Rennes

avec la promesse de quelques effets d'habillement, de linge et de chaussure. L'état où se trouvait le pays lui permit alors d'ajouter deux mille hommes aux dix mille désignés pour passer en Italie; de renvoyer dans leurs foyers le corps des chasseurs à cheval de la Vendée qui lui avait rendu de très utiles services, et d'accorder des permissions pour aller faire la moisson dans leurs familles à un certain nombre de sous-officiers et soldats, domiciliés dans les départements faisant partie de la circonscription de l'armée.

Bientôt après, le Directoire rendit, sur les instances de Hoche, deux arrêtés qui présageaient un avenir de sécurité aux contrées de l'Ouest; le premier leva l'état de siége dans le département de l'Ouest, et l'autre annonça le retour prochain du régime constitutionnel dans celui du Morbihan. Ce département, naguère le foyer et le centre de la chouannerie, présentait depuis quelque temps un aspect si calme, que Georges Cadoudal écrivait ceci au curé de Bézique :

« J'ai appris avec peine, Monsieur et ami, que les « habitants de votre paroisse refusaient de rendre « leurs armes, malgré les ordres du chevalier de Siltz, « ce qui met votre commune dans le cas d'être sac- « cagée. Dans la malheureuse position où nous nous « trouvons, peut-il y avoir des motifs raisonnables « d'une conduite aussi inconsidérée? Toutes les puis- « sances, excepté l'Angleterre et l'empereur, ont re- « connu la République; le pape lui-même traite avec « elle; quel secours attendre de l'empereur, qui, après « s'être emparé des places de Valenciennes et de « Condé, les a retenues pour lui, et qui tout récem-

« ment vient de signifier au Roi de France l'ordre
« exprès de quitter l'armée de Condé, et l'a envoyé en
« Souabe, sous la garde d'un officier autrichien. Tout
« espoir de la part des puissances étant donc perdu,
« quelles sont à l'intérieur les ressources? *Notre mère*
« *la Vendée* est entièrement soumise, l'armée de Scé-
« peaux est dissoute; il ne reste donc plus que le Mor-
« bihan. Eh! que peut-il contre les forces immenses
« déployées contre lui, si ce n'est de s'exposer à une
« ruine complète! Tel est mon avis, c'est celui de
« vingt ecclésiastiques que j'ai rassemblés chez moi, et
« qui déclarent que les hommes et Dieu même ne doi-
« vent pas exiger de nous l'impossible, et qu'en con-
« science nous ne devons pas sacrifier des hommes qui
« nous ont donné leur confiance, sans avoir d'autre
« espoir que celui de les sacrifier. »

Il est aisé de se convaincre que cet aveu confidentiel du plus opiniâtre chef de la chouannerie provenait plutôt de la conviction de son impuissance que du désir sincère d'éloigner du pays les calamités de la guerre, puisqu'il continua, comme ses confrères, à entretenir des intelligences avec les Anglais et les émigrés de Jersey; mais Hoche, exerçant une surveillance active, épiait leurs menées, et découvrit bientôt une conspiration contre la République, dont le comte de Frotté était l'agent principal.

« Ce n'est plus par la force des armes, écrivait-il le
« 25 août au Directoire, que le parti royaliste prétend
« combattre la République; il reconnaît à cet égard
« son impuissance, mais il veut se servir de moyens
« détournés, dont les principaux sont que les Royalistes

« doivent s'emparer des élections prochaines, soit par
« la persuasion soit par la corruption, et accepter des
« places du gouvernement, en faisant le sacrifice de
« leurs opinions. Cette marche est conforme aux prin-
« cipes de la proclamation de Louis XVIII, laquelle
« déclare que tous les moyens qui pourraient, dans d'au-
« tres temps, être proscrits pour arriver à un but quel-
« conque, sont en cette circonstance permis, même lé-
« gitimes. D'Artois s'exprime plus clairement en di-
« sant qu'on doit se défaire de ceux qu'on ne pourra
« séduire. Frotté avoue, indique dans sa correspon-
« dance, qu'il y a à Paris des commissaires du Roi avec
« lesquels devront correspondre ceux qui, ne pouvant
« faire la guerre d'action, vont la faire d'opinion, et
« s'efforceront d'obtenir par intrigue ou à prix d'argent
« la réintégration de leurs biens. »

Hoche était d'autant plus fondé à dire que le parti royaliste voulait agir par corruption, qu'il avait tenté d'employer ce moyen avec lui. Une dame, aussi connue dans le pays par ses grâces que par la finesse de son esprit, vint un jour le trouver, sous prétexte de lui demander la mise en liberté d'un prêtre, mais dans le but de s'assurer si le général républicain était d'humeur à jouer le rôle de Monck. L'entretien s'étant engagé sur les affaires du temps, la dame se loua beaucoup de la tranquillité dont jouissaient les départements pacifiés. « Seulement, ajouta-t-elle, nos mes-
« sieurs craignent le retour de la terreur. Oh! général,
« si vous saviez comme vous êtes aimé!.... Comme
« vous seriez plus aimé encore, si on savait véritable-
« ment que vous n'êtes pas terroriste! Dites-moi.

« général, si la terreur revenait, que feriez-vous?—
« Pourquoi, madame?—C'est que nos messieurs vou-
« draient la combattre sous vos ordres.—Fort bien,...
« mais en cas de réussite, où irions-nous?—Tenez,
« général, on sait positivement que le retour de la mo-
« narchie est impossible; on conserverait la constitu-
« tion actuelle, seulement..... mais on dit que vous
« êtes de la faction d'Orléans.—Moi, madame, j'y suis
« entièrement étranger. — Eh bien! général, on ne
« demanderait qu'un président perpétuel du Direc-
« toire.—En vérité! madame, et ce serait le roi de
« Vérone?—Qu'en dites-vous, bon général? » Pour toute réponse, le général, qui entrevit le piége, congédia la dame, et se promit bien de faire arrêter quelques émigrés qui ne se trouvaient pas dans le voisinage sans motifs.

Cependant, pour contre-balancer les intrigues des Royalistes, il adressa une proclamation aux habitants des campagnes, dans laquelle il protesta que le gouvernement respecterait les opinions religieuses, et où il s'efforça de les prémunir contre les insinuations mensongères et perfides des agents des comités royalistes et du gouvernement anglais. Ce qui contribua à augmenter la défiance de Hoche à l'égard des protestations de la plupart des chefs des insurgés, fut la conduite équivoque du comte de Frotté, qui, le 22 juin, avait témoigné par écrit l'intention d'entrer en pourparler au moment même où il ourdissait un complot dont les ramifications s'étendaient au loin, et qu'après avoir été découvert, il lui écrivit de nouveau la lettre suivante :

« Nés Français l'un et l'autre, quoique combattant « pour différents partis chacun d'après nos principes, « nous ne devons avoir pour but que le bonheur et « la gloire de notre patrie. Si votre parti ni le mien « n'ont encore pu atteindre ce but sur le chemin « duquel il reste encore de trop grands obstacles à « vaincre, pour que vous puissiez être plus ébloui des « succès que vous avez eus personnellement, que je « ne suis abattu de notre situation actuelle : serait-il « donc si difficile de s'entendre?

« De grands intérêts qui ne peuvent être commu- « niqués qu'à vous seul, et sur lesquels je ne dois pas « ici même vous donner une idée, m'engagent à vous « demander un entretien particulier pour moi ou « pour un second moi-même. Près de vous, votre « parole d'honneur me suffirait, parce que je crois « pouvoir y compter, comme le général Dumesny a « pu sans danger compter sur la mienne : mais comme « il est important qu'elle ne soit connue que de vous « seul, comme elle intéresse également et peut-être « plus votre parti que le mien, je vous demande les « pièces nécessaires pour que l'on puisse, deux per- « sonnes, traverser une partie de la France pour arri- « ver auprès de vous, ou à un endroit indiqué où vous « enverriez un officier de confiance qui vous les con- « duirait.

« C'est en vain que vous chercheriez à pénétrer « l'objet de cette entrevue : il me suffit de vous dire « qu'elle est plus importante que si elle était per- « sonnelle à vous ou à moi ; et que je serais fâché « que vous puissiez penser que c'est pour vous faire

« des propositions indignes de vous ou de moi. Je vous « ai connu; j'ai suivi vos démarches et votre carac- « tère sans prévention; je vous ai jugé n'être pas plus « dans le cas d'être acheté que je ne le suis de me « rendre par intérêt. Veuillez bien vous rappeler que « dans les dispositions que vous fixerez, la discrétion « la plus exclusive est nécessaire pour l'entretien que « je vous demande, et que son résultat peut être de la « plus grande importance au bonheur de notre com- « mune patrie. »

Il n'est pas improbable que Frotté, certain de trouver le général républicain inaccessible à la corruption qui peut tout sur des âmes communes, espérait par des moyens détournés de le faire dévier de l'austérité de ses principes en flattant ou éveillant son ambition: mais Hoche déjoua cette ruse.

« Quels que soient, Monsieur, répondit-il, les motifs « de la demande que vous me faites par votre lettre du « 18 août, je ne cherche pas à les pénétrer, et je me « serais empressé de vous envoyer les passe-ports « qui vous sont nécessaires, si je n'étais assuré par « les lettres que vous adressâtes, le 2 août, au vicomte « de Chambray, maintenant dans les prisons de Caen, « que vous n'habitez pas la France, et que mes passe- « ports vous sont absolument inutiles pour quitter « Southampton. Il n'est de si grands intérêts, Mon- « sieur, qu'on ne puisse traiter par écrit, bien que je « ne voie pas comment vous pouvez être utile à la ré- « publique, ni comment avec des sentiments si diamé- « tralement opposés, nous pourrons jamais concourir « ensemble au retour de l'ordre intérieur. J'aurais

« été satisfait de pouvoir vous convaincre de vive voix « de l'inutilité de vos efforts pour rallumer la guerre; « votre éloignement ne le permet pas; veuillez donc « me faire connaître par écrit quels sont vos projets, « et croire que je les seconderai, s'ils tendent à con- « solider le gouvernement républicain actuel; moi seul « j'aurai connaissance de ce que vous voudrez bien « me faire parvenir. »

Cette lettre, qui mettait pour ainsi dire Frotté au pied du mur, ne lui laissait plus d'autre parti que de céder à la nécessité et de se soumettre; mais le fanatisme politique et le vain honneur d'être considéré comme le chef d'un parti dont il s'exagérait la puissance, l'emportèrent sur les conseils de la raison. Il persista donc dans sa rébellion, et continua des machinations qui furent surveillées avec d'autant plus d'attention, que le 25 août, fête de la Saint-Louis, époque que les Royalistes avaient désignée pour un mouvement général, plusieurs insurrections éclatèrent en divers endroits parmi les troupes, sous prétexte de non-paiement de solde. A Nantes, un bataillon de la 76ᵉ demi-brigade commit de graves désordres pendant trois jours; la salle de spectacle fut brûlée. Cette circonstance, qui coïncidait avec les menaces d'incendie proférées quelques jours auparavant, fit présnmer à Hoche que les Royalistes n'étaient point étrangers à ces événements : en conséquence, il ordonna aux chefs de Chouans amnistiés de rentrer dans les villes pour y vivre sous la surveillance des autorités civiles et militaires, et fit observer leur domicile.

Par suite de cette mesure, on arrêta M. de Scé-

peaux, qui se trouvait à Nantes depuis trois jours, sans en avoir prévenu les autorités, et autour de la demeure duquel on avait remarqué pendant la nuit un mouvement continuel de messagers arrivant et partant. Au moment où on l'arrêta, il tenait à la main un papier que son premier mouvement fut de déchirer et de vouloir avaler : on saisit sur lui des lettres qui prouvèrent qu'il était en correspondance avec d'anciens chefs de Chouans et des émigrés qui réclamaient de lui de l'argent et des certificats de résidence. Entre autres pièces, on remarqua un reçu de vingt-neuf sacs de piastres fortes, donnant un total de soixante et douze mille cinq cents francs destinés pour son armée. Ce ne fut qu'après que la tranquillité eut été rétablie, que l'ordre relatif à la résidence forcée des chefs de Chouans dans les villes fut révoqué.

L'apparition d'une escadre anglaise qui vint à cette époque croiser sur les côtes de l'Ouest sembla justifier les conjectures de Hoche : il recommanda de nouveau aux généraux de se tenir toujours en mesure de repousser les descentes de l'ennemi, et adressa aux habitants de la Vendée une proclamation pour les engager à se méfier plus que jamais des promesses des agents de l'Angleterre. Toutes ces mesures auraient suffi s'il n'y avait eu dans le pays que les Vendéens, les Chouans et les émigrés qu'y soudoyait le ministère anglais ; mais il était infesté de vagabonds qui lui étaient étrangers, et qui, familiarisés avec tous les excès de la licence, ne voulaient pas renoncer au genre de vie dont ils s'étaient fait l'habitude : rebut des bandes royalistes, écume des corps républicains, ces bri-

gands ne respiraient que le pillage et l'incendie; ils faisaient la guerre pour leur propre compte, et soit qu'ils arborassent la cocarde blanche ou la cocarde tricolore, ils déshonoraient également les deux partis.

Hoche entrevit le moyen de s'en débarrasser en les réunissant pour faire une expédition en Angleterre; il en fit la proposition au Directoire: il comptait pouvoir en réunir six à huit mille, dont il formerait des corps spéciaux pour cette opération, et rendre ainsi un service signalé au pays et à l'armée républicaine en les écartant à jamais de son sein. L'Irlande, dont la population supportait impatiemment l'état de misère et d'abjection auquel le système intolérant du cabinet de Londres l'avait réduite, lui paraissait le pays le plus propre à recevoir ces éléments d'insurrection; il n'en fallait pas davantage, selon lui, pour révolutionner cette contrée, et former à côté de l'Angleterre un théâtre de guerre qui absorberait toutes ses forces et son attention; l'expédition pouvait se préparer en quelques semaines, cinq à six vaisseaux de ligne et autant de frégates suffisaient pour transporter le matériel et le personnel de Brest et de Rochefort sur les côtes d'Irlande; il ne fallait qu'un train de huit à dix bouches à feu, trente à quarante mille fusils, et un approvisionnement de munitions; le débarquement effectué, il n'y avait plus à s'inquiéter de l'expédition; elle devait se soutenir elle-même, et dans le cas le plus malheureux, on aurait eu encore les moyens de lui porter successivement, si on l'eût voulu, des renforts; car il était impossible que les flottes britanniques pussent surveiller les côtes de l'Irlande assez strictement

pour empêcher quelques bâtiments légers d'aborder avec des renforts et des munitions.

Nous concevons bien l'idée qu'avait Hoche de porter le théâtre de la guerre dans une possession si importante et si voisine de l'Angleterre, mais nous ne comprenons pas pourquoi il voulait former les corps d'expédition d'éléments si impurs. Quelle discipline pouvait-il attendre, quel fond pouvait-il faire sur des troupes composées de pillards et de brigands? Moins l'expédition devait être nombreuse, plus il avait d'intérêt à la composer d'hommes d'élite, afin de donner à l'ennemi et aux Irlandais unis une meilleure idée de l'armée républicaine.

Quoi qu'il en soit, comme Hoche avait entretenu dans plusieurs dépêches le Directoire de ce projet, qu'il ne cessait de répéter que le chemin le plus court de France à Londres passait par Dublin, et qu'il insistait sur l'opportunité de son exécution, il fut autorisé à se rendre en secret à Paris pour y développer ses vues et en soutenir la discussion. Le général les présenta avec une lucidité et un air de conviction qui entraînèrent tous les directeurs; l'expédition d'Irlande fut donc résolue, toutefois avec quelques modifications. Le gouvernement ne voulut pas seulement faire une tentative d'essai; son intention fut d'opérer une descente avec un corps d'armée assez nombreux pour pouvoir se maintenir, et assurer l'indépendance de l'Irlande. L'armée devait se composer de dix-huit à vingt mille hommes, et emporter pour quinze jours de vivres; elle devait être pourvue de tout l'attirail nécessaire pour faire une campagne, et avoir en outre

à sa disposition cinquante mille fusils d'ancien calibre français ou de modèle étranger, destinés à armer les Irlandais, et dont le Directoire ordonna l'envoi à Brest. Le général fut autorisé à organiser plusieurs corps spéciaux des Chouans rentrés, des déserteurs républicains repris, et des mauvais sujets de tous les corps signalés par leurs chefs.

De retour à l'armée vers la mi-septembre, Hoche allégea le pays pacifié du fardeau que lui imposait la nécessité de faire vivre les troupes en envoyant à l'armée de Rhin-et-Moselle quinze mille hommes d'infanterie et de cavalerie ; mais dix mille seulement parvinrent à cette destination, le surplus fut dirigé sur l'Italie, sous les ordres du général Baland; Hoche donna alors tous ses soins aux préparatifs de l'expédition d'Irlande, dans lesquels il fut activement secondé par le ministre de la marine Truguet; rien de ce qui pouvait en assurer le succès ne fut négligé. Surmontant les nombreux obstacles que la pénurie des finances élevait à chaque pas, Truguet mit en réquisition sur la côte les matelots classés, pendant que Hoche ordonna secrètement aux officiers généraux d'employer tous les moyens possibles pour faire rejoindre ceux qui étaient enregistrés pour le service de la République. Trois mois furent employés depuis la fin de septembre jusqu'à la mi-décembre à ces préparatifs; les approvisionnements se formèrent avec célérité, les troupes furent rassemblées et firent tous leurs apprêts pour monter à bord; elles se composaient de deux demi-brigades d'infanterie, de la légion des Francs du Nord, commandées par le général Humbert, et trois autres

légions spéciales formées de l'écume de l'armée républicaine et des bandes chouannes; dans celles-ci, se trouvait un corps de douze à quinze cents forçats tirés des bagnes de Lorient, de Rochefort et de Brest, qui avait été organisé dans l'île de Treberon, au fond de la rade de Brest, par l'adjudant général Macheret, le seul qui, par son caractère de fer, avait paru l'homme le plus capable de tirer parti de semblable milice.

Le 7 décembre, quinze mille hommes étaient en rade de Brest, et plusieurs corps rapprochés de cette ville. Malheureusement, une funeste mésintelligence éclata entre Hoche et l'amiral Villaret-Joyeuse, que le souvenir de l'échec essuyé l'année précédente dans l'anse du Polduc avait rendu très circonspect, et qui aurait voulu emmener dans l'Inde toutes les forces navales qu'on destinait à l'expédition d'Irlande. Cependant, Hoche, soutenu par Truguet, finit par l'emporter, et le Directoire donna le commandement de la flotte à l'amiral Morard de Galles; ces débats causèrent un retard dont on s'aperçut moins alors, parce qu'on attendait l'arrivée des escadres des amiraux Villeneuve et Richery, mais qui influa plus tard sur le sort de l'expédition.

Près de quitter l'armée qu'il avait commandée avec tant de distinction, Hoche eut à réprimer l'esprit d'insurrection qui avait gagné plusieurs corps; les compagnies de grenadiers surtout montraient les plus mauvaises dispositions; elles correspondaient entre elles, soit par lettres, soit par députations. Deux compagnies de la 67e demi-brigade, et celle du 4e bataillon de la Gironde, qui avaient provoqué la révolte de la gar-

nison de Brest, furent envoyées dans des forts et consignées; on arrêta et traduisit devant le conseil de guerre les chefs de la sédition; le général fit partir pour le fort de Cherbourg la compagnie du 3e bataillon des Vosges qui s'était insurgée. Les garnisons de Rennes, de Vitré et de La Guerche, s'étant aussi révoltées, les commandants de ces places furent suspendus de leurs fonctions, et les officiers mis aux arrêts. Peu de jours avant son départ, Hoche remit aux officiers généraux des instructions dont plusieurs peuvent servir utilement en temps de paix comme en temps de guerre :

« La garde des côtes et la sûreté des communica-
« tions, disait-il dans une de ces instructions, sont les
« deux points sur lesquels vous devez appesantir votre
« attention. Négligez plutôt l'intérieur que les côtes;
« si elles sont bien gardées, vous empêcherez d'arriver
« à leur destination les versements d'armes, de muni-
« tions et d'argent que les chefs des émigrés qui sont
« en Angleterre chercheraient à faire parvenir à leurs
« partisans de l'intérieur. Les grandes routes doivent
« être également bien gardées, pour éviter et dissiper
« les alarmes qui se répandraient bientôt, si la sûreté
« des voyageurs était attaquée. Je vous recommande
« de maintenir constamment l'harmonie qui doit
« exister entre les militaires et les autorités consti-
« tuées, auxquelles nous devons donner sans cesse
« l'exemple du respect pour les lois et les fonction-
« naires publics. La tolérance religieuse est autant
« nécessaire que la surveillance que je vous ai recom-
« mandée; n'inquiétez personne de quelque secte

« qu'elle soit; il n'appartient à aucun mortel de prescrire à son semblable la manière dont il doit rendre « hommage à la Divinité. Ne laissez aucun cantonnement inutile; les côtes et les chemins doivent employer vos troupes : de nombreuses et vigilantes « patrouilles dans les campagnes suffiront pour contenir les hommes audacieux. Dans la saison, veillez « à ce que les troupes soient exercées, et que les officiers et sous-officiers s'instruisent dans les écoles de « théorie. S'il se présentait un événement extraordinaire, ayez soin de m'en informer promptement, « ou le général Hédouville, qui suppléera, d'après mes « instructions particulières, à ce qui n'aurait pas été « prévu. »

Enfin, le 14 décembre, l'armée expéditionnaire, qui ne put être secourue par Richery qui venait de relâcher à Rochefort où les Anglais l'observaient, se disposa à appareiller sans égard à la saison avancée, ni aux inconvénients qui pouvaient en résulter pour les vaisseaux sur une côte inhospitalière et dénuée de mouillage : elle se composait de quinze vaisseaux de ligne, portant chacun six cents hommes, de douze frégates et six corvettes portant chacun deux cent cinquante, d'un vaisseau rasé avec quatre cents, de six grands bâtiments chargés ensemble de deux mille deux cents cinquante, ainsi que de munitions, d'un navire écurie pour cinquante chevaux, et enfin d'une frégate armée en flûte portant les poudres. Le débarquement de ces seize mille hommes devait s'effectuer dans la baie de Bantry, et les mesures les plus sages furent prises pour indiquer le mouillage de la flotte

selon la direction des vents. On n'attendait plus que le signal de mettre à la voile, quand l'arrivée de Richery fit retarder le départ de deux jours pour jeter un renfort de douze cents hommes à bord des bâtiments capables de remettre de suite à la mer. Ce délai eut des suites fâcheuses, car le 16, au moment où la flotte débouchait par le passage du Raz choisi par Morard pour mieux tromper les croisières ennemies, un vent précurseur de la tempête s'éleva : toutefois la flotte républicaine, favorisée par une brume épaisse, trompa la vigilance de l'amiral anglais Colpoys ; mais à peine fut-elle hors de la rade de Brest, que les vents contraires et quelques malentendus la divisèrent en plusieurs parties : le 17 au matin, une tempête des plus furieuses avait tout dispersé.

Le contre-amiral Bouvet parvint cependant à rallier neuf vaisseaux et six frégates, avec lesquels il se dirigea sur le cap Clear, et le lendemain, toute l'armée fut réunie, à l'exception d'un vaisseau et de trois frégates, sur l'une desquelles (*la Fraternité*) se trouvaient les deux généraux en chef. Ceux-ci, entraînés d'abord loin des côtes d'Irlande, chassés ensuite par une frégate anglaise à laquelle ils parvinrent à échapper, se dirigèrent enfin vers la baie de Bantry. Mais le contre-amiral Bouvet venait d'en partir pour se rendre à Brest où il rentra le 1er janvier 1797. Alors la frégate amirale gagna l'île de Rhé où elle débarqua les deux généraux en chef à travers mille périls : les autres divisions de la flotte dispersée rentrèrent successivement à Brest, moins trois vaisseaux et deux frégates qui périrent dans les flots, une frégate et deux

corvettes qui tombèrent au pouvoir de l'ennemi

Le funeste dénouement de cette expédition, qui, mieux conduite, eût mis l'Angleterre dans un embarras réel, en allumant près d'elle un vaste foyer d'insurrection, dénouement qui fut principalement amené par l'inconstance de la mer, causa le plus vif chagrin à Hoche, qui vit ainsi échouer le plan de descente qu'il avait combiné et disposé avec tant de sollicitude, et dont le succès aurait sans doute ajouté au titre de pacificateur de l'Ouest, que lui décernèrent ses contemporains, le surnom glorieux de conquérant qu'il ambitionnait, tant pour rendre à l'Angleterre le mal que son gouvernement avait fait sur les côtes de l'Ouest, que pour égaler la renommée du jeune capitaine dont les victoires en Italie excitaient son émulation.

Après le départ de Hoche, le Directoire donna au général Hédouville le commandement de l'armée des côtes de l'Océan qui se composa des 12e, 13e, 14e et 22e divisions militaires. Chef de l'état-major de Hoche, pénétré des mêmes principes, Hédouville n'eut qu'à suivre les voies de son prédécesseur pour consommer le grand œuvre de la pacification, auquel celui-ci attachait tant de prix. Le Directoire mit le sceau à cet événement, en déclarant que le régime militaire allait cesser dans les départements de l'Ouest, que leurs habitants jouiraient des bienfaits de la constitution, en les exhortant à concourir franchement à l'exécution des lois, et à fermer l'oreille aux séductions des ennemis de la patrie, qui ne cherchaient qu'à rallumer le feu de la guerre civile

# LIVRE QUATRIÈME.

## ARGUMENT.

Situation de la République et des départements de l'Ouest sous le Directoire. Les succès des armées alliées en Italie et en Allemagne engagent le cabinet de Londres à faire de nouveaux efforts pour rallumer la guerre dans l'Ouest; soulèvement général dans la Bretagne et la Normandie; proclamation du comte de Bourmont aux habitants du Maine pour les exciter à la révolte. Les bandes de Chouans se répandent au loin; l'insuffisance de troupes empêche de les réprimer. Battue ordonnée par le général en chef Moulin; mise en activité de colonnes mobiles de la garde nationale sédentaire. Nouvelle organisation des Chouans; leur système de guerre; audace de plusieurs de leurs chefs. La loi impolitique des otages rallume le feu de la guerre; mouvements combinés des Royalistes sur les deux rives de la Loire; tentative des insurgés sur Nantes; leurs attaques simultanées sur les villes de Vannes, de Saint-Brieuc et du Mans; ils s'emparent des deux dernières.

Plan général de l'insurrection; nouvelle proclamation du comte de Bourmont. Le général Hédouville nommé au commandement de l'armée d'Angleterre avec des pouvoirs très étendus. Ses premières démarches; négociations entamées avec les chefs royalistes par l'entremise de madame Turpin de Crissé; détails de sa conférence avec cette dame. Tournure favorable des négociations; la loi des otages est rapportée; suspension d'armes entre les deux partis; obstacles qu'elle rencontre. Bases du traité d'armistice convenu entre le général républicain et les chefs royalistes; observations du général sur les conditions du traité de paix; détermination vigoureuse du premier consul Bonaparte à ce sujet.

Marche d'un corps nombreux de troupes sur l'Ouest; le général Brune prend le commandement de l'armée d'Angleterre qui reçoit la dénomination d'armée de l'Ouest; force des diverses armes qui la composent. Proclamation du premier consul aux habitants de l'Ouest; les dispositions du général Brune et l'influence du curé Bernier amènent la soumission des principaux chefs royalistes. Georges Cadoudal rend les armes, et part pour Paris, où il obtient une audience du premier consul; détails de ce qui s'y passa. Le comte de Frotté, commandant l'insurrection de la Normandie offre de se soumettre, il est arrêté, jugé et condamné à mort. Formation de quatre bataillons francs dans les quatre divisions militaires de

l'Ouest; le désarmement et le licenciement des bandes de Chouans éprouvent des difficultés.

Le régime de la Constitution cesse d'être suspendu pour les habitants de l'Ouest; proclamation des consuls à ce sujet. Découverte des registres de la division de Georges Cadoudal, par lesquels sont compromis plusieurs chefs de l'insurrection qui ont fait leur soumission, et dont la bonne foi semble douteuse. Le général Bernadotte succède au général Brune; il demande le licenciement des compagnies franches de l'Ouest, et insiste sur la nécessité d'un désarmement général. Manœuvres et intrigues de Georges Cadoudal pour exciter un nouveau soulèvement dans le Morbihan; il forme le projet de livrer Belle-Isle aux Anglais; mesures du général Bernadotte pour faire échouer ce complot. Prise et mort de Julien Cadoudal et de plusieurs chefs de bandes influents. Formation de colonnes d'éclaireurs dans l'Ouest.

Tentative des Anglais près de Quiberon; fortes sommes d'argent remises par le gouvernement anglais à Georges Cadoudal pour opérer des soulèvements; inutilité des efforts de ce chef; la paix générale le détermine à passer en Angleterre. L'armée de l'Ouest est supprimée, et les départements compris dans sa circonscription rentrent sous le régime des lois communes à toute la République.

---

## CHAPITRE PREMIER.

Situation des départements de l'Ouest et de la République sous le Directoire. Succès des armées alliées en Italie et en Allemagne. Nouveaux efforts du cabinet de Londres pour rallumer la guerre dans l'Ouest. Tentative sans succès des Anglais contre Ostende. Soulèvement général dans la Bretagne et dans la Normandie. Proclamation du comte de Bourmont aux habitants du Maine, pour les exciter à reprendre les armes contre le gouvernement; mandement à ce sujet des ex-évêques de Nantes, de Tréguier et de Saint-Pol-de-Léon. Les bandes de Chouans se répandent au loin; leurs stratagèmes pour tromper les paysans et les troupes républicaines; contre-ruses des généraux républicains. Battue générale ordonnée par le général en chef Moulin; colonnes mobiles de la garde nationale sédentaire mises en activité. Nouvelle organisation des Chouans; leur système de guerre. Loi des otages, ses funestes résultats. Lettres menaçantes du nommé Achille Lebrun, se qualifiant chef provisoire d'une des armées de Louis XVIII. La guerre civile se rallume dans l'Ouest.

Pendant les derniers mois de l'année 1796 et les premiers de l'année 1797, le calme parut si bien rétabli dans l'Ouest, que le général Hédouville, d'après

35.

les intentions de son habile prédécesseur, laissa tranquilles plusieurs chefs de Chouans qui avaient fait leur soumission, quoiqu'il eût peu de confiance dans leur bonne foi : il recommanda même qu'on n'inquiétât pas Georges Cadoudal, malgré les avis réitérés et pressants de l'administration centrale du Morbihan qui lui conseillait de s'assurer de sa personne. Il ne crut pas cependant devoir user des mêmes ménagements à l'égard de plusieurs émigrés qui cherchaient à embaucher les soldats républicains, et chez lesquels on trouva des armes, des uniformes et des drapeaux fleurdelisés.

Ces actes de vigueur, secondés de la présence des troupes qui se conciliaient les habitants par leur bonne conduite, opérèrent sur l'esprit public un changement si favorable au gouvernement, que le 24 juin 1797, le ministre de la police générale Cochon proposa au Directoire de mettre en activité de service dans les départements de la Manche et du Calvados les compagnies de grenadiers et de chasseurs de la garde nationale, en attendant qu'on rendît une loi sur sa réorganisation totale. On ne pouvait pas cependant espérer de voir une tranquillité parfaite succéder tout à coup à l'agitation qui avait si longtemps troublé les contrées de l'Ouest : on eut à réprimer des désordres, des excès et même des crimes, suscités par des haines et des vengeances particulières : mais ces actes partiels de violence portèrent peu d'atteintes à l'état généralement paisible du pays; et malgré la marche tortueuse du gouvernement directorial, les victoires du général Bonaparte en Italie, ainsi que l'attitude menaçante de

nos armées sur le Rhin imposèrent à la malveillance, et continrent dans les bornes d'une prudente résignation les mécontents et les ennemis intérieurs de la République.

Le moment était donc favorable pour consolider le gouvernement qui avait succédé au régime exécré de la terreur, et il est probable que la guerre civile n'eût plus embrasé les départements de l'Ouest, si le Directoire, comprenant mieux sa position, avait eu la ferme volonté et le talent de ramener à lui tous les partis par la conciliation. Mais loin de tenir à l'égard de chacun une conduite impartiale et mesurée, de réprimer par des actes de juste sévérité les menées et les entreprises des factieux qui cherchaient à entraver sa marche, il adopta un système de bascule consistant à les relever tour à tour et à les opposer l'un à l'autre; système qui demande beaucoup d'habileté, et qui ne sert trop souvent qu'à divulguer la faiblesse et l'incapacité de celui qui prétend en faire son instrument de salut.

Réduit par la baisse toujours plus rapide du papier-monnaie à recourir à des emprunts forcés et à des marchés onéreux, la déconsidération qui le frappa à l'intérieur le poursuivit auprès des grandes puissances, qui, craignant d'ailleurs de voir propager dans leurs Etats les principes révolutionnaires, s'étaient alarmées de l'établissement de plusieurs républiques démocratiques autour de la France, et épiaient l'occasion de réparer leurs pertes, et de venger leurs injures.

La conclusion du traité de Campo-Formio mit le Directoire dans un grand embarras. La gloire du jeune conquérant de l'Italie portait ombrage aux chefs

du gouvernement, qui, n'ayant pour eux ni le prestige de la naissance, ni grandeur personnelle, se trouvaient éclipsés par le guerrier pacificateur, et leur faisait craindre qu'il ne se servît de son ascendant sur l'armée, et de l'enthousiasme que l'éclat de ses victoires inspirait à toutes les classes de citoyens, pour s'immiscer dans les affaires de l'État, et lui dicter sa marche. Le Directoire ne pouvait pas d'ailleurs se défendre d'une certaine inquiétude, en voyant refluer dans l'intérieur de la France une partie des troupes que l'état de guerre avait occupées et entretenues sur le territoire étranger, et aux besoins desquelles il fallait pourvoir avec des finances obérées et en désordre.

Il arrêta donc la formation sur les côtes de l'Ouest d'une armée dite d'Angleterre, destinée à menacer d'invasion cette puissance, et à la composition de laquelle furent appelés un grand nombre d'officiers généraux et des corps de l'armée d'Italie. Un décret du 26 octobre 1797 nomma le général Bonaparte au commandement de cette armée, et le désigna pour être un des plénipotentiaires de la France au congrès de Radstadt, où l'on devait traiter de la paix avec les princes de l'empire d'Allemagne ; mais comme le général avait à cœur de mettre la dernière main aux affaires de l'Italie avant de se rendre au congrès, ce ne fut que le 20 janvier 1798, qu'on s'occupa de l'organisation définitive de l'armée d'Angleterre, dont la force devait être portée à soixante-treize mille hommes. D'après un travail arrêté entre le général Bonaparte et le ministre de la guerre, on ne laissa en Italie que vingt-six demi-brigades, et onze passèrent à

l'armée d'Angleterre, dont le commandement par intérim fut confié au général Desaix, et le 27 mars, au général Kilmaine.

Cependant, le ministère anglais, qui n'avait pas cessé d'entretenir des intelligences sur les côtes de l'Ouest, et jusque dans l'intérieur de la France, par l'entremise d'un comité secret à Nantes qui correspondait avec d'autres établis à Caen, au Havre, à Rouen, et même à Paris, faisait tous ses efforts pour rallumer la guerre civile dans l'Ouest, et susciter des ennemis au gouvernement républicain. Ce fut dans ce but, et avec l'espoir de s'emparer du port d'Ostende, dont une partie des habitants regrettaient la maison d'Autriche, qu'il dirigea sur ce point une escadre de trente-sept voiles, dont deux vaisseaux de ligne, onze frégates, dix-neuf bricks, cutters et gabares, portant trois mille hommes de troupes.

Le 19 mai 1798, cette escadre, partie de Margate, se présenta au point du jour devant Ostende, pendant que plusieurs frégates et bâtiments de guerre bloquaient le port de Dunkerque, afin d'empêcher tout secours d'en sortir. Le projet des Anglais était de faire sauter les écluses qui garantissent le port et la ville d'Ostende des hautes marées et des inondations, de submerger la contrée, d'isoler la ville de toutes communications avec l'intérieur, et d'en amener ainsi la reddition. Le commandant de la place, Muscar, ayant répondu par un refus énergique à la sommation de l'amiral anglais, l'escadre fit pleuvoir sur la ville depuis sept heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi, une grêle épouvantable de bombes qui endommagèrent plus de

deux cents maisons. Pendant ce temps, les Anglais débarquèrent sur la plage qui s'étend vers Blankenberg. quinze cents hommes d'infanterie, et trois cents marins; une partie de ces derniers portait des barils de poudre destinés à détruire les écluses. Ils s'approchèrent de la ville à la distance de deux portées de canon, s'emparèrent des dunes qui l'avoisinent, et commencèrent à construire des batteries; mais la garnison ne leur laissa pas le temps d'exécuter leurs projets.

Le 20, au matin, trois cents hommes d'élite de la 94e demi-brigade, sous les ordres du chef de bataillon Lochet, suivis d'une réserve de la même force de la 46e demi-brigade, sortirent de la place, et attaquèrent l'ennemi qui se retranchait dans les dunes de Bredenc. Un feu très vif s'engagea de part et d'autre, et durait depuis deux heures sans résultat, lorsque le commandant Lochet s'élança, à la tête des grenadiers, dans les redoutes non achevées de l'ennemi, et força les quinze cents Anglais qui les défendaient à mettre bas les armes. Cette troupe, composée de quatre compagnies des gardes anglaises, et du régiment du prince de Galles, qui eut dans le combat cinquante tués et soixante blessés, se rendit prisonnière de guerre avec les généraux majors Coôte et Burrard, tous deux blessés, et laissa au pouvoir des Français, qui eurent dix hommes morts et quinze blessés, huit pièces de canon, deux obusiers et vingt-deux embarcations. Le 23, l'escadre ennemie leva l'ancre, et retourna en Angleterre avec la honte d'avoir tenté une entreprise dispendieuse et sans résultat; car les dégradations faites à l'écluse de

Schelikens furent promptement réparées. Quant à la ville d'Ostende, on la mit en état de siége, à cause des dispositions manifestées par une partie des habitants en faveur des Anglais.

Malgré cet échec, le cabinet de Saint-James n'en persista pas moins à soutenir les Royalistes de l'Ouest, en s'emparant des îles Saint-Marcouf, côte de la Manche, et en établissant dans l'île d'Houat, près de l'embouchure de la Vilaine, un entrepôt d'armes, de munitions de guerre et d'effets d'habillement. C'est de ce point, servant de communication entre la France et l'Angleterre, que partaient les émigrés pour aborder sur différents points de la côte, dans le but de soulever les habitants de l'intérieur; ce fut par cette voie que, dans le mois de juin, quarante à cinquante émigrés pénétrèrent dans le Morbihan, et déterminèrent plusieurs chefs de Chouans à former des rassemblements. Le général Kilmaine, commandant par intérim l'armée d'Angleterre, ordonna une battue générale qui fut exécutée les 21 et 22 juin par des colonnes mobiles. Tous les bois et localités qui pouvaient servir d'asile aux malintentionnés furent fouillés avec le plus grand soin; mais le résultat de cette battue fut de faire refluer les bandes dans le département des Côtes-du-Nord, où il fallut envoyer deux bataillons de renfort.

Dans le mois d'août, des chefs de Chouans étant parvenus à rassembler douze cents hommes, les partagèrent en bandes de trente à quarante, qui, sous l'uniforme des troupes républicaines qu'elles avaient endossé, traversèrent une partie de la Bretagne, et gagnèrent les départements de la Manche et de l'Orne,

dégarnis par le départ pour l'armée de Mayence de sept demi-brigades d'infanterie, et de quatre régiments de cavalerie. Des colonnes mobiles envoyées à leur poursuite prirent quelques Chouans qui furent jugés par les commissions militaires; mais les généraux républicains, n'ayant plus de forces suffisantes à leur disposition, ne purent dissiper entièrement ces rassemblements. L'audace des Chouans s'en accrut, et leur animosité s'exerça d'une manière atroce sur divers fonctionnaires publics.

Ces mouvements partiels étaient les signes précurseurs d'un soulèvement général qui menaçait de troubler le repos dont les habitants de l'Ouest commençaient à goûter les douceurs; et en effet, les 9 et 10 novembre, le tocsin, le son des trompes, et les autres signaux précédemment employés par les Chouans, résonnèrent sur différents points de la Bretagne, pendant que les *mécontents* de la Normandie excitaient les paysans à se révolter. A Caen, les Royalistes travaillèrent les officiers des régiments de cavalerie par l'entremise de femmes d'émigrés, avec lesquelles ces militaires étaient en relations de société; à Vire, les conscrits en armes s'abouchèrent avec les Royalistes; mais ceux-ci ne voulurent rien entreprendre avant les ordres du comte Louis de Frotté, qui organisait l'insurrection dans le Calvados et la Manche, et auquel un courrier fut expédié à ce sujet.

A la même époque, plusieurs anciens chefs vendéens, excités par des prêtres réfractaires, soulevèrent des paysans dans les environs de Bressuire et de Châtillon; d'autres bandes se montrèrent aussi

dans la Mayenne, où le comte de Bourmont s'intitulant commandant en chef pour le roi dans le Maine et pays adjacents, adressa aux habitants une proclamation pour les prévenir que les Royalistes du Maine, de la Normandie, de la Bretagne, de l'Anjou et du Poitou, avaient pris les armes pour les délivrer du joug des révolutionnaires, et les engager à s'enrôler sous les drapeaux du roi. Ce fut dans le Morbihan où l'émigré Sol de Grisol effectua, le 4 décembre, un débarquement d'armes, de poudre et munitions de guerre, que les Chouans établirent leur siége principal et le centre de leurs opérations, sous la direction de Georges Cadoudal, assisté de l'ancien gouverneur de la Martinique, Behague, et des chefs en sous-ordre Saint-Gilles Perouain, Bertin et Blondel; ils publièrent un mandement pastoral des trois anciens évêques de Nantes, de Tréguier, et de Saint-Pol-de-Léon, appelant les peuples à la révolte contre la République. Ces provocations à la rébellion furent appuyées des mouvements de plusieurs bandes qui parcoururent les divers départements de l'Ouest, pillant les diligences, enlevant les caisses publiques, détroussant les voyageurs, et menaçant les autorités constituées; l'effroi devint si grand dans les campagnes, que beaucoup d'officiers municipaux et de commissaires du gouvernement quittèrent leur domicile pour aller chercher un refuge dans les villes.

Le 20 décembre, le ministre de la guerre prévint le général Kilmaine que l'émigré Châteaubriant avait reparu dans les environs de Fougères, et qu'avant de repasser en Angleterre, il avait laissé à ses agents réu-

nis en comité secret sous la présidence de l'émigré Damas à Saint-Germain en Coglais, près Fougères, des instructions pour exciter de nouveaux troubles dans l'intérieur, et faciliter les projets des Anglais sur les côtes.

Tout se préparait donc pour une insurrection générale, et l'on n'attendait plus, pour la faire éclater, que l'instant où une rupture entre la France et l'empereur d'Allemagne donnerait à ce souverain l'occasion d'attaquer nos armées sur le Rhin et en Italie, pendant que l'Angleterre seconderait par des débarquements de numéraire, d'armes et de munitions les efforts des insurgés vers les côtes. Le danger parut si imminent au Directoire, que le 27 décembre il arrêta, sur la proposition du ministre de la guerre, que le quartier général de l'armée d'Angleterre serait transféré de Rouen à Rennes, point plus central des quatre divisions militaires de l'Ouest; qu'on traduirait directement devant les conseils militaires tous brigands saisis les armes à la main; que le général en chef et les généraux divisionnaires de l'armée d'Angleterre s'entendraient avec les autorités administratives pour faire arrêter le même jour et à la même heure dans toute l'étendue des quatre divisions militaires les ci-devant chefs de Chouans, et de la prétendue armée catholique royale de la Vendée, pour les traduire devant les conseils de guerre, au fur et à mesure qu'il y aurait des preuves suffisantes de complicité établie avec les chauffeurs.

Cette dernière mesure réveilla les sentiments de méfiance et de haine assoupis chez ceux des anciens

chefs de l'insurrection royaliste qui auraient voulu rester tranquilles; et cependant, si l'on veut approfondir la position du gouvernement français, telle qu'elle était à cette époque, on se convaincra qu'il avait un intérêt d'autant plus grand à prévenir le retour de la guerre civile dans l'Ouest, que tout présageait l'imminence de la guerre à l'extérieur, et que les hostilités seraient commencées avant un mois. Bien que le directoire eût une grande confiance dans la puissance de la France, il désirait la paix pour des raisons politiques: il avait non-seulement à guider dans les voies nouvelles les républiques qu'il avait créées, et à en écarter les divisions intestines; mais comme il n'en pouvait tirer que de très faibles ressources en argent et en hommes par le défaut d'organisation, il fallait encore que la France suppléât aux moyens militaires qui leur manquaient, en les tirant de son propre sein. Or ses armées étaient considérablement affaiblies tant par l'expédition d'Égypte qui lui avait enlevé quarante mille hommes d'excellentes troupes que par la désertion, suite inévitable de la paix. Les cent cinquante mille soldats qui restaient formaient bien de très bons cadres qu'on pouvait remplir avec une nouvelle levée; mais il fallait du temps pour cela, et on n'en avait pas assez eu depuis l'établissement de la conscription. Enfin, les finances étaient toujours dans le même état de délabrement et les impôts proposés par le Directoire pour couvrir le déficit du trésor faisaient de la part des deux Conseils l'objet de scandaleuses discussions qui pouvaient dégénérer en scissions fâcheuses.

Afin de seconder le plus efficacement possible les mesures du Directoire contre les menées des Royalistes, le ministre de la guerre donna l'ordre de former des colonnes mobiles d'infanterie et de cavalerie, à l'effet de poursuivre les bandes de Chouans et de les empêcher de se répandre dans les départements voisins de ceux où elles avaient pris naissance. Il promit en même temps à chaque sous-officier ou soldat qui ferait partie des colonnes mobiles une indemnité journalière de vingt-cinq centimes pour se procurer de la viande et de l'eau-de-vie, et leur tenir lieu d'indemnité.

En conséquence de ces ordres, le général Moulin, qui remplaçait temporairement le général Kilmaine, ordonna, le 18 février, une battue générale, en recommandant le plus grand secret aux généraux qui devaient commander les colonnes mobiles, ainsi qu'aux administrations centrales avec lesquelles ils devaient se concerter. Le 19, le mouvement général s'exécuta, suivant les itinéraires arrêtés d'avance, dans les départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, de Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe, la marche des colonnes mobiles étant combinée de manière qu'elles devaient se croiser vers les points reconnus pour favoriser les retraites des Chouans, pendant que d'autres faisaient des contre-marches. Cette battue, qui dura huit jours consécutifs, produisit l'arrestation d'un certain nombre de prêtres insoumis, de Chouans subalternes, de vagabonds et de déserteurs; mais on ne parvint pas à s'emparer des principaux instigateurs de la rébellion qui se tinrent cachés. Plusieurs bandes profitèrent de cette

circonstance pour parcourir la contrée sous l'uniforme national, et se livrer impunément à toute sorte de brigandages; on envoya contre elles des troupes, mais elles échappèrent à leur poursuite en se dispersant à leur approche. Comme c'était à la faveur de ces déguisements qu'une de ces bandes s'introduisit la nuit dans la ville de Coutances, et enleva de la prison deux criminels, sans que personne songeât à les inquiéter, les généraux républicains furent obligés, afin de déjouer ces ruses grossières, de donner à leurs troupes, indépendamment du mot d'ordre, un signe particulier de ralliement qu'on changeait fréquemment, pour leur donner la facilité de se reconnaître dans les marches et les mouvements. Ce fut dans le même but que plusieurs administrations centrales interdirent à la garde nationale de certaines communes de leur ressort la faculté de porter leur uniforme hors du service.

Les résultats de cette battue n'ayant pas répondu à l'attente de Moulin, il sollicita du Directoire l'autorisation, qui lui fut accordée, d'imposer des contributions aux communes qui favoriseraient les rassemblements, et laisseraient commettre des assassinats sur leur territoire. Cinq communes du département d'Ille-et-Vilaine, qui se trouvèrent dans ce cas, furent mises en état de siége; on y cantonna des troupes pour vivre aux dépens des habitants jusqu'à parfait paiement de la contribution qui leur avait été imposée.

Les dispositions du général Moulin pour déjouer les projets des Royalistes auraient été suivies de meilleurs résultats, s'il avait eu plus de forces à sa disposition; mais l'armée d'Angleterre, qui, lors de sa formation,

comptait plus de soixante-dix mille hommes, se trouvait, par le départ successif des renforts envoyés sur le Rhin, réduite à trente-six mille deux cent quatre-vingt-huit hommes, ainsi répartis, savoir :

Dans la 12e division militaire, quatre mille cinq cent vingt et un hommes;

Dans la 13e, quinze mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf;

Dans la 14e, six mille sept cent soixante-douze ;

Dans la 22e, trois mille quatre-vingt-seize;

Et six mille hommes de gardes nationales.

Il était donc extrêmement difficile avec ce petit nombre de troupes disséminées sur une immense étendue de terrain, de garantir en même temps les côtes des entreprises des Anglais croisant continuellement dans ces parages, et de dissiper les rassemblements nombreux qui se formaient dans l'intérieur; aussi les généraux se trouvaient souvent fort embarrassés de satisfaire aux demandes de troupes que leur adressaient les autorités constituées, qui, exagérant presque toujours le danger ne cessaient de solliciter l'envoi de détachements dans leurs communes. Afin de suppléer autant que possible à l'insuffisance des troupes, le Directoire arrêta, le 18 mars, que les administrations centrales des départements de l'Ouest, qui, d'après le traité de pacification, étaient exemptés de la conscription militaire, ainsi que celles des départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, seraient chargées de mettre en réquisition des colonnes mobiles de la garde nationale sédentaire de leurs arrondissements respectifs, de pourvoir à leur armement et

équipement, et de les tenir à la disposition du général en chef de l'armée d'Angleterre, pour être employées conjointement avec les troupes de ligne contre les brigands qui désolaient ces contrées.

Par le même arrêté, le ministre de la guerre devait donner les ordres les plus prompts pour l'armement, l'équipement et la marche de ces colonnes; mais l'exécution de ces dispositions éprouva des difficultés de la part du ministre, qui représenta que l'obligation d'armer les conscrits levés en vertu de la loi du 3 vendémiaire an 7, et de fournir aux remplacements nombreux de fusils dans les corps de l'armée active, et dans ceux employés sur les frontières maritimes, laissait peu d'armes disponibles; il proposa donc que les administrations centrales fussent autorisées à employer tous les moyens dont elles pourraient disposer pour l'armement de ces colonnes mobiles; ce qui fut adopté.

Les mesures vigoureuses étaient d'autant plus nécessaires, qu'un cri général d'indignation s'éleva des départements pacifiés de l'Ouest, dont les habitants crurent qu'on voulait les comprendre dans la levée extraordinaire décrétée par le Corps législatif, le décret ne portant point d'exception pour ces départements. Afin d'apaiser l'orage, le Directoire ordonna de respecter le territoire qui avait été le théâtre de l'insurrection : cette concession ne put empêcher la guerre d'éclater. Les anciens chefs royalistes, tourmentés par plusieurs commissaires du gouvernement qui ne cessaient de les inquiéter pour faire preuve de zèle, se réfugièrent dans les bocages du bas Poitou et

de la Bretagne, où s'étaient jetés une foule de déserteurs et de conscrits réfractaires qui y trouvaient un asile impénétrable; les gendarmes envoyés à leur poursuite tombèrent dans des embuscades qui les rendirent plus réservés, et comme toute autorité qui ne peut, ou ne sait pas se faire obéir, est bientôt avilie, plusieurs anciens chefs vendéens, tels que les frères Beauvollier, Forestier, Soyer, Renou, parcoururent impunément le Bocage, cherchant à faire des rassemblements; mais quoique les paysans annonçassent hautement qu'ils regarderaient comme infraction au traité de pacification toute entrée des bataillons *bleus* dans leur pays, ils refusèrent de prendre les armes, déclarant qu'ils ne se battraient point, à moins qu'ils n'y fussent forcés par une invasion des troupes républicaines, ou qu'un prince de la maison de Bourbon ne vînt se mettre à leur tête. Ils ajoutèrent que tant qu'on laisserait leurs prêtres tranquilles et qu'on respecterait leurs propriétés, ils ne commettraient point aux hasards d'une guerre incertaine les chaumières qu'ils avaient eu tant de peine à relever, et leurs familles échappées à tant de désastres et de calamités; mais ils déclarèrent qu'ils rendraient à ceux qui étaient venus chercher un refuge au milieu d'eux tous les services qu'ils pouvaient attendre d'un peuple qui partageait leurs vœux et leurs opinions, comme il avait autrefois partagé leurs dangers. Ils persistèrent dans ces sentiments pendant cette campagne, et ce ne fut que lorsque les troupes républicaines eurent violé leur territoire, que les fermiers et les métayers se décidèrent à courir aux armes.

Cependant, avant de mettre en mouvement les colonnes mobiles de la garde nationale sédentaire, le général Moulin crut devoir adresser une proclamation aux habitants de l'Ouest, pour leur annoncer qu'elles allaient être mises en activité dans le but de purger le pays, de concert avec les troupes de ligne, des bandes d'assassins dont il était infesté, et promit des récompenses à ceux qui arrêteraient un chef de brigands, ou un ancien chef de Chouans les armes à la main.

Cette proclamation produisit peu d'effet, car l'apathie ou la mauvaise volonté de la plupart des administrations centrales pour la formation des colonnes mobiles était notoire. Les insurgés continuèrent donc leurs violences envers les acquéreurs de biens nationaux et les fonctionnaires publics, attaquant dans les communes rurales la garde nationale qui voulait s'opposer à leurs désordres, détruisant les postes télégraphiques et emmenant de force les jeunes gens : ils ne se contentaient pas de piller les diligences et les caisses publiques ; ils eurent recours, pour se procurer de l'argent, à un expédient aussi barbare que nouveau : ce fut d'enlever des membres de familles aisées et passant pour être attachées à la République, afin d'en extorquer des rançons. Ce fut ainsi que le fameux chef de bande Bobon arrêta deux jeunes filles, âgées l'une de dix ans et l'autre de seize, qui se rendaient du village de Brulon au Mans, et retinrent la dernière, en exigeant, pour la rendre à ses parents, une somme de six mille francs. C'est à cette époque que se rapporte l'origine des *chauffeurs*, scélérats d'une nouvelle espèce, qui, pénétrant de force dans la demeure des ha-

bitants présumés dans l'aisance, les garrottaient, et chauffaient graduellement la plante de leurs pieds, jusqu'à ce qu'ils eussent révélé le lieu dans lequel étaient cachés leur argent et leurs effets précieux. Nous répugnons à croire que les chefs de l'insurrection royaliste aient pu autoriser de semblables atrocités : mais ne devaient-ils pas s'attendre à voir retomber sur eux l'odieux des désordres et des crimes commis par la plupart des vagabonds et des malfaiteurs qui composaient leurs bandes, et que le seul espoir du pillage avait engagés à faire cause commune avec les royalistes?

Ce fut alors que les agents du ministère anglais et du Prétendant redoublèrent d'efforts pour relever les espérances des chefs des insurgés avec lesquels ils renouèrent : ceux-ci s'occupèrent de donner à la chouannerie une organisation plus régulière, dont voici les principales dispositions :

Le commandement général était partagé entre quatre chefs, savoir : le comte de Châtillon pour l'Anjou et la haute Bretagne, ayant en sous-ordre le chevalier James d'Andigné et le comte Turpin de Crissé; le comte de Bourmont pour le Maine et les pays adjacents, avec Gaulier de Morannes, dit Grand-Pierre, le comte Louis de Frotté, avec les comtes de Ruais, de La Chapelle et plusieurs autres émigrés pour la Normandie; et enfin, pour la basse Bretagne, Georges Cadoudal, avec Saint-Régent, Saint-Robert, Legris-Duval et Dujardin. La division des Angevins devait être portée à quinze mille hommes, ainsi que celle du Maine, déjà forte de sept mille; celles de Bretagne et de Normandie devaient en fournir vingt mille cha-

cune, ce qui eût donné une masse de soixante-dix mille combattants, avec laquelle on se flattait de secouer le joug du Directoire. Cette évaluation était exagérée du double ; mais quand bien même elle eût été réelle, il aurait fallu à la tête de ces levées un chef capable de combiner et de conduire les opérations avec la précision qui prépare et assure le succès. Loin de là, parmi tant de partisans fameux, il n'y avait pas un seul général capable de combiner un vaste plan d'opérations, et assez influent pour en faire exécuter les dispositions : beaucoup de prétentions et peu de moyens, voilà l'étoffe des chefs de la nouvelle chouannerie D'ailleurs le comité royaliste, qui était établi à Paris sous le nom d'Agence, aurait renversé les plans les mieux conçus : cette agence, à la tête de laquelle se trouvaient l'abbé Brottier et le nommé Pommelle, se composait de gens trop étrangers aux localités et aux événements de l'Ouest. Jaloux des chefs de parti, méfiants de l'Angleterre, surveillés et trompés par les Républicains, ils contrariaient tous les plans et projets utiles, surtout ceux de Puisaye, qui connaissait mieux qu'aucun d'eux les dispositions des habitants de la Bretagne, et le genre de guerre le plus convenable à la nature du pays; il n'y avait d'ailleurs ni ensemble dans ces masses, ni accord entre les chefs ; chacun voulait agir à sa manière; l'enthousiasme n'était que factice, et l'élan manquait aux chefs comme aux soldats.

Le rendez-vous général des principaux commandants, à l'effet de concerter les mouvements de leurs bandes, avait été fixé au village de Nouellet, département

de Mayenne-et-Loire. Chacune des quatre provinces avait été partagée en plusieurs divisions comprenant un certain nombre de paroisses, formant elles-mêmes une ou plusieurs compagnies, selon la population, sous les ordres d'un chef dévoué et entreprenant. Chaque division devait être distinguée par un uniforme : le bleu de ciel, par exemple, était la couleur assignée aux habitants de la côte, et conforme à celui des hommes qui devaient débarquer lors de la descente projetée par l'Angleterre. Les *avant-postes* marchant par compagnies de cinquante à soixante hommes, sous la dénomination de *Partisans des mécontents*, devaient circuler sur le littoral, de manière à se rallier au besoin, d'après l'ordre des chefs supérieurs, qui ne se montreraient qu'au moment de l'explosion générale. L'objet de ces patrouilles était de sonder l'esprit public, et de disposer à la révolte par la distribution d'un manifeste répandu avec profusion qui sommait tous les Français de se réunir pour le rétablissement du trône et de l'autel. Ces partisans avaient en outre mission de dire qu'ils n'étaient autorisés à diriger leurs coups que contre les acquéreurs de biens nationaux, qu'ils épargneraient jusqu'à nouvel ordre les soldats républicains servant d'escorte ou marchant isolément, mais qu'ils extermineraient la gendarmerie, leur ennemie naturelle.

La dénomination de Chouan étant devenue une injure, les insurgés de la Normandie s'appelèrent *chasseurs du Roi*, et ceux des autres provinces *mécontents*. Le comte de Frotté, ex-officier au régiment de Colonel-Général infanterie, qui dirigeait les mouvements

de la Normandie, où il était passé après avoir quitté le corps du prince de Condé, se rendit aux îles Saint-Marcouf, pour recevoir des armes et des munitions de guerre des Anglais en échange de grains dont ils manquaient, et se fit remplacer par le vicomte de Williamson. Afin d'augmenter le nombre de leurs partisans, ces deux chefs firent annoncer partout qu'ils attendaient incessamment le comte d'Artois et le duc de Bourbon pour se mettre à la tête de l'armée royale, et renverser le gouvernement républicain, à la ruine duquel préludaient, selon eux, les succès des armées russe et autrichienne en Italie et en Allemagne, non moins que les dissensions qui divisaient le Directoire et le Corps législatif.

Quoique la plupart des hommes qui composaient les bandes n'eussent pour but que le pillage, il est évident, d'après le choix de leurs victimes et les proclamations des principaux chefs, qu'elles avaient une origine politique, et tendaient au renversement du gouvernement républicain. Le Directoire, qui voyait avec inquiétude les progrès menaçants que faisait l'insurrection en Bretagne et en Normandie, s'autorisant de sa faiblesse, crut devoir recourir aux mesures révolutionnaires de 1793, et chargea une commission de chercher le système de répression le plus convenable dans la circonstance. Le 11 juillet, il proposa au Corps législatif, sur le rapport de cette commission, une mesure qui fut adoptée et convertie en loi, demeurée célèbre sous le nom de loi des otages. Cette loi, calquée sur celle des suspects sous la terreur, loi révolutionnaire qui, dans l'impuissance d'atteindre les

vrais coupables, frappait en masse, et commettait toutes les injustices ordinaires aux lois de cette nature, prescrivait d'emprisonner, en qualité d'otages, 1° tous les nobles, excepté ceux qui remplissaient des fonctions publiques; 2° les aïeux, aïeules, pères et mères de Chouans et de Vendéens insurgés; 3° leurs parents et alliés jusqu'au quatrième degré. Tout otage qui s'échappait de prison était censé émigré, et condamné comme tel à la déportation. Les administrations centrales devaient désigner les individus qu'elles choisiraient pour otages, et les tenir renfermés dans des maisons préparées *ad hoc*, où ils devaient rester et vivre à leurs frais jusqu'à la cessation des désordres; en cas d'assassinat, quatre otages de la commune où le crime avait été commis, subissaient la peine de la déportation.

Sous un gouvernement de fer, inexorable comme la Convention, qui ne peut se soutenir que par des moyens extrêmes pour conjurer la tempête, ces mesures auraient peut-être réussi ; mais sous un régime constitutionnel qui proclamait la liberté individuelle et celle des opinions, elle était impolitique et vexatoire, parce qu'elle prêtait beaucoup à l'arbitraire en confondant l'innocent avec le coupable, et qu'elle ouvrait un vaste champ aux haines et aux vengeances particulières. Aussi, les ennemis du gouvernement saisirent-ils avec empressement ces motifs de mécontentement pour exciter contre lui les habitants des villes et des campagnes, criant partout qu'on voulait faire revivre le régime de la terreur.

La loi de l'emprunt forcé de cent millions en numé-

raire, qui pesait principalement sur les riches, porta l'exaspération à son comble dans les provinces de l'Ouest, où les riches propriétaires répandirent à dessein l'alarme dans les campagnes, comme si cet emprunt avait pu atteindre directement le pauvre paysan. A la faveur de ces troubles, Georges Cadoudal dans le Morbihan, le comte de La Prévalaye dans la Haute-Bretagne, le comte de Bourmont dans le Maine, le comte de Frotté dans la Normandie, le nommé Le Chandelier de Pierreville dans le Perche et dans la Vendée, les comtes de Châtillon, de Suzannet, Grignon, appelèrent aux armes leurs partisans. Dans les environs du bourg de Cerizay, les anciens chefs vendéens Beauvollier, Forestier et Renou aîné, ayant rassemblé huit à neuf cents hommes, surprirent un bataillon, commandé par l'adjudant général Delaage; une forte colonne s'étant avancée au secours de celui-ci, les paysans s'écrièrent qu'on violait leur territoire; mais les généraux républicains ayant donné leur parole que leurs troupes observeraient la discipline la plus exacte dans le Bocage, et ne commettraient aucun désordre, ils ne s'opposèrent plus à la marche de cette colonne sur Cerizay. Après quelque résistance, le rassemblement de Beauvollier se dispersa et ne reparut plus; la plupart des fermiers et des métayers de cette contrée voulant rester neutres dans une guerre qu'ils croyaient prématurée, ou dont ils ne voyaient pas la nécessité.

Ce fut principalement sur la rive droite de la Loire que la chouannerie releva la tête et se livra de nouveau à ses désordres habituels. Le 4 août, une troupe de

plus de trois cents vagabonds attaqua la diligence sur la route de Laval à Mayenne, et pilla les fonds qu'elle portait, malgré la résistance de l'escorte forte de trente hommes, dont dix-neuf furent désarmés et faits prisonniers. Comme ils refusèrent de prendre parti chez les Chouans, ceux-ci, après leur avoir coupé les cheveux, les renvoyèrent dans leurs cantonnements avec des sauf-conduits. Ces sauf-conduits avaient un double but, celui de se concilier les habitants des campagnes, dont Achille Lebrun, leur signataire, se proclamait le défenseur et l'appui, et l'espoir d'attirer à son parti les soldats républicains, envers lesquels il affectait d'user de procédés généreux.

La teneur de ces billets fera juger de la hardiesse des Chouans : « De par le Roi, il est défendu à tout « militaire de l'arrondissement d'inquiéter en rien « ces militaires que j'ai faits prisonniers, et que je ren- « voie sur parole de ne se porter à aucune horreur sur « les habitants des campagnes, au cas qu'ils fussent « obligés de resservir. J'engage, je supplie les habi- « tants des arrondissements circonvoisins d'avoir « égard à cet ordre. » Le cartel de renvoi adressé au commandant du détachement dont les prisonniers faisaient partie, était ainsi conçu : « Je vous renvoie ces « hommes que j'ai faits prisonniers aujourd'hui ; ils « ont fait leur devoir; ils se sont défendus. Voilà déjà « plusieurs preuves que je vous donne de ma clémence « et de ma générosité; elles ne finiront qu'au cas où « vous continuerez à tyranniser les habitants des « campagnes, et à faire des horreurs, comme vous « en avez toujours fait jusqu'ici. Ainsi, vous voilà

« prévenu, ce sera guerre à mort quand vous vou-« drez. » Le 6, une troupe de plus de mille Chouans assaillit, au bourg d'Argentré, entre Vitré et La Gravelle, un détachement républicain qui fut forcé de battre en retraite après avoir perdu quarante hommes et deux officiers.

Ces petits succès accrurent tellement l'audace des insurgés, que si leurs chefs n'annoncèrent point alors, comme précédemment les anciens chefs vendéens, la prétention de traiter avec la République de puissance à puissance, ils voulurent agir sur le pied d'égalité avec les généraux républicains. C'est du moins dans ce sens qu'on doit interpréter la lettre que le même Achille Lebrun, s'annonçant chef provisoire d'une des armées de Louis XVIII, et qu'on disait être un jeune noble de Rennes, adressa, le 11 août, au général de brigade Roulland, à Vitré. Après lui avoir reproché avec hauteur les mesures de rigueur déployées contre les Royalistes, il lui rappela qu'il avait renvoyé, sans leur faire de mal, plusieurs soldats faits prisonniers, et lui exprima le désir *de faire une guerre loyale de troupes à troupes*, et de mettre fin à tous les maux, sous la condition que les soldats républicains ne mettraient plus les pieds dans les campagnes, et qu'ils ne s'écarteraient pas même de la grande route : « Ceci « observé, ajoutait-il, il n'y a plus de mécontents à « craindre. Voyez et réfléchissez. »

Des propositions aussi arrogantes, faites par des chefs de bandes indisciplinées, composées la plupart de déserteurs, de vagabonds et de pillards, qui n'affichaient le royalisme que pour faire excuser leurs dés-

ordres, ne pouvaient être reçues qu'avec indignation par des officiers généraux, commandant des troupes régulières et dévouées au système républicain. Il devenait cependant de plus en plus urgent de prendre des mesures énergiques, et le Directoire arrêta, le 16 août, sur la proposition du ministre de la guerre, que l'armée d'Angleterre serait organisée en divisions actives et mobiles, à l'instar des autres armées, sans égard à la démarcation des divisions militaires comprises dans cet arrondissement; car le général Moulin, qui provoqua cette mesure, avait observé avec raison que ces divisions formant en quelque sorte des commandements isolés, les dispositions du général en chef restaient sans exécution sur tous les points; ce qui donnait aux rebelles la facilité de se soustraire aux poursuites des colonnes envoyées contre eux, et de se réfugier dans les départements voisins.

Le 1er septembre, parut une proclamation, portant défense, sous peine de mort, aux habitants, de la part d'Achille Lebrun, de payer aucune imposition à la République, et ordonnant de les verser entre les mains et sur quittance des principaux officiers des divisions royalistes. En même temps, ordre fut envoyé à tous les hommes de l'âge de seize à cinquante ans de se joindre aux insurgés sous peine d'être fusillés; cet ordre annonçait qu'on avait des canons, des armes et des uniformes pour les nouveaux enrôlés, et que l'attaque générale aurait lieu dans dix jours.

Ces bruits étaient l'avant-coureur du soulèvement général qui éclata peu de jours après; diverses bandes attaquèrent les postes républicains, non-seulement

dans les départements de l'Ouest, mais encore dans ceux d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, et se répandirent jusque dans ceux de l'Eure et d'Eure-et-Loir. La guerre civile se ralluma avec d'autant plus de violence, que les revers des armées françaises en Allemagne et en Italie obligèrent le gouvernement de retirer une partie des troupes de l'intérieur, pour les diriger sur les armées d'Helvétie, du Rhin et des Alpes, et qu'il n'avait pas de forces suffisantes pour réprimer les mouvements insurrectionnels de l'Ouest; d'ailleurs, le midi de la France n'était pas tranquille, et dans les départements réunis, la loi de la conscription éprouvait beaucoup de résistance et excitait de fréquentes révoltes.

Le 17 septembre, une colonne de cinq cent cinquante hommes, formée de détachements des 5e, 19e demi-brigades d'infanterie légère, de la 107e demi-brigade de ligne, se rendant d'Angers à Segré, fut attaquée entre Noyan et la forêt d'Ombrée par un parti de deux mille Chouans, conduits par le chevalier James d'Andigné et le nommé Guillemot. Obligée de céder au nombre, cette troupe rentra à Angers, ayant perdu soixante hommes tués et vingt et un blessés, parmi lesquels se trouvait le commandant. Le péril parut alors si imminent, que, d'après les ordres du Directoire, le ministre de la guerre écrivit au général en chef de l'armée d'Angleterre que ceux des soldats républicains qui livreraient à la force armée un chef de rebelles recevraient une gratification de six cents francs et trois arpents de terre. Il adressa en même temps aux colonnes mobiles de gardes nationales des

départements du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, du Loiret, de Loir-et-Cher et de la Vienne, mises à la disposition du général en chef de l'armée d'Angleterre, une circulaire pour les engager à se lever et à poursuivre les brigands royaux, conjointement avec les troupes de ligne qui allaient être renforcées de quinze mille hommes d'élite; mais l'apathie des administrations centrales paralysa tous les efforts que faisait le gouvernement pour leur inspirer l'énergie nécessaire dans ces circonstances difficiles.

---

## CHAPITRE II.

Mouvements combinés des Royalistes sur les deux rives de la Loire. Tentative nocturne des Chouans sur la ville de Nantes où ils pénètrent; la garde nationale les repousse. Attaque simultanée des insurgés sur les villes du Mans, de Saint-Brieux et de Vannes; ils s'emparent des deux premières. Plan général de l'insurrection; nouvelle proclamation du comte de Bourmont. Le général Hédouville est nommé au commandement de l'armée d'Angleterre; pouvoirs qui lui sont conférés; ses observations au Directoire sur la situation de l'Ouest; ses premières démarches; négociations avec les chefs royalistes par l'entremise de madame Turpin de Crissé; sa conférence avec cette dame.

L'insurrection ne tarda pas à s'étendre sur la rive gauche de la Loire : plusieurs rassemblements qui s'étaient formés d'abord dans les cantons de Beaupréau et des Aubiers se réunirent, et formèrent une masse de plus de trois mille hommes au village de Puidufour, près du bourg des Espaisses, où Beauvollier, Grignon et Vezins, anciens chefs vendéens, les exercèrent au maniement d'armes, aux écoles de peloton, de bataillon, d'escadron et de tirailleurs à pied et à cheval.

Le 26 septembre, un de leurs partis arrêta au pont de Remouillé, route de Nantes à Montaigu, la diligence de Bordeaux à Nantes, et la pilla. D'autres bandes se répandirent en même temps sur toutes les routes du département de la Vendée, à l'exception de celles de Bourgneuf et de Machecoul. Sur la rive droite, les deux chefs Guillemot et James d'Andigné attaquaient de nouveau à Noyan, entre Ancenis et Angers, un bataillon de six cents hommes, et le rejetèrent dans cette place.

Peu de jours après, l'émigré Sol de Grisol tenta de surprendre les troupes cantonnées à Saint-Aubin-du-Cormier : trois mille Chouans sous ses ordres se portèrent vers ce bourg occupé par environ sept cents hommes. Arrivé en vue du bourg, il partagea sa bande en quatre colonnes; la première, forte de huit cents hommes, se dirigea vers la porte dite de l'Ecu; la seconde, de la même force, avait l'ordre de pénétrer par la porte de la Garenne; une troisième, d'environ quatre cents hommes, prit poste pour observer les chemins de la Bouxière et de Liffré, afin d'arrêter les secours qui pourraient arriver de Rennes et de Vitré, pendant qu'environ mille hommes formèrent réserve à Saint-Jean-de-Couesnon. Les troupes républicaines eurent le temps de se mettre en défense à la porte de l'Ecu, et repoussèrent l'attaque de ce côté; mais la porte de la Garenne ayant été forcée, les Chouans pénétrèrent jusque sur la place. La garnison, composée de trois cents hommes de la 85e demi-brigade, d'une compagnie franche du canton, et de la colonne mobile de Saint-Mars-le-Blanc, se retrancha dans les maisons, et

fit un feu si vif et si soutenu, que les assaillants se retirèrent en laissant une centaine de morts et beaucoup de blessés. La perte de la garnison ne fut que de vingt-cinq hommes hors de combat.

Le 10 octobre, le soulèvement général préparé depuis plusieurs mois par les principaux chefs royalistes éclata de tous côtés; dans le Maine, le comte de Bourmont fit précéder sa levée de boucliers d'une proclamation ainsi conçue :

« Français! vos malheurs vont finir, l'heure des « combats est sonnée, le jour de votre délivrance est « arrivé! S. A. R. Monsieur, frère du Roi, attend « pour arriver à bord de l'escadre anglaise qui croise « sur nos côtes, qu'un point de débarquement lui « soit offert. D'un bout à l'autre de la France, les « Royalistes courent aux armes; l'élite de ceux des « provinces de l'Ouest attaque aujourd'hui les villes « de Nantes, Vannes, Lorient, Saint-Brieuc, Ren- « nes, Fougères, Caen, Chollet, Montaigu, Laval et « le Mans. Suivez l'exemple qu'ils vous donnent! « Hâtez-vous de briser des chaînes avilissantes, hâ- « tez-vous de combattre pour la sainte religion de nos « pères, pour le trône de nos rois, et pour le bonheur « de notre infortunée patrie! Partagez la gloire de vos « libérateurs, relevez les croix et les autels renversés « par les impies! Allez en foule dans les temples du « Seigneur, priez-le de nous accorder la victoire, et « montrez à toutes les nations qu'il existe encore des « Français vertueux, attachés à leur patrie! Vive le « Roi!

Toutefois, malgré le pompeux étalage de cet appel

fait aux passions, le comte de Bourmont ne parvint à rassembler dans les environs de Laval que trois à quatre mille hommes, avec lesquels il battit plusieurs détachements de troupes républicaines, qui se réfugièrent dans cette ville, sur laquelle on lui supposait des vues. Mais au lieu de poursuivre de ce côté, il tourna tout à coup vers le Mans, dans l'espoir de le surprendre; ce fut dans ce dessein que le 13 il établit une avant-garde de douze cents hommes au village de Foulletourte, d'où il poussa des patrouilles jusqu'aux portes du Mans. Le général Simon, commandant l'arrondissement, voulut faire rentrer en ville plusieurs compagnies de la 40ᵉ demi-brigade, cantonnées dans les villages environnants; mais l'administration municipale s'y étant opposée, dans la crainte de surcharger les habitants de logements militaires, la ville resta en butte aux entreprises de l'ennemi avec la faible garnison qu'elle contenait.

Cependant, le comte de Bourmont, informé de la mésintelligence qui régnait entre le commandant militaire et les autorités civiles, et certain qu'il n'y avait pour défendre la place qu'un détachement d'environ cinq cents hommes de la 40ᵉ demi-brigade, résolut de s'en emparer de vive force. Dans la nuit du 14 au 15, il se rapprocha du Mans, et partagea au jour sa division en trois colonnes pour attaquer la ville sur trois points différents. La première, qu'il conduisait en personne, pénétra dans la place par le chemin de la Suze et le faubourg Saint-Gilles, força le poste de ce quartier et s'avança vers le pont Perrin. Au bruit de la fusillade, le général Simon courut à ce poste, défendu

par quinze hommes qu'il y avait placés la veille; mais au delà du pont, atteint par une grêle de balles qui tuent son cheval, il tombe par terre et est laissé pour mort sur la place. Sans perdre un instant, Bourmont se porta vivement sur le marché Saint-Pierre, fit cerner la maison commune, et de là se rendit à l'arsenal dont il désarma la garde, composée de gardes nationales avec quelques soldats de la 40ᵉ demi-brigade, et s'en empara. Quelques heures après, le comte de Bourmont, ayant été informé que le général Simon craignait d'être inquiété dans la maison où on l'avait porté, et que cette inquiétude augmentait le danger de son état, il lui écrivit qu'il pouvait se faire soigner en toute sécurité, qu'il avait défendu toutes représailles, tout acte de rigueur, et termina sa lettre par des vœux pour son prompt rétablissement.

La seconde colonne, conduite par le nommé Tranquille, garçon meunier des environs de Chollet, s'étant partagée entre Arnage et Pontlieu se coula dans le Mans, en partie dans les rues basses et le Gueffier; après avoir passé la rivière d'Huisne au pont des Noyers, et coupé la route de Paris par Yvré, elle gagna l'ancienne route, dite Chemin du Légat, par les Arènes et la promenade des Jacobins, se porta aux bâtiments de l'administration départementale et à la caserne de la gendarmerie, qui n'eut que le temps de se réfugier dans la tour de l'église de la Couture, et courut ensuite forcer les prisons pour y trouver des auxiliaires.

La troisième colonne, que l'émigré Lamotte-Mervé avait rassemblée à Neuville et à Saint-Pavan, parvint, par les tertres de Saint-Vincent et de Meyret, jusque

sur la place du château, où elle trouva les deux autres en bataille. Bourmont donna l'ordre à Mervé d'aller à la caserne de la 40e demi-brigade occupée par trois compagnies, et de s'en emparer; les soldats se défendirent avec tant de vigueur, qu'il fut obligé de faire jouer deux des pièces de canon prises dans l'arsenal, pour battre en brèche la caserne. Les soldats républicains résistèrent encore quelque temps, mais privés d'une partie de leurs officiers qui, étant logés en ville, n'avaient pu se rendre au quartier, manquant en outre de vivres, et ayant épuisé leurs cartouches, ils durent songer à la retraite. Elle s'effectua en bon ordre par une brèche pratiquée sur les derrières de la caserne, sous la direction du chef de brigade Auvray qui prit fièrement position au Vallon, à quelque distance de la ville. Cinquante hommes avec un chef de bataillon, la caisse, la comptabilité de la 40e demi-brigade, les magasins d'habillement, douze cents fusils, six pièces de canon et les munitions de guerre que renfermait l'arsenal, restèrent entre les mains des Chouans, qui occupèrent le Mans pendant trois jours. Plusieurs maisons de la ville furent dévastées contre les intentions du comte de Bourmont, qui s'attacha à prévenir le pillage, en faisant publier une invitation à tous ceux qui auraient eu quelque objet pris ou volé d'en venir réclamer le paiement; mais il ne put empêcher le pillage de la maison commune dont les archives furent détruites et dispersées. Les caisses publiques contenant quarante et quelques mille francs devinrent la proie du vainqueur qui en donna reçu au dépositaire. Les Chouans ne l'évacuèrent que le 16, sur l'avis de l'approche d'un

corps de deux mille hommes de la 31e demi-brigade et de six cents de gardes nationales, commandés par les généraux Gilly et Digonnet; mais quelque diligence qu'ils mirent à se soustraire à la poursuite, ils furent atteints à Sillé-le-Guillaume, à moitié chemin du Mans à Mayenne, et perdirent une centaine d'hommes et une pièce de canon. A Evron, leur chef désespérant de tenir tête aux Républicains, donna l'ordre aux Chouans de se disperser, ce qu'ils firent par bandes de dix à douze hommes.

La prise du Mans fut le terme des entreprises du comte de Bourmont dans le Maine; depuis, il ne parut plus qu'à la tête que de faibles bandes, et fut battu dans toutes les rencontres. La déroute que le général Chabot lui fit éprouver à la dernière, entre Laval et Sablé, le détermina à faire sa soumission dans les premiers jours du mois de janvier 1800.

Les autres exploits des Chouans sur les différents points où ils se montrèrent, ne furent que des surprises; le nommé Dupré, dit Tête-Carrée, ayant été informé que le général Grigny était sorti de Nantes avec une colonne mobile, rassembla deux mille Chouans, et se porta, dans la nuit du 19, sur cette ville, força les portes de Paris et de Rennes, et pénétra dans l'intérieur avec une colonne de huit cents hommes, le surplus restant à portée de la soutenir. Dupré détacha deux cents hommes sur la prison du Bouffay, et mit en liberté quinze Royalistes. La garde nationale, éveillée par le tumulte et plusieurs coups de fusil, eut beaucoup de peine à se réunir; son commandant soutint avec les premiers pelotons un combat de trois

heures dans les rues, et ne parvint à chasser les insurgés de la ville qu'à l'approche du jour; ils laissèrent quarante des leurs sur le pavé, mais seize habitants de Nantes périrent dans cette attaque nocturne, et plus de trente y furent blessés.

Dans la nuit du 24 au 25, une bande d'environ six cents Chouans, conduite par Georges Cadoudal et Frotter, dont la mère était détenue sur des soupçons d'embauchage, surprit les postes de Saint-Brieux, les désarma, s'empara d'une pièce de canon, fit évader les détenus et ne se retira qu'au jour, emmenant tous les chevaux d'un détachement de chasseurs qui se trouvaient dans le quartier. Le même jour, un autre parti de sept à huit cents insurgés, conduits par Guillon et Dufrêne, fit une tentative sur Vannes qui échoua par la vigilance et l'énergie d'un bataillon de la 77e demi-brigade qui formait la garnison de cette place.

Le 28, l'audacieux Guillemot surprit un détachement de quatre-vingts hommes cantonnés à Locminé; il employa toute sorte de moyens pour les embaucher; n'ayant pu y parvenir, il les renvoya après les avoir désarmés. Un autre parti avait pénétré quatre jours auparavant dans la presqu'île de Rhuys, et enlevé à Sarzeau deux pièces de canon montées sur un affût de montagne. D'autres bandes se montrèrent dans les départements d'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne et de la Sarthe, sans qu'on pût les arrêter, faute de troupes et de concert avec les autorités civiles et l'autorité militaire.

De l'autre côté de la Loire, deux anciens chefs vendéens, Grelier du Fougerou et Forestier, étant parve-

nus à rassembler, au Puy-Saint-Bonnet, entre Chollet et Saint-Laurent-sur-Sèvre, trois mille paysans, attaqua aux Aubiers six cents hommes de la 70e demi-brigade, commandés par le chef de bataillon Hardouin. Ces braves se retranchèrent dans l'église, et résistèrent six heures entières, jusqu'à ce qu'un détachement de ce corps et de la 68e demi-brigade vinrent les délivrer. Les insurgés pris en flanc et à dos se retirèrent avec une perte de plus de deux cents des leurs et d'un plus grand nombre de blessés.

Toutes ces démonstrations et ces attaques simultanées sur les deux rives de la Loire prouvaient assez quel était le plan des chefs de l'insurrection; ils voulaient faire des tentatives sur toutes les villes où se trouvaient des garnisons, des magasins ou dépôts d'armes ou de munitions, afin de diviser les forces des Républicains en les tenant en alerte, ou bien encore dans les lieux où il existait des établissements industriels ou commerciaux, afin de s'approprier leurs ressources, de répandre la terreur dans le pays, et de grossir leurs bandes de tous les hommes détenus dans les prisons. Les circonstances étaient devenues tellement graves, que dans les premiers jours de novembre, le Directoire donna le commandement de l'armée d'Angleterre au général Hédouville qui, dans les fonctions de chef d'état-major du général Hoche, avait acquis une parfaite connaissance des hommes et des choses. Il lui fut recommandé d'user de tous les moyens que présentaient les forces actuelles de l'armée, jointes aux renforts venus de l'armée de Batavie et des garnisons capitulées de l'Italie, montant à plus de

dix mille hommes, pour comprimer vigoureusement la rébellion, de maintenir la discipline avec fermeté et de réprimer le pillage. On lui conféra des pouvoirs très étendus, tels que la faculté de mettre en état de siége les communes, d'imposer, comme amende, à celles en rébellion des contributions en vivres et en argent, de faire les réquisitions nécessaires pour l'entretien des troupes et la régularité des différents services, car on avait enfin compris que la pénurie dans laquelle on laissait le soldat occasionnait la maraude et la désertion. Il reçut en outre l'ordre de faire juger et exécuter sur le terrain les émigrés, les déserteurs et tous rebelles pris les armes à la main.

Muni de ces pouvoirs, le général s'établit, le 8 novembre, à Angers, pour être plus à portée du foyer principal de l'insurrection; dès son arrivée, il mit en état de siége le département de Mayenne-et-Loire, et fit passer plusieurs bataillons sur la rive gauche de la Loire, afin d'intercepter les communications entre les insurgés des deux rives. Mais ces troupes n'étant pas suffisantes pour remplir cet objet, il sollicita de nouveaux renforts; il observait que la guerre prenait un caractère d'autant plus inquiétant, que les chefs des rebelles affectaient une modération qu'ils n'avaient pas auparavant, en laissant dans les communes les officiers municipaux qui y étaient restés, en ménageant même les patriotes qui n'avaient pas pris la fuite à leur approche, en sorte que ceux-ci ne faisaient plus parvenir aux commandants militaires les renseignements si nécessaires pour prévenir les projets des révoltés; que tous les habitants des campagnes étant partisans

des Chouans, ou les craignant, les avertissaient des moindres mouvements de troupes, ce qui leur permettait d'éviter les colonnes mobiles, quand ils n'étaient pas en nombre supérieur, de se rassembler, et de tomber à l'improviste sur les communes dégarnies de troupes.

Malgré les ménagements que les chefs de l'insurrection affichaient à l'égard des personnes d'une opinion contraire à la leur, ils leur faisaient payer la dîme, ainsi que le produit des domaines nationaux, et défendaient à tous les propriétaires réfugiés dans les villes de faire enlever leurs grains, leurs vins et leurs bois, les sommant de fournir des draps, sous peine de livrer au pillage leurs maisons et leurs propriétés. C'est par ce moyen qu'ils parvinrent à habiller une partie des bandes ; ils menacèrent même de mort les hommes qui refuseraient de marcher à leur réquisition, mesure extrême suggérée par le curé Barbedette, du bourg du Luc, en Vendée, lequel avait une grande influence sur les habitants de ce pays, et dont il fit un usage atroce en faisant fusiller plusieurs malheureux qui ne poussaient pas aussi loin que lui le fanatisme religieux, et l'horreur du gouvernement républicain.

Les rassemblements étaient concertés de manière à ne pouvoir être découverts d'avance par les autorités républicaines : les chefs seuls connaissaient le rendez-vous général, et aucune entreprise ne se faisait qu'en grand nombre. Comme ils étaient informés de la sortie du plus petit détachement des troupes républicaines par des signaux arborés sur les moulins, et par les paysannes qui, tout en gardant leurs troupeaux, trans-

mettaient au moyen de chants convenus, l'avis de tous les mouvements; dès qu'ils avaient avis de la marche d'une forte colonne, ils se divisaient si promptement qu'il était impossible de les joindre, se conformant ainsi à la devise qu'ils avaient adoptée : *Partout et nulle part.*

Avant de recourir à la force des armes, le général Hédouville crut devoir employer les moyens de persuasion. Il fit à cet effet prier Mme de Turpin Crissé, de laquelle Hoche s'était déjà servi très utilement pour la pacification, et qu'il savait être en grande considération auprès des principaux chefs royalistes, de se rendre à Angers. Cette dame était alors en fuite pour se soustraire au mandat d'arrêt lancé contre elle comme otage : afin de lui inspirer plus de sécurité, le général fit mettre provisoirement en liberté un de ses domestiques détenu au château d'Angers, et donna sa parole que sa personne et celle de ses filles, âgées l'une de seize ans et l'autre de dix-sept, ne seraient point inquiétées. Mme de Turpin arriva le 10 à Angers; elle y eut un long entretien avec le général : gémissant et pleurant sur les malheurs qu'entraîne la révolte, elle l'attribua à la conduite impolitique des agents du gouvernement, et notamment à celle de l'ancien commissaire du Directoire près l'administration centrale de Mayenne-et-Loire. Elle assura que ce fonctionnaire lui avait dit confidentiellement que la pacification faite par le général Hoche était incompatible avec les intérêts de la République, et que la guerre civile était nécessaire pour entretenir l'esprit public; qu'il ne lui avait pas dissimulé que le Directoire était décidé à

expulser les nobles et les prêtres. M^me^ de Turpin ajouta que la loi des otages était la principale cause de l'explosion; que l'emprisonnement de M. de Scépeaux était illégal, qu'il n'était point passible des dispositions rigoureuses de cette loi d'après le traité de pacification; que cet acte de déloyauté avait rempli les chefs royalistes d'indignation et d'effroi, et enfin que les personnes en état de porter les armes, qu'on avait désignées pour otages, ou qui craignaient de l'être, préféreraient la mort à la tête des révoltés que l'exil à Cayenne. Dans son opinion, les chefs influents n'auraient certainement pas repris les armes, si les administrations centrales ne s'étaient pas attachées à les persécuter et à contrarier les mesures arrêtées par le général Hoche, principalement la liberté du culte, la première des sept promesses faites par ce général

Hédouville fit observer à son tour combien la position des insurgés deviendrait affreuse si la guerre continuait, parce qu'on leur attribuerait avec raison la dévastation entière du pays. Ayant ensuite essayé de mettre en avant des motifs d'intérêt pour détacher les chefs influents de la rébellion : « L'honneur, répondit « M^me^ de Turpin, les retiendra et les empêchera d'a-« bandonner ceux qui ont placé leur confiance en eux : « ils désirent la fin de cette guerre, mais si on ne ré-« compense pas leur soumission par des avantages « réels, qu'on leur accorde du moins ceux stipulés « par le traité de La Mabilais, à la stricte exécution « duquel ils bornent leurs prétentions. J'ose promet-« tre que la tranquillité sera entièrement rétablie « avant quinze jours, si le Directoire consent à faire

« revivre cette capitulation. » Le général ayant assuré que le Directoire ne consentirait jamais à laisser des compagnies de Chouans armées dans le pays, Mme de Turpin insista fortement pour qu'on laissât au moins quelques fusils par commune, protestant qu'on ne pourrait, sans cette concession, faire rentrer dans le devoir les habitants compromis. Elle termina cet entretien en résumant ainsi ses propositions : 1° Amnistie générale pour tous les rebelles qui se soumettraient aux lois de la République dans l'espace d'un mois, à dater de sa promulgation, et qui remettraient leurs armes, à l'exception d'un petit nombre de fusils qui serait déterminé par commune; 2° Liberté des cultes, selon la constitution et les lois; 3° La promesse de ne faire payer actuellement que les impositions courantes, à compter du 1er vendémiaire an 8 (22 septembre 1799), et de n'exiger les contributions arriérées que lorsque la culture et le commerce seraient remis en vigueur; 4° Jouissance de leurs propriétés à tous ceux qui n'auraient pas émigré; 5° Des radiations pour une trentaine d'émigrés qu'on désignerait ultérieurement, ou au moins une modique pension pour assurer leur existence en pays étranger; 6° La permission au petit nombre de déportés qui étaient parmi les Chouans de rentrer dans leurs foyers, sous la surveillance de leurs administrations municipales.

Le général transmit ces propositions au président du Directoire exécutif Gohier, avec ses observations sur les avantages et les inconvénients d'accorder tels ou tels articles, en représentant toutefois que, dans le cas où la soumission des Chouans aurait lieu, un des

moyens les plus sûrs de les empêcher de se réunir de nouveau, serait de maintenir, pour un certain temps, les départements de l'Ouest en état de siége, laissant, par conséquent, aux commandants militaires l'exécution des mesures ordonnées par le gouvernement pour le maintien de la tranquillité : il le pria en même temps de lui envoyer une prompte décision.

Il est à présumer que le Directoire qui, pour sa propre conservation et sa dignité, avait intérêt à faire triompher le système républicain sur les ruines du royalisme, aurait adopté les mesures proposées par le général Hédouville, s'il n'eût été renversé par la révolution du 18 brumaire an 8, et remplacé par le gouvernement consulaire, à la tête duquel s'était mis le général Bonaparte, peu de temps après son retour d'Egypte. Ce fut à lui qu'était réservée la gloire d'éteindre le feu de la guerre civile : nous allons dire la marche qu'il prit pour arriver à ce but si désirable.

---

## CHAPITRE III.

Les négociations prennent une tournure favorable; suspension d'armes convenue entre les deux partis. Dispositions conciliantes du général Hédouville. La loi des otages est rapportée. La suspension d'armes est blâmée par diverses personnes; leurs motifs. Les conditions de cette suspension rencontrent des obstacles. Les Anglais, secondés par un rassemblement considérable de Chouans, commandés par Georges Cadoudal, débarquent des armes et des munitions de guerre dans le Morbihan. Observations du général Hédouville sur les conditions proposées par les principaux chefs de l'insurrection.

Bases du traité d'armistice entre le général Hédouville et les chefs de l'insurrection royaliste. Détermination du premier consul au sujet des négociations entamées avec les chefs de la chouannerie; sa réponse au général Hédouville. Marche d'un corps nombreux de troupes sur l'Ouest; le général Brune nommé général en chef de l'armée d'Angleterre, qui reçoit la dénomination d'armée de l'Ouest; force des diverses armes qui la composent.

Proclamation du premier consul aux habitants de l'Ouest; les mesures du général Brune, secondées par l'influence du curé Bernier, amènent la soumission des principaux chefs royalistes. Georges Cadoudal rend les armes; il se rend à Paris et obtient une audience du premier consul; ce qui s'y passa. Le comte de Frotté offre de se soumettre; il est arrêté, jugé et condamné à mort; pour quels motifs. Formation de quatre bataillons francs dans les quatre divisions militaires de l'Ouest; dans quel but.

L'entremise de M^me de Turpin, sur laquelle le général Hédouville fondait des espérances de succès, répondit en partie à ses désirs; car, le 15 novembre, M. d'Autichamp lui écrivit pour le prier de faire cesser les hostilités de la part des Républicains, s'obligeant de donner de son côté des ordres semblables. Il lui exprima en même temps le désir de s'aboucher avec lui au sujet des mesures à prendre pour ramener la paix dans les contrées de l'Ouest, le prévenant néanmoins qu'il ne pouvait rien faire sans l'avis du conseil supérieur qui dirigeait les opérations des Royalistes. Le général consentit à faire suspendre les hostilités jusqu'à ce qu'il eût reçu des instructions du nouveau gouvernement : mais il observa que celui-ci ne reconnaîtrait aucune réunion de chefs, même quand ils an-

nonceraient l'intention de se concerter pour le rétablissement de la paix intérieure; qu'en conséquence, il ne traiterait point avec eux collectivement, mais qu'il était disposé à tendre une main secourable aux chefs et aux habitants des campagnes qui se soumettraient; et afin de mieux prouver la sincérité des dispositions bienveillantes du gouvernement qui venait de remplacer le Directoire, il prit sur lui d'annoncer dans toutes les villes mises en état de siége que la loi des otages était rapportée; il fit suspendre le jugement de tous les individus traduits devant les conseils militaires, pour avoir pris ou favorisé le parti des rebelles, et rendit la liberté à ceux qui étaient détenus par mesure de sûreté générale.

Ces mesures produisirent sur l'opinion publique un très bon effet, et la ramena aux idées de conciliation qu'avait préparées l'adhésion des deux partis à la cessation momentanée des hostilités. Le général en chef envoya l'ordre aux officiers généraux de se borner à exercer une surveillance active, de faire arrêter et punir les brigands qui arrêteraient les diligences, les courriers et les voyageurs, en s'entendant à cet effet avec les chefs des insurgés. Il leur recommanda en outre d'accueillir les habitants des campagnes qui remettraient leurs armes, de leur garantir sûreté pour leurs personnes et leurs propriétés, de leur faire connaître que les consuls n'avaient en vue que le bonheur et la gloire du peuple français; qu'il était de l'intérêt des pays insurgés de profiter du changement qui venait de s'opérer dans le gouvernement, pour obtenir pleine et entière amnistie.

La suspension d'armes devint toutefois un sujet de mécontentement pour les chauds patriotes; ils prétendaient qu'on ne pouvait réduire la chouannerie que par la force des armes, ils disaient que cette suspension donnerait aux rebelles le temps de s'organiser, de se discipliner et de s'exercer; que déjà ils s'approvisionnaient de vivres, d'armes, de munitions et d'effets d'habillement plus facilement que les Républicains; qu'ils formaient des camps, se fortifiaient dans différents endroits, entre autres au château du Lude sur le Loir, et qu'ils étaient parvenus à cerner la ville du Mans de telle sorte, qu'en cas d'une reprise d'armes, cette ville manquerait de tout. C'était aussi l'opinion du général Travot qui commandait le département de la Vendée : il observa au général Hédouville que les chefs des Chouans n'étaient pas de bonne foi; dans son opinion, ils n'avaient consenti à l'armistice que pour mieux organiser leurs bandes; selon lui, des renforts considérables termineraient plus promptement la guerre que la voie des négociations.

Il convient cependant de dire à la louange du comte de Châtillon, en qui le général Hédouville avait placé sa confiance, que non content de donner des ordres dans la partie qu'il commandait pour faire observer les conditions de l'armistice, il s'empressa d'inviter les chefs royalistes de la Bretagne et de la Normandie à y adhérer, afin d'entamer des négociations pour la paix. Mais il paraît que ces dépêches parvinrent trop tard à leur destination, puisque vers la fin de novembre, Georges Cadoudal se porta avec quatre à cinq mille Chouans vers la pointe de Pehelen, près de Musillac,

à l'embouchure de la Vilaine, pour protéger le débarquement d'une quantité considérable d'armes, de munitions de guerre, de plusieurs pièces de canon et de plusieurs barils d'argent expédiés de l'Angleterre. Une colonne de troupes républicaines, composée de six cents hommes de la 13e demi-brigade d'infanterie légère, de quinze cents canonniers de la marine et de cinquante chasseurs à cheval du 2e régiment, avec six pièces d'artillerie, sous les ordres du général Harty, parti de Vannes à la poursuite de ce convoi, ne put empêcher Cadoudal de le conduire dans l'intérieur des terres, où il fut partagé entre les diverses bandes.

Au 6 décembre, la suspension d'armes n'était pas encore consentie par Georges Cadoudal et de La Prévalaye, qui étaient très influents dans le Morbihan, ni par le comte de Bourmont dans le Maine, ni par le comte de Frotté dans la Normandie. Ce dernier avait poussé des partis jusque dans le département de l'Eure; un de ces partis ayant à sa tête Le Chandelier de Pierreville soutint même un combat à Nonancourt contre un détachement de la 59e demi-brigade qui lui fit plusieurs prisonniers. Frotté réclama leur mise en liberté au général Hédouville, qui répondit que le département de l'Eure ne faisant point partie de son commandement, il ne pouvait qu'interposer ses bons offices auprès du général commandant la 15e division militaire, pour qu'on sursît au jugement de ces hommes pris les armes à la main.

Pendant ce temps, le général Hédouville, qui tenait à honneur d'achever le grand œuvre de la pacification, pressait les négociations; mais elles n'allaient

qu'avec une extrême lenteur, parce que plusieurs dés chefs, qui avaient pénétré son désir d'épargner le sang, cherchaient à traîner les affaires en longueur, dans l'espoir d'obtenir des conditions plus avantageuses, ou de grossir les forces de leur parti. Le général avait donc à combattre non-seulement les prétentions exagérées des chefs de l'insurrection, mais encore à lutter contre l'intolérance des patriotes réfugiés et des administrations centrales, qui, par leurs persécutions et leurs menaces, excitaient les divisions, ranimaient les haines et exaspéraient les habitants.

Enfin, les principaux chefs royalistes, réunis le 12 décembre à Pouancé, à l'exception de quelques chefs du Morbihan, firent au général les propositions suivantes :

1° Toutes les troupes républicaines devaient rester dans leurs cantonnements pendant la suspension d'armes, et ne pourraient être envoyées contre les divisions ou détachements d'insurgés qui n'avaient pas reçu les propositions de cette suspension, tels que ceux de la Bretagne et de la Normandie;

2° Les Royalistes pourraient se tenir, chacun dans sa province, au lieu indiqué par leurs chefs, sans qu'on pût les inquiéter, et leurs troupes y seraient mises en cantonnement;

3° Les Royalistes pourraient se réunir, pour conférer avec le général Hédouville, soit par eux-mêmes, soit au moyen d'un ou de plusieurs délégués;

4° Dans le cas d'une reprise d'armes, on devait se prévenir mutuellement huit jours d'avance ;

5° Le nombre des troupes républicaines ne serait

augmenté dans aucune partie de l'Ouest pendant la suspension des hostilités : qu'ainsi on arrêterait la marche des quatre demi-brigades qui se dirigeaient vers la Normandie.

Le général Hédouville répondit de nouveau à ces demandes que le gouvernement, qui voulait donner et non recevoir la paix, ne reconnaîtrait jamais la réunion des chefs royalistes, qu'il n'accéderait à aucun échange de prisonniers, mais qu'il accepterait la soumission des chefs, chacun en particulier : qu'attendu la facilité que leur donnait la suspension de se réunir sans crainte d'être inquiétés pendant sa durée, il leur délivrerait les passe-ports nécessaires pour conférer avec lui, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire de personnes de confiance. Il refusa de reconnaître des cantonnements aux Royalistes, observant néanmoins que les troupes sous ses ordres ne devant faire ni marches ni mouvements hostiles, et n'ayant ordre que de poursuivre les rassemblements composés de plusieurs divisions, les chefs pourraient les réunir sans difficulté par compagnies, pour leur faire connaître leurs intentions. Il consentit d'ailleurs à ce qu'on se prévînt mutuellement huit jours d'avance en cas de rupture, et promit que les troupes dirigées par le gouvernement sur les départements de l'Ouest, et dont il ne dépendait pas de lui d'arrêter la marche, s'abstiendraient de tous mouvements hostiles pendant la durée de la suspension d'armes. Bien qu'on ne puisse blâmer le général Hédouville d'avoir préféré des moyens de conciliation à des mesures de rigueur, on est porté à croire que dans cette circonstance son jugement fut en défaut, et que

s'il eût déployé plus de fermeté, les chefs des insurgés auraient beaucoup rabattu de leurs prétentions.

Le 17 décembre, le général Hédouville eut, à Angers, avec les comtes de Châtillon, de Bourmont, d'Autichamp, de Frotté, et MM. Constant de Suzannet, Soyer et de La Prévalaye, une longue conférence, à la suite de laquelle on posa les bases du traité d'armistice, ainsi consenties de part et d'autre, savoir :

N'attaquer ni troupes, ni aucun individu, sous quelque prétexte que ce soit;

Ne désarmer et n'enrôler personne;

Ne point faire de réquisitions de chevaux ;

Requérir des vivres en grains et bestiaux pour la subsistance des garnisons et des cantonnements, en s'abstenant d'en demander au delà des besoins, pendant la suspension des hostilités;

Protéger les voyageurs, et assurer réciproquement la correspondance;

N'occuper sous aucun prétexte aucun des cantonnements qui ne l'étaient pas par des garnisons ou des rassemblements avant la suspension des hostilités.

On convint en outre que les négociateurs discuteraient si l'on devait faire des réquisitions pendant l'armistice, et donner suite à celles qui auraient été faites antérieurement ; si l'on s'opposerait à la rentrée des contributions dans les caisses républicaines dans les cantons qui les avaient constamment acquittées.

En transmettant au ministre de la guerre l'état des négociations entamées avec les chefs des insurgés, le général Hédouville le pria de lui transmettre promptement les intentions des Consuls relativement à leurs

demandes dont plusieurs lui paraissaient exagérées, et sur lesquelles il s'était abstenu de prononcer. Les uns exigeaient non-seulement la radiation de leur nom de la liste des émigrés, de leurs parents et de leurs amis, mais exigeaient encore que les habitants de l'Ouest ne fussent pas astreints à fournir les preuves exigées par la loi pour la radiation (ce qui aurait mis le gouvernement en contravention manifeste de la loi). D'autres voulaient qu'on leur accordât du service dans les troupes de la République avec le grade qu'ils avaient chez les Chouans. Tous réclamaient le libre exercice du culte catholique, la liberté des prêtres détenus comme réfractaires, et le dégrèvement général des impositions qu'ils faisaient monter à onze millions six cent quatre-vingt-douze mille livres, et que le ministre de la guerre proposa de réduire à trois millions et onze mille livres.

Il n'était pas vraisemblable que le guerrier célèbre qui venait de s'emparer de l'autorité suprême acceptât les conditions des chefs d'un parti déjà battu deux fois, et dans lequel tous les gouvernements précédents, quoique mal assis, n'avaient jamais vu que des rebelles. Le premier consul aurait donc dérogé à sa dignité, s'il avait consenti à transiger avec le conseil de la prétendue armée royale, lequel n'eût pas manqué d'attribuer à la faiblesse du gouvernement consulaire la moindre concession, et aurait ainsi obtenu, aux yeux des puissances européennes, l'importance qu'il s'arrogeait. Enfin, il devait répugner à l'amour-propre du général tant de fois vainqueur d'armées formidables et disciplinées de reconnaître comme telles des rassem-

blements de bandes irrégulières, qu'il savait être soudoyées par le ministère anglais dont les intrigues avaient traversé ses projets en Egypte, et qui travaillait en ce moment auprès des autres puissances à former contre la France une nouvelle coalition. Or, comme il ne pouvait méconnaître dans les nouveaux soulèvements l'influence du ministre Pitt qui avait dit en plein parlement : « Dans aucun cas, ne traitez « pas avec Bonaparte. » Il avait peu de motifs pour croire à la loyauté des principaux chefs royalistes dont les liaisons avec les Anglais n'étaient plus un secret pour personne.

Aussi écrivit-il de sa main au général Hédouville de prendre garde de se laisser amuser, et de négocier rapidement, vu que l'intention des consuls était de tout finir dans le mois de décembre. Ce fut dans ce but et par son ordre que, le 24, le ministre de la guerre expédia au général Hédouville un courrier extraordinaire portant l'ordre de décider la paix ou la guerre en quarante-huit heures, attendu que la réunion, à Angers, des chefs rebelles lui donnait la facilité de démêler leurs desseins, et de prendre des mesures en conséquence. Il devenait en effet d'une extrême urgence de prendre un parti vigoureux et décisif ; car, malgré la suspension d'armes, les Chouans continuaient leurs désordres, mettant à contribution tous les acquéreurs et fermiers de biens nationaux, faisant dans les campagnes des réquisitions de grains, de fourrages, de bestiaux, recrutant même au nom de Louis XVIII.

Le 12 janvier 1800, un de leurs partis, commandé

par un certain Lacouronne, dit Moustache, attaqua et prit sur la route de Rennes à Jauzé un convoi de fusils et de poudre, escorté par un détachement de quarante hommes qui furent désarmés ; peu de jours auparavant, une bande de plus de mille hommes, sous la conduite des chefs Sol de Grisol et Cécillon, avait eu l'audace de retenir sur la rive droite de la Vilaine les bacs servant à passer cette rivière ; ce qui obligea la 23ᵉ demi-brigade de rester à la Roche-Sauveur, jusqu'à ce qu'on eût envoyé de Nantes deux pièces de canon et un obusier pour forcer le passage. Dans le département de la Sarthe, Le Chandellier de Pierreville, qui s'intitulait commandant de la légion royale du Perche, eut l'insolence de gourmander, le 8 janvier, les administrateurs du département de l'Orne, pour avoir demandé des renforts de troupes, contrairement aux conditions de l'armistice.

Sur la rive gauche de la Loire, les insurgés se mirent en mouvement, ne respectant pas davantage l'armistice. Le 9 janvier, six cents Chouans se réunirent, sous la conduite d'un ancien chef, nommé Caillaud, à Challans, pour faire soulever les habitants du Marais, en leur annonçant que le comte d'Artois était débarqué à la tête de l'armée royale; mais le général Travot, qui commandait la place des Sables, les attaqua à l'improviste, les mit en déroute après en avoir tué une trentaine, et rejeté une partie dans le Marais; il renvoya aussitôt dans leurs foyers les trois cents qui s'étaient rendus.

Les rapports de plus en plus alarmants arrivant de tous côtés sans interruption, le premier consul prit la

résolution de couper court au mal. Comme il voulait avoir l'esprit en repos sur l'état intérieur de la France, avant d'ouvrir la campagne sur le Rhin et en Italie, et qu'il voyait que les négociations traînaient, il fit passer dans l'Ouest la plus grande partie des troupes qui étaient dans la Hollande, et donna le commandement de l'armée d'Angleterre, qui prit le nom d'armée de l'Ouest, au général Brune; il lui enjoignit de rompre les négociations et de pousser la guerre avec vigueur contre les rebelles. Le général Hédouville fut nommé chef d'état-major de cette armée, composée de cinquante-trois mille trois cent quatre-vingts hommes, dont quarante et un mille deux cent quatre-vingt-dix d'infanterie, trois mille trente et un de cavalerie, et neuf mille soixante-trois d'artillerie. Brune, à son arrivée, fit publier la proclamation suivante du premier consul à l'armée de l'Ouest :

« Soldats! le gouvernement a pris les mesures « pour éclairer les habitants égarés de l'Ouest; avant « de prononcer, il les a entendus; il a fait droit à leurs « griefs, parce qu'ils étaient raisonnables. La masse « des habitants a déposé les armes; il ne reste plus que « des brigands, des émigrés, des stipendiés de l'An- « gleterre! Ils ne peuvent être que des hommes sans « aveu, sans cœur et sans honneur. Marchez contre « eux, vous ne serez pas appelés à déployer une grande « valeur! L'armée est composée de soixante mille bra- « ves; que j'apprenne bientôt que les chefs des rebelles « ont vécu! Que les généraux donnent l'exemple de l'ac- « tivité! La gloire ne s'acquiert que par les fatigues, « et si l'on pouvait l'acquérir en tenant son quartier

« général dans les grandes villes, ou en restant dans
« de bonnes casernes, qui n'en aurait pas!

« Soldats! quel que soit le rang que vous occupiez
« dans l'armée, la reconnaissance de la nation vous
« attend. Pour en être dignes, il faut braver l'in-
« tempérie des saisons, les glaces, les neiges, le
« froid excessif des nuits, surprendre vos ennemis
« au point du jour, et anéantir ces misérables, le dés-
« honneur du nom français. Faites une campagne
« courte et bonne, soyez inexorables pour les bri-
« gands, mais observez une discipline sévère. »

Les termes énergiques de cette proclamation appuyés des mouvements simultanés de nombreuses colonnes mobiles, et de la déclaration qui mettait hors de la constitution les départements des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan donnèrent à réfléchir aux Royalistes; et plusieurs des principaux chefs de l'insurrection, tels que les comtes de Châtillon, de Bourmont et d'Autichamp, Charles de Suzannet, d'Andigné, La Roche-Saint-André et Soyer, entrèrent en arrangement avec le général Hédouville pour le licenciement de leurs bandes. On procéda en même temps à celui des colonnes mobiles soldées de plusieurs villes, dont l'existence était plus nuisible qu'utile, attendu qu'elles fournissaient trop souvent les Chouans d'armes et de munitions de guerre.

Conformément aux instructions du premier consul, Brune pressa vivement l'issue des négociations qui avaient fait jusqu'alors peu de chemin par l'hésitation et la condescendance du général Hédouville à l'égard des principaux chefs royalistes; et il leur annonça que

la reprise d'armes aurait lieu le 21 janvier, si les Chouans n'étaient pas entièrement licenciés à cette époque. Cette déclaration produisit son effet. Le 19 janvier, le général informa le ministre de la guerre que la paix avait été signée le 10 à Montfaucon, par tous les chefs et officiers de la rive gauche de la Loire. Peu de jours après, le comte de Châtillon, qui commandait la division de la haute Bretagne et du bas Anjou, accepta la paix. Le comte de Bourmont, qui s'était retiré à Grez-en-Bouère, ayant appris par une lettre du général Hédouville au comte d'Autichamp que celui-ci avait adhéré à la pacification, et que MM. de Châtillon et de La Prévalaye en avaient fait autant, fut surpris de n'en avoir pas été prévenu. Comme il n'avait point de nouvelles de Frotté, qui commandait en Normandie, il se hâta d'écrire à Georges Cadoudal pour lui demander ce qu'il se proposait de faire, l'avertissant que dans le cas où il pourrait résister dans le Morbihan, il retournerait dans le Maine, où il se faisait fort de se maintenir, et de faire reprendre les armes à MM. de Châtillon et de La Prévalaye. Cadoudal ayant répondu qu'il ne pouvait plus tenir dans le Morbihan, et que si la guerre se prolongeait, il serait obligé de se porter sur quelque autre point avec la petite partie de sa division qui consentirait à le suivre, il y eut dès lors nécessité pour tous de cesser la guerre, et d'accepter la paix aux conditions déjà consenties par les comtes de Châtillon et d'Autichamp. D'après cette réponse, le comte de Bourmont envoya sa soumission, souscrivant aux mêmes conditions, et, le 24, le chevalier Pallu-Duparc, commandant les bandes du

haut Poitou, donna, ainsi que les autres chefs, l'ordre aux rassemblements de se dissoudre et de se retirer dans leurs foyers.

Soit que la difficulté des communications mît obstacle à la prompte transmission des ordres du conseil de l'armée royaliste relatifs à l'exécution du traité, soit que certains chefs de bande, qui avaient intérêt à continuer la guerre, eussent l'intention de méconnaître l'autorité des principaux chefs de l'insurrection, la nouvelle de la suspension d'armes ne parvint pas assez à temps sur toutes les parties du pays occupé par les révoltés, pour prévenir l'effusion du sang. Ainsi, malgré les dispositions conciliatrices du général Brune, et des chefs qui venaient de traiter avec lui, les hostilités continuèrent sur différents points.

Le 19 janvier 1800, une colonne de six à sept cents Chouans, dont plusieurs bien montés, et tous en veste courte uniforme, ayant à leur tête un personnage qui ne portait d'autre nom que celui de *Charles*, se présenta, vers les dix heures du matin, aux portes de la ville de Bellème, département de l'Orne, après avoir repoussé deux compagnies de la 6e demi-brigade d'infanterie légère qui marchaient sur cette ville. Les habitants avaient été prévenus de l'arrivée des Chouans, qui les trouvèrent sous les armes, prêts à s'opposer à leurs tentatives, mais leur courage commença à faiblir, quand ils aperçurent l'ennemi en force à l'entrée de la forêt de Bellème. La plus grande partie se retira, à l'exception de trois cents gardes nationaux qui firent bonne contenance, et se

disposèrent à défendre les rues d'Alençon et de la Herse.

Les Chouans s'approchèrent sans provoquer aucun acte d'hostilité; les gardes nationaux, de leur côté, se regardèrent sans oser donner le signal du combat; enfin, un coup de fusil attribué au curé constitutionnel d'Eperrais, qui exerçait les fonctions d'agent municipal, décida l'engagement. Les Chouans ripostèrent par une décharge qui brisa plusieurs vitres, puis ils menacèrent d'incendier la ville, si l'on opposait de la résistance. Cette menace décida le petit nombre d'hommes qui n'avait pas fui à entrer en capitulation; elle fut accordée par les Chouans, qui imposèrent pour condition principale la remise de toutes les armes, à l'exception de vingt-cinq fusils.

Quand ils eurent pris possession de la ville, les chefs convoquèrent à la mairie les officiers municipaux, qui ne se pressèrent pas de se rendre à cet appel; on les envoya chercher, mais plusieurs s'étaient cachés ou enfuis dans la campagne. On parvint enfin à en réunir un petit nombre à la maison commune, où ils trouvèrent un simulacre de conseil de guerre, présidé par le chef, nommé Charles, dont le bras était ensanglanté par la blessure que lui avait faite l'unique balle échappée des armes citoyennes. Après avoir adressé plusieurs questions aux officiers municipaux, qui attendaient dans une grande anxiété ce qu'on allait décider à leur égard, le président prononça l'arrêt suivant : « Le conseil de guerre de l'armée royale du « Perche, attendu que MM. les municipaux de Bel- « lème ont voulu défendre la ville contre une division

« de l'armée royale, et que par l'effet de leur rési-
« stance ils ont été cause qu'une balle a blessé le com-
« mandant Charles, les condamne..... à appeler un
« chirurgien pour panser son bras. » Les conditions de la capitulation furent observées, excepté les vingt-cinq fusils réservés, qui furent enlevés avec toutes les autres armes. Le bras du commandant Charles fut pansé, et le soir les vainqueurs quittèrent Bellème, sans commettre de dommage.

Ce qu'il y a de particulier dans cette circonstance, c'est le mystère dont s'enveloppait le chef Charles; les Chouans qui servaient sous ses ordres ne le connaissaient que sous ce nom; quant aux autres chefs, ils lui portaient une grande considération. Ce personnage était très gai, ce que fait présumer le jugement du conseil de guerre précité; ses soldats l'aimaient beaucoup, et les populations le redoutaient peu, aucun excès ne se commettant dans les lieux où il se trouvait.

Le 22 janvier, une autre bande, conduite par Le Chandellier de Pierreville qui, le 30 décembre précédent, avait envoyé un de ses officiers, nommé de Saint-Paul, lever une contribution de deux mille quatre cents francs, en numéraire, chez un paisible propriétaire des environs de Bellème, se présenta devant cette ville. On la laissa entrer sans faire la moindre démonstration de résistance; mais beaucoup plus exigeants que ceux du chef Charles, ces Chouans donnèrent l'ordre de payer les contributions, saisirent les caisses des percepteurs et receveurs des domaines, auxquels ils donnèrent décharge des sommes enlevées; ils se mirent à

la recherche des armes qu'on avait soustraites, et demandèrent des billets de logement qui leur furent donnés; ils n'en usèrent que fort peu, et restèrent cantonnés dans le même quartier. Le soir, un détachement de conscrits, ignorant la présence des Chouans à Bellème, se présenta pour y loger; un combat s'engagea dans la ville; il ne fut ni long, ni meurtrier. Les Républicains furent repoussés, et les Chouans ne quittèrent la place que dans la journée du lendemain, pour se retirer dans les bois environnants.

Dans la nuit du 21 au 22, le général Chabot averti qu'il se formait, dans les environs de Laval, un rassemblement de Chouans sous la direction du chevalier de Tiercé et du nommé Parawouillousky, annonçant le projet de surprendre cette ville, se porta avec deux bataillons de la 6e demi-brigade d'infanterie légère au village de Soulgé-Bruant, en délogea les avant-postes des insurgés, qui se replièrent sur le bourg de Mélay, occupé par le gros de leur division, fort de trois à quatre mille hommes. Ceux-ci accueillirent chaudement les Républicains; mais le général Chabot forma sa troupe en colonne serrée, et fit charger à la baïonnette: cette attaque les mit en désordre; ils abandonnèrent le poste, laissant sur place trois cents des leurs, parmi lesquels Tiercé et leur major Parawouillousky, en qui ils avaient grande confiance.

Le 23, douze à quinze cents insurgés, conduits par Dubois Guy et Potier de Lescure, s'approchèrent de Saint-James, route de Fougères à Avranches : le général de brigade Dumoulin, qui s'y trouvait avec quatre

cents hommes de la 72e demi-brigade, se porta à leur rencontre à la tête de ce détachement. Le combat s'engagea à la Croix-Avranchin, et les Chouans repoussèrent les Républicains à Saint-James après un combat assez chaud. Le lendemain, Dumoulin ayant reçu d'Avranches un renfort de quatre à cinq cents hommes, se porta vers la commune de Parigny, près de Fougères, qu'occupait une bande d'environ mille Chouans; l'action s'engagea, et après plusieurs décharges, ceux-ci prirent la fuite, poursuivis par les Républicains qui en firent un grand carnage.

Le 24, le comte de Frotté et Le Chandellier, qui avaient profité de l'amnistie pour porter leurs bandes à plus de trois mille hommes, quittèrent les cantons de Mauves et de Remalard, entre Bellème et Mortagne, où ils se tenaient habituellement, et envahirent ceux de Vimoutiers, Gacé, Merlerault et du Sap, exerçant des violences envers les fonctionnaires publics; ils massacrèrent inhumainement ceux de cette dernière commune, malgré les recommandations de Frotté de ne commettre aucune vexation contre les habitants. Le 25, ils soutinrent un combat contre trois colonnes mobiles, conduites par les généraux Avril et Milhand, composées d'un bataillon de la 72e demi-brigade, d'un de la 24e d'infanterie légère et de cinquante hussards du Calvados, Chargées de fouiller la forêt d'Andaines. Cependant, lorsqu'ils ne purent douter de la soumission des principaux chefs royalistes, ils songèrent à leur propre sûreté, et demandèrent à entrer en arrangement. Le comte de Ruais, qui commandait dans le département de la Manche sous la direction du comte

de Frotté, sollicita, le 9 février, une suspension d'armes. Frotté lui-même qui, dans la crainte d'avoir sur les bras toutes les forces des Républicains, avait prévenu, le 28 janvier, le général Guidal qu'il était disposé à se soumettre ; renouvela, le 11 février, la proposition de faire la paix aux mêmes conditions que les chefs de la Loire ; mais comme on intercepta dans le même moment une lettre qu'il écrivait à un de ses lieutenants pour l'engager à se soumettre à tout, hors le désarmement, on en conclut, non sans fondement, qu'il n'avait d'autre intention que de rompre l'armistice à la première occasion. Arrêté et conduit à Verneuil, il fut jugé, condamné à mort et exécuté. Ses partisans le regardèrent comme une victime immolée à l'orgueil du premier consul, que Frotté avait dit, dans un manifeste, être indigne de commander à la nation Française. Au demeurant, c'était faire preuve d'une grande imprudence, que de prétendre lutter avec d'aussi faibles ressources que les siennes contre un gouvernement disposant de forces immenses et qui pouvait l'écraser en un instant ; mais il voulut se poser chef de parti, et cette gloriole le conduisit à sa perte.

Cependant, les clauses de la pacification pour les départements des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan furent définitivement arrêtées le 14 février, et les bandes dissoutes immédiatement. Le général Brune avait exigé la remise pleine et entière des armes, canons et munitions. Le désarmement commença alors à s'effectuer, et une grande quantité de fusils entra dans les arsenaux de la République. Le curé Bernier obtint du général Hédouville un passe-port pour Paris,

à l'effet de presser la décision du gouvernement au sujet de plusieurs demandes des chefs royalistes. Le général en chef s'occupa aussitôt de l'organisation des quatre bataillons francs, dont le premier consul avait ordonné la formation, pour se débarrasser des compagnies franches qui se trouvaient à l'armée de l'Ouest, et on incorpora dans ces bataillons tous les Chouans dont les antécédents n'offraient qu'une faible garantie de leur tranquillité future; mais un assez grand nombre parvint à se soustraire à cette mesure qui leur répugnait, et préférèrent continuer leur vie aventureuse et vagabonde.

Le 20, Georges Cadoudal, après avoir remis deux pièces de canon en bronze, deux en fer, cinq à six mille fusils de fabrique anglaise, se rendit à Paris accompagné d'un aide de camp du général Brune. Dans l'audience qu'il reçut du premier consul, celui-ci lui représenta combien il acquerrait d'honneur et de gloire en faisant cesser la guerre qui désolait son pays, et chercha à l'émouvoir en éveillant dans son cœur des sentiments d'intérêt et d'ambition. Cadoudal resta insensible à toutes ces amorces : il déclara qu'il ne voulait ni charges, ni titres, ni indemnités, mais qu'il tenait à commander dans ses cantons. Après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, le premier consul prit le langage du premier magistrat, et le congédia en lui recommandant d'aller vivre chez lui tranquille et soumis, de ne pas attribuer à faiblesse ce qui n'était que le résultat de sa modération et de sa force : qu'il se dît bien et répétât à tous les siens que tant que le premier consul tiendrait les rênes du gouvernement.

il n'y aurait ni chance ni salut pour quiconque oserait conspirer. Cadoudal se retira le cœur ulcéré, et roulant déjà les odieux projets de vengeance qu'il chercha plus tard à mettre à exécution.

---

## CHAPITRE IV.

Obstacles qu'éprouvent sur différents points le désarmement des bandes de Chouans et leur licenciement. Proclamation des consuls aux habitants de plusieurs départements de l'Ouest, annonçant que la constitution cesse d'être suspendue. Soupçons conçus par le général Brune sur la bonne foi des chefs royalistes, après la découverte des registres de la division de Georges Cadoudal. Le général Bernadotte succède au général Brune; il demande le licenciement des compagnies franches, et expose la faiblesse des moyens mis à sa disposition. Manœuvres de Georges Cadoudal pour exciter un nouveau soulèvement dans le Morbihan; il se porte sur la côte pour seconder un débarquement d'émigrés et d'Anglais à Quiberon et Port-Navalo; résistance des troupes républicaines.

Le général Bernadotte insiste sur la nécessité d'un désarmement général; causes qui empêchent la réussite de ses dispositions. Efforts de Georges Cadoudal pour rassembler ses partisans; la reprise des hostilités entre les armées française et impériale en Allemagne seconde ses projets; il forme celui de livrer Belle-Isle aux Anglais, au moyen de ses intelligences dans cette place. Le général Bernadotte en change la garnison.

Prise et mort de Julien Cadoudal et de plusieurs chefs de bandes. Formation de colonnes d'éclaireurs dans les départements de l'Ouest; leur destination.

Les Anglais tentent un débarquement auprès de Quiberon; ils sont repoussés et s'établissent dans l'île de Thomé; le cabinet de Londres fait tenir à Georges Cadoudal de fortes sommes pour exciter des soulèvements; ses efforts se réduisent à quelques actes de violence commis par des brigands à sa solde. La paix générale porte le dernier coup à la chouannerie. Cadoudal passe la mer et se rend en Angleterre. Arrêtés des consuls qui suppriment l'armée de l'Ouest, et font rentrer les départements compris dans sa circonscription sous le régime des lois communes à la France.

On vient de voir qu'à la fin du mois de février, le licenciement des bandes et le désarmement des pays occupés par les insurgés commençaient à s'effectuer : néanmoins les chefs royalistes, inquiets de l'exécution récente du comte Louis de Frotté, avaient beaucoup de peine à se résoudre à déposer les armes, crainte

qu'on ne leur fit un mauvais parti, et différaient le licenciement sous différents prétextes. Cet acte de rigueur retarda la dissolution de plusieurs rassemblements, entre autres de la légion Arthur qui n'avait encore renvoyé personne au 26 février, et s'était fortifiée au château du Lude sur le Loir. Il y eut même, le 3 mars, un combat entre une colonne mobile commandée par l'adjudant général Lamarque et une bande établie au bourg de Champéon près la ville de Mayenne, à la suite duquel un major, deux capitaines et cent soixante insurgés déposèrent les armes.

Dans le département de la Mayenne, où les chefs avaient plus d'influence, le désarmement se fit sans secousse et par les soins du général Darnaud, qui sut employer à propos les voies de la persuasion. En moins de quinze jours, trois mille fusils furent rendus : mais un certain nombre de Chouans, pour qui le pillage et le désordre étaient devenus une habitude et presque une nécessité, se répandirent dans les départements voisins. Dans celui de Loir-et-Cher, une bande de deux à trois cents hommes, qui s'était formée au village de la Perdrière, près de Marolles, enleva toutes les armes, pilla les maisons de plusieurs cultivateurs paisibles, et envoya à divers fermiers et au percepteur de Santhonay des sommations de versements en numéraire. D'autres bandes se mirent de nouveau à exploiter les grandes routes, et le 5 avril, le courrier de Paris à Rennes fut arrêté près de Nogent-le-Rotrou par vingt bandits armés, qui lui enlevèrent ses dépêches. Le 15, la diligence de Bordeaux à Paris, chargée d'une somme de soixante-sept mille francs pour le compte du gou-

vernement fut pillée par une bande de Chouans, à une lieue du bourg de Saint-Maure, et le 16, celle de Paris à Tours, surprise par une autre bande auprès de la forêt de Freteval, entre Vendôme et Châteaudun, éprouva le même sort.

Ces méfaits partiels ne constituaient pas un état permanent de rébellion déclarée contre le gouvernement; et le général en chef ayant d'ailleurs annoncé au ministre de la guerre la rentrée de plus de vingt-cinq mille fusils enlevés aux insurgés, les consuls prirent, le 30, un arrêté pour remettre la Constitution en vigueur dans les départements des Côtes du Nord, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de la Loire-Inférieure : la proclamation suivante leur en donna avis :

« Citoyens! ce fut à regret que les consuls de la « République se virent forcés d'invoquer et d'exécuter « une loi que les circonstances avaient rendu néces- « saire : ces circonstances ne sont plus; les agents « de l'étranger ont fui de notre territoire, ceux qu'ils « égarèrent ont abjuré leurs erreurs. Le gouverne- « ment ne voit désormais parmi vous que des Fran- « çais soumis aux lois, liés par de communs intérêts, « unis par les mêmes sentiments.

« Si, pour opérer ce retour, il fut obligé de déployer « un grand pouvoir, il en confia l'exercice au général « Brune, qui sut concilier, avec les rigueurs néces- « saires, cette bienveillance fraternelle qui, dans les « discordes civiles, ne cherche que des innocents, et « ne trouve que des hommes dignes d'excuse ou de « pitié.

« La Constitution reprend son empire : vous vivrez

« désormais sous des magistrats qui, presque tous, « sont connus par des talents et des vertus, qui, étran- « gers aux dissensions intestines, n'ont ni haines ni « vengeances à exercer. Confiez-vous à leurs soins, ils « rappelleront parmi vous l'harmonie; ils vous feront « jouir des bienfaits de la liberté : oubliez tous les « événements que le caractère français désavoue, tous « ceux qui ont démenti votre respect pour les lois, votre « fidélité à la patrie! Qu'il ne reste de votre division « et de vos malheurs qu'une haine implacable contre « l'ennemi étranger qui les a enfantés et nourris, « qu'une douce confiance à ceux qui, chargés de votre « destinée, ne mettront d'autre prix à leurs travaux « que leur estime, qui ne veulent de gloire que celle « d'avoir arraché la France aux discordes domesti- « ques, et d'autre récompense que l'espoir de vivre « dans votre souvenir. »

Quelque disposé que fût le général Brune à préférer les voies de la persuasion aux moyens de rigueur, il avait trop d'expérience et de tact pour ne pas surveiller de très près les chefs de l'insurrection royaliste; car il n'ignorait pas que le ministère anglais envoyait fréquemment dans l'Ouest des agents qui flattaient les mécontents d'un débarquement prochain. Ce qui contribua principalement à lui inspirer des soupçons sur la sincérité des Royalistes fut la découverte faite par le capitaine Gérard, aide de camp du général Guillot. Cet officier, opérant une fouille avec un détachement de la 52[e] demi-brigade, découvrit dans une cabane les registres de la division de Georges Cadoudal, qui démontrèrent que les chefs recevaient des fonds de l'An-

gleterre, pour fournir leurs partisans d'armes, de munitions, de vivres et d'effets d'habillement, pendant qu'un des leurs se trouvait à Paris pour solliciter une audience du premier consul, au sujet de l'exécution de quelques articles du traité de pacification, et pour se plaindre de l'arrestation des nommés Chandelier et Francœur, deux chefs de Chouans fameux par leur audace et leurs méfaits, transférés à Sens, pour y rester sous la surveillance des autorités.

Cette preuve de la duplicité des Chouans ne fut pas la seule. Quelques jours après la découverte du capitaine Gérard, le chef Bobon, la terreur des campagnes des environs de Fougères, offrit à l'adjudant général Chapuy de se soumettre. Cet officier chargea un chef de bataillon de la 72e demi-brigade de se rendre à la Chapelle-Janson, pour convenir avec Bobon des conditions de la soumission : mais à peine fut-il arrivé au rendez-vous indiqué, qu'il est saisi par plusieurs brigands ; le sergent-major qui l'accompagnait voulut le défendre, il fut assassiné sur place, et le chef ne conserva la vie qu'en souscrivant l'engagement de payer douze mille francs. Cet insigne bandit fut tué le 3 juin dans un combat contre une colonne mobile : sa mort produisit un grand effet sur l'esprit des habitants dont il était l'effroi, et qui se réjouirent d'en être délivrés.

Le général Bernadotte, qui remplaça le 10 mai le général Brune dans le commandement de l'armée de l'Ouest, annonça son arrivée par la publication d'un arrêté des consuls, rendant applicable à tous les départements de l'Ouest qui satisferaient aux conditions imposées par l'acte d'amnistie du 7 nivôse an 7 (27 dé-

cembre 1798), l'avantage concédé aux autres départements, en remplissant les mêmes conditions. Le 14, il ordonna la levée de l'état de siége dans ceux des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure et du Morbihan : il espérait que ces nouvelles preuves de modération encourageraient les compagnies franches, composées d'habitants du pays à réprimer avec vigueur tout acte de brigandage : mais il se convainquit bientôt qu'il ne fallait pas compter sur leur concours, et il demanda leur licenciement, motivant avec raison qu'elles seraient promptement désorganisées par l'exécution de l'arrêté des consuls du 16 germinal an 8, qui dispensait du service militaire les réquisitionnaires et conscrits qui ne payaient pas cinquante francs d'imposition, et permettait aux autres de se faire remplacer moyennant la somme de trois cents francs. Ce fut aussi en raison du peu d'utilité des colonnes mobiles de la garde nationale, dont l'entretien s'élevait à plus de cent mille francs par mois, qu'il se détermina quelques jours après à renoncer à leur emploi.

L'extinction de la chouannerie était donc si peu assurée, que Georges Cadoudal, qui n'avait signé le premier traité de pacification que dans l'espoir d'endormir le Comité de salut public sur les projets du ministère anglais et les préparatifs de l'expédition de Quiberon, quitta Paris où il était allé avec un aide-de-camp du général Brune, pour obtenir des conditions plus avantageuses aux Bas-Bretons que celles du dernier traité, conditions auxquelles le premier consul ne crut pas devoir consentir; il partit, mécontent du mauvais accueil qu'il en reçut, pour l'Angleterre, afin de déter-

miner le comte d'Artois à venir se mettre à la tête des mécontents. Ce chef audacieux revint le 24 mai dans le Morbihan, où la terreur de son nom lui obtenait ce que n'eut pas gagné l'affection la plus sincère

Le général Bernadotte, qui joignait à la ferme volonté de consolider l'œuvre de pacification commencée par son prédécesseur les talents nécessaires pour arriver à ce but important, éprouvait dans cette mission épineuse des obstacles continuels, tant parce qu'une grande partie des habitants, dominés par les Royalistes, étaient dans des dispositions peu favorables au gouvernement consulaire, que parce qu'il n'avait pas assez de troupes à sa disposition, et qu'elles se trouvaient dans un état déplorable, toute l'attention du gouvernement s'étant portée sur les armées du Rhin et de réserve qui allaient ouvrir la campagne.

Dans l'Ouest, le soldat, dénué de tout, ne recevait ni solde, ni indemnité en remplacement de viande; tous les services étaient sur le point de manquer à cause de la pénurie du trésor : les généraux se trouvaient souvent dans la nécessité de faire enlever les fonds des caisses des receveurs généraux pour les employer aux besoins les plus urgents; mais ces ressources éphémères étaient loin de suffire. Il en résulta que la pénurie des subsistances força le soldat à se répandre dans les campagnes et à tourmenter les paysans : la désertion s'en suivit et devint si considérable, que dans l'espace de dix jours, plus de cent cinquante hommes de la 82e demi-brigade abandonnèrent leur drapeau ; il se manifesta même, dans la 31e demi-brigade, un mouvement séditieux, que la fermeté du général en

chef parvint à étouffer, et pour la répression duquel il jugea à propos de sévir contre le chef du corps et deux officiers.

L'agitation et l'inquiétude redoublant alors dans les contrées de l'Ouest par les machinations d'un grand nombre d'émigrés rentrés au mépris de la loi; le général exposa au ministre de la guerre, dans les premiers jours de juin, que tout semblait annoncer que la rébellion était inévitable, s'il ne recevait promptement des secours. On ne put avoir égard à ses représentations : tous les regards étaient tournés du côté de l'Italie, où allait se décider sur les bords du Pô la question principale.

Cependant, le 4 juin, une escadre Anglaise, ayant à bord plusieurs mille hommes de troupes, s'approcha de la presqu'île de Quiberon, en attaqua la pointe, et après avoir balayé la plage avec le feu de plusieurs chaloupes canonnières qui démontèrent les batteries de la côte, mit à terre six à sept cents soldats qui s'emparèrent de la presqu'île sans éprouver d'obstacles, le commandant qui la gardait ayant perdu la tête et s'étant retiré avec sa troupe dans le fort Penthièvre. A la première nouvelle du débarquement des Anglais, le général Bernadotte rassembla à Rennes une division de quatre mille hommes, composée de la 31e demi-brigade, de deux bataillons de la 52e, du 19e régiment de chasseurs à cheval, d'une batterie d'artillerie légère, et se porta à marches forcées sur Vannes. Le 7, il trouva à Ploërmel le général Desbureaux qui y était accouru avec un bataillon de la 52e et deux cents hommes de troupes de la marine, et avait déjà forcé l'ennemi à se

rembarquer après un engagement assez vif. Le lendemain, dans la nuit, les Anglais opérèrent une nouvelle descente à Port-Navalo, dont ils s'emparèrent, et cherchant avec dix voiles à pénétrer dans la petite mer, dite du Morbihan, ils attaquèrent les forts Saint-Jacques et Locmariaquer: la garnison les repoussa et les obligea à regagner leurs vaisseaux, laissant à terre deux pièces de canon et quelques hommes tués. Rassuré sur ce point, le général Bernadotte alla s'établir à Pontivy, pour être à portée de marcher sur le point de la côte et de la presqu'île qui serait menacé, et d'imposer aux mécontents de l'intérieur.

Cette nouvelle tentative du ministère anglais, qui avait pour but d'opérer une diversion puissante en faveur des armées autrichiennes combattant en Allemagne et en Italie, en présentant l'appui de forces imposantes aux rebelles de l'Ouest, fut secondé par la descente d'un nombreux détachement d'émigrés qui débarqua à Saint-Jean-de-Mont, près de l'île de Noirmoutier, tandis que Georges Cadoudal, Guillemot et quelques autres chefs s'efforcèrent de rassembler leurs anciennes bandes à Bignan et Grand-Champ; mais malgré leurs menaces, et l'argent qu'ils répandirent, la plupart des paysans refusèrent de marcher, et ces instigateurs ne parvinrent à réunir qu'environ trois cents vagabonds, qui se dispersèrent à l'approche des troupes envoyées contre eux, dans les bois de Camors et de la Noue.

Ces diverses entreprises démontrent évidemment qu'il existait toujours des relations secrètes entre le cabinet anglais et plusieurs chefs de Chouans; c'est

dans cette persuasion que, le 20 juin, le général Bernadotte écrivit au premier consul que, d'après les rapports de ses agents secrets et ceux ostensibles des généraux Liébert et Virion, il était fondé à croire que plusieurs chefs circulaient dans les départements de la Sarthe, de la Mayenne, et de Maine-et-Loire; qu'ils payaient ceux qu'ils appellent leurs capitaines et sous-chefs, et qu'ils alignaient la solde de beaucoup de vagabonds qui ont servi sous leurs ordres. Ces faits sont attestés par le général Delarue, et j'aurais déjà donné l'ordre, ajouta-t-il, d'arrêter ces chefs, si je n'avais cru devoir vous prévenir de leurs démarches.

Dans une autre lettre adressée au ministre de la guerre Carnot, qui l'avait consulté sur l'opportunité de supprimer les bataillons francs créés par l'arrêté des Consuls du 14 pluviôse an 8 (3 février 1800); il représenta qu'on devait ajourner indéfiniment ce projet, attendu que ce licenciement donnerait un noyau d'armée contre le gouvernement, et que les mêmes hommes qui servaient aujourd'hui la République tourneraient leurs armes contre elle, du moment qu'ils ne seraient plus contenus par le frein de la discipline et par la surveillance continuelle des officiers. Et en effet, lorsque le premier Consul ordonna la formation de ces bataillons, il avait prévu que les hommes destinés à en faire partie seraient jusqu'à la paix générale en opposition avec les amis de l'ordre et de la tranquillité, si on les laissait dispersés sur la surface des départements de l'Ouest. C'était avoir beaucoup gagné que de pouvoir opérer leur réunion, de leur donner des chefs républicains et de les accoutumer à

l'obéissance militaire; il était donc nécessaire de conserver ces bataillons jusqu'à ce que les circonstances devinssent plus opportunes, c'est ce qu'on fit plus tard.

Quoique le cabinet britannique eut vu jusqu'alors, et tout récemment encore, échouer ses entreprises contre nos côtes de l'Ouest, nonobstant le concours et les efforts des insurgés de ces contrées, le ministre Pitt, le moteur et l'âme d'une nouvelle coalition contre le gouvernement consulaire, ne perdit pas l'espoir de lui susciter de nouveaux embarras en l'inquiétant pour la sûreté de nos ports, et en le forçant à maintenir dans cette partie de la France les troupes dont il aurait voulu disposer pour ses armées combattant en Allemagne et en Italie. Ce fut dans ce but que, le 29 juin, une division de bâtiments anglais, portant huit à neuf cents hommes de troupes, chercha à s'emparer d'un convoi mouillé dans la rivière de Quimper, à Benaudet. Pendant que ces soldats, débarqués sur les deux rives, tournaient les batteries de Benaudet et de Combut qu'ils prirent et détruisirent, la divison navale s'avança sur le convoi pour le prendre ou le brûler; mais la vive résistance des soldats républicains chargés de le protéger, et l'arrivée d'un grand nombre de paysans accourus à leur secours avec des faulx et des fourches, obligèrent les Anglais à se rembarquer précipitamment en abandonnant une péniche coulée bas. Deux jours après, treize chaloupes canonnières, portant chacune vingt-cinq hommes, armés d'espingoles, avec des pierriers et des obusiers, franchirent le passage du Goa ou Gouais, près l'île de Noirmoutier, et attaquèrent pendant la nuit un convoi mouillé à Fromentine. La défense qu'opposèrent un détachement de la

56ᵉ demi-brigade et la première compagnie franche de la Vendée, stationnés au poste de la Fosse, à la pointe méridionale de l'île de Noirmoutier, ne purent empêcher le commandant de la station d'être fait prisonnier avec son état-major. Cependant, lorsque le jour parut, les soldats républicains ayant remarqué que la marée descendante avait laissé les chaloupes anglaises échouées sur le sable, ils se portèrent aux batteries, et leur feu, secondé par celui de deux pièces de huit, obligea la garnison de ces chaloupes à les abandonner et à se jetter dans le Goa ; quatre-vingt-dix prisonniers de guerre avec deux officiers, la délivrance du commandant de la station et de son état-major, furent le résultat de ce fait d'armes.

Sur ces entrefaites, l'infatigable Georges Cadoudal n'était pas resté inactif, et quoiqu'il eût échoué dans sa tentative d'enlever le fort Penthièvre, lors de la descente que firent, le 4 juin, les Anglais à Quiberon et à Port-Navalo, il ne renonça pas à l'espoir de ranimer l'insurrection, en leur facilitant, par son influence et ses menées dans le Morbihan, les moyens de débarquer de nouveau dans la presqu'île de Quiberon, et de s'y établir solidement. Des ordres furent donnés de le traquer, et le 4 juillet, il eut été pris, si le détachement qui suivait sa piste s'était approché avec plus de précaution du moulin de Kergolhier où il s'était réfugié; le bruit que firent les soldats l'ayant éveillé, il s'échappa et parvint à joindre l'escadre anglaise qui croisait le long des côtes de Brest. Cette escadre n'était pas en croisière seulement pour observer la côte et fournir des secours aux insurgés du Morbihan, une mission

plus importante l'y retenait; elle espérait se rendre maîtresse de Brest au moyen des intelligences que Cadoudal y avait pratiquées; heureusement la conjuration fut éventée.

Le 6 août, le ministre de la guerre enjoignit au général Bernadotte de se rendre sans délai à Brest, afin de le mettre en état de défense, de faire une épuration sévère des autorités, et de remplacer par des officiers très sûrs tous ceux qui s'y trouvaient depuis deux ans. Le général donna aussitôt des ordres, pour qu'au premier avis d'un débarquement des ennemis dans les environs de Brest, un corps de huit à dix mille hommes fût rassemblé et prêt à combattre dans les quarante-huit heures. Il prit également des mesures pour garantir les ports de Lorient, Rochefort et Saint-Malo, de toutes tentatives des Anglais, et recommanda au général Liébert de redoubler d'activité dans la poursuite des bandes de brigands qui avaient paru dans les départements de la Mayenne, de Mayenne-et-Loire et de la Sarthe; on lui enjoignit de ne faire aucun quartier à celles qui ne se rendraient pas à la première sommation.

Comme il n'était pas échappé à sa pénétration que l'extinction totale de la chouannerie dépendait du désarmement complet des habitants, et que malgré la remise d'une grande quantité d'armes, il en restait encore assez dans les mains des malintentionnés, il exposa aux consuls qu'un des moyens les plus propres de faire échouer les projets de quelques chefs de Chouans était d'opérer la rentrée des armes, non plus au moyen des fouilles qui donnaient toujours

lieu à des désordres, mais au moyen d'une prime de douze francs par chaque fusil en bon état, de calibre français ou étranger qui serait remis dans les magasins de l'Etat par des habitants des départements de l'Ouest. Cette mesure consentie par le gouvernement opéra la rentrée d'une grande quantité d'armes à feu.

Ce fut aussi pour ôter à la malveillance l'espoir d'échapper à la sévérité des lois, ainsi que pour prévenir les abus résultant des délais accordés aux rebelles par les actes précédents du gouvernement, dans la vue de leur faciliter les moyens de profiter des bienfaits de l'amnistie du 7 nivôse an 8 (28 décembre 1799) qu'il retira aux officiers généraux, ainsi qu'aux fonctionnaires civils, les pouvoirs qu'ils avaient reçus à ce sujet, et qu'il réserva aux consuls la faculté de prononcer sur toutes les réclamations ultérieures. Il recommanda expressément aux autorités civiles d'user de prudence et de circonspection dans la délivrance des permis de ports d'armes, et de n'en accorder à aucun homme suspect.

Quoique les consuls eussent investi le général Bernadotte de toute l'autorité nécessaire pour faire poursuivre, arrêter et juger les émigrés qui lui seraient connus et qu'il pourrait atteindre, ses efforts se trouvèrent souvent entravés, non-seulement par la pusillanimité de la plupart des autorités constituées, mais encore par le découragement et la mauvaise volonté des troupes, que la pénurie des subsistances et le dénuement d'effets portaient de plus en plus à la désertion et même à la révolte.

Ainsi, le 15 septembre, la 52e demi-brigade ayant

reçu ordre de quitter Vannes pour se rendre à Dijon, elle refusa de marcher, avant qu'on lui payât sa solde arriérée; les mutins saisirent le drapeau du premier bataillon et le placèrent dans une église dont ils défendirent l'approche. Le chef de brigade Ferry veut forcer le passage pour aller prendre le drapeau, les mutins s'y opposent, et ses efforts sont inutiles. Après avoir tué d'un coup de pistolet un des plus récalcitrants, il est atteint lui-même de plusieurs coups de baïonnette; toutefois, sa fermeté imposa aux révoltés, et il parvint par ses exhortations à mettre en marche les second et troisième bataillons; mais en route, les soldats se livrèrent à toutes sortes d'excès et de désordres.

A la nouvelle de cet événement, le général en chef ordonna la convocation d'un conseil de guerre pour juger sur-le-champ les coupables; sur son rapport, le premier consul décida que ce corps, après avoir été purgé, serait envoyé aux armées actives, afin d'effacer par des services éclatants la faute grave qu'il avait commise. Le départ de ce corps et de vingt compagnies de grenadiers dirigées sur Dijon, laissa dans l'Ouest un grand vide, dont l'actif Cadoudal profita pour débarquer avec plusieurs des siens dans la petite île de Chozé, près de Granville; il passa de là dans l'arron-rondissement de Saint-Malo qu'ils traversèrent dans les derniers jours d'octobre, pour se répandre dans plusieurs cantons du Morbihan et de Mayenne-et-Loire, notamment dans ceux de Loudéac et de Segré, dont ils tâchèrent de soulever les crédules habitants, en répandant les bruits les plus alarmants.

Comme Cadoudal avait apporté d'Angleterre près

de deux cent mille francs, il ne lui fut pas difficile de rassembler un certain nombre d'hommes avec lesquels il organisa de nouveau la chouannerie sous le nom de *chouannerie volante*. D'après son plan, les chefs devaient diviser leurs bandes par petits détachements de trente à quarante hommes, afin de passer plus facilement d'un département dans un autre; le but de cette nouvelle organisation était d'enlever les fonds des courriers, des diligences, les caisses des percepteurs, et de mettre à contribution les acquéreurs de biens nationaux. Il est vraisemblable toutefois que la vigilance du général Bernadotte eut déconcerté les menées des insurgés, dont les espérances furent déçues par nos victoires en Allemagne et en Italie, et qu'il serait parvenu à maintenir le calme dans les contrées de l'Ouest, si le cabinet de Londres, persistant dans son système hostile contre la République, n'eut, par ses intrigues et d'énormes subsides, déterminé l'Autriche à tenter de nouveau le sort des batailles. L'armistice entre les armées françaises et impériales fut donc dénoncé le 12 novembre; les hostilités recommencèrent le 28, et par contre-coup, l'Ouest devint encore la proie de la chouannerie; ce n'était plus pour le rétablissement de la monarchie des Bourbons et du culte catholique que Georges Cadoudal, cet instrument si docile de Pitt, tentait ces derniers efforts; l'ambition et la haine étaient aussi ses principaux mobiles; l'ambition, parce qu'il croyait qu'en se montrant à la tête d'un parti remuant et dangereux, il deviendrait redoutable, et obtiendrait ainsi des conditions plus avantageuses; la haine, parce que son orgueil avait été

offensé des mépris que le premier consul lui avait témoignés dans l'audience que lui accorda celui-ci à Paris, lors de la dernière pacification.

Il établit, à cet effet, le centre de ses opérations au village de Grand-Champ, non loin de Vannes, d'où il lança plusieurs bandes qui parcoururent le pays, défendant, d'après le système usité des Chouans, sous des peines rigoureuses, aux fermiers et propriétaires de porter des grains aux marchés, ce qui rendit très pénible la position des habitants et des garnisons des grandes villes. A ce système de famine, ces bandes joignirent leurs exploits ordinaires, les attaques plus productives des diligences sur les grandes routes et les descentes chez les percepteurs des petites communes. Le 29 novembre, un parti de quinze brigands arrêta la diligence de Lorient à Brest, et y assassina l'évêque constitutionnel de Quimper, Audrain. Le 8 décembre, une bande de dix Chouans, conduite par un scélérat, nommé Tatinet, enleva en plein jour chez le percepteur de Cheffes, à deux lieues d'Angers, la caisse, sans qu'aucun habitant osât s'y opposer. Le 10 janvier 1801, le préfet du département du Finistère, se rendant de Quimper à Pontivy, fut attaqué par trente Chouans, et perdit un gendarme de son escorte. Ce fut vers cette époque que parvint dans l'Ouest la nouvelle de la tentative d'assassinat contre le premier consul, par l'explosion de la machine infernale, rue Saint-Nicaise; et ce qui est à remarquer, c'est qu'aussitôt que Cadoudal apprit que le coup était manqué, il donna l'ordre de ne commettre aucune

hostilité, de suspendre toute espèce de poursuites contre les jeunes gens et les prêtres assermentés; ce qui induit à penser que ce chef, voyant que le complot dont il avait probablement connaissance, avait échoué, songea dès lors à se ménager les moyens d'entrer en composition avec le gouvernement.

Tous ces faits démontrent que loin d'être anéantie, la chouannerie existait encore, et cherchait à se relever avec les secours d'armes et d'argent fournis par l'Angleterre; ce qui ne laisse aucun doute à cet égard, c'est la capture d'un portemanteau abandonné par quelque chef, pour se soustraire plus promptement à la poursuite dont il était l'objet; ce portemanteau renfermait un cahier contenant l'organisation de la chouannerie. Cette organisation et une lettre de Georges Cadoudal adressée au comte de La Chaussée, qui fut trouvée sur le chouan Le Mercier après sa mort, donnèrent, sur le complot qui avait été formé de livrer Belle-Isle aux Anglais, des détails très précieux. D'après le plan concerté avec les chefs de Chouans d'Andigné et Constant de Suzannet, les Belges faisant partie de la 77e demi-brigade, les déserteurs autrichiens incorporés dans les bataillons francs, dont un certain nombre de Chouans bretons amnistiés formaient le noyau, et qui se trouvaient alors en garnison dans cette île, devaient, à l'approche de l'escadre anglaise, mal nourrir leur feu, ou prendre la fuite, après avoir encloué les canons des batteries. Les canonniers bourgeois devaient de leur côté refuser de servir les pièces, ou le faire de manière à ne pas inquiéter le débarquement. Le général Quentin, commandant l'île, aurait

été enlevé et conduit prisonnier en Angleterre avec les soldats qui auraient fait résistance ; on eût au contraire renvoyé dans leurs foyers ceux qui auraient pris part au complot. Belle-Isle pris, les deux Cadoudal en auraient répandu la nouvelle, ce qui eût permis à leurs nombreux émissaires de rassembler les réquisitionnaires et conscrits déserteurs, ainsi que les anciens Chouans qui se trouvaient dans l'Ouest, et de leur donner une organisation régulière.

Au reçu de ces dépêches, le général Bernadotte déclara Belle-Isle en état de siége; il fit arrêter le nommé Cop, chef de Chouans soumissionné, qui, avec un autre chef, prodiguait l'argent pour embaucher les soldats et les habitants ; il fit remplacer par un autre bataillon de la 77e demi-brigade et un de la 30e d'infanterie légère, de la fidélité desquels il était certain, les deux bataillons francs qu'il dirigea sur Bordeaux, pour être employés au corps d'observation de la Gironde. Le départ de ces bataillons opéra un vide fâcheux qu'il fallut remplir au moyen de colonnes mobiles. Le général Hédouville fit alors partir de Tours neuf compagnies de grenadiers à la poursuite des brigands, conjointement avec la gendarmerie qui venait d'être augmentée et réorganisée. Le 2 février, un détachement qui depuis plusieurs jours était à la piste des frères Cadoudal, parvint à arrêter Julien, major de la cavalerie de Georges; ce ne fut pas sans une très vive résistance de la part de Julien, car non content de menacer les gendarmes si on l'approchait, il s'élança sur le premier qui s'avança pour le saisir, le prit aux cheveux , le terrassa et l'aurait étranglé si les autres

gendarmes, se jetant sur lui ne l'eussent saisi et garrotté; c'est dans cet état qu'on le conduisit à Auray. Le 8, il était transféré sous escorte à Lorient pour y paraître devant une commission militaire, lorsqu'à une lieue d'Auray, l'escorte fut assaillie par une trentaine de Chouans embusqués qui firent feu sur elle; Julien voulant profiter du désordre causé par cette brusque attaque pour s'échapper, on tira sur lui, et il tomba percé de plusieurs balles.

Cette mort, celle de Le Mercier, dit La Vendée, et de quelques autres chefs, jetèrent enfin la consternation parmi les Chouans, dont un grand nombre, ne sachant que devenir, firent demander au préfet du Morbihan s'il y aurait encore sûreté pour eux à faire leur soumission, ce qui leur fut accordé avec des restrictions. D'autre part, l'esprit public fit quelques progrès dans les campagnes en faveur du gouvernement consulaire, nonobstant la désunion entre les prêtres assermentés et les réfractaires. Ces heureuses dispositions, favorisées par la nouvelle de la conclusion de la paix continentale, portèrent l'espoir et la joie dans le cœur des habitants qui soupiraient après le repos, et frappèrent de terreur les malveillants qui auraient voulu remuer. Dès lors, la principale crainte pour l'avenir provint de la cherté des grains, dont le prix s'élevait de jour en jour, tant par l'effet de la cupidité des fermiers et des spéculateurs, que du pillage de plusieurs voitures de grains qui se rendaient dans les marchés. La misère s'accrut tellement et devint si affreuse dans les départements des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan, que les mendiants parcouraient la campagne

par bandes de trente et de quarante, et enlevaient de force le pain qu'ils trouvaient, la plupart des fermiers ayant renvoyé les domestiques et ouvriers qu'ils ne pouvaient plus nourrir; cet état de détresse favorisa les derniers excès des Chouans.

Le 14 mars, huit brigands conduits par Georges Cadoudal, armés de fusils à deux coups et de pistolets, se portèrent à la demeure du sieur Bertrand, de Lorient, située à Liven, commune de Longuidic, et exigèrent de lui une somme de six mille francs comme acquéreur d'un bien national. Comme il ne put leur donner cette somme, il saccagèrent la maison, se portèrent aux plus grandes violences contre le propriétaire, et l'emmenèrent garrotté sans qu'on pût découvrir leurs traces. Le 18, une bande de trente Chouans conduits par un émigré, circula sur différents points des départements du Finistère et du Morbihan, répandant le bruit que le premier consul devait venir à Brest, et qu'elle se disposait à l'attendre et à l'attaquer à son passage. Le général Hédouville envoya de nombreuses colonnes mobiles sur les points indiqués, mais elles n'empêchèrent point que les Chouans n'étranglassent une femme de la commune de Langolay, près de Coray, département du Finistère; ils laissèrent sur son vêtement un écrit portant en gros caractères: *Avis aux dénonciateurs.*

Cependant, afin de soulager autant que possible la misère des habitants que la cherté du blé pouvait porter aux plus grands excès, Bernadotte prit les mesures les plus rigoureuses pour empêcher l'exportation des grains, ainsi que les accaparements, et afin de se-

conder l'effet de ces dispositions, les consuls ordonnèrent l'armement d'une flottille destinée à surveiller les côtes de la 13e division militaire, à protéger le cabotage, et à interdire les communications des habitants du littoral avec les Anglais. L'arrivée à Rennes de deux bataillons de grenadiers venant de Tours, et leur emploi en colonnes mobiles, firent revenir les paysans de la stupeur que leur inspiraient encore les Chouans, et même en détermina un certain nombre à prendre les armes contre ceux qui se présenteraient dans leurs communes.

C'eût été un grand bonheur pour les contrées de l'Ouest, si le général Bernadotte eût réussi à anéantir entièrement la chouannerie : il était d'autant plus important d'en étouffer les derniers restes, que l'expérience avait prouvé que les bandes vagabondes qui signalaient encore leur existence par le pillage des diligences, des caisses publiques, et par leurs violences envers les acquéreurs de biens nationaux, étaient autant de noyaux qui pouvaient rallumer la guerre civile : d'abord, parce qu'elles recevaient la direction de leurs mouvements de chefs habiles qui se tenaient dans l'ombre ; ensuite, parce qu'elles avaient acquis la faculté de se recruter par la terreur. En conséquence, et pour enlever aux agitateurs et aux ennemis secrets du gouvernement tous moyens de remuer, les consuls, sur la proposition du général Bernadotte, arrêtèrent, le 8 mai, la formation de plusieurs colonnes d'*éclaireurs*, suivies chacune d'une commission militaire, chargée de juger sur-le-champ tout brigand pris les armes à la main. Chaque colonne formée de deux com-

pagnies d'éclaireurs, l'une de cent fantassins, l'autre de cinquante cavaliers, tous hommes d'élite pris dans les différents corps de troupes et commandés par des officiers connus par leur zèle, leur activité et leur intelligence, était affectée provisoirement à chacune des quatre divisions militaires de l'Ouest, sous les ordres du général commandant la division.

Ces colonnes, continuellement en mouvement, furent spécialement chargées de veiller à la sûreté des routes et des communications, de fouiller les bois et les localités susceptibles de servir de repaire aux brigands, et de se tenir constamment en mesure de se porter avec rapidité à la poursuite des Chouans qui viendraient à se montrer, ainsi que sur les différents points où leur présence serait nécessaire pour dissiper leurs rassemblements. Les commandants de ces colonnes devaient correspondre journellement avec le général commandant la division, se concerter avec les préfets et les commandants de gendarmerie, afin de prendre tous les renseignements nécessaires à l'arrestation des brigands, ou à toute autre expédition relative au maintien de l'ordre public.

On ne tarda pas à éprouver les heureux effets de ces nouvelles mesures : l'activité des colonnes mobiles, leur discipline, rassurèrent les citoyens paisibles, et forcèrent les malfaiteurs à errer sous divers déguisements dans les campagnes, où ils trouvaient difficilement un refuge. Enfin, la sévérité des commissions militaires frappa les chefs de la chouannerie d'une si grande consternation, qu'ils défendirent à leurs partisans de se montrer avec des armes.

Le 6 juin, l'escadre anglaise en croisière dans l'Océan mit à terre trois à quatre cents hommes dans la presqu'île de Quiberon, auprès du village de ce nom; repoussés par la garnison du fort Penthièvre après avoir perdu une douzaine des leurs et deux pièces de canon, ils se retirèrent dans la presqu'île de Rhuys, et s'établirent dans l'île de Thomé, à l'ouverture de la rade de Péros. De là, l'amiral anglais se proposait d'arrêter les convois qui venaient chercher un abri dans cette rade, et d'entretenir des communications avec les Chouans de l'intérieur, tant que les côtes seraient mal gardées. Aussi Prigent, agent de l'Angleterre et affidé de Puisaye, parvint facilement, le 22 juin, à débarquer sur les côtes du Morbihan avec des fonds considérables, destinés à solder les bandes de Georges Cadoudal. Plusieurs chefs de canton reçurent de fortes sommes, avec injonction de se tenir prêts au premier signal : plusieurs prêtres enrôlèrent pour le parti royaliste, assurant leurs crédules paroissiens que sous deux mois le premier consul serait assassiné; mais la vigilance et l'activité des colonnes mobiles déconcertèrent ces manœuvres ténébreuses; chaque jour on découvrait la retraite de quelques chefs chouans. Le 23 juin, le nommé Bolm, un des lieutenants de Cadoudal fut arrêté : le lendemain, un détachement de grenadiers et de gendarmes à pied tomba à l'improviste sur le quartier général des Chouans, à Corquer, commune de Plaudern : le fameux Guillemot s'y trouvait avec six des siens; ils n'eurent pas le temps de saisir leurs armes, et se jetèrent sur les soldats. Guillemot terrassa le premier grenadier qui entra dans la maison, lui arracha son sabre

et le blessa à mort. Quoiqu'il eût l'épaule traversée d'une balle, cet homme, doué d'une force prodigieuse, lutta corps à corps avec deux autres grenadiers qui lui assenèrent des coups de crosse avec leurs fusils, leurs armes se trouvant déchargées, et il réussit, en se débattant, à se saisir du sabre de l'un d'eux, et à se sauver à la nage dans une petite rivière, laissant deux de ses compagnons tués dans cette lutte acharnée

Le 19 juillet, Cadoudal débarqua dans la presqu'île de Rhuys, et parcourut les environs d'Auray et de Musillac; il paya quatre mois de solde à ses partisans, et mit vainement tout en œuvre pour opérer un soulèvement: il parut deux jours à Plaudern, et de là se rendit à Cleury, où il trouva Guillemot avec plusieurs autres chefs de bandes. Dans les instructions qu'il leur donna, il engoignit de faire marcher de force les trois ou quatre jeunes gens les plus riches de chaque commune, estimant qu'une fois compromis, il leur serait difficile de rentrer en grâce, et qu'on aurait facilement la masse : il recommanda surtout d'éviter les colonnes mobiles républicaines, quand même on serait en état de leur résister, de mettre à mort ceux qui seraient reconnus pour traîtres, de passer aux verges ceux qui découvriraient la marche des Chouans, ou donneraient des renseignements sur leur compte.

Il parut compter sur une levée en masse des habitants après la récolte, disant qu'il serait secondé par beaucoup d'émigrés rentrés. Le lendemain, il passa à cheval dans la commune de Mauréac près de Locminé, avec plusieurs cavaliers à sa suite; il portait un uniforme gris de fer, galonné en argent sur toutes les

coutures, espérant éblouir par ce brillant costume les paysans; et les engager à se soulever, mais quoique la terreur attachée à son nom lui servît de sauvegarde, il ne parvint à rallier qu'un petit nombre de vagabonds, et tous ses efforts se réduisirent à quelques actes de violence exercés par les scélérats à sa solde.

Bientôt l'arrivée d'un grand nombre de troupes dans l'Ouest réduisit à néant les efforts de la malveillance; et la publication de la paix continentale enleva aux Royalistes leur dernier espoir, le ministère anglais ayant fait signifier à tous les chefs de Chouans qu'ils ne devaient plus compter sur aucun appui de sa part, et qu'il les abandonnait à leurs propres ressources. Georges Cadoudal prit alors le parti de quitter ces contrées qu'il avait troublées pendant si longtemps, et de s'embarquer avec deux de ses principaux affidés pour l'Angleterre, où il attendit que l'avenir lui fournît l'occasion de satisfaire le désir effréné de vengeance qu'il conserva contre le premier consul, désir qui le conduisit plus tard à sa perte.

Le départ de ces hommes avides de sang et de vengeance consolida la tranquillité dont commençaient à jouir les contrées de l'Ouest, l'ordre se consolida, les départements de l'Ouest rentrèrent dans le sein de la grande famille, et l'arrêté des consuls du 9 août 1801, en les faisant jouir des bienfaits du régime de la constitution, supprima l'armée de l'Ouest, et acheva l'œuvre tant désiré de la pacification.

C'est ainsi que se termina la lutte sanglante que le parti royaliste engagea avec audace, et soutint avec persévérance pendant une période d'environ dix années contre le parti républicain. Il succomba, et devait succomber tôt ou tard, non-seulement par l'infériorité de ses ressources, mais surtout parce que les chefs des insurrections bretonne et normande qui auraient dû profiter, pour se déclarer, des circonstances favorables que leur présentaient les premiers succès des Vendéens, descendirent trop tard dans l'arène, et ne levèrent l'étendard de la révolte que lorsque la Vendée était aux abois; tandis que le parti républicain, dont les opérations et les mouvements suivaient l'impulsion énergique et simultanée d'un seul et même moteur, se hâta de porter sur le vaste champ de bataille de l'Ouest des masses de forces imposantes, avec lesquelles il parvint à accabler successivement et à réduire ses imprévoyants antagonistes. Toutefois il ne serait pas juste de faire à ceux-ci un crime de leur résistance. S'ils combattirent pour une cause que répudiait une grande partie de la nation, c'est qu'ils avaient l'intime conviction de la justice de leur cause; c'est qu'ils crurent que l'honneur et leur conscience leur faisaient un devoir de la soutenir, au risque de leurs intérêts les plus chers, et même au péril de leur vie. Noble dévouement, qui ne fut pas compris par celui que son haut rang, les instances de ses partisans, et son propre intérêt, appelaient à seconder par sa présence et son énergie!

FIN.